



HAL
open science

Surveiller, vivre et lutter dans les bidonvilles au temps des décolonisations : la ville d'Argenteuil, entre guerre d'Algérie et années 68 (1953-1973)

Dalil Ferguenis

► **To cite this version:**

Dalil Ferguenis. Surveiller, vivre et lutter dans les bidonvilles au temps des décolonisations : la ville d'Argenteuil, entre guerre d'Algérie et années 68 (1953-1973). Histoire. 2023. dumas-04159109

HAL Id: dumas-04159109

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04159109v1>

Submitted on 11 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Surveiller, vivre et lutter dans les bidonvilles au temps des décolonisations

*La ville d'Argenteuil, entre guerre d'Algérie et années 68
(1953-1973)*



Photographie du bidonville d'Argenteuil, 27 août 1969, Elie Kagan. La Contemporaine, BDIC_KAG_4010N_A22

Université Paris 1- École d'histoire de la Sorbonne

Centre d'histoire sociale des mondes contemporains

Mémoire de Master 2 Histoire des sociétés contemporaines présenté par Dalil Ferguenis

Sous la direction de Charlotte Vorms et Sylvie Thénault. Juin 2023

Surveiller, vivre et lutter dans les bidonvilles au temps des décolonisations

*La ville d'Argenteuil, entre guerre d'Algérie et années 68
(1953-1973)*

*À ma grand-mère, Zineb Ferguenis,
Femme au foyer qui a élevé 9 enfants, ancienne combattante du FLN*

*À mon grand-père, Akli Ferguenis,
OS à vie, ancien combattant du FLN*

*À mon autre grand-père, Philippe Grimaud,
Appelé du contingent, traumatisé par une guerre qu'il n'a jamais comprise*

*Aux oncles et tantes que je n'ai jamais connu, assassiné.es par l'armée française,
Et à toutes ceux dont ma mémoire ne porte plus le nom.*

Qui suis-je pour vous dire ce que je vous dis?

Mahmoud Darwich, *Le Lanceur de Dés*, 2008

Remerciements

Je tiens à remercier Muriel Cohen et Emmanuel Blanchard pour leurs conseils et l'intérêt qu'elle et il ont porté à mon travail. Je remercie également l'équipe des archives municipales d'Argenteuil pour leur sollicitude et disponibilité, ainsi que M. Laurent Magre des archives de la Courneuve.

Merci à mes camarades de Master pour leur soutien et leur motivation au cours des journées de BU.

Enfin, un grand merci à toutes les personnes que j'ai rencontré au cours de mon travail de terrain, et qui ont participé à faire de ce mémoire ce qu'il est: merci aux membres de l'Association des travailleurs maghrébins de France et au Comité Palestine d'Argenteuil, à Luc Decaster, André Normand et Abdallah el Marbati, qui ont donné de leur temps et de leur personne pour me permettre d'écrire cette histoire.

Introduction

« Cinq enfants aux cheveux frisés, bruns, aux frimousses rieuses, jouent aux pieds de M. Paraf, préfet du Val-d'Oise, dans un appartement neuf où s'accumulent les cartons renfermant les quelques richesses de la maisonnée.

C'était l'une des images de l'opération anti-bidonville entreprise, à Argenteuil, par la préfecture du Val-d'Oise. À quelques centaines de mètres de là, un bulldozer écrase, arrache les bâtisses de bois et de plâtre que ces enfants partageaient encore, quelques heures auparavant avec quelque trois cents personnes. »¹

En ce jour de septembre 1970, le journaliste de *France soir* dépêché à Argenteuil pour assister à la résorption du principal bidonville de la commune, alors situé rue de Lens et de Soissons dans le quartier de la Fosse-aux-Loups, décrit avec enthousiasme l'achèvement de cette campagne, et le relogement des habitants, soulagés d'être enfin parvenus à ce jour « tant attendu » du relogement. Tel un roi thaumaturge guérissant par son seul toucher les scrofules et les pestiférés, M. le préfet guérissait par sa venue cette « lèpre des bidonvilles » qui, depuis près de vingt ans déjà, sévissait sur Argenteuil. Avec retenue et parcimonie, il maniait l'épée et le sceptre, la main qui détruit et la main qui relog, le bulldozer et la cité HLM. Dans ce récit de liesse, saisissant est en effet le contraste que présente cette juxtaposition entre la scène d'harmonie familiale à laquelle assiste M. le préfet, et la scène de destruction à laquelle se livrent les bulldozers rasant le bidonville. Ce que cet article de presse, et des dizaines d'autres traitant du même sujet, nous donne à voir, c'est une solution heureuse, une sortie tant espérée à ce qui depuis près d'une décennie était devenu un véritable scandale national: le « problème des bidonvilles ».

Pourtant, exactement une année auparavant le récit soulagé de cet article, la ville d'Argenteuil était secouée par une virulente campagne anti-expulsion, ouverte suite à la menace pesant sur les habitants de ce même bidonville d'une expulsion sans solution de relogement. Cette campagne, menée par des militants d'une organisation de gauche radicale née dans le sillage de Mai 68, la Gauche prolétarienne, culmina dans une véritable bataille rangée entre soutiens et opposants

¹ « C'est la fin du bidonville d'Argenteuil », *France Soir*, 17 septembre 1970, BIB SPP, « Taudis, bidonvilles, habitat insalubre en France de 1945 à 2004 : dossier de presse », T. 2

du plan de résorption proposé par la municipalité². Une décennie plus tôt, en pleine guerre d'Algérie, c'était un autre bidonville, celui du « Château Mirabeau », qui attirait l'attention de la préfecture, inquiète de ce que le mouvement indépendantiste algérien ne puisse se servir de cette gigantesque « médina » comme d'une base arrière, d'où lancer des opérations de guérilla. Dès 1958, la destruction complète de ce bidonville fut organisée, dans l'objectif de priver le FLN des ressources qu'il y puisait³. De la guerre d'Algérie aux années 68, Argenteuil fut, comme Nanterre, Saint-Denis ou Champigny, une « terre de bidonvilles »⁴, dont l'histoire méconnue nous invite à nous demander, *pour quoi*, au juste, en finir avec les bidonvilles?

Choix du sujet et présentation du terrain

À l'origine de mon choix de sujet se trouvait ma volonté initiale d'interroger l'influence de l'expérience coloniale française dans les évolutions du maintien de l'ordre au XXe siècle, et plus particulièrement de comprendre comment la guerre d'Algérie fut l'occasion d'un transfert de techniques, savoirs-faire et agents du maintien de l'ordre, du terrain colonial vers la métropole. Si cette question avait déjà été traitée pour la période du conflit lui-même, je souhaitais prolonger l'étude au-delà de la décolonisation, pour suivre les évolutions de ce phénomène par delà la fin de l'ère coloniale. Sous l'influence des travaux de Mathieu Rigouste, mais aussi d'Emmanuel Blanchard, de Jim House et Neil Macmaster, j'envisageais alors d'étudier la manière dont avait été concrètement mis en place dans la préfecture de la Seine le dispositif de contrôle inspiré de la « doctrine de la guerre révolutionnaire », née en contexte colonial puis adaptée au contexte métropolitain⁵. Devant les difficultés d'accès aux archives de la préfecture de police de Paris, et à la suite de lectures plus fournies sur l'histoire des bidonvilles et du logement des immigrés coloniaux en métropole, mon objet d'étude a commencé à se resserrer autour de l'étude des bidonvilles de région parisienne, pour voir comment ces espaces presque exclusivement peuplés d'immigrés avaient fait l'objet d'un dispositif de contrôle spécifique, qui avait emprunté tant à l'expérience du contrôle des populations coloniales et qu'à la police des indésirables⁶.

En première année de master, j'avais pour ambition de produire une étude croisée de trois bidonvilles, deux d'entre eux sur le territoire de la Seine, et un sur celui de la préfecture de Seine-et-Oise, devant servir de « témoin » pour questionner l'exceptionnalité de la préfecture de police de Paris dans l'importation en métropole de techniques et personnels coloniaux. Mon choix s'était porté sur les bidonvilles du Franc-Moisin à Saint-Denis, de la Campa à La Courneuve, et du Château Mirabeau à Argenteuil, soit trois bidonvilles avec des situations très différentes, tant pour ce qui était de leur peuplement (en majorité espagnol et portugais pour la Campa et le Franc-Moisin, presque exclusivement maghrébin pour le bidonville du Château Mirabeau) que leur évolution (le bidonville d'Argenteuil étant plus ancien et intégralement résorbé dès les années 1950, soit avant même l'apparition du bidonville de la Campa). Au cours de cette première année, je fus amené à réaliser que l'ampleur de ces différences de contexte, l'absence totale de travaux antérieurs

2 Voir *infra*, Chapitre 7

3 Voir *infra*, Chapitre 3

4 Suivant l'expression d'Abdelmalek Sayad, *Un Nanterre algérien, terre de bidonvilles*, Autrement, Paris, 1995

5 Rigouste, Mathieu, *L'ennemi intérieur, la généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, La Découverte, Paris, 2009

6 Berlière, Jean-Marc, Lévy, René, *Histoire des polices en France, de l'Ancien régime à nos jours*, Nouveau Monde, Paris, 2013. Foucault, Michel, *Surveiller et Punir, naissance de la prison*, 1975,

sur les bidonvilles d'Argenteuil et de la Courneuve, mais également les difficultés d'accès aux sources de la préfecture de police de Paris, rendaient cette étude particulièrement ardue.

Lors de la reprise de mon entrée en deuxième année de master, une fouille plus approfondie des pistes archivistiques traitant des bidonvilles d'Argenteuil permit de révéler une quantité importante de fonds très riches, qui n'avaient jusqu'ici été que peu, voire pas du tout exploités. Décision fut alors prise de concentrer mon travail sur la ville d'Argenteuil, car l'histoire de ses bidonvilles présentait plusieurs points d'intérêts, qui la rendait à la fois unique, et utile pour éclairer des questionnements plus généraux. En premier lieu, les bidonvilles argenteuillais étaient majoritairement peuplés d'immigrés originaires des colonies françaises du Maghreb, et comme à Nanterre, ils furent un haut lieu de l'activité indépendantiste pendant la guerre d'Algérie. Comme à Nanterre encore, ils furent un lieu d'affrontement entre indépendantistes et forces de l'ordre pendant la guerre, mais ne disparurent pas avec la fin du conflit. Comme à Saint-Denis, Massy ou Ivry, les bidonvilles d'Argenteuil furent à la fin des années 1960 le théâtre d'une campagne de résorption, qui mobilisa habitants et militants de la gauche post-68 autour de la question du droit des immigrés et de la lutte contre les discriminations.

Cependant, Argenteuil présente plusieurs spécificités qui rendent cette étude pertinente. D'abord, sa localisation en dehors de la préfecture de la Seine et du rayon d'action de la préfecture de police de Paris permet d'interroger la manière dont furent surveillés et résorbés les bidonvilles, en dehors de ce département qui a jusqu'à présent focalisé l'attention des chercheurs, journalistes et écrivains. Ensuite, l'histoire des bidonvilles d'Argenteuil s'est développée suivant une chronologie décalée par rapport aux autres grands bidonvilles de la région parisienne: dès 1958, la préfecture de Seine-et-Oise organisa la résorption complète du premier grand bidonville d'Argenteuil (le Château Mirabeau), bien des années avant que la préfecture de la Seine n'envisage de faire la même chose à Nanterre, Saint-Denis, la Courneuve ou Champigny. Par la suite, alors que le « problème des bidonvilles » commençait à être érigé en question publique dans les années 1964-66, les bidonvilles argenteuillais cessèrent d'attirer l'attention des autorités, au moment même où la lutte contre les bidonvilles devint une priorité nationale. Enfin, Argenteuil fut également le lieu d'une mobilisation précoce des nouvelles forces de la gauche radicale de l'après Mai 68, et ce dès l'année 1969.

Cette chronologie particulière nous invitera à nuancer le récit de la résorption des bidonvilles basée sur le cas de la préfecture de la Seine, mais se prêtera également à interroger le rôle pionnier de l'expérience argenteuillaise en la matière. Enfin, les bidonvilles argenteuillais furent au centre de plusieurs épisodes de conflictualités politiques intenses, aussi bien pendant la guerre d'Algérie qu'après Mai 68, lesquels permettront de nourrir une réflexion sur les mobilisations des groupes sociaux subalternes, l'usage de la violence politique, et la manière dont la présence des bidonvilles pouvait affecter la vie politique locale des communes concernées.

Le sujet étudié a donc considérablement évolué, à mesure que s'affinait la connaissance de mon objet de recherche. Le présent travail se propose de reconstituer l'histoire des bidonvilles installés sur le territoire de la commune d'Argenteuil, de leurs premières manifestations au commencement de la guerre d'Algérie jusqu'à leur définitive résorption au début de la décennie 1970, en s'attachant à comprendre comment ces espaces et leurs habitants firent l'objet d'un

dispositif de contrôle spécifique, mais également comment et pourquoi ils se retrouvèrent au cœur de conflits politiques où les enjeux locaux et globaux s'entremêlaient.

Même si nous serons amenés à étudier l'ensemble de la sphère résidentielle des immigrés, en grande majorité maghrébins, qui habitèrent Argenteuil pendant les décennies 1950, 60 et 70, nous concentrerons l'essentiel de notre attention sur un type particulier d'habitat, *le bidonville*. Le terme de « bidonville » est un néologisme qui apparaît en français au cours des années 1930. Il s'agit d'abord d'une catégorie administrative employée par l'administration coloniale déployée dans les villes d'Afrique du nord, et qui sert à qualifier les quartiers de baraques auto-construites édifiées en périphérie des grandes villes (Casablanca, Tunis, Alger) par les populations coloniales quittant les campagnes⁷. Le mot serait né à Casablanca, pour désigner un quartier où les habitants construisaient leurs baraques à partir de bidons récupérés dans du surplus d'équipement militaire⁸. D'emblée, le terme de « bidonville » est utilisé pour qualifier des réalités urbaines très diverses, et sert autant à désigner une forme d'habitat qu'un type d'habitant: les populations colonisées d'Afrique du Nord. Le terme arrive en métropole à partir des années 1950, dans le sillage de l'installation des travailleurs maghrébins, puis son usage s'élargit et se généralise à partir de la seconde moitié des années 1960, pour rentrer dans le langage commun autour de la décennie 1970.

Si le terme de « bidonville » a toujours disposé d'une définition fluctuante et imprécise, nous en proposons ici une définition synthétique: un *bidonville* est un type d'habitat urbain qui se compose d'un ensemble d'habitations auto-construites à partir de matériaux de récupération, sur une zone urbaine périphérique, généralement un terrain vague ou une parcelle abandonnée. Un bidonville est caractérisé par son statut extra-légal, dans le sens où son développement s'effectue indépendamment des autorités publiques, et où son apparition relève le plus souvent d'un acte de squattage. Le type de bâti, ainsi que le nombre d'habitants, pouvait grandement varier, mais en France les bidonvilles avaient pour trait commun de n'être habités presque que par des étrangers.

Dans cette étude, nous concentrerons notre attention sur le territoire de la ville d'Argenteuil, même si nous nourrirons également notre réflexion des travaux et archives consultées pour d'autres communes, notamment la Courneuve, Saint-Denis et Gennevilliers⁹. Le choix d'Argenteuil est motivé par plusieurs considérations. D'abord, cette commune de grande banlieue connut pendant l'après-guerre une évolution typique des villes ouvrières de la banlieue rouge: ancien bourg maraîcher de 10 000 habitants au début du XXe siècle, la ville connaît une croissance démographique rapide, indexée sur une industrialisation de la commune et son insertion dans l'espace parisien. Passant de 53 000 habitants en 1946 à près de 100 000 au début des années 1970, cette croissance est notamment soutenue par une importante immigration maghrébine, qui souffre particulièrement durement de la crise du logement. Municipalité communiste depuis 1935, Argenteuil permet également d'étudier, à partir d'un cas précis, la manière dont le communisme municipal géra la présence des populations coloniales puis immigrées sur son territoire, à partir notamment du problème de l'apparition des bidonvilles. Commune au territoire gigantesque (1609 hectares), sise entre banlieue et zone agricole, Argenteuil présente aussi l'intérêt de ne pas avoir été

7 House, Jim, « Shanty-Towns and the disruption of the colonial urban order in Algiers and Casablanca », dans Zsuzsanna Fagyal et H. Adlai Murdoch (éd.), *Francophone Cultures and Geographies of Identity*, Newcastle, Cambridge Scholar Press, 2013

8 Blanc-Chaléard, Marie-Claude, *En finir avec les Bidonvilles, intégration et politique du logement dans la France des Trente glorieuses*, Presses de la Sorbonne, Paris, 2016, p. 43

9 Voir *infra* la présentation des sources du mémoire.

rattaché au département de la Seine, mais à celui de la Seine-et-Oise puis du Val-d'Oise, ce qui permet d'interroger la manière dont d'autres services préfectoraux que ceux de la Seine et de la préfecture de police de Paris encadrèrent l'apparition des bidonvilles.

La périodisation du sujet suivra le développement des bidonvilles argenteuillais, en relation avec le contexte régional et national. Un premier grand bidonville apparut à Argenteuil entre les années 1953-1954 dans le quartier du Marais, et prit le nom de « bidonville du Château Mirabeau », du nom du château en ruine sur le terrain duquel il s'était installé. Considéré comme une « forteresse du FLN » par la police de Seine-et-Oise, il fut résorbé dès 1958. Cependant, la disparition de ce bidonville de plus de 2000 habitants ne signifia pas la fin du problème, et de multiples bidonvilles de plus petite taille continuèrent à exister dans la périphérie d'Argenteuil. À partir de 1967, la question de la résorption des bidonvilles argenteuillais fut remise sur la table, d'une part car ceux-ci avaient gagné en importance, et d'autre part car leur implantation gênait l'avancée des travaux de la ZUP (Zone à urbaniser par priorité) du Val-d'Argenteuil, entamés en 1965, et qui devaient permettre de définitivement résoudre la crise du logement frappant la commune depuis l'après-guerre. Après plusieurs années ponctuées par une campagne anti-expulsion menée par des militants de la nouvelle gauche post-68 ainsi que par plusieurs opérations de résorptions, les derniers bidonvilles argenteuillais furent définitivement rasés entre 1970 et 1973.

Historiographie critique

Le présent travail se situe à la jonction de plusieurs traditions historiographiques. Première dans ma recherche de sujet, est venue l'historiographie relative à l'encadrement des populations coloniales, et plus particulièrement au transfert des techniques de maintien de l'ordre des colonies vers la métropole dans le contexte de la guerre d'Algérie. Un certain nombre de travaux publiés au cours des décennies 2000-2010 ont mis en avant l'importance de l'empire colonial français comme terrain d'expérimentation de nouvelles techniques de contrôle des populations et de répression¹⁰. Dans le cadre de la guerre d'Algérie, l'État français fut amené à développer de nouvelles institutions et techniques pour lutter contre une armée indépendantiste bénéficiant d'un large soutien dans la population civile. Le rattachement administratif de l'Algérie au territoire national, et l'importante présence algérienne en métropole, favorisa le transfert d'une partie de ces outils répressif vers les départements métropolitains. Mathieu Rigouste s'est ainsi intéressé au développement en contexte colonial de la doctrine de la guerre révolutionnaire, et à sa réadaptation en métropole par les forces de police¹¹. Des historiens ont également souligné l'importance de la guerre d'Algérie dans la restructuration de la police française vers une surveillance accrue des immigrés coloniaux¹², mais également dans l'importation de catégories et personnels coloniaux, influençant l'ensemble de l'administration métropolitaine¹³.

10 Bat, Jean-Pierre ; Courtin, Nicolas (dir.), *Maintenir l'ordre colonial, Afrique et Madagascar, XIXe-XXe s*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2012. Benot, Yves, *Massacres coloniaux ; 1944-1950 : la IVe République et la mise au pas des colonies françaises*, La Découverte, Paris, 1994. Le Cour Grandmaison, Olivier, *Coloniser. Exterminer. Sur la guerre et l'État colonial*, Fayard, Paris, 2005

11 Rigouste, Mathieu, *L'ennemi intérieur... Op. Cit*

12 Amiri, Linda, *La bataille de France, la guerre d'Algérie en métropole*, R. Laffont, Paris, 2004 House, Jim ; MacMaster, Neil, *Paris 1961, les Algériens, la terre d'État et la mémoire*, Tallandier, Paris, 2008, Blanchard, Emmanuel, *La police parisienne et les Algériens (1944-1962)*, Nouveau Monde, Paris, 2011

13 de Barros, Françoise, « Contours d'un réseau administratif « Algérien » et construction d'une compétence en « affaires musulmanes », les conseillers techniques pour les affaires musulmanes en métropole (1952-1965) », *Politix*, n°76, 2006, p.97-117

Tous ces travaux, ainsi que les débats récents nés du renouveau de l'histoire coloniale et impériale portés par les courants de l'histoire comparée¹⁴, mais aussi des théories post-coloniales¹⁵ et décoloniales¹⁶, nous invitent à interroger l'expérience coloniale française en ne prenant plus seulement en compte l'espace de l'empire, mais en regardant également la manière dont la situation coloniale influença la structuration de la société métropolitaine¹⁷. Les ouvrages de référence que constituent les travaux d'Emmanuel Blanchard, de Linda Amiri, de Jim House et Neil MacMaster, présentent cependant certaines lacunes. En premier lieu, ces travaux se sont très majoritairement concentrés sur la préfecture de police de Paris, dont on a souligné le rôle pionnier dans l'augmentation du niveau de répression des Algériens après la nomination à sa tête du préfet Papon en mars 1958. Sauf exceptions, ils ne permettent pas d'interroger la spécificité du contexte parisien, en le comparant à la répression qui pouvait s'exercer dans d'autres départements, par exemple la Seine-et-Oise¹⁸. Secondement, tous ces travaux arrêtent leur étude à la fin de la guerre d'Algérie, et la question du devenir du dispositif de maintien de l'ordre mis en place pendant la guerre, une fois la décolonisation entamée, est donc peu voire pas documentée par les travaux historiques¹⁹. Enfin, bien que ces ouvrages présentent des études de synthèse précieuses, leur caractère transversal les empêche d'étudier à une échelle micro, la manière dont s'organisait de concrètement la surveillance des Algériens, et notamment de ceux vivant en bidonville.

En choisissant de nous intéresser à l'espace métropolitain, notre travail est donc également amené à s'appuyer sur l'historiographie traitant de l'immigration en France, que ce soit sur son versant d'histoire sociale, urbaine, ou des politiques publiques. Plus spécifiquement, la question du traitement spécifique réservé aux immigrés (post) coloniaux par l'administration française a été abordée tant au niveau général de la politique du logement²⁰, qu'à l'échelon communal²¹, montrant comment ces populations continuèrent d'être traitées suivant une logique discriminatoire, qui les

14 Bertrand, Romain, *L'Histoire à parts égales: récits d'une rencontre Orient-Occident, XVI^e-XVII^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2011

15 Smouts, Marie-Claude (dir.) *La situation postcoloniale. Les postcolonial studies dans le débat français*. Presses de Sciences Po, 2007

16 Capucine Boidin, « Études décoloniales et postcoloniales dans les débats français », *Cahiers des Amériques latines*, vol. 62, 2009, p. 129-140

17 Ballandier, Georges, « La situation coloniale: approche théorique », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol.11, 1951, Blanchard, P., Bancel, N., Lemaire, S. (dir.), *La fracture coloniale ; la société française au prisme de l'héritage colonial*, La Découverte, Paris, 2006

18 Emmanuel Blanchard consacra cependant un chapitre de sa thèse à la commune d'Argenteuil, justement dans le but de modérer l'importance donnée au « système Papon » dans l'augmentation des violences de la guerre en métropole. *Encadrer des "citoyens diminués". La police des Algériens en région parisienne (1944-1962)*. Thèse d'Histoire. Université de Bourgogne, 2008. Chapitre 9

19 De ce point de vue là, ce sont plutôt des chercheur.euses de sciences politiques et de sociologie qui ont tenté de répondre à cette question d'un héritage colonial dans le maintien de l'ordre français. Rigouste, Mathieu, *La domination policière, une violence industrielle*, La Fabrique, Paris, 2012. Jobard, Fabien. « Le gibier de police immuable ou changeant ? », *Archives de politique criminelle*, vol. 32, no. 1, 2010, pp. 93-105.

20 Cohen, Muriel, *Des familles invisibles, Politiques publiques et trajectoires résidentielles de l'immigration algérienne (1945-1985)*, Thèse de doctorat d'Histoire soutenue en 2013, Viet, Vincent, « La politique du logement des immigrés (1945-1990). » In: *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°64, octobre/décembre 1999. *Villes en crise ?* pp. 91-103

21 de Barros, Françoise, « Des « Français musulmans d'Algérie » aux « Immigrés », l'importation de classifications coloniales dans les politiques du logement en France (1950-1970) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°159, 2005, p.26-53

spécifiait tant par rapport aux Français qu'au reste des immigrés²². Le problème de l'incomplète intégration de ces populations stigmatisées dans la nouvelle société urbaine, formée par la politique de la ville conduite pendant les « Trente Glorieuses », a également été souligné par des travaux tant sociologiques qu'historiques²³.

Concernant l'histoire qui a été faite des bidonvilles métropolitains de la période dite des « Trente Glorieuses », l'historiographie disponible a d'abord été constituée par des travaux contemporains de leur existence. Avant de devenir un objet d'histoire, les bidonvilles métropolitains servirent en effet de terrain d'enquête pour des sociologues et des architectes, documentant la vie des habitants et les phénomènes ayant conduit à leur relégation dans ces espaces. Ces travaux furent notamment menés par des associations (ATD Quart-monde à la Campa, ou le Genearp pour Nanterre), mais aussi les sociétés en charge du relogement des habitants, comme la Sonacotral²⁴, et des universitaires²⁵. Ces recherches contemporaines servirent de point d'appui aux premiers travaux historiographiques portant sur les bidonvilles métropolitains une fois ceux-ci disparus, avec notamment la parution dans les années 1990 des travaux d'Abdelmalek Sayad sur les bidonvilles de Nanterre, et de Marie-Christine Volovitch-Tavares sur celui de Champigny²⁶.

Cette décennie donna lieu à un premier « moment historiographique », dans lequel les bidonvilles des Trente Glorieuses devinrent un objet de mémoire: nombre d'anciens habitants publièrent leurs témoignages²⁷, plusieurs documentaires sortirent sur le sujet²⁸, et certains ouvrages grands publics firent l'objet d'une adaptation au cinéma²⁹. Cette histoire mémorielle des bidonvilles, écrite par et à destination des personnes qui l'avaient vécue, se doublait également d'une interrogation sociétale sur l'origine du « problème des banlieues », et de la relégation des populations issues de l'immigration dans les zones les plus défavorisées du territoire urbain. Cette volonté de comprendre comment s'était construite la ségrégation des populations immigrées au sein des « grands ensembles » de la banlieue parisienne, nourrit également plusieurs travaux de sociologie, qui évoquaient la présence des bidonvilles comme une étape à prendre en compte dans le parcours résidentiel des familles immigrées accédant aux HLM dans les décennies 1980-90³⁰. À cette date, l'histoire des bidonvilles des « Trente Glorieuses » demeurait mal connue, comme le montre les approximations présentes dans les premiers articles de synthèse publiés au début des années 2000³¹.

22 Spire, Alexis, *Étrangers à la carte : l'administration de l'immigration en France (1945-1975)*, Grasset, Paris, 2005

23 Masclat, Olivier, *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, la Dispute, 2003, éd. Consultée la Découverte, Paris, 2021. Lapeyronnie, Didier, « de l'intégration à la ségrégation », *Cultures et conflits*, 1992. Hmed Choukri, *Loger les étrangers « isolés » en France. Socio-histoire d'une institution d'État: la Sonacotra (1956-2006)*, thèse de science politique soutenue en 2006, Université Paris 1

24 Disposant dès 1967 de son propre centre d'études appliquées au logement (Ceal)

25 Pétonnet, Collette, *Ces gens là*, Maspero, Paris, 1968

26 Sayad, Abdelmalek, *Un Nanterre Algérien, terre des bidonvilles*, Autrement, Paris, 1995. Volovitch-Tavares, Marie-Christine, *Portugais à Champigny: le temps des baraques*, Autrement, Paris, 1995

27 Kenzi, Mohammed, *La Menthe sauvage*, 1984. Lefort, François, *Du bidonville à l'expulsion, itinéraire d'un jeune Algérien de Nanterre*, Éditions CIEMM, 1980. Benaïcha, Brahim, *Vivre au paradis. D'une oasis à un bidonville*, 1999

28 Lallaoui, Mehdi, « Du bidonville au HLM ». Film documentaire. 52 min, 1993; Bozzi, Robert, « les gens des baraques », Film documentaire, 1h :27min, 1995

29 Le roman *Vivre au paradis* de Brahim Benaïcha fit en 1998 l'objet d'une adaptation au cinéma, donnant un film éponyme produit par Bourlem Gouerdjou

30 Masclat, Olivier, *La gauche et les cités... Op. Cit*

31 Ainsi, dans un article publié en 2004, Yvan Gastaut estimait que le bidonville était « resté le mode d'habitat le plus répandu chez les migrants jusqu'aux années soixante-dix », ce qui ne fut jamais le cas. De même, il se trompait sur

Il faut attendre la décennie 2010 pour voir le bidonville entrer à la faculté d'histoire, d'abord grâce aux thèses de Muriel Cohen sur les trajectoires résidentielles des familles algériennes, développant l'exemple du bidonville de Nanterre, puis grâce à celle de Cédric David sur l'histoire du bidonville des Franc-Moisin de Saint-Denis, soutenues respectivement en 2013 et 2016³². La même année, Marie-Claude Blanc-Chaléard publia le premier ouvrage de synthèse sur l'histoire des bidonvilles des Trente Glorieuses, se concentrant principalement sur le volet des politiques publiques et des solutions de relogement³³. En 2019, Victor Collet consacra également un ouvrage aux bidonvilles de Nanterre, qui s'attachait à les resituer dans une histoire sociale de l'immigration, mais également des mobilisations politiques³⁴. Ainsi, les bidonvilles des « Trente Glorieuses » constituent un objet historique très récent, mais sur lesquels des travaux tant historiques que sociologiques ont déjà apporté de nombreux éléments d'analyse.

De cette historiographie, nous pouvons tirer plusieurs observations. En premier lieu, le bidonville a jusqu'à présent principalement été étudié dans le cadre d'une histoire des politiques urbaines, et de la trajectoire résidentielle conduisant les familles immigrées à passer « du bidonville à la cité », selon la formule consacrée. Or, ce prisme de lecture pose un double problème. Premier problème, il revient à reconduire tacitement la vision que les acteurs administratifs de l'époque avaient du phénomène, comme relevant d'un problème purement urbanistique, lequel appelait une campagne de résorption et un relogement des habitants. En adoptant la perspective des acteurs administratif, le chercheur court un risque double: celui de la reconduire sans la soumettre à la critique et ainsi de la naturaliser, et celui de produire une lecture téléologique de l'histoire des bidonvilles, en partant de la nécessité de leur résorption pour expliquer leur histoire à l'aune de leur fin³⁵.

Second problème, cette perspective centrée sur la disparition des bidonvilles et la mise en place des politiques urbaines entraîne une prise en compte beaucoup plus marginale des autres acteurs (habitants, bénévoles, militants, voisins...), mais aussi des autres dimensions du phénomène, notamment les questions sociales et politiques que les bidonville ont pu soulever au présent de leur existence, et qui n'étaient pas réductibles à la question de leur disparition. Par ailleurs, l'historiographie existante sur les bidonvilles métropolitains présente un problème de déséquilibre dans le traitement des différents bidonvilles, au profit des bidonvilles les plus célèbres (Nanterre en tête, Champigny et Saint-Denis ensuite), qui double le problème de la sur-représentation de la préfecture de police de Paris dans l'histoire de la guerre d'Algérie en métropole: tous ces bidonvilles étaient en effet situés dans son rayon d'action.

la date de création du SAT (Service d'Assistance Technique, voir *infra* Ch. 1), qu'il plaçait en 1964 au lieu de 1958. Gastaut, Yvan « Les bidonvilles, lieux d'exclusion et de marginalité en France durant les Trente Glorieuses », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 69 | 2004, mis en ligne le 10 mai 2006

32 Cohen, Muriel, *Des familles invisibles...* Op. Cit. David, Cédric, *Logement social des immigrants et politique municipale en banlieue ouvrière (Saint-Denis, 1944-1995)*, *Histoire d'une improbable citoyenneté urbaine*, thèse soutenue à l'Université Paris Nanterre, 2016

33 Blanc-Chaléard, Marie-Claude, *En finir avec les Bidonvilles...* Op. Cit

34 Collet, Victor, *Nanterre, du bidonville à la cité*, Agone, Marseille, 2019

35 Le fait que les bidonvilles métropolitains étaient voués à disparaître est en effet constamment traité par l'historiographie comme une évidence ne méritant même pas d'être soulevée. Pourtant, beaucoup d'autres pays (notamment l'Algérie, le Maroc, mais aussi des pays d'Amérique latine comme le Venezuela) ont adopté des solutions tout à fait différentes pour répondre à l'apparition des bidonvilles, *barrios* et autres quartiers auto-construits. Le choix de l'administration française de privilégier leur résorption et le relogement des habitants, s'il peut nous paraître évident, doit néanmoins être interrogé, afin d'en expliciter la logique et les raisons.

L'objectif du présent travail est donc d'apporter un positionnement nouveau par rapport à l'historiographie existante, d'abord en comblant un vide historiographique sur l'histoire des bidonvilles de la région parisienne hors de la préfecture de la Seine, mais surtout en proposant d'écrire une histoire des bidonvilles qui ne soit pas une simple histoire de leur disparition. Mon but est, à partir d'une étude de cas précise, de restituer les bidonvilles observés dans leur contexte social et politique, en prenant en compte l'ensemble des points de vue et capacité d'initiative des différents acteurs présents, pour comprendre comment ces espaces ont pu être l'enjeu de conflits et de mobilisations politiques. Cette méthode doit permettre de dépasser la lecture téléologique précédemment mentionnée, mais également d'interroger le passage entre moment colonial et moment post-colonial dans le contrôle des immigrés (post) coloniaux en métropole, puisque notre périodisation enjambe la fin de la guerre d'Algérie. Pour parvenir à remplir ces objectifs de recherche, il a été nécessaire d'établir un corpus de sources diversifié, et de mobiliser plusieurs outils méthodologiques pour exploiter les informations récoltées.

Présentation des sources et du cadre méthodologique

Nous avons commencé notre recherche d'archives au sein de centres d'archives publiques, ce qui explique que notre corpus premier, aussi bien en termes chronologiques que quantitatifs, soit composé d'archives administratives publiques, provenant des différentes administrations en charge de la question des bidonvilles au niveau local, à savoir les municipalités et les préfectures. L'essentiel de ce corpus administratif a été composé à partir des archives municipales des villes d'Argenteuil (AMA), Saint-Denis (AMSD), La Courneuve (AMLC) et plus marginalement Gennevilliers (AMG), ainsi que des archives départementales de Seine-Saint-Denis (AD 93), des Yvelines (AD 78) et dans une moindre mesure, du Val-d'Oise (AD 95). Les documents conservés par ces différents centres d'archives varient aussi bien en quantité qu'en diversité documentaire, cependant, nous y avons retrouvé trois principaux producteurs d'archives publiques: les services municipaux, les services préfectoraux, ainsi que les différents services de police (renseignements généraux, police urbaine, direction départementale de la Sûreté, plus rarement gendarmerie ou services du SAT³⁶).

En ce qui concerne les archives municipales et celles émanant des cabinets des préfectures, les fonds conservés sont marqués par la prédominance de certains types de documents. En premier lieu, nous avons trouvé dans ces archives d'abondantes correspondances entre les différentes administrations (municipalités, préfectures, ministères de l'Intérieur, du Travail et de la Reconstruction, mais aussi des associations comme la Sonacotral ou ATD Quart-Monde). Plus rarement, les correspondances conservées ont impliqué des particuliers, des groupements d'habitants, des bénévoles ou des journalistes. Mêlé à ces correspondances, se dégage un second corpus documentaire, composé de productions administratives à usage interne: rapports, notes, compte-rendus de réunions ou d'enquêtes, productions de statistiques diverses, qui témoignent de la façon dont les administrations productrices ont envisagé et pensé la question des bidonvilles dans leur fonctionnement ordinaire.

Aux archives municipales d'Argenteuil, nous avons également trouvé quelques dossiers d'urbanismes portant sur les projets de foyers envisagés par la municipalité, afin de reloger les

36 SAT-FMA, pour Service d'Assistance Technique aux Français Musulmans d'Algérie. Service créé par la préfecture de police de Paris en 1958 pour coordonner la répression des indépendantistes algériens, voir *infra* Chapitre 2 p. 82

populations vivant en bidonville, et se trouvant souvent directement sur des zones qualifiées de « bidonvilles »³⁷. Enfin, les archives municipales de La Courneuve et de Saint-Denis, se sont révélées riches en archives produites par les associations présentes dans les bidonvilles de la commune, au premier chef desquelles se trouve ATD Quart-Monde, mais également différentes structures créées et animées par les habitants eux-mêmes³⁸. La correspondance entre habitants des bidonvilles, associations et services municipaux, a également laissé de nombreuses traces dans ces deux centres d'archives, mais est totalement absente dans les archives municipales d'Argenteuil et de Gennevilliers. Nous aurons à interroger ce que cette disparité dans les archives dit de ces différents terrains.

Un second corpus d'archives publiques est constitué par la production documentaire des institutions en charge du contrôle des populations résidant dans les bidonvilles, à savoir les services de police, et très marginalement de gendarmerie pour le cas d'Argenteuil. Les fonds des services de police présents sur la commune ont pu être trouvés aux archives départementales des Yvelines pour la période de la guerre d'Algérie (nous avons pour l'essentiel employé les archives de la 2^e section des renseignements généraux de Seine-et-Oise, basée à Argenteuil³⁹), ainsi qu'aux archives du Val-d'Oise⁴⁰. Ces sources policières ont plus tard été complétées par quelques cartons des fonds du Service des Affaires Musulmanes et de l'Action Sociale (SAMAS, dépendant du ministère de l'Intérieur), conservés aux Archives Nationales⁴¹. J'y ai notamment trouvé une correspondance entre le ministre et le préfet de Seine-et-Oise, plusieurs rapports de police avec des photographies du bidonville d'Argenteuil, ainsi que des recensements et enquêtes nationales sur les bidonvilles, datant des années 1966 et 1967.

Nous avons complété ce corpus d'archives administratives en allant rechercher des documents émis par d'autres types d'acteurs, afin d'enrichir les angles d'analyses permis par notre corpus de sources. En premier lieu, nous nous sommes appuyés sur d'importants fonds de presse, glanés pour partie dans les revues de presse conservées par les différentes archives municipales, et plus systématiquement constitués à partir des dossiers de presse thématiques disponibles à la bibliothèque de Sciences Po Paris⁴². Ces fonds de presse nationale ont été complétés aux archives municipales d'Argenteuil par une exploitation ciblée des fonds de *la Renaissance de Seine-et-Oise*, journal départemental du Parti communiste de Seine-et-Oise. Par ailleurs, nous avons mobilisé un corpus d'archives filmique mêlant types de films: archives télévisuelles du catalogue en ligne de l'INA, archives filmiques du PCF consultables sur le site de l'association ciné-archives, film documentaires de cinéastes indépendants⁴³. Ce corpus audiovisuel est également enrichi par différentes collections de photographies, certaines consultables en ligne, comme le riche fond du photographe Eli Kagan géré par la Contemporaine de Nanterre⁴⁴, ou les photographies aériennes des

37 Nous serons amené plus loin dans notre développement à détailler la façon dont l'emploi de ce mot par les administrations publiques a grandement évolué au cours de la période, en fonction notamment de considérations stratégiques et politiques. Voir *infra* Chapitre 6 p. 172

38 Comme par exemple l'association « science et services » animée par les habitants du bidonville de La Campa, AMLC, 2D194

39 AD 78, fonds du cabinet du préfet (série 1W), et fond de police générale (série 300W)

40 Rapports bi-annuels du commissariat central d'Argenteuil, 1962, AD 95, 1797W1

41 AN, fonds du SAMAS, ministère de l'Intérieur, F1a5120, F1a5116

42 BIB SPP « Taudis, bidonvilles, habitat insalubre en France de 1945 à 2004 : dossier de presse », T. 1 et 2; « les Maghrébins en France de 1946 à 1962: dossier de presse », T.1

43 Voir la section « Sources vidéographiques » dans les Sources du mémoire

44 Voir la section « Sources photographiques » dans les Sources du mémoire

services de l'IGN⁴⁵. D'autres ont été trouvées dans des centres d'archives⁴⁶, parfois après une demande de dérogation⁴⁷.

En prenant garde de ne pas fétichiser le pouvoir de dévoilement des images photographiques, ces documents figuratifs nous ont été précieux pour saisir notre terrain d'étude historique dans sa dimension matérielle concrète, mettant des images, des espaces, et parfois des visages, sur des noms de lieux ou des évènements qui seraient sans cela demeurés dans l'imprécision des archives administratives. Enfin, notre corpus a été complété par une recherche de témoignages de témoins historiques aux statuts différents, aussi bien ancien.nes habitant.es qu'ancien.nes militant.es ayant côtoyés ou vécus dans les bidonvilles d'Argenteuil. Nous nous sommes appuyés sur un certain nombre de mémoires et romans autobiographiques publiés directement par certain.es témoins historiques⁴⁸, plus riche sur les bidonvilles de Nanterre qu'ailleurs, ainsi que sur une campagne d'entretiens auprès d'anciens immigrés algériens de la région d'El Oued, réalisé entre 2008 et 2013 et conservés par la Contemporaine de Nanterre. Par ailleurs, nous avons mené lors de notre année de M2, une campagne d'enquête auprès de différentes associations et groupes d'habitants d'Argenteuil (notamment le Comité Palestine et l'antenne locale de l'ATMF), ce qui nous a permis de réaliser quelques entretiens d'anciens témoins historiques, et de visiter les lieux des bidonvilles avec certains d'entre eux⁴⁹.

Pour comprendre la logique de construction de notre corpus, il est nécessaire de revenir brièvement sur les étapes de sa constitution. Au cours de ma première année de master, j'avais plutôt concentré mes recherches sur les bidonvilles de Saint-Denis et La Courneuve, d'où la présence d'importants fonds issus des archives municipales de ces deux villes, et des AD 93, qui seront finalement assez peu mobilisés dans une étude qui s'est progressivement recentrée sur le cas d'Argenteuil. C'est au début de mon année de M2 que s'est opéré ce changement d'approche, ce qui signifie que la presque intégralité des archives principalement mobilisées dans ce travail ont été découvertes et traitées lors de cette seconde année. Si mon corpus primaire se compose d'archives publiques émanant d'acteurs administratifs, ma recherche a été marquée par ma volonté de constituer un corpus le plus diversifié possible, tant du point de vue du type de documents que de l'identité des producteurs.

En effet, j'ai cherché à produire une histoire sociale et politique de mon objet, c'est-à-dire une histoire attachée à prendre en compte l'ensemble des acteurs.ices présent.es dans un champ donné, ceci dans le but de mettre en lumière les rapports de force et les échanges constitutifs de celui-ci⁵⁰. Une telle histoire ne peut être écrite en se contentant des documents émanant des acteurs en position hégémonique au sein du champ, à savoir dans notre cas de figure, les acteurs administratifs opérant pour le compte d'un service municipal, préfectoral, policier ou ministériel. Bien que ces acteurs aient produit (du fait même de leur appartenance à des administrations

45 *Idem*

46 Comme le fond « bidonvilles » des AMA, quelques photographies d'une opération de résorption aux AMLC, et le fond déjà mentionné trouvé aux AN.

47 Fond Walter Weiss, AD 93

48 Voir la section « Sources imprimées » dans les Sources du mémoire

49 Voir la section « Sources orales » dans les Sources du mémoire, et la reproduction des entretiens en Annexes.

50 Sur le concept de « champ » comme « système de relation entre des positions » et son utilité en sciences humaines, je me suis inspiré des travaux de BOURDIEU, voir *infra* « Problématisation, axes de la recherche et plan »

puissamment organisées) la plus importante quantité de ressources historiques, leurs points de vue, intérêts et récits n'épuisent absolument pas tout ce qu'il y a à dire et comprendre de notre objet. Ils ne peuvent nous dévoiler que ce qui était perceptible depuis leur position dans le champ, et ce faisant, ils masquent autant d'informations qu'ils en révèlent⁵¹.

La diversification de notre corpus de sources a donc répondu à un double objectif. Premièrement, favoriser la production d'une « histoire à parts égales »⁵² de l'histoire des bidonvilles en France, laquelle ne se bornerait pas à reproduire les préoccupations des administrations, mais engloberait autant que possible les positions de tous les acteurs historiques. Secondement, produire une histoire plus riche et complète de notre objet, en faisant dialoguer les différents types de sources lorsque celles-ci discutent d'un même évènement, ou en les faisant parler alternativement, suivant les sujets que celles-ci abordent ou taisent. Il faut cependant souligner que la recherche de sources provenant d'acteurs non-administratifs s'est avérée beaucoup plus difficile dans le cas d'Argenteuil que dans ceux de La Courneuve ou Saint-Denis, du fait notamment d'une absence totale de militants ou de bénévoles au sein des bidonvilles de la commune, qui n'ont donc pas pu produire d'archives ou participer au dialogue entre la municipalité et les habitants, comme cela a pu être le cas ailleurs⁵³. Pour pallier à ce problème, j'ai donc dû recourir à deux chemins détournés. Premièrement, je m'autoriserai à faire appel à des témoignages d'acteur.ices ayant connus d'autres bidonvilles, afin d'émettre des hypothèses permettant d'éclairer le cas d'Argenteuil, en rapport avec ce que les archives disent de ce terrain précis. Secondement, ma collecte d'entretiens permettra de combler une partie du vide laissé par les archives sur certains pans de l'histoire des bidonvilles d'Argenteuil, notamment concernant la vie ordinaire ou l'organisation politique des habitants, et ceci même si ma campagne de collecte n'a pas permis, faute de temps, de déboucher sur autant d'entretiens que je l'aurais souhaité⁵⁴.

La diversité de mon corpus documentaire, mais également l'ampleur des problématiques que l'histoire des bidonvilles d'Argenteuil permet de déplier (histoire de la décolonisation, de l'immigration, des politiques urbaines, du maintien de l'ordre, des mobilisations subalternes, du communisme municipal, des discriminations...), nécessitera de mobiliser des méthodes et outils conceptuels provenant de différentes disciplines et courants historiographiques. D'une manière générale, ma démarche a été grandement influencée par les travaux issus du courant de l'histoire comparée et des *subaltern studies*, pour ce qui est de la volonté de croiser les archives produites par des acteurs provenant de groupes sociaux distincts, et l'attention à prêter aux niveaux de discours et de réalité sociale que différents types d'acteurs étaient ou non à même de prendre en compte⁵⁵. Les travaux du courant de la micro-histoire m'ont également été précieux, tant pour interroger la relation entre contexte global et objet historique réduit⁵⁶, que pour comprendre comment analyser des mécanismes sociaux et des conflits locaux⁵⁷. D'une manière plus spécifique, j'ai été amené à

51 Scott, James C., *La domination et les arts de la résistance, Fragments du discours subalterne*, 1992

52 Selon la formulation de Romain Bertrand, *L'Histoire à parts égales... Op. Cit*

53 Notamment au bidonville de la Courneuve, où l'association ATD Quart-Monde implante dès la formation de celui-ci en 1961 une antenne sociale permanente.

54 J'ai été en mesure de produire trois entretiens avec deux Argenteuillais ayant côtoyé les bidonvilles sans y avoir eux même vécu. Les différentes pistes empruntées pour solliciter d'ancien.nes habitant.es n'ont malheureusement pas abouti.

55 Bertrand, Romain, *L'Histoire à parts égales... Op. Cit*. Scott, James C., *La domination... Op. Cit*

56 Ginzburg, Carlo, *Les batailles nocturnes, Sorcellerie et rituels agraires au XVIe et XVIIe siècle*, 1966. Ginzburg, Carlo, et Poni, Carlo. « La micro-histoire », *Le Débat*, vol. 17, no. 10, 1981, pp. 133-136.

57 Levi, Giovanni, *Le pouvoir au village, Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIIe siècle*, 1985

mobiliser des outils méthodologiques particuliers pour traiter certains types de sources. Cela a ainsi été le cas pour certains fonds des renseignements généraux que j'ai constitué en base de donnée, me permettant d'effectuer un traitement quantitatif des informations qui servit également de support à un travail de production de cartes (SIG). Par ailleurs, l'utilisation de sources orales, et la conduite de plusieurs entretiens avec des témoins historiques nécessita de faire appel aux travaux de sociologues qui s'étaient prêtés à des exercices similaires⁵⁸.

Problématisation, axes de la recherche et plan

Ainsi, notre étude des bidonvilles argenteuillais permettra de contribuer à la discussion sur des enjeux historiographiques transversaux, que nous serons amenés à aborder grâce à notre étude de cas. D'une part, nous verrons comment s'est effectué la répression des immigrés coloniaux pendant la guerre d'Algérie, en dehors du contexte de la préfecture de police de Paris. En poursuivant notre étude au-delà de la fin du conflit, nous aurons également à interroger ce que signifia en pratique le passage de la situation coloniale à la situation postcoloniale, pour ce qui était de l'encadrement des populations issues de l'ex-empire présentes en métropoles. Sur le versant de l'histoire urbaine, notre terrain permettra de suivre la transformation des villes de la banlieue parisienne pendant les « Trente Glorieuses », et notamment la manière dont les immigrés furent intégrés dans ces villes en pleine transformation. La question du rôle joué par les politiques publiques dans la production des discriminations structurelles, et notamment du racisme, sera discutée à partir de la question des politiques du relogement des habitants des bidonvilles. Enfin, notre travail permettra également de contribuer à une réflexion plus générale sur la question des mobilisations politiques des groupes sociaux subalternes, et sur le recours à la violence politique.

Nous pouvons résumer ces interrogations multiples dans une formulation qui permettra de les unifier dans le fil d'un même développement: nous nous attacherons à comprendre *en quoi les bidonvilles d'Argenteuil ont-ils fait l'objet, entre guerre d'Algérie et années 68, d'un dispositif de contrôle différentiel, et comment ceux-ci ont-ils été constitués en champs de forces où différents types d'acteurs se sont affrontés pour imposer, négocier ou refuser les termes du « problème des bidonvilles »?* Dans cette problématique, nous retrouvons les deux principales dimensions de notre étude: d'une part, la question du maintien de l'ordre et des politiques publiques; d'autre part, une étude plus subalterniste et sociale des conflits et rapports de force ayant marqué leur existence au niveau local.

Je serai amené à réemployer plusieurs outils conceptuels que j'aimerais présentement définir. Par *dispositif de contrôle*, j'entends un appareil administratif d'État conçu pour encadrer une population donnée, collecter de la connaissance à son endroit, la surveiller et en réprimer les manifestations jugées nuisibles. Ce dispositif s'appuie donc sur des services chargés de la répression et la surveillance (police, renseignement généraux, armée), mais également sur d'autres plutôt proches de ce que Michel Foucault pourrait qualifier d'une fonction *biopolitique*: services sociaux, médicaux, urbanistiques qui créent les conditions de possibilité d'existence de la population en question⁵⁹. Ce dispositif de contrôle peut être qualifié de *différentiel*, dans la mesure où il est conçu pour encadrer un groupe social spécifique, qu'il vient donc découper et *différencier*

58 Sayad, Abdelmalek, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, Paris, 1999.
Maslet, Olivier, *La gauche et les cités... Op. Cit*

au sein de l'ensemble de la population. Un dispositif est différentiel lorsqu'il manifeste, organise ou construit la différenciation d'un groupe social par rapport au reste de la population, le désignant ainsi comme spécifique. Nous aurons donc à interroger la manière dont la différence sociale peut être construite par les politiques publiques, lorsqu'elles organisent un contrôle spécifique de certains groupes.

J'emploierai le concept de *champ de force*, inspiré de la théorie des champs de Bourdieu, dans laquelle le « champ » est compris comme une sphère sociale autonome, où des acteurs s'affrontent pour la distribution des positions les plus avantageuses, et pour la capacité à définir les « règles » du champ⁶⁰. Dans l'usage qui en sera fait ici, le concept de « champ de force » qualifiera l'espace de conflictualité politique créé par la constitution d'un problème commun, réunissant des acteurs pouvant provenir de sphères sociales distinctes, avec des intérêts divergents, s'affrontant sur la solution à apporter à ce problème, et sur les termes mêmes de celui-ci (les « règles du jeu » selon Bourdieu). Ce concept permettra d'interroger la manière dont les bidonvilles d'Argenteuil ont pu se trouver placés au cœur de conflits d'intérêts, qui ont à certains moments débouché sur de véritables crises politiques mêlant des acteurs de statuts sociaux très différents.

Nous retracerons l'histoire des bidonvilles argenteuillais en distinguant trois grands moments. Dans une première partie, nous nous pencherons sur le développement et la résorption du premier grand bidonville d'Argenteuil, celui du Château Mirabeau (1953-1959). Nous détaillerons les processus ayant mené à son rapide développement (ch. 1), et expliquerons comment et pourquoi celui-ci se retrouva à partir de l'année 1957 au centre du conflit opposant les partis indépendantistes algériens et la police sur Argenteuil (ch. 2). Enfin, nous verrons comment la constitution du bidonville du Château Mirabeau en champ de force transforma ce bidonville en défi pour l'action policière, et précipita sa résorption complète dès la fin de l'année 1958 (ch. 3).

Dans une seconde partie, nous tenterons d'expliquer pourquoi, alors que la disparition du bidonville du Château Mirabeau ne signa pas la fin des bidonvilles argenteuillais, ces derniers cessèrent d'intéresser les pouvoirs publics pendant près d'une décennie (1959-1967). Nous montrerons que la résorption du bidonville du Château Mirabeau constitua une sortie en trompe-l'œil du problème des bidonvilles sur Argenteuil, entraînant de profondes conséquences sur l'évolution de la situation résidentielle des Argenteuillais d'origine maghrébine (ch. 4). Cette partie permettra également d'interroger la manière dont la fin de la guerre d'Algérie influença la surveillance des habitants des bidonvilles, et comment ceux-ci continuèrent d'être des lieux de conflictualités en contexte post-colonial (ch. 5).

Dans une troisième partie, nous verrons comment les bidonvilles de la plaine d'Argenteuil furent placés au cœur d'un nouveau champ d'oppositions politique, dans un contexte national de lutte contre les bidonvilles et d'interrogation sur la place des immigrés en France (1967-1973). Après leur « redécouverte » par les pouvoirs publics du fait de l'avancée des travaux d'aménagement de la ZUP d'Argenteuil (ch. 6), les bidonvilles du quartier de la Fosse-aux-Loups

59 Foucault, Michel, *Sécurité, Territoire, Population ; cours au Collège de France, 1977-1978*, Seuil Gallimard, Paris 2009 ; *Naissance de la Biopolitique ; cours au Collège de France, 1978-1979*, Seuil Gallimard, Paris, 2009

60 Bourdieu, Pierre, « Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975. Introduction de Patrick Champagne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 200, no. 5, 2013, pp. 4-37.

furent placés au centre d'un affrontement opposant la municipalité communiste et les militants de la Gauche prolétarienne, qui s'opposaient à l'expulsion des habitants (ch. 7). Cette deuxième crise des bidonvilles argenteuillais fut résolue par la disparition finale des bidonvilles et le relogement de leurs habitants au cours de la décennie 1970, dans un contexte d'inquiétudes croissantes quant à la capacité des immigrés à s'intégrer à la société urbaine française (ch. 8).

Table des matières

Introduction.....	9
Chapitre 1: l'apparition du Château Mirabeau pendant la première moitié de la guerre d'Algérie (1953-1957).....	27
Le contexte national et local de l'apparition des bidonvilles.....	27
<i>Le bidonville, nouvelle figure du problème mal-logement dans la France de l'après-guerre.....</i>	<i>27</i>
<i>Argenteuil à l'entrée des années 1950.....</i>	<i>31</i>
L'apparition du premier bidonville d'Argenteuil.....	35
<i>Comment naît un bidonville.....</i>	<i>35</i>
<i>Vivre en bidonville à Argenteuil pendant les premières années de la guerre d'Algérie.....</i>	<i>41</i>
Le bidonville du Château Mirabeau, entre « problème nord-africain » et question urbanistique secondaire.....	46
<i>La formation d'appareils administratifs différentiels pour les Algériens de Seine-et-Oise.....</i>	<i>47</i>
<i>La timide avancée des pouvoirs publics sur les projets de relogement.....</i>	<i>49</i>
Chapitre 2: le Château Mirabeau en guerre d'Algérie, terrain d'affrontement et enjeu stratégique (1957-1959).....	55
Reconstituer la conflictualité politique à Argenteuil à partir des synthèses quotidiennes des renseignements généraux.....	55
<i>Présentation du corpus de source et de la méthode.....</i>	<i>55</i>
<i>Le contexte politique argenteuillais, au regard des observations de la 2^e section des RG de Seine-et-Oise.....</i>	<i>57</i>
<i>Sphères politiques, sociales, et résidentielles à Argenteuil.....</i>	<i>61</i>
Les temps et les lieux de la lutte indépendantiste algérienne à Argenteuil.....	66
<i>L'année terrible d'Argenteuil, ou la guerre interne du mouvement indépendantiste algérien (1957-1958).....</i>	<i>67</i>
<i>Où s'affronte-t-on, comment et pourquoi? Cartographier la violence politique à Argenteuil.....</i>	<i>70</i>
Le bidonville du Château Mirabeau, épicerie des violences.....	74
<i>Le bidonville, champ de force entre indépendantistes.....</i>	<i>74</i>
<i>Pourquoi le bidonville? Des guérilleros avec des fusils.....</i>	<i>78</i>
<i>Un défi posé à l'action policière.....</i>	<i>80</i>
Chapitre 3: faire disparaître la « lèpre du bidonville », en finir avec le Château Mirabeau (1957-1959).....	85
Le gain en visibilité d'une configuration locale du « problème des bidonvilles ».....	85
<i>Croissance du bidonville, croissance de l'inquiétude.....</i>	<i>85</i>
<i>Raidissement municipal et tentations xénophobes.....</i>	<i>90</i>
L'accélération du processus de résorption comme réponse publique privilégiée.....	91
<i>Les lentes avancées sur la construction de foyers de travailleurs.....</i>	<i>92</i>
<i>En attendant la résorption, le maintien d'une politique d'abandon surveillé.....</i>	<i>96</i>
Raser le Château Mirabeau, disloquer un champ politique subalterne.....	100
<i>Les opérations de résorption, une démonstration de force policière.....</i>	<i>100</i>
<i>Pourquoi en finir avec le Château Mirabeau?.....</i>	<i>105</i>
Chapitre 4: de la non-disparition des bidonvilles argenteuillais (1959-1967).....	111
fin du Château Mirabeau, fin des bidonvilles?.....	111

<i>Resituer le Château Mirabeau dans l'ensemble du mal-logement immigré</i>	112
<i>L'indifférence administrative face aux bidonvilles de familles</i>	115
La multiplication des micro-bidonvilles au sortir de la guerre d'Algérie.....	118
<i>Contexte social et migratoire d'Argenteuil au sortir de la guerre d'Algérie</i>	118
<i>La prolifération des micro-bidonvilles dans les années de l'après guerre d'Algérie</i>	120
L'immigration aux marges de la cité.....	124
<i>L'immigration, population liminale de la ville: éloignement géographique et indifférence publique</i>	124
<i>L'immigration au ban de la vie civique et résidentielle urbaine</i>	128
Chapitre 5: conflictualités et encadrement ordinaire des bidonvilles, de la situation coloniale à la situation post-coloniale (1959-1967).....	133
Restructuration policière et maintien de l'ordre ordinaire dans les bidonvilles d'Argenteuil, au temps des décolonisations.....	133
<i>La fin de la guerre d'Algérie, ou la décolonisation manquée de la police de Seine-et-Oise</i>	134
<i>Extinction des sources, extinction des feux?</i>	138
<i>Les foyers, exemple d'une institution disciplinaire transcoloniale</i>	142
Continuer à vivre dans les bidonvilles d'Argenteuil.....	145
<i>Vie et conflictualité ordinaire dans les bidonvilles des Trente Glorieuses</i>	145
<i>Les subalternes peuvent-elles parler?</i>	151
L'invisibilité d'un problème persistant ?.....	155
<i>Apparition d'un problème national, disparition d'un problème local</i>	156
<i>La longue absence des acteurs associatifs autour des bidonvilles d'Argenteuil</i>	158
Chapitre 6: la redécouverte du « problème des bidonvilles » à Argenteuil (1967-1969).....	163
Plans d'urbanisme, ZUP et redécouverte des bidonvilles.....	163
<i>La mise en chantier d'Argenteuil</i>	163
<i>Avancées de la ZUP et redécouverte des bidonvilles</i>	165
<i>Au-delà des bidonvilles, la constance du mal-logement immigré</i>	167
Remobilisation et redéfinition de la catégorie de « bidonville ».....	172
<i>L'évolution d'une catégorie administrative : le « bidonville », un mot fourre-tout?</i>	172
<i>La redécouverte des « bidonvilles », une stratégie municipale</i>	176
La construction d'un parc immobilier différentiel pour les habitants des bidonvilles.....	178
<i>La reprise des constructions de foyers de travailleurs</i>	178
<i>Quel relogement pour les familles?</i>	181
Chapitre 7: la « bataille des bidonvilles d'Argenteuil » (1968-1970).....	185
Mai 68 depuis la banlieue: nouvelle gauche et travailleurs immigrés.....	186
<i>Provincialiser Paris: mai 68 hors-les-murs</i>	186
<i>Trouble dans la banlieue rouge</i>	190
Argenteuil, espace pionnier des campagnes anti-expulsion.....	193
<i>Le bât blesse</i>	193
<i>« Bidonville vaincra »</i>	197
La faucille, le marteau, et la barre de fer.....	203
<i>« Fils à papa du 16^e » contre « révisos du P«C»F »</i>	203
<i>Les étals volent</i>	207
<i>Pourquoi les bidonvilles? « Des guérilleros sans fusils »</i>	210
Chapitre 8: Tourner la page des bidonvilles, résoudre la question immigrée? (1969-1973).....	215
Quelle sortie de crise pour les bidonvilles argenteuillais?.....	215
<i>Briser le « tabou » des bastions communistes</i>	215

<i>La parole des subalternes, nouvelle ressource symbolique</i>	217
<i>La municipalité contre-attaque</i>	220
En finir avec les bidonvilles d'Argenteuil.....	222
<i>La longue résorption des bidonvilles argenteuillais</i>	223
<i>Expulser, reloger?</i>	226
D'un paradigme à l'autre: la reformulation du problème de l'immigration une fois le « problème des bidonvilles » clos.....	231
<i>L'immigration, toujours aux marges de la cité</i>	232
<i>Fin des bidonvilles, naissance des « ghettos »</i>	234
<i>Construire les immigrés comme cause du racisme</i>	237
Conclusion.....	241
Annexes.....	247
Liste des abréviations.....	248
Chronologie indicative.....	249
Tableaux de résultats de la base de donnée.....	251
Tribune des habitants du bidonville d'Argenteuil, publiée par <i>Les Cahiers de Mai</i> , n° 15, 15 octobre 1969.....	254
Tribune des Algériens de la rue des Fauvettes, publiée par <i>La Renaissance du Val-d'Oise</i> , n° 137, 30 août 1969.....	255
Bibliographie.....	256
Sources.....	262

Chapitre 1: l'apparition du Château Mirabeau pendant la première moitié de la guerre d'Algérie (1953-1957)

*Ils ont appris à faire pousser la menthe dans leurs chemises
À planter le liseron autour de leurs tentes, se sont habitués
À garder le lilas dans leurs chansons et dans les bacs de leurs morts*
Mahmoud Darwich, *Et la terre se transmet comme la langue*, 1989

Au commencement des bidonvilles argenteuillais, se trouvent les ruines d'un vieux château qui, dit-on, aurait appartenu à des proches de Mirabeau. C'est sur le terrain bordant ces ruines que des immigrés maghrébins édifièrent les premières baraques du futur « bidonville du Château Mirabeau », dans le courant des années 1952-1953. En l'espace de quelques années, ce bidonville crût jusqu'à dépasser les 2000 habitants, en faisant alors l'un des plus grands bidonvilles de France métropolitaine. Afin de comprendre ce qui poussa un nombre si important de travailleurs immigrés à choisir une pareille solution de logement, attachons-nous à restituer le contexte national et local dans lequel le bidonville du Château Mirabeau fut amené à se développer, pour mettre en avant les dynamiques sociales, économiques, politiques et administratives qui favorisèrent son installation. Demandons-nous également comment les autorités préfectorales et municipales répondirent à l'apparition de ce phénomène urbanistique nouveau.

Le contexte national et local de l'apparition des bidonvilles

Lorsque les premières baraques et roulottes s'installèrent sur le terrain vacant entourant les ruines du Château Mirabeau à Argenteuil, le terme de « bidonville » était encore un néologisme dont l'usage était peu répandu en métropole. Ce phénomène urbain nouveau tranchait avec les formes plus anciennes du mal-logement immigré, mais il est nécessaire de planter quelques éléments du contexte tant national que communal, pour comprendre comment et pourquoi il se développa si précocement à Argenteuil.

Le bidonville, nouvelle figure du problème mal-logement dans la France de l'après-guerre

Si le « problème des bidonvilles » gagna en France une visibilité publique à partir du début des années 1960, celui-ci prenait ses racines dans une crise plus ancienne du logement populaire urbain. Ceci était particulièrement vrai pour la région parisienne, qui continuait dans le premier XXe siècle d'absorber l'essentiel de la croissance de la population française, avec une migration provinciale représentant encore plus de 80% de la croissance démographique parisienne à la fin des années 1930⁶¹. Dans ce solde migratoire, la part des migrants non-nationaux restait minoritaire, mais crut néanmoins pour atteindre 20% de la croissance démographique de la région parisienne à la fin de l'entre-deux-guerres⁶². Or, cette croissance démographique s'effectuait dans un contexte de

61 Blanc-Chaléard, Marie-Claude, *En finir avec les Bidonvilles, intégration et politique du logement dans la France des Trente glorieuses*, Presses de la Sorbonne, Paris, 2016, voir bibliographie

62 *Ibid.*

sous-dotation chronique de l'espace parisien en logements, carence qui fut aggravée par un rythme de construction trop faible pour répondre au rythme de la croissance urbaine: là où l'Allemagne construisait 4 millions de logements entre 1918 et 1939, l'Angleterre 3,5 millions, la France n'en bâtissait que 1,5 millions dans le même temps⁶³. C'est donc un marché du logement déjà fragilisé que vint déstabiliser la Seconde Guerre Mondiale, dont les destructions dues aux bombardements touchèrent durement l'habitat et les infrastructures de la région parisienne.

Dans ce contexte, le mal-logement touchait les classes populaires sous différentes formes: hôtels meublés et garnis⁶⁴, mais aussi naissance de quartiers regroupant des communautés nationales autour d'un bâti mêlant pavillons de banlieue et habitations auto-construites. Les plus importants de ces rassemblements se produisirent à Saint-Denis, où l'on peut citer le quartier de la « petite Espagne » rassemblant près de 4000 immigrés espagnols, mais également les quartiers du Cornillons et du Franc-Moisin, présentant des constructions parfois assez proches de ce que l'on pourrait rétrospectivement qualifier de « micro-bidonvilles ». On constate donc, dans l'entre-deux-guerre, une dynamique de recentrement des communautés d'immigrés non-nationaux en dehors de Paris, dans des villes de banlieue où elles peuvent bénéficier d'une plus grande liberté d'installation, y compris dans le recours à l'auto-construction pour pallier la pénurie de logements. Cependant, Marie-Claude Blanc-Chaléard souligne qu'avant la période de l'après-guerre, la question des étrangers ne se superpose pas à une question urbaine, dans le sens où le mal-logement touche autant les centres urbains que les périphéries, les classes populaires françaises qu'étrangères, lesquelles se mélangent d'ailleurs largement, y compris au sein de quartiers décrits comme « italiens », « espagnols » ou « belges » : « *la problématique de l'immigration n'est pas formulée en termes de « ghetto » ni de « quartiers sensibles ».* Les territoires urbains fonctionnent plutôt au profit du « creuset français »⁶⁵.

Dans les années de l'après-guerre, les taudis de banlieue ainsi que les îlots insalubres des centre-villes continuèrent d'abriter une part importante de la population ouvrière et immigrée parisienne. La question du mal-logement immigré demeurait ainsi diluée dans la problématique plus large de l'insalubrité du bâti urbain, qui touchait une partie importante de la population française. Le nouveau phénomène urbain de la décennie 1950 France, et plus encore en région parisienne, était pourtant en cours de formation: il s'agissait du « bidonville », qui différait d'avec les implantations de quartiers communautaires immigrés précédemment cités, notamment par l'aspect extra-légal et extrêmement précaire de son installation.

La première apparition du terme dans un article de presse peut être trouvée dans un article intitulé « cour des miracles et « bidonvilles » nord-africains », paru dans le journal *le Figaro* le 18 octobre 1951⁶⁶. Dès le titre, l'association est immédiatement faite entre type d'habitat et type d'habitants: terme développé en Afrique du nord, le bidonville accueille nécessairement des Nord-africains. L'enquête présentée dans l'article s'intéresse au cas marseillais, et souligne l'épuisement

63 *Ibid*

64 Faure Alain, Lévy-Vroëlant Claire, *Une chambre en ville, hôtels meublés et garnis à Paris, 1860-1990*, Grâne, Créaphis, 2007

65 Blanc-Chaléard Marie-Claude, *En finir avec les bidonvilles*, *Op. Cit.*, p. 34

66 « Cour des Miracles et « bidonvilles » nord-africains », *le Figaro*, 18 octobre 1951, BIB SPP, FRA 46 (059): « Les Maghrébins en France de 1946 à 1962 : dossier de presse » 1946-1956

des recours traditionnels des immigrés en matière de logement, devant la croissance des migrations venant d'Algérie: « Depuis longtemps (...) les masures de la rue des Chapeliers ont fait leur plein (...). Alors le Nord-africain⁶⁷ gagne un de ces nouveaux « Bidonvilles » qui dressent, dans la banlieue marseillaise, leurs cabanes de planches, de vieux papiers goudronnés et de tôles rouillées ». Dans cet article, nous retrouvons ce déplacement du peuplement immigré partant du logement en centre-ville vers le logement de banlieue, ainsi que l'épuisement des possibilités de logement dans du bâti en dur, au profit de solutions d'auto-construction. Avec une certaine prescience, le journaliste prévient que « Si l'on n'agit pas maintenant, dans dix ans le nombre des arrivants d'Algérie aura doublé et les « Bidonvilles » se seront multipliés partout. »

Il faudra attendre 3 ans pour trouver la seconde mention du terme de « bidonville » dans un article de presse, cette fois-ci tiré du journal *le Monde*, daté du 24 novembre 1954: « près de la gare Montparnasse, un bidonville en réduction abrite cent Algériens oubliés »⁶⁸. L'objet de cet article était la formation d'un « embryon » de bidonville en plein Paris, en face du foyer nord-africain de la rue de Vaugirard. Si cet article ne juge pas nécessaire d'attribuer dès son titre l'adjectif de « nord-africain » au substantif « bidonville », l'identité ethnique de ses habitants n'en reste pas moins au cœur du propos de l'article, et ceci dès son ouverture: « il semble que les Algériens si nombreux aient trouvés au cœur d'un Paris médiéval la structure même d'une médina ». Étrange association entre la « médina », désignant par dérivation l'ensemble des quartiers arabes des villes du Maghreb, et le « Paris médiéval », dont l'architecture pluriséculaire se marierait à la perfection avec la « structure même » de ce bidonville algérien, comme pour mieux mettre en évidence l'aspect moyenâgeux et archaïque de ses habitants. Dans ce propos refait surface de manière discrète, l'idéologie raciste qui avait servi à justifier la colonisation du Maghreb au XIXe siècle, et le maintien de la présence française au long du XXe siècle, prétextant de l'infériorité des cultures arabo-berbères, jugées inaptes au progrès et contraintes de répéter continuellement les mêmes formes d'organisations sociales estimées primitives⁶⁹. Nous verrons que cette représentation des populations maghrébines a largement contribué à construire la grille de lecture élaborée par les administrations d'État pour encadrer et répondre au « problème des bidonvilles ».

Dans cet article, on peut retrouver les différents tropes qui marqueront pour longtemps la couverture médiatique dominante du phénomène des bidonvilles: misérabilisme mâtiné d'exotisme dans la description des lieux et des habitants, généralement décrits comme des « corps » malades ou épuisés, et insistant sur les détails et objets associés à la culture musulmane (tapis de prières,

67 Ce genre de désignation raciale, rassemblant un ensemble de peuples sous un exonyme afflubié d'une majuscule, est un héritage des théories raciales du XIXe siècle, qui associaient aux « ethnies » ou « races » certaines caractéristiques physiques, mais aussi psychologiques. Ces traits étaient pensés comme héréditaires et présents chez tous les membres d'une même « race », qui participaient tous d'un même « type » que l'on pouvait donc écrire au singulier. Bien évidemment, ces races étaient également classées suivant leur degré d'« évolution », c'est-à-dire de proximité avec la race blanche, jugée la meilleure. Au sujet du rôle joué par la IIIe République dans la diffusion du concept de race dans la société française, voir Reynaud-Paligot, Carole, *La République raciale, une histoire, 1860-1940*, Presses Universitaires de France, Paris, 2006

68 « Un bidonville en réduction abrite cent Algériens oubliés », *Le Monde*, 24 novembre 1954, BIB SPP FRA_461_42_T1_0112

69 Reynaud-Paligot, Carole, *La République raciale, Op. Cit.* Un terme aussi confusément employé que celui d'« idéologie raciste » mérite que je m'attarde à en préciser ma définition. J'entends par « idéologie raciste » un système de représentation des sociétés humaines réifiant les individus dans des appartenances ethniques pensées comme héréditaires (suivant un déterminisme biologique ou socio-culturel), et les associant à certaines qualités à partir desquelles elles seront hiérarchisées. Je pense qu'il est important de nommer les manifestations de cette idéologie, surtout dans ses formes les plus ordinaires.

tatouages, théières...). Accent mis sur l'impuissance et l'attentisme de ces populations, pris dans des engrenages sociaux qui les dépassent (« *ils durent et ils attendent* », nous dit l'article). Enfin, et ceci deviendra d'autant plus vrai avec l'ouverture du « second front » en métropole par le FLN à l'été 1958, le rappel plus ou moins inquiet des préoccupations policières en terme de surveillance de ces espaces potentiellement séditeux, alimentée par une immigration dont le nombre n'a cessé de tracasser. La conclusion de cet article de 1954 présente une formidable synthèse de ces trois aspects: « *C'est le groupe en tant que tel, ce petit bidonville (...), qui attire l'attention du commissariat spécial de la gare Montparnasse. Mais n'intéressent-ils que les policiers, ces Algériens aux visages ternes et émaciés, aux silhouettes osseuses, qui regardent du haut de leur butte la foule s'écouler le long du boulevard de Vaugirard, et qui attendent?* »

Avec l'intensification de l'immigration algérienne en métropole (estimée à 220 000 personnes en 1954)⁷⁰, et l'intensification de la guerre des deux côtés de la Méditerranée, l'image du bidonville va progressivement et durablement fusionner avec l'image d'une ville particulière: la commune de Nanterre. Si une présence algérienne et marocaine était déjà attestée dans l'entre-deux-guerre, celle-ci se développa à partir de 1947, et les premiers bidonvilles commencèrent à se développer dans le quartier du Petit Nanterre à partir des années 1952-54, soit à peu près au même moment que les bidonvilles mentionnés à Marseille et Paris dans les articles ci-dessus. Cependant, la croissance soutenue des bidonvilles de Nanterre, qui regroupèrent dès 1954 plus de 4300 habitants, eurent eu vite fait de capter l'attention des journalistes, d'autant que Nanterre devint par la suite un important enjeu dans la lutte engagée par la préfecture de police de Paris contre le FLN⁷¹. Ainsi, sur les 22 articles de presse antérieurs à 1962 que nous avons pu collecter sur le sujet des bidonvilles et de l'immigration algérienne en France, 12 mentionnent le cas de Nanterre, et 8 ne se concentrent que sur lui⁷². C'est plus que la somme de tous les articles portant sur d'autres bidonvilles sur la même période. Cette sur-représentation du cas de Nanterre dans les archives de presse est à l'image de l'attention que lui ont porté d'autres acteurs, notamment étatiques, policiers, associatifs, et qui a d'une certaine manière perduré dans les travaux des historiens et sociologues concernant le logement des Algériens dans la région parisienne.

Pourtant, comme nous allons le voir maintenant, l'implantation des bidonvilles de Nanterre était alors loin d'être un phénomène isolé. En effet, au moment où commence notre étude, le bidonville était certes un phénomène urbain très récent en France métropolitaine, mais celui-ci possédait déjà une certaine diffusion spatiale, notamment dans les agglomérations de Paris, Marseille et Lyon. Ce phénomène attirait cependant encore très peu l'attention des journalistes ou des pouvoirs publics, c'est pourquoi il est plus difficile d'en mesurer l'ampleur au début des années 1950, que pendant la décennie suivante. Il existe pourtant d'autres cas d'implantation précoce de grands bidonvilles dans les environs de Paris. Décentrons à présent notre regard vers une autre commune de la région parisienne, séparée de Nanterre par quelques kilomètres, et un pont sur la Seine.

70 Cohen, Muriel, *Des familles invisible, Politiques publiques et trajectoires résidentielles de l'immigration algérienne (1945-1985)*, Thèse de doctorat d'Histoire soutenue en 2013

71 House, Jim ; MacMaster, Neil, *Paris 1961, les Algériens, la terreur d'État et la mémoire*, Tallandier, Paris, 2008

72 Cette base de donnée comportant 184 articles a été élaborée à partir des dossiers de presse de la bibliothèque de Sciences Po Paris, ainsi que des revues de presse des AM de Saint-Denis et La Courneuve, et dans une moindre mesure, des coupures trouvées aux AD de Seine-Saint-Denis.

Argenteuil à l'entrée des années 1950

Au sortir de la Seconde guerre mondiale, Argenteuil constituait un important centre urbain de la couronne parisienne, et l'une des villes les plus peuplées de Seine-et-Oise⁷³. Malgré la part croissante de l'industrie dans l'économie communale, pendant les années 1950 une part importante du vaste territoire municipal se présentait encore sous la forme de champs ou d'espaces semi-ruraux, émaillés d'un lâche réseau de pavillons. Cette spécificité géographique, concernant toute la partie nord-ouest de la commune, aura son importance dans l'implantation d'habitats auto-construits au cours de la décennie suivante. Après 1945, Argenteuil était devenue un haut lieu d'implantations industrielles, orientée vers la métallurgie (les Câbles de Lyon, Electro-Câbles...), l'aéronautique (SNECMA, Dassault...) ainsi que l'automobile (Chausson et Poliet...).

La sociologie de la commune était à l'image de cette industrialisation, puisque le groupe des ouvriers était en forte expansion sur la période: en 1954, ce groupe représentait 55% des ménages de la ville⁷⁴. Ajoutons que la démographie de la commune était alors marquée par un très fort dynamisme: de 50 000 habitants au sortir de la guerre, la population communale passa à 63 316 au recensement de 1954, puis à 80 000 en 1962, soit une croissance de 60%⁷⁵. Cette croissance continue de la population argenteuillaise doit être mise en relation avec la crise du logement qui marquait alors la commune. Depuis l'entre-deux-guerres, le centre-ville était réputé pour l'insalubrité de son bâti, qui avait été reconverti avec plus ou moins de succès d'une fonction agricole vers une fonction de logement⁷⁶. En dehors du centre-ville, l'habitat pavillonnaire demeurait majoritaire, et était peu à même d'absorber une croissance soutenue de population⁷⁷.

Au niveau politique, Argenteuil était marquée par la précocité et la durabilité de l'ancrage du Parti Communiste. Au niveau électoral, cet ancrage se manifesta par l'élection en 1932 de Gabriel Péri comme député de la circonscription, puis de sa femme Mathilde Péri de 1945 à 1958, et plus encore par l'exercice ininterrompu de la magistrature de maire par le communiste Victor Dupouy, de sa première élection en 1935 à son départ en 1977 (exception faite de la période vichyste où il fut déchu de son mandat)⁷⁸. À l'importance de ces figures de notables communistes, il faut ajouter certains relais d'influence, comme le journal hebdomadaire de la section PCF de Seine-et-Oise *la Renaissance de Seine-et-Oise*, qui paraît à partir de 1945 avec un tirage avoisinant les 35 000 exemplaires tout au long des années 1950. Comme nous le verrons plus bas, les archives des Renseignements généraux⁷⁹ laissent également transparaître l'image d'une vie politique communale dominée par les manifestations organisées par le PCF, qu'il s'agisse de rassemblements, de

73 N'ayant pas pour objectif de produire une histoire d'Argenteuil, je me suis principalement appuyé sur des sources de seconde main et des travaux de chercheurs pour établir ces quelques pages de contexte, notamment le Chapitre 9 de la thèse d'Emmanuel Blanchard *Encadrer des "citoyens diminués". La police des Algériens en région parisienne (1944-1962)*, 2008, et l'ouvrage de Jean-Pierre Hoss, *Communes en banlieue, Argenteuil et Bezons*, 1969. Ces références ont été complétées par mes propres recherches en archive.

74 Christiane Provot (1966), *Évolution démographique et socio-professionnelle d'Argenteuil de 1936 à 1965*, DES de géographie, Paris, p. 110, Cité par Emmanuel Banchard, *Op. Cit.*, p.519

75 Rapport semestriel du commissariat d'Argenteuil, 30 juin 1962, AD 95 1797W1

76 Voir le dossier de photographies « bidonvilles » conservé aux AM d'Argenteuil, qui regroupe en fait surtout des photographies des bâtiments insalubres du centre-ville.

77 Plan général du territoire communal de 1955 conservé dans le classeur « plan » de la salle de lecture des AM d'Argenteuil, photographies de l'IGN citées dans les sources du mémoire.

78 <https://maitron.fr/spip.php?article111519>, notice DUPOUY Victor, Paul par Jean Maitron, Claude Pennetier, version mise en ligne le 24 novembre 2010, dernière modification le 22 janvier 2013

79 Synthèses quotidiennes des renseignements généraux, AD 78 300W41, 300W39

manifestations, ou d'activités culturelles comme des bals ou des projections de films. Enfin, ces mêmes archives témoignent d'une importante structuration syndicale parmi des ouvriers de l'industrie, avec une place prépondérante de la CGT dans les principaux centres industriels (notamment Dassault). Cette forte présence syndicale favorisait un climat combatif au sein des entreprises, avec des débrayages, tractages ou prises de paroles quasi-hebdomadaires, ces manifestations étant parfois appuyées par la visite de responsables communistes, voire d'élus de la municipalité. Signe manifeste de son ancrage dans le bloc communiste, Argenteuil cumulait les sièges de l'Union départementale de la CGT, et celui de la Fédération départementale du PCF. Au début des années 1950, Argenteuil présentait donc tous les traits d'un ancien bourg agricole devenu « bastion communiste » sous l'effet d'une industrialisation rapide, cas typique de la « banlieue rouge »⁸⁰ entourant Paris.

La présence d'une immigration originaire d'Afrique du Nord à Argenteuil remontait aux années de l'entre-deux-guerres, où il semblerait que les travailleurs marocains aient été majoritaires. Cette population immigrée ne fit l'objet d'une évaluation précise⁸¹, mais attira par contre l'attention des journalistes et pamphlétaires, se prêtant à des descriptions volontiers exotisantes des conditions de vie déplorables de ces travailleurs peuplant le bâti délabré du centre-ville⁸². Après 1945, l'immigration maghrébine reprit, avec cette fois-ci les Algériens comme groupe majoritaire. Ce phénomène n'était pas propre à Argenteuil, mais s'expliquait au contraire par l'accession des Algériens à la citoyenneté en 1946, ce qui les dispensait de toute démarche administrative pour se rendre en métropole, facilitant leur immigration comparativement aux ressortissants étrangers⁸³.

Cette immigration en expansion a dès le début des années 1950 fait l'objet d'inquiétudes de la part du ministère de l'Intérieur et de la préfecture, entraînant des enquêtes qui nous permettent de mieux connaître la sociologie de cette population que pendant l'entre-deux-guerres. Ainsi, un rapport du préfet de Seine-et-Oise à destination du Ministère de l'Intérieur, en date du 7 octobre 1953⁸⁴, évaluait à 8000 le nombre d'Algériens en Seine-et-Oise, avec Argenteuil comme plus important pôle de peuplement. Le rapport proposait un dénombrement de 1929 Maghrébins « *en état de travailler* », même si le préfet estimait que ses propres informations étaient peu fiables et étaient probablement sous-estimées, puisque ses services peinaient à dénombrer les Algériens employés dans de petites entreprises ou en dehors du département.

Les divers tableaux attachés au rapport permettent cependant de dégager certaines tendances. Au niveau départemental comme au niveau communal, on constate une forte prédominance des Algériens sur les autres migrants maghrébins: un premier tableau comptabilise un total de 7752 Algériens sur le département, dont 321 femmes et 866 enfants. Les Marocains sont 11 fois moins nombreux que les Algériens (704 immigrants, dont 14 femmes et 33 enfants), et les

80 Bellanger, Emmanuel, *Ivry Banlieue rouge. Capitale du communisme français – XX^e siècle*, Créaphis éditions, 2017

81 Dans sa thèse, Emmanuel Blanchard estime probable une présence de quelques centaines d'immigrés maghrébins pour la période de l'entre-deux-guerres, *Op. Cit.*, p. 523

82 Voir notamment le tableau de genre présenté par Georges Mauco (1932), *Les Étrangers en France. Étude géographique sur leur rôle dans l'activité économique*, Paris, Armand Colin, p. 346, rapporté par Emmanuel Blanchard, *Op. Cit.*, p.524

83 Spire, Alexis, *Étrangers à la carte : l'administration de l'immigration en France (1945-1975)*, Grasset, Paris, 2005

84 « enquête sociale sur la situation des musulmans originaires d'Algérie résidant en métropole », 7 octobre 1953, AD 78 1W1852

Tunisiens 100 fois moins (78 immigrants, dont 6 femmes et 14 enfants). Au niveau communal, Argenteuil compte 1594 habitants originaires d'Algérie, dont 17 femmes et 36 enfants, contre 412 ressortissants marocains (dont 7 femmes et 11 enfants), et 20 Tunisiens (dont 2 femmes et 4 enfants). Ces données permettent de mesurer l'importance prise par l'immigration algérienne par rapport à l'immigration marocaine, pourtant plus ancienne à Argenteuil. D'autre part, ces chiffres témoignent d'une immigration encore composée dans son écrasante majorité de travailleurs seuls, là où d'autres villes comme Aulnay-sous-Bois ou Gagny commençaient déjà à accueillir quelques familles algériennes.

Concernant les conditions de logements des immigrants maghrébins sur le département, il apparaît que cette population était particulièrement affectée par le problème du mal-logement, 5302 personnes sur 8306 vivant dans des conditions jugées « insuffisantes », soit 64% de l'effectif total, pour seulement 7% de ces personnes logées par leurs employeurs. La crise du logement frappait particulièrement durement la communauté maghrébine d'Argenteuil, où l'enquête comptabilisait 1425 mal-logés sur les 2026 immigrants maghrébins de la commune, soit une proportion de plus de 70% de mal-logés. Ces chiffres plus élevés que la moyenne départementale peuvent en partie s'expliquer par la quasi-absence de logement patronaux sur la commune (à peine 12 travailleurs étaient logés par leur employeur). La solution de repli traditionnelle de l'ouvrier que présentait les « garnis », qui logeaient encore 358 maghrébins à Argenteuil en 1953, ne suffisait plus à absorber cette population, et les immigrés maghrébins durent donc se tourner vers d'autres types d'habitat, qu'il s'agisse de locaux d'habitation surpeuplés (620 personnes dans le rapport), ou de locaux estimés « impropres à l'habitation » (447 personnes). Difficile de déterminer si ces derniers chiffres tiennent compte du début d'implantation de cabanes et roulottes sur le terrain du Château Mirabeau, qui fera l'objet d'un rapport, un peu plus d'un mois après celui-ci.

Comme en témoigne le rapport ci-dessous, l'immigration maghrébine faisait l'objet d'une attention particulière de la part des services de police. Comme le souligne Emmanuel Blanchard dans sa thèse, « *Argenteuil était notoirement sous-administrée au plan des effectifs policiers* »⁸⁵, et ceci depuis l'entre-deux-guerres. À la Libération, Argenteuil ne comptait qu'un seul commissariat, avec un commissaire, 16 inspecteurs, une vingtaine d'agents, et tout au plus une cinquantaine de gardiens de la paix⁸⁶. Trois brigades de gendarmerie, soit une quinzaine d'hommes couvrant le territoire de Sannois, Argenteuil et Corneilles-en-Parisis, complétaient ce dispositif. Cette indigence en termes de personnels était visiblement aggravée par une indigence en termes de locaux, ainsi que d'équipement. Le commissariat central avait en effet été détruit pendant la guerre par des bombardements, et fût transféré au 48 rue Alfred Labrierre dans un immeuble vétuste, où fût également installé à partir de 1949 le commissariat du 2^e arrondissement. Le commissariat du 1^e arrondissement fût quand à lui implanté au 19 avenue Jean Jaurès, à proximité d'un quartier où résidaient bon nombre des maghrébins de la commune. Bien que les effectifs de police furent grandement augmentés, les commissaires n'eurent de cesse de souligner la carence en hommes au vu de la croissance de la population, et de la « délinquance très lourde » que connaissait la ville⁸⁷.

85 Blanchard, Emmanuel, *Encadrer les « citoyens diminués »... Op. Cit.*, p. 528

86 Emmanuel Blanchard, *Op. Cit.*, p.529

87 Rapports biannuels du commissariat central d'Argenteuil, 20 juin 1962, AD 95 1797W1

L'attention policière pour l'immigration maghrébine datait de l'arrivée des premiers migrants marocains à Argenteuil dans les années 1920. Celle-ci se manifestait principalement par de fréquentes visites de police dans les lieux d'habitation et les cafés tenus par des Marocains, souvent à la suite de pétitions du voisinage se plaignant d'avoir à cohabiter avec des « Arabes »⁸⁸, phénomène qui ne se tarit pas dans le contexte de l'après-guerre, bien au contraire⁸⁹. Cependant, si Emmanuel Blanchard estime qu'avant le début de la guerre d'Algérie, « *la surveillance policière resta lâche* »⁹⁰ en ce qui concernait les Algériens d'Argenteuil, contrairement à la préfecture de la Seine où ceux-ci étaient considérés comme une population à la criminalité endogène⁹¹, ce constat doit être nuancé par deux points: l'existence d'une surveillance à caractère politique, et la persistance de mesures de dénombrement au caractère discriminatoire, visant spécifiquement les Algériens.

La police d'Argenteuil était en effet préoccupée par une possible intégration des travailleurs maghrébins au sein des forces du PCF, à un moment où les Algériens étaient courtisés par les municipalités communistes, du fait de leur récente accession à la citoyenneté⁹². Ces préoccupations transparaissent notamment dans les observations des Renseignements généraux, notant avec minutie le nombre des « Nord-africains » présents lors des grèves, rassemblements ou réunions politiques, et reproduisant souvent dans leur intégralité les tracts distribués par le PCF à destination de ceux-ci⁹³. Par ailleurs, le rapport du 7 octobre 1953 précédemment exploité, constitue une bonne illustration de la volonté du ministère de l'Intérieur de maintenir une production de statistiques différentielles concernant les Algériens. Le rapport, intitulé « enquête sociale sur la situation des musulmans originaires d'Algérie résidant en métropole », répond à une circulaire du ministère de l'Intérieur du 24 août 1953, demandant aux préfets d'enquêter sur la situation sociale, professionnelle et résidentielle, des « *musulmans originaires d'Algérie* »⁹⁴. La réponse du préfet précise que « *l'enquête a été menée par les Services de police et les Services techniques avec la plus grande discrétion, afin qu'en aucun cas les citoyens français musulmans ne se croient l'objet d'une surveillance spéciale* », ce qu'ils étaient pourtant bien.

Ce rapport témoigne ainsi de l'embarras des policiers vis à vis du nouveau statut de citoyens de plein droit des « Français musulmans d'Algérie », consécutif à la loi Lamine Gueye de 1946, qui interdisait toute surveillance discriminatoire à leur égard, et privait donc la police d'un de ses « gibiers »⁹⁵ favoris. Cet embarras a été bien étudié dans le cas de la préfecture de police de Paris, mais il est intéressant de voir qu'il fut également ressenti par d'autres préfectures⁹⁶. Comme pour le

88 Voir le rapport de juin 1926 du commissaire d'Argenteuil, cité in Antonio Canovi (2000), *Argenteuil, creuset d'une petite Italie : histoire et mémoires d'une migration*, Pantin, le Temps des cerises, p. 160

89 Voir par exemple la pétition adressée au maire le 2 avril 1951 contre un café « tenu par des Nord-africains » au 24 rue de la Marseillaise, par des habitants du même immeuble. Ceux-ci se plaignent des locataires n'ayant « aucune règle d'hygiène et menant un tapage une bonne partie de la semaine », et estiment « que la police pourrait plus souvent faire une ronde », AM Argenteuil, 3D4, correspondance du maire.

90 Emmanuel Blanchard, *Op. Cit.*, p.524

91 Blanchard, Emmanuel, *La police parisienne et les Algériens (1944-1962)*, Nouveau Monde, Paris, 2011

92 de Barros, Françoise, « Les municipalités face aux Algériens, méconnaissances et usages des catégories coloniales en métropole avant et après la Seconde Guerre mondiale », *Genèses*, 2003, n°53, p.69-92

93 Voir par exemple les tracts reproduits par les RG et conservé aux AD 78 sous la cote 1W433

94 « enquête sociale sur la situation des musulmans originaires d'Algérie résidant en métropole », 7 octobre 1953, AD 78 1W1852

95 Jobard, Fabien. « Le gibier de police immuable ou changeant ? », *Archives de politique criminelle*, vol. 32, no. 1, 2010, pp. 93-105.

96 Blanchard, Emmanuel, *Ibid.*

cas de la préfecture de police de Paris, la préfecture de Seine-et-Oise a, malgré la modification du statut légal des Algériens, conservé un appareil de contrôle policier différentiel à leur encontre, dans l'objectif de les singulariser et de les maintenir comme un groupe distinguable du reste des citoyens. Avant même le développement de services administratifs spéciaux à destination des Algériens au cours de la guerre d'Algérie, ce rapport mentionne l'existence de « Services techniques », distinct des « services de police », apparemment spécifiquement en charge de l'immigration algérienne⁹⁷. Ce rapport montre ainsi qu'avant même le début de la guerre d'Algérie, l'immigration algérienne faisait déjà l'objet d'une inquiétude et d'une surveillance spécifique.

Ainsi, en ce début de la décennie 1950, Argenteuil présentait les caractéristiques d'un ancien bourg maraîcher, devenu un important centre industriel et bastion communiste de la région parisienne. Ces bouleversements économiques avaient entraîné un renouvellement de la population communale, reposant dès l'entre-deux-guerres sur une immigration européenne et maghrébine sous surveillance. Dans un contexte national et communal de crise du logement et de développement de l'immigration algérienne, Argenteuil présentait donc une situation favorable à un développement précoce de ce qui fut plus tard qualifié de « problème des bidonvilles ».

L'apparition du premier bidonville d'Argenteuil

La décennie 1950 constitua à Argenteuil une période d'intenses bouleversements dans la composition du territoire et de la population communale, et la formation d'un premier grand bidonville dans le quartier du Marais doit ainsi être replacée dans ce contexte de transformation à la fois urbanistique et démographique. À partir de l'exemple du Château Mirabeau, tentons de comprendre quelles dynamiques conduisirent à la multiplication des bidonvilles dans les villes de la banlieue parisienne, et comment s'y organisait la vie de leurs habitants.

Comment naît un bidonville

Avant de revenir sur l'apparition du bidonville proprement dit, il est important d'observer dans quel milieu social et géographique celui-ci s'établit. Le bidonville dit du « Château Mirabeau », était situé dans le quartier du Marais, à un peu plus d'un kilomètre à l'ouest du centre-ville. Il devait son surnom à son implantation sur un terrain entourant les ruines d'un château bâti au XVIIIe siècle, ayant appartenu à la famille de Mirabeau. Ce château, autrefois entouré par un domaine et clôt par un mur d'enceinte⁹⁸, était alors intégralement en ruine, et situé au sud d'une parcelle non-construite d'environ 300 m de long pour 150 m de large, laquelle servait de terrain de maraîchage pour les habitants du quartier⁹⁹. Entouré à l'est par l'avenue de la Glacière, à l'ouest par l'avenue du parc, au nord par la rue Jean-Jacques Rousseau et au sud par l'avenue du Château, le terrain appartenait à la municipalité, laquelle avait à la fin des années 1940 mis un terme à son exploitation maraîchère, dans le projet d'y construire un stade. Le plan général de la commune

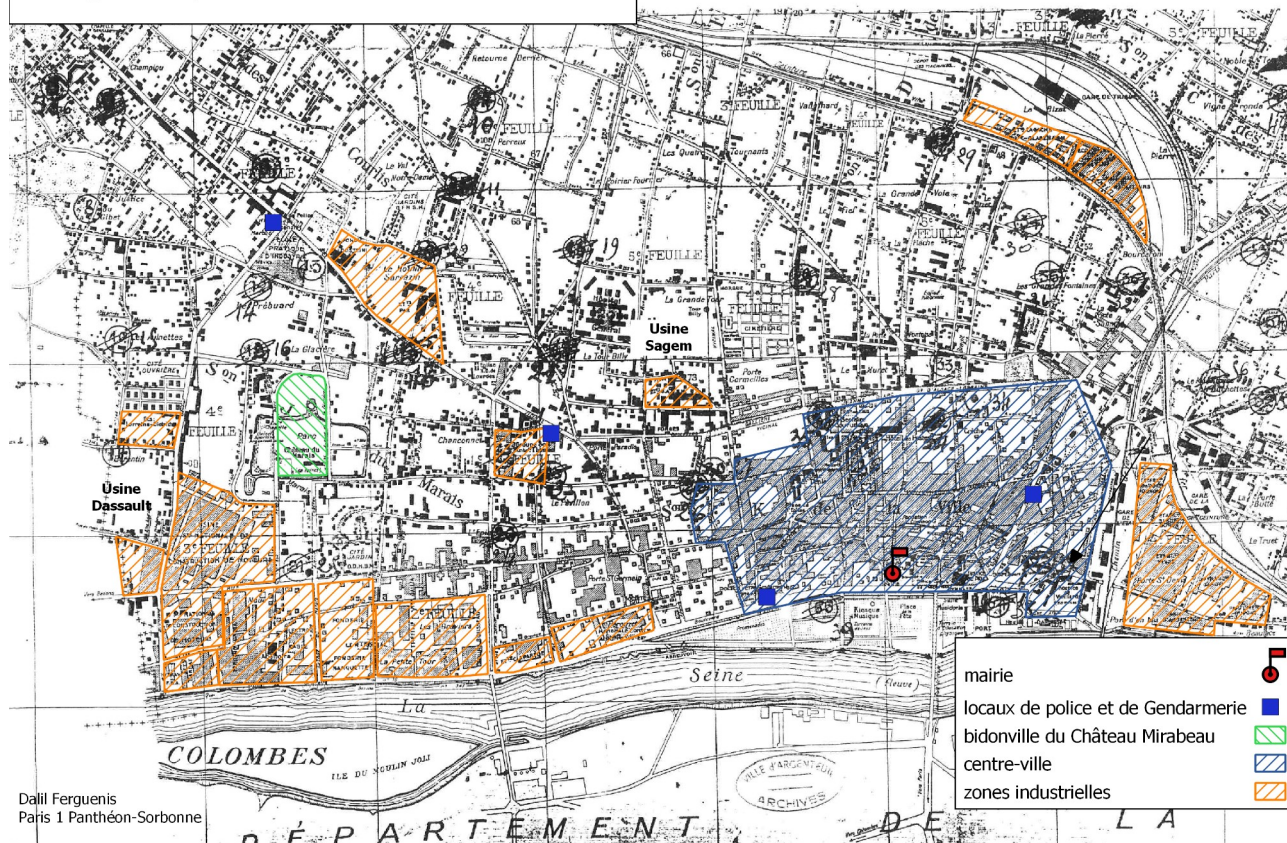
97 Je n'ai cependant pas trouvé trace de ce « Service technique » dans les fonds de la préfecture de Seine-et-Oise que j'ai pu consulter. S'agit-il des services du SAINA de la préfecture de police de Paris, qui auraient été temporairement détachés pour palier l'absence de services équivalents au sein de la Seine-et-Oise? L'hypothèse n'est pas absurde, puisque nous verrons que pendant la guerre d'Algérie, un CTAM sera effectivement détaché des services de la préfecture de police de Paris pour être mis au service de la préfecture de Seine-et-Oise.

98 Bien que le château lui-même ait été rasé pour construire un stade, il est aujourd'hui toujours possible d'observer les restes du portail d'entrée du domaine, ainsi que d'une petite chapelle dans l'enceinte du petit stade avenue du Parc.

99 Lettre de Gaston Berger, voisin du bidonville, 23 avril 1954, AMA 5J55

dressé en 1955¹⁰⁰ révèle que ce terrain était alors situé dans un quartier périphérique faiblement bâti, les parcelles alentour étant composées d'une alternance de pavillons, hangars et terrains vagues. Cependant, le Château Mirabeau était situé à proximité directe de la plus grande zone industrielle d'Argenteuil: moins de 200 m le séparait de l'usine Dassault, et cet emplacement devait donc se montrer assez avantageux pour des travailleurs immigrés, dont le secteur d'embauche principal restait l'industrie et le bâtiment¹⁰¹.

Implantation du bidonville Château Mirabeau sur Argenteuil, 1953-1958



Concernant la sociologie du quartier, il semble que ce quartier pavillonnaire ait principalement regroupé des ménages d'origine sociale modeste, ouvriers, petits commerçants ou ferrailleurs. Le recensement des familles maghrébines réalisé par la préfecture en 1958 le donne comme l'un des principaux pôles d'installation des maghrébins à Argenteuil, mais au vu du faible nombre de femmes et d'enfants dénombrés en 1953, il est très probable que le quartier du Marais accueillait alors beaucoup moins de ces familles¹⁰². À cette date, le quartier regroupait cependant déjà un certain nombre de garnis et de pavillons transformés en hôtels pour travailleurs migrants. Nous avons connaissance d'au moins quatre d'entre eux dans le quartier, situés au 66 rue Gounod (un hôtel tenu par un propriétaire Français), 10 rue des Abattoirs (un pavillon transformé en hôtel par son propriétaire Marocain), 24 rue de la Marseillaise (un café-hôtel tenu par un Algérien) ainsi que dans la rue du Cinq Mars (idem)¹⁰³. Le quartier du Marais accueillait donc déjà des travailleurs

100 Plan consultable aux AMA, conservé dans le classeur « plan » de la salle de lecture

101 Voir les tableaux de l'enquête sociale du 7 octobre 1953 précédemment citée, AD 78 1W1852

102 *Idem*

103 Voir synthèses quotidiennes des Renseignements généraux, AD 78 300W39

d'origine maghrébine, dont l'arrivée était facilitée par une installation plus ancienne de quelques anciens immigrants, devenus propriétaires de biens pouvant servir à loger les nouveaux venus, point qui joua un rôle important dans l'installation sur le terrain du Château Mirabeau d'un ensemble de baraques et roulottes hébergeant des travailleurs maghrébins.

La première trace témoignant de l'apparition d'habitations sur le terrain du Château Mirabeau remonte à une note adressée à la préfecture de Seine-et-Oise par M. Yanez, contrôleur social de la main-d'œuvre pour la sous-commission de la main-d'œuvre nord-africaine du ministère du Travail¹⁰⁴. Cette note du 23 novembre 1953 rend compte d'une visite réalisée par ce dernier, en compagnie d'inspecteur du travail, pour constater l'implantation de logements de fortune autour des ruines du château. La nouvelle de l'occupation des lieux devait déjà être remontée aux autorités préfectorales depuis quelques temps, et l'installation d'habitants devait donc avoir déjà de quelques mois à peut-être une année au moment de l'enquête. L'auteur s'attache à décrire avec une rare minutie l'état et le type des habitations présentes, ainsi qu'à évaluer au mieux le nombre de personnes résidant sur le terrain. La note estime à 50 personnes le nombre d'habitants logeant sur le terrain, dont 8 travailleurs « *nord-africains* » et un couple « *de chiffonniers français* » vivant dans la cave même du château. Le reste des habitants, tous qualifiés de « *Nord-africains* », se répartissent autour du château et à proximité du sud de l'avenue du Parc.

Sur les 48 maghrébins comptabilisés, 28 déclarent travailler, ce qui donne un taux d'emploi nettement plus élevé que celui proposé dans le rapport préfectoral précédemment cité (29%)¹⁰⁵, mais dresse néanmoins le portrait d'une population beaucoup plus touchée par le chômage et la précarité économique que les autres membres de la classe ouvrière. Notons que contrairement à ce que révèlent des photographies ultérieures, les habitations décrites dans le rapport sont majoritairement des véhicules immobilisés, qu'il s'agisse de « *roulottes* » et « *remorques automobiles* », voire de « *fourgonnettes* ». Seules trois baraques de tôle ou de bois sont mentionnées, suggérant d'une part une implantation récente, mais également envisagée comme temporaire par les personnes concernées, qui ne prennent pas la peine d'édifier une baraque: la remarque de M. Yanez qu'une des roulottes « *serait en instance de déménagement pour aller à Sannois* », abonde dans ce sens.

De plus, l'enquête peut nous permettre de lire en creux de ces observations, la logique qui a conduit à l'implantation d'habitations auto-construites sur cet emplacement précis. En plus des observations que nous avons déjà faites sur la sociologie et la géographie du quartier du Marais, le rapport met involontairement le doigt sur la présence d'acteurs ayant contribué à fixer sur ce terrain une population de travailleurs immigrés confrontés au problème du mal-logement. Dans son enquête, M. Yanez note en effet que deux des trois baraques construites près de l'avenue du Parc n'ont pas été édifiées par les soins de leurs habitants, mais par un ferrailleur résidant au n° 27 de la même avenue (soit à l'angle sud-ouest du terrain bidonvillisé), du nom de Cantalupi, lequel les aurait vendues pour les sommes respectives de 30 000 et 25 000 francs¹⁰⁶. De même, il mentionne

104 « Situation des Nord-africains à Argenteuil », 23 novembre 1953, AD 78 1W 1854

105 « enquête sociale sur la situation des musulmans originaires d'Algérie résidant en métropole », 7 octobre 1953, AD 78 1W1852

106 Dans son étude sur les bidonvilles de Nanterre, Abdelmalek Sayad estime le salaire annuel moyen d'un ouvrier algérien à 250 000 F. Pour sa part, Ahmed Athalla rapporte que lors de son passage par le bidonville du Château Mirabeau en 1956, il disposait d'un salaire de 8000 F. Dans tous les cas, les sommes auxquelles les deux baraques furent vendues représentaient plusieurs mois de salaires pour un ouvrier maghrébin. Sayad, Abdelmalek, *Un Nanterre Algérien, terre des bidonvilles*, Autrement, Paris, 1995

l'installation par le propriétaire d'un pavillon, d'origine maghrébine et résidant rue Gounod (située juste derrière l'avenue du Parc), d'une autre roulotte abritant trois maghrébins, à proximité directe de sa maison. Le rapport ne s'intéresse pas à l'origine de ces travailleurs, ce qui ne nous permet pas de déterminer si ceux-ci entretiennent un lien familial ou géographique avec leur logeur. L'hypothèse semble toutefois probable, puisque M. Yanez note qu'ils ne paient pas de loyer à leur logeur, seulement les notes d'eau, gaz et électricité. Cette note nous permet donc d'assister à la genèse de la formation d'un bidonville, en montrant comment le choix d'un emplacement pour l'établissement d'habitats sauvages était conditionné non seulement par des facteurs topographiques et sociologiques, mais également par la présence de certains acteurs capables de favoriser un phénomène de « bidonvillisation » d'un terrain vacant, soit par intérêt personnel, soit par inscription dans une chaîne de solidarité migratoire.

La formation du bidonville du Château Mirabeau paraît ainsi corroborer la théorie développée par le sociologue Abdelmalek Sayad lors de son étude sur les bidonvilles de Nanterre. Celui-ci avait avancé l'hypothèse que les bidonvilles s'étaient originellement formés comme des extensions des cafés-hôtels surpeuplés. Face à une demande croissante de logements, les gérants auraient alors commencé à édifier des baraques autour de leurs propriétés afin de les louer ou de les vendre, le phénomène s'amplifiant ensuite avec l'arrivée de nouveaux immigrants recourant cette fois à l'auto-construction. Dans le cas du quartier du Marais, nous avons souligné l'importance de la présence de plusieurs cafés logeant des immigrants maghrébins, même si ceux-ci ne se situent pas à proximité immédiate du terrain du Château Mirabeau. En revanche, l'installation d'habitations précaires sur le terrain a bien bénéficié de la participation active d'au moins un membre du voisinage. Nous pouvons donc ici reprendre à notre compte l'observation faite par Abdelmalek Sayad, quant à la nécessaire participation de nombreux acteurs pour la formation d'un bidonville:

Il faut beaucoup de complicités pour la création d'un bidonville, la complicité de tous ceux qui y ont des intérêts divers. Les employeurs trouvent là, à la manière des foyers d'hébergement dépendant des usines, un moyen de fixer leur personnel ouvrier immigré. Les « marchands de sommeil », les premiers bénéficiaires, étendent de la sorte la quantité de sommeil qu'ils peuvent vendre. Les intéressés eux-mêmes, victimes des contraintes plus que consentantes, préfèrent loger à quelques-uns seulement, dans une baraque plutôt que de se contenter d'un simple matelas étendu par terre, parmi des dizaines d'autres, dans la cave d'un café-hôtel. Et enfin, la police elle-même s'en accommode, parce qu'elle dispose là d'une médiation utile pour contrôler une population sans foyer.¹⁰⁷

Le constat de l'apparition de ce que le maire Victor Dupouy fut le premier à qualifier de « bidon-ville » dans le quartier du Marais déclencha un début de prospection de la part de l'administration municipale et préfectorale, afin de trouver un terrain où installer un foyer de travailleurs à destination des maghrébins vivant sur le terrain du Château Mirabeau. Cependant, ni les services municipaux, ni les services du ministère du Travail ou de la préfecture n'ont laissé de traces témoignant d'une action auprès de ces mal-logés. Le rapport de M. Yanez est en ce sens un document unique, car les agents administratifs ont par la suite visiblement cessé de se rendre auprès de cette population, que ce soit pour se renseigner sur ses conditions de vie ou tenter d'y apporter des améliorations. L'installation de travailleurs maghrébins sur le terrain du Marais n'en était

107 *Ibid*, p.25

pourtant qu'à son début, et crût continuellement jusqu'en 1958. Du fait du désintérêt administratif pour la situation bidonville jusqu'à sa constitution en terrain d'affrontement entre indépendantistes algériens à partir de l'année 1957, les informations que nous pouvons récolter sur son évolution dans les premières années de son existence sont maigres. Les prises de vue aérienne conservées par l'IGN se révèlent alors d'un grand secours.



Figure 1: Photographie aérienne du Château Mirabeau en mai 1952, fonds de l'IGN (extrait)

Une première photographie prise en mai 1952 permet de se figurer l'état des lieux avant l'installation d'habitations sur le terrain: on peut repérer les ruines du Château Mirabeau au sud est de la parcelle, ainsi que celles d'un second bâtiment plus à l'ouest. Toute la partie nord du terrain a été défrichée et porte des traces de culture maraîchère, tandis que l'espace entourant le Château est couvert d'une végétation plus dense, et est traversé par deux principaux sentiers avec des ramifications. Pas de signes d'habitation autour du Château. Une seconde photographie de mai 1956 indique une considérable évolution dans l'usage du site: les traces de cultures ont disparu sur l'ensemble du terrain, et on peut remarquer l'implantation de baraques réparties suivant plusieurs pôles. Le pôle principal de peuplement s'est installé sur la partie sud-est, le long de l'avenue du Parc (dans le prolongement de la propriété de M. Cantalupi, le loueur de baraques). Les sentiers se sont multipliés, et on constate même l'apparition de deux routes en terre, visiblement formées par le passage de véhicules. Enfin, plus au nord, on note l'implantation de deux regroupement de baraques plus réduits, le long de l'avenue du Parc et de la rue Jean-Jacques Rousseau.



Figure 2: Photographie aérienne du Château Mirabeau en mai 1956, fonds de l'IGN (extrait)

Comparativement aux trois baraques et quelques roulottes décrites par le contrôleur de la main-d'œuvre en 1953, la situation donnée à voir par la photographie aérienne de 1956 est celle d'un très fort accroissement de l'occupation du site: ce ne sont pas moins d'une centaine de baraques ou roulottes qu'il est possible de dénombrer sur cette photographie. Au vu des chiffres avancés par M. Yanez dans son rapport, et des estimations produites par la préfecture pendant l'année 1957, il est possible d'évaluer la population probable du Château Mirabeau en mai 1956, dans une fourchette comprise entre 300 personnes (estimation basse d'environ 3 personnes par baraque), et 600 personnes (estimation haute d'environ 6 personnes par baraque), ce qui nous donne *a minima* une multiplication par 6 du nombre d'habitants, en l'espace de deux ans et demi.

La bidonvillisation du terrain du Château Mirabeau constituait donc sur la période courant de 1953 à 1957 un phénomène en voie d'intensification et de consolidation, dans le sens où non seulement la population du bidonville crût de manière exponentielle, mais où elle aménagea son habitat de manière plus élaborée. En effet, la formation de routes accessibles aux voitures, ainsi que l'édification de baraques (dont certaines d'une taille conséquente) plutôt que l'installation de roulottes, témoigne d'une installation pensée sur un temps plus long. La formation d'un bidonville dans le quartier du Marais a très certainement bénéficié d'un certain nombre de « complicités » lors de ces premières années, qu'il s'agisse de voisins, de loueurs de baraques, de membres de réseaux migratoires, ou tout simplement d'une administration municipale et préfectorale n'ayant pas de solutions rapide à apporter au problème du mal-logement des travailleurs immigrés. Ces administrations ont alors pu trouver dans cet établissement sauvage une solution temporaire

commode, d'autant qu'elle permettait de fixer la main-d'œuvre immigrée à proximité de la zone industrielle, et à distance du centre-ville. Voyons maintenant ce qu'il est possible de connaître de la vie dans le bidonville d'Argenteuil au début de la guerre d'Algérie, et comment la présence de celui-ci a été reçue par les acteurs du voisinage.

Vivre en bidonville à Argenteuil pendant les premières années de la guerre d'Algérie

L'histoire qui a été écrite des bidonvilles, foyers et cités de transit et Trente Glorieuses, a souvent été celle de leur « être-pour-le-néant ». Premières étapes d'un parcours conduisant « du bidonville au HLM »¹⁰⁸, les bidonvilles des Trente Glorieuses ont souvent été lus comme une étape nécessaire dans le développement du logement de banlieue. Pourtant, resituer ces phénomènes dans leur contexte propre peut permettre de faire émerger des éléments, acteurs, et dynamiques sociales difficilement perceptibles si l'on se concentre principalement sur l'étude de leur disparition. Intéressons-nous alors à la vie du bidonville du Château Mirabeau: qui en parcourt les chemins, qui y loge? Comment y arrive-t-on? Quelle est son ouverture sur le reste de l'espace urbain? Pour répondre à ces questions, le témoignage d'un ancien habitant du bidonville constitue une porte d'entrée privilégiée.

Ahmed Athalla est en 1956 un jeune Algérien originaire de Bayadha, dans la région du Souf¹⁰⁹. Il naît en 1937 d'un père petit commerçant, et est l'aîné d'une fratrie de trois. En 1950, son père doit cesser son activité, et la famille connaît des années difficiles. En mai 1956, à tout juste 19 ans, il décide de partir pour la France, où des connaissances travaillent déjà depuis 1955. Les motifs sont autant économiques que politiques: comme beaucoup de jeunes hommes partisans de l'indépendance à el Oued, il note qu' « *en 1956 l'évènement se durcit* », et partage la peur des arrestations arbitraires et de la torture organisée par le commandant de l'armée française dans la région. Après un voyage difficile du Souf à Paris (il ne parle pas le français), il arrive à Argenteuil début juin 1956, où il retrouve son cousin, qui loge au 10 rue de l'Abattoir, dans une chambre louée par un logeur d'origine marocaine. Ahmed Athalla trouve rapidement un travail dans le secteur de la construction, puis en usine. Cependant, le contexte d'intensification des opérations de police à l'encontre des hôtels hébergeant des Algériens, conduit leur logeur à les mettre à la porte pendant l'hiver. Ahmed Athalla, son cousin, et un autre camarade, décident alors de s'installer dans le bidonville du Château Mirabeau, où ils se cotisent pour acheter une baraque au prix « *très cher* » de 60 000 F (son salaire mensuel était alors de 8000 F). Ainsi, cet exemple de trajectoire personnelle montre l'importance des réseaux de solidarité migratoire, mais aussi du rôle joué par les logeurs et marchands de sommeil dans la formation des bidonvilles, qui peuvent servir de solution de replis pour leur clientèle en cas de surpeuplement, de problèmes avec la justice ou la police.

Ce témoignage est extrêmement précieux, car il constitue à ma connaissance le seul récit disponible d'un ancien habitant du bidonville du Château Mirabeau. Même si Ahmed Athalla ne s'étend pas avec une grande précision sur les détails de cette période de sa vie en France, son témoignage permet d'éclairer l'organisation matérielle et sociale du bidonville et de ses environs. Il

108 Lallaoui, Mehdi, *Du bidonville aux HLM*, Paris, Syros, 1993, Collet, Victor, *Nanterre, du bidonville à la cité... Op. Cit*

109 Campagne d'enquête « mémoire algérienne de l'immigration: Oued Souf (Algérie)- Haut-de-Seine (France) », réalisée par la BDIC. Entretien d'Ahmed Athalla, 17 février 2012 NUMAUD/0038/10

y réside pendant une durée d'environ 8 à 9 mois, de début septembre 1957 à août 1958, ce qui correspond à l'apogée du peuplement du Château Mirabeau, mais aussi au pic de conflictualité entre partis indépendantistes algériens¹¹⁰. Comme souvent avec les anciens habitants des bidonvilles, le récit de leurs conditions de vie fait l'objet d'un processus d'auto-censure, qu'Abdelmalek Sayad attribue à la honte éprouvée face à des conditions de vie si humiliantes¹¹¹. C'est le cas lorsqu'Ahmed Athalla est amené à évoquer son arrivée dans le bidonville, l'hiver, dans une cabane vide où il fallut ramener tout le mobilier et un poêle à bois: « *on mettait le bois là dedans, on allume le feu, puis y avait de la fumée, y avait de la [inaudible], fin, c'était passé [pause], il faut mieux pas... [pause], raconte pas la misère qu'il y a eu...* ». Dans ses propos, percent l'émotion causée par ce processus de remémoration. Son témoignage fournit cependant de nombreux éléments d'informations sur l'organisation du bidonville, dont il estime la taille entre 100 et 150 baraques, augmentation confirmée par les observations policières¹¹². Il mentionne sans plus de détail la présence d'électricité dans certaines parties du bidonville. Concernant la question de l'eau, celle-ci se trouvait à un robinet situé à une trentaine de mètres de sa baraque, probablement le même point d'eau que celui mentionné en 1953 par M. Yanez au nord de la parcelle, « *à l'angle des rues Jean-Jacques Rousseau et Gounod* ».

Concernant le peuplement du bidonville, Ahmed Athalla précise que celui-ci ne comportait pas de Français, mais une majorité d'Algériens provenant de différentes régions du pays: Souf, Oranie, Kabylie. Il ne mentionne pas la présence d'autres nationalités, mais les sources policières notent quelques centaines de Tunisiens vivant dans la partie est de la parcelle¹¹³. Son témoignage permet également de restituer une partie du champ social structurant la communauté algérienne au sein du bidonville du Château Mirabeau: outre l'importance de la structuration politique apportée par la présence du FLN que nous développerons dans un autre chapitre, Ahmed Athalla signale l'installation de nouveaux commerces et lieux de sociabilité au sein même du bidonville. Il mentionne notamment l'existence de coiffeurs, d'un café avec une salle de dominos, et d'au moins un boucher. Cette dernière activité jouait un rôle primordial dans la structuration de la communauté villageoise traditionnelle, du fait de sa fonction rituelle de partage de la viande pendant la fête de l'Aïd¹¹⁴. Enfin, Ahmed Athalla rappelle l'importance de la solidarité liant les habitants entre eux, la règle tacite étant que l'entourage paierait pour le logement et la nourriture des nouveaux venus sans emplois, le temps que ceux-ci trouvent une situation stable.

Cependant, et contrairement à ce que certains habitants du quartier pouvaient en penser, le bidonville du Château Mirabeau ne constituait pas un « ghetto ». Bien que ses habitants souffraient d'un grand isolement géographique (aucun étranger ne pénétrant l'enceinte du bidonville), mais aussi administratif (le bidonville évoluant sans aucun aménagement public), encore renforcé par la répression et la violence induite par le début de la guerre d'Algérie, le bidonville ne fonctionnait pas en vase clôt. Les habitants développaient certes leurs propres réseaux de sociabilité, ainsi que quelques activités économiques internes au bidonville, mais celles-ci ne visaient pas à se substituer aux relations entretenues avec l'extérieur. Au contraire, le témoignage d'Ahmed Athalla montre que

110 Ce point sera développé dans le chapitre suivant.

111 Sayad, Abdelmalek, *Un Nanterre Algérien... Op. Cit*

112 Voir plus bas Chapitre 3 p. 85

113 Note sur la fusillade du 4 mars 1958, AD 78 300W39

114 Le rôle structurant des bouchers au sein de la communauté algérienne immigrée a été souligné par Abdelmalek Sayad, *Un Nanterre algérien... Op. Cit*

ces deux sphères sociales s'interpénétraient dans le quotidien du bidonville. S'il parle bien d'un café au sein de celui-ci, il mentionne également un café en dur directement en face du bidonville, fréquenté tant par des Français que des Maghrébins. Dans ce parcours d'immigration, le lieu de travail constituait également un espace important de nouvelles sociabilités externes à la communauté d'origine des immigrants, pouvant parfois donner lieu à des amitiés durables, comme dans le cas d'Ahmed Athalla, qui dit avoir travaillé pendant vingt ans pour le même employeur, lequel le logea gratuitement à partir d'août 1958.

De plus, la dissémination de nouveaux cafés tenus par des maghrébins sur l'espace communal, ainsi que la présence dans le centre-ville de deux cinémas s'adressant à une clientèle « nord-africaine », plaident pour l'intégration du bidonville du Château Mirabeau dans des circuits économiques, professionnels et sociaux élargis, interdisant de le considérer comme un espace de relégation. Il faut par contre rappeler que cette intégration du bidonville et de ses habitants était parfaitement unilatérale: si les habitants sortaient du bidonville pour travailler, se divertir ou faire leurs courses, il ne semble pas que des personnes extérieures aient intégré les réseaux de sociabilité internes au bidonville. À la question de savoir si des voisins ou des associations étaient présentes pour aider les habitants du bidonville, Ahmed Athalla apporte ainsi la réponse suivante:

« Ahmed : Non, à cette époque là il n'y pas d'associations, ya rien. Nous n'avions même pas de vrais contacts ... Parce que à cette époque là c'était la guerre, c'est normal, moi je comprends.

Enquêteur : Même des partis, la gauche française ?

Ahmed: A cette époque les gauches, ils n'existent pas beaucoup. Y avait le Parti communiste c'est vrai, un petit peu, il vient des fois en aide, mais pas toujours. Mais tandis que les socialistes, ils sont arrivés après vers les immigrés, ce n'était pas pendant l'ancien temps de la guerre, non, c'était après l'Indépendance »¹¹⁵

Dans le témoignage d'Ahmed Athalla, la question de la guerre est omniprésente. Militant du FLN dès avant son départ pour la France, nous aurons l'occasion de revenir sur ce que son témoignage peut nous apprendre du conflit entre FLN et MNA à Argenteuil, une fois mis en relation avec les sources administratives et policières. Pour l'instant, il nous faut sommairement préciser quelle était la structuration politique des immigrés algériens d'Argenteuil pendant les premières années de la guerre d'Algérie.

En ce début de la guerre, la conquête des « milieux nord-africains » restait un objectif de la stratégie d'influence du PCF dans les communes ouvrières, et cela était également vrai à Argenteuil. Citoyens français à part entière, les Algériens représentaient un enjeu électoral dont l'importance a déjà été rappelée par certaines chercheuses¹¹⁶. Majoritairement composée d'hommes employés dans l'industrie et le bâtiment, cette immigration constituait également une population de choix pour les syndicats cherchant à étendre leur base militante. Les observations d'incidents du travail par les renseignements généraux transmettent ainsi l'image d'une implication d'au moins une partie de cette population au sein des syndicats, CGT en tête. Cependant, en l'absence de données précises, ces observations doivent être prises avec précaution, car l'obsession policière pour la surveillance politique des Algériens tend à surévaluer leur implication dans les événements

115 Entretien d'Ahmed Athalla. 2012, consulté à la Contemporaine, NUMAUD/0038/10. Voir les sources du mémoire en annexe. Précisons que la SFIO était à ce moment là très faiblement implantée à Argenteuil.

116 Au sujet de Nanterre, voir Collet, Victor, *Nanterre... Op. Cit*

politiques, en invisibilisant par le même coup celle des autres travailleurs immigrés¹¹⁷. De la même manière, je n'ai pas cherché à établir avec précision l'importance de la mobilisation des immigrés maghrébins au sein des sections locales du PCF, mais il semble que celle-ci ait été très superficielle sur la période. Les renseignements généraux s'étaient bien inquiété en 1953 de la « *place qui était faite [aux Algériens] dans le service de la voirie à Argenteuil, où l'on donnait comme condition d'emploi l'adhésion au PCF* »¹¹⁸, mais ces stratégies clientélistes n'ont pas permis de susciter d'adhésion massive des travailleurs algériens. S'ils continuèrent à être la cible de campagnes ponctuelles de tractage du PCF jusqu'en 1956 au moins, ces efforts ne lui permirent pas de concurrencer la principale formation politique structurant la communauté algérienne d'Argenteuil dans les premières années de la guerre: le Mouvement National Algérien (MNA)¹¹⁹.

Du fait de l'obsession policière au sujet d'une possible fusion entre main-d'œuvre maghrébine et mouvement ouvrier communiste, la surveillance du MTLD/MNA était longtemps demeurée très lacunaire en Seine-et-Oise, car le mouvement nationaliste algérien n'était pas considéré comme une menace sérieuse. Argenteuil était pourtant l'un des principaux fiefs du parti dans la région parisienne¹²⁰. Si certains cadres étaient fichés et firent l'objet de rafles policières à la suite du déclenchement de la guerre le 1^{er} novembre 1954, Emmanuel Blanchard estime que la connaissance policière des structures du MNA resta très lacunaire. Cependant, les archives que j'ai pu consulter montrent que la 2^e section des RG d'Argenteuil était parvenue à combler son retard en la matière à partir de l'année 1955. Une note des RG sur la « réunion hebdomadaire des dirigeants MNA d'Argenteuil » tenue le 12 mai 1955, témoigne de l'impasse tactique dans laquelle la Kasma d'Argenteuil semblait se trouver vis à vis de la répression policière¹²¹. L'extrême précision des renseignements policiers quant aux noms et fonctions des représentants locaux, mais aussi quant aux actions prévues et jusqu'au détail des propos tenus lors de la réunion, témoigne d'un travail d'infiltration et de fichage que les militants du MNA n'avaient pas été capables de déjouer, en partie à cause de la stratégie légaliste longtemps adoptée par le parti¹²². Avec l'arrivée des premiers cadres du FLN à Argenteuil dans le courant de l'hiver 1955, le MNA eut donc du mal à résister au double assaut de la répression policière et de la concurrence frontiste.

117 Ainsi, si les synthèses quotidiennes des RG prennent souvent la peine d'évaluer le nombre de « nord-africains » présents lors d'une réunion ou grève, ils ne s'embarrassent pas à faire de même pour les travailleurs portugais ou espagnols. De plus, ce décompte des « nord-africains » s'opérant au faciès, celui-ci gomme les différences entre Marocains, Tunisiens et Algériens. Difficile dès lors d'évaluer l'implication des Algériens dans les syndicats, par rapport aux autres groupes de travailleurs.

118 Note des renseignements généraux d'octobre 1953, AD 78 1527W 63. Cité par Emmanuel Blanchard, *Encadrer des "citoyens diminués"... Op. Cit*, p. 521

119 Le Mouvement National Algérien est un parti fondé par Messali Hadj le 5 novembre 1954, suite à la dissolution par décret préfectoral du MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques). En réponse au déclenchement de la guerre d'indépendance par le FLN, le MNA mena diverses actions de sa propre initiative. Bien implanté en métropole pendant les premières années de la guerre d'Algérie, le MNA fut progressivement remplacé par la fédération de France du FLN comme force structurante de l'immigration algérienne. Au sujet du MNA, voir le chapitre « la défaite des messalistes » dans Rahal, Malika. *Algérie 1962. Une histoire populaire*. La Découverte, 2022

120 Blanchard, Emmanuel, *Encadrer des « citoyens diminués »... Op. Cit*, p. 536

121 « réunion hebdomadaire des dirigeants MNA d'Argenteuil », 12 mai 1955, AD 78 1W433

122 Ainsi, le MTLD/MNA resta jusqu'au début de la guerre adepte des manifestations publiques, ce qui fut pointé du doigt comme facilitant le fichage policier des militants. Voir au sujet de la stratégie politique du MTLD en France avant la guerre d'Algérie Kupferstein, Daniel. *Les balles du 14 juillet 1953. Le massacre policier oublié de nationalistes algériens à Paris*. La Découverte, 2017

Pendant ces premières années de la guerre d'Algérie, alors que le MNA jouissait encore d'une autorité incontestée auprès des Algériens présents en France, le bidonville du Château Mirabeau ne semble pas avoir constitué un enjeu stratégique central pour la kasma d'Argenteuil. Cette situation changea à partir de 1957 et de l'arrivée des premiers cadres FLN en Seine-et-Oise.

Pour l'heure, les sources de conflictualités entraînées par la présence du bidonville du Château Mirabeau ne concernaient pas la question du mouvement indépendantiste algérien. Pendant les premières années de la guerre d'Algérie, le principal point de conflictualité concernant le bidonville était surtout alimenté par les craintes sanitaires et sécuritaires du voisinage d'origine métropolitaine.

Nous pouvons évaluer la nature des conflits de voisinage induits par la présence du bidonville à l'aune des lettres de protestations adressées par les habitants du quartier du Marais à la mairie, laquelle les relayait souvent aux services de la préfecture. Une première lettre avait ainsi été adressée par un voisin résidant 37 rue de l'abbé Ruellan au maire, en avril 1954¹²³. Ce voisin souhaitait « *attirer votre attention sur la constitution par des Nord-africains ou Marocains d'un ghetto* ». Il listait deux principaux griefs causés par l'installation du bidonville. Le premier était formulé en termes d'esthétique et de prestige social: « *notre quartier n'étant pas précisément ultra chic, ce n'est pas ces roulottes et cabanes qui l'embellissent, face au [terrain de] tennis qui est bien entretenu* ». L'implantation d'un bidonville était ainsi perçue comme une atteinte au statut social d'un quartier au capital de prestige déjà faible. Le second grief, que l'auteur de la lettre ne reprend pas à son compte, était d'ordre sécuritaire: « *plusieurs voisines m'ont dit « nous n'osons plus passer par là le soir. » Peut-être exagèrent-elles car je n'ai pas entendu parler d'attentats.* ». Dans le cas du bidonville du Château Mirabeau, ce grief semblent avoir occupé une place assez secondaire dans l'ordre des doléances adressées aux administrations, et il est intéressant de noter que l'auteur de cette lettre le mentionne sans y adhérer lui-même. Les archives des RG qui suivaient de près l'implication des Algériens dans toute affaire criminelle ou délictuelle, démentent par ailleurs toute possible relation causale entre présence du bidonville et augmentation de la criminalité¹²⁴.

À plusieurs moments, la présence du bidonville du Château Mirabeau déclencha des campagnes de protestations de la part du voisinage. Celles-ci prirent la forme d'envois coordonnés de lettres à la mairie, comme ce fut le cas au mois de mars 1956. Les archives de la préfecture de Seine-et-Oise ont conservé deux lettres qui furent ainsi adressées à la mairie d'Argenteuil, puis transmises au préfet. Ces deux lettres, datant du 1^{er} et 4 mars, procédèrent visiblement d'une concertation entre les habitants du quartier, comme l'indique la seconde lettre, où une voisine nommée Mme Lequien affirme se « *faire l'interprète des habitants du quartier* ». Le premier courrier, émanant du Dr. Barbin, un médecin généraliste exerçant sur le boulevard Jean Jaurès, se concentre sur le risque d'épidémie que représentent « *ces Nord-africains qui vivent dans la saleté la plus complète, font leurs ordures dans le champ et sur les trottoirs, couchent chez leurs amis à qui ils distribuent généreusement leurs parasites.* »¹²⁵, en l'occurrence des poux. La lettre de Mme

123 Lettre de Gaston Berger au maire et réponse de ce dernier, 23 avril 1954, AM A 5J55

124 A l'exception, comme nous le verrons au chapitre suivant, des actes de violence en lien avec le contexte de guerre et du conflit entre MNA et FLN.

125 Lettre du Dr. Barbin, 1^{er} mars 1956, AD 78 1W1854

Lequien (qui habitait en face du bidonville, avenue du Parc) s'inquiétait aussi du risque sanitaire, et demandait quant à elle que « *les cabanes du Marais soient pourvues de cabinets, afin qu'il y ait un peu plus d'hygiène et qu'ils soient forcés de tenir le terrain très propre pour ne pas gêner la population environnante.* »¹²⁶.

Dans ces deux courriers, se dégagent certains constats communs. En premier lieu, ces deux lettres soulignent l'absence d'investissement des pouvoirs publics auprès des habitants du bidonville: le Dr Barbin rapporte ainsi le refus de prise en charge de leur épouillage par l'hôpital d'Argenteuil, et Mme. Lequien nous apprend en creux qu'aucune infrastructure d'hygiène n'a été implantée sur le terrain du bidonville. Par ailleurs, la vision transmise par ces lettres fait reposer la responsabilité (voire même la culpabilité) de la situation sanitaire du bidonville sur les épaules de leurs habitants, en faisant usage d'un vocabulaire dépréciatif, renforcé par l'usage de l'ironie dans le cas du Dr. Barbin. Il s'agit bien de « *forcer* » les habitants du bidonville à « *garder le terrain très propre* », ce qui sous-entend que la réalisation de mesures d'hygiènes se ferait nécessairement contre leur plein gré¹²⁷. La finalité de l'action publique n'était ici pas conçue comme l'aide à une population réduite à l'auto-construction, mais comme la protection du reste de la commune vis-à-vis des risques sanitaires qui pourraient l'affecter par ricochet. Les doléances sollicitaient ainsi la soumission cet espace urbanistique anarchique à des mesures de police sanitaire. Étonnamment, aucune de ces lettres ne pensa à demander une résorption du bidonville. Elles se contentèrent de demander son aménagement, via une prise en charge publique du risque sanitaire.

En ce début de l'année 1956, un bidonville de plusieurs centaines d'habitants, à majorité des travailleurs seuls originaires d'Afrique du Nord, s'était formé dans le quartier du Marais, et ne cessait de croître. Son existence était inscrite dans des réseaux de sociabilités et de structurations politiques qui inséraient ses habitants dans un environnement élargi, tout en marquant cet espace dans sa spécificité. Voyons à présent quelle a été la réponse apportée à cette situation par les différentes autorités publiques, en ces premières années de la guerre d'Algérie.

Le bidonville du Château Mirabeau, entre « problème nord-africain » et question urbanistique secondaire

Pour les pouvoirs publics comme pour nombre de contemporains, le bidonville, en tant que problème urbanistique, était intimement lié à un problème social spécifique: celui de la présence des « Nord-africains » en métropole. En Seine-et-Oise comme dans d'autres départements accueillant une importante immigration maghrébine, les années 1950 ont constitué une période où les différentes administrations tâtonnèrent afin de déterminer quelle grille de lecture du phénomène adopter. Dans un moment où la domination coloniale française en Algérie était remise en question, les craintes associées à la population algérienne ont sur-déterminé la réponse apportée au phénomène des bidonvilles par les pouvoirs publics. L'action publique en la matière a donc été

126 Lettre de Mme Lequien, 04 mars 1956, AD 78 1W1854

127 Nous retrouvons ici le stéréotype raciste que nous avons relevé plus tôt lors de la lecture de l'article du *Monde* de 1954. L'explication de l'existence des bidonvilles comme conséquence de l'infériorité culturelle de ses habitants est un stéréotype transversal à la période. Cependant, nous avons pu constater qu'il était beaucoup plus souvent mobilisé dans les communes où les bidonvilles étaient majoritairement peuplés de non-européens (Argenteuil, Nanterre, Gennevilliers), que dans les communes où les bidonvilles étaient majoritairement européens (Saint-Denis, La Courneuve).

partagée entre encadrement policier des populations, et politiques d'aménagement urbain. Cette dualité de registre est parfaitement illustrée par le cas du bidonville du Château Mirabeau.

La formation d'appareils administratifs différentiels pour les Algériens de Seine-et-Oise

La formation du bidonville du Château Mirabeau intervint peu avant le commencement de la guerre d'Algérie, dans une période d'élaboration d'un nouveau dispositif d'encadrement différentiel des « Français Musulmans d'Algérie » résidant en Seine-et-Oise, lequel fut chargé de superviser le démantèlement des bidonvilles lorsque ceux-ci apparurent. Voyons comment se dispositif s'est constitué, et quelle conception du phénomène des bidonvilles il a contribué à alimenter.

En décembre 1956, un questionnaire transmis par le préfet INGAME aux services de la préfecture de Seine-et-Oise présentait une question sur « *l'utilisation des administrateurs des services civils d'Algérie par les INGAME et par les préfets* »¹²⁸, et la réponse apportée montre qu'à cette date, la préfecture de Seine-et-Oise disposait déjà d'un important personnel dédié au contrôle spécifique des Algériens. Depuis le 1^{er} juillet 1955, la Seine-et-Oise disposait comme la Préfecture de la Seine d'un CTAM, en la personne de M. Correard, dont on nous apprend qu'il était « *administrateur de services civils, chef de commune mixte en Algérie* »¹²⁹. Les CTAM, ou « *Conseillers Techniques aux Affaires Musulmanes* », furent créés par une circulaire du ministère de l'Intérieur du 1^{er} février 1952, et avaient le rang de sous-préfet¹³⁰. Recrutés parmi les administrateurs civils en Algérie, ils étaient détachés auprès d'une préfecture afin de coordonner les services encadrant l'immigration algérienne, et de faire remonter des informations au ministère de l'Intérieur. Sous couvert d'apporter une assistance matérielle aux Algériens, les CTAM complétaient la surveillance orchestrée par les RG, en organisant nombre d'enquêtes et de recensements. Avec le début de la guerre d'Algérie, leur fonction répressive s'accrut, certains CTAM de la Préfecture de la Seine se retrouvant même en charge de camps d'internements¹³¹.

Le conseiller technique ici mentionné avait été mis à la disposition de la Préfecture de la Seine, mais sa compétence fut étendue à la Seine-et-Oise à partir de l'été 1955, avec notamment comme mission première de « *trouver une solution aux problèmes de logement* » des Algériens. Cette délégation venait renforcer un encadrement discriminatoire des Algériens, qui préexistait au début de la guerre d'Algérie. Le rapport mentionne ainsi l'existence de « *deux contrôleurs sociaux de la main-d'œuvre nord-africaine* » rattachés à la « *direction départementale du Travail* », appartenant au ministère du Travail. M. Yanez, auteur du rapport constatant l'apparition du bidonville du Château Mirabeau, était l'un d'entre eux. Avec le début de la guerre d'Algérie, la préfecture de Seine-et-Oise se mit à concurrencer la direction départementale du Travail dans l'encadrement des Algériens. Cette concurrence prit la forme de la constitution en 1954 d'un « *service social spécialisé* » à destination des Algériens, lequel ne fut pas rattaché directement à la

128 Un INGAME, pour « inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire », est un poste de haut fonctionnaire existant entre 1948 et 1964 en France. Prédécesseur des préfets de région, ils servirent notamment pendant la guerre d'Algérie à coordonner la répression des militants algériens entre les différents départements.

129 Les « administrateur civil » étaient des fonctionnaires en charge de l'administration des « communes mixtes » où vivaient la majorité des Algériens. Ils y représentaient l'administration française, et jouissaient d'un pouvoir quasiment autocratique. Voir « la commune mixte, espace d'une rencontre ? » in Bouchène, A., Peyroulou, J-P, Tengour, O., Thénault, S. (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, La Découverte, Paris, 2012, p. 278

130 Blanchard, Emmanuel, *La police parisienne et les Algériens... Op. Cit*, p. 164

131 Blanchard, *Ibid.*, p.165

préfecture, mais géré par une association, la Commission d'Aide aux Nord-africains dans la Métropole (CANAM).

Cette association entretenait « *deux conseillers sociaux et une secrétaire à mi-temps* » et disposait « *d'un bureau dans les locaux de la Préfecture* ». La constitution d'associations en charge de l'assistance sociale à destinations des immigrés était une stratégie de surveillance prisée par le ministère de l'Intérieur depuis le début du XXe siècle¹³². Sous couvert d'apporter une assistance diverse aux étrangers, ces associations placées sous la supervision des préfets collaboraient activement au fichage de la population et à la surveillance politique. Après la Libération, la cible prioritaire de ces attentions furent les Algériens, et le réseau associatif qui les ciblait spécifiquement s'étoffa avec le début de la guerre d'Algérie¹³³. Ces associations parapubliques étaient particulièrement actives sur la question du logement, et le questionnaire nous apprend qu'elles géraient l'ensemble des foyers présents sur le département. À partir de 1956, les missions de la CANAM en Seine-et-Oise furent en partie redistribuées à la Sonacotral nouvellement créée, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

La **CANAM** (Commission d'Aide aux Nord-africains dans la Métropole), était une association créée en mai 1954. Il s'agissait d'une association parapublique, dont les financements provenaient exclusivement de l'État. Elle était présidée par Georges Le Beau, gouverneur général honoraire de l'Algérie. Cinq ministres en étaient membres de droit. L'objectif de l'association était d'organiser des « bureaux d'intervention » à destination des Algériens présents en métropole, afin de collecter des renseignements sous couvert d'action sociale. Cette association fut notamment en charge de la construction de plusieurs foyers de travailleurs en Seine-et-Oise. Comme la plupart des services à destination des Algériens, la CANAM recruta ses conseillers sociaux parmi les officiers des troupes coloniales et les administrateurs civils d'Algérie, contribuant ainsi au transfert du mode de gestion coloniale des populations des colonies vers la métropole.

L'arrivée entre 1954 et 1955 de ce personnel colonial dans les services de la préfecture de Seine-et-Oise a grandement contribué à construire une compréhension du « problème des bidonvilles » comme un problème d'ordre culturel, lié à certaines caractéristiques réputées communes à ses habitants majoritaires (des Maghrébins). Ainsi, les explications qu'avance l'un des deux conseillers sociaux de la CANAM dans un courrier du 7 février 1955 pour expliquer le développement de baraquements en Seine-et-Oise, sont particulièrement frappantes:

(...) Il est certain que ces cantonnements sont repoussants de saleté: j'ajoute même qu'en cas d'épidémie, ils seraient de dangereux foyers, difficiles à combattre. Ceci est dû:

1) à une mauvaise éducation de base (dans leurs douars ou leurs villages d'Algérie cet état de chose est courant et ne les choque pas), ils comprennent difficilement que la façon de vivre en France est tout autre, et mettent une mauvaise volonté évidente à s'y conformer.

132 Noiriel, Gérard, *État, nation et immigration*, Belin, 2001

133 Au sein de la préfecture de la Seine, le réseau associatif fut particulièrement mobilisé pour surveiller les bidonvilles de Nanterre. La préfecture de police de Paris compléta son réseau associatif propre en finançant des associations qui lui étaient extérieures, en échange de la réalisation d'opérations de recensement des habitants, entre autres menus services. Voir aux Archives Nationales le rapport du 1^{er} décembre 1959 de l'association des Amitiés Nord-africaines, AN F1a5120

2) à un fatalisme et une paresse héréditaires qui font que, malgré mes conseils et mes réprimandes, ils ne font rien ou presque, pour s'adapter et se corriger. Or, je ne possède aucun moyen de coercition pour exiger d'eux un effort soutenu et continu. (...) ¹³⁴

Dans le même geste, ce paradigme explicatif permettait de gommer toute possible responsabilité des pouvoirs publics, tout en appelant un certain type de réponse, d'ordre disciplinaire: il n'y avait pas déficit de logements ou d'infrastructures sanitaires, mais simplement déficit culturel chez une certaine population, d'origine coloniale. Par conséquent, la réponse appropriée devait nécessairement passer par un meilleur encadrement (sanitaire, moral, politique) de cette population, mêlant mesures de coercition et mesures de rééducation. Ce choix de donner la priorité à une stratégie disciplinaire de gestion des problèmes sociaux posés par des populations coloniales, se montrait particulièrement opportun en ces premières années de la guerre d'Algérie. Dès 1956, les stéréotypes concernant l'inadaptation des familles maghrébines au mode de logement métropolitain étaient donc solidement ancrés au sein des services préfectoraux. À la question de la « possibilité de loger les musulmans dans des HLM », toujours dans le questionnaire de l'INGAME de 1956, le préfet de Seine-et-Oise répondait que « l'accès des familles musulmanes aux logements locatifs se heurte presque toujours aux réticences des organismes responsables, qui s'expliquent car beaucoup de familles sont inadaptées à la vie HLM ». Constat de la discrimination et justification de celle-ci vont ici de pair. Cette durable conviction que les familles maghrébines avaient besoin d'être rééduquées pour pouvoir accéder à un logement HLM fut lourde de conséquences dans le parcours résidentiel des familles mal-logées d'origine nord-africaine ¹³⁵.

Ces différents éléments montrent que dès le développement d'une immigration maghrébine importante, le problème du logement des immigrés maghrébins fut appréhendé comme un problème de police coloniale, tout autant que comme un problème de mal-logement. Dans la mesure où la population concernée était à cette date majoritairement originaire des colonies, la réponse apportée au développement des bidonvilles fut cherchée dans l'expérience de l'administration coloniale, en important personnels et modèles administratifs depuis l'Algérie vers la métropole. Dans le contexte d'intensification de la guerre d'Indépendance et d'ouverture du « second front » en métropole ¹³⁶, cette lecture disciplinaire du problème du logement des Maghrébins en France ne perdit pas de sa pertinence au sein des préfetures.

La timide avancée des pouvoirs publics sur les projets de relogement

Cette situation d'encadrement colonial fut donc la toile de fond sur laquelle s'opéra la recherche d'une solution pour faire disparaître le bidonville du Château Mirabeau. Pourtant, nous avons vu plus haut qu'en 1956, la situation était loin de s'être améliorée dans le quartier du Marais. La campagne de lettres adressées par des voisins en mars 1956 témoigne même plutôt d'une exaspération croissante vis à vis de la pérennisation du bidonville. Sur ces premières années,

134 Lettre du conseiller social de la CANAM au préfet de Seine-et-Oise, 7 février 1955, AD 78 1W 1852

135 Voir notamment sur le cas de Nanterre, le Ch.7 de la thèse de Muriel Cohen, « la génération des bidonvilles, stigmatisation et relégation à Nanterre ». *Des familles invisibles...* Op. Cit

136 La stratégie d'ouverture d'un « second front » en métropole fut portée par le 4^e comité de la Fédération de France du FLN, constitué en février 1958 et installé en Allemagne. L'idée était de transporter vers la métropole le combat pour l'indépendance, afin de diviser l'attention de l'État français et de diminuer la pression que subissait la population algérienne. Ce « second front » fut ouvert par une série d'attentat dans la nuit du 25 août 1958. Voir « la métropole, un espace de la guerre », in Bouchène, A. (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale...* Op. Cit, p. 576

l'avancée des projets d'urbanisme supposés apporter une solution au problème du mal-logement immigré fut en effet difficile.

Dans sa note du 23 novembre 1953, M. Yanez mentionnait déjà une rencontre avec le maire Victor Dupouy le 19 novembre 1953, au cours de laquelle trois solutions de relogement des habitants du bidonville avaient été évoquées: un projet de centre d'hébergement dans le quartier des Courlis (quartier faiblement bâti situé au nord du quartier du Marais), était déjà en cours, mais Victor Dupouy rappelait que « *par manque de crédit [le projet] ne peut être réalisé qu'en 1956* ». Par conséquent, le maire évoquait la possibilité du financement par des administrations « *intéressées aux problèmes du logement des Nord-africains* » d'un centre provisoire en l'attente du premier. Une troisième solution aurait été d'implanter des baraquements du ministère du Logement et de la Reconstruction (MLR) sur le terrain en face du Château Mirabeau, « *lequel serait entièrement rasé et surveillé par les services de police* », en l'attente du début des travaux d'édification du stade. Cette solution fut appuyée par le directeur départemental du Travail et de la main-d'œuvre dans une lettre de décembre 1953 au préfet, mais ne fut finalement jamais réalisée, faute de mise à disposition d'un terrain adéquat par la municipalité.

L'affaire fut relayée par le préfet de Seine-et-Oise en direction du ministère du Travail fin janvier 1954, dans une lettre où le préfet rappelait l'urgence d'une solution de relogement temporaire, estimant « *fondées les craintes (...) de voir se développer ce campement de fortune* ». Le préfet soutint quant à lui l'édification d'un foyer géré non par la municipalité d'Argenteuil, mais par les services du ministère du Travail, pour les raisons suivantes:

*« En effet, si un centre d'hébergement était organisé par une collectivité locale, les occupants acquittant un loyer, les pouvoirs publics ne pourraient exercer à l'intérieur de l'immeuble aucun contrôle, tant au point de vue des conditions d'utilisation des locaux qu'au point de vue de police ».*¹³⁷

Normaliser l'habitat en maintenant l'anormalité des conditions d'habitation, tel est ici l'enjeu de la formule de relogement favorisée par la préfecture de Seine-et-Oise. En février 1954, le préfet contacta la CANAM pour l'intégrer au processus de relogement. Son président proposait d'impliquer l'Association des Foyers Nord-africains de la Région Parisienne (Afna) dans le processus, et invita à la tenue d'une réunion à la mairie d'Argenteuil. Dans le courant du printemps et de l'été 1954, la recherche de terrains et de financements pour l'installation de foyers resta infructueuse. Le projet d'implantation de constructions légères temporaires gérées par l'Association des foyers nord-africains, toujours appuyé par le ministère du Travail, n'avança pas. Le progrès des projets de foyers à Argenteuil semble avoir été entravé tant par les difficultés de communication entre les différentes administrations impliquées, que par la relative mauvaise volonté que mettait la municipalité à rechercher des terrains qu'il faudrait sacrifier à l'installation d'un foyer de travailleurs.

À la fin de l'année 1954, les différents projets de relogement des habitants du bidonville du Château Mirabeau étaient arrivés dans une impasse, et ce n'est qu'un an plus tard que nous retrouvons des documents relatifs à cette question. Un rapport du 21 octobre 1955 adressé au préfet par le directeur départemental de la main-d'œuvre synthétisait les maigres avancées réalisées, au

137 Lettre du préfet de Seine-et-Oise au ministère du Travail, 23 janvier 1954, AD 78 1W1854

regard des propositions formulées deux ans plus tôt¹³⁸. Il n'est plus fait mention des projets de relogement d'urgence des habitants du bidonville du Château Mirabeau, et le rapport ne mentionne plus qu'un seul « *projet en cours d'examen* » pour la construction d'un centre de travailleurs de 250 places Quai de Saint-Denis, sur un terrain de l'entreprise Poliet et Chausson, avec gestion du foyer par l'Afna. La négociation entre les différentes administrations semble avoir atteint en cette fin d'année 1955 un certain niveau de tension, comme en témoigne l'exaspération transparaissant du vœu porté par Victor Dupouy au Conseil général réuni le 28 novembre 1955. Celui-ci rappelait la situation pressante de « *7000 [travailleurs Nord-africains ayant] des conditions d'habitat indignes* », parmi lesquels il insiste sur les « *700* » d'entre eux vivant dans le bidonville du Château Mirabeau, où « *l'an dernier un incendie a causé la mort d'un enfant brûlé vif* »¹³⁹. Le maire demandait la mise en chantier immédiate de foyers à Argenteuil, mais le préfet se contenta de rappeler qu'un foyer était déjà en cours d'élaboration et que deux autres projets étaient en discussion, bottant ainsi en touche la question de l'échéance de livraison des foyers, et celle de la prise en charge du bidonville pendant ce délais.

C'est donc dans une situation de stagnation des projets de résorption qu'intervient la campagne de lettres du voisinage de mars 1956. À un moment où le problème était passé au second plan des préoccupations administratives, la transmission de ces lettres à la préfecture de Seine-et-Oise par le cabinet du maire d'Argenteuil servit à remettre la question du bidonville du Château Mirabeau à l'ordre du jour. Cela s'est notamment fait en insistant sur le risque sanitaire que présentait pour le voisinage ce bidonville, et en relayant ces inquiétudes au directeur départemental de la Santé, qui à son tour insista auprès de la préfecture pour la reprise des projets de foyers¹⁴⁰. Cependant, la reprise du dossier n'impliqua pas une accélération de l'élaboration des projets en cours. Ainsi, lors de la réunion cantonale d'Argenteuil tenue le 22 octobre 1956, aucun des trois projets de foyers n'avait significativement avancé: le projet Quai de Saint-Denis était toujours dans l'attente de la validation de son permis de construire, et si la possibilité d'installer les deux autres centres dans le quartier du Marais et le long de la route d'Enghien était évoquée, cette solution fut refusée par la municipalité, et la négociation se trouva de nouveau au point mort¹⁴¹. À la fin de l'année 1956, aucune des solutions proposées en 1953 n'avait finalement abouti, qu'il s'agisse de l'implantation de baraquements temporaires, ou de la réalisation de foyers de travailleurs permanents. En février 1957, l'Association des Foyers nord-africains était toujours dans l'incapacité d'installer ses baraquements temporaires, faute de terrains disponibles¹⁴².

Dans le même temps, le bidonville du Château Mirabeau avait continué de se développer. En avril 1956, les services de la préfecture comme ceux de la mairie d'Argenteuil s'accordaient sur une estimation à « *au moins 700 Nord-africains au bidonville du Château Mirabeau* »¹⁴³. Au début de 1957, ils étaient estimés autour du millier. Au regard de cette croissance très importante de la population immigrée en situation de mal-logement, les 750 places prévues en cumulant les trois foyers en projet se révélaient donc déjà insuffisantes pour reloger les habitants du bidonville, sans

138 Lettre du directeur départemental du Travail et de la main-d'œuvre au préfet, 21 octobre 1955, AD 78 1W1852

139 Vœu de Victor Dupouy au Conseil général de la Seine-et-Oise, 28 novembre 1955, AMA 14W206

140 Réponse du préfet au directeur départemental de la Santé, 30 mai 1956, AD 78 1W 1854

141 Compte-rendu de la réunion cantonale d'Argenteuil et notes manuscrites, 22 octobre 1956, AD 78 1W 1854

142 Correspondance entre le préfet et le maire d'Argenteuil, 2 et 14 février 1957, AD 78 1W 1854

143 Note de la direction des affaires économiques de la préfecture de Seine-et-Oise, 26 avril 1956, AD 78 1W 1854

même évoquer les locataires de garnis ou de logements insalubres. En mars 1957, c'est donc une seconde campagne de lettres organisée par des riverains qui vint remettre la question du bidonville du Château Mirabeau à l'ordre du jour. Comme un an auparavant, les archives de la préfecture de Seine-et-Oise ont conservé deux séries épistolaires distinctes, mais très exactement contemporaines. La première porte les doléances du président du Conseil d'administration de l'entreprise Salmson, établie au 44 avenue de la Glacière, en face du bidonville. Le 04 mars 1957, celui-ci s'adressa au maire en ces termes:

« J'ai exprimé [au Secrétaire général du cabinet du maire] mes doléances relativement au voisinage envahissant et insupportable auquel votre municipalité nous contraint en acceptant la constitution d'un véritable et sordide douar sur le parc du Marais. Outre l'aspect répugnant de cette véritable zone, la promiscuité qui en découle est en 1957 parfaitement inhumaine »¹⁴⁴

L'exaspération et le dégoût se disent grâce au recours à des métaphores choisies. Ce riverain n'utilisait pas le terme de « bidonville » dans ses différentes lettres, préférant un terme à la connotation ethnique plus claire: « douar », qui à l'époque désignait dans l'Algérie française une division administrative rurale. Intéressant est par ailleurs l'emploi du terme de « zone », renvoyant à un imaginaire typiquement parisien d'un espace anémique mêlant criminalité, immigration et grande précarité¹⁴⁵. Cet industriel se disait d'autant plus inquiet que son entreprise devait héberger un congrès international en mai, et il se demandait donc « *quel opinion [les représentants invités] tiendront-ils de la politique française du logement et de l'urbanisme, tout sentiment politique mis à part?* ». Cet appel au prestige national, sans doute ravivé par la crise de légitimité qui touchait alors à l'international la gestion du conflit algérien par la France, était encore plus fortement martelé dans le courrier adressé le 12 mars par un autre riverain, résidant lui aussi en face du bidonville, rue de la Glacière. Celui-ci, père de deux enfants, commençait par insister sur le risque sanitaire présenté par les « *monceaux de détritits et d'excréments* » entourant le bidonville, avant de faire le lien avec la situation de guerre et la propagande menée par le FLN auprès des travailleurs algériens en France:

« *les pouvoirs publics laissent vivre dans de telles conditions des Nord-africains qui sont soumis constamment à une propagande pour les détacher de la France, et ce ne doit pas être très difficile de faire comprendre à ces gens qu'il existe autre part de meilleurs cioux que dans notre pays.* »¹⁴⁶

Ces deux réclamations furent premièrement adressées au maire, qui les transféra par la suite à la préfecture de Seine-et-Oise, en appuyant les doléances de ses administrés. Il semble donc bien qu'en mars 1957, près de quatre ans après l'apparition du bidonville du Château Mirabeau, l'action publique ait très peu investi ce phénomène, dont l'importance allait pourtant en s'accroissant. D'une part, la politique commune à la préfecture de Seine-et-Oise, à la direction départementale du Travail, ainsi qu'à la municipalité d'Argenteuil, ne connut pas d'évolution dans ses objectifs: le bidonville était un problème d'ordre urbanistique et ethnique, qu'il convenait de faire disparaître en relogant ses habitants dans des foyers sous contrôle administratif spécifique. Or, ce volet ne connut que de très faibles avancées, et en mars 1957, le maire déplorait toujours le fait que les travaux du premier foyer prévu quai de Saint-Denis n'aient toujours pas commencé, « *bien que le permis de*

144 Correspondance avec le Président du conseil d'administration des ETS Salmson, mars 1957, AD 78 1W 1854

145 Ref sur la zone

146 Lettre de M. Six, 12 mars 1957, AD 78 1W 1854

construire ait été délivré depuis plusieurs mois »¹⁴⁷. D'autre part, cette politique focalisée sur la résorption du bidonville ne fut complétée par aucune autre forme d'action publique à destination des habitants. Il faut souligner le fait qu'à aucun moment il n'a été envisagé d'aménager le site du bidonville afin de limiter les risques sanitaires, ou d'améliorer les conditions de vie des habitants (en installant des points d'eau ou de collecte des déchets par exemple). De même, la possibilité d'installer des baraquements provisoires, qui auraient grandement amélioré la situation des habitants, a très rapidement été oubliée, alors qu'au même moment le maire de Poissy privilégiait pareille solution pour un bidonville situé sur sa commune¹⁴⁸.

Ainsi, la gestion que les pouvoirs publics firent du bidonville du Château Mirabeau s'apparente à ce qu'Anne Granier a qualifié dans son travail sur la Zone de « politique d'abandon surveillé »¹⁴⁹: face à l'apparition d'une forme d'habitat urbain précaire et extra-légal, les pouvoirs publics adoptèrent une gestion du lieu qui combina désinvestissement en termes d'aménagements et d'assistance, et surveillance spécifique de la population. Tout comme dans le cas de la Zone, cette politique d'abandon avait pour fonction de décourager les nouvelles installations, tout en garantissant de pouvoir par la suite exproprier les habitants à moindre frais¹⁵⁰. En ce sens, la manière dont les administrations départementales et municipales ont configuré le problème posé par la présence d'un bidonville dans le quartier du Marais, a contribué à entretenir le *status quo*, dans l'attente de la construction de logements différentiels où cette population pourrait être déplacée, tout en étant maintenu dans sa spécificité.

En ce début de l'année 1957, le terrain du Château Mirabeau était ainsi devenu le lieu d'implantation d'un des plus importants bidonville de France, et aucune solution ne semblait se profiler à court terme, ni pour reloger ses habitants, ni pour améliorer leurs conditions de vie. Alors que l'indifférence avait largement prédominé depuis sa formation en 1953, le bidonville du Château Mirabeau était en passe de devenir le centre de l'attention des pouvoirs publics, car à partir de 1957, il devint un enjeu stratégique incontournable dans la lutte que se livraient FLN, MNA et police en Seine-et-Oise.

147 Courrier du maire au préfet de Seine-et-Oise, 6 mars 1957, AD 78 1W 1854

148 Rapport des RG sur « le problème nord-africain à Poissy », 1^{er} juin 1954, AD 78 1W1856

149 Granier, Anne. « Une politique d'abandon surveillé : la zone de Boulogne-sur-Seine pendant l'entre-deux-guerres (1919-1933) », *Espaces et sociétés*, vol. 171, no. 4, 2017, pp. 19-36.

150 Ces points seront plus particulièrement développés lors des Chapitres 3 et 5

Chapitre 2: le Château Mirabeau en guerre d'Algérie, terrain d'affrontement et enjeu stratégique (1957-1959)

Le 4 mars 1958, vers une neuf heures du soir, une intense fusillade survint aux abords du bidonville du Château Mirabeau¹⁵¹. En quelques minutes, plusieurs dizaines de coups de feu furent tirés par un commando lourdement armé. Cette expédition punitive, qu'il faut sans doute attribuer aux forces du Mouvement Nationaliste Algérien, fit deux morts et deux blessés. Dès le lendemain, les forces de police du secteur d'Argenteuil organisèrent une vaste opération de contrôle et de perquisition visant le bidonville du Château Mirabeau, dans l'objectif de réoccuper le terrain et de rafler si possible des militants indépendantistes du Front de Libération Nationale connus des renseignements généraux. Que de pareils épisodes de violence viennent troubler la paix civile n'avait, en ce début d'année 1958, plus rien d'étonnant pour les habitants du bidonville du Château Mirabeau: depuis une année déjà, les fusillades, enlèvements, assassinats et raids de police marquaient le quotidien de ses quelques 2000 à 2500 habitants, sur fond de guerre civile entre les deux principales force du mouvement indépendantiste algérien: le FLN et le MNA.

Onze jour après cette fusillade, la préfecture de Seine-et-Oise décida d'organiser une première opération de résorption partielle du Château Mirabeau. Il était clair pour la préfecture qu'à présent, il n'était plus possible d'ignorer la situation du plus grand bidonville du département. Demandons-nous quels facteurs contribuèrent à placer le bidonville du Château Mirabeau au cœur du conflit qui opposa FLN, MNA et police sur Argenteuil, et comment ce bidonville passa, en l'espace d'à peine plus d'un an, du stade de problème urbanistique secondaire à celui d'objectif stratégique prioritaire dans la répression du FLN en Seine-et-Oise.

Reconstituer la conflictualité politique à Argenteuil à partir des synthèses quotidiennes des renseignements généraux

Pour comprendre pourquoi le bidonville du Château Mirabeau devint le champ d'affrontement privilégié entre mouvements indépendantistes et policiers sur Argenteuil, il est au préalable nécessaire d'interroger la place que prit ce bidonville dans la sphère résidentielle et politique des Maghrébins résidant sur la commune à cette période. Pour cela, nous utiliserons un corpus de source spécifique, érigé en base de données, qui nous permettra de resituer avec précision le Château Mirabeau dans son contexte social et politique, afin de mettre en lumière les dynamiques qui conduisirent à le transformer en champ de force où la violence armée s'exprimait plus que nul part ailleurs en Seine-et-Oise.

Présentation du corpus de source et de la méthode

Dans ce chapitre, j'utiliserai comme colonne vertébrale de ma démonstration le fond des synthèses quotidiennes produites par la 2^e section des renseignements généraux (RG) de Seine-et-

151 Synthèse du 15 mars 1958, 2^e section des RG de Seine-et-Oise, AD 78 300W39

Oise¹⁵², à partir de laquelle j'ai pu constituer une base de donnée. Ce fond est composé de rapports d'activités qui étaient transmis à la préfecture quotidiennement, et faisaient le point sur les activités politiques, la vie publique, et les opérations de police menées dans le secteur. Ces synthèses ont été conservées dans leur presque intégralité pour la période allant de mai 1957 à mars 1958, présentant ainsi une série continue sur 12 mois. Grâce à cette série, il est possible de reconstituer l'évolution du contexte politique à Argenteuil, sur une période qui correspond à la fois au pic de l'affrontement entre FLN et MNA, et au moment où le bidonville du Château Mirabeau devient une priorité de l'action publique, menant à sa totale résorption en l'espace de quelques mois¹⁵³.

J'ai choisi d'utiliser cette série documentaire comme pilier central de mon étude car j'estime que ces synthèses quotidiennes disposent d'un atout de taille pour constituer une histoire sociale de la conflictualité politique à Argenteuil: elles sont méticuleuses dans leur retranscription de la banalité. L'ambition qui a motivé ce choix de sources est d'accéder au plus près possible au grain de mon terrain, en acquérant une vision aussi détaillée que possible de la pratique ordinaire du maintien de l'ordre et de la surveillance policière à Argenteuil pendant la guerre d'Algérie. Là où les rapports mensuels ou annuels des services de police présentent des synthèses utiles pour disposer d'une vue d'ensemble, mais deviennent évasives lorsque l'on s'attache aux détails, les synthèses quotidiennes nous permettent de brosser un portrait très précis de la vie politique argenteuillaise, grâce auquel il est possible de déceler des récurrences, des acteurs, des lieux, et des événements qui font exception.

Une autre possibilité aurait été de travailler à partir des archives de la police judiciaire (PJ), prenant la forme de procès-verbaux et de rapports d'enquêtes, dont Quentin Deluermoz a montré l'intérêt pour rendre compte des conflictualités ordinaires et des interactions avec les agents de police dans l'espace urbain¹⁵⁴. Cependant, ces sources présentent le désavantage de ne rendre compte que des infractions et délits constitués, là où au contraire les renseignements généraux, en tant que police politique¹⁵⁵, collectent des informations indépendamment de la présence d'infractions. Leurs synthèses quotidiennes constituent ainsi une solide trame à partir de laquelle il est possible de reconstituer les évolutions de la vie politique d'Argenteuil du temps de la guerre d'Algérie. De plus, cette méthode de traitement des sources me permet de traiter d'une manière nouvelle un corpus qui avait déjà été travaillé par Emmanuel Blanchard dans le cadre de sa thèse¹⁵⁶. En proposant d'étudier d'une manière sérielle et quantitative les informations contenues dans les synthèses quotidiennes des RG, il est possible d'utiliser ces sources comme support d'un travail cartographique et chronologique d'interrogation de l'activité politique à Argenteuil au temps de la guerre d'Algérie, à même d'apporter un regard neuf sur ces thématiques.

Cependant, ce corpus présente un certain nombre de lacunes, dont il faudra tenir compte dans l'évaluation des résultats de l'enquête. En premier lieu, la constitution du fond d'archive lui-même s'est faite en ne conservant qu'une petite partie des synthèses quotidiennes, suivant un processus de sélection dont les critères demeurent inconnus. Ainsi, j'ai pu relever un total de 249 rapports quotidiens mentionnant Argenteuil, répartis entre les années 1951 (15 rapports), 1955 (32

152 Conservées aux AD des Yvelines (78) sous les cotes 1W434 et 300W39

153 La question de la résorption du bidonville du Château Mirabeau sera évoquée dans le Chapitre 3.

154 Deluermoz, Quentin, « Présences d'État. Police et société à Paris (1854-1880) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2009/2

155 Une police politique désigne un service de police dont l'objectif est de surveiller l'activité politique d'une population, dans le but de réprimer la part de ces activités jugées illégitimes, illégales ou indésirables par l'État.

156 Blanchard, Emmanuel, *Encadrer des "citoyens diminués"... Op. Cit*

rapports), 1956 (33 rapports), 1957 (123 rapports), et 1958 (46 rapports). Pour les trois premières années, l'aspect très discontinu des fonds conservés laisse penser qu'un échantillonnage a été effectué. Pour les rapports de l'année 1957-1958, il semble qu'on ait souhaité préserver une forme d'unité dans la série, même si les mois de janvier, mars et avril 1957 sont manquants, et que l'année 1958 s'arrête en mars. Il faut se demander pourquoi les rapports de cette période ont été conservés, et non les autres. La réponse la plus tenante consisterait à supposer que les rapports de cette période ont été sauvegardés, car celle-ci correspondait au pic du conflit entre FLN et MNA en Seine-et-Oise. Cependant, en l'absence de sources documentant avec une égale précision pour le reste des années de guerre, il faut se méfier du biais consistant à prendre pour exceptionnel des événements, pour la seule raison qu'ils sont mieux documentés que les autres.

La réponse à ces lacunes documentaires consiste à ne pas tenter d'employer ces sources pour tâche qui ne peut leur convenir. Ainsi, dans la mesure où les RG concentrent leur surveillance sur les opposants ou ennemis de l'État, (en l'occurrence les communistes et les Algériens), il serait vain de tenter de dresser un portrait de la criminalité à Argenteuil à partir de ces seules observations, puisque les délits et crimes relevés par les RG ne le sont que lorsque des « Nord-africains » sont impliqués. Ces observations permettent par contre d'établir une image assez fiable de la recrudescence des violences au sein de l'immigration algérienne, en lien direct avec le conflit pour l'hégémonie entre FLN et MNA. De même, ces synthèses se tarissent en mars 1958, soit plusieurs mois avant le début des opérations de démantèlement du bidonville du Château Mirabeau, et il ne nous est donc pas possible de vérifier si la disparition du bidonville a entraîné une nouvelle répartition des incidents et acteurs, par rapport au moment où il était encore présent. C'est à ce moment là que la mise en relation de cette série documentaire avec le reste de nos sources se révélera la plus fertile.

Le contexte politique argenteuillais, au regard des observations de la 2^e section des RG de Seine-et-Oise

Avant de rentrer dans l'étude du contexte argenteuillais proprement dit, il est nécessaire de replacer la commune d'Argenteuil dans le contexte de l'action policière en Seine-et-Oise. En 1957, Argenteuil était de loin la commune la plus peuplée du territoire où opérait la 2^e section des RG de Seine-et-Oise, ainsi que le premier pôle d'immigration maghrébine. La commune était par ailleurs l'un des plus anciens bastion communiste du département, derrière Bezons dont la mairie était communiste depuis 1925¹⁵⁷. Il semble donc logique qu'Argenteuil ait été l'un des principaux terrains d'observation policière, puisqu'y étaient réunis les deux principales sources d'inquiétudes de l'époque: l'agitation communiste et l'immigration algérienne. Cependant, cette idée ne doit pas être prise pour acquise, mais au contraire soumise à l'épreuve de l'observation des sources de police.

Notre base de donnée a été constituée à partir de 530 incidents¹⁵⁸ rapportés par la 2^e section des RG de Seine-et-Oise, basée à Argenteuil. De ce total, j'ai exclus les incidents observés dans

157 Hoss, Jean-Pierre, *Communes en banlieue, Argenteuil et Bezons*, Armand Colin, Paris, 1969

158 Je qualifie d'« incident » tous les faits rapportés par les observations des RG, quelle que soit leur nature. J'emploie ce terme pour permettre de distinguer les différents types d'actions pouvant s'être déroulées dans le cours d'un même évènement. Par exemple, un acteur peut effectuer une prise de parole dans une usine (incident 1), à la suite de laquelle les ouvriers décident de se mettre en grève (incident 2), puis improvisent une manifestation en direction de la bourse du travail (incident 3), où ils tiennent une réunion syndicale (incident 4).

certaines communes très éloignées d'Argenteuil (Les Mureaux, Flins, Limay, Mantes, Gargenville), afin de pouvoir comparer la situation argenteuilloise à celle des communes environnantes. Une fois soustraits les incidents de l'année 1951 pour ne conserver que ceux datant de la période de la guerre d'Algérie, il subsiste un total de 498 incidents observés, qui se répartissent entre les communes comme montré dans le tableau ci-dessous. Sans surprise, Argenteuil apparaît bien comme le premier pôle des observations policières, la commune totalisant 254 incidents, soit plus de la moitié du total. Le déséquilibre est encore plus marqué si l'on ajoute à ces chiffres les incidents localisés à Bezons (47 incidents), commune limitrophe d'Argenteuil sur son flanc ouest, et partageant avec cette dernière de nombreux points communs, comme sa forte population ouvrière et maghrébine, et l'ancrage durable du PCF¹⁵⁹.

Tableau 1: nombre d'incidents par communes de Seine-et-Oise entre 1955 et mars 1958¹⁶⁰

commune	nombre d'incidents
Argenteuil	254
Bezons	47
Rueil-Malmaison	39
St-Germain	29
Poissy	22
Chatou	15
Houilles	14
Sartrouville	13
Sannois	10
Autres (moins de 10)	55
Total	498

Regardons maintenant comment se répartissent les incidents observés si l'on les classe par catégories. Lors de la constitution de ma base de donnée, j'ai pu relever l'observation d'une grande variété d'incidents (57 au total)¹⁶¹, allant de la commémoration des victimes de la Seconde guerre mondiale à l'assassinat, en passant par la grève, la réunion politique ou l'agression à main armée. Afin d'y voir plus clair, j'ai classé ces types d'incidents suivant une typologie comportant sept grandes catégories d'incidents. En premier lieu, les opérations de police (barrages routiers, perquisitions, arrestations...), rendant compte de l'activité des différents services sur le territoire. Ensuite, les faits de violence, catégorie assez large regroupant les agressions, assassinats, enlèvements, fusillades, vols à main armée et opérations commandos: on y retrouve tous les incidents criminels, qui sont dans leur presque intégralité à mettre en lien avec la situation de guerre entre mouvements indépendantistes. Pour plus de lisibilité, j'ai également reproduit isolément les assassinats et les agressions (avec ou sans mention d'une arme). Viennent ensuite les observations d'incidents relevant de la vie politique ordinaire: les conflits du travail (grèves, délégations, négociations...), le militantisme (rassemblements, tractages, collages d'affiches...),

159 Hoss, Jean-Pierre, *Ibid*

160 Données établies à partir des synthèses quotidiennes des RG, AD 78 300W39 et 1W434

161 La liste complète de ces incidents, ainsi que leur dénombrement pour Argenteuil et pour l'ensemble de l'échantillon, peut être trouvée dans les Annexes du mémoire.

ainsi que les réunions politiques (meetings, projections-débats, assemblées générales...). J'ai reproduit à part les événements de la vie publique, qui ne revêtent pas de caractère revendicatifs du point de vue politique (fêtes, réceptions, élections, commémorations...).

Tableau 2: Tableau des différentes catégories d'incidents à Argenteuil et pour le reste du secteur

commune	Argenteuil	Reste du secteur	Total	Pourcentage d'Argenteuil
Opérations de police	45	51	96	46,88%
faits de violence	36	42	78	46,15%
dont agressions	11	20	31	35,48%
dont assassinats	10	14	24	41,67%
conflits du travail	33	35	68	48,53%
militantisme	90	64	154	58,44%
réunions politiques	36	34	70	51,43%
vie publique	8	12	20	40%

Si Argenteuil se taille la part du lion dans l'ensemble des catégories, c'est au niveau de l'activité militante (en majorité liée au PCF) et syndicale (en majorité liée à la CGT et à la CFTC), que la commune totalise la part la plus importante: ce ne sont pas moins de 51,4% des réunions politiques, et 58,4% des actes de militantisme observés par les RG, qui se produisent à Argenteuil. Ce poids de la commune dans l'activité politique départementale peut s'expliquer, en premier lieu, par l'ancrage ancien du Parti communiste, disposant de nombreuses sections sur le secteur d'Argenteuil-Bezons, lesquelles bénéficient de la présence d'une importante population ouvrière. La commune peut également compter sur la présence d'infrastructures propices à la tenue de meetings, rassemblements et événements politiques divers: Argenteuil abrite une bourse du Travail, plusieurs cinémas, ainsi que qu'un gymnase municipal et un « foyer des vieux » situés près de la mairie, que la municipalité met souvent à la disposition des réunions politiques.

Par ailleurs, cette répartition des données à l'échelle du 2^e secteur des RG nous permet de relativiser la place du théâtre argenteuillais dans l'usage de la violence politique entre mouvements indépendantistes algériens pendant les années 1957-58. Lorsque nous développerons plus en aval le détail de la guerre civile entre FLN et MNA à Argenteuil, il nous faudra garder à l'esprit que si cette épisode de l'histoire communale demeure particulier, il doit être replacé dans le contexte plus large d'un conflit qui toucha l'ensemble de la Seine-et-Oise, mais s'est manifesté de manière plus virulente à Argenteuil du fait de l'importance de la communauté algérienne y résidant. Ainsi, la part d'Argenteuil dans les faits de violence, si elle demeure très importante (46,1% du total), ne se démarque pas de la proportion de la commune dans le reste des catégories d'incidents. La part de la commune dans les agressions (35,4%) et les assassinats (41,6%) tend même à être nettement plus faible que dans les autres catégories, ce qui révèle une répartition géographique plus large des violences liées au conflit MNA/FLN¹⁶².

162 La répartition géographique des assassinats doit cependant être lue avec nuances. En effet, sur les 24 assassinats relevés, pour un total de 29 victimes, 7 d'entre elles ont été retrouvées dans la forêt de St-Germain. Il est donc

Ces données nous renseignent également sur l'action des différents services de police en Seine-et-Oise, puisque les synthèses de RG rapportent le déroulé des opérations de police se produisant dans leur secteur. Nous pouvons constater que là encore, Argenteuil constitue la première cible de la surveillance policière à partir de l'année 1957, durant laquelle se généralisent les opérations de grande envergure afin de rafler et contrôler les « Nord-africains ». Sur les 96 opérations de police mentionnées, 45 d'entre elles se sont tenues à Argenteuil, qui est également concernée par 18 opérations de police de grande envergure sur les 29 ayant eu lieu dans le secteur de la Seine-et-Oise sur la même période.

Ces opérations mobilisaient d'importants effectifs policiers provenant de différents services (sections urbaines, CRS, PJ et inspecteurs des RG), et étaient coordonnées entre les quatre secteurs de police de Seine-et-Oise, pour couvrir l'ensemble du département. Elles consistaient, sous prétexte de perquisitionner les domiciles de certains individus faisant l'objet d'un mandat d'arrêts, à investir un maximum de logements habités par des Algériens, afin d'en contrôler les habitants et de procéder à des examens de situations pour nourrir les fichiers de police, dont le fameux « fichier Z »¹⁶³. Ces opérations étaient souvent complétées par des « coups de filets » effectués dans la rue ou dans des lieux de sociabilité des immigrants maghrébins, comme les cinémas ou les cafés. Le caractère indiscriminé de ces opérations visant spécifiquement les Algériens ressort de manière flagrante dans les bilans. Ainsi, lors de l'opération s'étant déroulée le 26 mars 1958 dans le secteur d'Argenteuil, la police procéda en une nuit à 860 contrôles d'identités, pour seulement 24 examens de situations, n'ayant mené qu'à l'arrestation de 10 suspects, dont la liste avait déjà été communiquée avant le début de l'opération¹⁶⁴. Ce ne sont pas moins de 350 locaux qui furent visités, pour déboucher sur la saisie de « *un vélo-moteur et sept bicyclettes et cadres de provenance douteuse* »¹⁶⁵.

Ainsi, au moment où la situation du bidonville du Château Mirabeau donne lieu à la première crise des bidonvilles de l'histoire d'Argenteuil, la commune est traversée par des dynamiques qui la singularisent par rapport au reste de la Seine-et-Oise. Dynamiques politiques et syndicales d'abord, qui témoignent de l'ancrage du Parti communiste sur le territoire communal, mais aussi de la mobilisation dont sont capables les ouvriers des industries d'Argenteuil. Dynamiques politiques encore, liées à la guerre que se mènent militants du FLN et du MNA pour le contrôle du mouvement indépendantiste algérien en métropole. Dynamiques répressives enfin, qui se manifestent par une présence plus importante des forces de police à Argenteuil que dans les autres communes du secteur. Pour comprendre comment la crise autour du bidonville du Château Mirabeau a pris forme au cours des années 1957-58, il faut à présent replacer celui-ci en lien avec les dynamiques pré-citées, pour voir comment celles-ci s'articulaient dans l'espace communal.

difficile d'estimer si ces victimes ont été tuées sur place après un enlèvement, ou assassinées ailleurs avant que leur corps ne soit amené dans le bois. Avec 10 faits d'homicide, Argenteuil demeure de loin la commune la plus meurtrière par cette période de conflit.

163 Blanchard, Emmanuel, *La police parisienne et les Algériens...* Op. Cit, p. 244

164 Opération de police du 26 mars 1958, AD 78 1104W82

165 En l'absence d'éléments matériels constituant la preuve d'une infraction, on peut se demander au regard de quoi ces véhicules ont été considérés « douteux ». Il faut probablement remettre cette saisie dans le contexte de la stratégie de la préfecture de Seine-et-Oise consistant à empêcher les Algériens de se déplacer, afin de faciliter leur surveillance. Au même moment, la préfecture tentait ainsi de mettre à la fourrière l'ensemble des véhicules possédés par des Algériens. Voir à ce sujet, le Chapitre 9 de la Thèse d'Emmanuel Blanchard, *Encadrer des "citoyens diminués"...* Op. Cit

Sphères politiques, sociales, et résidentielles à Argenteuil

Intéressons nous à présent à la répartition spatiale des acteurs et événements rapportés par ces synthèses de RG, sur la commune d'Argenteuil. Les informations contenues dans les synthèses quotidiennes sont souvent lacunaires, chaque événement ne faisant que rarement l'objet de plus de quelques lignes. Souvent, l'adresse de l'observation n'est pas mentionnée, surtout lorsque les faits se sont déroulés sur la voie publique, comme pour les tractages, qui représentent l'activité la plus mentionnée par les synthèses¹⁶⁶. Cependant, à partir des événements dont l'adresse est précisée, il est possible de restituer géographiquement les données collectées sur la vie politique argenteuillaise. Ce travail cartographique, complété par d'autres fonds des archives de la préfecture de Seine-et-Oise, permet de mettre en évidence l'existence de sphères sociales distinctes, correspondant à des types d'acteurs et d'actions politiques propres.

En premier lieu, les synthèses de RG permettent de dresser un portrait au jour le jour de l'activité politique sur Argenteuil. Ces documents sont précieux, car ils permettent d'interroger dans sa profondeur vécue la structuration politique de la population communale, en dépassant l'analyse des seuls opinions politiques (à travers les scrutins ou les sondages), pour aller regarder ce que les pratiques des acteurs nous apprennent sur la manière dont on *vivait* la politique au quotidien¹⁶⁷. De manière frappante, notre base de donnée témoigne du rôle prépondérant des militants communistes locaux dans la vie politique ordinaire de la commune. En effet, de 1955 à mars 1958, le PCF est mentionné comme organisateur de 50 événements divers sur la commune, et la CGT de 31, ce qui les place très loin devant tous les autres partis et syndicats, dont la plupart se révèlent être complètement inexistantes dans le paysage politique argenteuillais.

Si la CFTC, deuxième force syndicale sur la ville, est encore présente dans 11 incidents, les autres forces politiques se partagent des bribes d'activité militante: les syndicats Force Ouvrière et la CGSI (Confédération Générale des Syndicats Indépendants), et les partis RRRS (parti Républicain, Radical et Radical-Socialiste), l'UFF (Union et Fraternité Française, parti poujadiste), et le MLP (Mouvement de Libération du Peuple, parti socialiste-chrétien) ne sont mentionnés que deux fois. Cet énorme écart d'activité entre les différentes forces politiques témoigne bien d'un ancrage extrêmement profond du bloc communiste (PCF et CGT) sur l'espace argenteuillais. Plus encore, il révèle qu'aucune autre famille politique française ne disposait d'une base de militants ou de sympathisants locaux, qui lui permettait d'exister d'une manière autre que parfaitement anecdotique: ni les socialistes, ni les radicaux, ni les gaullistes, ni l'extrême-droite poujadiste ou pro-Algérie française, ne sont représentés plus qu'une ou deux fois dans notre base de donnée¹⁶⁸.

Cette image d'une hégémonie communiste sur le territoire argenteuillais doit néanmoins être tempérée par trois facteurs. Deux d'entre eux relèvent de ce que l'on peut qualifier de biais de source: l'obsession policière pour la menace communiste, ainsi que l'incomplétude de la série

166 Entre 1955 et mars 1958, la 2^e section des RG rapporte 93 diffusions de tracts dans son secteur, dont 58 à Argenteuil.

167 Cette méthode contredit par exemple l'analyse de Jean-Pierre Hoss dans son ouvrage de 1969 (*Op. Cit*). Son approche très holistique du politique, conforme à sa formation d'énarque et à sa carrière de sous-préfet, invisibilise les pratiques des acteurs non administratifs, ce qui le pousse à conclure à une implantation superficielle du PCF à Argenteuil, alors que notre travail démontre précisément le contraire.

168 Et encore, ces forces politiques n'apparaissent souvent qu'en tant qu'invités à des meetings politiques organisés par le PCF pour les partis socialistes et de la démocratie chrétienne, ou au cours de sporadiques actions de tractage ou d'affiche pour les forces d'extrême-droite.

documentaire pour les années 1955-56 et 1958, on pu contribuer à rapporter avec une inégale précision l'activité du PCF par rapport aux autres partis politiques. Le troisième est plutôt à attribuer au contexte politique dans lequel agissaient les RG: leurs observations peinent à atteindre une autre sphère d'organisation politique de la population communale, contrainte à la clandestinité du fait de la répression policière: la sphère d'action des mouvements indépendantistes algériens.

Derrière le PCF et la CGT, ce sont en effet les partis indépendantistes algériens dont l'activité est la plus rapportée par les synthèses de RG. Rien d'étonnant à cela, puisqu'avec le déclenchement de la guerre d'Algérie, ceux-ci deviennent la cible prioritaire de la surveillance politique. Il est cependant beaucoup plus difficile d'évaluer l'importance de leur activité, car contrairement aux partis légaux, le MNA et le FLN étaient des organisations clandestines qui devaient autant que possible dissimuler leur action au regard policier. Ainsi, la majorité des actes de règlements de compte ou d'expéditions punitives relevés par les RG ne sont pas attribués à l'un ou l'autre des camps, sauf lorsque la victime était un militant connu. De la même manière, le FLN est beaucoup moins représenté que le MNA dans les observations: 12 mentions contre 21. Ceci peut s'expliquer par le fait que les structures du MNA sur Argenteuil étaient plus anciennes, mais également beaucoup mieux connues des renseignements généraux que celles du FLN. De plus, le MNA consacrait encore en 1956 une part importante de son activité à des actions relevant du registre traditionnel des partis politiques légaux (tractage, manifestations, diffusion de journaux), là où le FLN choisit de moins exposer ses militants à la répression, en privilégiant des modes opératoires plus discrets¹⁶⁹. De ce fait, les synthèses des RG témoignent de l'existence d'une autre sphère de structuration politique de la population argenteuillaise, qui demeurait clairement distincte des sphères politiques et syndicales légales et publiques, tant dans ses modes d'actions, que dans ses acteurs et sa répartition géographique: la sphère des indépendantistes algériens.

Afin de comprendre comment le bidonville du Château Mirabeau a pu être constitué en champ de force entre partis indépendantistes, pouvoirs publics et police, il est essentiel de resituer géographiquement les sphères d'action politique sur l'espace argenteuillais¹⁷⁰. Un travail de mise en carte des incidents observés par les RG montre que ceux-ci se répartissent suivant une logique géographique très forte, en fonction de leur type et des acteurs impliqués¹⁷¹. Ainsi, et assez logiquement, les conflits du travail se manifestent presque exclusivement dans les zones industrielles de la commune (à l'exception d'une grève à l'Hôpital d'Argenteuil), et sont principalement concentrés autour de deux usines: l'usine Dassault près du quartier du Marais, et la SAGEM au nord-ouest du centre-ville. Certaines usines apparaissent a contrario très peu réceptives à l'activité syndicale ou politique, aucun incident n'y étant relevé. Cette localisation des incidents du travail permet donc de relativiser l'importance des capacités de mobilisations syndicales à

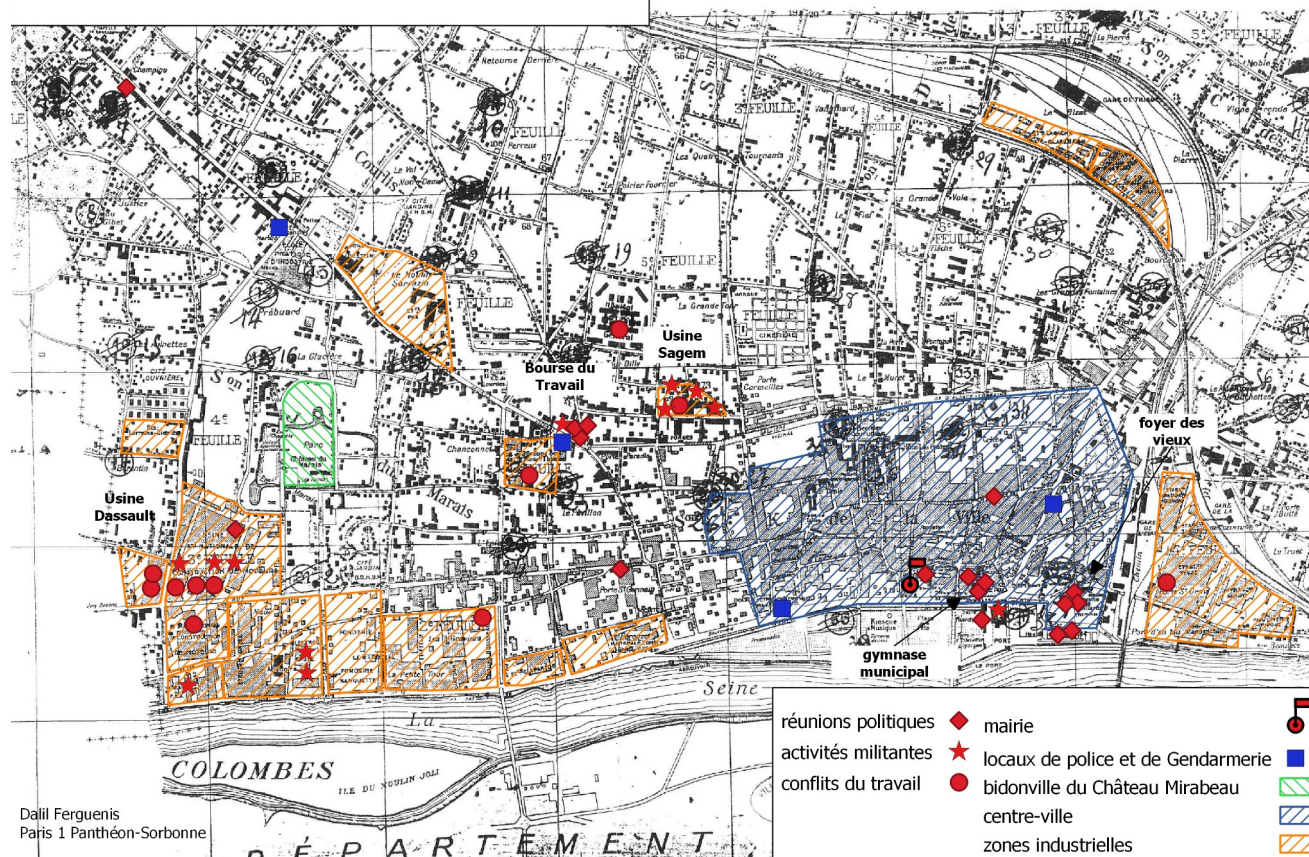
169 Kupferstein, Daniel. *Les balles du 14 juillet 1953. Le massacre policier oublié de nationalistes algériens à Paris*. La Découverte, 2017

170 Du fait du caractère très éclaté des synthèses des années 1955 et 1956, j'ai préféré établir ce travail de localisation uniquement à partir des incidents relevés au cours de la série de 12 mois allant de février 1957 (moins mars et avril) à mars 1958, afin de rendre compte, sur une période de temps ininterrompue, de la répartition géographique des incidents de la vie politique argenteuillaise.

171 Le fond de carte a été produit par la municipalité d'Argenteuil en 1955, et est conservé dans le classeur « plan » de la salle de lecture des AMA. Les cartes présentées ci-dessous sont le résultat d'un travail de SIG réalisé sur le logiciel Qgis, à partir des données collectées dans mes archives, principalement les notes de RG conservées aux AD 78 300W39

Argenteuil, en montrant que si la commune abrite bien une activité syndicale combative dans certains secteurs de la classe ouvrière, celle-ci demeure très inégalement répartie entre les usines.

Activité politique à Argenteuil entre janvier 1957 et mars 1958



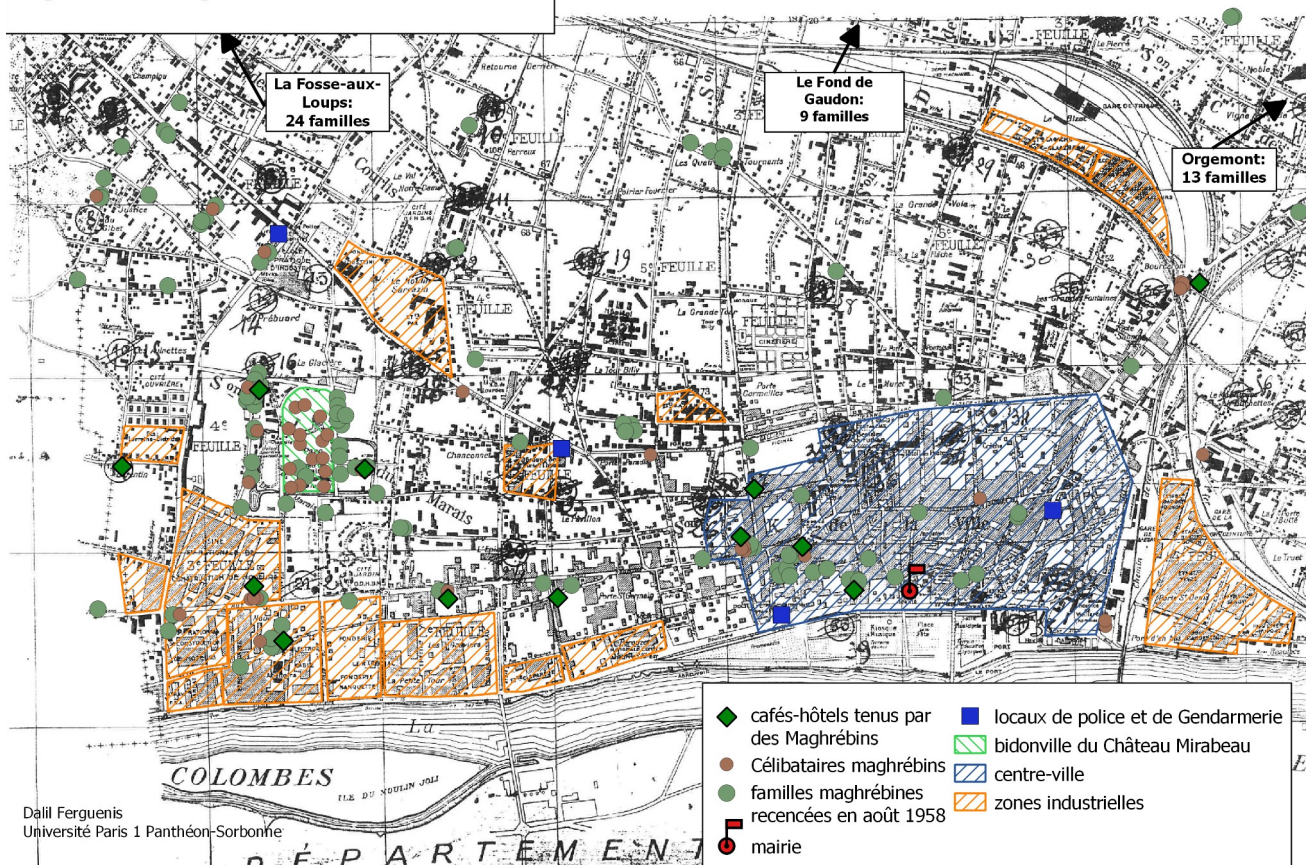
De la même manière, la répartition des rassemblements politiques se concentre autour de quelques points précis de l'espace communal: la bourse du Travail où se tiennent des réunions syndicales, et les bâtiments municipaux du centre-ville où se tiennent les rassemblements organisés par le PCF (foyer des vieux, stade et gymnase municipal). À cela, on peut ajouter la tenue de deux projections-débats autour de sujets politiques en lien avec le communisme, tenus dans des cinémas du centre-ville et du quartier des Champioux. De manière significative, le seul évènement de toute la période à ne s'être pas tenu autour de l'un de ces pôles de socialisation, est précisément la seule réunion politique d'un parti extérieur au bloc communiste: il s'agissait d'une réunion ayant eu lieu au café de la porte Sain-Martin en janvier 1958, et animée par Jean-Baptiste Biaggi, militant d'extrême-droite pro-Algérie française, alors à la tête du Parti Patriote Révolutionnaire qui soutenait l'arrivée au pouvoir de de Gaulle.

La vie politique ordinaire reposait donc à Argenteuil sur l'existence d'une sphère politique, laquelle était structurée par les organisations du bloc communiste (PCF dans la politique municipale, CGT dans le monde du travail, JC pour la jeunesse). Cette sphère doit être entendue au sens abstrait (celle de réseaux d'acteurs, notamment de syndicalistes actifs dans certaines usines plus que dans d'autres), comme au sens matériel concret: au sens propre, les sphères syndicales et

politiques étaient regroupées sur des points géographiques précis de l'espace communal. Même si ces données ne rendent pas compte de l'activité politique de rue (tractage, affichage, rassemblements), on peut raisonnablement penser qu'elle s'organisaient principalement autour des mêmes pôles, à savoir dans la partie est du centre-ville (près de la gare, des bâtiments publics et des rues commerçantes), et dans les zones industrielles (à l'entrée des usines), ce qui nous donne une idée assez nette des espaces de militantisme sur la commune. Nous pouvons qualifier cette sphère de *champ politique dominant*, dans la mesure où celui-ci occupait une position hégémonique à Argenteuil, où ses acteurs agissaient dans le cadre de la légalité et bénéficiaient d'une légitimité reconnue tant par la population que les institutions étatiques.

Regardons à présent où se trouvaient les espaces résidentiels des immigrés maghrébins sur la commune. J'ai reconstitué la sphère résidentielle des Argenteuillais d'origine maghrébine en croisant les adresses de 47 Algériens mentionnés par les synthèses de RG, avec celles de 149 familles recensées par la préfecture de Seine-et-Oise au mois d'août 1958, sur demande du ministère de l'Intérieur¹⁷², ce qui donne la répartition géographique ci-dessous.

Adresse des familles et célibataires maghrébins à Argenteuil entre 1957 et 1958



Dalil Ferguenis
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

172 Nous reviendrons plus bas sur ce recensement. (AD 78 1W1853)

Bien évidemment, l'objectif n'est pas de recenser ici l'intégralité de la population maghrébine d'Argenteuil en 1958, laquelle devait s'élever, selon les estimations, à un effectif compris entre 3500 et 5000 personnes¹⁷³. Simplement, cette restitution cartographique de la population maghrébine, même si elle reste très partielle dans le cas des célibataires, peut nous servir à mettre en évidence certaines dynamiques sociales se traduisant au point de vue spatial. Commençons par les aspects les plus évidents. Si la répartition des familles sur l'espace communal peut à première vue sembler relativement anarchique, une plus fine observation révèle que les familles maghrébines tendaient à se regrouper à une même adresse, ou au sein d'une même rue, ce qui signifie à l'inverse que certains quartiers de la ville ne logeaient que très peu, voire aucune de ces familles. Si la partie ouest du centre-ville continuait d'abriter plusieurs cafés-hôtels à la clientèle maghrébine, le recensement des familles maghrébines d'août 1958 montre que l'image du centre-ville argenteuillais des années 1930, foyer de l'immigration marocaine, ne correspondait plus à la nouvelle réalité. En fait, c'est bien l'éloignement autant que le regroupement qui caractérisait la sphère résidentielle des familles maghrébines d'Argenteuil: elles étaient ainsi 28 dans le quartier des Courlis au nord-ouest, 44 dans celui du Marais plus au sud, et 37 résidaient au nord ou à l'est de la voie ferrée, dans un espace encore semi-agricole et faiblement bâti. À titre de comparaison, l'ensemble du centre-ville, qui comportait pourtant plusieurs cafés-hôtels, n'en logeait que 25.

Par ailleurs, croiser le recensement des familles avec les adresses des célibataires révèle que d'une manière générale, il ne semblait pas exister à cette époque de séparation entre les espaces résidentiels plutôt réservés aux hommes seuls, et ceux attirant les familles: dans la plupart des cafés-hôtels que nous avons pu localiser, familles et célibataires cohabitaient. Ceci n'est d'ailleurs pas uniquement vrai pour les cafés-hôtels, mais se constate également à l'échelle du bidonville du Château Mirabeau. En effet, s'il a été souligné que les bidonvilles des Trente Glorieuses étaient souvent organisés en sphères résidentielles distinctes pour les célibataires et les familles, ce que les travaux d'Emmanuel Blanchard ont confirmés pour le cas d'Argenteuil¹⁷⁴, le recensement des familles maghrébines d'août 1958 montre que les abords immédiats du bidonville constituaient le principal pôle du peuplement familial à Argenteuil. Si le recensement ne comptait que deux familles résidant directement dans le bidonville, elles étaient par contre 31 à vivre à proximité immédiate de celui-ci, principalement le long de la rue de la Glacière et de la rue Gounod, et 44 dans l'ensemble du quartier¹⁷⁵. Ainsi, les familles participaient bien à une sphère résidentielle commune à celle des célibataires maghrébins, dont le premier pôle d'attraction était en 1958 le bidonville du Château Mirabeau, et son environnement immédiat.

Si l'on met en relation ces observations concernant l'implantation spatiale des sphères politiques et des sphères résidentielles maghrébines, on constate que celles-ci participent d'une répartition différenciée au sein de l'espace argenteuillais. En effet, là où la vie politique communale,

173 Ces estimations doivent être prises avec beaucoup de nuances: en juin 1962, le commissaire divisionnaire d'Argenteuil estimait à 3700 le nombre de Maghrébins sur Argenteuil, mais en 1958, le bidonville du Château Mirabeau abritait à lui seul entre 2000 et 2500 personnes. Il est donc possible qu'à cette date, la population maghrébine d'Argenteuil ait été plus importante que quatre années plus tard.

174 Blanchard, Emmanuel, « La police et les « médinas algériennes » en métropole. Argenteuil, 1957- 1962 », *Métropolitiques*, 8 février 2012

175 Il est possible que cette évaluation soit sous-estimée, puisqu'en octobre 1957, l'un des CTAM comptait plus de 40 familles résidant dans le bidonville même. La multiplication des fusillades à son abord contribuèrent sans doute à faire partir une partie de ces familles, néanmoins, l'écart entre ces deux évaluations invite à la prudence quant à l'usage de ces chiffres. Compte-rendu de réunion tenue à la préfecture de Seine-et-Oise, 24 octobre 1957, AD 78 1W1852

et plus encore les événements rattachés aux organisations du bloc communiste, procède d'une répartition spatiale marquée par une extrême concentration dans un espace central réduit, la sphère résidentielle des populations maghrébines est plutôt caractérisée par sa dispersion vers des périphéries étendues. Certes, éloignement résidentiel ne signifie pas nécessairement exclusion des événements publics municipaux, et d'ailleurs tous les pôles de peuplement maghrébins ne sont pas éloignés au même degré du centre-ville: le quartier du Marais est à environ 2 km à pied de la mairie, là où les familles résidant au nord du quartier des Courlis et de la voie ferrée sont situées entre 3,6 km et jusqu'à 6 km du centre municipal. Cependant, ajouté aux autres facteurs qui différencient la population maghrébine par rapport au reste des Argenteuillais (notamment du point de vue de leur habitat et du rapport qu'entretenaient les pouvoirs publics avec eux) cette répartition territoriale à l'écart des lieux de sociabilité et de politisation participa sans aucun doute à la formation de sphères sociales et politiques propres aux communautés d'immigrants maghrébins.

Comme nous allons le voir maintenant, les indices présentés dans les sources de police concernant l'activité des partis indépendantistes algériens à Argenteuil confirment l'existence d'une sphère politique propre à la population maghrébine, dont les lieux d'action et de rencontre étaient clairement distincts de la sphère politique dominante¹⁷⁶. Dans une très large mesure, cette sphère politique recouvrait la sphère résidentielle des Maghrébins, et nous aurons à mesurer ce que cette superposition de l'action politique sur les lieux de vie a pu impliquer, dans le contexte d'une recrudescence de la violence politique entre partis indépendantistes.

Les temps et les lieux de la lutte indépendantiste algérienne à Argenteuil

« Vendredi soir, 20 octobre, une voiture de police pénétrait dans le « bidonville du Château Mirabeau » d'Argenteuil. Tout à coup, une mitrailleuse crépita... Un policier fut tué, deux autres blessés. »¹⁷⁷. Cet article, paru dans l'édition du 26 octobre 1957 du journal de la section du PCF de Seine-et-Oise *la Renaissance de Seine-et-Oise*, relatait un événement arrivé quelques jours plus tôt (le 18 et non le 20 octobre), aux abords du Château Mirabeau. À la suite d'une fusillade au sein du bidonville, une voiture de police envoyée sur place fut prise à parti par des tirs d'arme automatique, qui touchèrent trois policiers et entraînèrent la mort de l'OPA Louis Badens. Il fut le premier policier métropolitain tué en service par des militants indépendantistes au cours de la guerre d'Algérie¹⁷⁸. Loin d'être exceptionnel, cet incident est au contraire à replacer dans la lignée d'une intensification des violences entre militants du MNA et du FLN sur Argenteuil, pendant les années 1957-1958, jusqu'à l'éradication des structures du MNA dans le courant de l'été 1958.

Revenons sur le déroulé de ce conflit, afin de comprendre quel place occupa le bidonville du Château Mirabeau dans la structuration politique de l'immigration algérienne, et dans la généralisation du recours à la violence armée.

176 Selon la proposition notamment avancée par les *Subaltern studies*, notamment Chakrabarty, Dipesh, *Provincialiser l'Europe, la pensée postcoloniale et la différence historique*, 2000 ; Scott, James C., *La domination et les arts de la résistance, Fragments du discours subalterne*, 1992

177 « Après la fusillade de vendredi où un policier fut tué et deux autres blessés, les pouvoirs publics se décideront-ils à en finir avec les bidonvilles d'Argenteuil? » *la Renaissance de Seine-et-Oise*, n° 651, 26 octobre 1957, AM A PER/225 1957

178 Blanchard, Emmanuel, *Ibid.*

L'année terrible d'Argenteuil, ou la guerre interne du mouvement indépendantiste algérien (1957-1958)

En 1955, le Mouvement National Algérien (MNA), héritier du MTLD de Messali Hadj, comptait Argenteuil comme l'un de ses principaux bastions en région parisienne. Ses militants y étaient implantés de longue date, et un certain nombre d'entre eux étaient propriétaires de cafés ou d'hôtels, ce qui facilitait la capacité du parti à structurer et mobiliser l'immigration algérienne sur la commune¹⁷⁹. Pourtant, en janvier 1958 le rapport mensuel de la section des RG d'Argenteuil notait que « *le MNA [était] en voie de disparition* » sur la commune. Comment la lutte pour l'hégémonie politique entre ces deux partis a-t-elle tourné définitivement en faveur du FLN dès 1958?

Sur ce point, il est nécessaire de replacer la situation argenteuillaise dans le contexte global de la lutte entre FLN et MNA en métropole. Lorsque commence la guerre et que le FLN revendique publiquement son existence le 1^{er} novembre 1954, sa base militante est essentiellement présente en Algérie, et il ne dispose pas de relais pour toucher la population algérienne en France, qui constitue le fief historique du mouvement messaliste¹⁸⁰. Le MNA est alors très bien implanté dans les départements de la Seine et du Nord, où les immigrés algériens n'ont pas toujours une vue très claire sur les transformations que connaît le mouvement nationaliste en Algérie. C'est à partir du début de l'année 1955 que le FLN décide, sur l'initiative de Mohamed Boudiaf¹⁸¹, d'envoyer en métropole des émissaires frontistes, dans le but de rallier Algériens et militants messalistes au nouveau parti indépendantiste. La stratégie adoptée par le FLN est alors celle du dialogue avec les cadres du MNA, acceptant de débattre avec eux dans des « réunions de confrontation » qui devaient permettre aux militants FLN d'exposer le rôle d'avant-garde de l'indépendance joué par leur parti en Algérie¹⁸². Cependant, à cette date le MNA disposait déjà en France d'une Organisation Spéciale (OS), qui regroupait des cellules clandestines chargées des actions de commando, et le parti s'en servit pour éliminer les militants du FLN tentant de remettre en question son hégémonie¹⁸³. Les historiens de la lutte indépendantiste en France s'accordent pour considérer qu'à partir de l'hiver 1955-56, l'opposition entre FLN et MNA prit la forme d'une guerre ouverte où chaque parti chercha désormais l'élimination de l'organisation rivale¹⁸⁴.

Il est difficile de dater avec certitude l'arrivée des premiers militants frontistes à Argenteuil, car les renseignements policiers ne faisaient pas vraiment la différence entre les mouvements indépendantistes, et les militants du FLN avaient tout intérêt à se montrer discret, tant pour éviter

179 Au moins deux cafés-hôtels d'Argenteuil étaient connus pour être des lieux de rassemblements messalistes (rue du Cinq mars et 181b rue Henri Barbusse). Cependant, les gérants de cafés sympathisants du MNA étaient selon toute vraisemblance beaucoup plus nombreux au début de la guerre, ce qui explique qu'ils furent la principale cible des règlements de comptes entre partis indépendantistes au cours des années 1957-58.

180 Bouchène, A. (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale... Op. Cit.*, p.576

181 Ancien cadre messaliste, membre depuis 1954 de la direction de l'ALN en Algérie et ancien président de la Fédération de France du PPA-MTLD, Mohammed Boudiaf joua un rôle fondamental dans la formation du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA) en mars 1954, mais également dans l'organisation de la conquête du soutien de l'immigration algérienne présente en France. Bouchène, A. (dir.), *Ibid.*, p. 548

182 Cette stratégie de persuasion était d'autant plus nécessaire au FLN que ses militants étaient numériquement inférieurs à ceux du MNA, et que l'organisation fut régulièrement déstabilisée par l'arrestation des membres de la direction de la Fédération de France entre 1954 et 1957.

183 Sur la question des OS du MNA et du FLN, et de leur rôle dans l'élimination des ennemis politiques, voir Amiri, Linda, *La bataille de France, la guerre d'Algérie en métropole*, R. Laffont, Paris, 2004

184 Amiri, Linda, *Ibid.*, p.47; Blanchard, Emmanuel, *Encadrer des "citoyens diminués"... Op. Cit.*, p.548 ; Haroun, Ali, *La 7e wilaya, la guerre du FLN en France, 1954-1962*, Le Seuil, Paris, 1986

d'attirer l'attention policière que celle des OS du MNA. Nos sources permettent cependant de dresser un portrait certes lacunaire, mais néanmoins significatif, de l'évolution de l'action des partis indépendantistes algériens entre 1955 et 1958. Ainsi, sur les 20 incidents que les synthèses de RG ont attribués au MNA sur Argenteuil, 8 se sont produits en 1955, 5 en 1956 et en 1957, et deux seulement en 1958, alors que les synthèses des années 1955 et 1956 ne concernent que quelques mois épars¹⁸⁵. On peut en déduire que le MNA était beaucoup plus actif sur cette période qu'il ne le fut à partir de 1957, où les actions qui lui sont attribuées se comptent sur les doigts d'une main. De plus, notre base de données révèle une très nette transformation des pratiques militantes du MNA sur la période, transformation qui permet en retour d'expliquer en partie sa progressive disparition des observations policières. En effet, là où l'activité du MNA entre 1955 et 1956 comporte encore des pratiques issues du répertoire d'actions des partis politiques légaux (tractage, manifestations publiques, diffusion du journal *Maghreb étudiant*), même si ces pratiques étaient adossées à d'autres propres à une organisation clandestine (notamment les collectes de fonds et les réunions secrètes), à partir de l'été 1957, ces pratiques disparaissent complètement des incidents observés par les RG.

Cette marginalisation progressive du militantisme traditionnel dans l'action du MNA coïncide avec le développement des actions violentes, qui apparaissent à Argenteuil à partir du mois de février 1957. Ces incidents, qu'il faut attribuer à la nouvelle situation de guerre ouverte entre FLN et MNA, ne laissent pas toujours de traces ou de témoins permettant aux RG de déterminer qui de l'un ou l'autre des partis en étaient les auteurs, et il est donc souvent difficile de déterminer à partir de ces seuls incidents quelle était l'avancée des militants frontistes à Argenteuil. Par contre, le gain en influence du FLN sur Argenteuil peut être confirmé grâce à un autre facteur: les rapports des RG commencent à noter l'apparition de tracts et d'affiches signées par le FLN, à la période exacte où ceux du MNA cessent de circuler, c'est à dire entre les mois de mai et de juin 1957. Cette concomitance doit sans doute être lue comme le signe d'une inversion du rapport de force entre les deux organisations: là où le MNA pouvait se permettre une activité de propagande publique ou semi-clandestine jusqu'en 1956, car le parti disposait d'une importante base militante et savait pouvoir compter sur la sympathie de la majorité de la population algérienne, c'est à présent le FLN qui se permettait de manifester (quoique ponctuellement) son existence dans des actions publiques à destination des Algériens et des Maghrébins, mais également des ouvriers français¹⁸⁶.

Cette nouvelle visibilité de l'organisation frontiste à partir de l'été 1957 ne signifiait cependant pas la fin de la flambée de violence que connaissait Argenteuil depuis l'hiver. Le tableau ci-dessous, réalisé à partir des incidents rapportés par la 2^e section des RG de Seine-et-Oise, montre même que les accrochages entre messalistes et frontistes s'intensifièrent au cours de l'automne 1957, et se poursuivirent jusqu'en mars 1958, date à laquelle la série s'épuise¹⁸⁷. Au début de l'année 1958, la mainmise du FLN sur la population algérienne d'Argenteuil et de Seine-et-Oise semblait être un fait acquis: en janvier, les RG estimaient à 18 le nombre de cellules du FLN présentes à Argenteuil, contre trois pour le MNA, ce qui faisait néanmoins de la commune la

185 Voir le tableau des incidents liés au MNA dans les Annexes du mémoire

186 Synthèses quotidiennes des RG d'Argenteuil, AD 78 300W39

187 Une liste détaillée des incidents relevés dans le Tableau 3 peut être trouvée dans les Annexes du mémoire

dernière poche de résistance des messalistes sur le département¹⁸⁸. Les premiers mois de l'année furent marqués par la défection massive des militants messalistes au profit de l'organisation frontiste, dont la nouvelle force s'exprimait par une présence accrue sur le terrain, et une capacité renouvelée à mobiliser une base militante plus large. À Argenteuil notamment, les RG notaient en février 1958 que le FLN tenait désormais « 3 réunions par semaines à Argenteuil (une réunion pour les chefs de kamas, une réunion pour les chefs de groupes, et une réunion des chefs de cellules) », celles-ci pouvant regrouper « de 4 à 20 individus »¹⁸⁹. La commune, autrefois fief de l'organisation messaliste, était devenue le quartier général du FLN dans un secteur à cheval sur les départements de Seine-et-Oise et de la Seine. Dès lors, les violences, tentatives d'assassinats et prélèvement forcés de cotisations semblent avoir été principalement le fait des militants du FLN, et avoir eu pour objectif d'éliminer les débris d'organisation messaliste sur le secteur.

Tableau 3: type et répartition mensuelle des faits de violence à Argenteuil entre janvier 1957 et septembre 1958¹⁹⁰

type	nombre d'incidents	répartition	nombre d'incidents
assassinat	11	Février 57	1
fusillade	11	Mai, Juillet, Août 57	2/2/2
agression à l'arme à feu	9	Septembre 57	4
agression au couteau	4	Octobre 57	5
vol à main armée	6	Novembre 57	6
agression (arme non précisée)	7	Décembre 57	7
opération armée	1	Janvier 58	4
bagarre avec arme à feu	1	Février 58	2
lettre de menaces	1	Mars 58	7
menaces à l'arme à feu	1	Avril 58	2
enlèvement	1	Mai 58	3
incendie volontaire	1	Juin 58	1
Total des incidents	54	Juillet, Août, Sept 58	3/2/1

Étonnement, cette période de violence ne semble pas avoir particulièrement émue l'opinion public ni les autorités municipales. Certes, notre base de données témoigne d'une invasion des thématiques liées à la guerre d'Algérie dans l'ensemble discours politiques tenus à Argenteuil et dans les villes de son canton. Dès l'année 1955, la question de la guerre d'Algérie se trouve mentionnée dans la plupart des tracts, affiches, rassemblements politiques ou grèves, quels que soient les sujets premiers de ces textes et discours. Cette mention peut se faire pour porter des revendications générales (le slogan « paix en Algérie » du PCF revient très régulièrement), ou réagir à des événements de l'actualité (le rappel des classes militaires disponibles en 1956, ou le

188 Rapport bi-mensuel de la 2^e section des RG de Seine-et-Oise, 8 janvier 1958, AD 78 1104W84

189 *Idem*.

190 Chiffres produits à partir de ma base de donnée constituée avec les synthèses quotidiennes de RG (AD 78 300W39), et complétés pour l'année 1958 avec les synthèses bi-mensuelles des RG (AD 78 1104W84).

bombardement de Sakiet)¹⁹¹. Mais autant qu'il est possible de le déduire à partir des résumés fournis par les renseignements généraux, la question de la situation des immigrés maghrébins en France ou à Argenteuil n'est presque jamais évoquée: seul un tract distribué par le FLN le 10 septembre 1957 critique l'existence de « ghettos », et un tract du PCF datant du 21 octobre 1957 évoque la question du mal-logement immigré et des bidonvilles. De la même manière, cette multiplication des actes de violence n'a laissé que peu de traces dans les archives des services municipaux, que ce soit de la part de voisins, des associations alors en charge de l'édification de foyers de travailleurs, ou des administrations au contact de la population immigrée. Plus étonnant, la presse locale ne s'est que très peu intéressée à cette situation: pour l'année 1957, *la Renaissance de Seine-et-Oise* consacre en tout et pour tout un seul article à cette multiplication des violences, à la suite de la mort du policier Badens aux abords du bidonville du Château Mirabeau¹⁹².

1957-1958 vit donc la situation de l'immigration maghrébine argenteuillaise se transformer radicalement sous l'effet de la guerre interne au mouvement indépendantiste algérien, et de l'intensification de la répression policière. Mais pour comprendre quel rôle joua cet épisode de confrontation dans la formation d'un champ de force autour du bidonville du Château Mirabeau, il est essentiel de déterminer quels furent les acteurs impliqués dans ces événements, et où ceux-ci se déroulèrent.

Où s'affronte-t-on, comment et pourquoi? Cartographier la violence politique à Argenteuil

Sauf lorsque la victime ou le suspect était un membre connu d'une organisation indépendantiste, il est le plus souvent impossible de déterminer avec certitude qui du FLN ou du MNA était le commanditaire des actions observées, et cela n'est d'ailleurs pas nécessaire pour notre démonstration. Ce qui transparaît par contre de manière évidente, c'est que l'intégralité de ces violences, à quelques très rares exceptions près (quelques actions contre les forces de police ou les immigrés tunisiens accusés de renseigner celle-ci), furent perpétrées au sein de l'immigration algérienne, par des Algériens sur d'autres Algériens. Jusqu'en 1958 du moins, les policiers ne furent pas la cible des militants indépendantistes, qui concentrèrent leur action sur la suppression de l'organisation rivale. Il faut ainsi souligner que les policiers tués et blessés lors de la fusillade du 18 octobre 1957 n'étaient pas la cible de l'échange de coups de feu, mais furent attaqués alors qu'ils arrivaient sur la scène où la fusillade avait déjà cours¹⁹³.

Dans une large mesure, la population européenne d'Argenteuil ne fut donc pas directement touchée par cette montée de violence, ce qui s'explique par un facteur principal: la répartition géographique de ces incidents. La carte ci-dessous présente une restitution géographique de 29 faits de violences pour lesquels les synthèses quotidiennes mentionnent une adresse, sur un effectif total

191 Le village tunisien de Sakiet Sidi Youssef, situé près de la frontière avec l'Algérie, fut visé par un bombardement par l'armée de l'air française le 8 février 1958, car il était soupçonné d'accueillir une base arrière de l'ALN. Au cours de cette opération qui prit notamment pour cible une école et un dispensaire de la Croix Rouge, 70 personnes trouvèrent la mort, dont une douzaine d'enfants. La répercussion mondiale de l'évènement contribua à grandement décrédibiliser la position de la France dans sa lutte contre l'indépendance de l'Algérie.

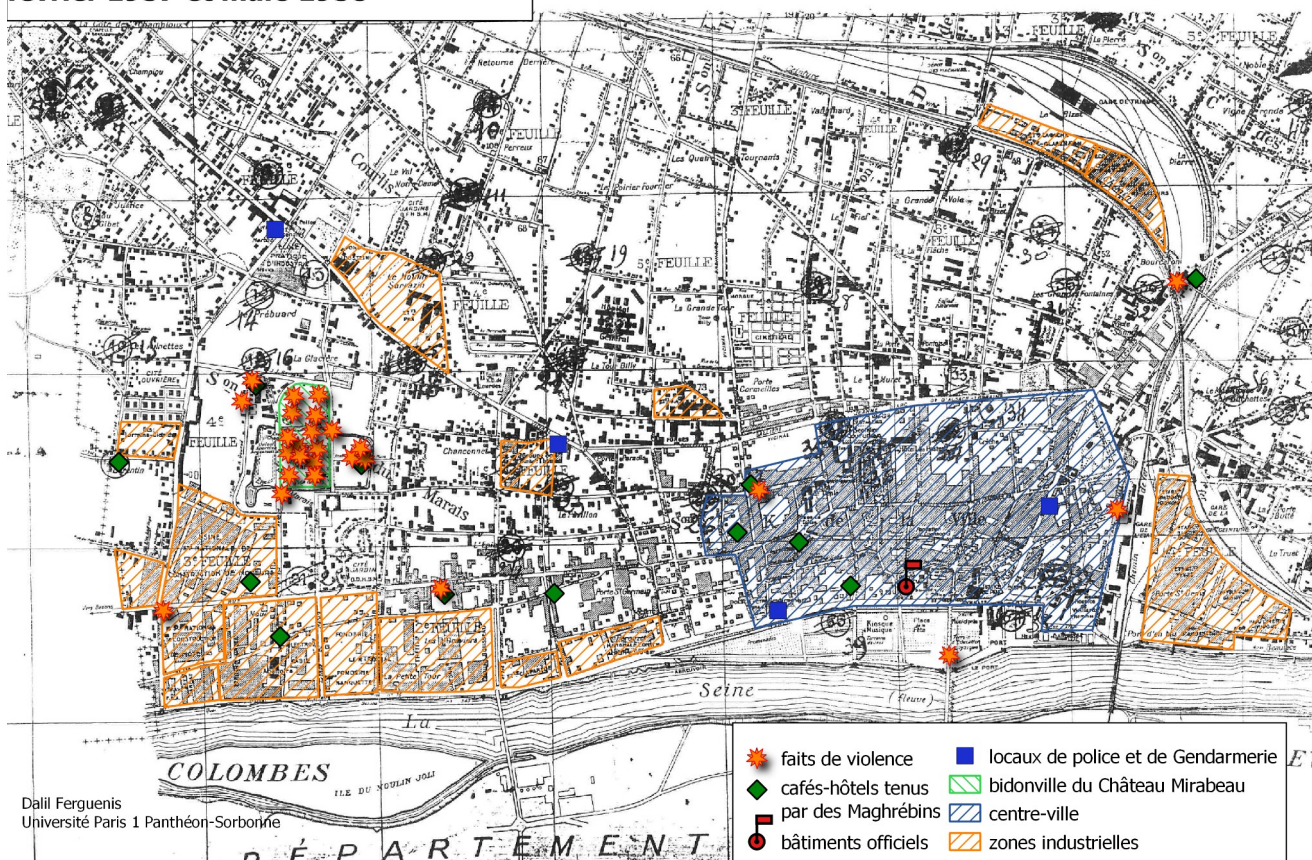
192 Article cité au début de la seconde partie du présent chapitre.

193 Exception faite de cet évènement, les sources consultées ne mentionnent qu'un seul autre policier blessé par arme à feu, le 30 décembre 1957, sans qu'il soit précisé s'il s'agissait d'une tentative de meurtre ciblé, ou d'une victime collatérale. AD 78 1108W84

de 37 incidents. L'extrême polarisation géographique de ces incidents apparaît de manière particulièrement frappante. Si l'on compare la répartition spatiale de ces violences avec la carte présentant la sphère résidentielle des Maghrébins, deux remarques doivent être formulées.

Première remarque, la sphère résidentielle maghrébine et la sphère des violences se superposent très exactement: tous les incidents se concentrent autour des foyers de population maghrébine. Seules deux agressions ne se produisent pas à proximité directe de lieux de vie propres à l'immigration maghrébine, mais à l'heure et sur le trajet des migrations pendulaires (l'une à la gare d'Argenteuil, et l'autre sur les berges près du pont d'Argenteuil), ce qui laisse penser que les agresseurs connaissaient le trajet de leurs victimes, et ont planifié l'agression en conséquence. Les autres incidents visent des adresses précises: des cafés, des domiciles, ou des rues où la population maghrébine était installée.

Faits de violence à Argenteuil entre février 1957 et mars 1958



Ce point est important. D'abord, car la répartition des violences politiques vient confirmer l'hypothèse précédemment évoquée d'une superposition entre sphère résidentielle, sphère de sociabilité, et sphère politique au sein de la communauté maghrébine d'Argenteuil. La concentration de ces violences au sein des lieux de vie de la communauté maghrébine démontre l'existence d'un champ politique distinct, par ses espaces et ses acteurs, du champ dominant, celui

de l'action politique légale, où officient syndicats, partis, élus et citoyens français de plein droit¹⁹⁴. Nous l'avons vu, ce champ politique dominant était lui-même clairement polarisé autour de points précis: les infrastructures communales du centre-ville, certains lieux de sociabilité (cinémas, cafés), et certains espaces de luttes ouvrières (usines, bourse du Travail). Ces points constituaient la sphère d'action spatialement déterminée où pouvait s'élaborer ce champ, dont l'implantation dans le centre-ville, autour des bâtiments officiels du pouvoir communal, venait consacrer sa légitimité à porter discours et pratiques politiques. En retour, cette circonscription et publicité du champ politique légitime, permet de rendre visible les spécificités du champ politique, illégitime au regard des pouvoirs publics, qui s'était formé à partir de la sphère résidentielle des immigrés maghrébins. Puisque ce champ structurait un ensemble de groupes sociaux subalternes (du fait de leur double statut d'immigrés et de colonisés), dont les membres étaient frappés d'illégitimité et dont les organisations étaient illégales, la clandestinité et l'absence de relais institutionnels ont logiquement privé ce champ de la possibilité de disposer d'infrastructures dédiées à l'exercice de la politique, qui auraient permis de séparer sphères résidentielles et sphères d'action politique. Il s'agit donc de ce que nous pouvons qualifier de *champ politique subalterne*, dans la mesure où ce champ regroupait des acteurs qui étaient exclus du champ politique dominant, tant parce qu'ils n'étaient pas considérés comme légitime pour y agir que parce qu'ils faisaient l'objet d'une répression les contraignant à la clandestinité.

À partir de nos observations sur ce cas précis, nous pouvons formuler une hypothèse à la portée plus générale: l'une des caractéristiques d'un champ politique subalterne est l'absence de séparations entre lieux de résidence et lieux de pratiques politiques. Cette absence provient de ce que le champ est considéré soit comme illégitime (auquel cas il n'a pas accès aux infrastructures et relais publics du champ dominant), soit comme illégal (auquel cas il est contraint à la clandestinité). Dans les deux cas, le cantonnement des discours et pratiques politiques à l'intérieur de la sphère de la vie quotidienne s'impose comme une nécessité pratique. Pratiques politiques et pratiques de la vie quotidienne évoluent donc dans le même espace¹⁹⁵. Mais que ce passe-t-il lorsque la conflictualité à l'intérieur de ce champ franchit le seuil de la violence physique? Nous voyons bien que dans le cas du conflit entre FLN et MNA, la grande majorité des actes de violence se produisent dans ou autour du domicile des victimes, et qu'ils visent particulièrement les cafés-hôtels, à la fois lieux de sociabilité, lieux de réunion politique, et lieux de résidence de l'immigration maghrébine.

Par conséquent, cette superposition au sein du champ politique subalterne de la sphère résidentielle et de la sphère politique eut de fortes conséquences sur l'implication des populations civiles dans les violences politiques: la plupart des cafés-hôtels ciblés par des attentats abritaient tant des célibataires que des familles, et il n'est pas certains que tous les blessés et tués des fusillades aient été les cibles originelles de leurs auteurs. De la même manière, tenter de démanteler

194 Cette exclusion informelle des Algériens hors de la vie politique de la France métropolitaine participait de ce qu'Emmanuel Blanchard a qualifié de « citoyenneté diminuée » (*Encadrer des "citoyens diminués"... Op. Cit*), et Alexis Spire de « citoyenneté paradoxale » (*Étrangers à la carte... Op. Cit*)

195 Dans un contexte historique tout à fait différent, nous pouvons par exemple songer au rôle central joué par les « conversations de cuisine » dans l'expérience politique quotidienne des citoyens de l'URSS. Du fait de la surveillance pesant sur l'ensemble de la population, les Soviétiques prirent l'habitude de strictement cantonner leur sphère de conversation politique à l'espace de la cuisine, seul endroit jugé suffisamment intime pour que l'on puisse prendre le risque d'y parler de ces sujets. Voir notamment les différents témoignages collectés par Alexievitch, Svetlana, *La fin de l'homme rouge ou Le temps du désenchantement*, Actes Sud, Paris, 2013

un champ politique subalterne conduit à exercer une violence d'autant plus aveugle que la frontière entre sphères politiques et sphères de la vie ordinaire est poreuse, et que les membres de cette dernière sont mêlés aux acteurs de la première. Cette observation vaut pour le contexte général de la répression d'État lors des guerres coloniales et révolutionnaires, mais nous aurons à en mesurer les conséquences à partir de la situation particulière de la répression policière autour bidonville du Château Mirabeau.

Seconde remarque. Si sphères résidentielles et sphères de violences se *superposent*, elles ne se *recouvrent* pas: tous les espaces de résidence des immigrés maghrébins ne sont pas également concernés par ces incidents. Ainsi, les quartiers autour de la rue de Gode à l'est de la voie ferrée, et celui des Courlis au nord-ouest, ont été épargnés par ces violences. Plus étonnant, le centre-ville d'Argenteuil a aussi été très peu concerné par ces incidents, à l'exception d'un assassinat dans un café au 34 rue des Ouches, et des deux agressions mentionnées plus haut. La proximité du commissariat central et d'un poste de gendarmerie ne peut suffire à expliquer à elle seule cette relative retenue dans l'usage de la violence. Sans doute les rues étroites et l'urbanisme sinueux du vieux centre-ville ne facilitaient pas la circulation des commandos en charge de ces actions. Sans doute également, la densité de population plus élevée dans le centre gênait-elle ce type d'opérations, en augmentant le risque de victimes collatérales ou de témoins. Cependant, ce type de configuration urbaine n'a pas gêné les actions des OS du FLN ou du MNA dans d'autres centres urbains, comme par exemple à Paris même, où le FLN multiplia à partir de 1958 les opérations armées, y compris en plein cœur de la ville¹⁹⁶.

Mais prenons le problème en sens inverse: au lieu de nous interroger sur l'absence de la violence en certains espaces, demandons-nous pourquoi celle-ci s'est exercée principalement autour d'un seul point, et ceci dans une proportion écrasante. La carte ci-dessus l'illustre bien, le bidonville du Château Mirabeau et son entourage immédiat ont concentré sur un espace de quelques centaines de mètres de côté, plus de la moitié des incidents relevés par les synthèses quotidiennes entre février 1957 et mars 1958, et 20 des 29 faits de violence disposant d'une adresse. Précisons que si la représentation de la répartition des incidents donne l'impression d'une concentration presque exclusive des violences autour du bidonville du Château Mirabeau, cette vision est déformée par le fait que les agressions ou assassinats intervenant en pleine rue ne comportent souvent pas d'adresse. Mais même avec ces précaution de lecture, la place du quartier du Marais demeure écrasante vis à vis des autres foyers de population maghrébine: la partie ouest du centre-ville regroupait au moins quatre cafés-hôtels hébergeant des Maghrébins, quatre aussi se répartissaient le long de la rue Henri Barbusse en direction de Bezons, et au moins deux autres plus éloignés du centre, boulevard Jean Allemane à l'est, et rue de la Fosse-aux-Loups plus au nord (sans compter les nombreux pavillons transformés en hôtels clandestins). Pourtant, aucun de ces quartiers n'a connu un niveau de violence comparable à celui qui a touché les alentours du Château Mirabeau entre mai 1957 et mars 1958.

Certes, nous avons vu que ce quartier constituait à alors le plus important pôle résidentiel des immigrés maghrébins à Argenteuil, le bidonville du Château Mirabeau abritant à lui seul entre 2000 et 2500 habitants à l'été 1958, et ses abords plusieurs dizaines de familles et d'hommes seuls. Cette importance démographique faisait logiquement du quartier un espace où les militants

196 House, Jim ; MacMaster, Neil, *Paris 1961... Op. Cit*

indépendantistes étaient amenés à circuler ou résider, et un lieu stratégique pour la propagande politique. Cet aspect démographique a son importance, mais il doit être associé à d'autres facteurs pour expliquer le rôle prépondérant du bidonville du Château Mirabeau dans les violences de la guerre d'Algérie sur Argenteuil.

Le bidonville du Château Mirabeau, épice centre des violences

Plus que tout autre lieu dans l'ensemble du 2^e secteur des RG, c'est bien le bidonville du Château Mirabeau qui concentra, sur une période d'environ un an et demi, le plus grand nombre d'actes de violence et d'opérations policières. Sur un temps qui correspondait également à sa croissance maximale en termes de nombre d'habitants, il devint l'un des principaux points d'affrontements entre les mouvements indépendantistes algériens, mais également une véritable hantise pour les forces de police chargées de démanteler ces réseaux clandestins. Tentons maintenant de comprendre comment ce bidonville en rapide transformation devint un enjeu stratégique si âprement disputé entre les mouvements indépendantistes, les pouvoirs publics, et les forces de police.

Le bidonville, champ de force entre indépendantistes

Prenons d'abord le temps de regarder ce que notre base de données révèle de l'activité observée dans le quartier. D'une manière frappante, seules des actions violentes et des opérations de police y sont relevées. Cela ne signifie sans doute pas que l'espace du bidonville était exempt d'activités politiques plus conventionnelles, comme la diffusion de tracts ou la tenue de réunions, mais qu'au Château Mirabeau, la conflictualité entre indépendantistes avait atteint un seuil de violence inégalé sur le reste de la commune, et même sur l'ensemble du secteur.

Tableau 4: répartition des incidents observés dans le bidonville du Château Mirabeau par les synthèses de RG, entre février 1957 et mars 1958

type	nombre d'incidents
opération de police	6
assassinat	4
agression à l'arme à feu	3
fusillade	3
vol à main armée	2
arrestation	1
Incendie (accidentel)	1
opération armée	1
agression au couteau	1
fête	1
Total	22

Le témoignage d'Ahmed Athalla, de nouveau, peut nous être utile pour comprendre pourquoi le quartier du Marais attira à lui une part si importante des violences liées au contexte de

guerre. Avant son départ pour la France, Ahmed Athalla dit n'avoir pas été un militant actif du FLN, bien qu'il ait servi d'agent de liaison apparemment à son insu: il était payé pour livrer les uniformes des combattants de l'ALN, mais déclare dans son entretien qu'il « *ne savait même pas ce que c'était que ce travail là!* ». À son arrivée à Argenteuil en juin 1956, il s'engage par contre volontairement au FLN, suivant en ce sens l'engagement de ses amis et de son cousin qu'il avait retrouvé sur place. Puisqu'il arrive au bidonville du Château Mirabeau avec ces derniers dans les premiers mois de 1957, et y reste jusqu'à son déménagement à Nanterre en septembre 1958, Ahmed Athalla réside au bidonville pendant toute la période de guerre civile entre MNA et FLN sur Argenteuil. Son témoignage rend compte du climat de violence dans lequel évoluaient les militants frontistes.

Lorsqu'il détaille l'activité qu'il menait en tant que militant, il évoque la gestion des cotisations des sympathisants, la distribution de tracts, mais aussi la pression que devaient mettre les militants FLN sur les Algériens qui ne soutenaient pas l'organisation en payant « l'impôt révolutionnaire » que représentaient les cotisations. En cas de refus de paiement, la solution était simple, « *c'était le problème des fedayin* », c'est-à-dire des militants des groupes de choc. À partir de 1957, la Fédération de France du FLN décida en effet de se doter de groupes de choc comparables à ceux du MNA et portant le même nom (OS, Organisation Spéciale), dont les membres étaient interdits d'action politique, vivaient dans la clandestinité, et étaient en charge de toutes les opérations armées décidées par l'organisation.

La question du conflit avec les messalistes est également évoquée par Ahmed Athalla. Il relate notamment dans son entretien un épisode de fusillade survenu à proximité du bidonville du Château Mirabeau. Au cours de celle-ci, un responsable du FLN au surnom de « *Moussaoui* » fut blessé de deux balles par des messalistes:

« Un jour on a rassemblé les fedayin, et puis les militants, les mes'oulid, à cette époque là j'étais pas encore chef de groupe, j'étais militant c'est tout. On a été il y avait un camarade et ils nous ont tiré dessus [donne le nom de son camarade en arabe ainsi que celui de son village d'origine]. Alors moi je l'ai pris sur mon dos, je l'ai amené à la maison [dans le bidonville], puis j'y suis retourné, j'avais ma veste, j'essuyais tout le sang qu'était devant la maison, qu'était un peu plus loin, pour cacher la misère que la police il ne le trouve pas. »¹⁹⁷

Sans mention de la date de cet évènement, il n'est pas possible de savoir s'il s'agit d'une des nombreuses fusillades rapportées par les RG, ou d'un autre évènement passé sous les radars, dans la mesure où les militants sont cette fois-ci parvenu à dissimuler leurs blessés aux forces de police. Dans tous les cas, le récit de cet incident montre que le bidonville du Château Mirabeau constituait à cette époque une base d'opération du FLN sur Argenteuil. En effet, la présence en son sein de militants revendiqués comme Ahmed Athalla, et le fait qu'il servait de point de rassemblement pour les membres du parti frontiste, avec une régularité suffisante pour permettre aux groupes de choc messaliste de planifier une attaque, suggère que dès 1957, le MNA était sans doute déjà exclus de l'enceinte même du bidonville. Cependant, cette éviction du MNA ne signifia absolument pas la fin de ses opérations dans le secteur du Château Mirabeau. Au contraire, l'implantation du FLN dans le bidonville fit de celui-ci une cible toute désignée pour des opérations armées de grande ampleur de la part du MNA. Les rapports de RG rapportent deux de ces opérations, dont l'ampleur des effectifs

197 Entretien d'Ahmed Athalla, 27 février 2012, La Contemporaine, NUMAUD/0038/10 ; minutage 53.00

mobilisés et le niveau de conflictualité les rendent tout à fait uniques par rapport aux autres règlements de comptes observés en Seine-et-Oise. Ainsi, le 8 décembre 1957, ce ne sont pas moins d'une « quarantaine de nationalistes algériens » armés qui « [encerclèrent] le bidonville du Château Mirabeau » et perçurent sous la contrainte des cotisations pour alimenter les caisses du MNA. Une seconde opération armée, survenue en mars 1958, montre un changement dans les objectifs du MNA:

Argenteuil- le 4 mars [1958], vers 21h10, pendant une minute, une fusillade dirigée contre des baraques de Nord-africains a eu lieu au Château Mirabeau, angle de l'avenue de la Glacière à hauteur de l'avenue du Cinq Mars. Sur les lieux ont été retrouvées 42 douilles de 9mm de mitraillettes et 26 douilles de 7,65mm. Deux morts et deux blessés dont l'état est sérieux. Une tentative d'incendie a eu lieu contre une baraque à l'aide d'un brûlot imbibé d'essence.¹⁹⁸

Là où les messalistes tentaient encore en décembre de saper l'autorité du FLN sur le bidonville en démontrant leur capacité à lever au cœur de son quartier général « l'impôt révolutionnaire » (certes par la contrainte) pour leur propre compte, en mars 1958, ils semblaient réduits à des opérations sans autre objectif tactique que la vengeance. Il ressort en effet du rapport cité ci-dessus que la fusillade ne prit pas pour cible un individu ou une baraque en particuliers, mais l'ensemble des résidents du bidonville. D'ailleurs, les deux victimes de la fusillade étaient d'origine tunisienne, ce qui témoigne du caractère aveugle de l'agression. La tentative de mise à feu d'une baraque (alors que les bidonvilles étaient particulièrement vulnérables aux incendies) constitue une illustration très littérale de la politique de la terre brûlée à laquelle étaient réduit les messalistes de Seine-et-Oise en ce début d'année 1958.

Cependant, le quartier du Marais resta un territoire disputé par les messalistes jusqu'à la fin de l'année 1957 au moins. Le MNA disposait en effet d'un de ses fiefs argenteuillais dans l'avenue du Cinq Mars, qui donnait sur le bidonville par l'est en débouchant sur l'avenue de la Glacière. Dans cette rue se trouvait un hôtel qui hébergeait de longue date des travailleurs maghrébins et leur famille, puisque les photographies aériennes du quartier en 1952 montrent que le terrain à l'arrière du café abritait déjà des baraques de fortune, signe que le gérant avait déjà atteint les capacités maximales d'hébergement de son établissement. Au cours de l'année 1957, le lieu fit l'objet de pas moins de trois fusillades, deux d'entre elles prenant pour cible des habitants de l'hôtel lui-même, et une autre une famille résidant dans un pavillon à proximité de ce dernier:

Argenteuil- le 2 octobre [1957], plusieurs coups de revolver ont été tirés vers 20h30 rue du Cinq mars à Argenteuil. 6 douilles ont été retrouvées dans la cour d'un hôtel occupé par des Nord-africains. Pas de blessés. Auteur des coups de feu non identifié. Enquête en cours.

Argenteuil- le 4 décembre [1957] vers 20h, un attentat a été commis avenue du Cinq Mars à Argenteuil. Des Nord-africains ont tiré des coups de feu à travers le baraquement n°17 de Massim Mohamed occupé par trois Nord-africains. 9 douilles de 9 mm, deux douilles de 7,65 et 3 douilles de 22 long rifle ont été retrouvées sur les lieux. Une intervention a été effectuée immédiatement par les services de police d'Argenteuil. 5 Nord-africains font l'objet de vérifications.

198 Synthèse du 15 mars 1958, AD 78 300W39

Argenteuil- le 18 décembre [1957] à 4h30, fusillade nourrie d'environ 2 à 3 minutes sur la villa occupée par Massim Mohamed (...) et sa famille (12 pers), avenue du Cinq mars à Argenteuil. Des individus non identifiés, après avoir brisé la partie vitrée de la porte d'entrée du pavillon, y ont jeté une bouteille d'essence enflammée. Un début d'incendie a pu être circonscrit par les habitants de la villa. Deux bouteilles d'essence d'un litre et un bidon contenant environ 3 litres d'essence ont été découverts avenue du Cinq mars. Pas de victimes. Enquête en cours.¹⁹⁹

Le mode opératoire de ces trois opérations n'est pas le même dans les deux premiers incidents que dans le dernier, ce qui permet d'en déterminer la véritable cible: là où il est possible de penser que les deux premières fusillades ne visaient pas tant des individus précis que l'ensemble des résidents de l'hôtel, le dernier incident s'acharne par contre clairement sur la personne de Massim Mohamed. Il est possible d'inférer du rapport du 4 décembre qu'il s'agissait du propriétaire de l'hôtel (on nous dit que les baraquements sont *de* Massim Mohamed), et qu'il devait vivre avec sa famille dans un pavillon de la même rue. Ahmed Athalla, dans son témoignage, donne la clé d'explication de ces trois fusillades: « *y avait à Argenteuil même à château Mirabeau à côté, y avait une maison qui s'appelle le 5 mars, c'était un café-hôtel, y avait rien que des messalistes dedans!* »²⁰⁰. Ainsi, ces trois incidents sont bien à replacer dans la stratégie d'élimination du MNA adoptée par le FLN à partir de l'année 1957, ce qui permet également d'expliquer la gradation des violences entre ces trois événements: le propriétaire, sans doute un militant messaliste de longue date, n'ayant pas pris la fuite, les attaques se font plus violentes, impliquant visiblement des commandos mieux armés, jusqu'à s'en prendre directement au domicile familial.

Dans la même période, les opérations d'élimination des militants MNA se multipliaient au sein du bidonville. Ces opérations visaient particulièrement des commerçants et cafetiers, certainement connus en tant que cadres messalistes qu'il fallait éliminer en priorité. Ainsi par exemple de l'assassinat par balle de « *Nehmar Saïd (...), Français musulman, ancien militant très actif du MNA, propriétaire du café sis à Argenteuil 181 bis rue Henri Barbusse* », qui trouve la mort le « *1^{er} novembre 1957, vers 17h20 (...) attaqué au revolver par quatre coreligionnaires près du Château Mirabeau* »²⁰¹.

Même si les immigrés algériens étaient les principaux concernés par ces rapports de force, il est important de rappeler que le champ politique constitué autour du bidonville ne doit pas être réduit aux acteurs d'origine algérienne. Le quartier du Marais accueillait en effet une importante communauté marocaine et tunisienne, et le bidonville du Château Mirabeau lui-même disposait d'une partie regroupant à majorité des immigrés tunisiens. Celle-ci fut d'ailleurs visitée en novembre 1957 par le Consul de la Tunisie, donnant lieu à une fête improvisée²⁰². Plus largement, des Marocains et des Tunisiens firent également l'objet de violences perpétrées par des militants indépendantistes, ce qui laisse penser qu'au moins une partie d'entre eux ou bien soutenait l'un des deux partis indépendantistes, ou bien était soupçonnée de renseigner la police. Par ailleurs, ce sont bien l'ensemble des Maghrébins qui étaient visés lors des opérations de police dans le quartier, lesquelles fonctionnaient sur le mode de la rafle au faciès. Même si le champ de force prit forme à partir du conflit indépendantiste algérien, c'est bien l'ensemble des immigrés maghrébins qui se trouvaient être des parties constitutives du champ.

199 Synthèses quotidiennes des renseignements généraux, AD 78 300W39

200 Entretien d'Ahmed Athalla, 27 février 2012, La Contemporaine, NUMAUD/0038/10; minutage 53.00

201 Synthèse du 2 novembre 1957, AD 78 300W39

202 Synthèse du 4 novembre 1957, AD 78 300W39

Cette série d'évènements permet également de comprendre que jusqu'en 1958 au moins, le quartier du bidonville du Château Mirabeau restait un territoire âprement disputé entre partis indépendantistes. Si le FLN avait pris pied dans le bidonville, le MNA continuait de disposer de forces capables de contester l'hégémonie frontiste. L'usage de l'intimidation physique, pouvant aller jusqu'au meurtre, ne touchait d'ailleurs pas que les anciens messalistes, mais également les Algériens réfractaires aux cotisations, et occasionnellement des immigrés tunisiens ou marocains. En ces années 1957-58, le bidonville du Château Mirabeau constituait donc l'enjeu stratégique principal d'un champ politique subalterne, où les oppositions partisans s'exprimaient désormais au bout du fusil.

Pourquoi le bidonville? Des guérilleros avec des fusils

Une question, cependant, reste en suspens. Le bidonville du Château Mirabeau revêtait-il une telle importance stratégique simplement parce qu'il présentait une forte concentration de population? Auquel cas, ce ne serait pas tant le bidonville en lui-même qui aurait configuré ce champ de force d'une façon particulière, et ce sur-investissement serait simplement l'effet mathématique d'une plus importante concentration de population algérienne, cible des pratiques indépendantistes et de la surveillance policière. La thèse que nous défendons ici est que l'organisation spatiale et sociale induite par le bidonville a favorisé la création d'un champ de force présentant des traits spécifiques, qui ne peuvent pas s'expliquer seulement par une concentration numérique de populations en un même point. Nous pensons que le bidonville comme forme d'habitat s'est révélé particulièrement propice à l'élaboration d'un champ politique subalterne, et ceci pour plusieurs raisons.

En premier lieu, prenons le bidonville dans sa dimension matérielle: il s'agit d'un espace urbain formé de logements auto-construits. En tant que tel, la logique de son organisation spatiale est donc sensiblement différente de celle du reste du tissu urbain. Effectivement, tous les témoins de l'époque soulignent le caractère unique de l'organisation spatiale des bidonvilles, qui sont souvent jugés déstabilisants voire inquiétants pour les visiteurs étrangers²⁰³: il est facile de s'y perdre, de tomber dans un cul-de-sac, voire dans un guet-apens. Si certains sociologues ont démontré l'existence d'un schéma logique dans l'organisation spatiale des bidonvilles de Nanterre²⁰⁴, il n'en demeure pas moins que cette logique était incompatible avec celle des pouvoirs publics, et difficilement compréhensible pour des éléments extérieurs comme les forces de police. En l'absence de noms de rues, de numéros, de plan et de cadastre, retrouver le domicile d'un habitant du bidonville était une opération complexe. De même, l'étroitesse des allées et l'absence de revêtement empêchait la police de circuler à l'intérieur du bidonville autrement qu'à pied, ce qui limitait grandement sa capacité d'action, tout en privant les policiers de la protection et de l'intimidation que pouvait offrir un véhicule fermé²⁰⁵. Se repérer et circuler dans le bidonville nécessitait donc une

203 En plus des nombreux articles de presse témoignant de ce dépaysement, l'on peut songer, pour le contexte argenteuillais, au témoignage laissé par une élève infirmière amenée à régulièrement fréquenter, au cours de l'année 1965, un autre bidonville de la commune, situé dans le quartier de la Fosse-aux-Loups. Ce témoignage oral sera exploité plus en profondeur dans le Chapitre 5, p. 144

204 Sayad, Abdelmalek, *La double absence... Op. Cit.*, p. 104. Abdelmalek Sayad cite notamment les travaux menés entre 1966 et 1968 par deux architectes ayant travaillé sur le bidonville André Doucet de Nanterre, Santelli, S. et Herpin, I., « bidonvilles à Nanterre: étude architecturale », *Cahiers d'architecture n°1*, IERAU, 1971

205 Tenter d'extrader à pied un suspect appréhendé dans le bidonville devait ainsi être une opération particulièrement risquée, celui-ci pouvant sans doute aisément s'enfuir ou compter sur le soutien de ses voisins, alors que les

intime connaissance du lieu et de ses habitants, ce qui devait offrir à ces derniers une certaine protection vis à vis des interventions extérieures. L'organisation matérielle opaque du bidonville était ainsi particulièrement propice au développement en son sein d'un champ politique subalterne, dans le contexte d'une guerre de décolonisation où les militants étaient doublement menacés par leurs rivaux et par la répression d'État.

De la même manière, l'habitat hors-norme que constituait le bidonville conduisit au développement d'organisations sociales spécifiques. Il faut se garder d'essentialiser « le » bidonville, en réunissant dans un même lot des situations qui pouvaient grandement diverger en pratique. Si tous les bidonvilles franciliens des Trente Glorieuses n'abritèrent pas les mêmes populations (même si tous étaient peuplés dans leur écrasante majorité par des immigrés), et n'attirèrent pas non plus les mêmes acteurs extérieurs²⁰⁶, ils possédèrent néanmoins un point commun déterminant: ils servirent tous de socle d'élaboration d'une sphère de sociabilité distincte de celles de leur entourage. Cela ne signifie pas que les habitants des bidonvilles ne prenaient pas également part à d'autres sphères de sociabilité extérieures, puisque nous avons montré dans le chapitre précédent que le bidonville du Château Mirabeau ne pouvait pas être considéré comme un ghetto. Cependant, les bidonvilles étaient peu pénétrés par des personnes extérieures, et étaient structurés par des liens sociaux très forts, procédant à la fois d'une solidarité entre membres d'une même communauté migratoire, et d'une entraide rendue nécessaire par la précarité des conditions de vie.

Ainsi, l'étroitesse des liens sociaux unissant les habitants des bidonvilles a sans aucun doute constitué un autre facteur très favorable pour l'implantation de forces politiques clandestines dans un contexte de répression étatique croissante. Les témoignages d'habitants ayant vécu dans les bidonvilles de Nanterre pendant la guerre d'Algérie insistent régulièrement sur l'importance de ces liens communautaires pour se protéger des attaques extérieures, qu'il s'agisse des forces de police, des OS du MNA, ou des commandos de l'OAS vers la fin de la guerre. Cette capacité d'auto-organisation des habitants du bidonville pouvait prendre la forme de milices surveillant les entrées du bidonville à la nuit tombée, ou de réseaux improvisés de dissimulation des militants recherchés par la police, et des blessés de la manifestation du 17 octobre 1961. Dans son ouvrage autobiographique, Mohamed Kenzi qui a grandi dans les bidonvilles de Nanterre pendant la guerre d'Algérie, décrit en ces termes l'importance des bidonvilles pour l'organisation frontiste:

Du côté du bidonville de la Folie, du Tartara, du Parisien ou du Caire - ces noms aux consonances bizarres symbolisaient des bastions importants du FLN. Le Caire, un bidonville dans la rue des Pâquerettes, quartier général de l'organisation, était un lieu boueux (...). De là partait toute propagande, tout ordre. C'était le lieu de ralliement, mais aussi un endroit terrible où le silence collait à l'ombre de l'homme (...). Lieu de règlements de comptes et de kidnappings où la disparition était au menu.²⁰⁷

Dans cette description pointe l'ambivalence que représentait le bidonville pour l'immigré algérien: lieu hors-la-loi, il était à la fois refuge et menace. Sa soustraction aux regards et incursions en provenance de l'extérieur faisait donc du bidonville, en tant que forme d'habitat urbain, un cadre

policiers n'avaient pas de moyens de s'extraire rapidement si la situation leur devenait défavorable.

206 Nous aurons l'occasion de discuter du rôle joué par les acteurs associatifs ou militants dans la structuration de la sphère sociale dans et autour d'un bidonville lors de la seconde Partie du mémoire.

207 Kenzi, Mohammed, *Op. Cit.*, p. 26

propice à la constitution et préservation d'un champ politique subalterne menacé. D'autant que pour un mouvement politique clandestin, le bidonville offrait de nombreuses ressources justifiant qu'on se batte pour son contrôle: outre le prélèvement de cotisations, le bidonville pouvait servir de cache d'armes, de planque pour des militants, de lieu d'embuscade, de quartier général pour les commissions du FLN.

Un défi posé à l'action policière

À partir de l'année 1957, le bidonville du Château Mirabeau constitua le principal défi pour la répression du mouvement indépendantiste algérien sur Argenteuil. Avant la multiplication des violences dans le quartier du Marais, il ne semble pas que la police argenteuillaise se soit plus intéressée au développement du bidonville que les autres acteurs administratifs. C'est bien l'intensification du conflit entre MNA et FLN, et plus encore la mort du policier Louis Badens le 18 octobre 1957, qui fit passer l'encadrement policier du bidonville du Château Mirabeau de la surveillance distante à la répression active.

Si l'on reprend la précédente analyse des types d'incidents observés dans le quartier du Marais, il faut souligner que cette prévalence des incidents les plus manifestes (au premiers lieu desquels les violences armées), nous renseigne également sur la nature de la présence policière dans le quartier. Contrairement à d'autres parties de l'espace communal, où les RG disposaient visiblement d'une capacité de manœuvre et d'observation plus importante, autour du bidonville du Château Mirabeau, tous les incidents rapportés (sauf la fête avec le consul de Tunisie), le sont après coup. Ceci diffère grandement des observations faites par les RG des incidents politiques participant du champ dominant: qu'il s'agisse de prises de parole lors d'un débrayage, de tractages sur la voie publique, ou d'un meeting officiel, les RG étaient souvent capables d'assister à l'évènement en direct, comme l'indique la retranscription des propos tenus. Les policiers avaient donc leurs marques pour agir sans danger auprès d'un certain public et en certains lieux. Par contre, le bidonville du Château Mirabeau semblait clairement échapper à la zone des observations routinières de la 2^e section des RG, la cause en étant probablement les raisons évoquées ci-dessus, qui y rendait l'action des policiers risquée. Même si les RG réussirent à placer des informateurs infiltrés dans la structure du FLN argenteuillais²⁰⁸, le bidonville et les activités s'y déroulant restaient largement opaques au regard policier.

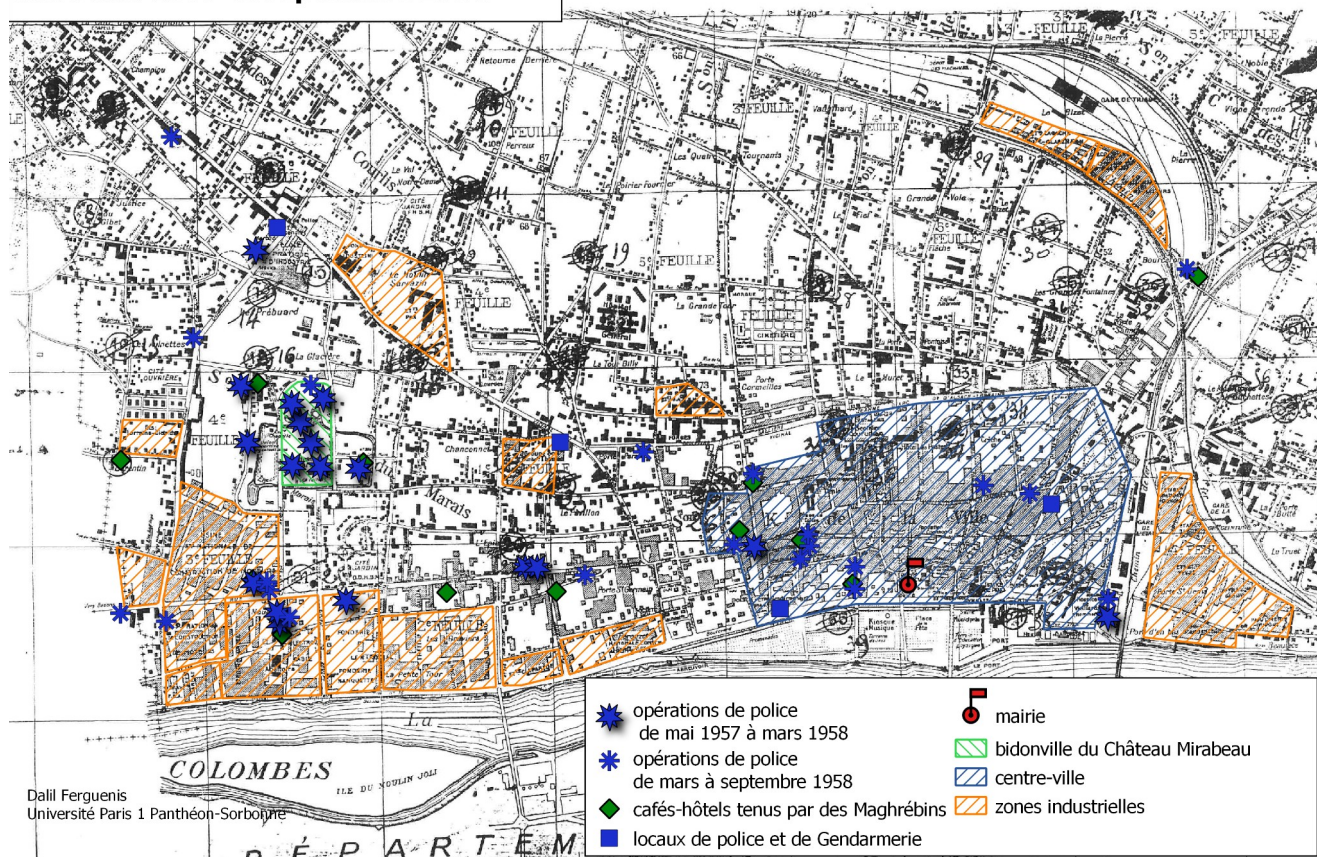
Cependant, il ne faut pas en déduire que le Château Mirabeau constituait un espace d'exclusion pour la surveillance policière. Bien au contraire, la liste des opérations de police pour les années 1957 et 1958 montre que le bidonville était régulièrement visé par les opérations de grande ampleur qui rythmaient alors la vie des « quartiers nord-africains » de Seine-et-Oise²⁰⁹. Entre juin 1957 et mars 1958, le bidonville du Château Mirabeau fit l'objet de 7 opérations de police, auxquelles il faut ajouter le quadrillage et ratissage du bidonville survenu la nuit de la mort de Louis Badens. La préfecture de Seine-et-Oise n'avait cependant pas attendu la mort de ce dernier pour investir le bidonville du Château Mirabeau, qui avait déjà fait l'objet de deux opérations nocturnes de contrôle des habitants en juin et août 1957. Ces opérations pouvaient parfois mobiliser des effectifs très conséquents, ainsi de l'opération tenue le 1^{er} juin 1957, qui mobilisa « 25

208 Synthèses bimensuelles des Renseignements généraux, année 1958, AD 78 1104W84

209 Pour une présentation plus générale de la stratégie policière en Seine-et-Oise, voir le Ch.9 de la thèse d'Emmanuel Blanchard, *Encadrer des "citoyens diminués"... Op. Cit*

commissaires et OP, 60 OPA et inspecteurs, 100 gardiens des corps urbains et sections mobiles, 2 compagnies de CRS », pour aboutir à la fouille de « 252 baraques, 739 personnes contrôlées, 9 appréhendées »²¹⁰. Le 26 janvier 1958, une opération encore plus spectaculaire aboutit à la fouille de 372 baraques et au contrôle de 1200 individus, ainsi qu'à la découverte de ce que les policiers estimèrent être une « *salle de tribunal du FLN* » dans la carcasse d'un car. D'une manière intéressante, cette opération ne déboucha que sur 30 mises en examen en rapport avec la répression des mouvements indépendantistes, contre l'interpellation d'une centaine de Tunisiens en situation irrégulière, signe que ces opérations de rafle visaient autant les militants algériens que l'ensemble des immigrés maghrébins jugés indésirables.

Opérations de police sur Argenteuil, entre mai 1957 et septembre 1958



Une restitution cartographique des actions de police sur Argenteuil permet de reconstruire la logique des opérations de contrôle des maghrébins. Ces opérations procédaient suivant deux méthodes, généralement combinées: la perquisition des lieux d'habitation des Maghrébins, et les barrages routiers en des points névralgiques du tissu urbain. Ces opérations se concentraient principalement sur les café-hôtels connus pour héberger une clientèle maghrébine, mais aussi sur les îlots où les Maghrébins étaient nombreux, comme au 2 boulevard Karl Marx près de la gare. Si la plupart de ces lieux furent visités plus d'une fois, aucun cependant ne le fut d'une manière aussi répétée que le bidonville du Château Mirabeau. Le bidonville occupait donc un statut paradoxal pour la pratique du maintien de l'ordre à Argenteuil, étant à la fois un lieu d'activité politique

210 Synthèse du 1^{er} juin 1957, AD 78 300W39

relativement opaque à la surveillance policière, mais également un lieu surinvesti par les forces de police, qui y opéraient régulièrement et en nombre conséquent.

Cette place particulière des bidonvilles dans les dispositifs de maintien de l'ordre n'est pas une spécificité argenteuillaise. Pendant la période de la guerre d'Algérie, les bidonvilles suscitèrent craintes et inquiétudes de la part des pouvoirs publics, tant en Algérie même que dans les départements métropolitains. La réponse privilégiée fut d'y organiser un dispositif de contrôle spécifique, qui doublait celui déjà appliqué sur le reste de l'espace urbain: en Algérie, celui-ci fut pris en charge par les Sections administratives Urbaines (SAU)²¹¹. En France, l'arrivée de Maurice Papon à la tête de la préfecture de police de Paris fut à l'initiative de la création en août 1958 d'une nouvelle structure administrative chargée de surveiller d'une manière différentielle les Algériens: le SAT-FMA²¹², dont la direction fut confiée à des officiers de l'armée auparavant à la tête de SAU. Cette nouvelle administration s'accompagna de la création de services de police dédiés spécifiquement à la surveillance des bidonvilles, comme les « Brigades Z » qui opéraient en bleu de travail et détruisaient arbitrairement les installations des habitants, et de la Force de Police Auxiliaire (FPA), composée de harkis recrutés parmi les vétérans de la bataille d'Alger²¹³. L'installation en janvier 1959 d'une antenne du SAT en face du bidonville des Pâquerettes à Nanterre marqua une intensification du harcèlement policier des habitants des bidonvilles²¹⁴.

La préfecture de Seine-et-Oise n'échappa pas à ce phénomène de spécialisation coloniale de la police métropolitaine, même si celui-ci aboutit à une création plus modeste de nouveaux services que dans la Préfecture de la Seine. Cette spécialisation fut accélérée par la fusion entre Sûreté nationale et Sûreté algérienne en 1957, laquelle facilita les transferts de personnels entre Algérie et métropole. En Seine-et-Oise, on n'assista cependant pas à la création d'une nouvelle administration policière en charge de l'encadrement de la population maghrébine, qui aurait pu correspondre au SAT-FMA de la préfecture de police de Paris. Dans les archives que j'ai pu récolter sur les différents bidonvilles du département (ceux d'Argenteuil, mais également de Poissy et Saint-Germain), je n'ai pas trouvé de traces d'un service de police spécialisé dans la gestion des bidonvilles, à la manière des Brigades Z qui sévissaient dans la Seine. La Seine-et-Oise vit cependant bien l'apparition d'un nouveau service spécialisé dans la surveillance des immigrés maghrébins: en janvier 1958, deux Brigades de Sûreté Urbaine (BSU) furent rattachés à la préfecture de Seine-et-Oise, dont l'une fut basée à Argenteuil. Le recrutement de ses membres privilégiait des policiers ou militaires ayant travaillé en Afrique du nord, et au moins deux de ces policiers étaient des Français musulmans d'Algérie. Les informations sur ce service sont maigres, mais il semble que ce soit cette brigade spécialisée qui coordonna les opérations de rafle des Algériens sur Argenteuil, ainsi que la traque des membres des groupes de choc du FLN²¹⁵.

211 Henni, Samia, *L'architecture de la contre-révolution*, éditions B42, Paris, 2019, Ch.6 « officiers, technocrates et bidonvilles »

212 Pour Service d'Assistance Technique aux Français Musulmans d'Algérie. Voir à ce sujet House, Jim ; MacMaster, Neil, *Paris 1961... Op. Cit*, p. 96

213 Ces unités furent actives à partir de l'année 1960. Voir Valat, Rémi, *Les calots bleus et la bataille de Paris, une force de police auxiliaire pendant la guerre d'Algérie*, Éditions Michalon, Paris, 2007

214 Voir l'article de Muriel Cohen, « la guerre dans les bidonvilles de Nanterre », in Bouchène, A., Peyroulou, J-P, Tengour, O., Thénault, S. (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale... Op. Cit*, p.582

215 Au sujet de la BSU et du transfert colonial dans la police de Seine-et-Oise, voir la thèse d'Emmanuel Blanchard, *Op. Cit*, p.555

Dans la mesure où Argenteuil était le seul grand bidonville du département, il n'est pas étonnant que la préfecture de Seine-et-Oise ne choisit pas de se doter d'un appareil spécialisé comparable à celui de la préfecture de police de Paris. Il est par contre intéressant de remarquer que l'absence de services spécialisés dans la surveillance des bidonvilles ne signifia pas un moindre investissement de la police à leur rencontre. Comme à Nanterre, le bidonville du Château Mirabeau constituait un espace paradoxal au regard de l'action policière: parce que plus difficile à surveiller suivant les procédures usuelles, il devint au cours de l'année 1957 l'un des endroits les plus surinvestis de la Seine-et-Oise, pour ce qui est des opérations de police de grande envergure.

Ainsi, l'exploitation systématique des synthèses quotidiennes des renseignements généraux de Seine-et-Oise permet, une fois mis en relation avec d'autres types de sources, de tresser un fin canevas, sur lequel nous avons pu resituer les sphères politiques et résidentielles structurant l'espace social argenteuillais. Notre étude a ainsi mis en évidence l'existence de sphères sociales distinctes entre les citoyens français de pleins droits et les immigrés maghrébins, frappés d'une double disqualification en tant qu'immigrés et que sujets coloniaux²¹⁶, mais également la constitution de ces sphères en champs politiques distincts.

Dans le contexte d'une guerre de décolonisation touchant également le territoire métropolitain, les militants indépendantistes algériens participèrent à la formation d'un champ politique subalterne, dont l'activité se concentra principalement au sein de la sphère résidentielle des immigrés maghrébins. La nécessité d'évoluer dans la clandestinité poussa ce champ à se structurer en priorité autour du bidonville du Château Mirabeau, à la fois principal pôle de peuplement maghrébin, et refuge contre la répression policière. C'est bien parce que le bidonville revêtait des avantages tactiques qu'il devint un tel enjeu pour la conflictualité entre MNA et FLN d'une part, et entre indépendantistes et forces de police d'autre part. À partir de l'année 1958, le bidonville du Château Mirabeau était donc devenu un champ de force, surinvesti aussi bien par les militants du FLN que par les opérations de police. Alors que la population maghrébine vivant dans le quartier du Château Mirabeau n'avait cessé de croître, la constitution d'un champ politique subalterne qui continuait de résister aux tentatives de dislocation policière donna une nouvelle urgence à la politique de résorption du bidonville du Château Mirabeau.

216 Il faut certes distinguer dans le groupe des Maghrébins les Algériens, qui à cette époque là étaient citoyens français. Malgré cette différence de statut, ceux-ci souffraient cependant des mêmes discriminations que leurs camarades Tunisiens ou Marocains. Voir à ce sujet De Barros, Françoise, « Les municipalités face aux Algériens (...) » *Genèse, Op. Cit*

Chapitre 3: faire disparaître la « lèpre du bidonville », en finir avec le Château Mirabeau (1957-1959)

Enfin, si tu détruis, que ce soit avec des outils nuptiaux

René Char, *Les Matinaux*, 1950

Au cours de cette « année terrible » pour la communauté maghrébine argenteuillaise, la situation du bidonville du Château Mirabeau avait gagné une visibilité nouvelle, non seulement auprès du voisinage et des autorités municipales, mais également auprès des services de la préfecture, des forces de police, et dans une moindre mesure de la presse régionale et nationale. Devant la gravité de la situation, les différentes administrations convinrent unanimement de la nécessité de rompre avec la politique de laissez-faire qui avait auparavant caractérisé l'action publique à destination du bidonville.

La question de la disparition de ce dernier se posa donc avec une acuité renouvelée. Intéressons nous à la façon dont on convint de répondre aux problèmes posés par la « lèpre du bidonville »²¹⁷, et demandons-nous *pour quoi*, pour quels motifs et dans quel but les pouvoirs publics organisèrent la résorption du bidonville du Château Mirabeau.

Le gain en visibilité d'une configuration locale du « problème des bidonvilles »

Nous avons conclu notre premier chapitre sur deux lettres adressées en mars 1957 par des habitants du quartier du Marais aux autorités municipales et préfectorales, pour se plaindre de leur voisinage avec le bidonville du Château Mirabeau. Au moment où ces plaintes furent adressées aux pouvoirs publics, ces derniers se trouvaient dans une impasse quant à la réponse à apporter aux problèmes posés par la croissance continue du bidonville. Dans les dernières années de son existence, le Château Mirabeau cessa cependant d'être traité comme une question urbanistique mineure, pour progressivement devenir un problème de premier plan. Retraçons les étapes qui conduisirent les pouvoirs publics à vouloir résorber le bidonville du Château Mirabeau dans les plus brefs délais.

Croissance du bidonville, croissance de l'inquiétude

L'apogée du climat de guerre civile entre mouvements indépendantistes algériens coïncida à Argenteuil avec le développement maximal du bidonville du Château Mirabeau. En effet, depuis sa formation en 1953, celui-ci n'avait cessé d'attirer de nouveaux habitants. Il n'avait encore fait l'objet d'aucune politique de résorption, ni ses habitants d'aucune proposition de relogement. En

217 Expression tirée du compte rendu de la séance du 28 février 1958 du Conseil municipal d'Argenteuil, AM A 1D 57

1957, le bidonville avait donc changé d'allure, même par rapport à sa croissance déjà impressionnante de 1956. Pour s'en convaincre, l'on peut se rapporter à la seule photographie de cette époque à présenter une vue d'ensemble du bidonville, réalisée au début de l'année 1957 par les services de police d'Argenteuil, probablement depuis un hélicoptère²¹⁸.



Figure 3: photographie du bidonville du Château Mirabeau prise au début 1957, transmise par le commissariat central d'Argenteuil à la direction générale de la Sûreté nationale en février 1959, AN F1a5120

L'évolution par rapport aux photographies aériennes de l'année 1953 est saisissante: l'intégralité de la moitié sud du terrain est désormais couverte de baraques, tandis que la partie nord est également en passe de suivre le même chemin. Une observation détaillée de cette photographie révèle l'existence de plusieurs routes permettant à des véhicules d'entrer et sortir du bidonville. Effectivement, il est possible de distinguer plusieurs camions stationnés entre les baraques, laissant penser que leurs propriétaires devaient être des commerçants, qui exerçaient peut-être leur activité au sein du bidonville. Outre que le témoignage d'Ahmed Athalla nous invite à cette interprétation²¹⁹,

218 Voir la photographie présentée ci-dessous, conservée aux Archives nationales dans les fonds du Service des Affaires Musulmanes et de l'Action Sociale (SAMAS, ministère de l'Intérieur), AN F1a5120

219 Voir Chapitre 1 p. 41

la présence sur cette photographie de baraques beaucoup plus imposantes que la moyenne pourrait confirmer l'hypothèse d'une structuration de la communauté maghrébine du bidonville, qui passerait notamment par le développement d'une activité économique autonome et pérenne. D'autres indices laissent penser que la vie en bidonville avait acquis un caractère de pérennité pour ses habitants. Par exemple, le développement de clôtures autour de certaines baraques (trois d'entre elles au moins sur la droite de la partie sud du bidonville) relève d'une appropriation de l'espace qui recrée les modes traditionnels de l'habitat pavillonnaire (la maison et son jardin entouré d'une clôture), et témoigne d'une installation que les habitants envisagent sur une temporalité qui dépasse le cadre de la simple solution temporaire.

Surtout, l'information capitale contenue dans cette photographie est la croissance impressionnante du bidonville. Un dénombrement sommaire des baraques à partir de cette photographie permet d'en estimer le nombre à environ 67 pour la partie nord, et autour de 300 pour la partie sud. Ces chiffres constituent une fourchette basse, puisqu'une opération de police tenue le 26 janvier 1958 rapportait avoir fouillé 372 baraques dans le bidonville²²⁰. En se basant sur cette estimation du nombre de baraques, on peut établir que la population du bidonville du Château Mirabeau au début de l'année 1957 devait représenter une fourchette basse d'au moins 1100 personnes (en comptant trois personnes par baraque, ce qui est très probablement sous-estimé), et une fourchette haute au-delà de 2200 habitants (en comptant six personnes par baraque). Si l'on se rappelle qu'en avril 1956, Jean Correard, le CTAM détaché auprès de la préfecture de Seine-et-Oise, évaluait à autour de 3000 le nombre total de travailleurs maghrébins présents à Argenteuil²²¹, il faut en conclure qu'en 1957 le bidonville du Château Mirabeau était devenu le point central du peuplement maghrébin sur la commune.

Or, ce phénomène ne perdit pas en vigueur au cours de l'année 1957, et ceci alors même que le Château Mirabeau devenait l'épicentre des violences de guerre sur Argenteuil. Lors d'une réunion tenue à la préfecture le 24 octobre 1957, M. Darblade, commissaire central d'Argenteuil, évaluait le nombre de « Nord-africains » résidant dans le bidonville du Château Mirabeau « entre 2000 et 2500 », tandis que M. Musset, délégué du ministère de l'Intérieur en tant que conseiller aux affaires musulmanes, ajoutait que 42 familles, majoritairement tunisiennes, résidaient également dans le bidonville²²². Il semble qu'en plus du contexte de crise de logement, les récentes opérations de résorption des bidonvilles de Nanterre aient contribué à accélérer le développement du Château Mirabeau.

La préoccupation nouvelle des pouvoirs publics pour le bidonville du Château Mirabeau doit être replacée dans le contexte d'une inquiétude croissante vis à vis de la présence de l'immigration maghrébine (et plus particulièrement algérienne) en France, alors que la Fédération de France du FLN était en passe d'imposer son hégémonie sur les Algériens présents en métropole, et que leur nombre augmentait du fait de la brutalité des politiques de déplacement des populations civiles en Algérie²²³. Cette inquiétude des pouvoirs publics s'est notamment traduite par une volonté nouvelle

220 Synthèse des Renseignements généraux du 27 janvier 1958, AD 78 300W39

221 Compte-rendu de réunion tenue à la préfecture de Seine-et-Oise, 26 avril 1956, AD 78 1W1852

222 Compte-rendu de réunion tenue à la préfecture de Seine-et-Oise, 24 octobre 1957, AD 78 1W1852

223 Thénault, Sylvie, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale, camps, internements, assignations à résidence*, Odile Jacob, Paris, 2012

de recenser les immigrés maghrébins à part du reste de la population, en s'intéressant à leur répartition géographique et à leurs conditions de logement.

Le ministère de l'Intérieur organisa ainsi lors de l'été 1958 un grand recensement des familles algériennes présentes en France, qui aboutit au cours du mois d'août au recensement nominatif de 162 ménages maghrébins à Argenteuil. Ce recensement, supervisé par le CTAM et confié aux commissaires de chaque communes, stipulait le nom du chef de foyer et de son épouse, le nombre et l'âge des enfants. Comme pour les enquêtes sociales de l'année 1953 évoquées précédemment, il relevait d'une procédure discriminatoire, qui singularisait sur des critères d'origine ethnique des personnes qui théoriquement étaient des Français à part entière. Suivant en cela la méthode employée au même moment dans la préfecture de la Seine²²⁴, les services de la préfecture de Seine-et-Oise eurent recours à des moyens détournés pour obtenir des informations sur les familles algériennes, afin de contourner la méfiance que celles-ci entretenaient à l'égard des administrations d'État. À Argenteuil, cela prit la forme d'une mise à contribution des données collectées par les services sociaux municipaux, lesquels transmirent « *l'état nominatif des familles nord-africaines avec leur adresse* » au commissariat central²²⁵.

Là où la circulaire du ministère de l'Intérieur transmise au préfet stipulait bien que l'étude devait porter « *sur le logement des familles dont le chef est un algérien du statut personnel* »²²⁶, le commissariat d'Argenteuil procéda au recensement de l'ensemble des familles d'origine maghrébine²²⁷. En recensant également les foyers marocains et tunisiens, le recensement proposé se trouvait associer dans une même liste des citoyens français, et des ressortissants étrangers. L'immigration algérienne se retrouvait donc associée au reste de l'immigration maghrébine, et rejetée au dehors du corps national, parmi les étrangers. De manière coquasse, Le recensement du commissariat d'Argenteuil résolut ce problème de confusion juridique en incluant une colonne « nationalité », où les « Français musulmans d'Algérie » se virent attribuer la nationalité... algérienne (!) Sans percevoir la contradiction, ce recensement reconnaissait ainsi l'existence d'une nationalité proprement algérienne, alors qu'il était mis au service d'une politique dont le but était de nier l'existence de celle-ci par tous les moyens. L'Histoire possède parfois un certain sens de l'ironie.

À notre connaissance, le commissariat d'Argenteuil fut le seul en Seine-et-Oise à prendre l'initiative de recenser l'ensemble des familles maghrébines. Cette exception s'explique sans doute par l'importance de la population maghrébine sur la commune, mais n'en témoigne pas moins d'un

224 La préfecture de police de Paris utilisa de manière régulière des associations pour collecter des renseignements sur les habitants des bidonvilles sans éveiller leur méfiance. Cela était particulièrement vrai pour les bidonvilles de Nanterre, où plusieurs associations y officiaient. Voir notamment le rôle que joua l'équipe « enquête action » de la Maison des jeunes de Courbevoie, qui accepta d'organiser le recensement des habitants du bidonville du Petit Nanterre. Rapport d'activité, 1^{er} décembre 1959, AN F1a5120

225 Note du secrétaire général du maire d'Argenteuil à P. Musset, Conseiller social nord-africain, 2 août 1958, AM A 3D4

226 Instructions du ministre de l'Intérieur aux préfets et INGAME, 12 mai 1958, AD 78 1W1853. Avec la loi Lamine Gueye de 1946, les Algériens se virent obtenir la citoyenneté française, tout en conservant leur « statut personnel », c'est-à-dire leur appartenance à un régime de droit civil distinct de celui de la population non-musulmane. Cependant, leur statut personnel n'était pas apparenté à leur origine nationale, puisqu'ils étaient Français, mais à leur religion, ils étaient donc des « Français de statut personnel musulman », et non des « Algériens du statut personnel ».

227 C'est à partir de ce recensement que nous avons établi la carte des familles algériennes présentée au chapitre précédent. AD 78 1W1853

saut qualitatif majeur: la cible des inquiétudes policières n'était plus prioritairement définie par des critères politiques (liés à la répression du nationalisme algérien), mais par des critères raciaux (liés à l'altérité supposée de populations diverses regroupées dans une seule catégorie). Il semble que cet amalgame des différents immigrés maghrébins fut facilité à Argenteuil par la présence du bidonville du Château Mirabeau, où Algériens et Tunisiens étaient mélangés. En témoigne l'organisation en sous-main « *par un représentant de l'Ambassade de Tunisie à Paris* » d'un dénombrement des Tunisiens résidant au bidonville, rapporté en mars 1958 par le directeur départemental du Travail²²⁸. Ce dénombrement, dont les résultats fantaisistes interrogent quant à sa méthode²²⁹, n'en témoignait pas moins d'une inquiétude générale vis à vis des immigrants coloniaux présents sur la commune, et plus particulièrement au sein du bidonville.

Il semble en effet que le bidonville du Château Mirabeau était alors devenu un véritable repoussoir pour les services de police de Seine-et-Oise, qui étaient très inquiets à l'idée qu'un cas de figure similaire ne se développe ailleurs sur le département. Ainsi, l'exemple du Château Mirabeau se retrouva mobilisé pour alerter quant à l'ouverture d'un foyer de travailleur sur un site difficilement contrôlable de la commune de Saint-Cyr. Dans un rapport adressé au préfet par la 2^e section des RG, daté du 30 octobre 1957, les policiers s'inquiétèrent de ce que:

*« Le centre d'hébergement en voie d'aménagement, est implanté dans un genre de redoute, communément appelé « la Champignonnière », entourée de taillis, de bois épais et de buttes, repaire possible pour les milieux nationalistes algériens. (...) « la Champignonnière », comparée au bidonville d'Argenteuil où eurent lieu récemment des incidents sanglants, sera beaucoup plus difficile et dangereuse à contrôler. »*²³⁰

Il est ici fait référence à la fusillade où le policier Louis Badens trouva la mort, survenue quelques semaines plus tôt, le 18 octobre. Le bidonville d'Argenteuil était ainsi devenu la bête noire de la police de Seine-et-Oise, symbolisant une sorte de maquis métropolitain d'où le FLN pouvait s'organiser et lancer des opérations, dont on redoutait à présent la létalité jusque dans les rangs de la police. Dans la suite du rapport, la peur d'assister à la formation d'une seconde citadelle indépendantiste sur le département est on ne peut plus clairement exprimée: « *50 nouveaux Nord-africains pourront être logés dans de bonnes conditions, mais le risque de la naissance d'un bidonville n'est pas à exclure* ». Bidonvilles et lieux de lutte politique étaient donc de plus en plus clairement associés dans l'esprit des renseignements généraux de Seine-et-Oise²³¹.

228 Lettre du directeur départemental du Travail au préfet, 17 mars 1958, AD 78 1W1853

229 Le dénombrement proposait un nombre de 1200 Tunisiens sur 1500 habitants du bidonville, alors que toutes les autres estimations s'accordaient sur une très nette prédominance des Algériens.

230 « Installation prochaine d'une colonie nord-africaine (...) à Saint-Cyr », 30 octobre 1957, AD 78 1W1856

231 *Ibid*, ce rapport présente par ailleurs un formidable condensé des angoisses policières concernant les Algériens. Outre la peur d'une implantation du FLN, le rapport souligne en effet que la ville étant dominée par le PCF, le « *noyautage de la colonie nord-africaine* » était à craindre. Plus intéressant encore, on nous apprend que le gérant avait trois enfants, « *dont une fille de 18 ans* ». L'obsession coloniale de la menace sexuelle que feraient peser les hommes colonisés sur les femmes européennes refait ainsi surface dans un document traitant pourtant d'un tout autre sujet, montrant la prégnance de ce stéréotype raciste dans l'imaginaire policier français. Au sujet de l'obsession française pour la sexualité des hommes arabes, voir Todd Shepard, *Mâle décolonisation, l'« homme arabe » et la France, de l'indépendance algérienne à la révolution iranienne*, Payot, Paris, 2017

Raidissement municipal et tentations xénophobes

Ce nouveau climat d'inquiétude influença également la manière dont la municipalité d'Argenteuil prit en charge l'encadrement du bidonville du Château Mirabeau. Comme nous l'avons vu dans notre premier chapitre, les négociations entre administrations quant au relogement à court terme des habitants du bidonville étaient au début de l'année 1957 arrivées dans une impasse, faute d'accord sur un terrain pouvant accueillir des baraquements provisoires. Cependant, la seconde campagne de protestations épistolaires des habitants du quartier du Marais suscita une reprise en main par les autorités municipales de la politique de résorption du bidonville. En effet, quelques jours après l'envoi des lettres du président des ETS Salmson et de M. Six, le maire prit l'initiative d'un « *arrêté d'interdiction de stationnement et de constructions provisoires ou durables pour le terrain communal « Château Mirabeau » destiné à l'édification du Stade du Marais* », promulgué le 15 mars 1957²³².

Cet arrêté invoquait l'absence d'hygiène des « *installations sommaires en bois et en tôle* », mais également le risque d'un « *caractère de pérennité* » du bidonville, où les constructions en dur commençaient visiblement à se substituer aux baraques. L'arrêté comportait quatre articles, visant l'interdiction de toutes nouvelles constructions, mais également la destruction sous huit jours des « *installations en dur* » présentes dans le bidonville. Enfin, l'article 4 précisait que « *M. le chef de district, commissaire central (...) ainsi que tous les agents de la force publique (...) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté* ». Prétextant de la situation sanitaire préoccupante du bidonville, l'arrêté municipal permettait aux services de police et de gendarmerie d'agir de manière plus libre au sein du bidonville du Château Mirabeau, en créant un cadre juridique permettant d'expulser plus facilement les habitants, puisque leurs installations étaient désormais interdites. Ainsi, la réponse de la municipalité argenteuillaise face au risque de pérennisation du bidonville fut de prendre l'initiative de la répression policière, ce qui était une manière de forcer le préfet à réagir. Celui-ci eut d'ailleurs à tempérer les ardeurs du maire d'Argenteuil lorsqu'il retourna l'arrêté visé le 7 novembre, rappelant que « *les dispositions de l'art. 3 de cet arrêté qui prévoient dans un délai de huit jour la démolition des installations en dur paraissent difficilement applicables en raison de la situation sociale des intéressés, tant qu'il n'est pas possible d'assurer leur relogement* »²³³. L'arrêté fut transmis par le maire au commissaire central deux jours après qu'il eût été visé, dans une lettre qui laissait au commissaire l'initiative de l'application de l'arrêté, « *avec l'esprit de compréhension qui s'impose* ».

Faute d'archives, il est difficile d'évaluer si la promulgation de cet arrêté eût un réel effet sur l'action policière au sein du bidonville. Il constitue cependant une étape importante du raidissement de la municipalité vis à vis de l'immigration maghrébine présente sur sa commune. Jusqu'en 1956, les acteurs du communisme municipal témoignaient d'une certaine volonté d'inclusion des Algériens dans la communauté politique argenteuillaise: les sections locales du PCF prenaient la peine d'adresser des tracts aux travailleurs algériens, ceux-ci étaient invités à adhérer au Parti, et pouvaient être amenés à travailler pour des services municipaux comme ceux de la voirie. Sans que ce volet inclusif des politiques municipales ne disparaisse tout à fait, l'année 1957 marqua

232 Arrêté municipal du 15 mars 1957, AM A 5J55

233 Lettre du préfet de Seine-et-Oise au maire d'Argenteuil, 07 novembre 1957, AM A 5J55

cependant un revirement très net de la posture adoptée par Victor Dupouy concernant l'accueil d'immigrés maghrébins, et algériens en particuliers. De potentiels nouveaux membres de la communauté civique, ceux-ci furent de plus en plus clairement associés à une population non seulement allogène, mais également porteuse de problèmes insolubles.

À la fin de l'année 1957, ce raidissement de la municipalité déboucha sur une pure et simple demande d'interdiction de l'arrivée de nouveaux travailleurs algériens. À l'initiative du maire d'Argenteuil, le préfet de Seine-et-Oise contacta l'INGAME et préfet d'Alger, afin de lui demander « *d'éviter de délivrer des autorisations de voyage à destination de votre localité* ». Le 27 novembre 1957, c'était chose faite:

*« M. le préfet d'Alger vient de me faire savoir qu'il avait donné toutes les instructions utiles à ses services, afin que les demandes d'autorisation de voyage présentées à destination des diverses communes du département de Seine-et-Oise, ne soient satisfaites qu'exceptionnellement. »*²³⁴

Si la mesure fut en partie étendue à l'ensemble du département, l'initiative de cette demande d'interdiction revenait bien au maire d'Argenteuil. Rappelons-le, cette mesure discriminatoire était une aberration au regard du droit français lui-même, qui stipulait que l'Algérie était française, et que ses habitants étaient des citoyens de plein droit, libres de circuler sur le territoire national.

Ainsi, devant la croissance de l'immigration algérienne et en l'absence de solutions rapides à la crise du logement que connaissait Argenteuil, la municipalité opta pour une voie répressive. Celle-ci prit pour cible un problème particulier d'ordre urbanistique, le développement du bidonville du Château Mirabeau, mais également un problème plus général, d'ordre social: la consolidation d'une immigration maghrébine jugée problématique. Ce faisant, la municipalité communiste utilisa les possibilités offertes par l'extension en métropole de l'état d'urgence, qui permettait de déroger au régime du droit commun sous couvert de lutte contre le terrorisme²³⁵. Ce réemploi des lois d'exceptions avait de quoi surprendre, de la part de responsables d'un parti qui avait toujours dénoncé leur promulgation. Il témoignait cependant de l'exaspération des membres de la municipalité d'Argenteuil face à la stagnation des projets de relogement des habitants du bidonville du Château Mirabeau. Voyons à présent dans quelle mesure ce contexte de raidissement xénophobe à l'encontre des Maghrébins influença les politiques de résorption du bidonville et de relogement des habitants.

L'accélération du processus de résorption comme réponse publique privilégiée

En continuité avec les années passées, la prise en charge du problème des bidonvilles par les pouvoirs publics de Seine-et-Oise se concentra principalement sur le volet du relogement. Les négociations reprirent donc à partir de mars 1957, pour savoir comment et où ouvrir de nouveaux foyers pour accueillir les travailleurs immigrés mal-logés. En attendant la construction de ces centres, les pouvoirs publics ne développèrent cependant pas d'autres volets d'actions sanitaires et

234 Lettre du préfet au maire d'Argenteuil, 27 novembre 1957, AD 78 14W206

235 Thénault, Sylvie, « L'état d'urgence (1955-2005). De l'Algérie coloniale à la France contemporaine : destin d'une loi », *Le Mouvement Social*, vol. n° 218, no. 1, 2007

sociales à destination des habitants des bidonvilles, préférant déléguer ce travail de gestion des populations par intérim aux services de police.

Les lentes avancées sur la construction de foyers de travailleurs

Si les protestations du voisinage jouèrent un rôle déclencheur pour la reprise des politiques de relogement, les négociations entre municipalité, préfecture et ministère de l'Intérieur avancèrent sûrement, mais surtout lentement. Ainsi, le déclenchement d'un incendie au bidonville du Château Mirabeau au début du mois d'avril 1957 permit certes de débloquent des fonds supplémentaires pour édifier un centre d'hébergement d'urgence, mais n'aboutit pas à une édification accélérée de ce centre qui était déjà en projet depuis plusieurs années.

Le dossier des foyers de travailleurs argenteuillais ne fut réellement rouvert qu'à l'occasion d'une séance du Conseil municipal d'Argenteuil tenue le 6 juin 1957²³⁶. Au cours de celle-ci, la question de la reprise en main des deux projets de foyers de travailleurs par la Sonacotral fut évoquée; il s'agissait du foyer prévu Quai Saint-Denis, et d'un second de 150 places à implanter dans le quartier du Marais, juste en face du bidonville du Château Mirabeau. Décision fut prise de céder à un prix avantageux un terrain situé au 51 avenue du Parc, au nord du terrain de sport. En juillet, le cabinet du préfet fut sollicité pour donner son aval au projet, et une note de synthèse lui fut transmise, indiquant que la Sonacotral souhaitait ajouter un troisième projet de foyer, sans avoir pour le moment trouvé de terrain²³⁷. Par ailleurs, la note soulevait la question restée en suspens de la réalisation « *d'un centre d'urgence de 250 lits* » confiée à l'Association des foyers nord-africains, pour lequel le ministère de l'Intérieur avait accordé une subvention de 18 millions de francs. Ce centre aurait pour fonction de « *permettre une étape de transition entre le bidonville et les foyers définitifs* », permettant de vider progressivement le Château Mirabeau, tout en ajoutant une étape supplémentaire au parcours locatif de ses habitants, qui étaient jugés particulièrement inaptes à la vie urbaine moderne.

De l'ensemble des projets prévus sur Argenteuil, ce centre provisoire fut le premier à voir le jour. Finalement déplacé du quartier du Marais vers un terrain situé à la limite entre Argenteuil, Bezons et Houilles, l'installation du foyer fut prévue dans le prolongement du cimetière communal du Val-Notre-Dame, situé rue Rochefort. Lors de la réunion tenue à la préfecture de Seine-et-Oise fin octobre 1957, le représentant de l'Association des Foyers Nord-africains présenta le projet du centre d'urgence²³⁸. Celui-ci devait se composer de baraques préfabriquées qui seraient récupérables lorsque le centre cesserait d'être employé. Le représentant précisa cependant que les travaux d'aménagement du terrain nécessiteraient un minimum de cinq années pour être amortis, et un accord fut trouvé sur une période d'activité du centre estimée à dix ans, ce qui constitue un intéressant exemple de la manière dont les logements « provisoires » destinés à vider les bidonvilles, pouvaient être dès le moment de leur conception appelés à durer²³⁹. La construction du centre d'urgence fut terminée en septembre 1958, mais sa mise en service fut encore retardée par des défauts de livraison de mobilier, et le centre ne put accueillir ses locataires qu'à la fin de l'année

236 Délibérations du Conseil municipal d'Argenteuil, 6 juin 1957, AM A 5J55

237 « note au directeur des affaires économiques », 1^{er} juillet 1957, AD 78 1W1854

238 Compte-rendu de réunion à la préfecture de Seine-et-Oise, 24 octobre 1957, AD 78 1W1852

239 Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point lors de notre dernier chapitre, traitant du relogement des habitants des bidonvilles de la Fosse-aux-Loups au début des années 1970.

1958²⁴⁰. Le foyer se composait alors d'un unique bâtiment en préfabriqué, où 67 locataires pouvaient être répartis dans treize chambres de cinq et une chambre de deux. Au vu du nombre de personnes peuplant le bidonville, ces chiffres avaient de quoi paraître dérisoires, mais deux autres bâtiments identiques étaient en projet dans le centre.



Figure 4: foyer rue Rochefort, photographie transmise par le commissariat central d'Argenteuil à la direction générale de la Sûreté nationale en février 1959, AN F1a5120

Dans le même temps, les projets de foyers définitifs gérés par la Sonacotral se précisaient. En novembre 1957, l'association avait trouvé un terrain pour ses trois projets de foyers, Quai de Saint-Denis (240 lits), rue du Parc (150 lits) et rue de la Justice (243 lits)²⁴¹. À cette date, cela aurait fait d'Argenteuil la commune de Seine-et-Oise comptant le plus de foyers de travailleurs maghrébins, et l'une des seules dans son secteur: seul un foyer de 250 places existait alors à Sartrouville²⁴². Si la Sonacotral prévoyait par ailleurs l'installation d'un foyers de 243 places à Mantes-la-Jolie, c'est bien Argenteuil qui concentrait toute l'attention de l'association. Une fois la reprise en main des projets de foyers par la Sonacotral, la réalisation de ceux-ci prit encore plusieurs années. Ainsi, le foyer du Marais implanté avenue du Parc reçut son permis de construire en octobre 1957, mais ne fut définitivement livré qu'à la fin du mois d'avril 1959²⁴³. Il s'agissait du premier

240 Lettre du président de l'AFNA au préfet de Seine-et-Oise, 27 septembre 1958, AD 78 1W1854

241 Lettre de la Sonacotral au préfet de Seine-et-Oise, 21 novembre 1957, AD 78 1W1854

242 Note du CTAM sur l'hébergement des Nord-africains, 6 février 1958, AD 78 1W1852

243 Certificat de conformité du foyer du Marais, 28 janvier 1959, AM A 5J55

foyer durable pour travailleurs ouvert à Argenteuil, mais également d'un des premiers foyers nouvelle génération produits par la Sonacotral, sa mise en activité étant contemporaine du foyer des Pâquerettes de Nanterre. Argenteuil se trouva donc, comme Nanterre, être l'un des premiers terrain d'expérimentation de la nouvelle formule de logement différentiel à destination des travailleurs maghrébins, proposée par le ministère de l'Intérieur²⁴⁴.

La **Sonacotral**, pour « Société nationale de construction de logements pour les travailleurs algériens » fut l'un des principaux acteurs de la résorption des bidonvilles en métropole. Créée par le décret du 4 août 1956, cette société d'économie mixte avait pour but de construire des foyers-hôtels à destination des travailleurs algériens, suivant un modèle qui devait lier rééducation sociale, amélioration des conditions de logement, et surveillance politique. La direction bicéphale de la société, assurée par son président Eugène Claudius-Petit (ancien ministre de la Reconstruction, démocrate chrétien délégué de la Résistance en Algérie en 1943), et son directeur général Jean Vaujour (ancien préfet, directeur de la Sûreté générale en Algérie, instigateur de la création des forces supplétives), témoigne de cette volonté de mêler action sociale et répression politique, tout en accentuant l'ancrage colonial de la société. La Sonacotral développa un nouveau modèle de foyer, où l'encadrement extrêmement stricte des résidents était assuré par des gérants systématiquement recrutés parmi les sous-officiers de l'armée coloniale, donnant forme à un « paternalisme autoritaire »²⁴⁵ appelé à perdurer jusqu'à la disparition des foyers, pendant les années 1980²⁴⁶.

Ainsi, entre le constat de la nécessité d'infrastructures permettant de loger les travailleurs immigrés et la sortie de terre du premier foyer, près de 6 ans s'étaient écoulés. Or, dans l'intervalle, plusieurs autres communes de Seine-et-Oise s'étaient déjà dotées de foyers en dur ou de centres d'hébergement provisoires, et certaines de longue date. Au moment où débute la guerre d'Algérie, la Seine-et-Oise comptait déjà deux centres destinés aux travailleurs maghrébins: le centre de Sartrouville comptant 250 places (géré par l'AFNA), ainsi qu'un second de 90 places situé à Corbeil-Essonnes (géré par une association locale). Un troisième était par ailleurs déjà en construction à Livry-Gargan²⁴⁷. Dans les années qui suivirent, plusieurs communes du département se dotèrent dans un laps de temps parfois très court de centres d'hébergement à destination des travailleurs maghrébins, souvent dans le but d'enrayer la formation de bidonvilles sur leur commune. Ainsi, l'exposé du CTAM sur la question des foyers et centres provisoires, tenu lors de la session du Conseil général du 25 mai 1956, rappelait l'implantation en urgence d'un « *centre provisoire aménagé avec une soixantaine de lits à la suite d'un incendie dans des baraquements du MLR à St-Cyr-l'Ecole* », ainsi que d'un centre provisoire édifié à Poissy à l'initiative de la municipalité, conjointement avec les ministères de l'Intérieur et du Travail, et « *occupé par une partie des Nord-africains du bidonville de la Ballastière* »²⁴⁸.

La réalisation très rapide de ces deux centres d'hébergement provisoire survint dans le même laps de temps où des projets similaires étaient abandonnés concernant Argenteuil. Depuis septembre 1956, le foyer de 250 places en construction à Livry-Gargan était par ailleurs entré en

244 Hmed, Choukri, *Ibid.*

245 Selon l'expression proposée par Choukri Hmed dans son article « « Tenir ses hommes ». La gestion des étrangers « isolés » dans les foyers Sonacotra après la guerre d'Algérie », *Politix*, vol. 76, no. 4, 2006,

246 Au sujet de la Sonacotral et de son rôle dans la résorption des bidonvilles, voir notamment Blanc-Chaléard, Marie-Claude, *En finir avec les Bidonvilles... Op. Cit.*, et la thèse de Hmed, Choukri, *Loger les étrangers « isolés » en France. Socio-histoire d'une institution d'État: la Sonacotra (1956-2006)*. 2006

247 Logement des Nord-africains, bilan de la préfecture de Seine-et-Oise, 6 octobre 1954, AD 78 1W1852

248 Compte-rendu du CTAM au Conseil général du 25 mai 1956, AD 78 1W1856

activité. En février 1958, alors qu'Argenteuil attendait toujours la livraison du premier bâtiment du centre d'urgence rue Rochefort, six centres provisoires ou foyers définitifs étaient déjà en activité sur le département, dont celui prévu par la Sonacotral à Mantes-la-Jolie²⁴⁹. Ces réalisations démontrent que les administrations municipales et préfectorales de Seine-et-Oise étaient capables de répondre dans un temps court à la demande de relogement des travailleurs immigrés, et qu'il existait plusieurs précédents quant au développement de foyers avant l'arrivée de la Sonacotral sur le département. Comment donc expliquer le retard pris par Argenteuil sur la création de foyers, alors que le mal-logement des travailleurs et familles maghrébines y atteignait depuis plusieurs années des niveaux inégalés?

La réponse à cette question ne pourra se permettre d'être catégorique, mais plusieurs hypothèses complémentaires peuvent être avancées. En premier lieu, il nous faut commencer par mettre en doute l'une des principales excuses fournie par la municipalité pour expliquer la lenteur des travaux, à savoir la difficulté pour trouver des terrains disponibles. Jusqu'en 1957, les négociations furent ainsi régulièrement gênées par l'absence de terrains que la municipalité était disposée à consacrer à l'implantation de foyers. Pourtant, en 1954 le projet du foyer Quai de Saint-Denis bénéficiait déjà d'un terrain assuré par la société Poliet et Chausson, ce qui ne l'empêcha pas de ne voir le jour qu'après celui de l'avenue du Parc. De même, les foyers de la rue Rochefort et du quartier du Marais furent implantés sur des terrains qui appartenaient déjà à la municipalité au début des années 1950. Si des difficultés ont pu expliquer la lenteur des projets argenteuillais, l'absence de terrains disponibles ne semble ainsi pas en faire partie. D'autres facteurs doivent donc être avancés. En premier lieu, il ne fait pas de doute que l'ampleur du mal-logement à Argenteuil contribua, jusque pendant la première moitié des années 1950, à diluer le problème du mal-logement immigré dans la question plus générale de l'habitat insalubre, qui touchait également nombre de foyers argenteuillais du centre-ville. Il est ainsi possible d'avancer que l'attention des services municipaux fut nécessairement plus dispersée à Argenteuil, commune qui connaissant une très forte croissance de sa population, que dans d'autres villes où la situation démographique et résidentielle était moins préoccupante.

Néanmoins, cette hypothèse d'un débordement des capacités des services municipaux n'explique pas à elle seule la bidonvillisation du quartier du Marais. Comme nous l'avons vu précédemment, la municipalité s'investit très peu, voire pas du tout, auprès des populations vivant dans le bidonville du Château Mirabeau ou dans les nombreux logements insalubres qui l'entourait. Or, le choix de l'inaction publique ne fut pas celui pour lequel optèrent toutes les communes concernées par le problème du mal-logement immigré. Ainsi, la municipalité de Poissy choisit d'appliquer une politique beaucoup plus volontariste. La commune était depuis 1950 confrontée à la formation d'un bidonville d'environ 140 travailleurs au lieudit « la Ballastière », sur un terrain appartenant à la SNCF, au niveau de la rue du Piquenard²⁵⁰. En réaction, la municipalité prit l'initiative de la création d'une « association des amitiés et de l'entraide aux travailleurs nord-africains de Poissy et de sa région », qui dispensait notamment des cours du soir à la mairie. En parallèle, elle organisa la recherche de financements pour une solution de logement, et obtint en 1954 la réalisation d'un centre d'urgence en préfabriqués, comportant 4 baraquements pour 48

249 Note du préfet de Seine-et-Oise au ministre de l'Intérieur, 24 février 1958, AD 78 1W1852

250 D'autres documents ultérieurs évoquent plutôt le chiffre de 400 travailleurs, voir le Rapport du CTAM au ministre de l'Intérieur, 24 février 1959, AN F1a5120

chambres. Le centre, géré par la Société des Foyers Nord-africains, fut mis en service dès l'été 1954, et permit la résorption du bidonville de la Ballastière en relogant les habitants²⁵¹. Des solutions étaient donc disponibles pour éviter la pérennisation de bidonvilles, mais celles-ci ne furent appliquées qu'avec retard à Argenteuil.

Ainsi, toutes choses étant égales par ailleurs, le développement du mal-logement immigré sur Argenteuil fut favorisé par la lenteur des solutions de relogement proposées à l'adresse des travailleurs immigrés. Comme l'avancé le sociologue Abdelmalek Sayad dans son étude sur les bidonvilles de Nanterre²⁵², le bidonville du Château Mirabeau joua sans doute un rôle commode de point de fixation de l'immigration maghrébine, dans un quartier à l'écart du centre-ville et à proximité de la zone industrielle. De cette façon, il permettait de diminuer l'urgence du problème, en proposant une solution temporaire qui constituait sans doute un moindre mal par rapport à l'hypothèse d'une surcharge des hôtels du centre-ville et des divers logements clandestins. Il dispensait du même coup les pouvoirs publics de proposer une solution de relogement immédiate, tant que le bidonville ne gênait personne, hormis le voisinage.

Paradoxalement, c'est peut-être bien l'ampleur du mal-logement immigré sur Argenteuil qui permet d'expliquer le retard pris par les politiques de lutte contre celui-ci: la saturation des possibilités de logements ayant conduit les immigrés à se concentrer dans le quartier du Marais en voie de bidonvillisation, le problème avait d'une certaine manière trouvé une solution empirique, et perdu pour les pouvoirs publics son caractère d'urgence. Voyons maintenant comment s'opéra la gestion administrative des populations immigrées mal-logées sur Argenteuil, en l'attente d'une solution de relogement définitive.

En attendant la résorption, le maintien d'une politique d'abandon surveillé

Les années 1958-1959 virent les premiers résultats de l'action publique sur le volet du relogement, mais dans l'intervalle, le bidonville du Château Mirabeau ne disparut pas de lui-même. Il continua à poser un certain nombre de problèmes, d'ordres sanitaires, sociaux et sécuritaires, auxquels la politique de relogement, tournée vers l'avenir, ne pouvait apporter de réponse pour le temps présent. Qui fut désigné pour prendre en charge la gestion au quotidien du bidonville, et quel dispositif administratif fut organisé durant ses dernières années d'existence?

Si nous reprenons l'arrêté municipal d'interdiction de construction sur le terrain du Château Mirabeau datant du 15 mars 1957, une lecture attentive montre que l'arrêté a été guidé par la volonté de doter la police d'outils répressifs nouveaux, visant spécifiquement le bidonville comme mode d'habitat²⁵³. L'article 2 notamment, stipule qu' « *en attendant la disparition complète des installations précaires (...) dont la démolition sera entreprise dès le transfert des occupants dans le foyer qui doit être édifié à leur intention, les installations en dur (...) doivent être immédiatement démolies* ». Ce faisant, il affirmait l'illégalité de l'occupation du terrain, et créait donc une situation délictuelle à partir de laquelle les forces de police seraient en mesure d'intervenir de manière renouvelée au sein du bidonville. Plusieurs observations doivent être faites à partir de cet article. Premièrement, soulignons que le flou des termes employés (l'arrêté ne donne pas de définition de ce

251 Rapport des renseignements généraux sur le problème des nord-africains à Poissy, 1^{er} juin 1954, AD 78 1W1856

252 Sayad, Abdelmalek, *Un Nanterre algérien... Op. Cit*

253 Arrêté municipal du 15 mars 1957, AMA 5J55

qu'il faut entendre par « installation en dur »), et le rappel que l'ensemble des installations seront de toute manière vouées à subir le même sort à plus ou moins long terme, dote les agents d'un important pouvoir discrétionnaire quant à la désignation des constructions visées, l'ensemble du bidonville étant en définitive concerné. L'article 4 précédemment cité enfonce le clou, en spécifiant la transmission de cette mission d'encadrement du bidonville vers les forces de police et de gendarmerie. L'arrêté s'inscrit donc bien dans un recours grandissant aux forces de police pour gérer une population perçue comme indésirable et inquiétante. Le phénomène n'est pas nouveau, mais sa sanction par l'autorité municipale, dans le contexte d'un surinvestissement policier du bidonville du Château Mirabeau, doit néanmoins être soulignée.

Secondement, cet arrêté parle plus encore par ses silences que par ses affirmations. En orientant la prise en charge publique du bidonville vers le seul objectif de sa démolition, et en faisant reposer celle-ci sur les forces de police, l'arrêté municipal annonce de manière muette le désinvestissement des services municipaux quant à la situation des habitants. L'arrêté ne propose pas la construction d'infrastructures qui assureraient la sortie progressive des habitants du terrain bidonvillisé, ni à minima le maintien de conditions d'hygiènes décentes. Si le problème sécuritaire lié à l'augmentation des violences autour du bidonville trouve une réponse partielle dans l'octroi de pouvoirs de police étendus, le volet social du phénomène n'est pas traité par la politique municipale, et ne le sera pas plus dans la période suivante. Sept mois après la mise en application de cet arrêté (survenue début novembre 1957), un article du *Figaro* rendit compte de la manière dont celui-ci fut mis en application par la police au sein du bidonville²⁵⁴. L'article parut dans l'édition du 15 mai 1958, et avait pour objet les politiques d'aménagement urbains du territoire d'Argenteuil, notamment en ce qui concernait le « *problème des « bidonvilles »* ». Après avoir dressé un bref récapitulatif de la situation de guerre civile qui touchait le Château Mirabeau, le journaliste décrit les initiatives prises par les pouvoirs publics de la manière suivante:

Assaillie de protestations de ses administrés, inquiète de la baisse de valeur des fonds de commerce et de la menace d'épidémie que constitue cette « zone », la municipalité s'est associée à la lutte de la police. Elle a commencé par intensifier l'éclairage du pourtour du bidonville et a pris les arrêtés permettant à la police de résorber progressivement ce foyer infectieux, en brûlant toutes les cabanes abandonnées par leurs occupants. Déjà 30% du terrain a été ainsi récupéré.

L'article, qui est le fruit d'une enquête de terrain au cours de laquelle Victor Dupouy exposa sa politique au journaliste, rend ici compte de la première opération de résorption partielle du bidonville du Château Mirabeau survenue en mars 1958, sur laquelle nous reviendrons. L'arrêté municipal constitua donc la base juridique à partir de laquelle cette résorption put avoir lieu, à un moment où les bidonvilles constituaient encore un problème nouveau, qui pouvait se glisser entre les mailles de l'appareil législatif²⁵⁵. Par ailleurs, l'article rapport un fait intéressant: devant la recrudescence des accrochages autour du bidonvilles, et pour répondre à la peur de la « *population riveraine de cette forêt de Bondy pestilentielle [vivant] dans la terreur* », la municipalité prit

254 « Argenteuil demande l'aide des pouvoirs publics pour la construction de centres d'hébergement permettant la suppression des bidonvilles nord-africains », *le Figaro*, 14 mai 1958, AD 78 1W1854

255 C'est à ce vide juridique que répondra en 1964 la loi Debré, présentée comme une loi « anti-bidonvilles ». Celle-ci créait une procédure exceptionnelle d'expropriation des bidonvilles et logements insalubres, sur déclaration d'utilité publique faite par le préfet. Voir à ce sujet le Chapitre 5 dans Blanc-Chaléard, Marie-Claude, *En finir avec les Bidonvilles... Op. Cit*

l'initiative d' « intensifier l'éclairage du pourtour du bidonville », preuve que les services municipaux étaient bien dans la capacité d'investir le quartier du Marais. Les dernières années d'existence du bidonville du Château Mirabeau confirmèrent donc le choix effectué par les pouvoirs public d'une gestion par l'abandon, sauf lorsqu'il s'agissait de réprimer l'activité politique des habitants, et de faciliter leur expulsion.

Enfin, ce document met le doigt sur la manière dont les autorités municipales et étatiques pouvaient participer à coproduire la situation sanitaire déplorable des bidonvilles métropolitains des Trente Glorieuses. Comme pour d'autres phénomènes sociaux²⁵⁶, il convient de dénaturaliser l'état de précarité sanitaire, économique et sociale, qui est habituellement associé à l'habitat populaire auto-construit, et notamment en France aux bidonvilles. A priori, nous pourrions prendre pour acquis la représentation issue du sens commun, voulant que la précarité sanitaire soit la conséquence nécessaire des procédés d'auto-construction: des gens issus de groupes sociaux subalternes s'installent sur un terrain abandonné, construisent des logements avec les moyens du bord, sans supervision étatique et donc sans infrastructures publiques, et il n'est que naturel que la situation soit déplorable sur le plan sanitaire et social. Cette représentation, en naturalisant une situation sociale et les problèmes qu'elle comporte, invisibilise les choix politiques qui ont participé à sa construction. Il n'existe pas, après tout, de loi physique qui distingue les modes d'habitat urbains légaux et ceux qui ne le sont pas, et la nature ne détermine pas qui obtiendra un raccord au tout à l'égout, et qui n'y aura pas accès. La situation sanitaire déplorable qui toucha les bidonvilles des Trente Glorieuses ne doit pas être pris pour une nécessité logique, mais comme le résultat d'une *construction*, structurée par la manière dont les pouvoirs publics choisirent de répondre aux problèmes posés.

Nous avons vu qu'à Argenteuil notamment, les pouvoirs publics firent le choix de ne pas répondre à un certain nombre de problèmes touchant les habitants du bidonville (ce qui est déjà, en soi, une réponse: ces problèmes ne sont pas des objets légitimes pour l'action publique). Mais ce qui nous invite à parler de *coproduction de la précarité sociale* par les pouvoirs publics dans le cas du bidonville du Château Mirabeau, c'est que le dispositif d'encadrement du bidonville participa de manière active à la précarité qui touchait les habitants. Sans même parler des rafles policières qui les touchèrent régulièrement pendant les années 1957-58, et constituaient des sortes de punitions collectives, les dispositions prises par la municipalité dans son arrêté du 15 mars 1957, sous réserve qu'elles aient effectivement été appliquées, auraient eu pour conséquence directe d'aggraver la situation sanitaire au sein du bidonville. En effet, l'arrêté visait spécifiquement les installations en dur, soit les constructions les moins précaires. Dans les bidonvilles, ces baraques étaient souvent celles des commerçants, cafés ou bouchers²⁵⁷. Ceux-ci construisaient plus souvent en dur, d'une part parce qu'ils disposaient d'un capital économique plus élevé que la moyenne, d'autre part parce qu'ils étaient moins sujets aux déménagements, et enfin car la bonne tenue de leur activité en dépendait. Leur destruction signifiait donc une dégradation générale des conditions sanitaires du

256 Par exemple, pour ce qui est de l'appareil juridico-administratif mis en place en France pour *construire* l'illégalité de certains immigrants, qui ne relève pas d'une situation de fait valable de toute éternité, mais d'un processus politique déterminé. Voir à ce sujet Chamayou, Grégoire, *Les chasses à l'homme*, la Fabrique, Paris, 2010

257 Voir Sayad, Abdelmalek, *Op. Cit*

bidonville, qui perdrait ses logements les plus « sains », mais également un élément central de son tissu social.

Dans le contexte de la guerre d'Algérie, cette participation active des instances municipales, préfectorales et policières dans la précarisation des habitants des bidonvilles n'était pas l'apanage du contexte argenteuillais. Lors de mon mémoire de première année, j'avais été amené à développer le concept de *stratégie du pourrissement* pour qualifier la manière dont la préfecture de police de Paris organisa la détresse sanitaire des habitants des bidonvilles présents sur son territoire, grâce à un harcèlement policier quotidien qui avait notamment pour objectif d'empêcher toute amélioration des conditions de vie²⁵⁸. Il s'agissait là d'une stratégie policière qui prenait place dans l'objectif plus général de lutte contre le FLN et de terrorisation des immigrés maghrébins: en laissant pourrir la situation des bidonvilles, la préfecture compliquait l'action des militants frontistes, et obligeait l'ensemble de la communauté à vivre dans un état d'alerte permanent²⁵⁹. Elle dispensait par la même occasion les pouvoirs publics de s'intéresser à la situation des habitants, et renforçait les stigmates associés aux résidents des bidonvilles.

Le contexte était certes différent dans la préfecture de Seine-et-Oise, d'abord parce que l'épisode du bidonville du Château Mirabeau était précoce par rapport à la période d'acmé des violences policières dans la Seine, qui se produisit entre 1960 et 1961. Ensuite, la stratégie du pourrissement n'y prit pas un caractère aussi volontariste que dans la préfecture de la Seine: pour autant qu'il est possible d'en juger, l'arrêté municipal ne donna pas suite à un harcèlement quotidien des habitants du bidonville par les forces de police, en dehors des grandes opérations de rafle ou de résorption. Il n'en demeure pas moins que les pouvoirs publics en charge du Château Mirabeau participèrent, par leur désinvestissement autant que par leur dispositif de surveillance différentiel, au maintien d'une situation sanitaire et sociale précaire dans le bidonville. Au sein même du département, la gestion du bidonville du Château Mirabeau différait d'ailleurs de celle des autres bidonvilles sous ce rapport. Nous avons déjà évoqué plus haut le cas de la résorption rapide du bidonville de Poissy, mais regardons à présent comment un même incident, survenu à la même date dans deux bidonvilles de Seine-et-Oise, entraîna des réponses totalement différentes de la part des pouvoirs publics. Le 24 mars 1958, le préfet de Seine-et-Oise adressa un télégramme au ministre de l'Intérieur, pour l'informer que:

Le 23 mars, deux incendies ont eu lieu dans les bidonvilles de St-Germain-en-Laye et Argenteuil.

St-Germain-en-Laye: 11 baraques brûlées rue St Léger 8h. 60 sinistrés dont 30 sinistrés totaux, relogés provisoirement -vestiaire stade chauffés en attendant installation dans centre provisoire en cours d'achèvement- manquent literie et vêtements (fournis par la Croix-rouge).

258 Pour se rendre compte du caractère systématique et omniprésent de ces actes de harcèlement policier, le carnet de bord tenu par Monique Hervo pendant la guerre d'Algérie est d'un secours indispensable. Sa collecte très méticuleuse des témoignages et faits ordinaires permet notamment de comprendre la nature très organisée de ces violences, qui dans ce cas ne relèvent pas simplement d'un habitus policier, mais d'une stratégie consciente et théorisée ; Hervo, Monique, *Chroniques du bidonville, Nanterre en guerre d'Algérie*, Seuil, Paris, 2001. Pour ce qui concerne l'élaboration stratégique de cette stratégie du pourrissement, se rapporter plutôt à J. House et N. MacMaster, *Paris 1961... Op.Cit*, Ch.3 « la Terreur et la crise policière », p. 120

259 Sur la fatigue et le stress que produisait cette stratégie du pourrissement sur les habitants des bidonvilles de Nanterre, le témoignage de Mohamed Kenzi est particulièrement parlant, *La Menthe Sauvage, Op. Cit*

Argenteuil: 20 baraques ont été détruites à 15h au Château Mirabeau -les occupants ont été relogés par coreligionnaires.²⁶⁰

Dans le cas du bidonville de St-Germain-en-Laye, nous connaissons le nombre des sinistrés. Nous savons que ceux-ci ont été relogés provisoirement par les services municipaux, et qu'ils bénéficièrent du secours de la Croix-rouge, laquelle devait donc avoir une antenne locale dans le secteur. À Argenteuil, alors que le nombre des sinistrés devait *a fortiori* se révéler plus important, aucune information n'est communiquée à leur sujet. Ce fait témoigne d'une part d'une plus difficile pénétration des services de la préfecture dans le bidonville d'Argenteuil, et d'autre part d'une plus grande défiance de ses habitants vis à vis des autorités publiques. Nul doute que la multiplication des rafles de police, et le déroulement de la première opération de résorption quelques semaines avant l'incendie, aient incités les victimes de ce dernier à se cacher plutôt qu'à se manifester. Autre différence de taille, la municipalité d'Argenteuil n'organisa visiblement aucune solution de relogement provisoire, et il n'est pas non plus fait mention d'acteurs associatifs qui seraient venus en aide aux victimes, lesquelles durent compter sur la solidarité intra-communautaire pour être relogées, dans des conditions de vie encore plus dégradées.

Ainsi, les dernières années d'existence du bidonville du Château Mirabeau furent marquées par l'élaboration d'une action publique qui ne dévia pas de son objectif premier: obtenir la création de centres de relogement différentiels pour les travailleurs maghrébins. Dans l'attente de l'ouverture de ces centres qui permettraient de mettre en place les opérations de résorption tant souhaitées, les différentes administrations responsables de la gestion du bidonville (municipalité, préfecture, forces de police) adoptèrent une stratégie de désinvestissement de l'espace du bidonville sur les volets sociaux et sanitaires, qui faisait pendant au surinvestissement policier relevé plus haut²⁶¹. Cette stratégie céda progressivement le pas, à partir de mars 1958, à plusieurs grandes opérations de résorption du bidonville du Château Mirabeau, que nous allons maintenant étudier.

Raser le Château Mirabeau, disloquer un champ politique subalterne

Entre mars 1958, date de la première opération de résorption, et la disparition finale du Château Mirabeau dans le courant du mois de décembre, l'année 1958 fut marquée à Argenteuil par la première grande campagne de résorption de bidonville que connaissait la région parisienne. À cette date, les bidonvilles de Nanterre avaient déjà connu des opérations de démantèlement partiel, et d'autres bidonvilles de moindre importance avaient déjà été rasés (notamment celui de Poissy dès 1954). Cependant, aucun bidonville de la taille du Château Mirabeau n'avait encore été intégralement résorbé, et dans un laps de temps relativement court qui plus est. Là encore, le bidonville d'Argenteuil constitua un terrain d'expérimentation pour la gestion future des bidonvilles de région parisienne. Voyons quelles conclusions ont pu en être tirées.

Les opérations de résorption, une démonstration de force policière

La première opération de résorption du bidonville du Château Mirabeau se déroula le 15 mars 1958. Celle-ci survenait dans un climat particulièrement tendu: dans la soirée du 9 mars, un

260 Télégramme du préfet de Seine-et-Oise au ministre de l'Intérieur, 24 mars 1958, AD 78 1W1854

261 Voir le Chapitre 2 p. 80

Algérien du nom de Mahmoudi Amar Ben Mohamed avait été retrouvé assassiné par balle dans le hall de l'immeuble du 64 rue Gounod, après avoir été poursuivi dans la rue par ses agresseurs. Dans la matinée du même jour, un groupe armé de quatre personnes avait fait irruption dans un magasin situé dans le bidonville du Château Mirabeau, rue de la Glacière, pour y demander de l'argent. Les membres du groupe tentèrent également d'enlever l'un des clients, mais celui-ci refusant de les suivre, ils l'abattirent de plusieurs coups de feu²⁶². Le 4 mars survenait l'expédition punitive du MNA précédemment discutée, laquelle résulta en une fusillade faisant deux morts et deux blessés. Par ailleurs, les forces de police avaient augmenté la régularité de leurs visites au bidonville depuis le début de l'année 1958. Le 26 janvier, une opération de contrôle de grande envergure permettait de contrôler 1200 personnes et 372 baraques; le 13 février, trois membres du FLN résidant au bidonville y étaient arrêtés; le 27, une nouvelle opération de moindre envergure contrôlait 50 habitants²⁶³. Avec une moyenne d'une opération toute les deux semaines, la police argenteuillaise investissait l'espace du Château Mirabeau avec une régularité sans précédents.

Il est probable que la mise en application de l'arrêté municipal début novembre ait encouragé cet investissement policier renouvelé. Ces opérations avaient peut-être pour objectif de préparer les résorptions, en offrant aux policiers une meilleure connaissance du terrain et des habitants, mais il semble que le déclenchement du processus à la date du 15 mars ait surtout relevé d'un concours de circonstances. Dans le rapport d'opération qu'adressa le 22 mars le commissaire de police du 1^{er} arrondissement d'Argenteuil à son supérieur, le commissaire divisionnaire²⁶⁴, il était en effet précisé que « *depuis quelques jours, et spécialement depuis l'attentat MNA du 4 mars dernier contre les baraques tunisiennes du bidonville, de nombreux Nord-africains quittent les lieux* »²⁶⁵. La recrudescence des épisodes violents, dont la fusillade aveugle du 4 mars constitua une sorte de climax, participa donc à inciter une partie des habitants au départ, ce qui permit aux forces de police de tester un type d'opération d'un genre nouveau: le déplacement de populations au sein d'un même bidonville.

En effet, l'opération du 15 mars n'avait pas pour objectif de réduire le nombre des habitants du bidonville en les relogant, mais simplement d'en faire disparaître la partie nord, en déplaçant ses habitants dans les baraques inhabitées de la partie sud, la plus densément peuplée²⁶⁶. Le rapport du commissaire de police présente l'opération, qualifiée de « *déménagement* », en des termes suggérant le caractère volontaire des populations déplacées: les « *baragues* » étant « *mises à la disposition des Algériens habitant dans la partie nord* », ceux-ci ont « *abandonné les soixante baraques de la zone nord* », qui ont ainsi pu être détruites, « *en application de l'arrêté municipal du 15.03.57* »²⁶⁷. Dans les faits, et même si l'opération se déroula sans incidents, c'est bien sous la contrainte que s'effectua le déplacement de la centaine d'Algériens habitant la partie nord du Château Mirabeau. Les photographies jointes au rapport de police témoignent en effet de la

262 Synthèse des renseignements généraux du 10 mars 1958, AD 78 300W39

263 Synthèse des renseignements généraux, AD 78 300W39

264 Argenteuil disposait à cette date de deux commissariats, en charge de deux arrondissements. Celui du 2^e arrondissement, situé dans le centre-ville, accueillait également le commissariat central, dont le commissaire avait en charge l'ensemble de la circonscription. Le bidonville du Château Mirabeau se trouvait dans le 1^{er} arrondissement de police. Voir les rapports semestriels du commissariat central d'Argenteuil, 1962, AD 95 1797W1

265 Rapport sur la réduction du bidonville du Château Mirabeau, 22 mars 1958, AD 78 1W1854

266 Pour une vue d'ensemble de l'occupation du sol au sein du bidonville, se reporter à la photographie aérienne présentée p. 86

267 *Ibid*, AD 78 AW1854

démonstration de force que représenta cette opération. Celle-ci se déroula certes avec un dispositif policier réduit: 5 inspecteurs et 10 gardiens de la paix, lesquels étaient assistés par 10 sapeurs-pompiers et 5 employés du service de la voirie municipale. Cependant, la mise à feu systématique des baraques dès le départ de leurs habitants assura à l'opération un caractère spectaculaire, sans doute encore plus marquant que le quadrillage du bidonville par des centaines de policiers.



Figure 5: Opération du 15 mars 1958, Château Mirabeau, photographie jointe au rapport du commissaire du 1^{er} arrondissement, AD 78 1W1854

La photographie ci-dessus illustre parfaitement la démonstration de force que constitua cette première expérience de résorption. Au premier plan à droite, deux habitants assistent à la mise à feu d'une baraque, probablement le fait de l'officier de police au centre de l'image, qui s'éloigne de celle-ci pour rejoindre ses collègues. Au second, on distingue un groupe de pompiers et de policiers en vareuses, discutant en regardant une autre baraque prendre feu à l'arrière-plan. Des débris sont éparpillés sur le terrain, mais également du mobilier intact: une commode au centre de l'image, mais surtout la table à laquelle l'un des habitants adosse sa mobyette, sur laquelle de la vaisselle est disposée. Deux autres tables similairement dressées sont visibles devant les baraques à l'arrière-plan. Ces éléments suggèrent que l'opération prit en réalité les habitants par surprise, lesquels durent vider leurs logements dans la précipitation, avant d'assister à leur mise à feu²⁶⁸. D'autres clichés témoignent du caractère spectaculaire de l'opération, la mise à feu de dizaines de baraques ne laissant qu'un champ de restes calcinés recouvert de fumées épaisses²⁶⁹. Les services de la voirie

268 Comme l'avait déjà relevé Emmanuel Blanchard dans son article « La police et les « médinas algériennes » en métropole. Argenteuil, 1957- 1962 », *Métropolitiques*, 8 février 2012

269 Voir les photographies jointes au rapport sus-nommé, AD 78 1W1854, ainsi que celles versées aux fonds du SAMAS, AN F1a5120

municipale posèrent par la suite une clôture autour de la zone dégagée, pour empêcher que celle-ci ne soit réinvestie par ses anciens habitants. Il faut également souligner le fait que cette opération se fit sans proposition de relogement pour les personnes ainsi déplacées. Celles-ci furent simplement « invitées » à aller occuper d'autres baraques dans la partie sud du Château Mirabeau, augmentant ainsi la promiscuité de cette partie la plus densément occupée du terrain.

La **dimension symbolique de la destruction par le feu** a, dans des contextes très divers, été soulignée par les anthropologues. La mise à feu des richesses dans le cadre du *potlatch* organisé par les peuples Kwatliut a ainsi été abondamment étudiée, de nombreux travaux montrant comment cette destruction spectaculaire jouait un rôle dans une compétition de prestige entre aristocrates²⁷⁰. Dans le contexte européen, les anthropologues ont montré comment la définition de la propriété proposée par le droit romain faisait de la capacité à détruire un bien le seul marqueur d'une propriété pleine et entière²⁷¹. Par conséquent, la destruction publique et spectaculaire d'un bien a constitué dans de nombreuses sociétés un moyen d'affirmer sa propriété sur celui-ci, de la manière la plus incontestable qui soit: en privant définitivement quiconque de ne pouvoir jamais s'en servir. Cette destruction constituait également une démonstration de force, l'auteur prouvant d'une part sa capacité à exercer la violence, d'autre part sa capacité à exercer la contrainte sur autrui (en l'espèce, il contraint autrui à ne plus utiliser le bien détruit). Il n'est donc pas surprenant que la destruction par le feu fasse partie du registre d'action privilégié à la fois par les émeutiers et par les appareils étatiques de répression²⁷²: il s'agit dans les deux cas de manifester sa force en s'appropriant des biens contestés, grâce à une destruction spectaculaire. Nulle doute donc que la pratique de la mise à feu systématique des bidonvilles en présence de leurs habitants, en plus de son efficacité matérielle (les bidonvilles étaient fait de matériaux qui brûlaient bien), remplissait également une fonction symbolique de réaffirmation, par la destruction, de la légitimité de l'État à être le seul auteur de la politique urbaine.

Après cette première expérience, la préfecture de Seine-et-Oise ne s'attaqua pas à la partie sud du bidonville avant l'hiver 1958. Avec l'extinction des synthèses quotidiennes de renseignements généraux à la fin du mois de mars 1958, il n'est malheureusement pas possible d'établir si la police continua d'investir régulièrement le bidonville du Château Mirabeau, comme elle l'avait fait au début de l'année. Il semble que ce délai avant la reprise des résorptions trouve son explication dans le retard accumulé concernant la livraison des différents foyers prévus pour Argenteuil, et l'ouverture partielle du centre provisoire de la rue Rochefort dans le courant novembre détermina sans doute le lancement de la seconde campagne de résorption. Les rapports d'opérations n'ont pas été conservés pour les différentes journées de résorption, et seul un dossier photographique accompagné d'annotations, transmis par le commissariat central d'Argenteuil à la direction de la Sûreté générale, permet d'en reconstituer la trame²⁷³. D'après les renseignements

270 Pour un travail de synthèse sur la question du potlatch et de la destruction symbolique, voir Mauss, Marcel, *Essai sur le don. Formes et raisons de l'échange dans les sociétés archaïques*, 1925, PUF, 2012

271 « In Roman Law, there are three basic rights relating to possession: *usus* (the right to use), *fructus* (the right to enjoy the products of a property), and *abusus* (the right to damage or destroy). If one has only the first two rights this is referred to as *usufructus*, and is not considered true possession under the law. The defining feature of true legal property, then, is that one has the option of *not* taking care of it, or even destroy it at will. », Graeber D. et Wengrow D., *The Dawn of Everything*, FSG, New York, 2021, p. 161

272 Ceci vaut particulièrement pour les guerres contre-révolutionnaires ou coloniales, qui cherchent à réaffirmer la propriété d'un État sur des territoires ou des populations rebelles. Voir Rigouste, Mathieu, *L'ennemi intérieur, la généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, La Découverte, Paris, 2009, et Le Cour Grandmaison, Olivier, *Coloniser. Exterminer. Sur la guerre et l'État colonial*, Fayard, Paris, 2005

273 État des lieux « bidonvilles nord-africains d'Argenteuil », février 1959, AN F1a5120. Ce dossier présente d'ailleurs de nombreuses informations erronées concernant la chronologie des résorptions. Ainsi, la photographie de

fournis, la campagne de résorption se concentra principalement autour de trois opérations, les 9 octobre, 5 et 12 décembre, qui s'attaquèrent à la partie sud du bidonville jusqu'alors demeurée intacte. Il n'existe pas d'informations précises sur le déroulé de ces opérations, mais on peut supposer qu'elles reposèrent comme en mars sur une collaboration entre forces de police, pompiers et services de la voirie. Le mode opératoire resta quant à lui similaire, les baraques étant mises à feu dès le départ des habitants, puis les vestiges déblayés à l'aide de bulldozers²⁷⁴.



Figure 6: Opération du 05 décembre 1958, Château Mirabeau, transmis par le commissariat central d'Argenteuil à la DGSN en février 1959, AN F1a5120

Dans une note manuscrite du 2 décembre 1958, le CTAM, qui supervisait les opérations, prévoyait que « le bidonville du Château Mirabeau [serait] totalement résorbé pour la fin du mois (emploi du bulldozer et du feu) »²⁷⁵. Une photographie datée du 5 décembre montrait en effet des baraques en feu juste devant les ruines du château, à l'extrême sud du bidonville, le reste du terrain étant couvert de débris calcinés. Dans les premiers jours de l'année 1959, le bidonville du Château Mirabeau avait été intégralement rasé, et ses débris déblayés. Seule, la façade du château subsistait, unique élément vertical d'un décor rendu à l'uniforme horizontalité de la terre fraîchement retournée, purifiée par le travail du feu et des engins de chantier. En l'espace de quelques mois, plus

l'opération du 15 mars présentée ci-dessus est reproduite avec la date de « novembre 1958 », d'autres photographies de la même série étant antidatées de « juillet 1957 », date à laquelle aucune résorption n'était même envisagée. Une photographie datée de juillet montre même le chantier du foyer du Marais, qui ne reçut son permis de construire qu'en octobre.

274 Voir les photographies jointes au rapport déjà cité, AN F1a5120

275 Lettre du CTAM au préfet de Seine-et-Oise, 2 décembre 1958, AD 78 1W1854

vraisemblablement de quelques semaines, plus de 300 baraques abritant entre 1500 et 2500 personnes avaient été détruites. À cette date, le bidonville du Château Mirabeau constituait le premier grand bidonville de région parisienne à faire l'objet d'une résorption complète. En pleine période d'importation de la guerre d'Algérie vers la métropole, ce démantèlement d'une des plus importantes « forteresse FLN » de Seine-et-Oise constitua sans nul doute une victoire importante pour les forces de police. Mais si le bidonville disparut effectivement avec la fin de l'année 1958, ses habitants, eux, n'en firent pas autant. Quelle solution de relogement leur fut-elle donc offerte?



Figure 7: Le Château Mirabeau après la résorption du bidonville, février 1959, AN F1a5120

Pourquoi en finir avec le Château Mirabeau?

Au vu du calendrier de la livraison des foyers que nous avons détaillé précédemment, la temporalité dans laquelle s'est effectué la campagne de résorption du bidonville du Château Mirabeau a de quoi surprendre. Lors de la première opération en mars 1958, aucune solution de

relogement des habitants n'était en vue, mais il est vrai que cette difficulté fut contournée en déménageant les habitants au sein même du bidonville. Par contre, la seconde série d'opérations eût bien pour objectif la disparition complète du Château Mirabeau, à un moment où les possibilités de logements étaient pour le moins minces.

De l'aveu même du CTAM, au moment où se préparait la résorption définitive du bidonville, seul le premier bâtiment du centre d'hébergement provisoire de la rue Rochefort était disponible, ce qui représentait 67 lits. Il comptait également sur la livraison du foyer Sonacotral de l'avenue du Parc prévue pour janvier, mais celle-ci ne survint finalement qu'en avril²⁷⁶. Autrement dit, au moment où les services de la préfecture de Seine-et-Oise organisèrent la disparition d'un bidonville regroupant entre 1500 et 2500 habitants, dont plusieurs dizaines de familles, l'administration était en mesure de reloger 67 personnes. Dans l'hypothèse où le foyer du Marais aurait été livré dans les temps, celui-ci aurait offert (avec tout de même un mois de retard) 243 lits supplémentaires: au total, l'administration préfectorale avait donc prévu de reloger entre 12% et 20% de la population du bidonville, selon les estimations que l'on fait de celle-ci. Aucune solution de relogement n'était prévue pour les familles. Dans les faits, la résorption du bidonville du Château Mirabeau survint donc à un moment où aucune solution de relogement n'était proposée par l'administration: le centre Rochefort pouvait reloger de 4,4% à 2,6% des déplacés, et les autres foyers de la région argenteuillaise (Poissy, St-Germain-en-Laye et Sartrouville) étaient quant à eux déjà saturés, au point que le CTAM ne prit même pas la peine de les évoquer dans ses différents rapports.

Penchons-nous, d'ailleurs, sur le rapport qu'adressa le 20 février 1959 Jean Correard, CTAM de la préfecture de Seine-et-Oise, au ministre de l'Intérieur, pour lui présenter un bilan de l'action entreprise contre les différents bidonvilles du département²⁷⁷. Concernant le bidonville d'Argenteuil, Jean Correard relata le déroulé de la seconde opération de résorption de la manière suivante:

Deux foyers ayant été édifiés par les pouvoirs publics dans les environs en 1958, les services de la mairie et les services de police purent accélérer le dégagement de la partie sud du bidonville.

La majorité des célibataires furent recasés dans les deux foyers, des familles tunisiennes repartirent dans leur pays d'origine, les autres s'égaillèrent dans les environs ou virent grossir le bidonville de Nanterre.

À la lumière de notre précédent développement, nous pouvons affirmer que ces informations sont fausses, du moins en ce qui se rapporte au relogement des célibataires. Les deux dernières propositions sont par contre plus vraisemblables: aucun logement n'étant prévu pour les familles, et celles-ci étant à majorité composée de ressortissants étrangers (contrairement aux Algériens), l'administration leur proposa sans doute le retour au pays comme solution privilégiée. Enfin, le CTAM nous donne sans le vouloir la clé pour comprendre quelle fut la réalité du relogement proposé à l'écrasante majorité des travailleurs seuls vivant au Château Mirabeau: « s'égailler dans la nature ». En l'absence de proposition de relogement, il était tacitement convenu que les habitants délogés allaient devoir trouver une solution par leurs propres moyens. Au vu de la crise de logement que connaissait Argenteuil et sa région, cette solution allait selon toute vraisemblance prendre un tour bien connu: le bidonville. Le CTAM lui-même ne s'y trompait pas, lequel annonçait que les

276 Note manuscrite du CTAM, 2 décembre 1958, AD 78 1W1854

277 Rapport du CTAM de Seine-et-Oise au ministre de l'Intérieur, 20 février 1959, AN F1a5120

bidonvilles de Nanterre absorberaient une partie de la population déplacée. Il est donc clair que la destruction précipitée du bidonville du Château Mirabeau n'était pas motivée par le souci d'améliorer les conditions de vie de ses habitants, ni en définitive le niveau général de la santé publique, puisque de l'aveu même de ses organisateurs, sa destruction ne pouvait mener qu'à alimenter d'autres bidonvilles. Mais alors, pourquoi résorber le Château Mirabeau?

La réponse doit être trouvée dans notre développement précédent sur la polarisation de la conflictualité politique au sein de l'espace du bidonville du Château Mirabeau. Plus qu'un problème de mal-logement, celui-ci en était venu à symboliser la sédition politique que représentait le mouvement indépendantiste algérien aux yeux des autorités françaises. Tout au long de l'année 1957, le Château Mirabeau fut en effet érigé en champ de force entre militants messalistes et frontistes, jusqu'à la victoire définitive du FLN qui parvint à évincer d'Argenteuil l'organisation rivale, dans le courant du printemps 1958. Après une période où les règlements de compte envers les anciens cadres messalistes se poursuivirent, la flambée de violences finit par progressivement retomber à partir de l'été²⁷⁸. Ainsi, la résorption définitive du bidonville du Château Mirabeau intervenait-elle à un moment où celui-ci n'était plus, depuis plusieurs mois déjà, un terrain d'affrontements armés entre indépendantistes. De l'aveu même des renseignements généraux, la période de guerre intestine qui avait touché la Seine-et-Oise était définitivement close, faute de combattants messalistes²⁷⁹. Au moment où l'on organisait sa disparition, le Château Mirabeau ne représentait donc plus véritablement une menace pour la sécurité publique. Même s'il est certain que la célébrité acquise par le bidonville pendant cette période de guerre civile ait contribué à mettre la question de sa disparition à l'ordre du jour de la préfecture²⁸⁰, d'autres facteurs doivent également être pris en compte.

Nous avons montré comment le bidonville, en tant que mode d'habitat et d'organisation sociale, présentait certains avantages stratégiques pour la constitution d'un champ politique subalterne en situation de répression. Dans les communes où d'importants bidonvilles étaient constitués, le FLN ne s'y trompa d'ailleurs pas, et en fit des lieux d'organisation de la communauté algérienne, ainsi que de structuration de son activité politique. L'exemple de Nanterre a été abondamment commenté²⁸¹, mais notre étude démontre que cela était tout aussi valable pour le cas d'Argenteuil. Malheureusement, les sources manquent pour rendre compte de l'activité politique déployée par le FLN au sein du bidonville du Château Mirabeau, mais le témoignage d'Ahmed Athalla, ainsi que les observations des RG, confirment son importance comme base d'organisation frontiste. Une fois la concurrence du MNA évincée, la mainmise du FLN sur le champ politique constitué autour du Château Mirabeau devenait une menace politique beaucoup plus sérieuse que l'état précédent de guerre intestine, où les militants indépendantistes gaspillaient leur énergie à s'éliminer entre eux. Cette inquiétude croissante vis à vis des capacités d'organisation de

278 Rapports bimensuels des renseignements généraux de Seine-et-Oise, 1958, AD 78 1104W84

279 *Ibid*

280 Cette flambée de violence poussa la presse nationale à apporter une couverture (modeste) concernant le bidonville d'Argenteuil. Nous avons déjà cité l'article du *Figaro* du 14 mai 1958, mais l'on peut également songer à la une de l'édition du 29 octobre 1957 du journal *France soir*, « une ceinture de bidonvilles entoure Paris », qui mentionne deux bidonvilles, ceux de Nanterre et d'Argenteuil

281 Pour une synthèse, voir par exemple Cohen, Muriel. « La guerre dans les bidonvilles de Nanterre », Bouchène, A (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale... Op. Cit*

l'immigration algérienne en France joua un rôle déterminant dans la résorption accélérée du bidonville du Château Mirabeau, à un moment où aucune solution de relogement n'était prévue pour ses habitants.

Cette première campagne de résorption n'avait donc en réalité pas tant pour objectif de lutter contre un certain type d'habitat insalubre, en l'occurrence le bidonville, que de disloquer un champ politique subalterne qui était parvenu à se structurer d'une manière préoccupante. Dans cette perspective, l'absence de solutions de relogement n'était pas un frein au bon déroulé de l'opération, dans la mesure où l'objectif principal de celle-ci était d'éparpiller les habitants du bidonville dans des sphères résidentielles plus morcelées, afin de désorganiser la structuration opérée par le FLN. Le déplacement forcé des populations, dans le but d'entraver l'action des militants indépendantistes, faisait déjà partie depuis plusieurs années du mode opératoire de l'armée française en Algérie, que ce soit en contexte urbain ou rural²⁸². À son arrivée à la tête de la préfecture de police de Paris en mars 1958, l'ex-préfet de Constantine Maurice Papon adapta ce mode opératoire au contexte parisien, en lançant le principe des « opérations meublés » (rebaptisées « Osmose » à partir de juillet), qui consistaient à rafler tous les habitants d'un café-hôtel avant de les éparpiller sur le département, dans le but de briser les réseaux militants du FLN, et d'empêcher la collecte des cotisations²⁸³. Le démantèlement d'un bidonville considéré par la police de Seine-et-Oise comme le principal bastion indépendantiste sur le département s'inscrivait ainsi dans cette stratégie de la contre-insurrection, qui était alors en cours de théorisation au sein de la hiérarchie militaire et policière²⁸⁴.

Au cours de cette partie, nous avons eu l'occasion de restituer l'histoire du premier grand bidonville d'Argenteuil, dit « bidonville du Château Mirabeau ». Celui-ci se développa dès 1953, sous le double effet d'une reprise de l'immigration des travailleurs maghrébins dans l'après-guerre, et d'une crise de logement qui les impactait particulièrement durement. Ces deux facteurs firent du Château Mirabeau le principal pôle d'attraction de la communauté maghrébine argenteuillaise, et le bidonville crut rapidement, jusqu'à dépasser les deux mille habitants. Si ce problème n'intéressa d'abord que peu les pouvoirs publics, l'intensification du conflit entre FLN et MNA transforma le bidonville du Château Mirabeau en un champ de force où les actes de violence se multiplièrent, et la menace de voir le Château Mirabeau se transformer en bastion du FLN encouragea la préfecture de Seine-et-Oise à le résorber définitivement dès la fin de l'année 1958.

Ainsi, ce premier « moment » de l'histoire des bidonvilles argenteuillais constitua une étape fondamentale dans la construction d'un dispositif de contrôle différentiel, permettant d'encadrer les bidonvilles et de surveiller leurs habitants en les séparant du reste de la population. Dans la mesure où le bidonville du Château Mirabeau était peuplé d'immigrés coloniaux, ce dispositif s'inspira des techniques développées en Algérie dans le cadre de la guerre d'indépendance, et bénéficia du redéploiement en métropole de certains « spécialistes » de ces questions (notamment les CTAM et

282 Thénault, Sylvie, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale... Op. Cit*

283 Voir à ce sujet House, Jim ; MacMaster, Neil, *Paris 1961... Op. Cit*, p.103

284 Rigouste, Mathieu, *L'ennemi intérieur, la généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, La Découverte, Paris, 2009

les membres de la Sonacotral). La manière dont les différentes administrations répondirent aux problèmes posés par la présence de cet important bidonville permet également de nourrir un questionnement plus large sur le rôle que jouèrent les municipalités et services d'État comme coproducteurs de la précarité sociale et matérielle qui pouvait toucher les habitants des bidonvilles: en refusant d'intervenir face à la détresse de ces populations, ces administrations participèrent à produire la situation désastreuse qu'elle dénonçaient, tout en donnant une confirmation aux stéréotypes racistes faisant des Maghrébins des populations arriérées incapables de s'adapter à la ville moderne. À Argenteuil comme à Nanterre, cette coproduction de la misère par les pouvoirs publics prit même une dimension active, comme en témoigne l'arrêté municipal du 15 mars 1957, et les opérations de résorption de la préfecture, qui participèrent toutes à faire empirer la situation des habitants du Château Mirabeau.

Pour répondre à la question initiale de ce chapitre, si les pouvoirs publics cherchèrent à en finir dès 1958 avec le bidonville du Château Mirabeau, ce n'était pas pour lutter contre l'habitat insalubre, ni pour améliorer la situation de ses habitants, mais parce que ce bidonville était devenu le cœur d'un champ politique subalterne où l'hégémonie du FLN n'était désormais plus contestée. Dans ce contexte de guerre coloniale, la lutte contre les bidonvilles demeurait un moyen de désorganiser l'ennemi. Il était donc peu probable que la destruction du bidonville du Château Mirabeau ne vienne mettre un terme durable à la prolifération des bidonvilles argenteuillais.

Chapitre 4: de la non-disparition des bidonvilles argenteuillais (1959-1967)

Combien de choses importantes on peut voir se produire quand, en apparence, il ne se passe rien.

Giovanni Levi, *Le Pouvoir au Village*, 1985²⁸⁵

En février 1959, Jean Correard, CTAM de Seine-et-Oise, se félicitait du succès de la campagne départementale menée contre les bidonvilles, et en particulier contre celui du Château Mirabeau à Argenteuil. Selon lui, la multiplication des « *petites opérations menées avec patience et détermination par la municipalité (...) et par le commissariat de police* », avait permis de « *venir à bout de ce chancre social* » que constituait le plus grand bidonville du département. En cette nouvelle année, le bilan de l'action préfectorale était, en la matière, radieux: « *le problème de la résorption des bidonvilles a donc été résolu en Seine-et-Oise* »²⁸⁶. Voilà une nouvelle qui allait plaire au ministère de l'Intérieur. Sept ans plus tard, la campagne nationale de recensement des bidonvilles estimait pourtant à plus de 1400 le nombre de personnes résidant dans ce type de logement à Argenteuil²⁸⁷.

Comment expliquer ces chiffres, au regard du succès proclamé quelques années plus tôt par les services de la préfecture? Ces bidonvilles étaient-ils le produit de nouvelles installations qui seraient survenues après la grande campagne de résorption de l'année 1958, ou bien faut-il y voir la conséquence d'une politique de résorption et de relogement qui se montra insuffisante, dès le moment de sa mise en pratique? Pour comprendre comment et pourquoi les bidonvilles d'Argenteuil n'ont *pas* disparu en 1958, il nous faut prendre le temps de revenir quelques pas en arrière, en décentrant notre regard du Château Mirabeau.

fin du Château Mirabeau, fin des bidonvilles?

À partir de la seconde moitié des années 1950, la triste renommée du bidonville du Château Mirabeau a attiré sur ce dernier l'ensemble de l'attention que les différentes administrations (municipales, préfectorales, mais aussi associatives) en charge de la question du mal-logement immigré accordaient à la question des bidonvilles. Pour les raisons que nous avons précédemment développées, c'est sur celui-ci que se sont concentrés les discours, les pratiques et les acteurs prenant part à la question des bidonvilles sur Argenteuil, et le « problème des bidonvilles » avait fini par prendre les traits du Château Mirabeau. Pourtant, la question des bidonvilles ne se résumait pas, à Argenteuil, à celle du plus impressionnant d'entre eux. Ni avant son démantèlement ni après, le bidonville du Château Mirabeau ne fut la seule figure de l'habitat immigré auto-construit.

285 Levi, Giovanni, *Le pouvoir au village, Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*, 1985 p. 14

286 Rapport du CTAM de Seine-et-Oise au ministre de l'Intérieur, 20 février 1959, AN F1a5120

287 Tableau de dénombrement des habitants des bidonvilles de la région Île-de-France, 1966, AN F1a5116

Élargissons donc notre focale, afin de comprendre comment la formation du bidonville du Château Mirabeau s'était inscrite dans une dynamique plus générale d'auto-construction, qui ne fut pas enrayée par les résorptions de l'année 1958.

Resituer le Château Mirabeau dans l'ensemble du mal-logement immigré

Le bidonville installé autour des ruines du Château Mirabeau n'a pu acquérir une telle ampleur que parce qu'il s'inscrivait dans un contexte général de mal-logement; ce point a été souligné. Il faut cependant rappeler que le recours à l'auto-construction se développa largement sur le territoire argenteuillais pendant les années 1950, et pas nécessairement dans le seul quartier du Marais. Pour comprendre comment la municipalité d'Argenteuil se retrouva confrontée, à la fin des années 1960, au problème de l'éparpillement des bidonvilles sur son territoire, il est essentiel de revenir sur l'ancienneté de ce phénomène.

Au moment où, en novembre 1953, M. Yanez, contrôleur social de la main-d'œuvre nord-africaine, adresse son rapport concernant la situation des Maghrébins logeant autour des ruines du Château Mirabeau, il constate également l'implantation de roulottes ou baraques à d'autres endroits du quartier du Marais, notamment dans la cour de certains pavillons de la rue Gounod²⁸⁸. Même si le phénomène est à cette date très marginal (quelques travailleurs tout au plus), cette information nous invite à replacer le développement du bidonville du Château Mirabeau dans le contexte plus général d'une bidonvillisation²⁸⁹ du quartier du Marais. Celui-ci est demeuré au long de la décennie 1950 le plus important pôle du logement maghrébin sur Argenteuil, mais il n'atteignit cette place qu'au moyen d'une multiplication des constructions de fortune, qui pallièrent à l'insuffisance des solutions de logement légales. Ainsi, les photographies aériennes prises en mai 1956 montrent que le développement de groupes de baraques dépassait le territoire du bidonville du Château Mirabeau, alors en cours d'expansion²⁹⁰. Il est possible d'en observer quelques dizaines réparties dans des arrières-cours et des jardins de maisons situés sur l'avenue de la Glacière et la rue Gounod. Le gérant du café-hôtel de la rue du Cinq mars contribuait également à cette dynamique, puisque plusieurs baraques étaient alignés dans l'arrière-cour de son pavillon.

Les informations concernant ces installations de baraques sur des terrains privés sont, pour la période antérieure aux années 1960, très rares, sinon inexistantes. La formation de ces habitats auto-construits à partir de terrains privés a sans doute contribué à les soustraire pour un temps au regard des administrations, le développement du Château Mirabeau et l'ampleur du mal-logement ayant également joué dans leur invisibilisation. Il est cependant possible d'en deviner le contour à partir du recensement des familles maghrébines organisé par le commissariat d'Argenteuil en août 1958²⁹¹. Le relevé des adresses des familles recensées révèle, comme nous l'avons vu précédemment, une tendance des ménages maghrébins à se regrouper dans des pôles de peuplement

288 « note sur la situation des Nord-africains à Argenteuil », 23 novembre 1953, AD 78 1W1854

289 J'emploie le terme de « bidonvillisation » pour décrire un processus d'installation d'habitations auto-construites dépassant le cadre d'un bidonville unique, pour toucher une aire géographique plus large. Ce terme invite à envisager le développement de bidonvilles comme un processus diffus, auxquelles participent d'autres formes de logements auto-construits d'importance plus réduite. Le terme doit être entendu dans un sens purement descriptif, sans connotation péjorative.

290 Voir la reproduction d'une de ces photographies au Chapitre 1, p. 40

291 « familles algériennes établies à Argenteuil (ainsi que marocaines et tunisiennes) », juillet 1958, AD 78 1W1853

où plusieurs familles résidaient à la même adresse. Certaines adresses pouvaient ainsi regrouper trois, quatre ou cinq familles différentes, dans des zones résidentielles composées de pavillons prévus pour un usage individuel. Ainsi, le recensement comptait cinq familles algériennes résidant au 43 rue de l'Ouest, au nord de la voie ferrée, dans un espace encore majoritairement couvert de terrains maraîchers que se disputaient des pavillons épars et quelques installations industrielles. Ces cinq familles, qui totalisaient 32 membres dont 27 enfants, devaient donc avoir largement dépassé les capacités d'accueil offertes par leur logement pavillonnaire, et commencé à développer des logements auto-construits, sur le modèle de ceux observés dans les arrières-cours des maisons du quartier du Marais. Les cas de figure de ce type sont nombreux, et il n'est pas nécessaire de les multiplier pour comprendre que le recours à l'auto-construction par les immigrés maghrébins (seuls ou en famille) était à Argenteuil une réalité ancienne, qui dépassait largement le cadre du bidonville du Château Mirabeau.

Lorsque le commissariat central organisa la campagne de résorption du Château Mirabeau dans le courant de l'année 1958, il fut amené à documenter pour la première fois l'existence d'autres phénomènes d'auto-constructions sur le territoire communal. L'état des lieux photographique dressé par le commissariat central d'Argenteuil à destination de la DGSN²⁹² en février 1959, constitue à ma connaissance la seule marque d'intérêt que témoignèrent les forces de police pour ce phénomène²⁹³. En plus des 15 clichés du bidonville du Château Mirabeau que le commissaire transmis à cette occasion, furent joint à l'état des lieux 4 photographies d'autres bidonvilles présents sur la commune, lesquels étaient tous répartis de l'autre côté de la voie ferrée, « rue de la Fosse-aux-Loups », « lieudit Auto-route », « rue des Fauvettes » et « rue de Terre Neuve »²⁹⁴. Le rapport de police estimait qu'ils regroupaient un total d'une centaine de familles. Même si ce chiffre doit être pris avec précautions, une fois rapporté aux 162 familles maghrébines recensées sur Argenteuil six mois plus tôt, et même en tenant compte d'une probable augmentation de cet effectif dans l'intervalle, il révèle l'ampleur du mal-logement immigré sur la commune. Non-seulement celui-ci avait débordé les zones traditionnelles du peuplement immigré (les hôtels du centre, le quartier du Marais), mais il avait également débordé les capacités du logement légal, le recours à l'auto-construction s'imposant comme la nouvelle solution privilégiée.

Ces établissements périphériques ne doivent cependant pas être mis sur le même plan d'importance que le bidonville du Château Mirabeau. Nulle part ailleurs sur le territoire d'Argenteuil on n'assista à la formation d'un bidonville regroupant plusieurs centaines d'habitants, et le commissaire divisionnaire d'Argenteuil ne s'y trompa d'ailleurs pas dans son état des lieux, auquel il adjoignit le commentaire suivant: « *seule l'agglomération du Château Mirabeau mériterait vraiment l'appellation de « bidonville » par son ampleur, son insalubrité, et la régularité de ses gourbis* »²⁹⁵. Les autres bidonvilles photographiés par les forces de police en 1958 présentent plutôt des situations hétéroclites mêlant habitations pavillonnaires, auto-constructions en parpaing et baraques précaires faites de matériaux de récupération. La photographie du bidonville

292 Pour Direction Générale de la Sûreté Nationale

293 état des lieux transmis par le commissariat central d'Argenteuil à la DGSN, février 1959, AN F1a5120

294 La plupart de ces adresses ont aujourd'hui disparu, ce qui rend malaisé la localisation exacte de ces bidonvilles. La seule exception est celui de la Fosse-aux-Loups, le lieudit existant toujours aujourd'hui, comme nous le verrons dans la troisième partie.

295 état des lieux transmis par le commissariat central d'Argenteuil à la DGSN, février 1959, AN F1a5120

de la Fosse-aux-Loups (situé à la rue du même nom, au nord ouest de la voie ferrée, entre la route départementale et les voies de garage SNCF), présente une intéressante combinaison de ces trois éléments. La légende fournie nous apprend que le bâtiment de gauche, le seul construit en dur, était une « épicerie ». Celui du centre, construit avec des lattes de bois et surmonté d'un toit de tuiles, regroupait des « habitations »; la petite baraque à droite, faite de parpaing ou de planches recouvertes de tôles, servait également d'habitation. Derrière elle, il est possible de distinguer au moins une autre baraque du même type. Ainsi, il semble que nous assistions à un phénomène de bidonvillisation assez similaire à celui observé en 1953 dans le quartier du Marais: à partir d'un point d'ancrage constitué d'un commerce tenu par un ancien immigré maghrébin, se développe un pôle d'habitation qui excède rapidement les capacités de logement, et entraîne alors la construction de nouveaux bâtiments à partir des matériaux disponibles. Il est très probable que le tenancier de l'épicerie ait organisé la construction des bâtisses attenantes, afin de les louer ou les vendre aux nouveaux venus.



Figure 8: bidonville de la Fosse-aux-Loups, photographie transmise par le commissariat central d'Argenteuil à la DGSN, février 1959, AN F1a5120

Les autres photographies jointes à l'état des lieux témoignent de la diversité des logements de fortune où se répartissaient les familles maghrébines sur Argenteuil. Certains, comme ceux de la rue des Fauvettes, ne relevaient pas *stricto sensu* d'un processus d'auto-construction, mais avaient visiblement été édifié par un propriétaire à des fins locatives, suivant un modèle architectural

rappelant celui des courées du nord de la France, en plus sommaire²⁹⁶. D'autres, comme celui de la rue de Terre-Neuve, relevait probablement plutôt d'un processus de squattage, la photographie montrant un père de famille avec deux enfants se faufilant dans une entrée aménagée entre les panneaux de bois formant une enceinte autour d'une baraque²⁹⁷. Toujours est-il qu'au moment où s'opérait la destruction du Château Mirabeau, le recours à l'auto-construction était une donnée importante de la situation du logement immigré sur Argenteuil. Or, nous avons vu que la résorption du Château Mirabeau fut organisée sans plan de relogement pour ses (nombreux) habitants. Il était attendu que ceux-ci iraient grossir les effectifs d'autres bidonvilles (de préférence dans le département de la Seine), mais au vu de la prolifération de zones d'auto-constructions au sein même du territoire argenteuillais, il est probable que bon nombre de déplacés cherchèrent refuge dans ces espaces qui possédaient l'avantage de la proximité.

En l'absence de sources concernant les bidonvilles d'Argenteuil après la campagne de résorption du Château Mirabeau, évaluer l'importance de cet épisode dans le développement des autres pôles d'auto-constructions sur la commune relève d'un périlleux exercice d'interprétation. Jusqu'en 1962, en effet, les administrations tant préfectorales que municipales se désintéressèrent complètement de la question des bidonvilles et de l'auto-construction en général: ils n'ont fait l'objet d'aucune note, d'aucun rapport ou observation. La seule source disponible pour documenter leur existence consiste en une photographie aérienne du 21 octobre 1962, prise au dessus du quartier des Courlis et de l'actuelle zone industrielle, à l'ouest du boulevard de la Résistance²⁹⁸. Cette prise de vue montre que, sur un quadrilatère compris entre l'avenue des Martyrs de Chateaubriand au nord, la rue de Salonique à l'ouest, celle de Montigny au sud, et la rue Jean-Pierre Timbaud à l'est, les groupes de baraques auto-construites s'étaient multipliés. Sur ce grand espace recouvert de champs, la dispersion était la règle. Ainsi, la rue de l'Ouest abritait désormais une vingtaine de baraques réparties en plusieurs grappes, la rue Jean-Pierre Timbaud une poignée, la rue Jean Grandel une bonne vingtaine également. L'éparpillement des baraques rend tout dénombrement hasardeux, mais il est possible d'en proposer un ordre de grandeur autour de la centaine, et de remarquer qu'elles tendaient à se regrouper par petit groupes de quelques dizaines. Ainsi, la fin de la campagne anti-bidonville organisée par la préfecture de Seine-et-Oise en 1958 ne signifia pas la fin de l'auto-construction immigrée sur Argenteuil. Au contraire, cette solution paraissait s'imposer sur les espaces faiblement urbanisés, sans susciter de la part des autorités la même inquiétude qu'avait provoqué le Château Mirabeau.

L'indifférence administrative face aux bidonvilles de familles

Il faut s'interroger sur les raisons de cette absence de documentation concernant les bidonvilles de petite taille répartis sur Argenteuil. Il ne semble pas que, à proprement parler, la situation soit demeurée inconnue des autorités préfectorales. Le préfet de Seine-et-Oise avait ainsi commandé au CTAM un rapport sur les problèmes de logement rencontrés spécifiquement par les

296 La photographie du bidonville de la rue des Fauvettes montre en effet une longue construction en parpaing sans étage, surmonté d'un toit de tuiles. La construction est eu profonde, et donne sur une cour de terre battue. Il est possible de distinguer au moins cinq portes espacées par des fenêtres aux dimensions inégales, les logements s'enfilant le long du bâtiment.

297 Photographie n°20 de l'état des lieux transmis par le commissariat central d'Argenteuil à la DGSN, février 1959, AN F1a5120

298 Fonds photographiques de l'IGN, voir Sources

« familles nord-africaines », qui lui fut retourné en juin 1959²⁹⁹. Dans celui-ci, le CTAM estimait que sur les 1363 familles nord-africaines présentes en Seine-et-Oise, « *la presque totalité [d'entre elles] (95%), habitaient dans des immeubles plus ou moins insalubre, des chambres d'hôtels borgnes et enfin des locaux squattés (baraqués et abris de jardins, pavillons...)* ». Sur cet ensemble, il estimait à 109 le nombre de familles résidant sur Argenteuil, la diminution par rapport aux 162 du précédent recensement s'expliquant sans doute par le départ d'une partie des familles résidant autour du bidonville du Château Mirabeau. La situation générale du logement des familles sur le département, apparaissait sous les traits les plus noirs: l'absence de solutions de logements légales et satisfaisantes conduisait selon le rapport à une multiplication des « *actes de squattage* », dont il était difficile pour les services administratifs de trouver une issue satisfaisante.

À cette période, la multiplication des terrains squattés par des baraques dépassait largement le théâtre argenteuillais, mais leur installation procédait suivant une logique similaire. Ainsi, un « *îlot constitué de logements sordides* » à Gagny vit-il apparaître « *4 cabanons en carreaux de plâtre* » dans le prolongement de demeures pavillonnaires; à Houilles, « *48 cabanons sont installés sur un terrain squatté* ». Le département ne disposant d'aucune offre de logements à destination de ces familles, l'époque était à l'auto-construction. En mai 1962, le CTAM livrait au ministre de l'Intérieur les résultats de son enquête sur les bidonvilles de Seine-et-Oise, afin d'évaluer l'ordre de priorité des résorptions à prévoir³⁰⁰. Le CTAM proposait une fiche détaillant la situation de 10 bidonvilles répartis sur l'ensemble du département, dont 4 dans la région d'Argenteuil (trois à Houilles, un à Sartrouville). Sur cet ensemble, 6 bidonvilles étaient composés uniquement de baraques, et 4 procédaient soit d'un mélange de logements pavillonnaires et de baraques (Livry-Gargan et Aulnay-sous-Bois), soit de bâtiments vétustes (Montmagny, Aulnay-sous-Bois). Aucun d'entre eux ne dépassait les 200 habitants, et la plupart restaient en dessous de la centaine, ce qui témoigne bien d'un changement d'échelle dans ce qui était à présent qualifié par l'administration de « bidonville ». Par ailleurs, presque tous étaient exclusivement peuplés de familles. Une omission, cependant, ne peut manquer d'attiser notre curiosité: Argenteuil est absente de cette liste, elle qui trois ans plus tôt était encore le siège du plus grand bidonville du département.

Et en effet, cette absence a de quoi surprendre. Nous avons vu qu'Argenteuil abritait à cette date, et depuis plusieurs années, une prolifération de logements auto-construits similaires à ceux à présent qualifiés de « bidonvilles » dans le rapport du CTAM. Ceux retenus pour faire l'objet d'une fiche étaient d'ailleurs parfois de dimensions plus modestes que certains groupements présents autour de la Fosse-aux-Loups: l'un des trois bidonvilles de Houilles comportait 15 baraques pour 78 habitants, celui de Neuilly-Plaisance 12 baraques pour 65 habitants, et celui de Sartrouville seulement 8 pour 50 personnes. Alors que la bidonvillisation de la partie nord d'Argenteuil était un phénomène connu, pourquoi ces bidonvilles ne firent pas partie des plans de résorption de la préfecture de Seine-et-Oise, en ce début de la décennie 1960?

Le premier élément de réponse à cette question nous est fourni par les rapports faisant état de la disparition du Château Mirabeau. En ce qui concernait Argenteuil, la priorité restait en effet

299 Rapport sur le logement des familles nord-africaines dans le département de Seine-et-Oise, 26 juin 1959, AD 78 1W1853

300 Renseignements sur les « bidonvilles » de Seine-et-Oise, 24 mai 1962, AN F1a5120

cet imposant bidonville; mais une fois celui-ci résorbé, le cas des bidonvilles de familles n'était plus jugé comme un problème de santé publique prioritaire. Ainsi, le commissaire divisionnaire estimait-il en 1959 qu' « on a eu raison de s'attaquer d'abord à cette cause de scandale. Le recasement des familles habitant [les bidonvilles] ne pourra se faire que peu à peu »³⁰¹. De son côté, le CTAM considérait comme un « moindre mal » cette dissémination du mal-logement, par rapport au risque de reformation de bidonvilles plus importants³⁰². En l'absence d'issue rapide à la crise du logement, mieux valait tolérer ce type d'habitations plutôt que d'engager des campagnes d'expulsions, qui ne pouvaient mener qu'à aggraver la situation résidentielle de ces familles, dont on se plaisait à rappeler qu'elles comptaient parmi les membres les mieux intégrés de la communauté maghrébine³⁰³. Quant à la municipalité, la disparition du Château Mirabeau signifia également pour elle la fin de l'existence d'un problème des bidonvilles sur son territoire. Contrairement à la plupart des bidonvilles référencés par le rapport du CTAM en 1962, les petits bidonvilles disséminés sur Argenteuil possédaient en effet le grand avantage de ne pas être situé dans des zones urbaines peuplées, et de ne pas non plus entraver de projets d'aménagement urbain (contrairement au bidonville du Château Mirabeau, qui empêchait la construction d'un stade). D'un point de vue urbanistique autant que sanitaire, les bidonvilles argenteuillais n'étaient donc plus un problème prioritaire.

Cependant, dans le contexte de la guerre d'Algérie, les considérations stratégiques doivent également être évoquées pour comprendre le rapport, ou l'absence de rapport, qu'entretenait la préfecture de Seine-et-Oise vis-à-vis des bidonvilles de familles. Là où la résorption du bidonville du Château Mirabeau s'imposa comme un impératif stratégique, l'intérêt tactique que pouvait présenter la résorption de petits bidonvilles regroupant principalement des familles n'était pas évident. D'après notre travail sur les rapports des renseignements généraux, ces bidonvilles ne furent pas concernés par les épisodes violents de la guerre civile MNA/FLN, ce qui suggère qu'ils ne constituaient pas des lieux de réunion et de mobilisation politique significatifs³⁰⁴. Leur éloignement géographique et leur implantation sur une plaine faiblement urbanisée les rendaient de toute façon peu propice à la tenue d'activités clandestines. D'un point de vue tactique, ces pôles résidentiels maghrébins ne représentaient donc pas une menace politique. En revanche, l'expulsion sans relogement de leurs habitants pouvait mettre en péril la stratégie de conquête des cœurs et des esprits que tentait de mettre en place l'État français auprès des Algériens, afin de les détourner du FLN³⁰⁵. C'était en tout cas ce que craignait le CTAM dans son rapport de juin 1959 au préfet:

Dès lors, doit-on considérer l'exécution des jugements d'expulsion comme opportune (...)? Ne risque-t-on pas, pour le respect d'un droit de propriété, d'entraîner plus d'inconvénients que d'avantages, de détruire d'un seul coup des années d'efforts et de rejeter ces éléments positifs dans le camp de la rébellion?

301 état des lieux transmis par le commissariat central d'Argenteuil à la DGSN, février 1959, AN F1a5120

302 Rapport du CTAM de Seine-et-Oise, 20 février 1959, AN F1a5120

303 « Il est à noter que les Nord-africains qui ont fait souche en métropole ou qui font venir leurs familles se trouvent en France depuis de nombreuses années. Ce sont généralement des hommes sérieux qui ont un emploi stable et qui s'efforcent de le conserver. (...) Ce sont parmi les musulmans les personnes les plus assimilables. », Rapport sur le logement des familles nord-africaines... , 26 juin 1959, AD 78 1W1853

304 Voir *supra* Chapitre 2

305 Bouchène, A. (dir), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Op. Cit, p. 465

Dans un schéma de pensée où la rébellion politique naissait plus de la misère que de la réflexion, porter atteinte à la stabilité économique et sociale ne pouvait mener qu'à faire régresser les Algériens pères de famille, « assimilables », au niveau de leurs compatriotes moins favorisés. Ainsi, les raisons qui encouragèrent les pouvoirs publics à se désintéresser des bidonvilles de la périphérie d'Argenteuil furent les mêmes qui les avaient poussés à s'intéresser au Château Mirabeau, quoique dans un rapport inversé: absence d'enjeu sanitaire (pour les voisins métropolitains du moins) et urbanistiques pressant, absence d'intérêt stratégique également. Si la fin du Château Mirabeau ne signifia pas la fin des bidonvilles d'Argenteuil, elle entraîna néanmoins la fin de la configuration de ceux-ci en « problème » autour duquel pouvaient se constituer des rapports de force. Pendant les trois années qui séparèrent la disparition du bidonville du Château Mirabeau et la fin de la guerre d'Algérie, la question des bidonvilles ne fut donc plus posée à Argenteuil.

La multiplication des micro-bidonvilles au sortir de la guerre d'Algérie

La fin du conflit algérien entraîna, aussi bien pour Argenteuil qu'à l'échelle nationale, de vastes bouleversements dans les domaines de la politique migratoire et de la gestion des populations. La question de l'accès au logement et aux services sociaux des populations nouvellement indépendantes se posait en des termes nouveaux, et l'une des figures du problème consistait en la multiplication des bidonvilles où se logeaient presque exclusivement des immigrés. Voyons comment l'évolution du contexte national et local permet de comprendre la prolifération des micro-bidonvilles³⁰⁶ à Argenteuil, dans la période faisant suite à la fin de la guerre d'Algérie.

Contexte social et migratoire d'Argenteuil au sortir de la guerre d'Algérie

À Argenteuil, la démographie communale poursuivait sa transformation rapide. Là où la commune comptabilisait 63 316 habitants au recensement de 1954, celui réalisé en mars 1962 dénombrait 82 458 habitants, le rythme de croissance de la population s'étant d'ailleurs accéléré entre 1958 et 1962 (avec le gain de 9000 habitants en quatre ans)³⁰⁷. À ce rythme, on envisageait qu'Argenteuil dépasserait les 90 000 habitants dès 1965, et la centaine de milliers avant la fin de la décennie. La population immigrée avait suivi cette évolution démographique à la hausse: en juin 1962, le commissariat central évaluait le nombre total des étrangers sur Argenteuil à 5500 ressortissants de 47 nationalités différentes³⁰⁸. L'immigration originaire d'Afrique du nord était largement majoritaire: 3734 personnes, dont 188 Tunisiens, 1046 Marocains et autour de 2500 Algériens. La croissance de la population maghrébine s'opérait d'ailleurs à un rythme rapide, puisqu'en décembre de la même année, le commissariat évaluait à présent celle-ci à 4609

306 L'expression de « micro-bidonville » commence à se populariser dans les années 1970, pour désigner la formation de bidonvilles éparpillées et de petite taille, dans le sillage des résorptions des plus grands bidonvilles de région parisienne (par exemple, « les insaisissables micro-bidonvilles », *La Croix*, 26 janvier 1972). L'expression correspond tout à fait à la réalité argenteuillaise de l'après Château Mirabeau, et c'est pourquoi nous la réemployons ici

307 Rapport du second semestre de l'année 1962 du commissariat central d'Argenteuil, 17 décembre 1962, AD 95 1797W1

308 *Idem*, 20 juin 1962, AD 95 1797W1

personnes, l'effectif des Tunisiens ayant plus que doublé (308 personnes), celui des Marocains progressé de 30% (1301 personnes) et celui des Algériens d'environ 20% (3000 personnes).

Rapportés aux chiffres fournis par une enquête de 1953 qui dénombrait 2046 Maghrébins habitant sur Argenteuil³⁰⁹, on peut constater que la commune confirmait son rôle de terre d'accueil privilégiée de l'immigration maghrébine sur le département. Cette augmentation en chiffre absolue doit cependant être tempérée par une hausse relativement modeste une fois observée de manière proportionnelle: entre octobre 1953 et juin 1962, la proportion des Maghrébins dans l'ensemble de la population communale ne passa que de 3% à 4,5%, mais atteignit 5,5% en décembre 1962. La fin du conflit algérien fut donc concomitant d'une période d'accélération du rythme des arrivées de migrants maghrébins (à majorité algérienne) sur Argenteuil.

Cette augmentation de la part des migrants maghrébins dans la démographie communale doit être mise en relation avec le contexte national d'évolution des flux et politiques migratoires. Si la période de la guerre d'Algérie avait vu se développer une importante immigration algérienne à destination de la métropole (320 000 Algériens y résidaient en 1962), la fin du conflit ne signifia pas le ralentissement de ces migrations. Au contraire, les accords d'Évian prévoyaient la libre circulation entre la France et l'Algérie, ce qui permit une accélération des migrations: 262 000 nouveaux Algériens arrivèrent ainsi en France pour la seule année 1963³¹⁰. Dans la continuité de la logique répressive qui avait animé l'administration française pendant la guerre d'Algérie, cette immigration fit l'objet d'un régime d'exception qui la soumettait à une plus grande précarité quant à ses conditions de séjour en France. Non seulement l'immigration algérienne demeura-t-elle, jusqu'au développement des chaînes migratoires portugaises à partir de 1965-66, la principale source de peuplement des bidonvilles³¹¹, mais elle fit également l'objet d'un contrôle administratif spécifique. À partir de 1963, celui-ci fut organisé par le BESS (bureau des étrangers à statut spéciaux), qui collaborait avec les SAT mis en place pendant la guerre d'Algérie, et donc l'activité se prolongea bien après la fin du conflit. Les agents des SAT remirent au goût du jour l'usage des rafles, dans le but d'organiser un « rapatriement des oisifs » qui visait spécifiquement les Algériens³¹². En ce début de la décennie 1960, l'immigration à destination de la France était donc en majorité représentée par des migrants post-coloniaux originaires du Maghreb, lesquels continuèrent à être soumis à des mesures discriminatoires qui rendait leurs conditions de résidence et d'habitation plus précaires.

Au niveau urbanistique, la ville était également en pleine mutation. Pour répondre à l'explosion démographique qui avait entraîné une expansion urbaine anarchique, la municipalité organisait la construction de nouveaux logements à un rythme soutenu: en 1962, 993 logements devaient être achevés avant 1964, 604 autres mis en chantiers, et 5800 autres étaient à l'étude dans

309 « enquête sociale sur la situation des musulmans originaires d'Algérie résidant en métropole », 7 octobre 1953, AD 78 1W1852

310 Voir Spire, Alexis, *Étrangers à la carte : l'administration de l'immigration en France (1945-1975)*, Grasset, Paris, 2005; Ch.6 « l'héritage du passé colonial »

311 En 1965, 5% des familles algériennes présentes en France résidaient en bidonville, mais cette proportion s'établissait à 17% pour la région parisienne, soit 1500 familles sur 8500. Voir Cohen, Muriel, *Des familles invisibles ... Op. Cit*, Ch. 7 « la génération des bidonvilles »

312 3063 Algériens firent l'objet de cette mesure en 1964, et 2860 en 1965, soit 76% et 66% du total des expulsions, alors qu'ils ne représentaient que 23% des étrangers présents en France. Voir Spire, Alexi, *Op. Cit*

le cadre du premier grand ensemble argenteuillais³¹³. La municipalité disposait à cette date de deux outils pour répondre à la demande pressante de logements. Le premier de ceux-ci était l'Office public intercommunal HLM d'Argenteuil Bezons, lequel avait été fondé en 1923 mais ne fut réellement actif qu'à partir de l'après-guerre. Entre 1945 et 1969, l'Office réalisa la construction de 2500 nouveaux logements HLM sur la commune³¹⁴, en plus de multiples opérations de rénovation dans le vieux bâti du centre-ville. Le second était la toute nouvelle SEMARG (Société d'Économie Mixte pour l'Aménagement d'Argenteuil), où les représentants de la municipalité détenaient la majorité. Cette société avait vu le jour à la suite de l'arrêté pris par le ministère de la Construction le 11 octobre 1961, établissant une ZUP (Zone à Urbaniser par Priorité) de 346 ha dans la plaine d'Argenteuil.

Cependant, ces réalisations municipales ne parvenaient pas à suivre le rythme des arrivées et des destructions de logements insalubres: dans le même temps où 2500 logements HLM sortaient de terre, 6250 nouvelles demandes avaient été enregistrées, et les délais d'attente avant satisfaction étaient très longs³¹⁵. Dans son étude publiée en 1969, Jean-Pierre Hoss se montrait pessimiste quant à la possibilité d'une amélioration des conditions de logement à Argenteuil: « *au total, les réalisations ne sont pas prêtes de pouvoir satisfaire les besoins. Au contraire, l'écart se creuse* »³¹⁶. Malgré une reprise en main par des organismes publics de l'extension du parc immobilier dans le canton d'Argenteuil, la décennie 1960 n'offrit donc pas l'issue espérée à une crise du logement où la commune était enlisée depuis plus de 20 ans déjà. C'est donc dans un contexte marqué d'une part par une forte croissance démographique, où l'immigration se mit à jouer une part de plus en plus significative, et d'autre part par une extrême tension sur l'accès au logement social, qu'il faut replacer le problème de la persistance de l'habitat auto-construit immigré à Argenteuil, dans les années 1960.

La prolifération des micro-bidonvilles dans les années de l'après guerre d'Algérie

Au sortir de la guerre d'Algérie, les conditions étaient donc réunies pour une prolifération des bidonvilles sur le territoire d'Argenteuil. Dès le mois de mars 1962, Michel Massenet, directeur du FAS (Fond d'action sociale)³¹⁷ et délégué aux affaires sociales en métropole, faisait part au directeur du SAMAS (Service des Affaires Musulmanes et de l'Action Sociale)³¹⁸ de ses inquiétudes quant à la situation décrite par le CTAM de Seine-et-Oise:

Le Conseiller technique pour les affaires musulmanes de Seine-et-Oise a attiré notre attention sur le fait que de nombreux bidonvilles s'édifiaient dans son département et qu'aucune action d'envergure n'y était tentée.

313 Rapport du premier semestre de l'année 1962 du commissariat central d'Argenteuil, 20 juin 1962, AD 95 1797W1

314 Hoss, Jean-Pierre, *Communes en banlieue, Argenteuil et Bezons*, Armand Colin, Paris, 1969

315 Les mal-logés ayant déposés leur dossier entre 1958 et 1960 se virent ainsi considérés à partir de l'année 1965. Selon Jean-Pierre Hoss, *Ibid*, p.93

316 *Ibid*, p. 94

317 Le FAS est un organisme créé par ordonnance en 1958. Rattaché au cabinet du Premier ministre, le FAS avait pour mission d'organiser le financement des logements et services sociaux adressés aux Algériens, dans le but de faciliter leur « assimilation » au mode de vie métropolitain.

318 Créé en 1958, le SAMAS était rattaché au ministère de l'Intérieur, et supervisait la surveillance des Algériens ainsi que l'encadrement des bidonvilles. En 1965, le SAMAS fut rebaptisé Service de liaison et de promotion des migrants (SLPM), et vit ses compétences étendues à l'ensemble des immigrés résidant en bidonville.

Vous savez, comme moi, qu'au cours de l'année 1958, des opérations ont été réalisées dans le but de résorber les bidonvilles (...) de Seine-et-Oise. Le succès de cette action se retrouve remis en cause au bout de quelques années (...) il y a lieu d'établir un plan nouveau destiné à assurer la résorption des bidonvilles en cours d'édification, avant que ceux-ci ne prennent une trop grande importance.

Ces inquiétudes donnèrent par la suite lieu au rapport du CTAM de mai 1962, précédemment évoqué, qui listait 10 bidonvilles du département à détruire en priorité. Argenteuil n'étant pas mentionné, et les micro-bidonvilles qui s'y étaient installés depuis la fin des années 1950 ne furent pas inquiétés. Ceux-ci continuèrent donc de susciter très peu d'intérêt de la part des pouvoirs publics, c'est pourquoi l'étude de leur développement sur la période de l'après guerre d'Algérie est difficile à effectuer. Il est cependant possible de s'appuyer sur deux principaux types de sources pour tenter de reconstituer, à partir de miettes documentaires éparses, l'histoire de cette non-disparition des bidonvilles argenteuillais: les correspondances au sujet de contentieux, et les recensements effectués à l'échelle préfectorale ou nationale.

Les archives municipales d'Argenteuil conservent quelques correspondances faisant état de contentieux au sujet de terrains squattés, ou d'expulsions injustifiées, ce qui nous permet d'établir un état des lieux (certes partiel) du développement des micro-bidonvilles. Dès 1962, leur implantation s'était mise à grignoter des terrains toujours plus éloignés sur la plaine d'Argenteuil. Ainsi, un procès-verbal dressé le 10 juin 1962 par des officiers de la brigade de gendarmerie basée au poste d'Argenteuil-Mairie, rend compte de l'établissement, dans la rue Gaudon (au nord de l'actuel parc du Cerisier, situé derrière la ZUP du Val d'Argent), de « constructions sur une bande de terrain de 40 mètres de long sur 8 de larges (...) couvertes de papier goudronné, elles sont en grande partie faites de planches de caisses et de carreaux de plâtre. Le sol de ces cases est cimenté par endroits »³¹⁹. Ces huit baraques avaient été édifiées en 1960 par Moussa Zekri, père de famille algérien, maçon de profession, qui déclara aux gendarmes avoir loué le terrain à un Français « pour une durée de 6 ans ». Il édifia ensuite par ses propres moyens l'ensemble des baraques présentes, afin d'y loger sa famille et d'en vendre le reste à des compatriotes.

Devant la menace d'une expulsion prochaine, M. Zekri adressa un courrier à ses « chers frères compatriotes algériens »; les destinataires premiers de cette lettre sont inconnus, mais un double ronéotypé a été conservé par la mairie d'Argenteuil³²⁰. Le père de famille résumait son dilemme en ces termes:

La mairie d'Argenteuil veut démolir les maisons, et [elle] nous a donné deux mois. Pourquoi, il y a beaucoup de familles [s'ensuit une liste des huit familles résidant au 14 rue Gaudon]. On vous demande de nous aider, et de nous faire un grand plaisir pour ne pas démolir les maisons s'il vous plaît.

Merci beaucoup mes chers Frères compatriotes Algériens. On est très pressés.

La lettre, signée par les huit chefs de foyers résidant dans les baraques sujettes à expulsion, dénombrait la population totale des familles à 42 personnes. Très éloignés du centre-ville, et même des autres bidonvilles du quartier de la Fosse-aux-Loups, la destruction de ce très modeste

319 Procès-verbal de gendarmerie sur une infraction à la législation sur le permis de construire, 10 juin 1962, AM A 5W69

320 Lettre de Moussa Zekri, 9 juillet 1962, AM A 5J55

bidonville ne fut finalement pas une priorité pour les pouvoirs publics, et celui-ci perdura au moins jusqu'en 1971³²¹. Peut-être la perspective de l'indépendance prochaine de l'Algérie avait-elle encouragée les forces de gendarmerie à exercer avec un zèle revigoré leur mission de défense du code de l'urbanisme, dans la mesure du moins où les contrevenant étaient des Algériens. L'intensification du harcèlement policier à l'égard des Algériens dans les derniers mois de la guerre est un phénomène bien documenté³²², et le prétexte de la lutte contre les bidonvilles fut effectivement employé pour permettre un contrôle vexatoire de ses habitants³²³. L'installation de ces 8 familles rue Gaudon remontait à deux ans au moment du procès-verbal, et il paraît curieux qu'aucune des trois brigades de gendarmerie active sur le secteur n'en ait relevé l'existence plus tôt. Peut-être aussi ce procès-verbal ne fut-il que le fruit d'un concours de circonstances: en l'absence d'autres documents équivalents, il n'est pas possible d'estimer la régularité avec laquelle les forces de police et de gendarmerie visitaient les micro-bidonvilles d'Argenteuil.

Cet exemple constitue l'un des rares contentieux permettant de suivre l'évolution de la situation des bidonvilles argenteuillais après la disparition du bidonville du Château Mirabeau. D'autres documents isolés rendent compte du rythme de développement des bidonvilles sur Argenteuil: ainsi d'une correspondance de 1964 entre un propriétaire et la mairie au sujet d'un terrain squatté par un bidonville sis 42 rue de l'Ouest³²⁴, en plein cœur du quartier de la Fosse-aux-Loups. Le propriétaire ayant obtenu l'expulsion des habitants, celle-ci fut relatée dans un bref article du *Figaro* du 30 juin 1964³²⁵. Nous aurons le loisir de revenir plus en détail sur le contenu de cet article, mais pour l'instant, contentons nous de noter qu'il mentionne quantité de logements insalubres sujets à des expulsions, en dehors de la rue de l'Ouest: en plus du bidonville sus-nommé, il mentionne au « *18 rue de la Chaussée (...) une maison insalubre où vivaient six familles*»; ainsi que deux autres bidonvilles sujets à de possibles destructions, « *notamment au 21 chemin des Barentins à Argenteuil, et au 18 rue Parmentier à Bezons* ». Ces dernières adresses étaient situées plus au sud, non loin du quartier de la Butte Blanche. Ce quartier à cheval entre Argenteuil et Bezons accueillait depuis 1958 le centre provisoire de la rue Rochefort, et était décrit par le commissaire de Bezons comme un « *vaste espace couvert de roulottes depuis toujours* »³²⁶. D'autres documents témoignent de l'extrême dispersion qui présidait désormais à l'installation des micro-bidonvilles sur Argenteuil: toujours en 1964, on en retrouvait la trace dans le quartier des Coteaux (à l'opposé du quartier de la Butte Blanche)³²⁷, tandis qu'en 1966, la situation autour de la rue de Gaudon semblait s'être aggravée³²⁸.

De la lecture, de ces sources éparées, nous pouvons conclure qu'au cours de la première moitié des années 1960, le rythme de formation de groupes de baraques auto-construites était en nette progression par rapport à la période des années 1950. La résorption du bidonville du Château Mirabeau, à un moment où aucune sortie de la crise du logement n'était à espérer à moyen terme, eut donc pour effet non pas de faire disparaître le problème des bidonvilles argenteuillais, mais de le

321 Lettre du directeur départemental de l'action sanitaire et sociale au maire d'Argenteuil, 7 avril 1971, AM A 5W69

322 Blanchard, Emmanuel, *La police parisienne et les Algériens... Op. Cit*; House, Jim; MacMaster, Neil, *Paris 1961... Op. Cit*

323 Voir notamment Hervo, Monique, et Charras, Marie-Ange, *Bidonvilles, l'enlèvement, Op. Cit*

324 Lettre de Maurice Berrube au maire d'Argenteuil, 4 juin 1964, AM A 14W206

325 « des familles musulmanes mises brutalement à la rue », *le Figaro*, 30 juin 1964, AM A 14W206

326 Hoss, Jean-Pierre, *Communes en banlieue... Op. Cit* p.42

327 « bidonville nord-africain des Coteaux », 9 juillet 1964, AM A 5J55

328 Lettre manuscrite d'un propriétaire de terrain au maire 10 février 1966, AM A 5W69

fragmenter en de multiples problèmes qui, s'ils se présentaient désormais sous un jour moins spectaculaire, n'en continuèrent pas moins de le faire dans les mêmes termes qu'auparavant.

Si les services municipaux n'ont pas produit de documentation concernant l'évolution des bidonvilles sur Argenteuil, d'autres autorités administratives ont eu à cœur d'évaluer la situation des bidonvilles à une échelle plus large. Ainsi, le préfet de Seine-et-Oise fut à l'initiative de la réalisation en juillet 1964 d'un rapport sur l'implantation des bidonvilles et sur le logement des travailleurs maghrébins sur son département³²⁹. Dans le tableau qui était joint au rapport, il estimait à 7165 personnes la population immigrée vivant en bidonville, sur une population immigrée totale d'environ 136 000 personnes. Sur cet effectif, Argenteuil se qualifiait haut la main comme le premier pôle d'installation de bidonvilles, avec 1500 personnes habitant dans ce type de logement. C'était deux fois et demi plus qu'à Massy (660 personnes), trois fois plus qu'à Houilles (550 personnes), et presque cinq fois plus qu'à Poissy (331 personnes). L'immigration algérienne peuplait de manière uniforme la presque intégralité de ces bidonvilles, et Argenteuil ne faisait pas exception en la matière. Avec 10 bidonvilles dénombrés, Argenteuil se plaçait loin devant Montfermeil et St-Germain-les-Arpajons (6), ou encore Tremblay (5). Ainsi, selon les estimations préfectorales de 1964, la situation des bidonvilles argenteuillais était devenue presque aussi préoccupante qu'au temps du Château Mirabeau, mais une nouvelle donnée s'ajoutait désormais à l'importance numérique des habitants: leur dispersion dans des bidonvilles nombreux, mais de petite taille.

En 1966, le Service de Liaison et Promotion des Migrants (SLPM), rattaché au ministère de l'Intérieur, produisait la première étude nationale sur la question des bidonvilles, signe que l'ampleur gagnée par ce phénomène inquiétait désormais au plus haut niveau de l'État³³⁰. L'enquête prit notamment la forme du premier dénombrement national, par départements et communes, des bidonvilles et de leurs habitants. Les résultats faisaient part de l'existence de 255 bidonvilles métropolitains, regroupant 75 346 habitants, la région parisienne concentrant à elle seule 62% de ce total (46 827 habitants). Au sein de la région, la différence de répartition était très marquée entre les départements, et le Val-d'Oise (où se situait Argenteuil depuis le redécoupage administratif de 1964) ne regroupait que 5,5% des habitants des bidonvilles de la région, derrière la Seine-Saint-Denis (19%), les Hauts de Seine (28,7%), et le Val de Marne (39%). La sur-concentration des bidonvilles au sein de ces trois départements, où certains d'entre eux atteignaient des proportions dantesques, peut contribuer à expliquer pourquoi ceux du Val-d'Oise ne furent pas inquiétés pendant cette période: rapportés aux plus de 9700 habitants des bidonvilles de Nanterre, et aux plus de 14 000 de Champigny, les 1437 habitants recensés à Argenteuil par le SLPM ne faisaient plus figure de priorité. Avec le redécoupage départemental de 1964, Argenteuil concentrait cependant à elle seule plus de la moitié des habitants de bidonville du Val-d'Oise (2574 personnes).

Ainsi, durant la période allant de la disparition du Château Mirabeau (1959) à la reprise en main par les pouvoirs publics de la question des bidonvilles argenteuillais (dans le cadre de l'aménagement de la ZUP d'Argenteuil, à partir de 1967-1968), la partie nord d'Argenteuil se transforma en une « terre de bidonvilles ». Ceux-ci n'atteignaient certes pas les proportions

329 Logement de la main-d'œuvre étrangère dans le département de Seine-et-Oise, 29 juillet 1964, AN F1a5120

330 Les résultats de cette étude peuvent être consultés aux Archives nationales, AN F1a5116

impressionnantes qu'ils pouvaient avoir ailleurs, mais ils s'imposaient néanmoins comme un phénomène urbain qui avait gagné en étendue et en importance, à la mesure de la croissance de la population immigrée et de l'absence de solution de relogement.

L'immigration aux marges de la cité

La conséquence de cette évolution de la situation résidentielle des Maghrébins habitant Argenteuil fut leur relégation aux marges de la cité. Aussi bien du point de vue géographique que civique ou résidentiel, la période des années 1960 consacra la rigidification de la distinction entre Argenteuillais de nationalité française, et Argenteuillais de « nationalité immigré »³³¹. En cela, le contexte communal était certes tributaire de la construction, à l'échelle nationale, de politiques publiques qui eurent pour effet de solidifier cette division de la population résidant sur le sol français. Néanmoins, cette relégation des immigrés s'opéra également de manière *physique*, par le biais d'une répartition différenciée des lieux et types de résidence entre Français et étrangers. Il est donc nécessaire d'étudier au niveau local la manière dont évolua la sphère résidentielle des Maghrébins sur Argenteuil, pour comprendre dans quelle mesure celle-ci résultait dans leur mise au ban de la vie communale³³².

L'immigration, population liminale de la ville: éloignement géographique et indifférence publique

Pour comprendre pourquoi nous pouvons parler de « mise au ban » de la population maghrébine argenteuillaise à l'issue de la guerre d'Algérie, il est nécessaire de commencer par regarder comment la destruction du bidonville du Château Mirabeau redistribua la sphère résidentielle de cette population. Précédemment, nous avons eu l'occasion de constater que le quartier du Marais, au centre duquel se trouvait le Château Mirabeau, avait acquis dans le courant des années 1950 le statut de principal pôle d'attraction des Maghrébins sur Argenteuil³³³. Ceci était vrai tant pour les familles que les travailleurs seuls, et la présence du bidonville peut être considérée autant comme une conséquence de cette dynamique, que comme un élément ayant contribué à la renforcer. Ce faisant, les années d'après-guerre avaient déjà été marquées par une translation (partielle) de la population maghrébine, depuis les café-hôtels du centre-ville où elle résidait majoritairement pendant l'entre-deux-guerres, vers un quartier plus périphérique: le quartier du Marais. Celui-ci, fermé sur les versants sud et ouest par des zones industrielles, n'était pas à proprement parler enclavé³³⁴. Cependant, les équipements publics aussi bien que le réseau de transport y étaient sous-développés, ce qui participa à rendre plus difficile l'intégration urbaine des populations immigrées, qui vivaient avec des conditions matérielles plus précaires que leurs homologues métropolitaines.

331 Pour reprendre le titre du documentaire de Sidney Sokhona, *Nationalité: immigré*, réalisé en 1975. Cette formulation contradictoire permet de mettre l'accent, derrière la question de la nationalité, sur la division réelle qui structurait la société française: celle entre les Français et les autres, qui n'étaient pas tant définis par leur nationalité étrangère, que par leur statut social d'immigré.

332 Cette « mise au ban » est à entendre au sens littéral, comme mise à l'écart physique de la ville permettant de matérialiser une mise à l'écart sociale et politique

333 Voir *supra* Chapitre 2

334 Pas plus en tout cas que le reste de l'immense territoire d'Argenteuil, qui ne possédait qu'une gare de train et presque pas de ligne de bus. Voir Hoss, Jean-Pierre, *Communes en banlieue... Op. Cit*

La destruction du bidonville du Château Mirabeau entraîna un nouveau déplacement de la population maghrébine sur Argenteuil, des espaces centraux vers les espaces périphériques. Nous avons précédemment montré qu'en 1958, l'éloignement géographique était déjà une caractéristique centrale du peuplement maghrébin sur Argenteuil³³⁵. Cependant, la présence du bidonville dans le quartier du Marais permettait également de fixer une proportion très importante de cette population dans un espace encore peu éloigné du centre-ville et de ses infrastructures. Avec sa destruction, ce sont donc entre 2000 et 2500 personnes, dont quelques dizaines de familles, qui durent retrouver une solution de logement nécessairement plus éloignée du centre-ville. Si la municipalité comme les services préfectoraux avaient estimés en 1958 qu'une partie de cette population quitterait le département pour les bidonvilles de Gennevilliers et Nanterre, il demeure très probable que les anciens habitants du Château Mirabeau contribuèrent à la prolifération des micro-bidonvilles sur les années suivantes, et c'est du moins l'interprétation qui était faite par le maire d'Argenteuil en 1963³³⁶.

Une restitution cartographique de la nouvelle implantation des bidonvilles argenteuillais permet de mesurer la distance qui séparait désormais cette nouvelle sphère résidentielle maghrébine des infrastructures, lieux de vie et de socialisation dont bénéficiait le reste de la population communale. Dans la carte ci-dessous, se trouve restituée l'implantation des micro-bidonvilles dont l'existence est mentionnée sur la période 1959-1967, ainsi que la localisation des foyers Sonacotral et centres d'hébergement provisoire en activité (soit le centre de la rue Rochefort, le foyer du Marais et celui du quai de Saint-Denis). Le résultat de notre enquête montre que la tendance à l'éloignement géographique, qui caractérisait le peuplement maghrébin sur Argenteuil dès les années 1950, s'est renforcée au sortir de la guerre d'Algérie, et tout au long de la décennie 1960. Il est possible de le constater à l'aide de deux facteurs.

En premier lieu, la restitution géographique des bidonvilles témoigne d'une relégation plus forte de ce type d'habitat: les bidonvilles ne peuvent désormais plus s'établir à proximité relative du centre-ville et des zones d'habitations comme au temps du Château Mirabeau, mais doivent chercher des terrains plus éloignés, où ils seront moins susceptibles d'attirer l'attention du voisinage, de la municipalité et de la police. Par conséquent, la part de l'immigration maghrébine qui n'a pas pu trouver de solution de logement dans les café-hôtels ou chez un logeur, doit rejoindre un bidonville situé à une grande distance du centre urbain, et de la sphère résidentielle de la majorité des Argenteuillais. Rappelons qu'à cette époque, il n'existait aucun foyer à destination des familles immigrées, et que leur accès au HLM relevait d'une véritable gageure. Sur notre carte, nous voyons que les bidonvilles argenteuillais se sont maintenant majoritairement déplacés de l'autre côté de la voie ferrée, sur la plaine d'Argenteuil, vaste espace à fonction encore majoritairement maraîchère et à l'habitat très lâche.

La faible densité d'habitation a sans doute constitué le facteur déterminant dans l'implantation sur la plaine de la plupart des bidonvilles: l'absence de voisins en trop grand nombre évitait les plaintes et conflits, garantissant ainsi aux habitants du bidonville de minimiser les risques d'expulsion. En même temps, cette stratégie d'implantation contribua à invisibiliser ces bidonvilles aux yeux des pouvoirs publics: tant qu'ils ne dérangent personne, il n'était pas nécessaire de s'en soucier. Là où le bidonville du Château Mirabeau se situait à environ 2km à pied du quartier de la

335 Voir la carte des lieux de résidence des familles Maghrébines en 1958, *Supra* Chapitre 2 p. 65

336 Lettre du maire au directeur régional de l'institut national de la statistique, 28 février 1963, AM A 5J55

mairie, ceux du quartier de la Fosse-aux-Loups se situaient à présent à plus de 4km du centre, et celui de la rue Gaudon à 5km³³⁷. En l'absence de transports publics couvrant l'intérieur du territoire argenteuillais, les habitants des bidonvilles étaient donc particulièrement éloignés des infrastructures publiques, du centre administratif, mais aussi des groupes scolaires.

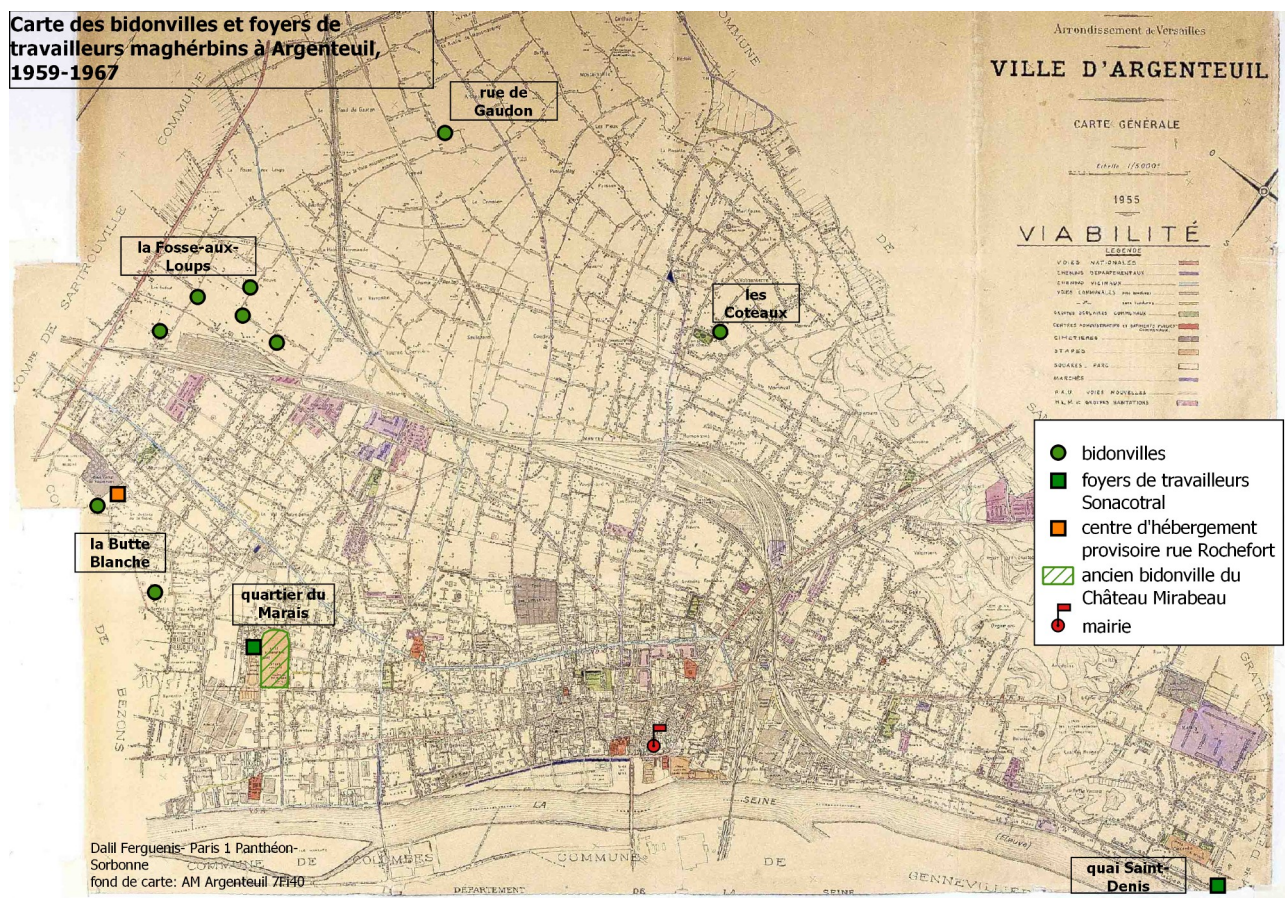


Figure 9: Carte des bidonvilles et foyers de travailleurs réalisée à partir des informations obtenues aux AM A, AD 78 et Archives Nationales

Second facteur d'éloignement des Maghrébins: l'implantation des centres et foyers à destination des travailleurs seuls. Jusqu'en 1968, ceux-ci restèrent au nombre de trois: le centre d'hébergement provisoire de la rue Rochefort, d'une capacité de 200 lits répartis en deux bâtiments préfabriqués; le foyer du Marais, d'une capacité de 243 places, et le foyer du 102 quai de Saint-Denis, de 250 places. Or, l'implantation de ces foyers sur des terrains très en périphérie, contribua à fixer l'immigration à la lisière du territoire communal, de manière beaucoup plus durable que dans le cas des bidonvilles. Le centre d'hébergement de la rue Rochefort fut ainsi installé sur un terrain municipal situé dans le prolongement du cimetière du Val-Notre-Dame, au lieu-dit la Butte Blanche. Ce quartier était partagé entre Bezons et Argenteuil, il était également éloigné des deux centres-villes, et constituait un espace au bâti dégradé, en partie bidonvillisé de longue date³³⁸. Si le foyer du quartier du Marais était plutôt bien situé, le second foyer Sonacotral du quai de Saint-Denis était par contre implanté à l'extrême limite d'Argenteuil, directement à la frontière avec Épinay-sur-Seine.

337 Mesures réalisées grâce au site *Remonter le temps* de l'IGN.

338 Hoss, Jean-Pierre, *Communes en banlieue... Op. Cit*

Dans le prolongement de la rue de Buan, il était coincé entre les berges de la Seine et la voie ferrée, ce qui contribuait d'autant plus à son isolement.

Ce choix de terrains à la fois enclavés et très éloignés des centres urbains pour y implanter des centres ou foyers à destination des populations immigrées, ne fut pas une spécificité du contexte argenteuillais, mais bien une donnée structurelle de la politique publique. Leur rôle dans le maintien de la ségrégation spatiale des habitants issus des bidonvilles a été abondamment commenté pour la période d'accélération des constructions de foyers et cités de transit (entre la fin des années 1960 et le début des années 1970), qui correspond également au moment de la progressive disparition des grands bidonvilles métropolitains³³⁹. Ces solutions de relogement ségréatif, mises en place par les pouvoirs publics à destination des seuls immigrés, contribuèrent à invisibiliser ces populations au-delà de la disparition des bidonvilles, en les reléguant sur des terrains périphériques, difficiles d'accès et souvent très enclavés. Certaines d'entre elles marquèrent l'opinion publique pour le caractère honteux de leur localisation, ainsi de la cité de transit de Gennevilliers, ouverte en 1965 au 51 route du Port, coincée entre celui-ci, l'autoroute A-86 en construction, et la voie ferrée³⁴⁰. Si le scandale des cités de transit éclata véritablement à partir des années 1980³⁴¹, l'exemple argenteuillais présente l'intérêt de replacer cette histoire de la ségrégation du logement administratif immigré dans une temporalité plus longue, en montrant que ses exemples les plus anciens procédaient déjà d'une logique de mise à distance de la population immigrée.

Je n'ai pas eu le loisir d'étudier les recensements de la population argenteuillaise pour en comparer les évolutions entre les décennies 1950 et 1960. Un travail systématique de relevé de la répartition des logements immigrés sur l'espace communal, permettrait sans doute de brosser un portrait bien plus fin des dynamiques que je décris ici. En nous limitant au recensement national des habitants des bidonvilles de 1966, et aux capacités de logement des foyers de travailleurs (dont nous pouvons soustraire le foyer du Marais, qui n'éloignait pas plus qu'auparavant ses habitants du centre-ville), on peut proposer un ordre de grandeur autour de 2000 personnes résidant dans ces modes d'habitations spécifiques aux immigrés, désormais marqués par leur forte relégation spatiale. Rapporté au total de la population maghrébine (les estimations sont flottantes, on peut l'évaluer autour de 10 000 personnes en 1966³⁴²), cet effectif devait représenter autour de 18-20% des Maghrébins d'Argenteuil. À cela, il faut rajouter les familles résidant dans les mêmes zones éloignées, mais non en bidonville, et rappeler que les capacités d'accueil des foyers de travailleurs furent constamment dépassées sur la période, du fait de la carence de solutions alternatives³⁴³.

Ainsi, le déplacement de la sphère résidentielle immigrée dans le sillage de la disparition du bidonville du Château Mirabeau s'opéra, sur Argenteuil, suivant deux logiques. Une logique autonome, d'abord, nourrie par la nécessité pour les familles maghrébines de palier à l'absence de

339 Voir par exemple la thèse de Muriel Cohen, *Des familles invisibles... Op. Cit*, mais également le Ch.9 « la fin des bidonvilles » dans Blanc-Chaléard, Marie-Claude, *En finir avec les Bidonvilles... Op. Cit*

340 AM de Gennevilliers, cartons « Immigration 1 » et « Immigration 2 »

341 Notamment grâce à la formation du comité Gutenberg de la cité de transit éponyme à Nanterre, voir le Ch.8 « les nouveaux enragés de Nanterre? Le comité Gutenberg dans la tourmente des années 1980 », Collet, Victor, *Nanterre, du bidonville à la cité*, 2019

342 Nous proposons ces chiffres après recoupement entre le rapport du commissariat central d'Argenteuil du 17 décembre 1962 (AD 95 1797W1), et une note municipale sur le logement des immigrés nord-africains du 01 mai 1967 (AM A 14W64)

343 Blanchard, Emmanuel, « La police et les « médinas algériennes » en métropole. Argenteuil, 1957- 1962 », *Métropolitiques*, 8 février 2012

solutions conventionnelles de logement, qui conduisit au développement de micro-bidonvilles sur les espaces éloignés de l'attention publique. Une logique administrative ensuite, présidée par la volonté de recaser une partie de cette population (les travailleurs seuls) dans des logements ségrégatifs, qui mena à la création de foyers et centres provisoires sur des terrains enclavés. Par conséquent, la disparition du Château Mirabeau consacra à moyen terme la *mise au ban* de la population maghrébine argenteuillaise, dont la sphère résidentielle se déplaça vers les marges du territoire communal. Au sens strict, la population maghrébine acquérait ainsi pour partie un statut *marginal*, celui d'une population liminale, sise à la lisière entre la ville en plein essor, et les espaces qui gardaient trace du passé rural de la commune. Population des marges, les habitants des bidonvilles l'étaient également du point de vue symbolique, du fait de leur maintien dans un mode d'habiter la ville qui les spécifiait par rapport au reste des Argenteuillais.

L'immigration au ban de la vie civique et résidentielle urbaine

Pour toute étude sur la marginalisation des populations subalternes, la question de l'espace est primordiale. Comme nous venons de le montrer, cela est particulièrement vrai dans un contexte d'histoire urbaine, où l'aménagement du territoire constitue un élément clé du brassage des populations. Mais une fois constaté une différence de répartition dans l'espace, il reste à en expliciter les conséquences *pratiques* autant que *symboliques*, pour voir dans quelle mesure il est possible de parler de marginalisation d'une population, et ce que cela signifie.

D'un point de vue pratique, cette nouvelle période de l'histoire des bidonvilles argenteuillais fut caractérisée par le renforcement des difficultés que pouvaient éprouver leurs habitants quant à l'accès aux ressources proposées par le mode de vie urbain, essentiellement pour les raisons géographiques développées précédemment. Dans ces ressources, nous pouvons distinguer les infrastructures publiques ou semi-publiques (réseaux de transport, équipements scolaires, centres sociaux ou administratifs, parcs et espaces sportifs), et les infrastructures privées, comme les cinémas, cafés, et autres lieux de sociabilité qui participent à l'intégration des populations dans une vie civique partagée. Sur tous ces points, la nouvelle répartition spatiale des bidonvilles et des foyers de travailleurs favorisait la marginalité de leurs habitants.

Du point de vue des transports d'abord, Argenteuil ne disposa jusqu'au début des années 1970 que d'une seule gare de train, dans le centre-ville. Une ligne de bus circulait entre Sartrouville et le centre-ville, en empruntant l'avenue Jean Jaurès³⁴⁴. Du point de vue des infrastructures publiques, la partie d'Argenteuil située au nord de la voie ferrée en demeura presque intégralement dépourvue jusqu'à la fin de la construction de la ZUP du Val-d'Argent pendant les années 1970. Alors que les populations maghrébines souffraient de conditions de logement qui les sur-exposaient aux maladies³⁴⁵, les bidonvilles étaient situés très loin des infrastructures sanitaires (l'hôpital d'Argenteuil, et le centre social ouvert par la municipalité à côté de la mairie). De la même manière, alors que les familles maghrébines avaient comparativement plus d'enfants que la moyenne, une

344 D'après les informations que j'ai pu récolter, il s'agissait du moyen de transport le plus accessible depuis le quartier de la Fosse-aux-Loups, la ligne passant à environ 1km de celui-ci. Je remercie André pour ces précieux renseignements.

345 Voir par exemple l'interview d'un responsable de l'hôpital d'Argenteuil, qui indique que les Maghrébins représentaient en 1970 la moitié des cas de tuberculose, alors qu'ils ne représentaient qu'entre 10% et 15% de la population totale de la commune. *Les immigrés en France: le logement*, film documentaire en noir et blanc réalisé par Robert Bozzi, 52 min, 1970, catalogue en ligne de Ciné archives, minutage 24.30

proportion importante d'entre elles résidaient dans des quartiers dépourvus d'infrastructures scolaires. En 1960, il n'existait ainsi qu'un seul groupe scolaire situé au nord de la voie ferrée, dans le quartier des Coteaux.

Ces difficultés d'accès aux ressources publiques venaient ainsi renforcer la marginalisation quotidienne d'une population déjà frappée par une précarité à la fois économique et juridique³⁴⁶. De plus, la mise à distance des Maghrébins dans un habitat distinct de celui du reste de la population communale, concentré dans des quartiers dégradés, favorisa leur mise à l'écart du nouveau mode d'habiter la ville développé dans les municipalités ouvrières: le logement HLM et les grands ensembles. Alors que la période était à la généralisation de ce nouveau modèle de logement social à destination des classes populaires françaises, l'accès des immigrants maghrébins à ce type de mode d'habitat n'était jugé ni possible, ni souhaitable. En 1959 déjà, le CTAM de Seine-et-Oise notait les difficultés qu'il rencontrait pour faire accepter aux sociétés HLM le relogement de familles issues des bidonvilles; sa conclusion était que « *la seule solution acceptable réside dans la création de logements de transit dont la construction est beaucoup plus rapide et dont les loyers seraient abordables* »³⁴⁷. Autrement dit, la solution pour le relogement des familles était, comme pour les travailleurs seuls, le maintien dans un habitat différentiel, mais cette fois-ci organisé administrativement.

Du point de vue matériel, la solution de logement proposé à destination des travailleurs immigrés continua de les maintenir dans une condition dégradée par rapport au reste de la population³⁴⁸. Ainsi, les conditions de vie au centre d'hébergement temporaire furent-elles dénoncées dès 1962 par une pétition des locataires adressée au maire³⁴⁹. Alors que l'accès au HLM leur était barré, l'absence de prise en charge des micro-bidonvilles, et les solutions de logement administratif à destination des immigrés contribuèrent sur Argenteuil à installer leurs habitants à l'écart de la vie civique et résidentielle communale.

Comme l'indique le double sens contenu dans l'expression de *mise au ban*, la marginalisation d'une population ne s'effectue pas uniquement suivant des critères pratiques d'accès aux ressources, mais également par le biais d'un processus d'attribution symbolique de caractéristiques stigmatisantes³⁵⁰. La précarité matérielle peut jouer un rôle très fort dans l'attribution de ces *stigmates*, au sens d'un signe visible sur l'apparence physique d'une personne, reconnaissable par les autres comme porteur d'une signification sociale. Ainsi, la vie en bidonville, avec ses difficultés d'accès à l'eau et son environnement de boue, rendait difficile l'entretien du corps et des vêtements pour respecter les standards de la vie urbaine. Au-delà des signes sociaux de la précarité économique (vêtements rapiécés, mal ajustés pour les enfants), ou de l'appartenance à la

346 J'emploie le terme de « précarité juridique » pour désigner la situation dans laquelle se trouvaient les habitants des bidonvilles, qui du fait de leur statut d'immigrés et de l'illégalité de leur mode d'habitat, ne bénéficiaient pas des mêmes droits et protections que le reste de la population française.

347 Rapport sur le logement des familles nord-africaines dans le département de Seine-et-Oise, 26 juin 1959, AD 78 1W1853

348 Voir à ce sujet la thèse de Hmed, Choukri. *Loger les étrangers « isolés » en France... Op. Cit.*, et celle de Cohen, Muriel, *Des familles invisibles... Op. Cit.*

349 Accusé réception du maire d'Argenteuil, 28 septembre 1962, AM A 5J55. La pétition n'a malheureusement pas été conservée.

350 Goffman, Erwin, *Stigmate, les usages sociaux du handicap*, 1975; Elias, Norbert, Scotson, John L., *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, 1965

classe ouvrière (mains calleuses ou sales à la sortie de l'usine, odeur de produits chimiques), c'est bien le mode d'habitat en bidonville qui marquait spécifiquement ses habitants, par mille signes aisément reconnaissables. Le premier et plus évident de ces signes était la boue, qui maculait les vêtements et souillait les chaussures. Tous les témoignages d'ancien.es habitant.es des bidonvilles mentionnent cette honte de se rendre à l'école ou au travail avec des souliers couverts de boue, le regard des autres citoyen.es ne laissant pas de doute quant à la compréhension de la signification du stigmaté: *il/elle vit en bidonville*³⁵¹.

Dans son étude sur Nanterre, Abdelmalek Sayad résumait ainsi la signification symbolique associée à ce stigmaté: « *Aux yeux de tous, la boue est ce qui signe l'appartenance au bidonville. Elle est la marque d'une infra-urbanité, pour ne pas dire d'une infra-humanité* »³⁵². Signe manifeste d'une exclusion du mode de vie citadin, la boue venait manifester l'incomplète intégration des habitant.es des bidonvilles dans la ville moderne, avec ses standards de mode et d'hygiène distinct du mode de vie rural autant que de l'ancienne banlieue ouvrière. Population des marges urbaines, les habitant.es des bidonvilles se situaient en conséquence également à la lisière de la ligne d'opposition symbolique entre les couples d'urbanité/modernité et de ruralité/ancestralité, à un moment où l'identité citadine moderne était en train de prendre forme. Ce caractère trouble des bidonvilles comme espace limite de l'urbanité était particulièrement valable dans le contexte argenteuillais: contrairement à la plupart des autres grands bidonvilles de la région parisienne, qui avaient ou bien poussé sur des terrains vagues au cœur de zones déjà urbanisées (le Franc-Moisin de Saint-Denis, le chemin de Hallage d'Aubervilliers), ou bien avaient été rattrapés de longue date par la ville (la Campa à La Courneuve, les bidonvilles de Nanterre), pendant les années 1960 les bidonvilles d'Argenteuil demeurèrent *effectivement* à la frontière entre zone urbaine et zone agricole.

Les solutions de relogement à destination des travailleurs maghrébins ne signifiaient d'ailleurs pas la fin de cette stigmatisation. Au contraire, le maintien des habitants des foyers dans des conditions d'habitation précaire contribua à pérenniser leur situation marginale, au regard du reste des citadins. Cela était vrai d'un point de vue légal, puisque les habitants des foyers ne se voyaient pas attribuer le statut de *locataire*, mais celui de *résident*, les privant ainsi des droits et protections dont bénéficiaient les locataires du parc public (HLM, PSR) ou privé³⁵³. De plus, les conditions de vie dans les foyers Sonacotral d'Argenteuil, si elles représentaient une amélioration certaine par rapport à la vie en bidonville, demeuraient dégradées du fait de la surpopulation des foyers. Le centre provisoire de la rue Rochefort, en raison de son caractère temporaire, n'offrait qu'un confort rudimentaire: les bâtiments étaient faits en plaques de préfabriqués et recouverte d'un toit de tôle, la cour était en terre battue et la cuisine se faisait sur des réchauds. Surtout, le maintien des travailleurs étrangers dans des habitations spécifiques contribuait à affirmer aussi bien leur mise

351 Monique Hervo décrit les systèmes mis en place par les habitants des bidonvilles de Nanterre pour arriver au travail avec des chaussures propres, soit en utilisant des sacs plastiques, soit en changeant de souliers en arrivant au bus. *Chroniques du bidonville... Op. Cit.* L'anecdote est rapportée dans la bande dessinée de Laurent Maffre, *Demain, demain t.1: Nanterre, bidonville de la Folie...* (voir sources) qui s'inspire de ces témoignages. Dans son autobiographie, Mohammed Kenzi montre d'ailleurs comment ce stigmaté pouvait être retourné par les enfants du bidonville, afin d'échapper à leurs obligations scolaires: « *Il nous arrivait même de nous salir exprès, sachant que le directeur ne tolérerait pas ça dans son établissement. Il nous foutait à la porte et nous volions ainsi quelques heures par-ci par-là à l'horloge du temps* », *La Menthe Sauvage... Op. Cit*, p.40

352 Sayad, Abdelmalek, *Un Nanterre Algérien... Op. Cit*, p. 42

353 Hmed, Choukri, « Contester une institution dans le cas d'une mobilisation improbable : la « grève des loyers » dans les foyers Sonacotra dans les années 1970 », *Sociétés contemporaines*, vol. 65, no. 1, 2007, pp. 55-81.

à l'écart du reste de leur population, que leur exclusion symbolique du corps civique, puisque ce type d'habitat reposait sur la privation partielle ou entière de certaines libertés et droits fondamentaux³⁵⁴.

Les bidonvilles d'Argenteuil abritaient donc une population qui, dans tous les sens du terme, était *mise au ban*. Mise au ban de la ville par la relégation spatiale, mise au ban de la vie citadine et communale par l'imposition de stigmates et l'enclavement des lieux de résidence, mise au ban de la cité comme communauté politique enfin, puisque depuis l'indépendance de l'Algérie, les bidonvilles n'étaient plus peuplés que par des étrangers, qui ne faisaient pas partie du corps politique national. La non-disparition des bidonvilles argenteuillais, et la construction de logements administratifs différentiels pour les travailleurs maghrébins contribua à placer l'immigration aux marges de la cité, tant du point de vue pratique que symbolique.

Ainsi, nous avons pu constater que la fin du Château Mirabeau ne signifia pas la fin des bidonvilles, mais seulement la fin d'une configuration problématique autour de la question de leur existence. Pour le dire simplement, une fois le champ de force du bidonville du Château Mirabeau démantelé, la reformation de micro-bidonvilles sur les marges de la commune ne représentait plus le même caractère d'urgence. Pendant plusieurs années, la survivance des bidonvilles argenteuillais ne constitua pas un problème suffisamment important (ni suffisamment visible) pour justifier la mise en place d'une action publique d'envergure. De la disparition du Château Mirabeau en 1958 à la progression des travaux d'aménagement de la ZUP à partir de 1967-68, la question des bidonvilles d'Argenteuil cessa d'être, justement, une question pour les pouvoirs publics.

Cette période d'une dizaine d'année constitua une phase d'importante transformation urbaine sur Argenteuil, mais également d'installation renouvelée d'une immigration majoritairement maghrébine et familiale. Ce croisement de facteurs entre transformation de la ville, et invisibilisation de la population immigrée résidant dans les bidonvilles et foyers, est essentiel pour comprendre comment ces années installèrent l'immigration à la marge de la vie communale argenteuillaise. Regardons, à présent, ce qu'il est possible d'apprendre de la manière dont l'entrée dans le temps des décolonisations influença, ou non, la manière dont s'organisa la vie et la conflictualité dans les espaces résidentiels des Maghrébins d'Argenteuil.

354 Notamment la liberté de circulation, et les droits affiliés au statut de locataire. Ces travers furent d'ailleurs dénoncés par certains membres des associations en charge de ces foyers, ainsi par exemple de Mireille Ginesy-Galano, qui officia au sein de la Sonacotra comme chargée d'études de 1971 à 1976, avant de soutenir en 1983 une thèse de sociologie sous la direction de Georges Ballandier, publiée sous le titre de *Les immigrés hors la cité. Le système d'encadrement dans les foyers (1973-1982)*, l'Harmattan, 1985. Très critique envers les méthodes de son ancien employeur, elle y défendait notamment la thèse que les foyers ne favorisaient pas l'intégration, mais la ségrégation des travailleurs immigrés.

Chapitre 5: conflictualités et encadrement ordinaire des bidonvilles, de la situation coloniale à la situation post-coloniale (1959-1967)

Ah! Des maisons en carton

Plantées près des égouts.

Sur leurs toits se hissent des antennes

Paraboliques. Parce qu'ici aussi

Les gens ont faim de savoir!

Ferhat Imazighen Imula, *Bidonville*, 1981

Lors de son second rapport semestriel de l'année 1962, le commissaire divisionnaire d'Argenteuil consacra un long développement aux problèmes que posait la « *colonie algérienne* » de sa circonscription³⁵⁵. Rappelant la croissance soutenue de cette population depuis l'indépendance de l'Algérie (20% d'augmentation en six mois), il rappelait que celle-ci constituait « *un danger sur le plan social ainsi que sur celui de l'hygiène et de l'ordre public* », danger encore aggravé par l'incapacité des communes à absorber un tel élan de population, ne pouvant mener qu'à la « *surpopulation dans des locaux insalubres et des garnis clandestins, provoquant la génération spontanée de bidonvilles tentaculaires* ». De plus, il était à craindre qu' « *une partie de cette immigration, habituée aux actions terroristes et réduite au chômage, risque de ne trouver ses moyens d'existence que dans le banditisme* ». L'association entre population algérienne, bidonvilles, violence politique et criminalité, s'effectue ici en suivant la ligne droite d'un schéma causal évident.

Quatre ans après sa disparition, l'ombre du Château Mirabeau hantait visiblement toujours la mémoire du commissariat central. Dès lors que la fin du bidonville du Château Mirabeau ne signifia pas la fin des bidonvilles, ni l'intégration de ses habitants dans la communauté civique et résidentielle du reste des Argenteuillais, la question du maintien d'un appareil de surveillance différentiel ne pouvait manquer de se poser. Et en effet, elle se posa. Voyons à présent comment s'organisait la vie quotidienne et le maintien de l'ordre ordinaire autour des bidonvilles argenteuillais, dans une période de profonds bouleversements politiques liée au contexte des décolonisations, et de désintérêt local quand au problème des bidonvilles.

Restructuration policière et maintien de l'ordre ordinaire dans les bidonvilles d'Argenteuil, au temps des décolonisations

La disparition en 1958 du bidonville du Château Mirabeau et des militants messalistes argenteuillais ne signifia ni la fin de l'activité politique indépendantiste, ni celle des tentatives policières pour y mettre un terme. De même, la fin de la guerre d'Algérie n'entraîna pas non plus la disparition des inquiétudes liées à la présence des Maghrébins (et surtout des Algériens) sur

355 Rapport biannuel du commissariat central d'Argenteuil, 17 décembre 1962, AD 95 1797W1

Argenteuil. Les dernières années du conflit furent au contraire marquées par une volonté de resserrer l'étau répressif autour des Algériens de Seine-et-Oise, en s'appuyant notamment sur une plus importante circulation de personnels et de techniques entre l'Algérie et la métropole.

La fin de la guerre d'Algérie, ou la décolonisation manquée de la police de Seine-et-Oise

Les dernières années de la guerre d'Algérie correspondirent en métropole à une période d'intensification de la répression à l'encontre des Algériens. La préfecture de police de Paris, à partir de la nomination à sa tête en mars 1958 du préfet Papon, joua un rôle moteur dans l'importation de techniques et personnels formés sur le théâtre algérien³⁵⁶. Cependant, la manière spectaculaire avec laquelle s'exerça la répression des Algériens dans le département de la Seine ne doit pas faire oublier que la préfecture de police de Paris n'eût pas le monopole de ce transfert colonial au sein des forces de police: la Seine-et-Oise fut également concernée par ce processus de translation répressive.

Au niveau national d'abord, les années 1957-1960 constituèrent une période de modification du cadre législatif, dans l'objectif d'étendre les mesures d'exception précédemment mises en place en Algérie, et de permettre aux policiers de sortir du cadre de la légalité sans être inquiétés. Ainsi, la loi du 26 juillet 1957 programmat l'extension au territoire métropolitain des pouvoirs spéciaux votés pour l'Algérie par la loi du 16 mai 1956, ce qui permettait aux policiers d'effectuer des perquisitions à toute heure, et prévoyait l'ouverture de CARS (centres d'assignation à résidence surveillée), où le ministère de l'Intérieur pouvait faire enfermer les personnes condamnées pour « participation à un groupe de combat ou milice privée », sans délimitation de durée. L'ordonnance du 7 octobre 1958, inspirée des mesures prises par Papon, permettait désormais d'enfermer tout individu suspect sur simple arrêté préfectoral. Elle fut complétée par une seconde ordonnance qui permettait de saisir la justice militaire en métropole³⁵⁷, et confiait à la police le rôle de conduire les investigations judiciaires. Le 25 décembre, une nouvelle ordonnance conférait aux policiers le même droit que les gendarmes et douaniers quant à l'usage de leur arme, qui n'était désormais plus subordonné à une situation de « légitime défense », mais à la simple évaluation par le policier du danger représenté par un individu. Cette dernière loi faisait ainsi rentrer l'élimination sommaire des Algériens dans le répertoire légitime de l'action policière métropolitaine, place qu'elle occupait déjà depuis longtemps en Algérie³⁵⁸.

Au niveau départemental, la préfecture de Seine-et-Oise organisa également un transfert humain pour spécialiser ses effectifs dans la répression des populations coloniales. Nous avons déjà mentionné précédemment la création des BSU en janvier 1958, qui recrutaient leur personnel parmi les policiers et anciens militaires de l'empire colonial français³⁵⁹. Il faut également noter la nomination à la tête de la section des RG d'Argenteuil, en mars 1958, d'un spécialiste des

356 House, Jim ; MacMaster, Neil, *Paris 1961, Op. Cit*

357 Il s'agissait des TPFA, Tribunaux permanents des forces armées

358 Concernant les policiers de la Seine, Emmanuel Blanchard note que les déclarations du ministre de l'Intérieur Bourges-Maunoury et du préfet Papon participèrent grandement à inciter les policiers à recourir avec plus de libéralité à l'homicide légal: « la légitime défense faisait l'objet d'une telle largesse d'appréciation que les gardiens savaient pouvoir intégrer l'utilisation de leur arme de service au registre des modes d'action envisageables », *La police parisienne et les Algériens...*, *Op. Cit*, p. 351

359 Voir *Supra* Chapitre 2

« questions algériennes », qui avait été en 1955 le premier commissaire des RG de Sétif³⁶⁰. En 1958, la préfecture de Seine-et-Oise s'était également dotée d'un CTAM supplémentaire, en plus de celui détaché par la préfecture de la Seine (Jean Correard)³⁶¹. Comme le note Emmanuel Blanchard, sur théâtre argenteuillais, « *les transferts ne furent pas simplement humains mais aussi organisationnels* »³⁶², avec l'ouverture, à l'automne 1960, d'un service de SAT-FMA pour la Seine-et-Oise³⁶³. Ce service de police spécialisé dans la surveillance des Algériens se vit doté de trois antennes sur le département, dont une à Argenteuil. Il n'existe que très peu d'informations sur le SAT de Seine-et-Oise, qui semble avoir joué un rôle beaucoup moins important que dans le département de la Seine, faute de moyens et de personnel qualifié. L'implantation des SAT sur le département traduisait néanmoins une volonté de spécialiser les forces de police en vue d'exercer un contrôle discriminatoire à l'encontre des Algériens, à partir de techniques de renseignements inspirées de l'expérience coloniale française.

Il n'est pas aisé d'établir comment la fin de la guerre d'indépendance impacta ces services déjà peu documentés pendant le conflit. Dans la préfecture de la Seine, la presque intégralité du dispositif ségréatif mis en place pour encadrer les Algériens pendant la guerre survécut à la décolonisation. Les services dépendant du SAT furent maintenus jusqu'au début des années 1970, et étendirent leur compétence à l'ensemble des immigrés post-coloniaux, servant également de modèle pour l'encadrement des immigrés d'origine européenne³⁶⁴. Peut-être la différence de moyens consacrés à ce dispositif au sein de la préfecture de Seine-et-Oise favorisa-t-elle un rythme plus rapide de dissolution. Il demeure néanmoins probable que les services du SAT et de la BSU continuèrent leur activité au moins pendant quelques années, avant que leur personnel ne soit recasé dans d'autres unités, où ces agents purent continuer à faire fructifier leurs compétences auprès de leur public de prédilection. D'autres fonctions liées à cet encadrement différentiel des Algériens survécurent au sein de la préfecture de Seine-et-Oise bien après la fin de la guerre. C'est notamment le cas des CTAM, véritables coordinateurs des forces de police et administrations sociales pour toutes les questions touchant aux Algériens, qui continuèrent leurs activités, notamment autour de la question des bidonvilles.

Le transfert de personnel formé en contexte colonial fut paradoxalement favorisé par la décolonisation, via le redéploiement en métropole des effectifs de police précédemment employés dans les colonies. Les commissariats d'Argenteuil furent particulièrement visés par ce redéploiement d'agents vers la métropole: entre les mois de mai et septembre 1962, les effectifs des agents en tenue répartis dans les commissariats d'Argenteuil passèrent de 99 à 131 agents, et cette augmentation des effectifs fut principalement alimentée par l'arrivée de policiers originaires d'Algérie. Ainsi, sur les 14 nouveaux officiers et officiers adjoints arrivant à Argenteuil, 9 étaient auparavant déployés en Algérie, et 1 à Madagascar. Parmi les brigadiers, la proportion était de 4 sur

360 Blanchard, Emmanuel, *Encadrer des "citoyens diminués"*, *Op. Cit.*, p. 560

361 CTAM pour Conseiller Technique aux affaires musulmanes. Lettre du maire d'Argenteuil au préfet, 23 janvier 1958, AD 78 1W1854

362 *Ibid.*, p. 566

363 Sur la question des SAT, voir le Chapitre 2, p. 82

364 Au bidonville du Franc-Moisin de Saint-Denis, une antenne du SAT et une Brigade Z survécurent jusqu'à la disparition du bidonville en 1973. Voir le rapport des BZ du 24 février 1973, AD 93 1267W/6. Voir également Volovitch-Tavares, Marie-Christine, *Portugais à Champigny: le temps des baraques*, Autrement, Paris, 1995, sur la question de l'implantation d'une antenne de police et d'action sociale à proximité du bidonville de Champigny, sur le modèle du SAT.

10, et de 25 sur 35 pour les gardiens de la paix. Sur les 59 agents nouvellement arrivés à Argenteuil, 39 débarquaient directement de l'Algérie ou de Madagascar, ce qui signifie que dans les mois suivant l'indépendance, près du tiers des effectifs de la police argenteuillaise avait fait sa carrière en Algérie, et encore ces chiffres ne prennent-ils en compte que les arrivées effectuées après mars 1962. Il ne fait pas de doute que le redéploiement de policiers originaires d'Algérie sur Argenteuil répondait à la nécessité de poursuivre la spécialisation de la police locale dans l'encadrement des immigrés post-coloniaux, puisque la commune était le premier foyer d'installation de ceux-ci sur le département. De fait, ces policiers coloniaux se virent accéder à des postes clés de la hiérarchie policière sur Argenteuil: un poste de commissaire sur les trois, deux postes d'officiers de police sur les cinq, et le poste de commandant principal des officiers de paix leur furent attribués³⁶⁵.

Cette spécialisation de l'appareil policier fit écho à une stratégie plus ouvertement répressive, dans un contexte de reprise des actes de violence. En effet, la fin du conflit MNA/FLN ne signifia pas la fin des violences de la guerre sur Argenteuil. Au contraire, une nouvelle vague d'assassinats fit au moins 15 victimes algériennes entre le printemps 1959 et l'automne 1961, les dernières d'entre elles suivant un mode opératoire tout à fait différent de la période de guerre civile entre indépendantistes: là où les groupes de chocs privilégiaient l'assassinat par balle, en pleine rue ou après enlèvement, quatre des cinq victimes de la période novembre 1960- septembre 1961 furent repêchés dans la Seine. Ce type d'assassinat n'était pas sans rappeler ceux qu'organisaient alors, à la même période, des commandos de policiers de la préfecture de police de Paris, qui décidèrent de se faire justice eux-mêmes en kidnappant, pendant et en dehors de leur service, des Maghrébins qu'ils assassinaient ensuite par balle ou noyade³⁶⁶. Il est extrêmement probable que l'apparition des assassinats par noyade à Argenteuil soit à attribuer à ce type de commandos policiers. En parallèle, l'imminence de l'indépendance entraîna également la reprise des règlements de compte internes au parti frontiste, et la réalisation de quelques attentats à la bombe qu'il faut plus probablement attribuer à l'OAS³⁶⁷.

Les dernières années de la guerre marquèrent également une volonté de réprimer l'ensemble de l'activité politique communale. Le 28 janvier 1960, suivant en cela les instructions du ministère de l'Intérieur, le préfet de Seine-et-Oise promulgua un arrêté stipulant que « *toute manifestation sur la voie publique, ainsi que toute réunion publique sont interdites quels qu'en soient les organisateurs et quel qu'en soit l'objet* »³⁶⁸. Cette grave atteinte aux libertés publiques devait particulièrement durement toucher Argenteuil, qui était un des épices de l'activité syndicale et militante du département. En l'absence des fonds des RG pour les années 1959-62, il ne m'a pas été possible d'évaluer l'impact réel de ces mesures sur la tenue des activités politiques quotidiennes. Dans une commune où le Parti communiste se montrait, en paroles sinon en actes, farouchement

365 Je n'ai pas eu le loisir de mesurer l'effet de cette « colonisation » de la police argenteuillaise sur les pratiques de maintien de l'ordre. Un travail d'épluchage des fonds du commissariat central permettrait sans doute d'évaluer l'importance de ce transfert sur le développement de nouvelles méthodes d'action, ou d'une éventuelle brutalisation de l'action policière à destination des anciens colonisés.

366 L'ouvrage de House, Jim ; MacMaster, Neil, *Paris 1961... Op. Cit*, a permis de montrer l'importance de ce phénomène de commando policiers pour comprendre le niveau de violence qu'exercèrent les policiers lors du massacre des manifestants du 17 octobre 1961.

367 Ainsi du plastiquage le 27 juillet 1961 du domicile de M. Labbé, député UNR. Premier rapport bi-annuel du commissariat central d'Argenteuil, 20 juin 1962, AD 95 1797W1

368 Arrêté préfectoral du 28 janvier 1960, AM A 3D4

opposé à la politique gouvernementale sur la question algérienne, et même favorable à l'indépendance³⁶⁹, il paraît douteux que cet arrêté ait mis un terme à la propagande quotidienne des cellules communistes locales, qui reposait prioritairement sur des méthodes qui n'étaient pas clairement interdites par celui-ci (notamment la diffusion de tracts et le collage d'affiches). Le préfet jugea d'ailleurs nécessaire de promulguer un second arrêté en juin, dont l'article premier précisait qu'étaient « *interdites toutes réunions publiques, manifestations ou rassemblements ayant trait à l'affaire d'Algérie* », précisant bien quel était l'objet réel qui était visé derrière cette suspension générale des libertés publiques.

Tandis que la vie politique de Seine-et-Oise était tout simplement interdite, les Algériens continuèrent de faire l'objet d'une attention particulière de la part des forces de police. Les deux couvre-feu prononcés dans la préfecture de la Seine en 1958 et le 5 octobre 1961: furent ainsi étendus à la Seine-et-Oise: ils visaient spécifiquement les Algériens, et leur interdisaient de circuler entre 20h30 et 5h50³⁷⁰. Ils complétaient ainsi un dispositif policier (barrages routiers, confiscation des véhicules ayant un propriétaire algérien), qui visait à empêcher la circulation des Algériens pour en faciliter la surveillance. Jusqu'à la fin de la guerre, le commissariat d'Argenteuil présentait dans ses bilans semestriels des opérations tenues régulièrement pour contrôler les Algériens (4 sur les 6 derniers mois de la guerre), ou empêcher leurs manifestations (une « manifestation nord-africaine » sur les 3 organisées à Argenteuil dans le même temps), même si celles-ci n'avaient plus la même ampleur que les gigantesques rafles des années passées³⁷¹.

L'indépendance de l'Algérie le 5 juillet 1962, ne signifia d'ailleurs pas la fin de ces contrôles discriminatoires. Bien au contraire, le rapport d'activité de la brigade de la voie publique de décembre 1962 montre que sur les mois suivant l'indépendance, la tendance était au renforcement de cette surveillance discriminatoire. Le « contrôle des ressortissants nord-africains » apparaissait même comme l'une des principales activités de la brigade: dans le même temps où elle exécutait 34 commissions rogatoires et résolvait 69 affaires de délits permettant d'inculper 65 suspects, 848 Maghrébins firent l'objet d'opérations de contrôle spécifiques, qui menèrent à 115 examens de situation³⁷². Alors que la France n'était plus en guerre, et que les Maghrébins n'étaient désormais plus des populations coloniales, leur nouveau statut national ne diminua pas la menace qu'ils représentaient aux yeux de la police argenteuillaise. Au contraire, le rapport du commissaire divisionnaire d'Argenteuil, partiellement cité au début du chapitre, montre que cette population était toujours considérée comme particulièrement criminogène et indésirable, le commissaire invoquant l'expérience de la lutte indépendantiste comme potentiel ferment du grand banditisme.

L'accession des Algériens à une nationalité indépendante, qui impliquait leur perte du statut de citoyen français, servit de prétexte pour maintenir à leur encontre les procédures discriminatoires de harcèlement policier, alors que la guerre prenait fin et que la nécessité de lutter contre le FLN ne pouvait plus justifier de telles mesures. De populations coloniales potentiellement terroriste, les Algériens étaient devenus une population étrangère potentiellement criminelle. La police de Seine-et-Oise pouvait alors continuer de faire fructifier son expérience acquise en contexte colonial, en l'appliquant à ceux qui étaient désormais des ressortissants étrangers.

369 Voir par exemple le tract du PCF diffusé auprès des Algériens le 17 avril 1956, AD 78 1W433

370 Sur la question des couvre-feu, dont le second fut à la source du massacre du 17 octobre 1961, voir HOUSE p. 132

371 Rapport semestriel du commissariat central d'Argenteuil, 22 juin 1962, AD 95 1797W1

372 Rapport semestriel du commissariat central d'Argenteuil, 17 décembre 1962, AD 95 1797W1

Extinction des sources, extinction des feux?

Alors que la police argenteuillaise poursuivait sa spécialisation coloniale au-delà de la décolonisation de l'Algérie, il nous faut évaluer la place qu'occupèrent les micro-bidonvilles d'Argenteuil dans cette nouvelle configuration du maintien de l'ordre. En l'absence d'archives laissées par la section des RG basée à Argenteuil après la fin de la guerre d'Algérie, la tâche peut s'avérer ardue³⁷³. Il faut ici accepter que la moindre production de sources implique nécessairement une moindre précision dans la restitution de la conflictualité. Néanmoins, le chapitre précédent a permis d'établir que ni les bidonvilles, ni l'inquiétude qu'ils suscitaient ne disparurent d'Argenteuil avec la décolonisation. Voyons alors ce que des chemins détournés peuvent nous apprendre de la surveillance des bidonvilles argenteuillais en contexte post-colonial.

Pendant les années de guerre, les bidonvilles de petite taille répartis sur la plaine d'Argenteuil ne constituaient pas une priorité de l'action policière contre le FLN. Les différentes sources analysées montrent que le dispositif de surveillance tendait plutôt à se concentrer sur le centre-ville (et notamment les café-hôtels peuplés de Maghrébins), le quartier du Marais (avec son bidonville), et les grands axes de circulation routière (rue Henri Barbusse, boulevard Jean Allemane). Logiquement, les opérations policières inter-services, qui se donnaient pour objectif d'effectuer un maximum de contrôles d'identités en l'espace d'une journée, se concentraient sur les plus importants foyers de peuplement maghrébin. Les bidonvilles périphériques constituaient des pôles résidentiels trop peu peuplés et excentrés pour justifier un déploiement d'effectifs comparables aux opérations de quadrillage du Château Mirabeau. Par ailleurs, le peuplement à majorité familial de ces bidonvilles tendit à limiter la tenue d'activités politiques en leur sein, et ils ont donc probablement fait l'objet d'une surveillance beaucoup plus lâche que les lieux de vie des travailleurs seuls, plus suspects au regard des policiers. Patrouiller dans le quartier de la Fosse-aux-Loups devait d'ailleurs se montrer fastidieux: le quartier était éloigné, les routes pour s'y rendre peu nombreuses, et y circuler signifiait emprunter des chemins vicinaux rarement asphaltés.

En théorie, la surveillance de cette partie du territoire relevait d'ailleurs non de la police, mais de la gendarmerie³⁷⁴. C'est d'ailleurs de la brigade d'Argenteuil-Mairie que provient le seul procès-verbal conservé par les archives municipales d'Argenteuil, constatant l'implantation d'un bidonville rue Gaudon, en 1962. Comme nous l'avons vu³⁷⁵, ce procès-verbal ne donna pas suite à une action administrative pour raser les huit baraques installées sur un terrain vacant. Le régime de la tolérance s'appliqua cette fois-ci, mais cela fut loin d'être toujours le cas. D'après les informations disponibles, les micro-bidonvilles d'Argenteuil ne firent pas l'objet d'une surveillance quotidienne particulière de la part des forces de police. Pendant toute la première partie des années 1960, il ne semble pas que la police argenteuillaise et la municipalité n'aient tentés d'établir une

373 Les fonds des renseignements généraux datant d'après la fin de la guerre d'Algérie sont demeurées introuvables. Ni les archives départementales des Yvelines, ni celles du Val-d'Oise, ne possèdent d'informations à leur sujet. Je soupçonne que les fonds des RG de Seine-et-Oise aient été éparpillés parmi les cotes de la série 1104W des AD des Yvelines, série de plus de 180 cartons qui ne sont pour le moment pas classés. Concernant les archives produites après le redécoupage départemental de juillet 1964 qui voit Argenteuil passer dans le Val-d'Oise, peut-être les renseignements généraux ont-ils versés leurs fonds avec ceux du commissariat d'Argenteuil? (série 2608W) D'un point de vue administratif cela me paraît étrange, mais je n'ai pas d'autre piste pour expliquer leur complète absence du catalogue.

374 Trois brigades de gendarmerie se répartissaient le territoire d'Argenteuil: l'une était installée à Argenteuil-Mairie, l'autre à Argenteuil-Sannois, et l'autre à Cormeilles.

375 Voir Chapitre 4, p. 121

action concertée pour freiner la croissance de ces bidonvilles. Comme nous l'avons vu plus haut, l'attention du commissariat central d'Argenteuil était alors plutôt tournée vers la surveillance des travailleurs seuls, qui ne formaient pas la population principale des bidonvilles. L'essentiel de l'activité répressive à l'encontre des bidonvilles semble donc s'être borné, sur Argenteuil, au démantèlement occasionnel de certains d'entre eux, lorsqu'ils se mettaient à poser problème.

Ainsi, il semble qu'après une période de flottement, l'année 1964 ait marqué une nouvelle période d'activité policière autour des bidonvilles. De cette activité, l'essentiel des informations disponibles proviennent d'un article du *Figaro* daté du 30 juin 1964, que nous avons déjà cité précédemment³⁷⁶. Cet article est, à notre connaissance, la seule source écrite disponible concernant le déroulé d'une opération de police à destination des bidonvilles argenteuillais, pour la période allant de la disparition du bidonville du Château Mirabeau, à la seconde crise des bidonvilles en 1969. Voyons le compte-rendu qui en est fait:

À Argenteuil, depuis 15 jours, douze familles musulmanes ont été expulsées sans qu'aucune mesure de relogement ait été prévue. Dans les jours qui viennent, on s'attend à d'autres expulsions. À ces familles jetées à la rue, aucune autre solution n'est proposée que d'aller se réfugier chez des amis.

Les 9 et 12 mai, la police est venue procéder à l'expulsion de quatre familles algériennes, comprenant douze enfants, installées dans le bidonville du 43 rue de l'Ouest. Les mesures d'expulsion avaient été signifiées depuis quelques mois aux habitants, mais plusieurs familles dans l'incapacité de trouver un logement étaient restées sur place. Leurs habitations ont été brûlées par la police.(...)

Dans ce récit, le détail des opérations nous échappe. Néanmoins, les rares informations qui en sont données dessinent les contours d'un mode opératoire familier. Il est possible d'inférer que le mode opératoire utilisé par les policiers argenteuillais en 1964, procédait suivant les mêmes étapes qu'au temps du Château Mirabeau: désintérêt pour le bidonville jusqu'à l'apparition d'un problème, réponse sous la forme d'une destruction du bidonville, absence de solution de relogement. La méthode expérimentée lors de la campagne contre le bidonville du Château Mirabeau semblait donc avoir créé un précédent au sein de la police argenteuillaise, et avoir donné corps à un répertoire d'action administrative, qui permettait de guider la manière dont se rapportait l'administration policière et municipale à la question des bidonvilles. Ceux-ci étaient largement ignorés, tant qu'un problème ne nécessitait pas leur disparition. Ainsi, le bidonville de la rue de l'Ouest fut rasé en 1964 suite à la doléance du propriétaire du terrain sur lequel celui-ci s'était édifié³⁷⁷, tandis que le bidonville de la rue Gaudon, signalé dès 1962, put perdurer jusqu'en 1971, car son propriétaire ne se manifesta pas. Dans cette optique, le problème n'était donc pas que des gens vivent en bidonville sur la commune, mais que des gens vivant en bidonville indisposent des gens qui n'y vivaient pas.

376 Voir Chapitre 4 p. 122

377 Lettre de Maurice B. au maire d'Argenteuil, 4 juin 1964, AM A 14W206



Figure 10: Photographie de Monique Hervo, issue de la série "Bidonvilles : Saint-Ouen - Rue de Lens - Argenteuil - Destruction" 1964. Disponible en ligne sur le catalogue de la Contemporaine de Nanterre. BDIC_HER_09N_A26

Il se trouve que la militante Monique Hervo documenta deux épisodes de destructions policières de bidonvilles s'étant produites sur Argenteuil en 1964. Sur l'une des deux séries de photographies prises à cette occasion, il est possible de reconnaître le bidonville du 43 rue de l'Ouest, grâce au toit de l'usine à l'arrière-plan³⁷⁸. Les clichés documentant ces destructions montrent que l'évacuation des habitants se fit probablement dans l'urgence: la présence d'un scooter, d'une charrette et de bassines devant l'entrée de la baraque en ruine laisse penser que la baraque était toujours occupée au moment de l'arrivée de la police. Sur d'autres photographies prises à un autre endroit après la mise à feu des baraques, on peut même remarquer la présence de restes de mobilier éparpillés³⁷⁹. Le fait que les micro-bidonvilles étaient maintenant habités presque exclusivement par des familles ne sembla donc pas avoir de réelle influence sur la manière dont se menaient les opérations de résorption: la destruction spectaculaire des habitations en était toujours la clé de voûte, et le relogement de ses habitants, un non-sujet.

Dans une large mesure, ce mode opératoire policier, qui se composait d'une surveillance distante ponctuée d'opérations spectaculaires de destruction, correspondait à un répertoire d'action qui était en passe de s'imposer comme la méthode privilégiée d'encadrement des bidonvilles franciliens. Ainsi par exemple de la présence policière autour des bidonvilles de Champigny ou du

378 Le bâtiment visible à droite de la photographie existe toujours aujourd'hui, et est situé au 82 rue de Montigny. Une vue satellite du quartier permet de resituer l'emplacement d'où a été prise la photographie au niveau de la rue de l'Ouest.

379 Voir les huit photographies de la série HER 25 N / A00 à A06, sur le catalogue en ligne de la Contemporaine

Franc-Moisin de Saint-Denis: au quotidien, le dispositif policier à leur rencontre restait ténu, mais il se resserrait lors d'épisodes ponctuels de résorptions, où la présence policière dans le bidonville atteignait un niveau paroxystique³⁸⁰. La violence qu'exerçait ce dispositif de contrôle sur les habitants des bidonvilles se cristallisait dans les épisodes de résorption, où les services préfectoraux prirent l'habitude d'élaborer des mises en scène spectaculaires, à base d'étapes et d'éléments symboliques forts: d'abord, les policiers en arme sortant les habitantes des baraques au petit matin; ensuite, les bulldozers détruisant les habitations, avant que des pompiers n'y mettent le feu, en présence des habitants, officiels et journalistes; enfin, l'embarquement des habitantes dans des camions, à destination d'un relogement, lorsqu'une solution avait été prévue. La grande exception à ce schéma demeurait les bidonvilles de Nanterre, où la police continua sa politique de harcèlement quotidien tout au long des années 1960³⁸¹.

Cependant, il faut nuancer cette idée d'un désinvestissement policier des bidonvilles, car il est possible que cette vision de l'action policière soit en partie le produit d'un effet de sources. En effet, les sources tant administratives que journalistiques tendent, de manière générale, à se concentrer sur la description et l'organisation des épisodes de résorptions, pour au moins deux raisons. D'une part, car dans la logique administrative, la réalisation de ces opérations nécessite d'importants moyens, et implique donc une préparation susceptible de laisser des traces archivistiques conséquentes. D'autre part, car il s'agit à proprement parler d'un « événement », d'un épisode marquant et extraordinaire, que les journalistes et témoins seront plus à même de relater. En dehors des témoignages d'habitants ou des personnes extérieures ayant vécu plusieurs années dans les bidonvilles (comme par exemple la militante Monique Hervo à Nanterre), rares sont les sources qui font état des vexations et surveillances quotidiennes dont pouvaient faire l'objet les habitantes des bidonvilles. Or, nous ne disposons pas de ce type de témoignages pour tous les bidonvilles, et leur répartition elle-même produit une vision déformée de la réalité: à ma connaissance, seuls les bidonvilles de Nanterre ont fait l'objet de campagnes systématiques de collectes d'anciens témoignages³⁸², mais aussi d'initiatives privées de publication de récits³⁸³. Nous en savons donc beaucoup plus sur la vie ordinaire des bidonvilles de Nanterre, et c'est en toute logique que l'encadrement policier nous y apparaît beaucoup plus dense, tout simplement parce qu'il est documenté dans sa quotidienneté.

D'autres commissariats avaient fait de la chasse aux bidonvilles l'une de leurs spécialité. C'était notamment le cas à Bezons, commune limitrophe d'Argenteuil, également touchée à partir des années 1960 par la multiplication de petits bidonvilles. Le commissaire et le maire y avaient mis en place une stratégie active de lutte contre l'installation de baraques, que Jean-Pierre Hoss décrit en 1969 dans les termes suivants: « *on a quadrillé la ville en secteurs; chacun d'eux a été confié à la vigilance d'un groupe de gardiens [de la paix] comprenant un fonctionnaire parlant l'arabe. Ainsi, aucune baraque ne pouvait être édiflée sans que le commissaire en fût immédiatement avisé.*

380 Concernant les bidonvilles de Champigny, voir Volovitch-Tavares, Marie-Christine, *Portugais à Champigny...*, 1995. Pour le Franc-Moisin, voir aux AD 93 le carton 1267W6.

381 Kenzi, Mohammed, *Op. Cit*, Hervo, Monique, *Op. Cit*

382 Campagne d'enquête « mémoire algérienne de l'immigration: Oued Souf (Algérie)- Haut-de-Seine (France) », réalisée par la BDIC et l'UFR d'Histoire de l'Université Paris Nanterre, entre 2011 et 2013.

383 Par exemple, les mémoires de Mohammed Kenzi, *Op. Cit*, François Lefort, *Du bidonville à l'expulsion*, 1980, Brahim Benaïcha, *Vivre au paradis*, 1992, ces dernières furent adaptées en film sous le titre même titre en 1997 par Bourlem Guerdouj; en bandes dessinées, voir Maffre, Laurent, *Demain, demain t.1: Nanterre*, 2012

Il se rendait sur place et exigeait la démolition sur-le-champ »³⁸⁴. Cette technique de quadrillage permettait ainsi une surveillance quotidienne des bidonvilles, dans le but d'y créer un « *sentiment d'instabilité chez les occupants* », et d'obtenir leur départ. Jean-Pierre Hoss estimait d'ailleurs que cette stratégie aboutissait principalement à déplacer les bidonvilles vers Argenteuil, où s'installait « *une masse grandissante de baraques* ». Ce point montre combien la gestion quotidienne des bidonvilles était en définitive tributaire des initiatives des décideurs locaux, maires et commissaires, qui avaient la main sur la définitions des objectifs et des stratégies pour y parvenir.

À Argenteuil du moins, la gestion des bidonvilles pendant l'après guerre d'Algérie fut marquée par le retour d'une stratégie d'abandon surveillé, ponctuée par des démantèlements partiels lorsque des baraques faisaient l'objet d'un contentieux. Entre autres causes, ce désintérêt de la police argenteuillaise pour les bidonvilles, provenait de ce que la surveillance de la nouvelle « *classe dangereuse* »³⁸⁵ constituée par les immigrés post-coloniaux s'exerçait autour de d'autres espaces de résidence: les nouveaux foyers de travailleurs maghrébins.

Les foyers, exemple d'une institution disciplinaire transcoloniale

L'ouverture sur Argenteuil, entre 1958 et 1959, de trois foyers de travailleurs seuls à destination exclusive des immigrés coloniaux, transforma les possibilités de surveillance qui étaient offertes à la police et à la préfecture. En regroupant dans un environnement contrôlé les travailleurs qui auparavant se logeaient selon leurs propres moyens, les foyers argenteuillais remplissaient tant une fonction sociale que sécuritaire. Dans la mesure où ils restèrent en activité après la fin de la colonisation suivant un mode de fonctionnement inchangé, nous pouvons parler à leur sujet d'*institution disciplinaire transcoloniale*.

Institution disciplinaire d'abord, car les foyers de travailleurs rentrent dans la définition qui en est donnée par Michel Foucault dans *Surveiller et Punir*, celle d'une institution close dont l'objectif est, par un contrôle de la répartition des corps dans l'espace, de parvenir à atteindre l'intériorité des individus, pour en transformer la pensée et les comportements dans le sens d'une plus grande soumission à un modèle d'organisation sociale précis³⁸⁶. Né dans le contexte de la guerre d'Algérie, les foyers de travailleurs avaient pour mission de limiter l'influence du FLN sur l'immigration algérienne, grâce à un double travail d'éducation au mode de vie français (c'est-à-dire de propagande), et de surveillance des habitants. L'idée était de faire rentrer la sphère résidentielle des immigrés coloniaux dans le giron de l'administration étatique, ce qui permettait d'y appliquer un contrôle d'une finesse que le logement en bidonville ou dans le parc privé ne permettait pas. La circulaire du ministère de l'Intérieur présidant à la création de la Sonacotral était ainsi sans ambiguïté quant à la fonction sécuritaire de ces institutions:

*L'action de la [Sonacotral] contribuera à l'amélioration de l'ordre public dans son aspect le plus directement social, ses réalisations permettant d'offrir aux travailleurs des logements en nombre suffisant pour que les bidonvilles et autres hôtels meublés, taudis où vivent souvent des éléments indésirables et échappant à tout contrôle, puissent être détruits*³⁸⁷

384 Hoss, Jean-Pierre, *Communes en banlieue...*, Op. Cit, p. 41

385 Selon l'expression de Louis Chevalier, *Classes laborieuses, classes dangereuses*, Paris, Plon, 1958

386 Foucault, Michel, *Surveiller et Punir, naissance de la prison*, 1975, éd. consultée Tel Gallimard, Paris, 2014

387 Circulaire n°511 du 6 décembre 1957, cité par Hmed, Choukri « « Tenir ses hommes ». La gestion des étrangers « isolés » dans les foyers Sonacotra après la guerre d'Algérie », *Politix*, vol. 76, no. 4, 2006

Le foyer, c'est la police jusque dans le lit. Au sens le plus littéral possible, puisque les foyers Sonacotral étaient pendant la guerre d'Algérie un lieu privilégié des rafles policières. Institution *sécuritaire* donc, permettant la surveillance politique dans l'intimité des colonisés. Institution *disciplinaire* également, qui devait permettre de produire une transformation des résidents, passant de « Nord-africains » inadaptés à la vie en France, en locataires et travailleurs dignes de se voir attribuer un logement. Pour parvenir à cette objectif, la discipline et le contrôle des corps étaient la solution clé: contrôle des horaires et des visites, contrôle de l'hygiène des chambres, contrôle de l'usage des espaces de vie. Institution totale au sens développé par Erwin Goffman, le foyer prétendait encadrer la totalité de la vie intime de ses résidents, pour y extirper les tares ataviques qui avaient poussé ces repentis à former des bidonvilles et multiplier les taudis. Nous ne reviendrons pas ici sur le détail du fonctionnement disciplinaire des foyers, qui a été détaillé par Choukri Hmed dans ses travaux³⁸⁸; nous pouvons par contre voir comment ce modèle a été appliqué sur Argenteuil, en prenant l'exemple du centre d'hébergement provisoire de la rue Rochefort.

Lorsque Foucault détaille la manière dont fonctionne une institution disciplinaire, il est amené à détailler trois grandes techniques pour obtenir la soumission des encadrés. En premier lieu, intervient la *clôture*, qui permet « *la spécification d'un lieu hétérogène à tous les autres et fermé sur lui-même* », dans lequel le contrôle peut s'exercer³⁸⁹. Nous avons précédemment montré comment les foyers argenteuillais étaient caractérisés par leur éloignement et leur enclavement géographique, mais dans le cas du centre de la rue Rochefort, celui-ci était littéralement *clôt*. Le terrain fut en effet entouré d'un grillage, qui ne permettait d'y accéder qu'en passant devant le bureau du chef de centre, ce qui lui permettait de contrôler les allées et venues des habitants. Les foyers de la Sonacotral suivirent le même modèle dans les années suivant leur ouverture³⁹⁰.

Second principe, le *quadrillage*, c'est-à-dire la répartition contrôlée des individus dans l'espace, afin « *d'annuler les effets des répartitions indévisées, la disparition incontrôlée des individus, leur circulation diffuse, leur coagulation inutilisable et dangereuse* ». En l'espèce, les foyers argenteuillais naquirent de la nécessité de détruire un mode d'habitation des immigrés coloniaux qui ne permettait pas de contrôler leurs fréquentations et leur circulation: le bidonville. À la place de celui-ci, on proposait dans le centre Rochefort deux bâtiments préfabriqués, avec un nombre défini de chambrées et de locataires, dont le gérant pouvait à tout moment rapporter la présence ou l'absence. Ceci permettait également d'y appliquer un contrôle singularisé sur les résidents, ce qui facilitait le travail policier de recherche des militants frontistes, ainsi que l'attribution de sanctions pour mauvaise conduite. Dans les foyers Sonacotral comme dans les centres de l'AFNA, le gérant était la pièce maîtresse du dispositif disciplinaire. Doté d'une très grande liberté de manœuvre pour exercer contraintes et sanctions, il vivait sur place et disposait généralement d'une ligne directe avec le commissariat³⁹¹. Ses bureaux étaient disposés de manière à pouvoir surveiller à la fois les lieux de passage et les espaces de sociabilité du foyer, comme il est possible de le constater sur le plan du centre Rochefort. Si les foyers n'étaient pas des institutions

388 *Ibid.* Voir également la bibliographie

389 Foucault, Michel, *Ibid.* p. 166

390 Une photographie de 1970 illustrant un article du journal *la Renaissance du Val-d'Oise* montrait ainsi le foyer de l'avenue du Parc entouré d'une clôture. « colère au foyer Sonacotra avenue du Parc », *la Renaissance du Val-d'Oise* n°206, 26 décembre 1970, AM A PER225

391 Blanchard, Emmanuel, « La police et les « médinas algériennes » en métropole. Argenteuil, 1957- 1962 », *Métropolitiques*, 2012

panoptiques, ils s'efforçaient néanmoins de créer une situation où le regard et les oreilles du gérant pouvaient pénétrer au plus profond de l'intimité des résidents³⁹².

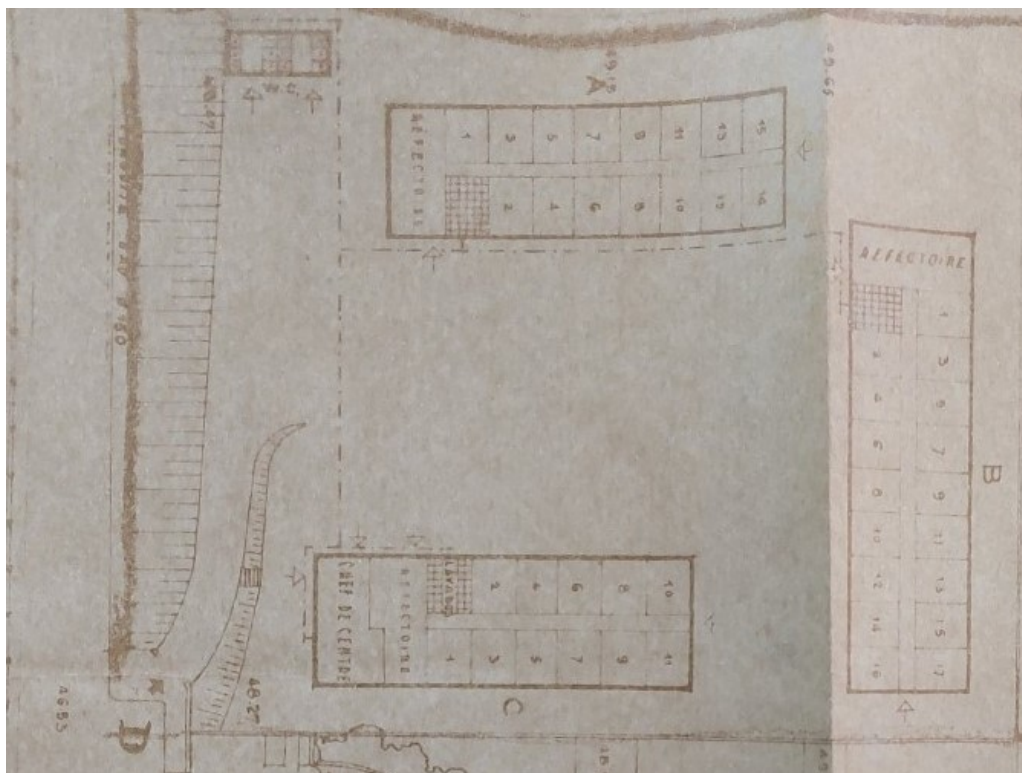


Figure 11: plan du centre Rochefort transmis par la municipalité d'Argenteuil à la préfecture en mars 1958. AD 78 1W1854 (le troisième bâtiment de droite ne fut jamais construit)

Institution *transcoloniale* ensuite, car les foyers de travailleurs naquirent en contexte colonial de la nécessité de maintenir en métropole une ségrégation à l'encontre des immigrés coloniaux, mais que leur période d'activité continua bien après l'accession des colonies à l'indépendance. À Argenteuil, la fin de la guerre d'Algérie n'entraîna pas de modification quant à la fonction sécuritaire et disciplinaire des foyers. Ainsi, le rapport d'activité du commissariat central pour le second semestre de 1962 montre que les foyers constituaient à cette période le principal terrain d'action policier pour le contrôle des immigrés maghrébins: sur les 848 contrôles effectués à leur rencontre, 688 le furent au sein des trois foyers de la commune³⁹³. Ceux-ci avaient une capacité d'accueil théorique autour de 690 places, ce qui signifie que l'intégralité de leurs habitants furent contrôlés par la police au cours de l'année. Le contraste avec le nombre comparativement faible des contrôles dans les hôtels-garnis (113 contrôles), et hors des foyers (47 contrôles), montre que les foyers jouaient un rôle de facilitateur de la surveillance policière, qui ne fut pas transformé par la décolonisation de l'Algérie.

Il ne faut cependant pas surestimer l'efficacité réelle de ces mesures de surveillance disciplinaires quant à l'encadrement des travailleurs maghrébins. Dès les années de guerre, le FLN comprit l'enjeu stratégique que représentait le contrôle des foyers: en regroupant en un même lieu

392 C'est d'ailleurs au nom de cette nécessaire lisibilité de la vie du foyer que les renseignements généraux avaient critiqué le choix d'implantation d'un foyer à Saint-Cyr-l'école, estimant que l'emplacement ne permettait pas d'y surveiller d'assez près les habitants. voir Chapitre 3, p. 89

393 Rapport semestriel du commissariat central d'Argenteuil, 17 décembre 1962, AD 95 1797W1

tant d'Algériens, ils permettaient de faciliter la levée des cotisations et la diffusion des consignes de l'organisation. La présence du gérant sur place ne permettait pas à elle seule de prévenir l'action des militants, qui n'hésitaient pas à recourir à l'intimidation ou à l'élimination pure et simple de ceux qui exerçaient leur métier avec trop de zèle³⁹⁴. À Argenteuil, les foyers furent comme ailleurs des lieux de structuration des luttes immigrées dès le temps de la guerre d'Algérie, même si la célébrité de la grève des loyers des foyers Sonacotra de la décennie 1970 a contribué à reléguer cette généalogie au second plan. Signe de l'importance des foyers argenteuillais comme lieux d'activité frontiste, ils ne furent pas épargnés par les luttes intestines au parti, qui opposèrent les militants pendant l'été 1962, entre partisans et opposants de Ben Bella. Le commissaire divisionnaire notait en août la survenue de plusieurs « incidents graves » organisés par différents « commandos FLN envoyés par la Fédération de France »³⁹⁵, pour cibler des militants du centre Rochefort, signe que l'institution n'était pas parvenu à neutraliser l'activité politique de ses résidents.

Sur Argenteuil, l'entrée dans l'ère des décolonisation ne bouleversa pas les pratiques de surveillance policière qui s'exerçaient de manière discriminatoire à l'encontre des immigrés maghrébins. Ceux-ci continuèrent d'être une cible d'autant plus privilégiée pour les forces de police, que ces dernières s'étaient spécialisées dans la répression des Algériens au cours de la guerre d'indépendance. Ne représentant désormais plus de menace pour l'ordre public, les bidonvilles argenteuillais n'étaient plus le lieu où se manifestait la conflictualité entre militants et policiers: c'est désormais vers les foyers de travailleurs que se concentrait l'attention du dispositif de contrôle. Entre deux opérations de démantèlement ponctuelles, les bidonvilles demeuraient un maux que l'on traitait par le mépris.

Continuer à vivre dans les bidonvilles d'Argenteuil

Du temps du Château Mirabeau, le regroupement d'une partie importante des travailleurs maghrébins au sein d'un unique bidonville avait conduit à une certaine homogénéisation des conditions de vie, mais également à la constitution d'une sphère de sociabilité subalterne propre aux habitants du bidonville. Avec la redistribution des bidonvilles sur la commune et le développement des foyers, la question des conditions matérielles d'existence, ainsi que des liens de sociabilité entretenus par les habitants, doit être reposée. Il faut également se demander comment la présence des bidonvilles fut accueillie par les habitants du voisinage, et quelles formes de conflits ils purent susciter.

Vie et conflictualité ordinaire dans les bidonvilles des Trente Glorieuses

Que savons nous de la vie dans les bidonvilles d'Argenteuil, avant leur médiatisation lors des dernières années de la décennie 1960? Assez peu de choses. Sur ce sujet, les témoignages constituent notre principale source d'information, mais ceux-ci sont rares, malgré ma tentative de combler ce vide documentaire grâce à une campagne d'entretiens. Il faut donc accepter que la vie ordinaire des bidonvilles argenteuillais demeurera, pour l'instant, moins bien connue que celle de la plupart des autres grands bidonvilles de la période.

394 Dans son article sur Argenteuil, Emmanuel Blanchard rapporte ainsi qu'entre 1957 et 1960, trois gérants de foyers furent assassinés par le FLN dans les communes voisines d'Argenteuil. Blanchard, Emmanuel, « La police et les « médinas algériennes » en métropole. Argenteuil, 1957- 1962 », *Métropolitiques*, 2012

395 Rapport semestriel du commissariat central d'Argenteuil, 17 décembre 1962, AD 95 1797W1

Il est cependant possible d'en dresser un portrait fidèle, sinon minutieux. Dans le vaste espace de la Fosse-aux-Loups où se regroupait l'essentiel des bidonvilles, ceux-ci ne formaient pas une entité continue, mais des groupe épars de dizaines de baraques, séparées par des champs ou des entrepôts. Au sein de ces bidonvilles, les conditions matérielles d'existence demeuraient extrêmement précaires: les baraques n'étaient pourvues ni d'eau, ni d'électricité, et la plupart de ces auto-constructions étaient réalisées avec des planches de bois ou des plaques de tôle. Certaines photographies anonymes conservées par les Archives municipales d'Argenteuil³⁹⁶, révèlent même que toutes les baraques n'étaient pas pourvues d'un poêle à bois, comme en témoigne la photographie reproduite ci-dessous. Pour circuler, les habitants devaient suivre des chemins de terre ou couper à travers champs, avant de pouvoir rejoindre une voie de circulation asphaltée. Comme à Nanterre, la question de l'eau était objet de toutes les attentions. À la Fosse-aux-Loups, les habitants devaient se procurer de l'eau en allant la chercher dans l'une des fontaines alentour, sur la route de Cormeilles ou bien à côté d'un café situé non loin du bidonville³⁹⁷. Ancienne habitante d'un bidonville situé au nord du quartier des Coteaux où elle a passé son enfance, Mimouna Gaouaou se rappelle de la quête de l'eau comme d'une ballade: « *aux Rosières, y avait une pompe, on avait nos carrioles et on allait chercher de l'eau, et pour nous c'était la sortie* »³⁹⁸.

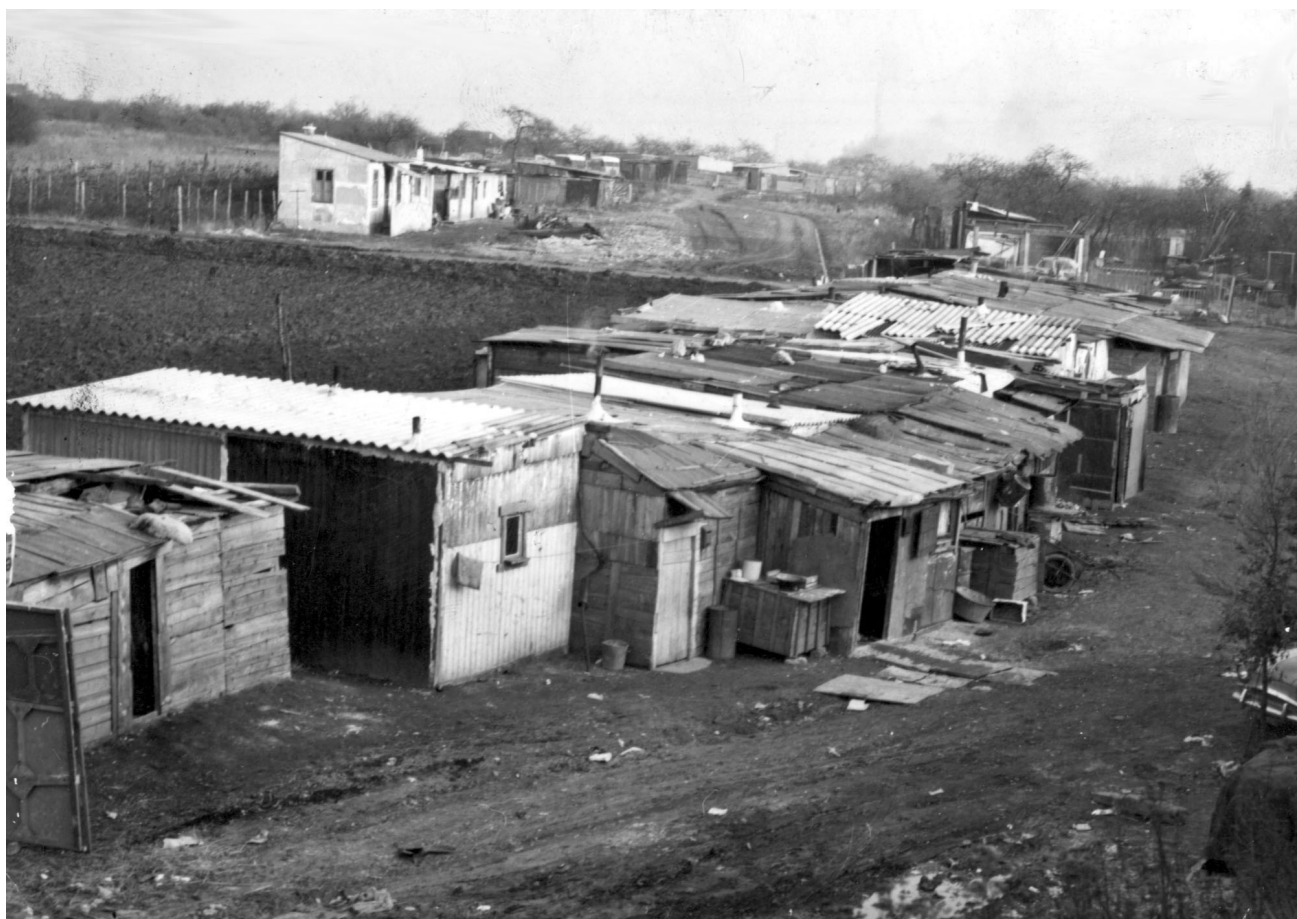


Figure 12: Photographie anonyme et non-datée prise dans les bidonvilles d'Argenteuil, conservée par les AM d'Argenteuil sous format numérique dans un dossier "bidonvilles"

396 Voir aux AM A le dossier numérique de photographies nommé « bidonvilles »

397 Ces informations m'ont été données par André Normand, voir le second entretien du 13 janvier 2023, p. 10

398 Propos tenus par Mimouna Gaouaou dans le documentaire *Gens d'Ici* réalisé par Michel Carrier et Luc Decaster. Consulté sur VHS aux AM A

Travail de femmes et d'enfants, la quête de l'eau était l'occasion pour les femmes d'entretenir leur réseau de sociabilité. Ainsi, une élève infirmière ayant côtoyé les bidonvilles de la Fosse-aux-Loups en 1965 pour y assurer un suivi de maternité, se rappelle l'importance des fontaines dans cette sociabilité de genre³⁹⁹: celles-ci servaient de terrain de jeu pour les enfants, et de lieux de discussion pour les mères. En cela, les fontaines continuaient à assurer la fonction sociale qui était la leur dans le fonctionnement traditionnel des villages kabyles et arabes, où les espaces et les tâches domestiques étaient strictement réparties en fonction de la division de genre, qui se pensait notamment suivant une division structurelle entre l'humidité/nocturne/obscur (féminin) et le sec/diurne/lumineux (masculin)⁴⁰⁰. La fontaine, lieu par excellence de l'humidité, était un espace réservé aux femmes, où celles-ci pouvaient y exercer une vie sociale échappant au contrôle masculin⁴⁰¹. Cette continuité de la division sexuée du travail et des espaces dans les bidonvilles argenteuillais ne doit cependant pas être naturalisée, sous prétexte de l'origine ethnique de ses habitants, mais au contraire rattachée à des causes matérielles spécifiques: en effet, à Nanterre, les femmes étaient notoirement exclues de la quête de l'eau, que les hommes préféraient exercer eux-même à leur retour du travail. Un commerce informel s'était même mis en place avec quelques *hommes sans-abris* d'origine française, qui se faisaient payer pour aller chercher de l'eau à la fontaine⁴⁰².

La cause de cette exclusion des femmes des fontaines de Nanterre était double. D'abord, la corvée d'eau y était particulièrement dure, les fontaines étaient très éloignées des bidonvilles, la route pour y accéder était mauvaise, et la queue souvent très longue. Ainsi, la dureté de ce travail participa à le requalifier comme un travail de force, c'est-à-dire un travail masculin, et les hommes qui se déchargeaient de ce travail sur leurs femmes étaient mal perçus au sein du bidonville⁴⁰³. Ensuite, le bouleversement des structures villageoises traditionnelles participa dans certains cas à un raidissement des maris sur les principes patriarcaux de circonscription des femmes dans l'univers strictement domestique. La fontaine étant à présent *en dehors* de l'espace communautaire du village, laisser les femmes s'y rendre seules présentait, du point de vue de la domination masculine, une perte d'autorité et de contrôle difficilement tolérable. Ainsi, Abdelmalek Sayad recueillit plusieurs témoignages de femmes dont les maris interdisait non seulement qu'elles effectuent la corvée d'eau, mais même qu'elles sortent du foyer (c'est à dire de leur baraque)⁴⁰⁴.

À Argenteuil, le fait que la quête de l'eau soit demeuré un travail féminin peut donc s'expliquer à la fois par des conditions matérielles, et des conditions sociales. Premièrement, on peut en déduire que l'accès à l'eau était moins difficile à Argenteuil, les fontaines étant plus nombreuses et moins sollicitées (au moins deux fontaines à la Fosse-aux-Loups, contre une seule à Nanterre pour l'immense bidonville de la Folie). D'autre part, l'isolement des bidonvilles par rapport au reste de la population communale participa peut-être à limiter l'inquiétude des maris quant à la mauvaise influence que la société citadine pouvait exercer sur leur femme. Il est également possible que le morcellement des bidonvilles en petits groupes limita le jeu de la

399 La Contemporaine, CD audio 165: « Les bidonvilles d'Argenteuil », 7m37, voir Sources

400 Voir l'essai « la maison on le monde renversé », tiré de *Trois études d'ethnologie kabyle*, Bourdieu, Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, 1972

401 Bourdieu, Pierre, *Sociologie de l'Algérie*, 1961, PUF

402 Voir Sayad, Abdelmalek, *Un Nanterre Algérien, terre des bidonvilles*, p. 57

403 Voir à ce sujet les témoignages de maris et de femmes des bidonvilles de Nanterre, récoltés par Abdelmalek Sayad, *Ibid.*

404 *Ibid.*

surveillance communautaire des comportements, aboutissant à une structure sociale moins rigide et plus permissive qu'à Nanterre⁴⁰⁵. En l'absence d'une étude ethnographique comme celle menée par Abdelmalek Sayad, ou de témoignages d'une abondance comparable à ceux dont nous disposons pour Nanterre, nos hypothèses doivent demeurer à un état spéculatif.

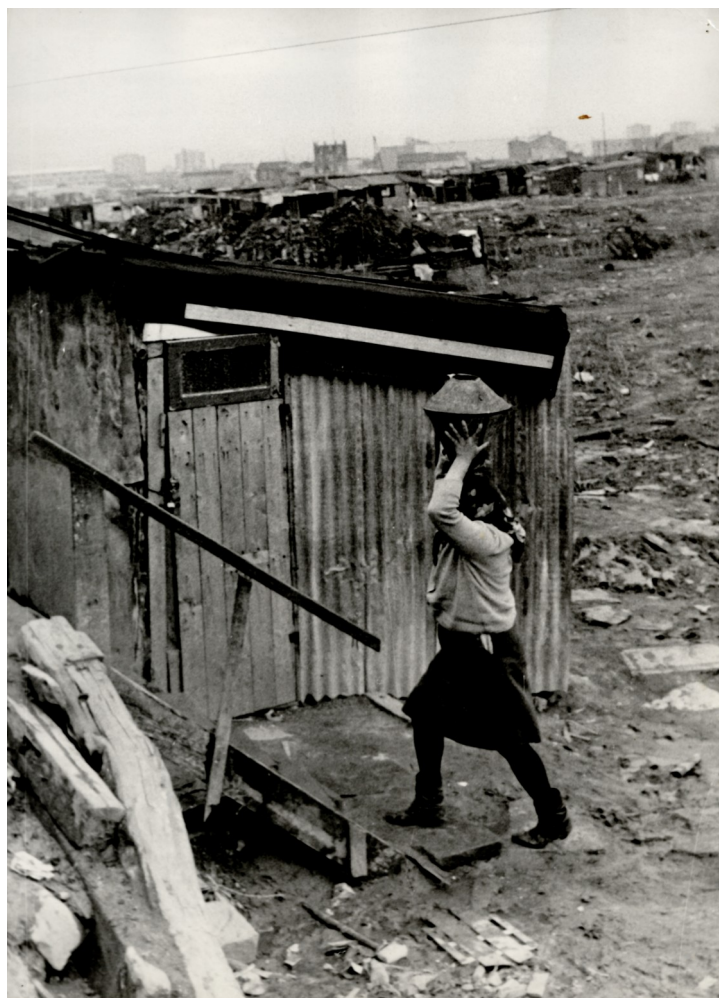


Figure 13: femme transportant de l'eau dans le bidonville de la Fosse-aux-Loups, non-daté, photographie de Georges Azenstarck, AM Argenteuil

Dans cette division genrée de la sociabilité, le café était l'espace des rencontres masculines. Dans tous les bidonvilles franciliens d'une taille conséquente, des débits de boissons improvisés ou déclarés proposaient leurs services aux hommes résidant dans le bidonville, et servaient de lieux de réunion les dimanches et jours fériés. À Nanterre, la vie de ces « cafés maures » a été très bien documentés, par des témoignages, mais aussi des reportages photographiques et mêmes filmiques⁴⁰⁶. À Gennevilliers, le bidonville du Fossé de l'Aumône comptait en 1958 trois « cafés arabes », en plus de deux boucheries et deux épiceries, pour une population qui avoisinait les 1200 ou 1500 habitants⁴⁰⁷. Dans le bidonville du Château Mirabeau, plusieurs commerces et au moins un

405 Voir notamment les mémoires de Mohammed Kenzi pour se rendre compte de l'importance de la communauté dans le contrôle de la vie intime des habitants des bidonvilles de Nanterre. Kenzi, Mohammed, *La Menthe sauvage*, 1984

406 Hervo, Monique, et Charras, Marie-Ange, *Op. Cit*; Sayad, Abdelmalek, *Op. Cit*; voir également les archives filmiques de l'INA dans les Sources du mémoire

407 Compte-rendu de la visite du Fossé de l'Aumône du 17 décembre 1958, AM G LD30

café étaient en activité à la même période, et il semble que l'implantation de bidonvilles à la Fosse-aux-Loups ait au départ été favorisée par la présence d'une épicerie tenue par un Maghrébin⁴⁰⁸. Au cours des années 1960, la population des bidonvilles argenteuillais augmentant, il est probable que le nombre de commerces présents dans le quartier de la Fosse-aux-Loups progressa également, mais il semble que les commerces restèrent cependant très peu nombreux au regard du nombre d'habitants. Ainsi, en plus de l'épicerie précédemment citée, Andrée Normand se rappelle qu'en 1969, seuls deux cafés avaient ouvert dans le secteur:

André: Par exemple, il y avait ce café qu'était à l'intérieur, où les gens venaient chercher leur courrier. Je me souviens de ça.

Dalil: C'était dans une baraque? C'était dans le bidonville?

A: C'était dans une baraque. Mais je pense que peut-être, cette baraque elle existe encore. (...) Y avait l'autre troquet aussi sur la route de Corneilles, où les gens venaient chercher parfois leur courrier. [c'est là où] ils déposaient leur courrier tu vois. Pasque ces deux endroits étaient tenus par des Maghrébins. (...)

D: Donc il y avait des cafés, est-ce qu'il y avait des commerces? Tu t'en souviens?

A: Non. Euh... oui il y avait un endroit où les gens achetaient, il y avait du pain je me souviens. D'ailleurs pasque [*sourit*] je me souviens de cette anecdote pasque, dans cette petite échoppe (mais alors j'ai une vision très floue), la seule chose dont je me souviens, c'est qu'ils nous avaient préparé un sandwich grand comme ça [*fait un geste*], avec des sardines ultra pimentées. Et tous les mecs, tous les petits blancs que nous étions, ont commencé à hurler! On avait la bouche emportée par leurs sardines.⁴⁰⁹

Peut-être que la dissémination du bâti auto-construit, mais également la tenue ponctuelle d'opérations de résorptions, dissuada un plus grand nombre de commerçants de s'installer dans les bidonvilles de la plaine d'Argenteuil. Toujours est-il qu'à une date aussi tardive que 1969, la vie communautaire des bidonvilles de la Fosse-aux-Loups était de nouveau structurée par les cafés-épiceries, qui servaient de sphères de sociabilité masculine, mais proposaient également divers petits services, comme la collecte du courrier. Ce dernier point laisse d'ailleurs penser que les services municipaux ne reconnaissaient pas les bidonvilles comme une adresse légitime, et refusaient d'y livrer le courrier⁴¹⁰. Dans ce cas, la distribution du courrier pouvait reposer sur la présence de notables locaux, en l'occurrence des commerçants dont l'adresse était reconnue par la municipalité. Ainsi, ces commerçants servaient de relais entre les habitants et les informations extérieures, ce qui devait encore ajouter au capital symbolique que leur conférait déjà leur rôle social de cafetier et de maillon d'approvisionnement alimentaire de la communauté (les bidonvilles étant éloignés du reste des quartiers résidentiels, l'essentiel des achats alimentaires quotidiens devait se faire auprès de ces commerçants).

408 Voir *Supra* Chapitre 4

409 Citation tirée de l'entretien réalisé avec André Normand le 13 janvier 2023, p.6, voir Annexes

410 L'absence d'adresse postale reconnue par les administrations était un élément important de précarisation des habitants des bidonvilles. En plus de compliquer la réception du courrier, elle empêchait les immigrés de candidater pour un permis de séjour auprès de la préfecture. Dans plusieurs bidonvilles, la reconnaissance du bidonville comme adresse valide fut l'objet d'âpres combats avec la municipalité. Voir notamment pour le Franc-Moisin de Saint-Denis, AMSD 18ACW22, 50ACW75

Cependant, il semble que la prolifération de l'habitat auto-construit sur Argenteuil entraîna également une diversification des conditions de vie, à la faveur des plus ou moins grandes possibilités qu'avaient les habitants de s'établir de manière pérenne sur un emplacement qu'ils pouvaient ensuite aménager. C'est du moins ce que nous pouvons déduire de notre entretien mené auprès d'Abdallah el Marbati, qui passa une grande partie de son enfance dans le quartier de Jolival à Argenteuil (quartier situé à l'extrême est de la ville, entre l'actuel parc d'Orgemont, Sannois et Saint-Gratien). Si lui-même n'a pas vécu en bidonville, il se rappelle par contre qu'étant adolescent à la fin des années 1960, il rendait souvent visite à des camarades de classe qui habitaient dans un bidonville près de la rue de Gode. D'après le récit qu'il en donne, la situation de ce bidonville était très différente de ceux de la Fosse-aux-Loups:

Abdallah: Bah ceux qui avaient les moyens, ils mettaient un mur en dur, et puis après, alors de l'extérieur, je ne me souviens plus, mais je n'ai pas le souvenir que c'était des trucs de torchis. Je n'ai pas le souvenir de voir des tôles ondulées, des machins. Mais ce qui est sûr, c'est que c'était un bidonville. Alors c'était plus ou moins suivant les maisons. Moi là où j'étais, c'était chez un copain français, et chez lui à l'époque c'était bien. Ils avaient une moquette, ils avaient, tu vois: quand t'es à l'intérieur, t'as vraiment pas l'impression d'être dans un bidonville. T'as vraiment pas l'impression, t'avais vraiment les murs bien peints, avec le papier-peint, c'est quand tu sors que tu t'aperçois que... Voilà. Alors... ils avaient droit à... Ils avaient l'eau, et l'électricité.

Dalil: Dans les baraques?!

A: Oui, apparemment oui.

D: Dans les baraques!

A: Ils avaient l'eau et l'électricité. Mais vraiment c'était un bidonville de « blancs », entre guillemets. C'était des Français, c'était moitié-moitié quoi, voilà c'était plus euh... C'était peut-être une cité dortoir.⁴¹¹

À notre connaissance, l'existence de ce bidonville n'est documentée nulle part. Nous n'avons donc pas d'explications quant aux raisons de son équipement très avantageux au regard des autres bidonvilles argenteuillais, ni sur son peuplement majoritairement français. L'hypothèse avancée par Abdallah el Marbati est peut-être la bonne: dans les années 1954-1956, Argenteuil avait été le siège d'implantation d'au moins une cité d'urgence et d'un ensemble HLM géré par Emmaüs et ATD Quart-Monde⁴¹². Mais si tel était le cas, la forme et la taille des habitations auraient dû être standardisées, et du personnel associatif aurait été présent sur place. Il est donc possible qu'il s'agissait d'un authentique bidonville, mais que son implantation de longue date et son peuplement majoritairement français l'ait rendu tolérable aux yeux des pouvoirs publics. L'existence de ce bidonville démontre deux choses. D'une part, que du fait de l'ampleur de la crise du logement, le recours à l'auto-construction était très répandu à Argenteuil, y compris parmi les Argenteuillais de longue date. D'autre part, que la précarité matérielle dans laquelle se trouvaient les habitants des bidonvilles maghrébins n'était pas une fatalité liée au recours à l'auto-construction: d'autres populations avaient recours aux mêmes méthodes, au même moment et dans le même contexte, sans pour autant aboutir à des conditions de vie aussi dégradées.

411 Citation tirée de l'entretien réalisé avec Abdallah el Marbati, 11 avril 2023, voir Annexes

412 Voir Brodriez-Dolino, Axelle. *Emmaüs et l'abbé Pierre*. Presses de Sciences Po, 2009. Je n'ai pas été à même de retrouver l'adresse de cette cité d'urgence, ni des informations quant à sa période d'activité.

La dissémination des familles maghrébines dans de petits bidonvilles périphérique n'apporta pas toujours la tranquillité à ses habitants. En effet, ces regroupements de baraques, bien que souvent de taille très modeste, n'étaient pas toujours du goût des membres du voisinage, ni des propriétaires des terrains squattés. Comme au temps du Château Mirabeau, les voisins indisposés pouvaient se tourner vers le maire pour obtenir de sa part une intervention en faveur du démantèlement des bidonvilles. C'est ainsi par le biais de l'intervention du maire auprès des services préfectoraux que fut organisé la résorption du bidonville implanté au 42-43 rue de l'Ouest. Généralement, ces doléances prenaient la forme d'initiatives privées émanant de propriétaires dont le terrain était squatté, ou servait de dépôt d'ordures pour les bidonvilles environnants⁴¹³. Ces plaintes de propriétaires jouaient un rôle capital dans le déclenchement de la résorption des bidonvilles incriminés, à une période où leur disparition globale n'était pas envisagée. Il semble cependant que l'installation des habitants sur des espaces agricoles faiblement peuplés limita l'importance de ces conflits de voisinage, qui ne suscitèrent en fait qu'assez peu de recours auprès du maire.

Une exception peut cependant être notée avec la constitution en 1964 d'un « Groupement de défense des droits et des intérêts des habitants des Coteaux d'Argenteuil », qui se forma dans le but d'obtenir la destruction d'un « *bidonville que des Nord-africains auraient installé dans ce quartier* », et porta directement l'affaire auprès du sous-préfet de Pontoise⁴¹⁴. Contacté par les services de la sous-préfecture, Victor Dupouy, maire d'Argenteuil, apporta les précisions suivantes :

(...) l'intervention faite auprès de M. le sous-préfet de Pontoise ne vise pas le bidonville installé dans le quartier des Coteaux, mais l'ensemble des installations de cette nature qui se sont implantées dans la partie nord du territoire depuis de nombreuses années (...)

*M. le sous-préfet n'ignore pas cet état de choses que la SEMARG et moi-même lui avons déjà signalé.*⁴¹⁵

Ainsi, on peut supposer que non seulement le maire était déjà au courant de cette initiative, mais qu'il encouragea probablement ses administrés à porter d'eux-même leurs doléances auprès de la sous-préfecture, afin de donner plus de poids aux revendications de la municipalité, d'autant que les demandes du groupement de défense étaient identiques à celles formulées par la mairie: obtenir la destruction des bidonvilles. Ces conflits animés par des propriétaires ou des voisins mécontents participèrent en définitive à maintenir les habitants dans une situation de précarité matérielle: en activant de manière périodique la menace d'une expulsion (qui s'effectuait à l'époque sans relogement), ces conflits inhibèrent très certainement les efforts d'aménagement que les habitants auraient pu fournir pour pérenniser leur habitat, et confortaient les pouvoirs publics dans leur décision de ne pas aménager les bidonvilles.

Les subalternes peuvent-elles parler?

Au fil de notre étude, les femmes apparaissent comme les grandes absentes des sources que nous utilisons: tant au niveau de la production d'archives que de la place qu'elles occupent dans les documents, les sources disponibles pour écrire l'histoire des bidonvilles d'Argenteuil donnent

413 Lettre de Mme. Desmettre au directeur du bureau d'hygiène municipal, 10 février 1966, AM A 5W69

414 Lettre du directeur départemental de la Construction au maire d'Argenteuil, 9 juillet 1964, AM A 5J55

415 Réponse du maire au directeur départemental de la Construction, 10 juillet 1964, AM A 5J55

l'impression que, dans une large mesure, seuls des hommes y vécurent ou les côtoyèrent. Pourtant, des femmes étaient dès 1953 présentes dans les bidonvilles argenteuillais, et leur importance s'accrût à partir des années 1960. Plusieurs facteurs ont présidé à leur marginalisation documentaire.

Le premier facteur de cette marginalisation vient de l'exclusion des femmes de la plupart des administrations dont nous utilisons les archives. Dans l'intégralité des administrations concernées, de la préfecture de Seine-et-Oise à de la Sûreté générale, du commissariat d'Argenteuil au ministère de l'Intérieur, de la Sonacotral à l'AFNA, tous les acteurs sont des hommes s'adressant à d'autres hommes. Même la municipalité d'Argenteuil ne fait pas exception, car si l'on compte bien quelques femmes dans les conseils municipaux, tous les postes de coordination et de direction sont occupés par des hommes. Vu la période que nous étudions, ce constat n'a rien d'étonnant, et parler de « masculinité hégémonique » pour décrire l'administration française des décennies 1950-60 a tout d'une lapalissade. Ce qui est par contre plus intéressant, c'est de voir comment cette hégémonie de genre a participé à construire un certain regard administratif sur le problème des bidonvilles et de l'immigration maghrébine, un regard *androcentré*, en ce qu'il fut structuré par des préoccupations qui étaient déterminées par l'identité masculine des acteurs.

La concentration des services administratifs sur la prise en charge des travailleurs seuls, et le désintérêt inversement proportionnel pour toutes les questions touchant à l'accueil des femmes et des familles, doit ainsi être replacé dans le contexte d'une administration où toutes les directives étaient prises par des hommes. Dans son travail sur le logement des familles algérienne, Muriel Cohen a justement souligné comment ces préoccupations androcentrées avaient d'une certaine manière été reconduite dans l'historiographie sur l'immigration, qui s'était prioritairement concentrée sur l'expérience des travailleurs masculins⁴¹⁶. Dans une perspective différente, Todd Shepard a montré dans son ouvrage *Mâle décolonisation*, comment les angoisses et obsessions sexuelles masculines avaient façonné la représentation de l'homme arabe en France sous les traits d'un Autre du Sujet masculin français, sur lequel pouvaient être appliqué des valeurs positives ou négatives, mais répondant toujours aux préoccupations des acteurs masculins⁴¹⁷.

Par ailleurs, il faut souligner d'autres facteurs qui participèrent à l'installation d'une hégémonie masculine dans la documentation historique disponible. Certains de ces facteurs sont liés au contexte même du terrain. Ainsi, le contexte de guerre a indubitablement joué dans la marginalisation des femmes, les forces de police se concentrant sur la surveillance des hommes algériens, lesquels étaient en retour les acteurs privilégiés d'une lutte clandestine souvent violente. De manière générale, les moments d'opposition politique violente favorisent la représentation des acteurs masculins, principaux auteurs de ces violences, et la mise à l'écart des femmes dans la lutte d'indépendance algérienne a été soulignée par plusieurs études⁴¹⁸. Le fonctionnement même des chaînes migratoires a également mené à la sur-représentation des hommes dans les archives, ceux-ci arrivant généralement seuls, avant de faire venir leur femme. L'administration s'intéressait dans ce cas aux chefs de foyers, et les femmes n'étaient pas consultées.

416 Cohen, Muriel, *Des familles invisibles...*, *Op. Cit*, Introduction

417 Shepard, Todd, *Mâle décolonisation, l'« homme arabe » et la France, de l'indépendance algérienne à la révolution iranienne*, Payot, Paris, 2017

418 MacMaster, Neil. « Des révolutionnaires invisibles : les femmes algériennes et l'organisation de la Section des femmes du FLN en France métropolitaine », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 59-4, no. 4, 2012, pp. 164-190.

Même une fois ces dynamiques prises en compte, le contexte argenteuillais demeure particuliers, au regard de l'absence presque totale d'actrices féminines au sein du champ politique formé par la question des bidonvilles. En effet, si les acteurs administratifs au contact des bidonvilles étaient exclusivement des hommes, certaines positions du champ furent, en d'autres lieux, plutôt occupées par des femmes. Dans cette distribution genrée des positions, nous retrouvons des actrices qui occupèrent des places différentes de celle des acteurs administratifs, et furent en conséquence productrices d'une documentation historique originale. Ainsi, la majeure partie des acteurs associatifs, bénévoles et militants dont nous avons connaissance, étaient en fait des actrices: on peut bien sûr penser à Monique Hervo et Marie-Ange Charras qui vécurent plusieurs années à Nanterre, ou encore à Francine de la Gorce qui s'installa au bidonville de La Courneuve puis du Franc-Moisin en tant que bénévole d'ATD Quart-Monde, mais la liste est loin de s'arrêter là⁴¹⁹. La présence d'associations autour d'un bidonville était donc l'un des facteurs d'accession des femmes à des positions du champ où elles étaient en mesure de produire de la documentation. De même, la présence autour des bidonvilles de groupes politiques militants a constitué un moyen d'introduction des femmes à des positions de production documentaire. Ceci était vrai de certaines cellules locales du PCF, comme à Saint-Denis⁴²⁰, mais fut surtout permis par le renouveau des groupes de gauche radicale après mai 68, où les luttes pour les droits des immigrés mobilisèrent militants et militantes⁴²¹. Or, ces réseaux d'acteurs étaient justement absents des bidonvilles argenteuillais, là où leur présence dans les bidonvilles de Nanterre, Saint-Denis, La Courneuve ou Champigny a permis à des femmes d'accéder à des positions de prise d'initiative et de production documentaire.

Une autre position régulièrement occupée par des femmes, cette fois du côté administratif, était celle des emplois liés à la prise en charge sanitaire ou sociale des populations: infirmières ou assistantes sociales par exemple. Si ces fonctionnaires assuraient sans doute le gros du suivi administratif ordinaire des habitants, elles ne laissèrent que peu de traces documentaires, et leur présence n'est connue que grâce aux anecdotes rappelées par d'autres témoins⁴²². Dernière position, celle des habitantes elles-mêmes. À ma connaissance, aucune femme ayant vécu en bidonville n'a publié de témoignage de sa propre initiative, et les campagnes menées a posteriori ont dans leur écrasante majorité donné la parole à des hommes⁴²³. Mes propres tentatives pour m'entretenir avec d'anciennes habitantes se sont malheureusement soldées par un échec. Concernant les sources d'époque, les documents laissés par des habitants des bidonvilles furent rédigés par des hommes, qu'il s'agisse de lettres aux autorités municipales, ou de textes revendicatifs. Ce que nous savons de la vie de ces habitantes nous a donc été rapporté grâce aux témoignages d'autres acteurs et actrices.

419 Hervo, Monique, et Charras, Marie-Ange, *Bidonville, Op. Cit*; De la Gorce, Francine, *La Gaffe de Dieu*, 1978

420 Lettre de Rolande Brault au maire de Saint-Denis, 29 janvier 1964, AM Saint-Denis, 50ACW75

421 On peut par exemple évoquer l'exemple de la crèche sauvage de la faculté de Nanterre, voir Collet, Victor, *Op. Cit*, p. 181

422 Une seule exception, le court témoignage d'une infirmière de l'hôpital d'Argenteuil conservé à la bibliothèque la Contemporaine, La Contemporaine, CD audio 165: « Les bidonvilles d'Argenteuil », 7m37, voir Sources

423 Ainsi de la campagne de témoignage menée par la Contemporaine entre 2011 et 2013 (voir Sources): sur les 46 témoignages récoltés, 42 concernent des hommes. La seule femme à avoir porté un témoignage sur son expérience des bidonvilles d'Argenteuil est Mme Mimouna Gaouaou, interviewée dans les documentaires *Gens d'ici* et Luc Decaster, et *Du bidonville au HLM* de Mehdi Lallaoui, voir Sources

Quel effet produit cette masculinité hégémonique sur notre corpus de sources? Précisons que le problème que nous souhaitons poser ici n'est pas tant la question de l'accès des actrices à l'expression d'une parole autonome, problème qui a notamment été soulevé par les *subaltern* et *postcolonial studies*⁴²⁴, mais celle de savoir ce que l'hégémonie d'un seul type de regard, celui des hommes, fait sur l'histoire que nous pouvons raconter des bidonvilles. Ainsi, le problème n'est pas uniquement de savoir *qui* a produit de la documentation, *qui* a pu parler, mais bien *d'où* et *de quoi* on parle. Si, d'un point de vue politique, la question de l'accès des groupes subalternes à des moyens de production discursive autonome est essentielle, dans une perspective historique, le problème principal est de savoir si ces discours parlent d'autre chose que des préoccupations des groupes dominants, s'ils nous ouvrent les portes de réalités sociales que ces groupes ne prennent pas en compte. L'enjeu n'est pas l'identité de l'acteur, mais sa position dans le champ.

Prenons l'exemple de deux témoignages de personnes extérieures aux bidonvilles d'Argenteuil, l'un récolté par mes soins en 2022-2023 auprès d'un ancien militant de la Gauche Prolétarienne, le second enregistré par des étudiant.es en 2005 auprès d'une ancienne élève infirmière⁴²⁵. Ces deux témoins ont été amené.es à côtoyer de manière régulière les bidonvilles d'Argenteuil sur une durée de quelque mois, l'un en 1969, l'autre en 1965. Durant cette période, il et elle nouèrent des liens de solidarité et de proximité avec certain.es habitant.es et accédèrent ainsi, bien que de manière superficielle, à la vie quotidienne et même intime de ces populations. Les anecdotes qu'il et elle en livrent témoignent de ce que leur différence de position dans le champ des relations sociales du bidonville, les conduisirent à observer des secteurs très différents de la vie sociale de ces communautés.

Dans son bref témoignage, l'infirmière Dominique B. se rappelle ainsi que son arrivée dans le bidonville était systématiquement repérée à l'avance par les enfants, qui l'accompagnaient en groupe jusqu'à la maison des patientes. Dans sa description des espaces de vie du bidonville, elle décrit sommairement la modeste taille des baraques, avant de rappeler l'importance des fontaines comme lieu des rencontres féminines. Dans les souvenirs de cette infirmière chargée du suivi des grossesses, les hommes n'apparaissent pratiquement pas. Ce qui est décrit, par contre, ce sont les soins accordés aux enfants, l'intérieur des foyers, la sociabilité féminine: autant d'éléments qui étaient perceptibles depuis la position occupée par cette actrice au sein du champ. Voyons maintenant ce qu'André Normand, jeune militant maoïste, se rappelle de ces sujets:

D: Est-ce que tu avais déjà connaissance de ce bidonville, est-ce que tu l'avais déjà vu?

A: Oui, je savais qu'il existait. (...) Et alors, ce qui était significatif c'est qu'y avait pas tellement d'enfants dans ce bidonville. Y avait plutôt des jeunes couples, et des hommes seuls.

(...)

D: Tu m'a dis, pour voir un peu qui habitait dedans, que c'était surtout des jeunes couples, et des hommes seuls. [*acquiesce*] Mais pas trop de familles?

A: Si il y avait aussi des familles! Mais d'abord, tu sais, les gens qui étaient mariés depuis un certain temps, leurs femmes étaient un peu mises à part, donc on avait aussi un peu de mal à voir les femmes, si tu veux. Souvent à nos réunions, y avait pratiquement que des hommes.⁴²⁶

424 Spivak, Gayatri Chakravorty, *Les subalternes peuvent-elles parler?*, 1988, Amsterdam, Paris, 2022

425 La Contemporaine, CD audio 165: « Les bidonvilles d'Argenteuil », 7m37, voir Sources

426 Entretien avec André Normand du 10 décembre 2022, p. 9 et 13

De son témoignage, il ressort que les militant.es maoïstes intervenant sur Argenteuil, en majorité des hommes, interagirent presque exclusivement avec des habitants et non des habitantes. Par conséquent, leur position ne leur permit pas d'accéder à la sphère des sociabilités féminines, à laquelle l'infirmière Dominique B eût par contre un accès plus direct. Par ailleurs, tournés vers l'objectif de la mobilisation politique des travailleurs, et en particuliers des jeunes, ces militants n'étaient pas préoccupés par les mêmes sujets qu'une infirmière sage-femme. Lors d'un second entretien avec André Normand, celui-ci me fit spontanément le commentaire suivant, tandis que je faisais défiler des photographies prises à la Fosse-aux-Loups par Elie Kagan, lors d'une visite des militants maoïstes:

A: Tu vois, j'avais pas le souvenir qu'il y avait autant d'enfants! (...) D'ailleurs je crois que je t'avais dit que...

D: Que tu as eu l'impression qu'il y avait assez peu d'enfants, oui.

A: Oui, et bah en fin de comptes tu vois, regarde! Comme quoi la mémoire trahit.⁴²⁷

De facto, les femmes furent largement exclues de la production documentaire concernant les bidonvilles argenteuillais. Leur marginalisation en tant que productrices de documents, mais également le faible intérêt que leur portèrent la majorité des acteurs historiques ayant laissé des sources, rendent donc périlleux le travail de l'historien qui cherche à reconstituer la vie sociale de l'ensemble des habitant.es des bidonvilles, en ne s'arrêtant pas à la sphère des sociabilités masculines. Dans une large mesure, le présent travail a été contraint d'accepter les conséquences que cette sous-représentation des actrices (reconduisant d'une manière générale la sous-représentation des habitant.es des bidonvilles dans les sources) impose à l'histoire qu'il est possible d'écrire des bidonvilles d'Argenteuil. Bien que nous n'ayons pas trouvé de solutions pour efficacement « dés-androcentrer » le regard produit par nos sources, il nous a semblé important de prendre le temps de clarifier les facteurs de construction de cette masculinité hégémonique au sein de nos archives et de notre terrain, pour ne pas naturaliser et reconduire la perspective produite par cette position de domination genrée.

L'invisibilité d'un problème persistant ?

Avant de passer à la seconde crise des bidonvilles d'Argenteuil, et de nous interroger sur les raisons qui menèrent à ce regain de visibilité d'une situation qui n'avait pourtant jamais cessé d'exister, il faut nous demander pourquoi, pendant les dix années qui séparèrent la disparition du bidonville du Château Mirabeau de la réapparition d'une crise des bidonvilles argenteuillais, ceux-ci ne suscitèrent pas un plus vif intérêt public et administratif.

Cet état de fait est d'autant plus étonnant que le développement des micro-bidonvilles sur Argenteuil s'effectua au moment même où le « problème des bidonvilles » commençait à gagner une visibilité nationale. Le désintérêt des acteurs locaux pour cette question, alors même qu'Argenteuil avait déjà connu un épisode précoce de bidonvillisation pendant la guerre d'Algérie, a de quoi surprendre. Peut-on, dès lors, parler d'une *invisibilisation* des bidonvilles argenteuillais entre 1959 et 1967-1968, c'est-à-dire d'un désintérêt administratif qui aurait conduit à activement les rendre invisibles aux yeux des acteurs de l'époque?

⁴²⁷ Entretien avec André Normand du 13 janvier 2023, p. 11

Apparition d'un problème national, disparition d'un problème local

Du point de vue de la chronologie nationale, le cas argenteuillais est à la fois précurseur et décalé: lieu de formation d'un grand bidonville démantelé dès 1958, la commune voit se développer une vague de micro-bidonvilles dès le début des années 1960, alors que le reste de la région parisienne voit plutôt les grandes résorptions s'enchaîner à partir de 1968, et la question des micro-bidonvilles être mise à l'ordre du jour au début des années 1970⁴²⁸. Ainsi, au moment où « le problème des bidonvilles » commence à se former à l'échelle nationale, à Argenteuil, la présence des bidonvilles n'est plus véritablement un sujet de préoccupation.

Pendant la guerre d'Algérie, les bidonvilles restèrent un phénomène urbain assez peu médiatisé, tant auprès de l'opinion publique que des administrations. La couverture qui était faite de ce phénomène se concentrait alors essentiellement sur les bidonvilles de Nanterre, et le « problème des bidonvilles » se résumait en fait largement aux problèmes des bidonvilles de Nanterre: la violence de la guerre, la misère de l'immigration, éventuellement la dénonciation de la répression policière et du racisme. Pendant toute la période de la guerre, les bidonvilles ne furent pas vraiment saisis comme un problème général de la politique urbaine française. Il faut attendre les années 1964-1966 pour que les bidonvilles passent « de la question coloniale à la question urbaine »⁴²⁹. C'est au cours de ces années là que, devant l'ampleur prise par la prolifération des bidonvilles logeant désormais également des immigrés d'origine européenne, divers élus et haut fonctionnaires redéfinirent cette question dans une perspective plus globale. Le résultat de cette nouvelle inquiétude publique prit la forme d'une loi votée le 14 décembre 1964, dite loi Debré. Surnommée « loi anti-bidonville », cette loi avait pour but de faciliter la résorption de ceux-ci, en instituant une procédure d'expropriation exceptionnelle à destination des collectivités publiques, sur déclaration d'utilité publique formulée par le préfet. Cette loi fut pour la première fois mise à l'essai lors d'opérations « test » dans trois bidonvilles de la région parisienne: Champigny, Nanterre et La Courneuve, entre 1965 et 1966.

La promulgation de la loi Debré constitua l'élément déclencheur d'une importante campagne de presse, la première à traiter de la question des bidonvilles comme d'un problème social général, qui dépassait le seul exemple de Nanterre. Ainsi, nous avons pu relever la parution de 15 articles de journaux nationaux traitant des bidonvilles pour l'année 1964, ce qui était autant que ceux publiés sur le même sujet lors des 5 années précédentes⁴³⁰. À partir de cette date, la couverture médiatique accordée aux bidonvilles évolua au gré des grands épisodes de résorptions organisés par le gouvernement, mais le nombre d'articles sur le sujet tendit à augmenter tout au long des années 1960 jusqu'en 1971, où la disparition annoncée des principaux bidonvilles de la région parisienne fit perdre une partie de son attrait à ce sujet. Toujours est-il que, entre 1964 et 1966, l'existence des bidonvilles français devint un phénomène publique, objet d'une couverture médiatique régulière, et préoccupation des politiques publiques. Au niveau local, ce gain en visibilité a parfois contribué à faire évoluer la situation en faveur d'une amélioration des conditions de vie des habitants, comme par exemple dans le bidonville de Champigny où fut mis en place à partir de 1966 une campagne d'« humanisation » du bidonville, qui consistait à y installer des

428 Blanc-Chaléard, Marie-Claude, *En finir avec les Bidonvilles... Op. Cit*

429 Suivant l'expression de Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Ibid*, Ch.5

430 Chiffres tirés de notre base de donnée, constituée majoritairement à partir des dossiers de presse de la bibliothèque de Sciences Po Paris. Pour plus de détail, voir Chapitre 1, p. 18

infrastructures sanitaires d'urgence⁴³¹. Pourquoi donc les bidonvilles argenteuillais attirèrent-ils si peu l'attention, alors que la ville avait acquis à l'occasion de la guerre d'Algérie une réputation de « médina algérienne »?

Il est probable que le développement rapide de grands bidonvilles sur d'autres communes de la région parisienne contribua à reléguer au second plan la question des bidonvilles argenteuillais, qui étaient désormais moins voyant que du temps du Château Mirabeau. Cependant, même au sein du département du Val-d'Oise où Argenteuil était en 1966 de très loin la commune regroupant la plus importante population en bidonville, la question de la recherche d'une solution d'envergure à ce problème ne fut visiblement pas soulevée avant la fin de la décennie 1960. Ainsi, la correspondance du Service de Liaison et de Promotion des Migrants, et notamment de son chargé de mission dans le Val-d'Oise, montre que les bidonvilles argenteuillais n'étaient plus une priorité pour l'action du ministère de la Construction à l'encontre du mal-logement immigré⁴³². De même, la Sonacotra n'y prévoyait aucune résorption pour les années 1968-1969⁴³³.

Faut-il dès lors conclure à une invisibilisation de ce persistant problème des bidonvilles que connaissait la commune depuis plus d'une décennie? On pourrait être tenté de répondre par l'affirmative, au vu du faible intérêt que portèrent les pouvoirs publics pour cette question. Cependant, les bidonvilles ne disparurent pas à proprement parler des préoccupations de la municipalité et de la préfecture. Comme nous l'avons vu, ils continuèrent de faire l'objet d'une surveillance distante, et on prit des mesures à leur encontre lorsqu'ils causent des conflits de propriété. Ce qui disparut, en revanche, c'était le caractère problématique de leur existence: ils continuèrent d'exister, mais à l'arrière-plan des préoccupations administratives. À Argenteuil, entre 1959 et 1968, les bidonvilles n'étaient plus au centre d'un champ de force; ils étaient passé d'une situation de crise à une situation de gestion ordinaire. Cette absence de conflictualité au sujet des bidonvilles s'explique, à mon sens, par une spécificité du terrain argenteuillais sur cette période: l'absence complète d'acteurs associatifs qui auraient pu servir d'adjuvants auprès de la population des bidonvilles, pour porter ses revendications et organiser une forme de conflictualité politique.

431 Volovitch-Tavares, Marie-Christine, *Portugais à Champigny... Op. Cit*

432 Nous avons bien trouvé une note du chargé de mission du SLPM dans le Val-d'Oise datée du 11 février 1966, intitulée « programme du ministère de la Construction en vue de la résorption des bidonvilles, notamment à Argenteuil », mais les bidonvilles argenteuillais n'y furent en définitive pas évoqués. AN F1a5120

433 Prévisions de résorptions de la Sonacotra, AN F1a5120

La longue absence des acteurs associatifs autour des bidonvilles d'Argenteuil

En 1967, la situation sanitaire des bidonvilles d'Argenteuil demeurait toujours aussi dramatique que dix ans auparavant, lorsque voisins et journalistes s' alarmaient de ce « foyer infectieux » que représentait le bidonville du Château Mirabeau. Et pour cause, l' horizon des pouvoirs publics demeurait tourné vers un unique objectif: la résorption des bidonvilles. Aucun autre mode d' action ne fut sérieusement envisagé: ni le relogement des familles en HLM, ni l' aménagement des auto-constructions, ni la mise en place d' un suivi sanitaire et social spécifique pour les habitants. Alors que les bidonvilles comptaient de plus en plus de familles et d' enfants, ni la municipalité ni la préfecture ne tentèrent d' améliorer la situation dans laquelle vivaient ces populations, en organisant un suivi administratif spécifique.

Cette longue absence de l' investissement public à destination des bidonvilles n' est en soi pas spécifique au cadre argenteuillais: la municipalité de Nanterre choisit la même stratégie de désinvestissement jusqu' à la disparition finale des bidonvilles de la commune au le début des années 1970⁴³⁴. Mais à Nanterre, les bidonvilles étaient de longue date investis par d' autres acteurs, qui se substituèrent pour partie aux manquements des services publics. La stratégie répressive développée pendant la guerre d' Algérie par la préfecture de police de Paris encouragea même le développement d' un tissu associatif à destination des bidonvilles, en finançant diverses associations qui devaient en retour recenser les habitants, et suivre la ligne politique de la préfecture⁴³⁵. Ces associations, dont bon nombre perdurèrent après la fin de la guerre, assuraient ainsi des cours du soir, du soutien scolaire, un suivi médical minimal et autres services qui tentaient de combler la distance que créait la vie en bidonville vis-à-vis de l' accès aux services publics. Plus important encore, certains bidonvilles virent s' installer des acteurs associatifs *militants*, qui ne se contentèrent pas de pallier aux discriminations affectant les habitants, mais tentèrent également d' instaurer un rapport de force avec les pouvoirs publics, afin d' obtenir une amélioration significative de leur situation.

À Nanterre, l' exemple précoce de Monique Hervo, qui s' installa au bidonville dès 1959 et prit fait et cause pour la lutte indépendantiste algérienne, est bien connu. Cependant, avec la découverte par l' opinion public du « scandale des bidonvilles » dans le début des années 1960, d' autres bidonvilles de région parisienne bénéficièrent également de cette présence de militants issus du monde associatif, qui jouèrent un rôle d' adjuvant auprès des habitants. Pour ne pas multiplier inutilement les exemples, prenons le cas du bidonville de la Campa, situé sur le territoire de La Courneuve (département de la Seine puis de la Seine-Saint-Denis), et regardons comment son

434 Cette stratégie était d' ailleurs parfaitement assumée par la municipalité. Monique Hervo rapporte ainsi l' explication fournie par une assistance sociale de la mairie de Nanterre, en réponse à une pétition des habitants réclamant une seconde fontaine : « *Le conseil municipal est contre la pose d' un autre point d' eau rue de la Garenne. Ils regrettent d' ailleurs d' avoir donné leur accord pour celui qui a été placé en 1957 car à partir du moment où l' on met un point d' eau des Nord-Africains arrivent encore et s' installent dans le bidonville, et ça prolonge le bidonville. Et comme sur le plan national et départemental on ne fait rien pour les reloger, la municipalité de Nanterre ne veut pas à elle seule supporter des charges énormes, (...). Car tous ceux qui habitent les bidonvilles ne payent pas d' impôts et ce sont eux qui se servent le plus des services sociaux. Donc ce sont les contribuables de Nanterre qui supportent des charges supplémentaires* ». Cité par Cohen, Muriel, *Des familles invisibles...Op.Cit*, Ch.7 « la génération des bidonvilles, stigmatisation et relégation à Nanterre »

435 Voir par exemple le long rapport d' étude de l' « équipe d' enquête action » de la MJC de Courbevoie, 1959, AN F1a5120

investissement par ce type d'acteur a pu participer à produire une situation bien différente de celle des bidonvilles d'Argenteuil.

Ce bidonville était l'héritier d'un regroupement de roulottes et baraques auto-construites, auparavant éparpillées sur la plaine entre Saint-Denis, La Courneuve et Stains, mais déplacées sur un même terrain en 1961 suite à l'avancée de travaux organisés à Saint-Denis par la Caisse des dépôts⁴³⁶. La croissance du bidonville fut très rapide, et le recensement national de 1966 y comptabilisa plus de 2300 habitants⁴³⁷. À l'époque, le bidonville dénotait du fait de son caractère très pluri-ethnique: on y trouvait des Espagnols, des Portugais, des Maghrébins (en majorité des travailleurs seuls), mais aussi 30% de Français, majoritairement gitans. La militante Francine de la Gorce se rappelle du mépris que cette diversité engendrait:

C'était la tour de Babel. Dans les autres bidonvilles généralement plus homogènes, on en parlait comme d'un pourrissoir invivable : à cause de la boue, des rats, des ordures (...) mais surtout de ce mélange d'ethnies dont les différences de mœurs et de langue devenaient une provocation exaspérante dans une telle promiscuité⁴³⁸

Autre spécificité de la Campa: celui-ci fut dès sa formation choisi par l'association ATD Quart-Monde pour y implanter une antenne sociale, où des militants résideraient à plein temps. Ce bidonville bénéficia donc très tôt d'adjuvants, qui organisèrent des campagnes de presse pour y dénoncer les conditions de vie inhumaines⁴³⁹, et tentèrent d'améliorer la situation des habitants de diverses manières. La présence à la Campa de militants associatifs joua un rôle absolument déterminant dans la structuration de la conflictualité politique. En effet, les militants d'ATD ne se contentèrent pas de parer aux déficiences de la prise en charge publique, ils s'attachèrent également à donner un tour politique combatif aux revendications des habitants, et ceci de plusieurs manières. Dans un premier temps, ces militants adoptèrent un répertoire d'action légaliste: ils organisèrent d'une part une médiatisation de leur action dans la presse, et servirent d'autre part de médiateurs auprès de la municipalité pour porter les revendications des habitants. Par ailleurs, ils favorisèrent l'auto-organisation des habitants, en implantant dans le bidonville un « club science et service », qui servit également de lieu de réunion politique⁴⁴⁰.

Devant la lenteur avec laquelle la municipalité répondait aux demandes des habitants, les militants prirent le parti d'organiser la conflictualité d'une manière plus ouverte, en sortant quelque peu du répertoire d'action traditionnel de l'association, pour adopter des tactiques plus offensives. Ainsi, l'une des revendications de longue date de l'association était que la municipalité accepte d'inclure le bidonville dans son programme de ramassage des ordures. Les adresses des habitants étant « restées sans réponse », l'association décida d'organiser deux « journées de nettoyage » les 12 et 13 juin 1965. Celles-ci regroupèrent une centaine de bénévoles, en plus des habitants et voisins venus prêter main forte⁴⁴¹. Alors que la municipalité et la préfecture avaient été prévenues de

436 Blanc-Chaléard, Marie-Claude, *Op. Cit.*, p. 219

437 Tableau du recensement national des bidonvilles du SLPM, 1966, AN F1a5116

438 De la Gorce, Francine, *La gaffe de Dieu*, Ch. 14, conservé aux AM La Courneuve, 510W10

439 Voir la revue de presse conservée aux AM La Courneuve, W2287

440 Voir par exemple l'adresse au maire des membres du club science et service, 19 mai 1966, AMLC W2287

441 Compte-rendu du nettoyage de la Campa adressé par ATD à la municipalité de La Courneuve, juin 1965, AMLC W2287

cette initiative, les bennes à ordures requises ne furent pas amenées, et les militants ne purent obtenir l'enlèvement des ordures. À la suite d'une seconde opération au début du mois de juillet qui rencontra les mêmes limites, les militants et habitants déposèrent directement les ordures devant la mairie de La Courneuve: « depuis ce jour, il y eut des bennes à ordures sur le terrain... »⁴⁴². Cet exemple montre le rôle que jouèrent ce type d'acteurs dans la structuration de la conflictualité autour des bidonvilles: grâce à leurs ressources symboliques, sociales et matérielles, les militants associatifs d'ATD étaient capables d'attirer l'attention publique sur les revendications des habitants, et lorsque cela ne suffisait pas, d'imposer un rapport de force avec les pouvoirs publics. Là où l'abandon du bidonville était tacitement accepté par ces derniers, les militants organisèrent leur action de manière à créer une situation de crise, afin de forcer les pouvoirs publics à se positionner sur la question de la situation sanitaire de la Campa.

Rien de tel à Argenteuil. Ni le bidonville du Château Mirabeau, ni les bidonvilles de la Fosse-aux-Loups ne furent investis par des acteurs associatifs ou militants, et leurs habitants ne purent donc pas bénéficier de la présence de ces adjuvants pour porter leurs revendications auprès des autorités. La commune avait pourtant le potentiel pour accueillir un tissu militant comparable à celui de Nanterre ou de la Courneuve: la présence des bidonvilles y était ancienne, et par ailleurs l'association ATD Quart-Monde y gérait déjà une cité d'urgence depuis 1954⁴⁴³, ce qui signifie que ses bénévoles connaissaient au moins superficiellement le terrain argenteuillais. Peut-être la réputation sulfureuse du bidonville du Château Mirabeau, et sa destruction spectaculaire, découragèrent-elles les initiatives associatives pour s'investir dans les bidonvilles argenteuillais. Toujours est-il que cette absence d'acteurs associatifs est sans doute l'un des principaux facteurs d'explication de l'absence de visibilité des bidonvilles d'Argenteuil pendant la première moitié des années 1960.

En l'absence d'acteurs capables de donner un caractère combatif à la conflictualité qu'entraînait la présence des bidonvilles, les problèmes rencontrés par leurs habitants n'acquièrent pas de caractère d'urgence aux yeux des pouvoirs publics. Il était donc possible de maintenir de manière pacifiée ces espaces et leurs habitants dans un contrôle discriminatoire, mêlant abandon administratif et possibilité répressives dérogatoires du droit commun.

Au terme de cette seconde partie, il apparaît clairement que la disparition du bidonville du Château Mirabeau ne signifia aucunement la fin du « problème des bidonvilles » sur Argenteuil. Au contraire, ceux-ci continuèrent d'abriter une part significative des foyers maghrébins, dans des conditions de vie toujours aussi dégradées. La résorption du Château Mirabeau eut cependant un impact durable sur la progressive marginalisation de la communauté maghrébine à Argenteuil, dans la mesure où la destruction du bidonville s'accompagna d'un déplacement de la sphère résidentielle des Maghrébins vers les zones périphériques de la commune, où ces habitants étaient désormais à l'écart du reste de la population communale.

442 *Ibid.*

443 Brodriez-Dolino, Axelle. *Emmaüs et l'abbé Pierre*. Presses de Sciences Po, 2009

Cette relégation socio-spatiale contribue à expliquer pourquoi les bidonvilles cessèrent d'attirer l'attention des pouvoirs publics: tant qu'ils ne posaient plus de problèmes urbanistiques ou sécuritaires urgents, leur existence était tolérée, et leur gestion pouvait se limiter à un dispositif d'abandon surveillé. Cette relégation était d'ailleurs favorisée par l'absence de soutiens extérieurs qui auraient pu venir en aide aux habitants des bidonvilles d'Argenteuil. Malgré la fin de la guerre d'Algérie, les bidonvilles demeurèrent donc soumis à un régime discriminatoire, dans le sens où la politique d'État affirmait la nécessité d'élaborer à leur encontre des mesures d'exceptions lorsqu'il s'agissait d'obtenir leur disparition (utilisation de brigade de police spécialisées, expulsions sans relogement, procédure dérogatoire présentée par la loi Debré...), tout en refusant de traiter les habitants des bidonvilles à égalité avec le reste des citoyens: ils étaient privés d'adresse postale, de l'eau et de l'électricité, du ramassage des ordures, et les difficultés particulières qu'ils pouvaient rencontrer étaient systématiquement niées⁴⁴⁴.

Ainsi, de la disparition du bidonville du Château Mirabeau en 1958 à la « redécouverte » de l'existence des bidonvilles argenteuillais en 1967, s'écoula une décennie au cours de laquelle ce mode d'habitat ne disparut pas, mais cessa effectivement de faire parler de lui. Pourtant, alors que la question de leur résorption était de nouveau mise à l'ordre du jour, les bidonvilles d'Argenteuil sortirent de leur anonymat à la fin des années 1960, et devinrent l'objet d'un violent conflit politique. Demandons nous à présent quels facteurs menèrent au déclenchement d'une nouvelle crise des bidonvilles à Argenteuil.

444 Nous voulons dire par là que, bien que de nombreuses études furent menées dès les années 1950 sur les conséquences de la vie en bidonville, ces connaissances ne menèrent pas à l'élaboration de politiques publiques tentant de répondre aux difficultés rencontrées par les habitants (sur le plan scolaire ou médical par exemple). La doctrine d'État demeura inchangée sur la période, à savoir que la solution au problème des bidonvilles était le relogement des habitants, mais que dans l'intervalle la situation de ceux-ci ne concernait pas les pouvoirs publics.

Chapitre 6: la redécouverte du « problème des bidonvilles » à Argenteuil (1967-1969)

En 1967, la municipalité d'Argenteuil commanda une note de synthèse sur la question de la « résorption des bidonvilles ». C'était la première fois depuis près de dix ans que les services municipaux organisaient un recensement d'ensemble des bidonvilles sur la commune, et les résultats de l'enquête montraient que le phénomène n'avait pas perdu en importance pendant ce laps de temps. En effet, le recensement « *[signalait] l'existence de 28 bidonvilles et d'un quartier dont les immeubles ont atteint le dernier degré d'insalubrité (...). Sur ces zones habiteraient 297 familles et 408 célibataires, soit au total 1973 personnes* »⁴⁴⁵.

Au delà de ces chiffres impressionnants, ce rapport témoigne d'un changement de stratégie de la part des pouvoirs publics vis-à-vis de la prise en charge des bidonvilles. Alors qu'ils n'avaient suscités que peu d'intérêt depuis la disparition du bidonville du Château Mirabeau, à partir de 1967, les bidonvilles argenteuillais redevinrent une question administrative légitime, appelant une réponse sous la forme d'une solution globale et définitive. Dans une large mesure, les progrès de l'aménagement du territoire argenteuillais furent à la source de cette « redécouverte » du problème des bidonvilles.

Plans d'urbanisme, ZUP et redécouverte des bidonvilles

En cette fin de la décennie 1960, la ville d'Argenteuil était en effet le théâtre d'opérations d'urbanisme d'une échelle sans précédents dans l'histoire de la commune. Depuis la création d'une ZUP (zone à urbaniser en priorité) par un arrêté pris le 11 octobre 1961, cette transformation radicale de la physionomie argenteuillaise était ardemment attendue par la municipalité, qui espérait régler de la sorte son problème chronique de manque de logements. C'est dans le cadre de l'avancée des travaux de la ZUP que les pouvoirs publics durent envisager une solution globale au problème des bidonvilles sur Argenteuil.

La mise en chantier d'Argenteuil

Depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, Argenteuil connaissait, nous l'avons vu, un problème de mal-logement apparemment insoluble. Dès l'entre-deux-guerre, la ville avait tenté de remédier à ce problème en formant en 1923 un Office public intercommunal d'HLM, conjointement avec la municipalité de Bezons. Cet office avait permis un certain nombre de réalisations depuis la fin du conflit, mais le rythme de construction des logements demeurait largement insuffisant pour répondre aux besoins: 6000 nouveaux logements furent ainsi construits entre 1946 et 1968 entre Bezons et Argenteuil, alors qu'en 1968 sur la seule ville d'Argenteuil, plus de 6200 foyers étaient inscrits sur la liste des demandes de relogement en HLM⁴⁴⁶. Les avancées en matière de logement

445 Note de présentation sur la résorption des bidonvilles, avril 1967, AM A 14W64

446 Hoss, Jean-Pierre, *Communes en banlieue... Op. Cit* p.92

étaient notamment entravées par une spécificité du contexte argenteuillais, à savoir l'insalubrité d'une part importante du vieux bâti du centre-ville, qu'il était nécessaire de détruire et de remplacer par du neuf. Ainsi, les constructions de l'OPHLM de Bezons-Argenteuil n'augmentaient-elles pas réellement le parc immobilier communal, mais servaient en partie à compenser la destruction du bâti insalubre, et l'adjoint au logement de Bezons notait ainsi en 1969 que « *proportionnellement, on construit de moins en moins* »⁴⁴⁷. Loin d'être en mesure d'apporter une solution satisfaisante à la carence de logements, la construction des HLM dans les décennies 1940-1960, creusait donc l'écart entre le rythme de construction et la hausse des demandes.

Devant l'ampleur du problème, l'obtention par la municipalité en 1961 d'une vaste ZUP au nord-ouest du territoire, faisait ainsi figure de solution miracle. Cette « Zone à urbaniser par priorité » représentait une superficie de 346 ha, situés de part et d'autre de la voie ferrée, dans la partie du territoire communal correspondant au Val-d'Argent (ou Val-d'Argenteuil), autrefois terre de maraîchage, progressivement grignotée par les installations industrielles et le bâti pavillonnaire depuis l'après-guerre. L'aménagement de cette ZUP devait permettre de remédier à quatre des principaux problèmes qui grévaient la vie des habitants d'Argenteuil: en premier lieu, l'insuffisance des logements et infrastructures publiques; en second, la perte des emplois liés au secteur industriel; en troisième, la disparition des terres agricoles, et enfin, l'inconfort du réseau des transports publics à Argenteuil. Le projet prévoyait en effet la construction de 6000 nouveaux logements HLM, avec équipement scolaire, sportif et culturel, ainsi que l'aménagement d'une nouvelle zone industrielle, la réinstallation d'aires agricoles plus au nord, et l'ouverture d'une nouvelle gare au Val d'Argenteuil. Au total, la municipalité espérait ainsi loger environ 25 000 personnes dans ce nouveau grand ensemble (le quart de la population attendue à l'horizon 1970), mais également créer 2500 emplois nouveaux dans le secteur industriel, et autant dans le secteur tertiaire⁴⁴⁸.

Pour organiser ces opérations, la municipalité présida avec la préfecture à la création de la SEMARG, « Société d'économie mixte pour l'aménagement d'Argenteuil », où les représentants de la municipalité étaient majoritaires. Celle-ci avait pour tâche de coordonner l'avancée des travaux, mais devait également compter sur la présence de la Sonacotra, en charge de la réalisation de foyers de travailleurs, et de la Logirep (filiale de la Sonacotra), mobilisée pour créer des ensembles HLM et PSR à destination des familles immigrées⁴⁴⁹. Comme le montre la carte ci-dessous, la ZUP comprenait tous les terrains situés au nord de la voie ferrée, entre la route de Corneilles tout à l'ouest de la commune, et l'avenue du Maréchal Joffre qui prolongeait celle de Verdun. Sur la partie est de celle-ci, deux zones d'habitation étaient prévues, dites Val-d'Argent Sud (Z4 sur le plan) et Nord (Z1); plus à l'ouest, dans le quartier de la Fosse-aux-Loups, les terrains seraient utilisés pour établir une nouvelle zone industrielle (Z2).

À ces travaux déjà conséquents, la municipalité prévoyait également d'ajouter une transformation radicale du centre-ville, en organisant la destruction d'îlots insalubres et la percée de nouvelles voies de circulation. Au total, neuf îlots d'habitation étaient retenus comme insalubres, et devaient donc être rasés pour laisser place à des constructions nouvelles. Une vingtaine de nouvelles voies de circulation devaient également être percées, pour rationaliser l'organisation du

447 *Ibid*, p.92

448 *Argenteuil, un contrat communal*, film commandé en 1971 par la municipalité d'Argenteuil, consultable en ligne sur le catalogue de Ciné-archives. Voir Sources.

449 Note de présentation sur la résorption des bidonvilles, avril 1967, AM A 14W64

vieux centre urbain. Enfin, la mairie serait déplacée depuis sa localisation le long du boulevard Héloïse, vers son actuel emplacement boulevard Léon Feix, au nord du centre-ville. Avec le plan d'aménagement de la ZUP, Argenteuil se donnait les moyens de refondre en profondeur l'organisation spatiale de la ville, non seulement en faisant sortir de terre de nouveaux quartiers, mais également en transformant la composition du centre urbain déjà existant.



Figure 14: Carte de localisation des zones de la ZUP d'Argenteuil, 1967. En rouge est signalé la localisation du futur foyer des Indes. AM A 14W206

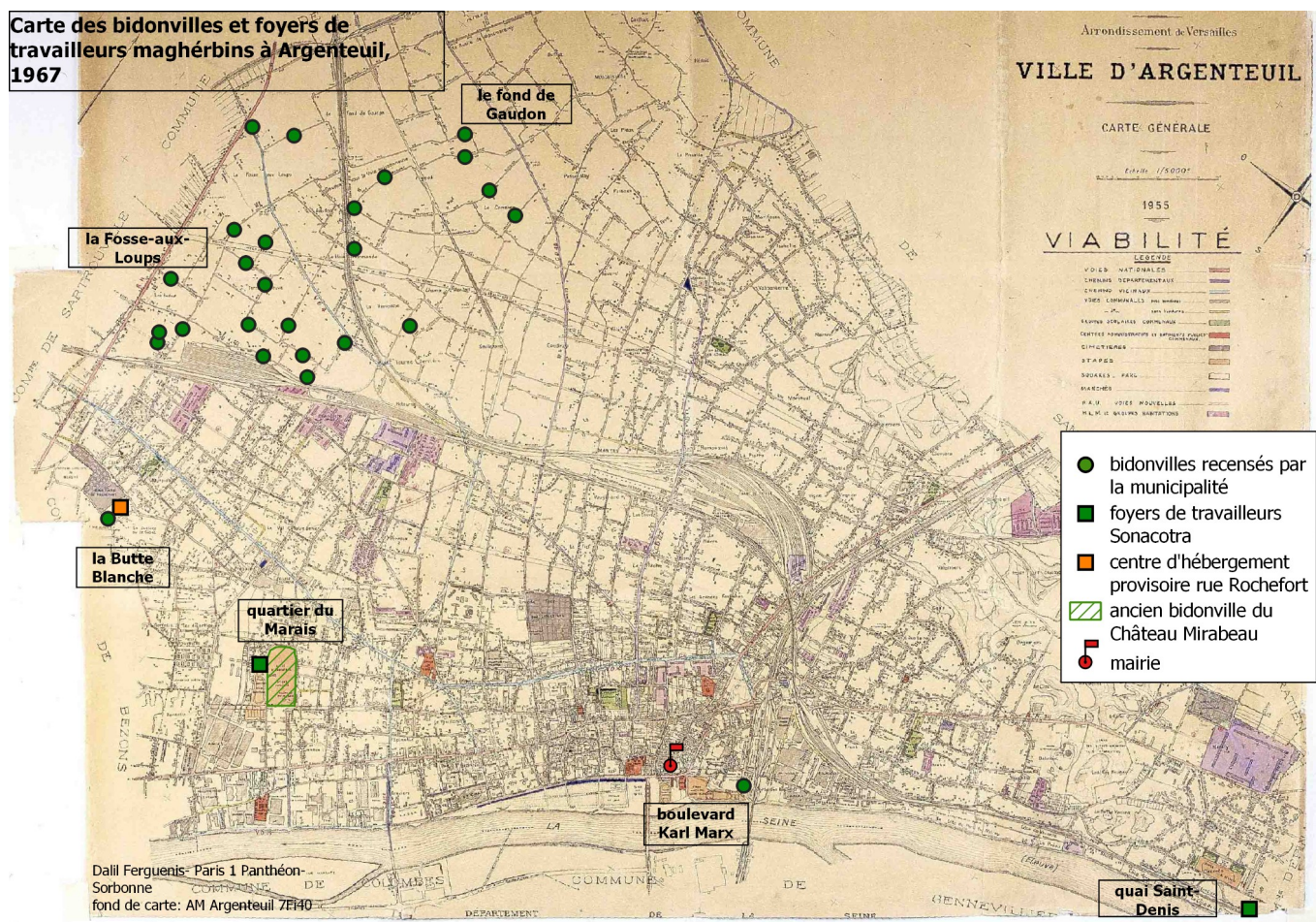
Ce faisant, la municipalité s'intéressait à une partie de son territoire qui, du fait de son enclavement et de son faible bâti, était jusqu'à présent demeurée à l'écart des projets d'aménagement urbain. Or, c'est sur cette partie de la plaine d'Argenteuil que s'étaient installés depuis plus d'une décennie un ensemble de baraques et de roulottes, habitées par des familles immigrées n'ayant pas trouvé d'autre solution de logement. La mise en chantier de la ZUP entraîna donc la redécouverte d'un problème aux contours désormais familier: le « problème des bidonvilles ».

Avancées de la ZUP et redécouverte des bidonvilles

La conscience que les bidonvilles proliféraient dans la plaine d'Argenteuil n'était pas une nouveauté en cette fin de la décennie 1960. Ce qui l'était en revanche, c'était la volonté affichée par l'administration de s'intéresser à ce phénomène de manière globale: alors que depuis 1958, ni la municipalité ni la préfecture n'avaient considéré la présence de bidonvilles épars comme un problème général d'urbanisme et de salubrité, la nécessité d'obtenir de leur disparition pour mener à

bien les travaux de la ZUP conduisait désormais à un changement de paradigme dans la manière d'encadrer cette croissance urbaine spontanée.

La note municipale de 1967 sur la résorption des bidonvilles⁴⁵⁰ constitue ainsi le premier document administratif à évoquer la possibilité d'une résorption globale des bidonvilles argenteuillais, contrastant ainsi avec la politique de résorptions ponctuelles des années précédentes. Cette note liste un ensemble de 28 bidonvilles dénombrés par les services municipaux, qui se répartissent comme le montre la carte suivante.



Cette liste appelle plusieurs commentaires. En premier lieu, il faut rappeler que si les services municipaux tirent en quelque sorte la sonnette d'alarme face à la prolifération des bidonvilles, ceux-ci ne sont pas en 1967 des installations nouvelles: certains d'entre eux étaient ainsi connus de longue date, voire existaient déjà du temps de la guerre d'Algérie⁴⁵¹. Par ailleurs, même si cette note municipale liste un nombre très conséquent d'installations sommaires, il faut remarquer que toutes adresses données (sauf deux sur lesquelles nous reviendrons), sont localisées au sein de l'espace de la ZUP, ce qui signifie que le recensement ne s'est sans doute pas intéressé au reste du territoire communal, mais s'est concentré uniquement sur les bidonvilles dont l'implantation pouvait entraver le déroulé des travaux. On ne nous dit par exemple rien du quartier

450 Note de présentation sur la résorption des bidonvilles, avril 1967, AM A 14W64

451 Ainsi des trois bidonvilles rapportés par le commissaire divisionnaire d'Argenteuil en janvier 1959, rue de Terre-Neuve, des Fauvettes et de la Fosse-aux-Loups, qui sont également listés dans la note municipale de 1967.

des Coteaux situé plus à l'est, où s'était pourtant monté en 1964 un groupement de défense des habitants pour obtenir la disparition des bidonvilles implantés dans le voisinage⁴⁵². Rien non plus sur le quartier de Jolival, où Abdallah el Marbati se souvenait d'avoir côtoyé un bidonville pendant son adolescence⁴⁵³. Si les sources administratives concordent donc pour faire des quartier de la Fosse-aux-Loups et du fond de Gaudon le terrain privilégié d'implantation des bidonvilles, il est probable que l'établissement de la ZUP sur ces mêmes quartiers ait contribué à mettre en lumière ces bidonvilles, tout en laissant dans l'ombre les autres espaces d'auto-construction.

Ainsi, ce sont bien les travaux de la ZUP qui furent à la source de ce regain d'intérêt pour la question des bidonvilles à Argenteuil. En cela, la mécanique suivant laquelle ceux-ci attirèrent l'attention des pouvoirs public était assez proche de celle qui conduisit à accélérer la résorption d'autres bidonvilles franciliens, lorsqu'ils entravaient la progression de travaux d'aménagement de la région. Ainsi, le bidonville du Franc-Moisin de Saint-Denis ne fit l'objet d'une réelle politique de résorption qu'après la signature entre la Sonacotra et la municipalité d'une convention, le 19 novembre 1968⁴⁵⁴. Cette convention prévoyait la réalisation d'un grand ensemble de 2000 logements HLM à l'emplacement de l'ancien bidonville, qui n'avaient pas tant pour objectif d'en reloger les habitants que de servir au relogement d'autres Dionysiens mal-logés. Dans cette perspective, la présence du bidonville, de solution temporaire empirique pour stabiliser une population immigrée tenue à l'écart du logement locatif, devenait un obstacle au relogement de l'ensemble des citadins.

Néanmoins, ce recensement municipal témoigne d'une croissance continue du nombre de bidonvilles, autant que de leur population, tout au long de la décennie. Si l'on considère le fait que seuls les bidonvilles présents sur la zone de la ZUP ont été recensés, il est probable que l'estimation d'un nombre d'habitants des bidonvilles autour de 1900 personnes constitue une fourchette basse, et qu'en réalité le nombre de personnes concernées soit au dessus des 2000. Argenteuil ne faisait donc pas exception à la dynamique d'accroissement des bidonvilles qui touchait dans ces années la banlieue ouvrière de Paris, même si cette croissance ne donna pas lieu à la formation d'un unique bidonville, dont le caractère spectaculaire aurait peut-être paradoxalement conduit à une prise en charge publique plus rapide. En effet, lorsque la municipalité « redécouvre » la présence des bidonvilles en 1967, la majorité de ceux-ci sont localisés dans le quartier de la Fosse-aux-Loups, sur la partie ouest de la ZUP, dédiée à l'installation d'une zone industrielle. Or, les travaux d'aménagement, entamés en 1965, se concentrent en priorité autour de la construction du grand ensemble des zones 1 et 4, qui doivent fournir une solution à la crise du logement.

Dans la première partie des travaux, les bidonvilles de la Fosse-aux-Loups ne sont donc pas une question prioritaire pour l'action publique, et aucune action n'est prise à leur encontre avant plusieurs années. Cependant, leur redécouverte s'accompagna également d'un regain d'intérêt pour l'ensemble des situations de mal-logement touchant les immigrés sur Argenteuil.

Au-delà des bidonvilles, la constance du mal-logement immigré

Indépendamment de la seule question des bidonvilles, la mise en chantier d'une portion si vaste du territoire communal participa à remettre à l'ordre du jour le problème du mal-logement

452 Lettre du directeur départemental de la construction au maire d'Argenteuil, 9 juillet 1964, AM A 5J55

453 Voir *supra* Chapitre 5 p. 150

454 « Note succincte sur le bidonville dit des Franc-Moisin », 15 décembre 1970, AMSD 50ACW75

sous toutes ses formes. Dans cette catégorie de « mal-logement », nous pouvons inclure tous les habitats, auto-construits ou non, dont l'absence d'infrastructures ou le niveau de dégradation rendent l'occupation impropre, à moins de courir des risques sanitaires ou de sécurité. Les acteurs administratifs y incluaient tant les « bidonvilles » et autres auto-constructions, que le « logement insalubre », c'est-à-dire le bâti construit légalement, mais impropre à l'utilisation pour raisons de santé publique. Or, quel que soit le type de mal-logement concerné, ses manifestations les plus extrêmes concernaient principalement les Argenteuillais immigrés.

Cela était évident concernant les bidonvilles, qui n'étaient sur Argenteuil habités presque que par des immigrés, maghrébins dans leur écrasante majorité. Cependant, avec une population maghrébine qui était estimée à entre 11 000 et plus de 15 000 personnes en 1969⁴⁵⁵, les quelques 2000 habitants des bidonvilles étaient loin de représenter l'ensemble de la situation résidentielle de cette population. Une note réalisée à la fin de l'année 1967 par les services municipaux indique qu'au-delà des bidonvilles, les immigrés maghrébins étaient toujours les principaux habitants des hôtels et meublés clandestins d'Argenteuil⁴⁵⁶. Ces hôtels clandestins, tous possédés par des propriétaires maghrébins (à l'exception de trois femmes au nom français, dont il est probable qu'il s'agissait de veuves ou conjointes d'immigrés maghrébins installés de longue date), présentaient des types de bâtis très diversifiés: on y retrouvait de vieux immeubles ou d'anciens corps de fermes reconvertis dans le centre-ville (par exemple, dans la rue des Ouches, la rue Notre-Dame ou la rue Carême-Prenant), du bâti pavillonnaire dans les quartiers périphériques (comme dans la rue Gounod ou l'avenue des Abattoirs), voire même des auto-constructions qui rentreraient sans doute dans ce que l'on pourrait qualifier de micro-bidonvilles (comme dans la rue du Ramousset). Deux adresses sont même spécifiquement visées, car leurs propriétaires y logent leurs locataires dans des « caves »⁴⁵⁷.

Toutes ces situations différentes étaient cependant unifiées par l'extrême précarité des conditions de logement, résultant d'une part de l'insalubrité des locaux, mais aussi de leur sur-occupation. Ainsi, sur les 36 hôtels clandestins que recense la Sonacotra en décembre 1967, 13 d'entre eux, soit plus du tiers, logent plus de 50 personnes, avec quelques exemples extrêmes, comme l'immeuble du 8 rue Notre-Dame, où Mme. Josiane Ben Azizi logeait en avril 1966 211 célibataires, dans un bâtiment frappé par une double interdiction d'habitation, en 1960 par un arrêté municipal, et en 1966 par un arrêté préfectoral. Cet exemple illustre parfaitement une seconde constante de ces hôtels clandestins: tous étaient connus de longue date par les autorités municipales et préfectorales, et la plupart étaient en activité depuis bon nombre d'années. Ils étaient d'ailleurs occasionnellement visités par les services de la municipalité, de la préfecture ou de la Sonacotra, puisque les recensements de locataires ont été effectués non lors d'une seule campagne, mais à intervalles irréguliers entre 1964 et 1967. D'autre part, nous retrouvons dans cette liste un certain nombre d'adresses qui étaient déjà connues pour être des hôtels clandestins ou des cafés-hôtels dans les années 1950. C'était ainsi le cas des cafés-hôtels situés au 34 rue des Ouches, au 9 rue du Carême-Prenant, ou au 25 rue de la Marseillaise, mais la remarque vaut également pour nombre de

455 Le premier chiffre est avancé par Jean-Pierre Hoss dans son ouvrage de 1969 sur Argenteuil, *Op. Cit.*, p. 42; le second par le maire Victor Dupouy lors d'une conférence de presse du 2 septembre 1969 « sur le problème des bidonvilles à Argenteuil », AM A 14W206

456 « Liste des hôtels clandestins d'Argenteuil » dressée par la Sonacotra, 28 décembre 1967, AM A 14W206. Le document peut être retrouvé dans les Annexes du mémoire

457 Il s'agit du 33 rue Boucher-Roy et du 47 rue des Alouettes. Voir le document en Annexes

pavillons sous-loués, comme ceux de la rue Gounod ou du 10 avenue des Abattoirs⁴⁵⁸. Comme pour les bidonvilles, cette « redécouverte » du mal-logement immigré ne faisait en fait que rassembler des connaissances que les administrations possédaient déjà de longue date, sur des situations déjà anciennes.

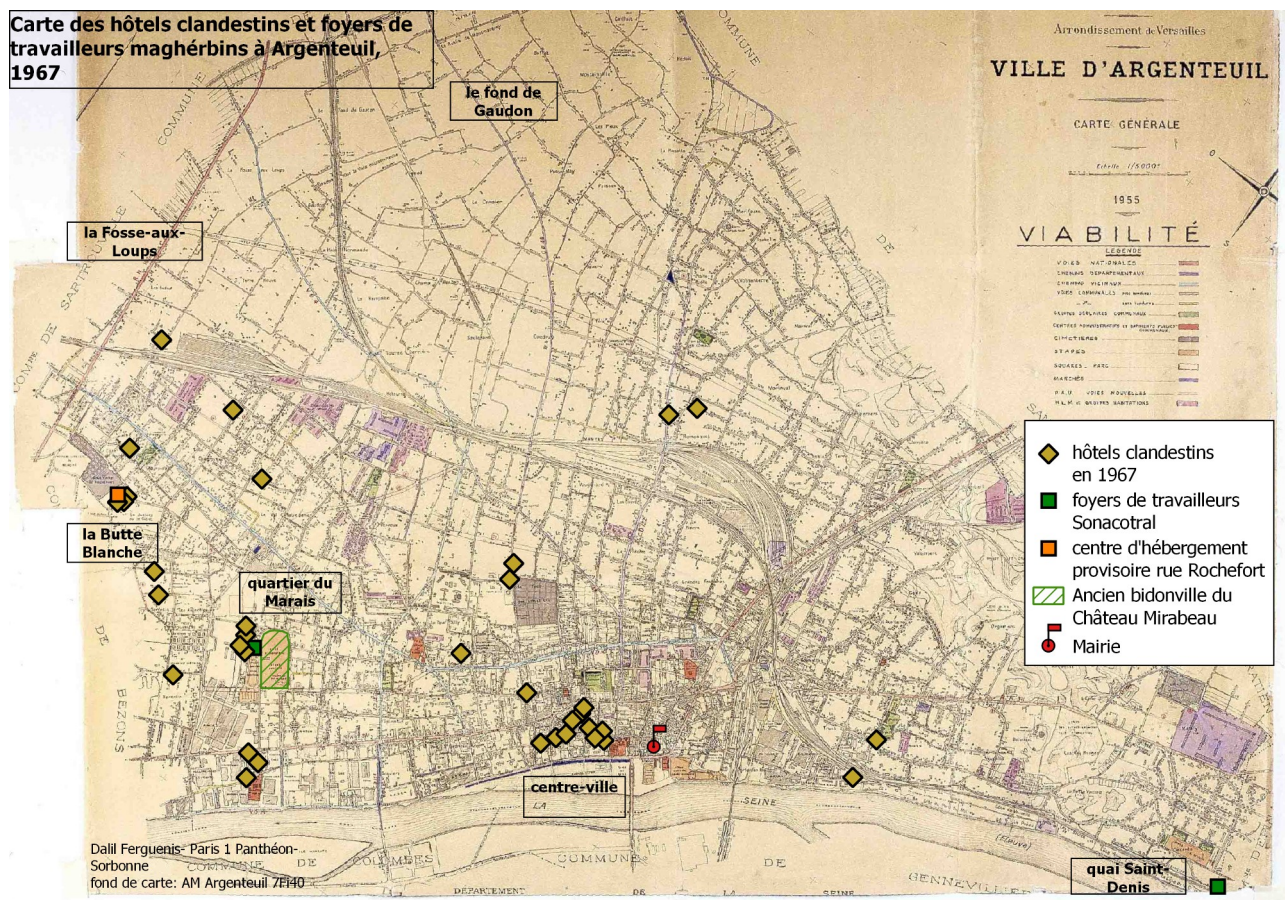
Ainsi, au moment où la Sonacotra produisit cette liste dans le but d'évaluer le nombre de travailleurs et de familles à reloger en foyer ou en HLM, 18 des 36 adresses avaient déjà été visées par un arrêté préfectoral ou municipal d'interdiction d'habiter, parfois depuis plusieurs années (un immeuble logeant 28 travailleurs dans le centre-ville était même considéré comme « menaçant de s'écrouler », et avait à ce titre été interdit d'habiter par un arrêté préfectoral promulgué en... 1941!). Alors que la gravité des conditions de logement des immigrés sur Argenteuil était bien documentée, et qui plus est de longue date, cette constatation du problème n'avait mené qu'à peu d'actions concrètes de la part des autorités: lorsque la Sonacotra s'empara du dossier en 1967, un seul de ces hôtels clandestins faisait l'objet d'une mesure d'évacuation. L'absence de mise en application des arrêtés d'interdiction d'habitation s'explique sans doute par le fait que, entre 1959 et 1967, aucune nouvelle réalisation à destination des travailleurs immigrés n'avait été mise en projet sur Argenteuil. Dans un contexte où la population argenteuillaise voyait sa croissance nourrie par une immigration de familles autant que de célibataires, dont la part dans le peuplement global de la commune augmentait année après année, la question de la construction de nouveaux foyers ou centre d'hébergement était restée au point mort depuis 1959. Implicitement, les pouvoirs publics se reposaient donc sur ce logement clandestin, notoirement insalubre, pour absorber cette immigration qui n'avait par ailleurs que peu de chances d'accéder à un marché du logement HLM déjà extrêmement saturé.

La liste établie par la Sonacotra montre que le recours aux hôtels clandestins était en 1967 loin d'être un phénomène marginal parmi les Maghrébins d'Argenteuil: mis bout à bout, les différents hôtels logeaient 1527 locataires seuls, auxquels il faut ajouter 27 familles. Ces chiffres ayant été pour la plupart collectés entre 1964 et 1966, il est par ailleurs probable que le nombre réel des locataires avait encore augmenté depuis la tenue du recensement. Ainsi, le nombre d'immigrés logés dans ces hôtels clandestins en 1967 peut être estimé dans une fourchette allant de 1700 à 1900 personnes, familles incluses. Additionné aux estimations de la population des bidonvilles, ces chiffres montrent que le phénomène du mal-logement était une expérience partagée par une proportion très conséquente des Argenteuillais originaires du Maghreb, d'autant que les solutions de logement administratif à destination des travailleurs ne permettaient pas toujours à leurs occupants d'obtenir de meilleures conditions de vie.

Moins de trois ans après son ouverture à la fin de l'année 1958, les habitants du centre d'hébergement de la rue Rochefort organisèrent ainsi une grève des loyers pour dénoncer la mauvaise gestion qui était faite du centre par l'AFNA. Les habitants du centre adressèrent une pétition au maire, et l'un des salariés de l'association soutint leur démarche par une lettre témoignant des mauvaises conditions d'entretien du centre, qu'il décrivait de la manière suivante: « *Ces bâtiments en bois, avec chauffage au mazout, équipés de réchauds à gaz butane, avec*

458 Pour une vision d'ensemble du logement locatif des Maghrébins dans les années 1950, voir la carte des sphères résidentielles maghrébines dans le Chapitre 2. p. 64

installation électrique défectueuse, ne demandent qu'à brûler »⁴⁵⁹. Prévus pour une durée de dix ans, le centre Rochefort resta en activité jusqu'en 1969. Nous n'avons pas trouvé de renseignements quant à de potentielles améliorations concernant la salubrité et la sécurité du lieu.



Une représentation cartographique révèle que la sphère de répartition de ces hôtels était très différente de celle des bidonvilles. Leur premier pôle d'implantation demeurait toujours la partie ouest du vieil Argenteuil, 11 hôtels totalisant 673 locataires y étaient installés. Derrière venaient le quartier du Marais, avec ses 7 hôtels et 222 locataires, puis les quartiers septentrionaux de la Butte Blanche et des Courlis, 8 hôtels et 274 locataires plus 21 familles. Seul un hôtel clandestin était situé dans la même zone de répartition que celle des bidonvilles, celui implanté au 7 rue des Rossignols, logeant 82 travailleurs. Ainsi, le peuplement des hôtels clandestins présentait une autre face de la sphère résidentielle maghrébine sur Argenteuil, en miroir inversé de la situation des bidonvilles: alors que ces derniers logeaient majoritairement des familles, les hôtels recevaient surtout des travailleurs seuls; tandis que les bidonvilles étaient relégués aux marges extrêmes du territoire, les hôtels demeuraient proches du centre-ville. Il semble ainsi que ces deux faces de la sphère résidentielle maghrébine, l'hôtel clandestin et le bidonville, jouaient de manière complémentaire, en créant une sorte de division du travail d'accueil des Maghrébins, en fonction de leur situation familiale. Quel que soit l'état de celle-ci, la solution offerte demeurerait cependant frappée d'insalubrité et d'illégalité.

459 Lettre de Paul M. au maire d'Argenteuil, 25 septembre 1962, AM A 5J55

À ce sujet, une question s'impose: tous les hôtels de cette liste étaient-ils véritablement des louages clandestins de bâtiments insalubres, ou bien certains d'entre eux furent-ils commodément inclus dans cette catégorie pour faciliter leur démolition, à un moment où leur existence était devenue dérangeante au regard des plans d'aménagement de la commune? Certains hôtels étaient ainsi connus de longue date, et possédaient, au moins dans les premiers temps de leur fonctionnement, un statut légal. On peut par exemple penser aux cafés-hôtels dont nous retrouvons la mention dans cette liste (comme par exemple celui installé au 34 rue des Ouches, régulièrement visité par la police pendant la guerre d'Algérie), mais aussi à d'autres types de locations, comme le pavillon du 10 avenue des Abattoirs, où avait logé pendant un temps Ahmed Athalla en 1957⁴⁶⁰. Au moins jusqu'à cette date, la location de ce pavillon déjà très surpeuplé (les anciens locataires parlent de 30 chambres louées), se faisait dans la légalité: un ancien habitant a ainsi conservé les reçus de loyers fournis par le propriétaire, signe que les locations étaient déclarées et la situation connue des services publics⁴⁶¹.

Il est ainsi possible qu'une part significative des hôtels listés par la Sonacotra ne soient en réalité devenus « clandestins » que depuis peu, suite à un arrêté municipal ou préfectoral mettant un terme à une situation de mal-logement auparavant tout à fait licite. Si cela ne retire rien à l'insalubrité de ces hôtels, ce point permet cependant d'illustrer comment l'illégalité du logement à destination des immigrés pouvait être construite positivement par les pouvoirs publics, afin de faciliter les opérations d'expropriation jugées nécessaires à l'avancée de travaux publics. La nouvelle loi Debré du 14 décembre 1964 permettait en effet une procédure avantageuse pour obtenir l'expropriation des îlots urbains entravant l'avancée de travaux d'aménagements, pour peu que ceux-ci aient été déclarés insalubres par un arrêté préfectoral. En plus d'accélérer l'expropriation, l'article 7 de la loi précisait également que l'indemnité versée aux propriétaires pouvait être réduite si ceux-ci avaient tiré un revenu de la location de leurs biens, ce qui permettait d'exproprier à moindre frais une fois un bien déclaré insalubre.

En 1967, la population maghrébine d'Argenteuil représentait entre 7000 et 9000 personnes⁴⁶². Entre 1600 et 2000 Maghrébins résidaient dans les bidonvilles de la commune, entre 1700 et 1900 étaient locataires d'hôtels clandestins, et environ 700 travailleurs seuls résidaient dans des foyers ou centres provisoires administratifs. Alors qu'en 1967, l'immigration maghrébine constituait une donnée démographique importante de la population argenteuillaise depuis plus de deux décennies, sa situation résidentielle continuait d'être marquée par une extrême précarité, tant sur le plan matériel que juridique. Les Maghrébins subissant une discrimination dans l'accès aux solutions légales de logement étaient contraints de se replier sur des solutions extra-légales, comme l'auto-construction ou la location chez des marchands de sommeil. Ils n'avaient donc aucun recours possible contre les pratiques de leurs loueurs, et étaient de plus soumis à la menace d'une expulsion administrative toujours possible. Les logements différentiels à destination des travailleurs

460 Voir *supra* Chapitres 1 p. 41

461 Voir le reçu conservé par Mohamed Ben Amor, ancien locataire. Le reçu est filmé lors de son entretien (minutage 00.48.35), réalisé le 27 février 2012 par les services de la BDIC lors d'une campagne d'entretien. Voir Sources

462 Ces chiffres constituent une estimation, obtenue en croisant les données avancées par le commissariat central d'Argenteuil pour l'année 1962 (AD 95 1797W1), le recensement national des bidonvilles de 1966 (AN F1a5116), et les estimations de Victor Dupouy (AM A 14W206) et Jean-Pierre Hoss (*Op. Cit*) pour l'année 1969.

prolongeaient d'ailleurs ces discriminations en les institutionnalisant, puisque les résidents n'y avaient pas le statut de locataire⁴⁶³.

L'avancée des projets d'aménagement de la ZUP et du centre-ville fit ainsi buter l'administration municipale sur les problèmes irrésolus du mal-logement immigré, bidonvilles et hôtels clandestins en tête. Leur « redécouverte » entraîna deux phénomènes importants: d'une part, la reprise d'un processus de construction de foyers et de cités de transit à destination des populations immigrées, et d'autre part, une redéfinition de ce qui pouvait être considéré comme un bidonville, de la manière de s'y rapporter, et de la nature du problème posé par leur présence.

Remobilisation et redéfinition de la catégorie de « bidonville »

Avec la nouvelle popularité acquise par la question des bidonvilles à la suite de la promulgation de la loi Debré en 1964, ce terme récent se vit doter d'une importance sans précédents. L'organisation en 1966 par le ministère de l'Intérieur d'un premier recensement national des bidonvilles, contribua également à définir cette question comme un objet dont devaient se préoccuper l'ensemble des régions, préfetures et municipalités du pays. Le « bidonville » rentrait ainsi dans un troisième temps de sa vie administrative: après avoir été formé en contexte colonial pour désigner les quartiers indigènes auto-construits, puis transporté vers la métropole pour qualifier les habitations des immigrés maghrébins, celui-ci devenait à présent une catégorie administrative établie, sanctionnée par des circulaires ministérielles, des enquêtes et des groupes de travail dédiés à cette question.

Autant que la prolifération des bidonvilles, les archives disponibles pour les années 1966-1970 témoignent d'une prolifération du mot lui-même, comme moyen de désigner et catégoriser les problèmes que posaient l'auto-construction et le logement insalubre en ville. Cette nouvelle popularité du mot s'accompagna logiquement d'une transformation de son usage, ainsi que d'un considérable élargissement de ce qu'il servait désormais à désigner. Le corpus documentaire disponible pour le contexte argenteuillais permet de saisir, à partir d'un exemple précis, comment le terme de « bidonville » fut réapproprié et redéfini par les acteurs administratifs, dans une période de transformation urbaine.

L'évolution d'une catégorie administrative : le « bidonville », un mot fourre-tout?

Lorsque nous en trouvons les premières utilisations en contexte métropolitain au début des années 1950, le terme de « bidonville » était un mot nouveau, au sens et à l'orthographe encore incertains. Quand le journaliste Jean-Marie Garraud l'employa en 1951 pour décrire les bidonvilles de Marseille, dans ce qui constituait à notre connaissance le premier article de la presse métropolitaine sur le sujet⁴⁶⁴, il prit la peine de placer ce mot entre guillemets, que conservèrent la plupart des journalistes au cours de la décennie. Pendant les années 1950, l'usage de ce mot de « bidonville » paraît frappé d'une incertitude quasi générale: on l'emploie avec de multiples précautions, en lui accolant, outre des guillemets, des synonymes voire une définition sommaire.

463 Hmed, Choukri, « « Tenir ses hommes ». La gestion des étrangers « isolés » dans les foyers Sonacotra après la guerre d'Algérie », *Politix*, vol. 76, no. 4, 2006, pp. 11-30.

464 « Cour des Miracles et « bidonvilles » nord-africains », *le Figaro*, 18 octobre 1951, BIB SPP, FRA 46 (059): « Les Maghrébins en France de 1946 à 1962 : dossier de presse » 1946-1956

Souvent, journalistes et personnels administratifs l'emploient conjointement à d'autres termes, qui permettent de comprendre à quels imaginaires préexistants était rattaché ce phénomène urbain nouveau.

Premier de ces imaginaires, celui hérité des scandales du logement insalubre touchant les quartiers ouvriers et les villes de banlieue, régulièrement dénoncé depuis la seconde moitié du XIXe siècle⁴⁶⁵. Les acteurs emploient alors les termes de « taudis », « baraques », mais aussi des termes renvoyant à des imaginaires typiquement parisiens, comme celui de « zone » revenant assez régulièrement dans les sources, ou celui plus rare de « cour des miracles ». Comme au temps des débats hygiénistes concernant les conséquences du mal-logement sur la santé publique, les acteurs recourent régulièrement à des métaphores pathologisantes pour décrire le scandale sanitaire posé par l'existence des bidonvilles. On parle alors de « peste », de « putréfaction » ou de « lèpre », terme qui était visiblement très apprécié par Victor Dupouy, puisqu'il l'employa tant en 1958 pour désigner le bidonville du Château Mirabeau, qu'en 1969 pour qualifier les bidonvilles de la Fosse-aux-Loups⁴⁶⁶.

Mais ce qui spécifie le lexique employé pour parler des bidonvilles français par rapport au reste du logement insalubre, c'est le réemploi d'un imaginaire colonial orientaliste pour qualifier ce mode d'habitat, en insistant sur l'origine ethnique de ses habitants. Nous avons déjà eu l'occasion de développer l'exemple de l'article publié par *le Monde* en 1954 concernant un bidonville parisien qualifié de « médina »⁴⁶⁷, mais il est important de revenir plus en détail sur l'importance que joua cet imaginaire colonial dans la construction d'une lecture administrative et journalistique du phénomène des bidonvilles. Lorsque celui-ci commence à être traité par la presse métropolitaine au cours des années 1955-1956, il est immédiatement lié aux inquiétudes que suscite l'immigration algérienne dans le contexte de la guerre d'indépendance. Bien que tous les reportages ne cèdent pas à la facilité du sensationnalisme, la couverture médiatique des bidonvilles associait volontiers les topoï de la misère ouvrière à ceux d'un orientalisme permettant de représenter les immigrés maghrébins comme une population exotique, incapable de vivre autrement que suivant ses mœurs intemporels.

En 1955 *l'Intransigeant* se fendit d'un article poussant à l'extrême cette représentation raciste⁴⁶⁸. Intitulé « Voici l'Afrique du Nord à Paris », le sur-titre enfonçait le clou en associant immigration maghrébine et menace pour la société française: « *trois cents mille Nord-africains venus chercher dans la métropole la terre promise posent à la France un problème social angoissant* ». L'ouverture de l'article précisait les risques encourus: « *avec pour tous bagage un sac en peau de chèvre, pleins d'illusions, des centaines d'Algériens débarquent chaque jour dans la capitale et transforment en douars un nombre croissant de quartiers* ». L'utilisation du terme de « douar », employé en Algérie pour désigner les circonscriptions administratives dont relevaient les indigènes, permettait, une fois réemployé pour qualifier l'habitat maghrébin en métropole, de

465 La littérature est foisonnant sur ce sujet. On peut citer Yankel Fijalkow, « La notion d'insalubrité. Un processus de rationalisation, 1850-1902 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2000, n°20-21, pour une synthèse concernant l'évolution de la prise en compte du logement insalubre par l'administration

466 Délibération du Conseil municipal, 7 mars 1958; Conférence de presse de Victor Dupouy sur le problème des bidonvilles, 2 septembre 1969, AM A 14W206

467 Voir au Chapitre 1, p. 29

468 « voici l'Afrique du nord à paris », *l'Intransigeant*, 2 mars 1955, BIB SPP, FRA 46 (059): « Les Maghrébins en France de 1946 à 1962 : dossier de presse » 1946-1956

souligner l'incapacité des Maghrébins à vivre suivant les standards de la vie urbaine française. Même en France, ceux-ci vivaient *comme* dans leurs douars, ce qui signifiait nécessairement qu'ils vivaient moins bien que les Français.

De manière significative, les acteurs administratifs eurent recours à ce même imaginaire colonial dégradant pour qualifier l'apparition des bidonvilles. Ainsi, alors que les services de la préfecture de Seine-et-Oise hésitaient encore quant à l'orthographe de ce mot nouveau (bidon-ville, bidon ville, ville-bidon, Bidonville?), on lui préférait par exemple le terme de « colonie » pour qualifier le bidonville de la Ballastière installé à Poissy⁴⁶⁹. Ce terme appartenait déjà au lexique de l'administration, et avait servi à qualifier les quartier espagnols ou italiens de la région parisienne, mais il prenait un sens nouveau lorsqu'il était réemployé pour désigner une population *coloniale* dont on soulignait régulièrement l'inadaptation et le caractère invasif. L'administration préfectorale et policière employa régulièrement différents termes qui visaient à souligner l'origine maghrébine des habitants des bidonvilles: celui de « médina » revenait régulièrement, celui de « casbah », « douars », « souk », « case » ou « gourbi » plus occasionnellement. Dans cette perspective, le « bidonville » était vu comme un phénomène urbain qu'il convenait de rattacher aux pratiques traditionnelles de peuplement des Maghrébins, toutes associées à une image à la fois exotique et fortement péjorative.

À partir de la seconde moitié des années 1960, le terme de « bidonville » était rentré dans les mœurs tant journalistiques qu'administratives. Non seulement son emploi ne nécessitait plus tant de précautions et de détours imagés, mais celui-ci s'était même assez considérablement élargis. Avec la loi Debré, le « problème des bidonvilles » devenait la figure emblématique du logement insalubre en France, et les acteurs administratifs eurent à s'interroger quant à la délimitation exacte qu'il fallait donner à ce terme, qui avait jusqu'ici désigné tant un mode d'habiter qu'une certaine population.

En soi, les critiques quant à l'imprécision du mot n'étaient pas nouvelles au sein de l'administration. Lors de son état des lieux de février 1959 sur la résorption du bidonville du Château Mirabeau, le commissaire divisionnaire d'Argenteuil notait ainsi que « *seule l'agglomération du Château Mirabeau méritait vraiment l'appellation de « bidonville », par son ampleur, son insalubrité, et la régularité de ses gourbis* »⁴⁷⁰, considérant que les autres auto-constructions étaient de trop modestes dimensions pour mériter un tel qualificatif. En cette fin de la décennie 1950, le modèle du « bidonville » demeurait les grands rassemblements de baraques peuplées de Maghrébins que l'on connaissait à Nanterre ou au Château Mirabeau, et son usage était assez restrictif. Au cours de la décennie suivante, la banalisation du terme entraîna un élargissement de son emploi par les acteurs administratifs. Ainsi, lorsqu'en 1964 le préfet de Seine-et-Oise émit les mêmes réserves quant à l'imprécision du terme de « bidonville », il opta pour un choix opposé à celui du commissaire divisionnaire:

Je précise (...) que le terme de « bidonville » dont la définition même est imprécise, a été pris dans son acception la plus large: il s'agit donc, non seulement d'abris construits avec des

469 Rapport des renseignements généraux de Seine-et-Oise du 1^{er} juin 1954, AD 78 1W1856

470 État des lieux du commissariat central d'Argenteuil à la DGSN, février 1959, AN F1a5120

matériaux de fortune, mais plus généralement d'un habitat hétérogène et insalubre: vieilles roulottes, bâtiments en ruines, etc...⁴⁷¹

De phénomène urbain exceptionnel défini par sa dimension spectaculaire, le « bidonville » était en passe de s'imposer comme la nouvelle catégorie administrative servant à englober l'ensemble du logement insalubre et de fortune. En cela, la définition proposée par le préfet était en parfaite adéquation avec la mutation que connaissait alors ce terme au sein de l'administration, mutation qui fut sanctionnée en décembre 1964 par la loi Debré, dont l'en-tête précisait qu'elle visait à « l'expropriation des terrains sur lesquels sont édifiés les locaux d'habitation insalubres et irrécupérables, communément appelés « bidonvilles » »⁴⁷². Cette redéfinition du « bidonville » sur des critères purement matériels entraînait en conflit avec l'usage courant du terme, qui servait encore à désigner un mode d'habitat qui continuait à être pensé comme spécifiquement maghrébin. La proposition d'une définition refondée sur des bases élargies ne leva donc pas les incertitudes quant à l'emploi du terme comme catégorie administrative. Ainsi, une note de présentation sur la situation des bidonvilles commandée par la municipalité d'Argenteuil en 1967 soulignait ces contradictions entre les différentes définitions du « bidonville », lequel était maintenant une catégorie administrative sanctionnée par des lois:

Sur ce problème déjà complexe se greffe celui de la définition donnée au terme de « bidonville ». Doit-il être classique, c'est-à-dire répondre à la notion nord-africaine que l'on s'en fait? Ou provient-il des caractères d'insalubrité et d'insécurité des constructions que lui confère l'article 1^{er} de la loi n°64-1229 du 14 décembre 1964 [la loi Debré]?

Un récent rapport du 3 avril 1967 de la sous-préfecture d'Argenteuil parle de:

- bidonvilles proprement dits, ou classiques
- bidonvilles intérieurs ou habitations insalubres, surpeuplées et clandestines
- nomadisme

Vue sous cette échelle, la question prend une ampleur impressionnante.⁴⁷³

Ce passage permet de comprendre trois points. D'une part, le terme de « bidonville » continua pendant les années 1960 à être associé à une certaine population que cette manière d'habiter la ville stigmatisait. Les Maghrébins étaient ciblés en priorité, mais le développement de bidonvilles majoritairement peuplés d'Européens, notamment en Seine-Saint-Denis, favorisa l'extension de cette stigmatisation à l'ensemble des étrangers. D'autre part, ce terme était à présent employé pour désigner des types d'habitat insalubres ou mobiles qui préexistaient à son importation, comme les hôtels meublés, marchands de sommeil ou camps nomades. Enfin, bien que les administrations jugeaient nécessaire d'établir des éléments de définition pour cadrer l'usage du terme, le « bidonville » demeurait une notion flottante, même dans une commune qui avait connu l'un des développements les plus précoces de ce phénomène.

J'aimerais ici avancer la thèse que c'est justement l'imprécision du terme de « bidonville » qui en faisait toute la vertu, une fois qu'il avait été érigé en catégorie administrative. En effet, bien que les préfetures, ministères et municipalités alimentèrent une production documentaire nourrie

471 Lettre du préfet de Seine-et-Oise au ministère de l'Intérieur, juillet 1964, AN F1a5120

472 Loi n° 64-1229 du 14 décembre 1964, dite loi Debré. Reproduite dans le *Journal officiel de la République française*, n°292

473 « résorption des bidonvilles, note de présentation », avril 1967, AM A 14W206

dont l'objet était de définir ce qu'il fallait qualifier de « bidonville », aucun critère discriminant ne fut réellement établi, et ce qu'il convenait ou non d'intégrer dans cette catégorie relevait en pratique de l'appréciation des acteurs concernés. Comme ni l'aspect insalubre, ni l'aspect irrégulier de cet habitat ne le spécifiait en propre, et que la présence d'un peuplement maghrébin n'était un plus un critère valide dans les années 1960, les administrations locales étaient libres de s'appuyer sur tel ou tel élément constitutif de la définition d'un « bidonville », pour faire rentrer sous ce terme des situations résidentielles qui pouvaient être très différentes en pratique.

À partir du moment où la lutte contre les bidonvilles était érigée en problème national, que leur résorption relevait de procédures dérogatoires au droit commun, et que leur présence pouvait motiver le déblocage de financements spécifiques, le flou de cette catégorie administrative pouvait jouer un rôle de formidable facilitateur administratif, en permettant la résorption de constructions insalubres dans des conditions plus avantageuses que ne le permettaient les procédures antérieures. La manière dont la municipalité d'Argenteuil réemploya la catégorie de « bidonville » à partir de l'année 1967 constitue un excellent exemple de la façon dont cette imprécision définitionnelle pouvait être utilisée par les administrations locales pour peser dans les débats.

La redécouverte des « bidonvilles », une stratégie municipale

Parmi les 28 bidonvilles listés par la municipalité d'Argenteuil en 1967, nous avons remarqué que seuls deux bidonvilles étaient localisés au sud de la voie ferrée: l'un d'entre eux dans la rue de la Butte Blanche derrière le centre Rochefort, et le second sur le boulevard Karl Marx à l'est du centre-ville. La mention de l'existence de « bidonvilles » à ces emplacements avait de quoi surprendre, puisque tous deux, et particulièrement le second, étaient situés sur des zones bâties depuis longtemps, et dans des quartiers assez densément peuplés. Ces deux « bidonvilles » firent l'objet d'une procédure d'expulsion en vertu de la loi Debré, et donnèrent ainsi lieu à une enquête détaillée justifiant du recours à ladite loi.

La décision de mobiliser la loi Debré pour procéder à l'expropriation des parcelles concernées fut prise lors du Conseil municipal du 29 mars 1968, où il fut décidé de procéder à l'expulsion des parcelles au profit de la Sonacotra, qui projetait d'y réaliser deux foyers de travailleurs⁴⁷⁴. Dans le registre des délibérations, l'emploi de la catégorie de « bidonville » donne lieu à de multiples circonvolutions: si le terrain de la Butte Blanche est clairement qualifié de bidonville, pour le boulevard Karl Marx, la formulation est moins claire, le délibéré préférant parler de « *dispositions spéciales concernant l'acquisition des propriétés destinées à la résorption des bidonvilles* », tout en précisant que l'opération devait être envisagée « *en application de la loi n°64-1229 (...) visant la résorption des bidonvilles* ». Le flou quant à ce qui était qualifié de « bidonville » dans ces projets d'expropriation, continua de jouer à plein dans les dossiers constitués pour exposer la situation et la procédure administrative proposée pour remédier au problème.

Dans les deux cas, l'article 1 de la loi Debré définissant les bidonvilles comme des « *terrains sur lesquels sont édifiés des locaux d'habitation insalubres et irrécupérables* » était cité, pour montrer en quoi les parcelles décrites se conformaient à cette description⁴⁷⁵. Pour ce qui était de la Butte Blanche, la note explicative de la situation juridique des parcelles précisait que « *les*

474 Extraits du registre des délibérations du Conseil municipal du 29 mars 1968, AM A 14W206

475 « Note explicative sur l'urgence du projet concernant le bidonville de la Butte Blanche », 16 janvier 1968, AM A 14W206

immeubles (...) constituent des propriétés privées sur lesquelles les propriétaires ont édifié ou laissé édifier les constructions légères caractéristiques des bidonvilles et n'ayant aucune valeur ». La description du bâti des parcelles listait un pavillon sans étage, deux commerces (une boucherie et une épicerie) tenus par des Maghrébins logeant à l'étage, deux caravanes ou bus sur un terrain vague, et plusieurs cabanes en dur construites dans des cours. Au total, ces parcelles logeaient de 30 à 40 célibataires, ainsi que 16 familles totalisant 80 personnes. Concernant l'îlot du boulevard Karl Marx, la note explicative parlait « *d'immeubles (...) vétustes ou en très mauvais états (...) [formant] un bloc inquiétant à la fois pour les raisons d'hygiène, de sécurité et de salubrité visées par la loi* ». Deux parcelles habitées étaient concernées. La première regroupait plusieurs bâtiments, dont un immeuble servant d'habitation avec un café au rez-de-chaussée, deux petits bâtiments sans étages, et un immeuble de trois étages; la seconde contenait un immeuble de deux étages et deux bâtiments plus petits, l'un d'eux abritant une épicerie: de 150 à 200 travailleurs maghrébins, ainsi que 15 familles françaises étaient concernées.

Ainsi, les deux terrains visés par l'usage de la loi Debré ne possédaient que peu, sinon aucune des caractéristiques ayant auparavant servi à définir ce qu'était un « bidonville »: les constructions visées étaient toutes en matériaux solide, elles avaient été établies par des propriétaires sur leurs terrains, souvent de longue date, et ne représentaient pas des foyers importants de peuplement. En tout point, le type du bâti décrit correspondait à du logement insalubre, mais non à des baraques auto-construites qui distinguaient les bidonvilles du reste du mal-logement. L'attribution du qualificatif de « bidonville » pour ces parcelles se fit d'ailleurs avec une certaine largesse, puisque l'adresse du 4 rue de la Butte Blanche, incluse dans le plan d'expropriation, avait précédemment été intégrée à la liste des hôtels clandestins. Sans doute la difficulté de faire exécuter l'arrêté préfectoral d'interdiction d'habitation, promulgué en 1965 à son sujet, motiva la décision de le requalifier en « bidonville » pour en accélérer la résorption.

La carte globale du plan d'aménagement d'Argenteuil, composée en 1967, témoigne de ce que cette utilisation de la catégorie de « bidonville » pour obtenir une expropriation accélérée des îlots insalubres fut largement employée par la municipalité⁴⁷⁶. Outre les deux exemples de la Butte Blanche et de l'îlot Karl Marx, certains pans du bord de Seine (rue de la Voie des Bans, à l'emplacement d'une extension de la zone industrielle), ainsi qu'une bonne partie de la rue Gounod étaient ainsi inclus dans cette catégorie, au même titre que les groupements de baraques de la plaine d'Argenteuil. À l'occasion de notre second entretien, j'ai pu présenter à André Normand, un habitant d'Argenteuil qui avait milité dans les bidonvilles, cette carte de la municipalité, ce qui donna lieu à l'échange suivant:

Dalil: J'ai trouvé des traces d'autres espaces que la mairie considérait comme étant des bidonvilles, alors je vais voir si toi tu en as connaissance. Ici notamment (...) dans la rue de la Butte Blanche. Ça te dis quelque chose ou pas?

André: Oui oui, le nom me dit quelque chose (...) Mais c'était minuscule hein. Moi j'ai le souvenir effectivement d'un lieu un peu « zone », mais c'était, ça me semblait pas être un bidonville comme l'autre bidonville hein!

D: (...) Ici on est [rue Gounod], et donc là pareil, eux ils considèrent que c'est un bidonville.

A: Oh eh non! T'avais le foyer et t'avais, allez, dix baraques. Tu vois!

⁴⁷⁶ Plan d'urbanisme d'ensemble de la ville d'Argenteuil, 1967, AM A 14W206. La dimension de cette carte (format A0) en rend malheureusement toute reproduction impossible dans le cadre de ce mémoire.

(...)

D: Et il y en a une autre [zone], un petit peu plus importante, j'ai des données dessus...
Boulevard Karl Marx, ici. Plus proche du centre ville.

A: C'est à l'endroit où ils ont construit le foyer actuel.

D: Exactement oui.

A: Mais tu vois, c'était pas des bidonvilles. Y avait rien quoi, c'était quelques baraques. Et en plus ça donnait directement sur la Seine donc... (...) Non non, c'était pas des bidonvilles. Ce n'était pas des bidonvilles. C'était, j'te dis, chai pas, un îlot de maisons insalubres. Un îlot. Alors, ça devait peut-être embêter la mairie, donc c'est pour ça que ça se signalait, parce que effectivement, là c'était au centre ville, à côté de la gare, tu vois.⁴⁷⁷

Ainsi, l'exemple argenteuillais permet de comprendre comment la redéfinition dans un cadre élargi et relativement imprécis de la catégorie de « bidonville », pouvait être utilisée par les municipalités pour faciliter les expropriations de terrains entravant l'avancée des plans d'aménagement du territoire. Dans les années 1967-1968, la « redécouverte » des bidonvilles argenteuillais s'effectua donc suivant une logique paradoxale: sous le couvert de cette catégorie à la popularité croissante, l'attention des administrations se porta en priorité sur des zones de logement insalubres qui n'étaient en réalité *pas* des bidonvilles.

La construction d'un parc immobilier différentiel pour les habitants des bidonvilles

Cependant, cette utilisation extensive de la notion de « bidonville » était bien une pièce de la stratégie visant à obtenir la disparition des « bidonvilles au sens classiques », c'est-à-dire de ceux répartis sur la plaine d'Argenteuil. Le classement des terrains de la Butte Blanche et de l'îlot Karl Marx dans cette catégorie se trouvait en définitive justifié par la nécessité d'augmenter le nombre de places en foyers, pour permettre de reloger les habitants des logements insalubres et bidonvilles au fur et à mesure de leur résorption.

La reprise des constructions de foyers de travailleurs

Entre autres nouveautés, la loi Debré prévoyait que son utilisation serait soumise à la possibilité de reloger les habitants expropriés. L'article 4 stipulait en effet que « *l'arrêté préfectoral (...) doit également fixer les conditions dans lesquelles il est offert obligatoirement aux occupants des locaux insalubres (...) soit un relogement durable, soit un relogement provisoire* »⁴⁷⁸. Cette obligation de relogement tranchait radicalement avec les pratiques passées de la préfecture de Seine-et-Oise, qui jusqu'à cette date ne s'était jamais souciée de savoir si les habitants expulsés seraient en mesure de trouver une solution de logement. Si la destruction des bidonvilles de Poissy et Saint-Germain s'étaient accompagnées d'offres de relogements en centres provisoires, ces solutions furent trouvées à l'initiative des municipalités. À Argenteuil, la question du relogement des habitants demeura par contre un non-sujet, du démantèlement du bidonville du Château

477 Entretien avec André Normand du 13 janvier 2023, voir Annexes p. 8

478 Loi n° 64-1229 du 14 décembre 1964, dite loi Debré. Reproduite dans le *Journal officiel de la République française*, n°292

Mirabeau à la promulgation de la loi Debré⁴⁷⁹. Cette dernière loi tempérait cependant cette nouvelle obligation par deux possibilités: en premier lieu, l'offre de logement était laissée à la complète discrétion des administrations, sans contrainte de lieu, de loyer, de dimension, ou de type de logement. Par ailleurs, l'article 4 précisait que « *le refus par les intéressés du relogement qui leur est offert permet leur expulsion, sans indemnité* », ce qui permettait aux pouvoirs publics de se dégager de leurs obligations, si leur offre n'était pas jugée satisfaisante par les personnes concernées.

Ce nouveau cadre législatif obligeait donc les administrations municipales et préfectorales à proposer des plans de relogement, avant de pouvoir organiser la destruction des bidonvilles. Ainsi, il n'était plus possible de procéder avec le même mode opératoire que lors des précédentes résorptions, et le démantèlement des bidonvilles et logements insalubres d'Argenteuil devait maintenant attendre la réalisation de foyers et centres d'hébergement pour familles. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'empressement de la municipalité à « redécouvrir » un nombre si important de bidonvilles sur son territoire, et à obtenir en priorité le démantèlement des parcelles qui n'étaient en toute rigueur pas des bidonvilles: l'îlot Karl Marx, la Butte Blanche et la rue Gounod. Ces trois terrains avaient en effet fait l'objet d'un accord de cessation à la Sonacotra⁴⁸⁰, qui était en charge de la résorption de l'habitat insalubre sur la commune, et de la gestion des nouveaux foyers de travailleurs. En effet, la libération des terrains occupés par des bidonvilles et des hôtels clandestins nécessitait la construction de nouveaux foyers, à destination d'une population de travailleurs immigrés qui avait bien augmenté depuis les années 1950.

1967 marqua à Argenteuil la reprise d'un processus de construction de logements différentiels à destination des travailleurs maghrébins, qui avait été arrêté 8 ans plus tôt en 1959, après la sortie de terre des foyers Sonacotral de l'avenue du Parc, du Quai Saint-Denis, et du centre de la rue Rochefort. Ce dernier, prévu pour une durée de 10 ans, devait bientôt être démantelé, et la situation devenait donc urgente. La municipalité d'Argenteuil négocia ainsi avec la Sonacotra la réalisation de quatre nouveaux foyers sur la commune, dont le premier fut achevé dès novembre 1967. Implanté au 108 rue de Montigny, il se trouvait à un jet de pierre des bidonvilles de la Fosse-aux-Loups, et à la lisière de la future zone industrielle⁴⁸¹. Il entra en service dès le mois de décembre, et permit de reloger 275 travailleurs, dont la grande majorité provenait des divers hôtels insalubres de la commune (151 personnes), et en priorité de ceux du centre-ville (86 personnes). Il servit également à reloger une partie des résidents du centre Rochefort (45 personnes), et des bidonvilles (65 personnes). La seconde réalisation à sortir de terre à Argenteuil fut le foyer de la rue Gounod, implanté au 42 de la rue éponyme, et comptant 90 lits. Il semble que ce foyer ait prioritairement servi à reloger une partie des 150 à 200 travailleurs auparavant locataires dans l'un des immeubles visés par l'arrêté d'expulsion de l'îlot Karl Marx⁴⁸².

Ces deux foyers offraient donc 360 nouveaux lits à destination des travailleurs immigrés, pour un gain réel de 160 places, puisque ces constructions devaient également couvrir la disparition prochaine du centre Rochefort. Or, dans le même temps, les services de la Sonacotra recensaient

479 Au sujet des différences dans les politiques de relogement entre Poissy, Saint-Germain et Argenteuil, voir les Chapitres 3 et 4.

480 Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal, 23 mars 1967, AM A 14W64

481 « foyer hôtel les Indes », 28 décembre 1967, AM A 14W206. La localisation du foyer est signalée en rouge sur la première carte produite dans ce chapitre, p. 165

482 « Programme de relogement des habitants du bidonville de la rue Karl Marx », 30 juillet 1968, AM A 14W64

plus de 1600 Argenteuillais logeant dans des hôtels clandestins, ce qui impliquait que ces avancées étaient loin de couvrir l'écart qui s'était creusé entre les demandes et les offres de logement⁴⁸³. La réalisation de foyers de travailleurs supplémentaires relevait donc d'une véritable urgence, tant du point de vue sanitaire que de celui de l'avancée de l'aménagement du territoire. C'est ce qui explique l'empressement de la municipalité à obtenir la démolition des habitations sur les terrains de la Butte Blanche et de l'îlot Karl Marx, tous deux destinés à accueillir de nouveaux foyers. La cession des terrains à la Sonacotra fut validée par le Conseil municipal en mars 1967, le recours à la loi Debré acté un an plus tard, et les dossiers de justification de l'opération constitués au cours de l'été 1968. Les deux projets prévoyaient chacun la constitution d'un foyer de 400 places, ce qui aurait porté la capacité totale d'accueil des foyers Sonacotra d'Argenteuil à 1660 places, faisant plus que tripler le nombre de lits par rapport à la période 1959-1967. Cependant, ces deux foyers allaient prendre du temps à sortir de terre, alors que l'aménagement de la ZUP avançait déjà jusqu'à la lisière des bidonvilles.

Pour ce qui était de la supervision de ces réalisations, il semble que dans une large mesure, la charge de leur réalisation reposa sur la seule municipalité. Ce désinvestissement des services de l'État quant à la question de la lutte contre le logement insalubre constitua le principal point de tension entre la municipalité d'Argenteuil et la préfecture du Val-d'Oise, pendant toute la période d'aménagement de la ZUP et de résorption des bidonvilles. Ainsi, Victor Dupouy adressa en août 1969, en pleine période de la crise des bidonvilles⁴⁸⁴, une réponse cinglante au préfet, lequel avait considéré dans une précédente lettre que la question des bidonvilles constituait un « *domaine [appartenant] en propre* » à la municipalité. Le maire soulignait non sans un certain agacement l'absence de soutien de la préfecture dans l'action entreprise par la municipalité, face à un problème qui dépassait de loin ses moyens:

Ce n'est pas par la municipalité qu'[il] peut être résolu, mais par les pouvoirs publics qui, depuis des années, ont fait preuve d'une inertie à peu près complète devant les conditions d'habitat indignes dans lesquelles vivent des dizaines de milliers de travailleurs et leurs familles (...) représentant une population plus importante que celle de Pontoise.⁴⁸⁵

De fait, alors que le ministère de l'Intérieur mit un point d'honneur à garder la maîtrise du logement à destination des travailleurs maghrébin pendant toute la durée de la guerre d'Algérie, à la fin des années 1960, la mode était plutôt au délestage des responsabilités sur les administrations municipales⁴⁸⁶. Ce désinvestissement quant à la construction des foyers n'était cependant pas équivalente pour ce qui était de leur gestion, puisque celle-ci était assurée par la Sonacotra, héritière de la Sonacotral, rattachée au ministère de l'Intérieur. Si le choix d'un logement différentiel pour les travailleurs immigré demeurait une constante, en était-il de même pour ce qui était du relogement des familles immigrées? Jusqu'ici, la question du relogement de celles vivant en bidonville n'avait tout simplement pas été prise en compte par les plans de résorption. Allait-il en être de même dans ce nouvel épisode de lutte contre l'habitat insalubre?

483 Liste des hôtels clandestins, décembre 1967, AM A 14W206

484 Ce point sera développé au chapitre suivant

485 Lettre de Victor Dupouy au préfet du Val-d'Oise, 30 août 1969, AM A 14W206

486 Les municipalités communistes se plaignaient d'ailleurs régulièrement de ce que l'État accaparait la majorité de l'impôt, tout en laissant aux communes le soin de gérer et financer la plupart des réalisations d'équipement. Voir à ce sujet l'interview de Victor Dupouy dans le film documentaire réalisé par le PCF d'Argenteuil en 1971, *Argenteuil, un contrat communal*. Voir Sources

Quel relogement pour les familles?

Les bidonvilles de la plaine d'Argenteuil étant désormais peuplés en grande majorité par des familles, la question de leur relogement se posa avec une urgence nouvelle. Jusqu'ici, les offices municipaux de HLM et les services du ministère de l'Intérieur en charge de la construction de logements à destination des immigrés (la Sonacotra, mais aussi le FAS dirigé par Marc Roberrini), n'avaient pas élaboré à Argenteuil de plans de relogement pour les familles immigrées mal-logées. Avec les opérations de résorption de grande ampleurs qui se préparaient, des solutions de relogement adaptées aux familles durent être trouvées, en conformité avec l'article 4 de la loi Debré.

Plusieurs solutions de relogement étaient envisagées de manière complémentaires. Un premier volet de relogement de familles fut ouvert à partir de l'année 1968, avec la nécessité de reloger les familles résidant dans les « bidonvilles » de la Butte Blanche et de l'îlot Karl Marx, qui représentaient à eux deux une trentaine de familles. Cette population était cependant très différente de celle des bidonvilles de la plaine d'Argenteuil. En premier lieu, une partie de ces familles bénéficiait d'une situation économique nettement supérieure à celle résidant dans les bidonvilles de la plaine, puisque les parcelles comptaient plusieurs familles propriétaires de leur logement, et parfois également d'un commerce⁴⁸⁷. Secondement, on peut supposer que nombre de ces familles étaient argenteuillaises depuis plus longtemps, ce qui impliquaient qu'elles étaient mieux insérées dans des réseaux de sociabilité et d'influence au nouveau local, susceptibles de donner du poids à leurs demandes auprès de la municipalité. Enfin, et ce critère fut sans doute déterminant, une proportion très importante de ces familles était de nationalité française, en particulier au sein de l'îlot Karl Marx où sur les 15 familles concernées, 13 étaient françaises, 1 d'origine yougoslave et 1 d'origine maghrébine⁴⁸⁸. Dès lors, leur traitement fut-il différent des familles maghrébines originaires des bidonvilles de la Fosse-aux-Loups?

Le plan de relogement qui leur était proposé prévoyait un relogement directement dans les nouveaux HLM en construction: au sein de l'ensemble de la rue de la Justice (prévu pour juillet 1968, et situé à proximité de la Butte Blanche), et dans la partie nord de la ZUP du Val-d'Argent, dont les premières tranches de logements étaient attendues pour octobre 1968. Cette transition sans médiation du bidonville vers le HLM était un phénomène suffisamment exceptionnel pour être souligné. Au regard de la doctrine administrative alors en cours de formation sur la question du relogement des familles des bidonvilles, cette accession directe au HLM avait même de quoi faire figure d'hérésie. Car en sus d'être l'année de la « redécouverte » des bidonvilles à Argenteuil, 1967 constitua une étape charnière dans la construction d'une doctrine administrative quant à l'encadrement des familles immigrées.

En mai 1967 était en effet rendu le rapport d'un groupe de travail interministériel dirigé par André Trintignac, chargé de définir les contours de la politique de relogement et de résorption des bidonvilles à l'échelle nationale. Intitulé *Pour une politique concertée du relogement et de l'action socio-éducative appliquée à la résorption des bidonvilles*⁴⁸⁹, ce « rapport Trintignac » devait faire figure de vade-mecum pour les acteurs en charge de la politique de résorption des bidonvilles. Tout

487 Situation juridique des bidonvilles de la Butte Blanche et de la rue Karl Marx, 16 janvier 1969 et 30 juillet 1968, AM A 14W64

488 Recensement des habitants du bidonville de la rue Karl Marx, 1968, 14W206

489 Un exemplaire de ce rapport peut être consulté aux Archives nationales, AN F1a5116

en présentant une volonté de rationalisation de l'action publique, ce rapport légitimait tout un ensemble de pratiques et d'idées reçues qui étaient déjà largement partagées au sein des administrations concernées: les bidonvilles y étaient de nouveau décrits comme des lieux de marginalité sociale, dont les populations ne pouvaient être extraites que suivant un processus de rééducation en plusieurs étapes. Les familles des bidonvilles étaient déclinées en quatre « types » suivant leur degré d'adaptabilité, ce qui déterminait le nombre d'étapes nécessaires avant leur complète « assimilation ». Surtout, ce rapport validait le recours à une classification raciste des populations, puisque l'« ethnie » des familles était considérée comme un critère déterminant de leur faculté d'adaptation, les familles non-européennes étant considérées moins facilement assimilables que les européennes. Dans cette logique, l'accession au HLM consacrait la complète « assimilation » des familles au mode de vie « français », ce qui légitimait le fait que les familles immigrées soient moins rapidement relogées que les familles françaises, et les familles maghrébines moins encore que les familles européennes⁴⁹⁰.

Comment dès lors expliquer l'offre de relogement très favorable faite aux familles des « bidonvilles » de la Butte Blanche et de l'îlot Karl Marx? Le profil sociologique des familles, ainsi que la présence d'une proportion significative de Français parmi elles, joua sans aucun doute un rôle déterminant dans leur accession directe à un logement HLM. Dans une perspective « assimilationniste », ces familles avaient déjà fait preuve de leur capacité à s'acquitter d'un loyer régulier, et n'étaient pas associées aux mêmes stigmates que les familles maghrébines des bidonvilles de la plaine d'Argenteuil. Enfin, cette offre de relogement en HLM doit également être lue comme une preuve du peu de crédit que la municipalité accordait à l'attribution du qualificatif de « bidonvilles » à ces deux terrains. Bien qu'il s'était révélé stratégiquement utile de mobiliser cette catégorie pour obtenir un traitement rapide des dossiers d'expropriation, la municipalité avait conscience de se trouver devant une situation tout à fait différente de celle présentée à la Fosse-aux-Loups: il n'était pas envisageable d'expulser du jour au lendemain, et sans offre de relogement, des familles propriétaires de leurs logements, françaises pour certaines. Cette fois-ci, on n'y mettrait pas le feu.

Concernant les bidonvilles de la plaine d'Argenteuil, la question du relogement de leurs habitants ne se posa véritablement que deux ans plus tard, à partir de l'été 1969. La principale source de renseignements à ce sujet provient d'un compte-rendu de réunion tenu à la sous-préfecture d'Argenteuil le 22 septembre 1969, au cours de laquelle furent exposées les différentes options de relogement projetées pour les familles du bidonville⁴⁹¹. Ces options avaient été synthétisées à partir d'un plan de relogement triennal élaboré par la préfecture du Val-d'Oise en juin 1969, lequel proposait un mélange de relogement dans des logements « *normaux* » (des HLM) et des logements « *de transit* » (des cités de transit)⁴⁹².

Ces derniers logements dits « de transit », consistaient en l'occurrence en des immeubles PSR financés par le FAS. Le principe des PSR (pour « programme social de relogement ») avait été créé par arrêté ministériel le 26 mai 1961, pour répondre au refus des sociétés HLM de reloger les

490 Pour une analyse détaillée du rapport Trintignac, voir Marie-Claude Blanc-Chaléard, *En finir avec les bidonvilles...* Op. Cit, p. 253

491 Réunion à la sous-préfecture du 22 septembre 1969, AM A 14W206

492 Je n'ai pas retrouvé ce programme dans les archives du Val-d'Oise, les détails du plan demeurent donc inconnus.

habitants des bidonvilles, et notamment les Algériens de Nanterre. Ce refus entravant les résorptions, l'idée était de créer de nouveaux ensembles de logements sociaux basés sur le modèle du HLM, mais avec des normes et des coûts de construction réduits. Ces HLM de seconde classe étaient prévus pour accueillir en priorité des familles immigrées, résolvant ainsi le problème de la discrimination dans l'accès aux HLM dits « normaux », par l'instauration d'une structure ségrégative dans l'accès au logement social⁴⁹³. À Argenteuil, le relogement des familles issues des bidonvilles s'organisa donc en priorité en direction de ces logements sociaux aux normes réduites, dont le FAS commençait à organiser la construction: 240 logements PSR avaient été prévus sur la tranche de l'année 1966-67.

Le **Fond d'Action Sociale** (FAS) est créé par une ordonnance du 29 décembre 1958. Son but est de diriger les financements destinés à l'action sociale en faveur des Algériens, et sert à cette date prioritairement à financer le plan de Constantine, qui doit rattacher le cœur des Algériens à la France. Le fond est alimenté grâce aux allocations familiales non versées aux travailleurs algériens dont les enfants sont restés en Algérie, et est placé sous la supervision directe du premier ministre. Après la fin de la guerre d'Algérie, son directeur Michel Massenet est prolongé dans sa fonction, et voit sa mission redéfinie vers le financement des projets de logements à destination des immigrés. Tout au long des décennies 1960-1970, le FAS demeura l'un des principaux acteurs dans la politique de résorption des bidonvilles et de relogement de leurs habitants.

Il est intéressant de noter que dans le compte-rendu de cette réunion, les termes de « PSR » et de « cité de transit » sont utilisés indifféremment par les représentants des différentes administrations. De leur point de vue, ces logements de seconde classe constituaient des logements temporaires, une étape dans le processus d'« assimilation » qui devait conduire au HLM. Il était donc entendu que les familles des bidonvilles de la plaine d'Argenteuil, contrairement à celles de l'îlot Karl Marx et de la Butte Blanche, ne seraient pas majoritairement relogées en HLM, mais iraient plutôt emménager dans la première cité PSR prévue par le FAS, installée rue du Prunet, c'est-à-dire juste de l'autre côté de la voie ferrée, à moins de 50m de la Fosse-aux-Loups. Or, il est probable que comme pour les Canibouts de Nanterre, projet pilote des cités PSR, les habitants des 96 logements de la rue du Prunet virent leur transit prendre un caractère quelque peu définitif. La cité fut en effet réhabilitée en logements permanent, et elle est aujourd'hui toujours en activité.

493 Blanc-Chaléard, Marie-Claude, *Ibid*, p.157



Figure 15: Photographie de l'ex-cité PSR de la rue du Prunet à Argenteuil, prise par mes soins le 13 janvier 2023. À droite de la photographie, on peut voir André Normand se tenir à l'entrée du passage de la Fosse-aux-Loups.

Ainsi, bien qu'une partie des familles déjà expulsées de différents bidonvilles avaient en 1969 été relogées dans des HLM « normaux » par l'OPHLM d'Argenteuil-Bezons⁴⁹⁴, le maintien d'un logement différentiel et dégradé restait la norme, aussi bien pour les travailleurs que pour les familles immigrées. La révolution urbanistique que constitua l'aménagement de la ZUP d'Argenteuil, n'entraîna donc pas de réel bouleversement dans la place périphérique qui était réservée à la population immigrée. En revanche, les pouvoirs publics ne furent pas les seuls sur cette période à opérer une « redécouverte » des bidonvilles et du mal-logement des immigrés, et la fin de la décennie 1960 marqua l'entrée tonitruante de nouveaux acteurs dans le champ de force des bidonvilles d'Argenteuil.

L'avancée des travaux de la ZUP avait conduit l'administration municipale et étatique à se heurter à la question irrésolue des bidonvilles argenteuillais; elle conduisit également les forces locales du bloc communiste à se confronter à une autre question laissée sans réponse: celle de la place qui devait revenir aux travailleurs immigrés dans une municipalité qui, en 1968, se disait toujours au service de la classe ouvrière.

⁴⁹⁴ Au cours de la réunion du 22 septembre 1969, les représentants de l'OPHLM avancent un chiffre de « 163 familles de travailleurs migrants dont 120 en provenance directe des bidonvilles ». Il est possible que ces chiffres incluent également les familles issues des pseudo-bidonvilles du centre-ville

Chapitre 7: la « bataille des bidonvilles d'Argenteuil » (1968-1970)

*C'est la révolte aussi, au cœur des bidonvilles
Où la misère s'entasse, avec la maladie,
Mais tous les travailleurs immigrés sont nos frères
Tous unis, avec eux, on vous déclare la guerre!*

*Nous sommes les Nouveaux Partisans,
Franc-tireurs de la guerre de classe,
Le camp du peuple est notre camp,
Nous sommes les Nouveaux Partisans!*

Dominique Grange, *Les Nouveaux Partisans*, 1968

« *Dimanche matin, comme toutes les semaines, de nombreuses ménagères se pressaient sur le marché des bords de Seine. Soudain, vers 10h, un groupe s'avança dans les allées, brandissant des drapeaux rouges, des portraits de Mao Tse Toung, chantant l'Internationale.* » Quel était ce groupe qui osait ainsi perturber la sainte quiétude du marché dominical? Une délégation des Jeunesses communistes sortant d'un meeting, un cortège de syndicalistes descendus depuis la bourse du Travail? Nenni. « *Ces curieux révolutionnaires, venus des beaux quartiers de Paris et de diverses villes de France, ne venaient pas là manifester contre le pouvoir gaulliste (...). Leurs seuls mots d'ordre étaient contre la municipalité d'Argenteuil, [et] son maire, le camarade Victor Dupouy*».

Ces propos constituent l'ouverture d'un article paru dans l'édition du 20 septembre 1969 de *La Renaissance du Val-d'Oise*, journal hebdomadaire de la fédération départementale du PCF. Intitulé « le visage du fascisme »⁴⁹⁵, l'article décrivait un évènement survenu six jours plus tôt sur le marché d'Argenteuil: pendant près de quatre heures, plusieurs dizaines de militants d'un groupe communiste nommé la « Gauche Prolétarienne » s'étaient affrontés avec un nombre équivalent de membres du Parti communiste argenteuillais, faisant voler les étals du marché, et causant de nombreux blessés de part et d'autre. Mais pourquoi ce battait-on en jour de repos? Cet épisode spectaculaire constitua l'apogée d'une période longue de plusieurs mois, où les nouveaux militants issus du mouvement de Mai 68 s'opposèrent aux plans de la municipalité communiste d'Argenteuil concernant la question de l'expulsion des immigrés résidant dans les bidonvilles de la Fosse-aux-Loups.

Dix ans après la disparition du bidonville du Château Mirabeau, les bidonvilles argenteuillais étaient de nouveau au cœur d'un champ de conflictualité politique, où le recours à la violence s'imposait comme une pratique légitime. Penchons-nous alors sur les circonstances qui menèrent à l'entrée de la « Gauche Prolétarienne » dans l'histoire des bidonvilles argenteuillais, et tentons de comprendre pourquoi la question des bidonvilles servit de catalyseur à la conflictualité qui opposait militants de la nouvelle gauche post-68, et forces du bloc communiste.

495 « Le visage du fascisme », *La Renaissance du Val-d'Oise*, n° 140, 20 septembre 1969, AM A PER 225/1969

Mai 68 depuis la banlieue: nouvelle gauche et travailleurs immigrés

Loin d'être un épisode isolé, la « bataille » du marché d'Argenteuil doit être replacée parmi la chaîne de conflits locaux qui opposèrent, après l'année 1968, les nouvelles forces de gauche aux militants et édiles du Parti communiste des villes de la banlieue parisienne. Argenteuil fut certes l'une des communes où cette opposition prit les formes les plus spectaculaires, mais son cas était loin d'être isolé. Voyons comment le mouvement social sans précédents que constitua Mai 68, eut entre autres conséquences celle de fragiliser l'hégémonie du PCF sur les villes de la ceinture rouge, et donner un souffle nouveau au militantisme à destination des populations immigrées.

Provincialiser Paris: mai 68 hors-les-murs

Dans les différents efforts de patrimonialisation qu'a connu Mai 68 depuis la célébration en 2018 de son 50^e anniversaire, le mouvement de Mai est associé à un mouvement social en premier lieu porté par les étudiants, et cette lecture de l'épisode sur-détermine la visibilité de certains lieux et espaces⁴⁹⁶. En particulier, le narratif qui est parfois fait de mai 68 propose d'en faire commencer l'histoire dans la faculté de Nanterre, avec la constitution du « mouvement du 22 mars », répondant à l'arrestation deux jours plus tôt de six étudiants lors d'une action contre l'impérialisme américain au Vietnam⁴⁹⁷. Après une première occupation d'une salle de la faculté de Nanterre le même jour, celle-ci est fermée le 2 mai, et le conflit étudiant se déplace alors vers le quartier latin, où la Sorbonne est investie par la police dès le lendemain. Les grandes étapes du mouvement social se situeraient alors dans l'enceinte de Paris: nuit des barricades le 10 mai, meurtre d'un manifestant tué par un tir de grenade près le l'Hôtel de Ville le 24, occupation de la Sorbonne, des Beaux-arts, de l'Ens Ulm... jusqu'à la manifestation de soutien à de Gaulle, qui défile sur les Champs-Élysées le 30 mai. Suivant cette lecture, le Mai 68 des étudiants serait en définitif un événement largement conscrit dans les murs de la capitale. Même son déclenchement à partir de la faculté de Nanterre ne constituerait pas une véritable objection à cette prépondérance: il s'agissait après tout d'une extension de la Sorbonne, un îlot parisien sans liens avec la banlieue environnante.

Bien sûr, l'historiographie de Mai 68 ne s'est jamais cantonnée à cette lecture simpliste de l'évènement, dont on a au contraire montré la portée nationale et la très large assise sociale. Cependant, lorsqu'il s'agit d'évoquer l'histoire des mobilisations étudiantes en région parisienne, force est de constater que la banlieue demeure bien souvent dans l'ombre de Paris. Pourtant, c'est bien de Nanterre, et non simplement de la *faculté* de Nanterre, que partit le mouvement étudiant, et cette origine banlieusarde eût une influence déterminante sur la composition, les méthodes et les revendications des nouveaux mouvements militants qui se formèrent dans le sillage du mois de Mai 68. Notamment, le déplacement d'une partie du milieu étudiant à Nanterre créa une situation favorable pour la rencontre entre les mouvances de la gauche radicale, et les problèmes que rencontraient la population immigrée résidant dans les bidonvilles⁴⁹⁸.

496 Ross, Kristin, *Mai 68 et ses vies ultérieures*, Bruxelles, Éditions complexe, 2005

497 Zancarini-Fournel, Michelle. *Le Moment 68. Une histoire contestée*. Le Seuil, 2008

498 Collet, Victor, *Nanterre, du bidonville à la cité*, Agone, Marseille, 2019



Figure 16: Photographie illustrant l'article du *Nouvel Observateur* "Nanterre la Folie", 21 février 1968

Dans un long article paru dans *Le Nouvel Observateur* du 21 février 1968 sous le titre de « Nanterre la Folie »⁴⁹⁹, un journaliste dressait un portrait extrêmement critique de la situation déplorable des étudiants de la faculté, laissés pour compte sur un campus mal doté, où la surdit  de l'administration n'avait d' gal que la fr quence des rondes de police. Un mois presque jour pour jour avant la naissance du mouvement du 22 mars, la facult  y  tait d j  d crite comme un « Vietnam de banlieue ». L'expression jouait sur un double-entendre, qui  tait en l'occurrence triple: d'une part, elle soulignait le fait que la situation de la facult   tait en train de se transformer inexorablement en un borbier politique; d'autre part, il s'agissait d'un clin d' eil aux nombreuses mobilisations  tudiantes en faveur de l'ind pendance du Vietnam (notamment   partir des Comit  Vietnam Base, qui particip rent un mois plus tard au d clenchement des hostilit s)⁵⁰⁰; enfin, elle croisait l'imaginaire des luttes anti-imp rialistes, et l'imaginaire nanterrien des bidonvilles alg riens: « Il n'y a pas si longtemps, quand on disait « Nanterre »,  a voulait dire: des bidonvilles, des Alg riens. Aujourd'hui,  a veut dire: « la Fac ». Comme bien d'autres observateurs, le journaliste soulignait la violence du contraste qui naissait de cette imm diate proximit  entre bidonvilles et universit  neuve.

499 « Nanterre la Folie », *Le Nouvel Observateur*, n 171 du 21 f vrier 1968, BIB Humath que RV258

500 Les Comit s Vietnam Base (CVB) sont fond s en f vrier 1967 par l'UJC-ML (Union des jeunes communistes marxistes-l ninistes), groupe d' tudiants communistes r volutionnaires qui jouera un r le central dans la structuration en France d'un courant mao ste. Les CVB exp rimentent une nouvelle forme de militantisme de rue organis  par la base, avec pour objectif de populariser la lutte anti-imp rialiste aupr s de la classe ouvri re fran aise. Voir Anonyme, (collectif), *Les Nouveaux Partisans. Histoire de la Gauche Prol tarienne, par des militants de base*.  ditions Al Dante, 2015

Cette violence n'échappa pas aux organisations politiques étudiantes, qui pour beaucoup découvrirent la réalité des conditions de vie des travailleurs immigrés en arrivant à Nanterre. Or, ces militants n'arrivaient pas sur une terre vierge, mais découvraient au contraire un champ politique de lutte pour les droits et immigrés alors en plein bouillonnement. En effet, les années 1965-68 constituèrent les prémices de la structuration d'un milieu associatif militant nouveau, qui se donnait pour objectif de politiser la lutte pour les droits des immigrés en favorisant l'auto-organisation de ceux-ci. La première étape intervint en 1965 avec la naissance des premières Associations de soutien aux travailleurs immigrés (Asti), qui se fédérèrent en juin 1966 dans la Fédération du soutien aux travailleurs immigrés (Fasti): le mouvement était porté par les communes de banlieues les plus touchées par le problème des bidonvilles, et l'Asti de Nanterre joua un rôle pionnier⁵⁰¹. Autre groupe fondateur de ce renouvellement, le premier Comité Palestine ouvrier fut fondé en 1967 à Nanterre par Gilbert Mury, sociologue marxiste exclus du PCF pour ses positions pro-chinoises. Liant combat anti-impérialiste en Palestine et lutte des immigrés en France, le Comité fut l'une des premières organisations à recruter parmi la jeunesse immigrée des bidonvilles et cités de transit, et joua un rôle essentiel de médiatisation du problèmes des bidonvilles auprès des groupes de la gauche radicale⁵⁰².

Ainsi, ce creuset *banlieusard* du mai 68 étudiant explique la place que prirent les question de lutte contre le racisme et de l'exploitation des populations immigrées, dans les combats menés par les organisations qui émergèrent de ce mouvement. L'expérience nanterrienne favorisa ainsi l'arrivée de nouveaux acteurs dans le champ où se disputait la question des bidonvilles. Leur arrivée ne se fit pas sans incompréhensions, comme en témoigne Mohamed Kenzi, jeune Algérien ayant grandi au bidonville de la Folie:

Un matin, lorsque la communauté se réveilla, elle s'aperçut que les murs qui entouraient l'université s'étaient effondrés sous les coups des étudiants. (...) Épouvantée, prise de vitesse, elle regardait cela d'un œil distant, elle ne comprit pas que l'effondrement de ce mur symbolisait quelque chose de nouveau.⁵⁰³

L'itinéraire de ce jeune des bidonvilles fut un cas exemplaire des nouvelles connexions permises par l'entrée des militants étudiants dans le champ des bidonvilles. Dans ses mémoires, Mohamed Kenzi décrit comment, au départ plus par curiosité que par conviction, il commença après mai 68 à fréquenter avec quelques amis la faculté, allant de réunions politiques en manifs sauvages, s'appropriant le jargon et les codes d'un univers militant socialement privilégié. Ses mémoires permettent également de saisir comment la présence des bidonvilles à proximité de la faculté réorienta une partie des activités militantes à destination de la population immigrée: on y distribuait des tracts, on y proposait des cours du soir, des activités pour les enfants⁵⁰⁴, mais aussi des actions un plus « musclées » comme le sabotage des voies ferrées, ou le branchement illégal sur les canalisations de la ville⁵⁰⁵. Bien qu'il faille se garder de présenter une lecture trop romantique de ces tentatives de mise à bas des frontières sociales, cette entrée d'une nouvelle génération de

501 Collet, Victor, *Op. Cit* p. 138

502 *Ibid*, p.151

503 Kenzi, Mohamed, *La Menthe Sauvage*, p. 62

504 La fameuse « crèche sauvage » organisée dans la faculté par des militants de Vive la Révolution à partir de 1970, accueillait de nombreux enfants des bidonvilles alentours, Collet, *Op. Cit*, p.181

505 Kenzi, Mohamed, *Op. Cit*, p.77

militants en partie issus de l'immigration dans le champ des bidonvilles, contribua effectivement à briser l'isolement dont souffraient les populations des bidonvilles, à Nanterre comme ailleurs.

Pendant que les murs tombaient à l'université de Nanterre, Argenteuil aussi connaissait son mois de mai. Deux groupes sociaux y portèrent le mouvement social: les lycéens et les ouvriers de l'industrie lourde. Comme dans les autres cités industrielles de banlieue, les grands complexes industriels d'Argenteuil entrèrent en grève à partir du mois de mai, accompagnées parfois d'occupations et de manifestations sur la voie publique. Selon Jean-Pierre Hoss, la grève aurait atteint à Argenteuil son apogée entre le 25 et 31 mai, avec un blocage complet de tous les secteurs de production et de distribution, avant de perdre en intensité jusqu'au 20 juin, date de progressive reprise du travail⁵⁰⁶. Argenteuil n'accueillant pas de population universitaire, ce sont les lycéens qui portèrent la combativité dans les secteurs de la jeunesse. Pour restituer celle-ci, il nous faut prendre le temps de présenter notre principale source d'informations sur le sujet: le témoignage d'André Normand.

André Normand est né à Argenteuil en 1951, d'une mère d'origine italienne et d'un père officier chez les parachutistes. Grandissant dans un milieu social modeste dans le « *quartier historique des Italiens* » d'Argenteuil (le quartier Mazanne), André est en première au lycée Victor Puiseux lorsque éclate le mouvement de mai 68. Il s'engage alors pleinement dans le mouvement étudiant, participe à l'organisation d'actions propres au mouvement lycéen (grèves, projections de films, manifestations), mais également à d'autres conjointement menées avec des ouvriers:

[À] la Snecma, là y avait des jeunes proche de Lutte Ouvrière, et des jeunes marginaux qui ont par exemple essayé de bloquer le pont d'Argenteuil, tu vois, et où moi je me suis retrouvé avec eux, un soir à essayer de bloquer le pont, ça devait être avant le 13 mai 68.⁵⁰⁷

L'agitation se poursuivant à la reprise des cours en septembre 1968, les lycées d'Argenteuil attirent des militants de diverses organisations de la gauche radicale étudiante. Après mai, André poursuit son activité militante. Lui qui se dit originaire d'une famille « *de sympathie communiste* » et avoir « *fricoté avec les Jeunesses communistes* », il s'éloigne de ces relais traditionnels de la politisation communiste, et intègre progressivement les groupes maoïstes qui se forment à la faculté de Nanterre pendant le mouvement social:

J'étais au lycée, c'était un lycée extrêmement combatif, ce qui fait qu'on était sans arrêts en grève. Et donc y avait des gens qui venaient à la porte, par exemple des gens comme Annette Lévy-Willard, (...) qui a été journaliste à Libé (...). Elle elle était dans un groupe qui s'appelait Vive la Révolution⁵⁰⁸.

André finit par intégrer un jeune mouvement révolutionnaire, la « Gauche Prolétarienne », après sa rencontre avec l'un de ses cadres, Rémi Stephaneggi, alors étudiant en hypokhâgne à Louis le Grand. Le parcours d'André montre ainsi l'attrait que pouvait représenter cette nouvelle gauche

506 Hoss, Jean-Pierre, *Communes en banlieue... Op. Cit*, p. 132

507 Entretien avec André Normand du 10 décembre 2022, p.3

508 VLR, pour « Vive la Révolution », est un groupe maoïste-libertaire succédant en juillet 1969 à Vive le Communisme (VLC), fondé dans le sillage de mai 68 par des étudiants de la fac de Nanterre. Il publie le journal hebdomadaire *Tout!*. Voir entretien avec André Normand du 10 décembre 2022, p. 2

radicale issue de mai 68 pour la jeunesse ouvrière de la banlieue rouge, elle qui offrait une alternative aux organisations communistes traditionnelles d'encadrement de la jeunesse, et ouvrait un champ nouveau de socialisations et de thèmes de lutte.

Trouble dans la banlieue rouge

Si les événements de Mai avaient déjà placé la banlieue (ses industries, ses bidonvilles, ses municipalités ouvrières) au centre des préoccupations des groupes de gauche radicale, la recomposition des forces de gauche dans les années 68 s'effectua également en redéfinissant les villes de la banlieue comme un terrain de lutte à investir de manière prioritaire. Dans cette nébuleuse de groupes militants, l'un d'entre eux était appelé à jouer un rôle de premier plan dans les mobilisations des habitants des bidonvilles de région parisienne: la Gauche Prolétarienne.

Cette organisation est officiellement formée en octobre 1968, à partir d'un groupe minoritaire détaché de l'UJC-ML, ex-organisation étudiante marxiste-léniniste révolutionnaire dissoute par le gouvernement le 12 mai 1968 avec 8 autres organisations d'extrême-gauche. Après le mouvement de Mai, les membres de l'ex UJC-ML entrèrent dans un « moment critique »⁵⁰⁹, afin de comprendre pourquoi l'élan révolutionnaire de Mai n'avait pas abouti à une prise du pouvoir par le prolétariat. Contre la position majoritaire proposant de réévaluer les cadres théoriques pour y déceler les erreurs expliquant cet échec, la minorité à l'origine des groupes maoïstes post-68, dont la GP et Vive le Communisme (VLC) seront les principaux exemples, propose au contraire de considérer Mai 68 comme une expérience positive de lutte et d'organisation des masses populaires, dont il convient de poursuivre la démarche. Selon cette lecture, Mai 68 avait permis la rencontre des deux principales forces révolutionnaires de la société française: les étudiants, porteurs d'une « *révolte anti-autoritaire* », et la classe ouvrière, motrice de la lutte des classes; d'où le but que se donne la Gauche Prolétarienne « *l'objectif: fondre la révolte anti-autoritaire et la révolution prolétarienne* »⁵¹⁰.

À cette date, le groupe commence à se revendiquer « maoïste », considérant l'expérience de la Révolution culturelle chinoise comme une critique interne au mouvement marxiste-léniniste, pouvant permettre de tirer les leçons du mouvement de Mai, et d'inspirer de nouvelles pratiques révolutionnaires. Le groupe se structure progressivement en recrutant aussi bien dans la jeunesse étudiante que parmi les jeunes de la classe ouvrière, et arrive à maturité avec la fusion en mars 1969 de ses militants avec ceux issus du Mouvement du 22 mars de Nanterre, à tendance libertaire⁵¹¹. La GP possède alors une base militante socialement diversifiée, répartie aussi bien au sein de la région parisienne que dans d'autres agglomérations de province. Fidèle à son double héritage des Comités Vietnam Base (CVB) et du Mouvement du 22 mars, la lutte anti-impérialiste constitue l'un des fer de lance originels de l'action des maoïstes, qui favorisent dès lors une réorganisation de l'action politique auprès des travailleurs immigrés. Le 10 février 1969, des militants de la GP, dont certains travailleurs maghrébins, président à la fondation d'une « plate-forme » d'unification des Comités Palestine, qui donne un nouveau souffle au mouvement de lutte des immigrés⁵¹². Tout au long de son histoire, la Gauche Prolétarienne et les autres mouvements maoïstes issus de Mai eurent à cœur

509 L'expression est de Bény Lévy, cadre politique de l'UCJ puis de la GP, qui témoigne sous le pseudonyme de « Pierre Victor » dans Manceaux, Michèle, *Les maos en France*, Gallimard, 1972, p. 191

510 Expression tirée du texte « pour mener la lutte de classe dans les Comités d'Action » sorte de programme de la GP, publié dans les *Cahiers de la Gauche Prolétarienne* d'avril 1969.

511 Anonyme, (collectif), *Les Nouveaux Partisans... Op. Cit*

de militer auprès d'une population qui était jusqu'alors demeurée largement ignorée par les partis de la gauche institutionnelle: la population immigrée. Or, en région parisienne, cette population se trouvait en majorité résider au sein des bastions communistes de la banlieue rouge, où les élus du PCF ne voyaient pas d'un bon œil l'arrivée sur leur territoire de ces militants qui se montraient très critiques de leur gestion municipale.

Avec la recomposition de la gauche radicale post-68, sous la double influence du mouvement anti-impérialiste et d'une base sociologique où la population immigrée et banlieusarde était plus représentée, les municipalités ouvrières de la ceinture rouge devinrent un terrain de lutte privilégié entre le « bloc communiste » traditionnel et ces nouveaux groupes militants. Ceux-ci, et notamment la GP, y entreprirent une activité politique dont l'objectif était de dénoncer le « révisionnisme » de la politique nationale du PCF, mais également de pointer du doigt les errements de la gestion municipale des villes communistes, accusées d'alimenter la division de la classe ouvrière en présentant le travailleur immigré comme un concurrent nuisant au travailleur français. Ce nouvel activisme mit en difficulté les forces traditionnelles du bloc communiste, aussi bien sur le plan du travail où l'hégémonie de la CGT fut contournée par l'action de ces groupes militants⁵¹³, que sur celui du logement où la politique de la ville du PCF fit l'objet des plus vives critiques.

Sur ce volet, Nanterre joua encore une fois le rôle de laboratoire privilégié. La proximité déjà évoquée entre la faculté et les bidonvilles favorisa une présence régulière des militants étudiants auprès des habitants, mais aussi une circulation de certains jeunes entre les bidonvilles et l'université. Cette présence étrangère au sein de l'université suscita d'ailleurs une véritable panique morale lors de la rentrée de l'année 1969, la presse grand public nourrissant des rumeurs mêlant drogue, prostitution et présence de jeunes Maghrébins au sein de la faculté⁵¹⁴. C'est véritablement à partir de l'année 1970 que les militants de la Gauche prolétarienne et de Vive La Révolution organisèrent des comités d'action ayant pour but de porter le combat directement auprès des différents bidonvilles de région parisienne, dont la disparition définitive était alors annoncée par la promulgation d'une nouvelle loi venant compléter la loi Debré: la loi Vivien du 10 juillet 1970.

À Saint-Denis, des militants de la Gauche prolétarienne arrivèrent en février 1970 à l'occasion de l'expulsion d'un hôtel insalubre situé dans l'impasse Saint-Jean près de la Basilique, et obtinrent suite à une mobilisation réussie le relogement des habitants au sein de la commune, et non dans des foyers gérés par la Préfecture de la Seine comme cela était prévu⁵¹⁵. Suite à cet épisode, la GP investit durablement le bidonville du Franc-Moisin, pour y organiser la lutte des

512 « plate-forme politique des Comités Palestine », texte reproduit dans Anonyme, (collectif), *Les Nouveaux Partisans... Op. Cit*, p. 80

513 L'acte de naissance de la GP est à ce titre révélateur. Pour bien des militants, le baptême de la nouvelle organisation intervint lors de l'opération « politico-militaire » du 17 juin 1969, au cours de laquelle plus d'une centaine de militants envahirent l'usine de Renault-Flins pour l'anniversaire de la mort de Gilles Tautin. L'opération, minutieusement préparée depuis des mois, prit de court aussi bien les cadres de l'usine, que la police et les syndicats. Elle porta un grand coup à la légitimité de la CGT quant son rôle de coordinatrice de la lutte ouvrière. Anonyme, (collectif), *Les Nouveaux Partisans... Op. Cit*

514 Todd Shepard a bien analysé les soubassements racistes et patriarcaux sur lesquelles s'appuyèrent cette campagne médiatique, *Mâle décolonisation, l'« homme arabe » et la France... Op. Cit*

515 David Cédric, *Logement social des immigrants et politique municipale en banlieue ouvrière (Saint-Denis, 1944-1995)*, 2016, p. 298

habitants réclamant de meilleures conditions de vie et un relogement sur Saint-Denis⁵¹⁶. À Villeneuve-la-Garenne, des militants de VLR construisirent avec les habitants d'un bidonville portugais un centre social autogéré comprenant une crèche, des cours d'alphabétisation, des permanences médicales et juridiques⁵¹⁷. En réponse au « drame d'Aubervilliers » au cours duquel cinq travailleurs immigrés moururent asphyxiés dans la nuit du 1^{er} janvier 1970 suite à la négligence de leur marchand de sommeil, la GP organisa le 10 du même mois la lutte dans un immense entrepôt d'Ivry où logeaient 700 travailleurs immigrés: le logement du loueur, ainsi que le siège parisien du CNPF⁵¹⁸ furent occupés à cette occasion⁵¹⁹. À Massy, la GP investit un bidonville menacé d'expulsion, où près d'un millier d'habitants refusent d'être dispersés dans des cités de transit éloignées. Avec les habitants, les militants dénoncèrent les pratiques d'intimidation de la mairie (SFIO), et obtinrent leur relogement sur la commune après trois années de lutte⁵²⁰.

La liste de ces mobilisations pourrait être prolongée à l'envie, mais ce qu'il importe de comprendre, c'est que l'irruption de ces groupes de gauche radicale mit en difficulté le Parti communiste sur son terrain de prédilection: l'administration municipale, source historique de sa légitimité comme Parti du peuple et des ouvriers⁵²¹. En montrant que les mairies communistes divisaient leur population entre nationaux et non-nationaux, et instauraient vis-à-vis de ces derniers des politiques ségrégatives qui brisaient l'unité de la classe ouvrière, les militants maoïstes mettaient ainsi le Parti communiste face à ses contradictions longtemps refoulées: comment le parti qui se disait au service du peuple et des travailleurs pouvait-il ignorer la situation des travailleurs immigrés, et contribuer ainsi à une marginalisation qu'il dénonçait lui-même comme faisant le jeu du patronat et du pouvoir gaulliste? Par ailleurs, l'expérience politique de ces militants tranchait radicalement avec celle des acteurs associatifs précédents, et leur arrivée dans le champ de force des bidonvilles entraîna généralement une augmentation très significative du niveau de conflictualité. La Gauche Prolétarienne revendiquait en effet son ambition révolutionnaire, et les pratiques illégales ou violentes étaient jugées parfaitement légitimes pour obtenir des avancées dans ce sens. Contre des municipalités vues comme des « collabos » du pouvoir bourgeois, la conciliation n'était pas de mise, et ces nouveaux militants préféraient la négociation à chaud.

De l'autre côté de l'estrade, le PCF considéra ces nouveaux groupes militants comme des ennemis politiques avec lesquels aucun terrain d'entente ne pouvait être trouvé. Le fait que ces militants portèrent le conflit au cœur des bastions historiques du PCF (Argenteuil, Aubervilliers, Saint-Denis...), contribua sans aucun doute à nourrir la virulence avec laquelle les édiles communistes fustigèrent l'action de ces « gauchistes » vus comme des « agents provocateurs » venant semer la discorde dans la classe ouvrière pour le compte du patronat. À partir de la rentrée 1969, les journaux du groupe communiste se fendirent régulièrement d'articles dénonçant les activités de ces groupes perturbant l'action des pouvoirs publics et leurrant les ouvriers vers les chemins traîtres du « gauchisme ». Ainsi, *La Renaissance du Val-d'Oise* fit paraître dans son édition du 8 février 1969 un article intitulé « les Révolutionnaires » (entre guillemets) qui mettait en garde son lectorat suite à la venue d'un groupe d'étudiants vraisemblablement maoïstes à la sortie de

516 Voir les tracts conservés aux AM de Saint-Denis, 18 ACW 23. également la thèse de Cédric David, *Ibid*, p. 299

517 Collet, Victor, *Op. Cit*, p. 200

518 Pour Comité National du Patronal Français

519 Anonyme, (collectif), *Les Nouveaux Partisans... Op. Cit*

520 Blanc-Chaléard, Marie-Claude, *En finir avec les Bidonvilles... Op. Cit*

521 Masclat, Olivier, *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, la Découverte, Paris, 2003

l'usine des Câbles de Lyon à Bezons⁵²². Mettant sur le même plan « *gaullistes* », « *anarchistes* » et « *maoïstes* » tous soi-disant « *révolutionnaires* », l'article visait à discréditer le sérieux politique de ces militants, en les représentant comme de grossiers fanatiques, étrangers aux communes ouvrières et à la vie de ses habitants:

Nous mettons en garde les travailleurs contre ces aventuriers de la « Révolution » qui se présentent souvent avec l'étiquette communiste, distribuant des revues et journaux parfois luxueux. Il n'y a pas plus étranger au communisme que ces gens -là.

L'article était exemplaire des principales critiques faites aux militants maoïstes par la gauche communiste, laquelle n'hésitait pas à utiliser la rhétorique de l'agent provocateur extérieur, et à insinuer que ces militants venaient d'un milieu social privilégié, pour en discréditer les positions. À Argenteuil, les critiques de la presse communiste prirent un tour particulièrement violent à l'occasion de l'arrivée sur la commune d'un groupe de la Gauche prolétarienne, entre le printemps et l'été 1969.

Car si Argenteuil ne s'était pas particulièrement distinguée comme un théâtre important du mouvement de Mai, la commune devint par contre dès l'année suivante le lieu d'une des premières grandes campagnes de la Gauche prolétarienne. Entre les expérimentations menées à Nanterre et la généralisation du soutien des militants maoïstes aux mouvements de lutte des immigrés de banlieue, une expérience se révéla déterminante pour ce jeune mouvement: l'expérience de la « bataille d'Argenteuil », où pour la première fois, édiles communistes et militants de gauche radicale s'affrontèrent frontalement, avec pour objet de discorde la réponse à apporter au « problème des bidonvilles ».

Argenteuil, espace pionnier des campagnes anti-expulsion

L'histoire de la gauche radicale post-68 croise celle d'Argenteuil lors de l'été 1969. Les travaux de la ZUP poursuivent leur progression, et les premières tranches de logements HLM du Val-Nord sortent de terre. L'attention de la SEMARG et de la municipalité se tourne à présent vers l'ouest, vers la vaste plaine de la Fosse-aux-Loups, où les bidonvilles ont continué de croître malgré la « redécouverte » de leur existence deux ans plus tôt. Dans l'objectif d'aménager ce qui est appelé à devenir la nouvelle zone industrielle de la commune, il faut commencer des travaux de terrassement pour établir une nouvelle route. Problème: le tracé de la route passe en plein sur l'un des bidonvilles de la plaine. Il faut alors trouver une solution pour obtenir l'expulsion de ses habitants dans les meilleurs délais, et c'est là, sur cette route, que le bât blesse.

Le bât blesse

Entre la « redécouverte » par l'administration municipale des bidonvilles éparpillés sur son territoire, et le développement d'une situation de crise politique, près de deux ans s'étaient écoulés. Dans ce laps de temps, l'action des pouvoirs publics s'était surtout concentrée sur la construction d'un parc immobilier différentiel à destination des travailleurs et ménages étrangers, qui viendrait compléter le parc HLM de la ZUP d'Argenteuil. Ainsi, la solution au problème des bidonvilles proposée par les autorités préfectorales et municipales prolongeait-elle la relégation dont ceux-ci

522 « Les Révolutionnaires », *La Renaissance du Val-d'Oise*, n°108, 8 février 1969, AM A PER225/1969

faisaient l'objet: améliorer la situation de leurs habitants signifiait d'abord commencer par les ignorer, le temps de leur construire des logements spéciaux, avant de les y déplacer. L'action publique contre le bidonville argenteuillais laissa donc ces derniers relativement inchangés de 1967 à 1969, s'occupant en priorité des îlots insalubres dont l'expulsion devait permettre la création de nouveaux foyers de travailleurs et logements PSR. L'arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique la prise de possession des terrains de la Butte Blanche et de l'îlot Karl Marx fut promulgué en janvier 1969⁵²³, et les travaux d'aménagement de ces parcelles commencèrent au printemps.

C'est entre le printemps et l'été 1969 que l'aménagement de la ZUP fit butter la SEMARG sur les bidonvilles de la Fosse-aux-Loups. Leur découverte fut précipitée par la nécessité d'assurer la construction d'une route reliant La ZUP du Val-Nord à la RN 192, qui formait la frontière ouest d'Argenteuil et bordait la plaine de la Fosse-aux-Loups. Cette route devait servir de point de départ pour l'aménagement de la zone industrielle destinée à se développer entre la ZUP et la route nationale. Dans une période de recul de la part de l'industrie dans l'économie argenteuillaise, Victor Dupouy estimait alors vital d'aménager rapidement cette zone, afin de compenser les 2000 emplois perdus depuis 1962 dans le secteur industriel⁵²⁴. Face à la menace de voir Argenteuil se transformer en « *ville dortoir* », l'espace auparavant fort peu attractif de la Fosse-aux-Loups devenait ainsi une terre rare et précieuse: 12 nouvelles entreprises y étaient attendues, porteuses de près de 4000 emplois nouveaux. Dans l'immédiat, l'exploitation de ce terrain requérait d'abord la construction d'une voie d'accès: « *Or, c'est sur l'emplacement de cette future voie que se trouve l'un des bidonvilles les plus importants* »⁵²⁵.

En effet, cette voie (l'actuel boulevard des Martyrs de Châteaubriant) devait passer à proximité de l'un des principaux bidonvilles de la Fosse-aux-Loups. Implanté sur un quadrilatère compris entre la rue de l'Ouest au Sud, la rue Jean Grandel à l'est, la rue de la Fosse-aux-Loups à l'ouest et le futur boulevard au nord, ce bidonville représentait de loin le plus important regroupement de baraques sur la commune. Souvent désigné par la municipalité comme le « bidonville de la rue de Lens » (du nom d'une rue aujourd'hui disparue), les services municipaux en estimaient la population à plus de 130 familles, représentant près de 700 personnes⁵²⁶. Ce bidonville était d'autant plus marquant qu'il était le seul sur Argenteuil à atteindre des dimensions faisant penser aux grands bidonvilles de la région parisienne, tandis que la dispersion en de plus petits groupes de baraques demeurait autrement la règle.

Contrairement aux demandes de saisie des terrains de la Butte Blanche et de l'îlot Karl Marx, l'expulsion du bidonville de la rue de Lens ne donna pas lieu à l'élaboration d'un dossier justifiant de la nécessité de l'opération. Cette absence de documentation administrative, sur ce qui était pourtant la plus grande opération anti-bidonville sur département depuis plus d'une décennie, peut s'expliquer par un fait étonnant: il ne semble pas que le recours à la loi Debré ait été demandé par la municipalité. Cela a de quoi surprendre au vu l'usage fructueux que venait d'en faire la commune à deux reprises, mais pour obtenir l'expulsion des habitants de la rue de Lens, la municipalité opta pour une autre stratégie. En effet, bien que présentant une procédure dérogatoire

523 « Arrêté décidant de la prise de possession des terrains situés à Argenteuil rue de la Butte Blanche », 9 janvier 1969, AM A 14W64

524 Conférence de presse de Victor Dupouy « sur le problème des bidonvilles », 2 septembre 1969, AM A 14W206

525 Propos de Victor Dupouy, *Ibid.*

526 Propos de Victor Dupouy, *Ibid.*

au droit commun, la loi Debré demeurait contraignante pour les autorités y ayant recours: les municipalités devaient monter un dossier justifiant le bien fondé de leur démarche, attendre la promulgation d'un arrêté préfectoral, puis compenser les propriétaires. Surtout, l'article 4 obligeait les autorités à proposer une offre de relogement pour l'intégralité des personnes déplacées. Même si cette loi accélérât la procédure standard, l'obtention de l'expulsion des habitants pouvait donc prendre du temps: plus d'un an et demi avait été nécessaire pour faire appliquer l'arrêté d'expulsion concernant la Butte Blanche et l'îlot Karl Marx.



Figure 17: La Fosse-aux-Loups en 1968: en haut la rue de la rue éponyme, dans le coin inférieur droite, on peut voir les travaux de la ZUP, d'où partira le futur boulevard des Martyrs de Châteaubriant. Au centre de l'image, se trouvent des camions et roulottes installés dans un champ. Juste au dessus, on distingue le bidonville principal, installé entre les trois usines. Image obtenue à partir d'un agrandissement d'une photographie aérienne de l'IGN prise en 1968.

Mais au regard de la loi, les habitants du bidonville de la rue de Lens n'étaient précisément pas propriétaires de leurs logements. Il n'était donc pas nécessaire de recourir à une procédure d'expulsion pour cause d'utilité publique, comme la municipalité en avait eu l'obligation dans les cas précédents. L'installation des familles algériennes sur la plaine de la Fosse-aux-Loups relevait en l'occurrence d'un acte de squattage, qui pouvait donc faire l'objet d'une procédure judiciaire ayant le double mérite de la rapidité et de l'absence de contrainte de relogement. C'est visiblement l'option qui fut choisie par la municipalité, puisqu'un article du journal *le Monde* relatait la tenue le 30 juillet 1969 d'un jugement prononcé par le juge des référés de Pontoise à la demande de la

SEMARG⁵²⁷. Le jugement d'expulsion fut rendu de manière favorable, et stipulait que les habitants du bidonville se voyaient attribué un délai d'un mois pour quitter les lieux. Le choix de recourir à une procédure en référé témoigne de la volonté de la SEMARG de minimiser le temps nécessaire à l'obtention du départ des habitants. Notons que cette mobilisation de l'appareil judiciaire permettait d'une part de demander le recours à une expulsion policière si les habitants ne vidaient pas les lieux dans les délais définis, et d'autre part de décharger les pouvoirs publics de toute obligation de relogement: les habitants de la Fosse-aux-Loups n'étaient pas des Argenteuillais victimes du mal-logement, mais des squatteurs. La municipalité n'avait en effet pas prévu de les *reloger*, mais de les *déplacer* temporairement dans les locaux d'une ancienne usine de soie artificielle, récemment acquise par la municipalité et destinée à être détruite pour laisser passer une route nationale⁵²⁸.

C'est à l'issue de ce jugement d'expulsion que les militants de la Gauche prolétarienne s'emparèrent de l'affaire et arrivèrent à la Fosse-aux-Loups. La ville d'Argenteuil était déjà quelque peu connue de la base militante œuvrant auprès de la population des bidonvilles de Nanterre, sa proximité géographique ayant sans doute aidé à faire découvrir l'existence des bidonvilles argenteuillais. Ainsi, Monique Hervo s'y rendit à au moins deux reprises (mais sans doute plus régulièrement), en 1964 pour y documenter l'expulsion de deux micro-bidonvilles⁵²⁹, et en 1975 pour y photographier une cité de transit⁵³⁰. Le Comité Palestine de Nanterre dirigé par Gilbert Mury investit également les bidonvilles d'Argenteuil à partir de l'année 1969, peut-être à une date antérieure à l'arrivée de la GP sur place⁵³¹. Cependant, c'est bien le travail de recrutement de militants opéré par la Gauche prolétarienne dans les villes de la banlieue ouvrière, qui permit au groupe d'investir rapidement le théâtre argenteuillais, où la présence militante était auparavant demeurée anecdotique. Lorsque fut rendue publique la menace d'expulsion du bidonville de la rue de Lens, la GP possédait en effet déjà un groupe de militant sur la commune, ce qui permit à l'organisation de bénéficier d'une bonne connaissance du terrain, et d'y engager dans un délai très bref toute une série d'actions:

André: Rémi Stephaneggi* dirigeait plus ou moins le groupe qui était sur Argenteuil. Le groupe était très clair, c'était les quatre-cinq lycéens, y avait deux-trois prolos qui travaillaient dans une usine qui existe toujours, qu'est la grande usine de parfum d'Argenteuil, qui s'appelle Givaudan (...). Et c'était, plus deux trois sympathisants voilà...

Dalil: Une dizaine de personnes.

A: Une dizaine de personnes, implantées, mais connaissant bien Argenteuil quoi. Y avait moi, y avait un autre copain qui s'appelait Joël Lucas* qu'était lycéen, son père était cheminot à Argenteuil. Il y avait une nana qu'est morte maintenant qui s'appelait Hélène Gonin* qu'était élève infirmière à l'hôpital d'Argenteuil. (...) Donc commence cette bataille du bidonville, où on apprend que le bidonville va être expulsé, pour construire une zone industrielle. Donc on va

527 « Jugement en référé à Pontoise, un millier d'immigrants devront quitter un bidonville d'Argenteuil », *le Monde*, 01 août 1969, BIB SPP, dossier de presse « Taudis, bidonvilles, habitat insalubre en France de 1945 à 2004 : dossier de presse », 461/42

528 Lettre de Victor Dupouy au préfet du Val-d'Oise, rapportée par *la Renaissance du Val-d'Oise*, « à propos des expulsions des bidonvilles de la rue de Soissons et de Lens », n° 136, 23 août 1969, PER 225/1969

529 Voir *supra* Chapitre 5

530 Voir *infra* Chapitre 8 p. 230

531 Voir le témoignage d'André Normand du 10 décembre 2022, p. 14

visiter le bidonville, là on s'aperçoit qu'il est immense, qu'il y a plein plein de gens qu'habitent là, et que les gens sont installés depuis vachement longtemps quoi.⁵³²

La patience avec laquelle la Gauche prolétarienne s'était constituée une base militante locale explique en partie pourquoi Argenteuil devint un terrain d'affrontement précoce entre les municipalités communistes et la nouvelle frange militante plus radicale. Dans un contexte où les accusations de discrimination et de trahison s'accumulaient contre la ligne politique du PCF, deux éléments s'unirent lors de l'été 1969, pour former à Argenteuil une situation conflictuelle explosive: d'une part, la promulgation d'un jugement d'expulsion qui confirmait de manière éclatante les accusations de ségrégation anti-immigrés portées à l'encontre des municipalités communistes, et d'autre part, la présence sur la commune d'une base militante bien implantée, capable de servir de point d'appui pour une campagne anti-expulsion d'un genre nouveau.

« Bidonville vaincra »

Si Nanterre servit de laboratoire pour les campagnes de soutien aux populations immigrées, c'est bien à Argenteuil que ces « nouveaux partisans » firent leur baptême du feu. Le déploiement des militants sur la commune s'effectua en un laps de temps très court. Les mois d'août et septembre 1969 constituèrent le temps d'une brève mais très intense campagne de mobilisation politique, au cours de laquelle les bidonvilles argenteuillais furent de nouveau érigés en un champ d'opposition entre acteurs aux positions antagonistes.

Après la décision d'expulsion, le groupe argenteuillais de la GP dont faisait partie André Normand commença à se rendre sur les lieux, dans l'objectif de voir comment ces militants pouvaient se mettre au service des habitants concernés par les expulsions:

Dalil: Alors dans ce bidonville, vous y arrivez en 69, et comment ça se passe?

André: On commence à faire des réunions en leur demandant... Tu sais, les grands principes, on était jeunes et tout ça... Les maoïstes, quand ils doivent mener une bataille, ils doivent faire des enquêtes. Donc on commence à interroger les gens sur leurs revendications tout ça, et bon, majoritairement ils disent qu'ils veulent pas partir.

D: Ils ne veulent pas partir du bidonville?

A: Bah nan, tu sais, c'est comme... Ils sont attachés à leur truc quoi. Et... On leur dit « mais ça va pas être possible, puisque il est clair que la décision de virer le bidonville a été prise au niveau préfectoral, donc ça va se faire ». Et ils nous disent « on a été reçu plusieurs fois par l'adjoint au maire » qui s'appelait Carrara, qu'était du PC. Alors ça, si tu veux, il faut manier ça avec délicatesse et prudence, puisque je pense que notre enquête a été très très vite orientée. Y a des gens qui nous ont dit, moi je m'en rappelle, qu'il leur demandait des tapis, des bakchich, des bijoux, des choses comme ça.

D: L'adjoint au maire?

A: Ouai. L'adjoint au maire au logement. Donc nous, t'imagines bien, on s'est jeté là dessus. D'ailleurs, c'est pour ça que ça va provoquer après la bataille de... Ils ont considéré que c'était des calomnies. Tu vois [pause]. Donc, on a commencé à distribuer des tracts dans toute la ville, à populariser, en disant... En faisant des bombages à la gare, en essayant d'organiser des manifs qu'on a pas trop réussies. Tu vois, on essayait de faire des rassemblements, au niveau local c'était compliqué.⁵³³

532 *Ibid*, p. 8

533 Voir le témoignage d'André Normand du 10 décembre 2022, p. 13

Ce récit de l'arrivée dans le bidonville des militants maoïstes, émanant d'un témoin revenant sur les faits un demi-siècle plus tard, permet de comprendre tant le mode opératoire de ses militants, que les représentations avec lesquelles ils appréhendaient le « problème des bidonvilles », dont ils découvraient la réalité lors de cette première campagne anti-expulsion. En effet, même si bon nombre des militants du détachement en charge de la campagne dans les bidonvilles d'Argenteuil étaient originaires de la commune, ils découvrirent les conditions d'existence des habitants à cette occasion: André Normand se rappelle que bien qu'il ait été au collège Jules Guesdes situé non loin, le bidonville et ses habitants demeuraient séparés du reste de la population. L'anecdote concernant les accusations de corruption de l'adjoint au maire Carrara, en charge de l'aménagement urbain et de la question des bidonvilles, appelle quelques commentaires.

Le fait que certains fonctionnaires de la préfecture de la Seine ou conseillers municipaux aient profité de leur position pour obtenir des pots-de-vin de la part d'habitants souhaitant être relogés plus vite ou dans de meilleures conditions, est une réalité documentée par plusieurs témoignages concernant les bidonvilles de Nanterre et ceux de Massy⁵³⁴. En l'absence d'autres témoignages de la part de témoins directs, il n'est cependant pas possible de vérifier pour Argenteuil la véracité de ces accusations, et le retour sur expérience qu'offre le moment du témoignage permet d'ailleurs à André Normand de prendre une certaine distance critique vis-à-vis de ces rumeurs. Par contre, le fait que les militants de la GP aient immédiatement donné du crédit à ces accusations, nous informe sur la manière dont les militants issus du mouvement de Mai se représentaient la posture des édiles PCF vis-à-vis des immigrés, et leur responsabilité dans la gravité du « problème des bidonvilles ». Les accusations de corruption des « révisos » du Parti communiste, mais aussi des délégués CGT vus comme des fusibles permettant de faire sauter tout élan de contestation au sein de l'usine, faisaient alors partie des critiques couramment portées par la presse et les tracts maoïstes⁵³⁵. Indépendamment de la question de la vérité des faits de corruption, les habitants du bidonville donnèrent donc aux militants ce qu'ils voulaient entendre: consciemment ou non, ils légitimaient ainsi à leurs propres yeux la légitimité de leur combat, et les attachaient au bidonville comme à un terrain de lutte contre l'exploitation des immigrés⁵³⁶.

Les militants de la GP furent à Argenteuil les premiers acteurs extérieurs à se présenter au bidonville pour y servir d'adjuvants, ce qui contribua à l'accueil globalement favorable que leur firent les habitants. La présence sur Argenteuil d'une dizaine de militants de la GP permit à l'organisation de se rendre régulièrement dans le bidonville, pour s'y faire accepter et sympathiser avec les habitants. Comme à Nanterre, la distance restait cependant grande entre ces militants, pour la plupart jeunes et d'origine française, et la majorité de la population du bidonville: « *les gens restaient quand même sur leurs réserves hein. On était pas comme des poissons dans l'eau, comme*

534 Pour Nanterre, voir les témoignages collectés par Monique Hevo, *Chroniques du bidonville... Op. Cit*; sur Massy, voir Blanc-Chaléard, Marie-Claude, *En finir avec les Bidonvilles... Op. Cit*

535 Ces accusations pénétraient jusque dans les chansons de lutte, voir Notamment *les Nouveaux Partisans* de Dominique Grange: « *et vous les gardes-chiourmes de la classe ouvrière, vous sucrer sur notre dos, ça ne vous gêne pas* »

536 Peut-être ces accusations furent-elles portées par des témoins directs des faits; peut-être s'agissait-il de rumeurs qui circulaient déjà dans le bidonville, ou peut-être furent-elles véritablement forgées à l'arrivée des militants. La question de la vérité des faits ou de la sincérité des témoins n'importe pas tant, que celle de voir comment le discours porté par certains habitants remplit une fonction stratégique: celle d'attacher ces acteurs extérieurs à leur côté, pour bénéficier de leur soutien dans la défense de leur revendication. Sur cet usage stratégique de la parole et des représentations en situation de domination, voir Scott, James C., *La domination et les arts de la résistance, Fragments du discours subalterne*, 1992

disait Mao »⁵³⁷. Malgré ces difficultés, le mouvement maoïste mettait un point d'honneur à faire partir ses actions « de la base », c'est-à-dire à définir les objectifs et modalités de la lutte à partir des revendications des personnes concernées, qui devaient être intégrées autant que possible au processus décisionnaire⁵³⁸. Lors de la campagne d'Argenteuil, cette formule nouvelle fut testée avec un succès mitigé: comme souvent, ce sont les jeunes du bidonville qui se montrèrent les plus réceptifs aux discours et méthodes des militants maoïstes. Cependant, il semble que les habitants participèrent activement à certaines actions, comme la formation d'un comité de défense, mais également l'organisation d'une chaîne humaine pour protéger le bidonville à la date initialement prévue pour l'opération d'expulsion, le 30 août au matin (l'expulsion n'eût finalement pas lieu à cette date)⁵³⁹.

Un certain nombre de ces jeunes Algériens participa ainsi à la campagne anti-expulsion, et certains commencèrent même à militer au sein de l'organisation. Parmi ceux-ci, attardons-nous sur l'histoire de l'un d'entre eux, car celle-ci peut nous permettre de comprendre comment l'arrivée d'adjuvants extérieurs permit le développement d'une nouvelle génération de militants issus des bidonvilles. Driss Yaiaoui était un jeune Algérien d'un peu plus d'une vingtaine d'année, dont la famille était originaire d'Oran. Il avait grandi dans le bidonville de la Fosse-aux-Loups, et commença à sympathiser avec les militants maoïstes lorsque ceux-ci se mirent à visiter le bidonville. De fil en aiguille, Driss intégra le détachement de la GP en charge de la campagne du bidonville, participa aux actions du groupe, et dormit avec eux à la fac de Nanterre lorsque la surveillance policière se faisait trop forte. Sa participation active eut un rôle déterminant dans la capacité du groupe maoïste à toucher les habitants du bidonville, car Driss possédait deux ressources qui faisaient défaut à ces militants: il parlait et écrivait l'arabe, et il connaissait bien les habitants. Comme le dit André, « *c'était la cheville ouvrière de notre intégration dans le bidonville* »⁵⁴⁰. Malheureusement, l'importance de ce militant issu du bidonville n'échappa pas à la surveillance de la police, et les précautions prises par le groupe ne suffirent pas à le prémunir contre la répression:

On avait fait rue de Corneilles un petit rassemblement. Parce que c'est la rue tout près du bidonville, donc on s'est dit, si les flics interviennent, on se réfugie dans le bidonville. Il avait pris la tête de la manif, les flics l'ont photographié, et quinze jours après il était expulsé.

À la fois immigrés, Maghrébins et militants de la gauche radicale, ces « militants des bidonvilles »⁵⁴¹ étaient particulièrement exposés à la répression policière, laquelle optait souvent pour une solution simple et radicale: le renvoi en Algérie avec interdiction de séjour sur le territoire français⁵⁴². Contrairement à Mohamed Kenzi, Driss Yaiaoui n'a pas laissé de témoignage sur son

537 Voir le témoignage d'André Normand du 13 janvier 2023, p. 6

538 Voir le témoignage de Jean, étudiant établi en usine: « notre rôle, c'est le rôle de l'étincelle », dans Manceaux, Michèle, *Les maos en France, Op. Cit*

539 Selon le témoignage de Gilbert Mury, tête pensante du Comité Palestine de Nanterre, « bidonville vaincra! », *Combat*, 12 septembre 1969, BIB SPP, FRA_461_42_T1_152

540 Voir le témoignage d'André Normand du 13 janvier 2023, p. 4

541 Selon l'expression « militant de cité » utilisée par Olivier Masclat dans son travail sur Gennevilliers (*La Gauche et les cités... Op. Cit*) pour qualifier les acteurs politiques issue de la jeunesse des cités et militant auprès d'eux

542 Mohamed Kenzi fut victime des mêmes mesures. Cette technique de répression n'était d'ailleurs pas cantonnée aux seuls immigrés algériens, les forces de police tentèrent de l'employer contre les Fonseca, couple d'immigrés portugais qui organisa conjointement à la Gauche prolétarienne la résistance des habitants des bidonvilles de Massy. La mobilisation tenace des habitants mis en échec la tentative d'expulsion, Blanc-Chaléard, Marie-Claude, *Op.*

expérience de jeune des bidonvilles intégrant les réseaux militants post-68. Son parcours met cependant en lumière ce qui constitua l'une des principales forces de la Gauche prolétarienne: sa capacité à intégrer dans son organisation des personnes issues des groupes sociaux marginalisés par la politique traditionnelle, des femmes, des immigrés, des jeunes des bidonvilles, des mères de famille, des paysans. Cette capacité d'intégration dotait l'organisation de deux précieux atouts dans son bras de fer avec les municipalités communistes: elle offrait aux maoïstes une meilleure connaissance du terrain, et lui conférait un avantage moral certain sur ses opposants, en démontrant sa capacité à briser la frontière entre militants et personnes concernées par l'action militante.



Figure 18: Photographie prise lors d'une action de la GP au bidonville de la rue de Lens , 27 août 1969. Au centre, le jeune homme en train de se faire soigner a été identifié par André Normand comme étant très probablement Driss Yaiaoui. Fond Eli Kagan de La Contemporaine, BDIC_KAG_4010N_A15

En parallèle de leur intégration dans le bidonville, les militants de la GP organisèrent un certain nombre d'actions pour visibiliser l'existence de celui-ci auprès du reste de la population. Dans un premier temps, ces actions puisèrent principalement dans le registre d'action traditionnel

des partis d'opposition: diffusion de tracts, collage d'affiches, écriture de slogans à la bombe de peinture. Cette présence d'un groupe d'opposants politiques particulièrement virulents agaçait fortement les membres du PCF argenteuillais, et leurs actions firent l'objet d'articles hebdomadaires dénonçant leurs méfaits, constituant notre principale source d'informations sur cette « campagne du bidonville ». La première mention de la présence des maoïstes à Argenteuil est ainsi datée du 18 août, date à laquelle ils auraient distribués « *un tract anonyme et de provenance douteuse (signé Gauche prolétarienne)* »⁵⁴³ à la gare d'Argenteuil. Si le contenu du tract nous est inconnu, l'article précise qu'il était écrit en arabe et en français, et ne visait « *qu'un seul but: calomnier la municipalité ouvrière et masquer aux yeux de la population les vrais responsables de la situation* ». Un petit encadré en bas de l'article précisait également que des lecteurs du journal avaient vu:

un groupe d'une douzaine de personnes, accompagnées d'énormes chiens genre policier faire des inscriptions sur la voie publique et sur les murs de notre ville. Il s'agit probablement des auteurs du tract cité plus haut. Nous mettons en garde la population et aussi les travailleurs immigrés contre ces éléments provocateurs.

Si la description qui est donnée des militants est pour le moins fantaisiste, pendant la campagne du bidonville, le détachement argenteuillais de la Gauche Prolétarienne s'adonna effectivement à de nombreuses opérations nocturnes de bombage. Le slogan utilisé était destiné à entrer dans la postérité: « bidonville vaincra ». Ce slogan était né à Nanterre, dans les tracts du Comité Palestine de Gilbert Mury, comme un dérivé de « Palestine vaincra »⁵⁴⁴, mais c'est à Argenteuil qu'il devint la signature des militants maoïstes luttant contre les expulsions des bidonvilles. Il semble qu'assez vite, ces militants eurent beaucoup de mal à utiliser les méthodes légalistes pour visibiliser leur combat: la double répression organisée par la police, et par les militants du PCF qui n'hésitaient pas à « vider » les « gauchistes » par la force s'ils en avaient l'occasion, rendait difficile, voire dangereuse, l'organisation d'actions au grand jour comme la diffusion de tracts et de journaux⁵⁴⁵. Pour contrer la surveillance policière, les actions des militants de la GP durent donc rapidement s'effectuer dans la clandestinité, en privilégiant les opérations nocturnes de bombage ou de tractage: « *[les policiers] nous emmerdaient quand on essayait de diffuser, c'est pour ça qu'on faisait uniquement les boîtes aux lettres la nuit, en passant par les lignes de chemin de fer. On avait trouvé cette solution... Puis t'imagines, on jouait un peu les Robin des bois quoi, on avait 17, 18, 19 ans, bon voilà.* »⁵⁴⁶

En parallèle de ces actions visant à constituer la question des bidonvilles en problème public sur lequel les autorités devaient rendre des comptes, les militants tentèrent également d'organiser des actions auprès et avec les habitants eux-mêmes. Les visites du bidonville étaient ainsi l'occasion d'organiser des réunions (au sein du bidonville ou dans un café non loin), mais aussi d'apposer des affiches, ainsi que des panneaux d'information et de propagande, traduits en arabe par les soins de Driss Yaiaoui. Les militants de la Gauche prolétarienne jouèrent ainsi un rôle essentiel dans la structuration politique de la population du bidonville, rôle qu'avaient pu jouer dans d'autres lieux

543 « à propos des expulsions des bidonvilles de la rue de Soissons et de Lens », *la Renaissance du Val-d'Oise*, n°136, 23 août 1969, AM A PER225/ 1969

544 Collet, Victor, *Op. Cit*, p. 154

545 C'est d'ailleurs une altercation de ce type qui déclencha la bataille du marché d'Argenteuil, voir plus bas dans le même chapitre.

546 Entretien avec André Normand du 10 décembre 2022, p. 20

les militants d'ATD Quart-Monde, de la Cimade ou d'autres associations⁵⁴⁷. Comme ces autres types d'adjuvants, ils tentèrent d'organiser les habitants et de les assister dans la satisfaction de leurs revendications, mais contrairement aux acteurs associatifs, les militants maoïstes n'étaient pas en position de servir de médiateurs auprès des autorités: il n'est pas certain que la négociation faisait partie de leurs objectifs, mais il est en revanche tout à fait sûr que ni la municipalité ni la préfecture ne leur reconnaissaient la moindre légitimité pour servir d'interlocuteurs. Vu comme des perturbateurs de l'ordre public, leurs déplacements étaient surveillés par la police, et la seule tentative de manifestation qu'ils firent se solda à terme par le renvoi des habitants du bidonville les plus investis dans la campagne. C'est donc autant du fait de l'antagonisme antérieur qui opposait maoïstes et membres du PCF, qu'en réaction à l'impossibilité d'employer des tactiques légalistes sans répression, que les militants maoïstes commencèrent à recourir à des tactiques plus radicales.



Figure 19: Photographie d'un panneau d'information de la GP prise au bidonville de la rue de Lens par Eli Kagan, 27 août 1969. Au fond, la ZUP construction. Le panneau a pour titre « des logements pour tous », et est traduit en arabe. Fond Eli Kagan de la Contemporaine, BDIC_KAG_4010N_A37

De la part d'un mouvement politique qui se revendiquait l'héritier de la Résistance et prônait l'insurrection armée comme méthode nécessaire à l'abolition du capitalisme⁵⁴⁸, il fallait s'attendre à des formes d'actions plus musclées que la distribution de tracts, fut-ce la nuit dans les boîtes aux lettres. À la fin du mois d'août, le niveau de tension avait considérablement augmenté entre

547 Voir *supra* Chapitre 5 p 158

548 Voici comment Bény Lévi expliquait le succès de l'opération de Flins du 17 juin 1969: « C'était une opération de militairement préparé, pas un truc spontané. (...) C'était vraiment l'introduction de l'opération de partisans qui troublait les schémas. On pensait à l'époque que les actions de petits groupes, ça allait bien pour les Vietnamiens, pour les Chinois, éventuellement pour les Irlandais, mais pas en France. » Manceaux, Michèle, *Les maos en France*, p. 202

militants maoïstes et membres du PCF, notamment suite au sabotage survenu entre la nuit des 26 et 27 août de trois bulldozers et d'une « réserve de fuel de 16 000 litres »⁵⁴⁹ sur le chantier de la ZUP. Il semblerait que cet acte de sabotage ait eu pour objectif d'empêcher la tenue d'une première opération de résorption, le délai donné aux familles par le jugement en référé arrivant à expiration le 30 août au matin⁵⁵⁰. Cet acte, qu'il faut attribuer aux militants de la Gauche prolétarienne, contribua sans doute à mettre le feu aux poudres, ce qui constituait d'ailleurs l'une des tactiques favorite de la GP: augmenter le niveau de conflictualité d'un terrain de lutte, pour rendre éclatante les « contradictions » de leurs adversaires politiques et favoriser le recours à l'action directe, violente ou non violente.

Parfois, « exposer les contradictions des révisionnistes » du Parti « communiste » impliquait de recourir à des outils pédagogiques atypiques. À Argenteuil, c'est à coup de barre de fer que l'on finit pas dissenter.

La faucille, le marteau, et la barre de fer

Ainsi, lorsque l'opposition entre les militants de la Gauche prolétarienne et les membres des sections locales du PCF prit la forme d'une bataille rangée, cela faisait déjà plus d'un mois que ces deux partis s'affrontaient sur Argenteuil de manière larvée. Avant de revenir sur le déroulé de cette improbable « bataille d'Argenteuil », il faut comprendre comment les discours portés par chaque camp sur ses adversaires, mais également l'augmentation du niveau de la répression, contribuèrent à faire de la violence physique un moyen légitime pour solder les différents qui s'étaient accumulés entre édiles communistes et militants radicaux depuis les événements de Mai.

« Fils à papa du 16^e » contre « révisos du P«C»F »

Au cours de ce chapitre, nous avons eu l'occasion d'obtenir un avant-goût du niveau d'invective avec lequel chaque camp attaquait verbalement les positions de ses adversaires. Il importe à présent de voir comment la contre-campagne menée par les forces locales du bloc communiste participa à radicaliser les positions, et à diriger le champ de force vers un niveau toujours croissant de tension.

Au moment où la Gauche prolétarienne apparaissait dans le paysage politique argenteuillais, sa réputation nationale l'avait déjà précédée. Comme les autres mouvements nés de la révolte étudiante, la GP était alors associée aux images d'affrontements violents qui avaient eu lieu pendant le mouvement de Mai, aussi bien à Nanterre que dans le quartier latin, et qui s'étaient parfois prolongés dans les usines, comme à Renault-Flins. La particularité de la GP tenait d'ailleurs en partie au fait qu'elle revendiquait tout à fait ouvertement son utilisation du sabotage ou de la violence émeutière, et l'organisation en vint progressivement à écoper d'une réputation particulièrement sulfureuse. Cependant, les critiques que portaient les acteurs du bloc communiste s'énonçaient suivant des arguments et un vocabulaire tout à fait unique, dont la couverture faite par la presse communiste de la campagne d'Argenteuil constitue un véritable cas d'école. En effet, si élus et journalistes proches du PCF se joignaient à l'unanime condamnation du recours à la violence

549 « à propos des expulsions dans les bidonvilles », *la Renaissance du Val-d'Oise*, n° 137, 30 août 1969, AM A PER225/ 1969

550 Explication donnée dans l'article « les guérilleros sans fusils », *le Nouvel Observateur*, n° 266, 8 décembre 1969, BIB HC RV258

et du trouble à l'ordre public que portaient toutes les familles de la politique institutionnelle à l'encontre de la gauche radicale, le bloc communiste possédait en outre un fond de critiques propre, qui visait à associer les groupes « gauchistes » à ses adversaires politiques traditionnels: le gouvernement gaulliste et le patronat.

À l'été 1969, cette rhétorique n'était pas nouvelle: l'article précédemment cité fustigeant la présence de maoïstes à la sortie d'une usine de Bezons en février 1969, tentait déjà d'insinuer un lien entre ces jeunes gauchistes et les intérêts du patronat. Cependant, l'outrage que représentait l'intrusion de ces nouveaux militants au cœur d'un bastion de la banlieue rouge, contribua à radicaliser la représentation qu'en livrait la presse communiste, notamment dans l'hebdomadaire départemental du PCF, *La Renaissance du Val-d'Oise*. Dans ce journal qui entretenait un lien étroit avec la municipalité d'Argenteuil, une campagne de presse s'organisa entre août et septembre dans laquelle les maoïstes étaient discrédités suivant ce que l'on peut qualifier de « rhétorique de l'agent provocateur »: plutôt que de critiquer leurs méthodes ou leurs objectifs, le journal préféra insinuer que ces militants étaient en réalité des agents infiltrés au service des forces de droite, qui visaient à déstabiliser les municipalités ouvrières en occultant les « vrais responsables (...) de la création des bidonvilles que sont le gouvernement pompidolien, au service des grandes sociétés et des monopoles. »⁵⁵¹.

Pour cela, la rhétorique employait plusieurs ressorts: en premier lieu, un retournement des responsabilités, accusant ces militants de chercher « sous couvert de défense des travailleurs algériens [à] perpétuer l'existence des bidonvilles (...) à creuser le fossé entre eux et les travailleurs français ». Cette méthode très simple d'inversion des positions, fut employée quasi systématiquement par la suite, pour fustiger les organisateurs des luttes des travailleurs immigrés⁵⁵². Cette rhétorique se basait également sur un ensemble d'attaques *ad hominem*, dont le but était de présenter des indices « révélateurs » de la collusion entre ces militants et les forces de la conservation. Le journal n'hésitait alors pas à jouer de la contradiction, présentant les militants à la fois sous les traits de para-policiers miliciens (« énormes chiens *genre policier* »), comme des « fils à papa du 16^e arrondissement »⁵⁵³ au service de leur intérêt de classe (« bon sang de saurait mentir »⁵⁵⁴), et comme des « négriers »⁵⁵⁵ agissant pour le compte des marchands de sommeils. Cette rhétorique possédait ainsi le grand avantage de dispenser la municipalité de répondre aux critiques de ces militants, puisque celles-ci n'étaient que des provocations de mauvaise foi. Le dernier élément de cette rhétorique consistait en ce que l'on peut qualifier de théorie du complot: faute de pouvoir fournir des preuves de cette collusion entre Gauche prolétarienne et patronat, le journal rapprochait entre eux des éléments disjoints, opérait par généralisation, et surtout insinuait

551 « à propos des expulsions dans les bidonvilles », *la Renaissance du Val-d'Oise*, n° 137, 30 août 1969, AM A PER225/ 1969

552 L'un des grands jeu des acteurs officiels était ainsi de retourner le slogan « bidonville vaincra » pour montrer en quoi les militants de gauche avaient en réalité pour objectif de maintenir la ségrégation entre immigrés et Français. Voir par exemple la tribune d'Henri Laborie, directeur de la Sonacotra, portant ces accusations contre Gilbert Mury: « bidonville vaincra... non: bidonville crèvera », *Combat*, 23 juin 1970, BIB SPP, « Taudis, bidonvilles, habitat insalubre en France de 1945 à 2004 : dossier de presse », 461/42

553 « les fils à papa du 16^e fidèles aux traditions anticommunistes familiales », *la Renaissance du Val-d'Oise*, n° 137, 30 août 1969, AM A PER225/ 1969

554 « le gouvernement va-t-il enfin tenir ses promesses et reloger les habitants des bidonvilles? », *la Renaissance du Val-d'Oise*, n° 138, 6 septembre 1969, AM A PER225/ 1969

555 « existe-t-il des liaisons entre la soi-disant gauche prolétarienne et les marchands de sommeil? », *la Renaissance du Val-d'Oise*, n° 137, 30 août 1969, AM A PER225/ 1969

l'existence de liens invérifiables, grâce à des formulations interrogatoires qui dispensaient de fournir des preuves:

Le silence des pouvoirs publics sur ce grave sujet est-il en rapport avec la campagne d'intoxication visant à mettre en accusation la municipalité ouvrière sur le relogement des habitants des bidonvilles (...)?

La soi-disant Gauche prolétarienne (...) est-elle dans cette affaire un organisme au service des marchands de sommeil qui exploitent les travailleurs algériens?⁵⁵⁶

Cette rhétorique complotiste atteignit même des niveaux assez impressionnants d'affabulation, lorsque le journal « découvrit » qu'une militante de la Gauche prolétarienne habitait dans un immeuble parisien dont le rez-de-chaussée hébergeait... « *un agent agréé d'Air-Algérie* », preuve selon le journaliste du bien fondé des accusations de Victor Dupouy, accusant (qui au juste?) de diriger « *directement depuis Orly* » des Algériens « *vers les bidonvilles d'Argenteuil* »⁵⁵⁷. Comme quoi, la Gauche prolétarienne n'avait pas tout à fait tord lorsqu'elle accusait la municipalité de considérer les Algériens comme des hôtes indésirables.

Enfin, il faut souligner que cette campagne médiatique n'évolua pas dans le seul registre du discours, mais servit à légitimer le degré de violence croissant avec lequel était réprimée l'action des maoïstes sur Argenteuil. Car ces articles ne visaient pas seulement à discréditer la Gauche prolétarienne auprès des Argenteuillais, ils contribuèrent également à alimenter le climat de violence croissant entre communistes et maoïstes. La brève campagne anti-expulsion menée à Argenteuil fut en effet à la source d'un renforcement du dispositif de surveillance, à l'encontre aussi bien des opposants politiques que des habitants des bidonvilles.

Avec le développement d'une nouvelle crise des bidonvilles, ceux-ci furent de nouveau placés au centre des préoccupations policières. Si le commissariat d'Argenteuil n'avait jamais totalement cessé de surveiller ces lieux, la menace d'expulsion du bidonville de la rue de Lens occasionna une systématisation de la surveillance policière du bidonville, avec un double objectif: empêcher son extension, et réprimer tout embryon de contestation politique. Le premier fut visiblement atteint avec succès, le commissaire divisionnaire M. Tourne se félicitant lors d'une réunion à la sous-préfecture le 22 septembre 1969, de ce que l'extension du bidonville avait pu être stoppée⁵⁵⁸. Il est probable que le commissaire d'Argenteuil s'inspira de la technique de surveillance déjà employée par son homologue de Bezons, consistant en l'effectuation de rondes régulières qui se doublaient de l'intimidation et du harcèlement des nouveaux venus ainsi repérés. Ces rondes avaient également pour but de surveiller le déplacement des maoïstes, et le cas échéant de parvenir à les intercepter. Pour mettre en échec cette surveillance, les militants prirent l'habitude de se déplacer à pied en remontant le chemin de fer, ce qui leur permettait d'esquiver aisément les

556 « existe-t-il des liaisons entre la soi-disant gauche prolétarienne et les marchands de sommeil? », *la Renaissance du Val-d'Oise*, n° 137, 30 août 1969, AM A PER225/ 1969

557 De pareilles accusations avaient déjà été portées par Raymond Barbet, maire de Nanterre, à l'encontre de la préfecture de police de Paris, voir Collet, Victor, *Op. Cit.*, « des bidonvilles créés par la police? Une légende communiste face aux immigrés », p. 69. Cette obsession du maire d'Argenteuil pour obtenir la fin de l'immigration algérienne sur sa commune était ancienne, en 1957, il obtint des autorités d'Alger que celles-ci interdisent les départs d'Algériens à destination d'Argenteuil. voir *supra* Chapitre 3, p. 91

558 Réunion à la sous-préfecture d'Argenteuil, 22 septembre 1969, AM A 14W206

policiers patrouillant en voiture, contraints d'arriver au bidonville par les principales routes asphaltées, situées au nord-ouest, alors que les rails longeaient le bidonville par le sud. Les militants pouvaient également compter sur la solidarité des habitants eux-mêmes, qui les prévenaient lors de l'arrivée des policiers, ce qui leur donnait l'occasion de s'enfuir par leur passage secret: le passage de la Fosse-aux-Loups, minuscule tunnel passant sous la voie ferrée, à l'entrée duquel les policiers accidentèrent une fois leur voiture en tentant d'y poursuivre les militants⁵⁵⁹.



Figure 20: André Normand devant le passage de la Fosse-aux-Loups, 13 février 2023

Cependant, la particularité de cet épisode de lutte tient en ce que les militants anti-expulsion furent soumis, en sus de la répression policière, à une répression extra-légale exercée directement par les soutiens locaux du Parti communiste. Le recours à la violence physique pour « vider » les « gauchistes » n'était pas en août 1969 une nouveauté dans les pratiques du Parti communiste, mais à Argenteuil, certains membres du parti profitèrent de ce que des maoïstes étaient originaires de la

559 Anecdote rapportée par André Normand lors de notre visite des lieux, le 13 janvier 2023

commune, pour retrouver leur adresse et les intimider. André Normand témoigne ainsi qu'il dû dormir en dehors d'Argenteuil pendant cet épisode de tension, car des militants du PCF disposaient de son adresse et avaient pris l'habitude de l'attendre en bas de chez lui, dans l'intention probable de discuter les textes de Marx à renfort de coups de poing⁵⁶⁰. Certains articles de *la Renaissance* participaient directement de cette logique d'intimidation, puisque le journal prit le 30 août 1969 la liberté de divulguer (en totale illégalité) non seulement le nom, mais également l'adresse de trois militants de la Gauche prolétarienne, contre qui la municipalité avait déposé plainte⁵⁶¹. Suite à la bataille du marché, le journal divulgua également les plaques d'immatriculation de 16 véhicules supposés appartenir à des maoïstes⁵⁶². Dans un contexte d'exaspération croissante, il est difficile de déterminer dans quelle mesure ces articles relevait d'une incitation déguisée à la violence, mais on peut à minima noter qu'ils permettaient à ceux qui voulaient se faire justice eux-mêmes de passer à l'acte.

Ainsi, il est nécessaire de replacer l'épisode de la bataille du marché d'Argenteuil dans cette logique de la tension, alimentée par la radicalisation progressive des différents acteurs du champ, sans possibilité de dialogue. De ce point de vue, la rhétorique par laquelle les membres du bloc communiste construisirent l'image de militants maoïstes mi-bandits mi-miliciens, à la solde du patronat et de la bourgeoisie, joua un rôle capital dans la légitimation de l'augmentation du niveau de violence qui s'exerçait contre ces opposants. Discrédités comme acteurs politiques, présentés comme des provocateurs étrangers, les maoïstes pouvaient alors être contraints à l'inaction, par la force si nécessaire. Certains sympathisants communistes ne s'en privèrent pas, mais ils finirent par tomber sur un os, un dimanche au marché Héloïse.

Les étals volent

Le 14 septembre au matin, les partisans du PCF et ceux de la GP soldèrent leurs différents à coup de barres de fer, sur le marché d'Argenteuil. De cet affrontement aux dimensions assez extraordinaires, il existe des récits très différents, suivant que l'on se tourne vers le journal local de la fédération du PCF (*La Renaissance du Val-d'Oise*), vers le témoignage des militants de la Gauche prolétarienne, ou vers la tribune parue quatre mois plus tard sous X dans *le Nouvel Observateur*⁵⁶³.

En tant que membre du détachement argenteuillais de la GP, André Normand participa à cette altercation, et son témoignage permet d'en reconstituer la logique:

Dalil: On peut peut-être revenir sur la « bataille du bidonville », comme tu appelles ça. Ça fait donc plusieurs mois que vous militez, et il y a cet événement rapporté par le Nouvel Observateur, d'une bataille sur le marché Héloïse. Est-ce que tu étais là à ce moment là?

André: Moi j'étais présent oui.

D: Tu peux me raconter?

A: Alors, ça ne s'est pas produit tout de suite comme ça. La semaine d'avant, quinze jours avant, on avait trois vendeurs, dont deux nanas et un mecs, de la Cause du Peuple sur le

560 Anecdote rapportée par André Normand lors de notre première rencontre, le 27 novembre 2022

561 « les fils à papa du 16^e fidèles aux traditions anticommunistes familiales », *la Renaissance du Val-d'Oise*, n° 137, 30 août 1969, AM A PER225/ 1969

562 « Le visage du fascisme », *la Renaissance du Val-d'Oise*, n° 140, 20 septembre 1969, AM A PER225/ 1969

563 « les guérilleros sans fusils », *le Nouvel Observateur*, n° 266, 8 décembre 1969, BIB HC RV258. Les exemplaires de *la Cause du Peuple*, le journal de la GP, sont pour le moment restés introuvables.

marché, à l'entrée où tu nous a trouvé l'autre fois. Ils vendaient la cause du peuple, et un tract de solidarité avec le bidonville. À ce moment là sont arrivés quelques mecs du PC, ils les ont tabassés, alors pas trop les nanas mais le mec a été tabassé (je me souviens plus de son nom), et ils ont déchirés les Cause du Peuple, les tracts, et ils leur ont demandé de rentrer chez eux. Ça a été assez violent. Donc, quinze jours après, on a recommencé la même opération, sauf que là on devait être, chai pas, une bonne cinquantaine, ou soixante chai plus, mais peu importe. Rue Michel Carré. La rue Michel Carré c'est une petite rue qu'est derrière le marché. On est arrivé avec des barres de fer, et on a monté la provoc', et donc les gens du PC sont arrivés. Et à ce moment là, ils sont tombés sur nous.⁵⁶⁴

L'élément déclencheur de cet affrontement est donc à situer dans cette agression de militants de la GP, survenue dans les premiers jours de septembre, quelques jours après la sortie des articles les plus virulents de *la Renaissance*. Dans le récit que le journal communiste fit de la bataille présentée comme une « agression fasciste », cet antécédent n'était bien sûr pas mentionné. Toujours est-il que c'est à la suite de celui-ci que les militants de la Gauche prolétarienne décidèrent de frapper un grand coup sur Argenteuil, en y appliquant les méthodes de guérilla qu'ils avaient développées dans leurs expériences passées. Le guet-apens tendu aux membres du PCF fut préparé suivant le mode « militaro-politique » cher à la Gauche prolétarienne: quelques vendeurs de *la Cause du Peuple* serviraient d'appâts, tandis que le gros du détachement, arrivé en voiture de l'ensemble de la région parisienne, attendrait caché dans une ruelle parallèle au marché l'arrivée des sympathisants du PCF, pour les prendre en embuscade et leur rendre les coups.

Derrière ce mode opératoire, on peut lire en palimpseste l'héritage de l'opération-commando menée à Renault-Flins le jour de l'anniversaire de la mort de Gilles Tautin, le 17 juin. Il s'agissait de la première opération-commando d'une pareille envergure depuis la fin de la guerre d'Algérie, peut-être même depuis la Libération. Celle-ci constitua la mise à l'épreuve des nouveaux appareils politico-militaires de la GP, la Commission politico-militaire (CPM) en tête, groupe semi-clandestin en charge de réfléchir sur les possibilités de la lutte armée en France, et d'organiser des opérations de guérilla. Après plusieurs semaines de préparation minutieuse, la CPM organisa le transport de plus d'une centaine de militants maoïstes à Flins pour y organiser un meeting sauvage. S'ensuivit une violente bataille avec les cadres de l'usine, après laquelle les militants se replièrent en bon ordre, suivant une route préparée à l'avance par le CPM pour échapper aux poursuites policières⁵⁶⁵. Cette opération, considérée comme un succès total, signa l'acte de naissance de la guerre de partisans que voulait mener la GP. L'expérience accumulée par les militants ayant participé à la bataille de Flins fut donc réemployée à Argenteuil quelques mois plus tard, pour une nouvelle opération commando de grande envergure. Le succès de Flins, et la création de structures semi-clandestines se destinant aux opérations coup de poing, contribue à expliquer le niveau de violence avec lequel communistes et maoïstes s'affrontèrent sur le marché. Les membres de la Gauche prolétarienne étaient d'autant mieux préparés que bon nombre des cadres de l'organisation participèrent à l'opération.

D'après André Normand, c'est Olivier Rollin lui-même, chef de la Nouvelle Résistance Populaire (NRP, organisation clandestine héritière du CPM, placée directement sous le contrôle des dirigeants et chargée des actions commandos), qui dirigea l'opération⁵⁶⁶. Parmi les têtes pensantes

564 Entretien avec André Normand du 10 décembre 2022, p. 17

565 Anonyme, (collectif), *Les Nouveaux Partisans... Op. Cit*

566 Entretien avec André Normand du 10 décembre 2022, p. 19

de l'organisation, le co-directeur de *la Cause du Peuple* Jean-Pierre Le Dantec, ainsi que très probablement Bény Lévy, alors dirigeant de la GP sous le pseudonyme de Pierre Victor, étaient également présents: toutes les forces disponibles de la Gauche prolétarienne furent donc amassées pour préparer l'opération, conçue dès son élaboration comme une démonstration de force et un acte de propagande. Une fois le piège tendu, les sympathisants du PCF s'y engouffrèrent volontiers:

André: (...) Ils avaient dû prévoir quelque chose aussi eux, ils ont été chercher des jeunes dans les cités, la cité Kruger, la cité Joliot Curie, et ils se sont opposés à nous. Et donc il y a eu une bataille sur le marché, à l'entrée du marché, pratiquement (...) Il y avait que des allées. Et là on s'est affronté violemment avec le PC, et y a eu au moins une cinquantaine de blessés. Ça a duré toute la matinée. Et comment on le sait? Parce qu'on avait une copine qui était infirmière, qui était d'astreinte ce jour là (c'était un dimanche), et qui a reçu les blessés à l'hôpital, dont beaucoup de mecs du parti. Les flics sont pas intervenus. À deux heures de l'après-midi (parce que ça a duré jusqu'à deux heures). J'te dis pas, les étalages ont volé, c'était la guerre hein, mais franchement! Moi qu'étais assez batailleur à l'époque, puisque je faisais partie des groupes d'autodéfense de la GP, t'sais les bandes de jeunes où on s'entraînait au karaté, on était assez militaro... Tu vois?

Côté bloc communiste également, l'altercation fut l'occasion d'une démonstration de force. Après le début de l'incident, plusieurs édiles communistes se rendirent sur place pour y galvaniser leurs troupes et les inciter à chasser ces « faiseurs de désordre »: le récit donné par *la Renaissance* parle de prises de parole de la part du sénateur et adjoint au maire Fernand Châtelain (également président de l'OPHLM d'Argenteuil), ainsi que du secrétaire de la Fédération communiste du Val-d'Oise, Robert Montdargent, à la suite desquelles un cortège spontané mêlant « *travailleurs français et algériens ensemble* » se serait formé pour protester contre la venue des maoïstes. Après plusieurs heures de combat (trois selon *le Nouvel Observateur*), l'affrontement se tarit faute de combattants, chaque camp considérant la bataille comme une nette victoire politique pour son parti. La police, visiblement débordée par l'ampleur de l'affrontement, dépêcha des renforts (*la Renaissance* parle de trois cars de gardes mobiles), mais n'intervint pas, ce en quoi l'hebdomadaire communiste vit une preuve supplémentaire de la collusion entre maoïstes et policiers: « *[les policiers] n'étaient-ils là que pour protéger la fuite de ces soi-disant « gauchistes » et pour réprimer la manifestation de la population de notre ville?* ». L'accusation ne manquait pas de sel, de la part d'une municipalité qui n'avait cessé d'appeler à une plus étroite surveillance policière des bidonvilles.

Vers les coups de deux heures, le calme était revenu sur le marché d'Argenteuil. Chaque camp était reparti panser ses plaies, fustiger ses opposants, et célébrer sa victoire. Pendant un ou deux mois encore, les militants maoïstes continuèrent de mener une campagne régulière dans les bidonvilles d'Argenteuil, mais leur action se tarit progressivement, sous le double coup d'une surveillance policière accrue et d'une redirection des militants vers de nouveaux fronts. Une question demeure: pourquoi le problème des bidonvilles servit-il de point d'origine à un affrontement où se jouaient visiblement des rancœurs et inimités bien plus profondes?

Pourquoi les bidonvilles? « Des guérilleros sans fusils »⁵⁶⁷

Il faut en effet s'interroger sur les raisons qui poussèrent la Gauche prolétarienne à choisir les bidonvilles d'Argenteuil (puis d'autres communes) comme terrain d'affrontement privilégié avec les municipalités communistes. La thèse que nous soumettons est que, bien que dans un contexte tout à fait différent, les bidonvilles argenteuillais du temps de la guerre d'Algérie et du temps des luttes anti-expulsions possédaient un certain nombre de ressources spécifiques, qui en firent des terrains privilégiés pour la constitution d'un champ de force où agissaient des acteurs politiques subalternes⁵⁶⁸.

Bien sûr, le contexte politique des années 68 n'était pas le même qu'au temps de la guerre d'Algérie, et les militants de la nouvelle gauche firent le choix du bidonville comme terrain où porter la lutte en faveur des immigrés, alors que les indépendantistes algériens furent contraints d'agir du fait du contexte de guerre. Cependant, les deux situations présentent un ensemble de traits communs, à commencer par l'illégitimité dont étaient frappés, au regard des autorités, les acteurs de ces deux champs. Avec l'accession de l'Algérie à l'indépendance, il n'était plus nécessaire de préserver un vernis de légalité sur la citoyenneté diminuée des sujets coloniaux: les Algériens étaient désormais, comme le reste des Maghrébins, des ressortissants étrangers exclus du corps civique et dont les capacités d'expression politique étaient largement niées. Ils ne votaient pas, ne pouvaient pas être élus, ni accéder à des postes décisionnaires de la fonction publique. Triplement stigmatisés comme habitants des bidonvilles, comme étrangers et comme Maghrébins, les habitants de la Fosse-aux-Loups pouvaient au mieux espérer faire de la figuration à l'arrière-plan de la vie politique communale. Bien que pour des raisons différentes, les militants des nouvelles forces de gauche se trouvaient également en position d'exclusion sur Argenteuil. Cette situation résultait en partie de leur propre stratégie de rupture, et en partie du refus opposé de la part des autorités (municipales, syndicales, policières et préfectorales) de voir dans ces militants des acteurs politiques légitimes.

De nouveau, les bidonvilles argenteuillais furent donc au centre de la formation d'un champ politique *subalterne*, c'est-à-dire d'une plate-forme de discussion et d'organisation politique qui n'était pas reconnue comme légitime par les membres décideurs du champ politique dominant. De nouveau, quoique à un degré bien moindre, ce champ politique fut frappé d'illégalité, et fit l'objet d'une répression à la fois policière (harcèlement des militants), administrative (renvoi vers l'Algérie de certains militants des bidonvilles), judiciaire (procès pour calomnie de certains membres de la GP), mais également extra-légale (intimidations de la part de militants du PCF). Dans ce contexte, le bidonville comme type d'habitat et comme sphère de sociabilité offrait de nombreux avantages pour la constitution d'un champ politique sous pression. Ainsi, l'implantation des bidonvilles argenteuillais dans la plaine de la Fosse-aux-Loups, à l'écart du reste de la population communale, mais aussi des commissariats et lieux de rassemblement des sections communistes, favorisait la circulation de militants qui avaient tout intérêt à rester discrets. L'organisation matérielle du bidonville lui-même présentait des ressources avantageuses pour des acteurs politiques sujets à la

567 Selon le titre de la tribune du *Nouvel Observateur* racontant la bataille du marché. « Les guérilleros sans fusils », *le Nouvel Observateur*, n° 266, 8 décembre 1969, BIB HC RV258

568 Par « subalterne », je veux désigner des acteurs qui étaient exclus du champ politique « dominant », c'est-à-dire légitime et légal. Ces acteurs étaient « subalternes » dans le sens non pas où ils occupaient une position de soumission, mais où ils étaient exclus du processus légal de prise de décision politique, et où dans une large mesure, on ne tolérait de leur part aucune initiative politique.

répression: très densément bâti, le bidonville de la rue de Lens était pour les observateurs extérieurs un véritable dédale. Comme autrefois au Château Mirabeau, on ne s'y aventurait pas sans guide, et la police n'y entrait que rarement, préférant patrouiller aux alentours à l'abri de leur véhicule. La grande solidarité qui unissait les habitants des bidonvilles garantissait également une forme de protection contre les intrusions extérieures, et les militants maoïstes purent parfois compter sur le soutien des habitants pour les cacher ou les alerter d'une arrivée des policiers. Dans un contexte différent, nos conclusions sont les mêmes ici qu'au sujet du Château Mirabeau: l'organisation matérielle et sociale des bidonvilles en faisait des lieux stratégiques pour la structuration d'un champ politique subalterne, sujet à la surveillance et la répression.

Le cadre idéologique et l'imaginaire militant de la Gauche prolétarienne explique également l'intérêt que ses membres portèrent aux bidonvilles. Pour un mouvement qui revendiquait l'héritage de la Résistance et s'inspirait de la guérilla vietnamienne, les bidonvilles constituaient sans aucun doute ce qui s'apparentait le plus à un potentiel maquis, dans une région parisienne largement urbanisée. Lors de la campagne d'Argenteuil, les membres du « détachement » argenteuillais utilisaient ainsi le bidonville de la Fosse-aux-Loups comme une base arrière, allant parfois y dormir pour mener de nuit des opérations de bombage ou de sabotage, avant de s'y replier. Considérations matérielles, sociales et idéologiques s'alliaient ainsi pour faire des bidonvilles argenteuillais un parfait point d'appui d'où organiser la politisation des populations immigrées.

Cependant, contrairement aux indépendantistes algériens, les maoïstes argenteuillais ne s'affrontèrent pas seulement *autour* du bidonville, mais *au sujet* du bidonville. En plus de ses ressources pratiques, celui-ci remplissait à présent également une fonction symbolique, celle de matérialiser le scandale du traitement que la France réservait aux immigrés. Lutter dans les bidonvilles permettait de tourner l'attention des autorités, mais aussi du reste de la population, vers les problèmes des immigrés, pour en rendre publique la situation, et favoriser ainsi la mise en débat de ces questions. D'un point de vue stratégique, choisir le bidonville comme terrain de lutte permettait donc de faire un « coup » médiatique, qui se révélait souvent particulièrement efficace: l'aspect spectaculaire de certains bidonvilles, et la dimension scandaleuse de l'existence de ce type d'habitat dans une France en pleine modernisation, attirait l'œil des journalistes et forçait les décideurs publics à se justifier sur leur action. Ce point s'était déjà vérifié avec les bidonvilles de Nanterre pendant la guerre d'Algérie, avec celui de la Campa investi par ATD Quart-Monde, et l'exemple argenteuillais alla dans le même sens.

L'arrivée des maoïstes dans le champ politique argenteuillais eut en effet pour conséquence de contraindre la municipalité à s'expliquer publiquement sur la gestion qu'elle avait faite de la crise des bidonvilles: alors que leur existence était demeurée un non-sujet tout au long de la décennie, à partir du déclenchement par la Gauche prolétarienne de sa campagne anti-expulsion, *la Renaissance du Val-d'Oise* publia chaque semaine des articles défendant la politique municipale. Les représentants locaux et nationaux du Parti communiste prirent à leur tour position, sur une affaire qui était auparavant restée largement anonyme. Le 2 septembre, Victor Dupouy organisa une importante conférence de presse, où il expliqua en détail la politique de la municipalité sur le sujet des bidonvilles⁵⁶⁹. Le 21 septembre, sept jours après la bataille du marché, Jacques Duclos,

569 « sur le problème des bidonvilles à Argenteuil », 2 septembre 1969, AM A 14W206

président du groupe communiste au Sénat, défendit la municipalité d'Argenteuil à l'occasion d'un banquet organisé par le Parti communiste de Gennevilliers⁵⁷⁰. Quatre jours plus tard, la section argenteuillaise du PCF tint au gymnase municipal un meeting qui visait tant à dénoncer les agissements de la Gauche prolétarienne qu'à défendre la politique municipale incriminée. Le 7 octobre, les maires communistes de région parisienne faisaient paraître une déclaration commune « pour la liquidation des bidonvilles et le relogement humain des travailleurs immigrés », que Victor Dupouy signa⁵⁷¹. À Argenteuil, on n'avait jamais autant parlé des bidonvilles que depuis l'arrivée des maoïstes.

Enfin, lutter auprès des habitants des bidonvilles pouvait faire profiter les militants extérieurs d'un certain nombre de ressources symboliques, particulièrement utiles dans leur opposition au Parti communiste. En tant que manifestation particulièrement scandaleuse de la condition immigrée en France, le bidonville offrait aux militants qui y combattaient le prestige symbolique de se tenir au côté des « damnés de la terre », en accord avec l'objectif qu'ils se donnaient de combattre « au service des masses », depuis les masses elles-mêmes, et notamment au service de leurs parties les plus exploitées. Indépendamment de toute accusation de cynisme, il faut souligner le fait que lutter avec les habitants des bidonvilles, laissés aux marges du corps civique et des municipalités ouvrières, se révélait très efficace d'un point de vue de propagande. Il s'agissait peut-être du plus sûr moyen de mettre en défaut les édiles communistes des villes de banlieue, quant à leur volonté d'être les meilleurs (et seuls) porte-parole des intérêts de la classe ouvrière. Par leur action depuis l'intérieur du bidonville, les maoïstes prouvaient ainsi qu'ils avaient repris le flambeau de l'idéal communiste, et que les responsables du PCF se trouvaient à présent du mauvais côté de la barricade: celui qui envoyait police et bulldozers mater les mal-logés.

Un peu plus d'un an après le mouvement de Mai 68 qui entraîna une profonde recomposition du paysage de la gauche communiste et radicale en France, c'est à Argenteuil que s'affrontèrent les partisans du communisme municipal et les militants du principal courant de la nouvelle gauche révolutionnaire: la Gauche prolétarienne. Cet affrontement, s'il traduisait une inimitié qui prenait ses racines dans l'expérience de Mai, eut pour objet la gestion qui était faite des bidonvilles argenteuillais. Sept ans après la fin de la guerre d'Algérie, onze ans après la disparition du bidonville du Château Mirabeau, ces bidonvilles étaient de nouveau placés au cœur d'un champ de force, où le niveau de conflictualité s'exacerba jusqu'à atteindre la violence physique. Cette fois, l'enjeu du conflit était de savoir comment il convenait de reloger les habitants délogés: en organisant avec eux leur départ en HLM, ou en les répartissant dans des logements différentiels, selon les disponibilités des différentes administrations?

Plus largement, ce qui se joua dans cette deuxième crise des bidonvilles argenteuillais, c'était la question de savoir quelle place devait revenir aux immigrés dans la société française. Allaient-ils éternellement rester à la lisière de la société urbaine et du corps politique? Alors qu'un nombre croissant de familles donnait naissance à des enfants qui pourraient devenir français en

570 « Devant 500 travailleurs immigrés, Jacques Duclos exprime la solidarité du Parti communiste », *la Renaissance du Val-d'Oise*, n°141, 27 septembre 1969, AM A PER/225 1969

571 Un exemplaire de cette déclaration peut être trouvé aux AM de Saint-Denis, 101ACW11

vertus du droit du sol, comment tolérer les discriminations qui touchaient ces travailleurs, au cœur même des bastions communistes de la banlieue ouvrière? Ainsi, les bidonvilles argenteuillais servirent de catalyseurs pour ses débats, d'une part car leur organisation matérielle et sociale les rendaient propices à l'organisation d'un champ politique subalterne, et d'autre part car leur aspect extraordinaire permettait de symboliser le scandale de la condition des immigrés en France.

Chapitre 8: Tourner la page des bidonvilles, résoudre la question immigrée? (1969-1973)

L'augmentation de la population algérienne se fera sur la base d'une sorte de progression géométrique, qui en l'espace de deux générations aura absorbé Argenteuil, et provoquera la fuite, progressive d'abord, massive ensuite, de la population argenteuillaise.

Victor Dupouy, *Note d'information sur les problèmes de la population immigrée à Argenteuil*, 24 septembre 1971⁵⁷²

Après la bataille du marché, la campagne anti-expulsion continua pendant encore quelques mois sur Argenteuil. À la fin de l'année 1969, la conflictualité était retombée, et la crise politique ouverte par l'arrivée des militants maoïste était close. Cependant, la destruction finale des bidonvilles de la Fosse-aux-Loups prit encore de longues années, et la disparition de la conflictualité ne signifia pas la disparition du « problème des bidonvilles ». Bien que la municipalité et la préfecture avaient de nouveau les mains libres pour organiser la résorption des bidonvilles et le relogement des habitants, cette dernière campagne de résorption s'effectua par à-coups, et sans apporter de solution satisfaisante quant au problème de la relégation des Argenteuillais issus de l'immigration dans des lieux de résidence dégradés et enclavés.

Tournons-nous à présent vers les dernières secousses du « problème des bidonvilles » argenteuillais, demandons-nous quelle fut la postérité de la campagne menée par la Gauche prolétarienne, de quelle manière on décida d'en finir avec les bidonvilles, et où furent relogés leurs habitants.

Quelle sortie de crise pour les bidonvilles argenteuillais?

L'épisode de cette première campagne anti-expulsion reçut un écho qui dépassa la seule sphère de la vie politique argenteuillaise. Il fut intégré au bagage des expériences tactiques de la Gauche prolétarienne, et constitua également l'occasion pour le PCF de réaffirmer sa ligne politique contre celle des tendances de la gauche radicale. Il est donc intéressant de regarder, d'une part, comment cette « bataille des bidonvilles » servit à matérialiser des enjeux et des désaccords plus généraux, et d'autre part, comment les élus communistes de la municipalité d'Argenteuil parvinrent à rétablir leur légitimité face aux critiques de leurs opposants.

Briser le « tabou » des bastions communistes

L'épisode de la « bataille d'Argenteuil » joua un rôle de premier plan dans la mythologie combative de la Gauche prolétarienne. Après Flins, « acte de naissance » du mouvement, Argenteuil présentait une nouvelle étape fondatrice de la ligne politique de la GP. Voyons comment Bénn

572 Note d'information sur les problèmes de la population immigrée à Argenteuil, 24 septembre 1971, AMA 14W64

Lévy, alias Pierre Victor, présentait en 1972 l'importance de la bataille d'Argenteuil pour l'avancée du mouvement maoïste en France:

L'expérience d'Argenteuil était une expérience de résistance à la destruction des bidonvilles. Particularité: cela a été la première bataille prolétarienne anti-révisionniste. Sur le grand marché d'Argenteuil, il y a eu un affrontement violent avec les révisionnistes. Là on ne s'attaquait pas, comme à Flins en 69, aux chefs, à la maîtrise, mais carrément à des nervis du PCF. Inutile de dire que les accusations de « fascistes » ont été multipliées par dix! (...) Ça a été très très important parce que c'était un nouveau tabou qui tombait, le tabou des mairies ouvrières. Très important, il faut voir un peu pour les gauchistes ce que représentait ce qu'on appelait le bastion du PCF, les mairies du nord, de la banlieue nord (...). S'attaquer à ces bastions c'était s'attaquer à des « maillons forts », et comme chacun sait depuis Lénine, il faut s'attaquer aux maillons faibles.⁵⁷³

La mise en accusation de la municipalité communiste d'Argenteuil, et le recours à la violence physique contre ses soutiens, trouvait ainsi sa justification dans la nécessité de « briser un tabou » qui entravait les mouvements de la gauche radicale de l'après-Mai. Ce tabou, c'était le caractère sacré que conservait encore l'autorité des édiles du Parti communiste sur les villes de la banlieue ouvrière. Or, la découverte des conditions de vie des immigrés dans ces villes communistes remit sérieusement en question la légitimité du PCF à se constituer en porte-parole de la classe ouvrière. La bataille d'Argenteuil fut donc immédiatement intégrée à la mythologie militante de la GP, comme une étape cruciale dans la mise en accusation des forces du bloc communiste. De plus, cet affrontement avait dès son origine été pensé par la GP comme un acte de propagande par le fait: toutes les forces disponibles y furent jetées, dans le but de montrer que le monopole du PCF sur les villes ouvrières pouvait être mis en échec à domicile. Un jeune ouvrier chez Citroën qui avait participé à l'affrontement sur le marché du côté de la GP, témoignait ainsi de l'importance de cet événement: « *Argenteuil, c'était encore une étape. On se battait pour les gens du bidonville. On est allé combattre les révisos chez eux, sur leur terrain. Ça a été un carnage. Au début, on a peur. Après, dans le combat, on n'a plus peur* »⁵⁷⁴.

Dans ce narratif maoïste, Argenteuil joua donc le rôle d'une expérience extrêmement formatrice pour le mouvement, à partir de laquelle il était possible de définir de nouvelles méthodes d'action: « *à partir de cette expérience d'Argenteuil et du mot d'ordre: « se jeter dans le monde », il commence à y avoir une multiplication d'expériences. À ce moment là, les militants de la Gauche prolétarienne voient clair, sont très adaptés à la pratique et commencent à être habiles* »⁵⁷⁵. De fait, cette première campagne dans les bidonvilles constitua une base à partir de laquelle la Gauche prolétarienne, et d'autres organisations de gauche radicale qui en étaient proches (les Comités Palestine, Vive la Révolution, le Secours Rouge à partir de 1970), construisirent leur répertoire d'action pour lutter contre les expulsions. La nouveauté de la « méthode maoïste » en la matière, ne résidait pas tant dans leur volonté d'associer le plus possible les personnes concernées à leur action (ce que faisaient déjà les militants d'ATD ou des Asti), que dans le niveau de conflictualité que ces militants étaient prêts à assumer d'entrée de jeu. La période où les préfets savaient pouvoir compter sur la docilité, voire la collaboration de la majorité des acteurs associatifs, était en 1969 définitivement close. Même s'il ne se reproduisit pas d'affrontements comparables à la bataille du

573 Manceaux, Michèle, *Les maos en France*, p. 204

574 *Ibid*, p. 79

575 Propos de Bénny Lévy, *Ibid*, p. 204

marché d'Argenteuil, les pouvoirs publics réalisèrent vite que chaque résorption de bidonville attirait désormais journalistes et opposants.

Tout autant que l'expérience de Nanterre, la bataille d'Argenteuil permit également de « briser le silence » qui entourait auparavant les bidonvilles, avec un certain succès. La campagne menée par la GP fut discutée assez largement dans les milieux de gauche radicale, et fit également l'objet de plusieurs articles dans la presse nationale. Ainsi, une tribune anonyme très favorable aux militants anti-expulsion parut dans *le Nouvel Observateur* du 8 décembre 1969⁵⁷⁶. Cette tribune contribua à rendre publique l'affaire de l'expulsion des bidonvilles argenteuillais auprès d'une large audience. Le scandale se propagea même de l'autre côté de la Méditerranée, comme le prouve une lettre adressée au maire d'Argenteuil par un instituteur communiste de Sétif⁵⁷⁷. Celui-ci se faisait le porte-parole de ses collègues, inquiets de savoir si la Gauche prolétarienne avait bien raison de dénoncer la responsabilité de la municipalité communiste dans l'expulsion sans relogement des habitants de ces bidonvilles. Bien que cet instituteur considérait pour sa part qu'il s'agissait « *d'une attaque anticommuniste venant de gauchistes* », cette anecdote montre que les répercussions de l'affaire d'Argenteuil portèrent un sérieux coup à la légitimité auparavant indiscutée de la politique municipale des élus communistes argenteuillais.

Autre signe de l'entrée de la politique communale du PCF dans une crise de légitimité, la campagne anti-expulsion de la GP fut également l'occasion d'un affrontement dont le but était de déterminer quel camp se tenait réellement du côté des immigrés. Dans cet affrontement, la capacité dont disposait chaque parti pour mobiliser à son avantage la parole des membres de ce groupe subalterne, fut mise en avant aussi bien par les maoïstes que par les membres du PCF.

La parole des subalternes, nouvelle ressource symbolique

Cet épisode de la campagne des bidonvilles d'Argenteuil peut en effet nous permettre d'étudier, à partir d'un cas historique précis, la manière dont l'importance renouvelée des questions d'antiracisme et de droit des immigrés dans les milieux de gauche déboucha sur la nécessité nouvelle de faire parler les immigrés. Alors que la légitimité du Parti communiste à représenter les intérêts de tous les travailleurs, français comme étrangers, était remise en question, défenseurs comme accusateurs de la politique communiste municipale tentèrent de se présenter comme les véritables porte-parole des travailleurs immigrés. Dans cette guerre de légitimité, la parole des immigrés devint une ressource de prestige, que chaque camp tenta de mobiliser pour décrédibiliser la position de son adversaire.

À Argenteuil, cette parole subalterne fut notamment mobilisée à coup de tribunes interposées, où des Algériens résidant en bidonvilles témoignaient en faveur ou défaveur de la politique municipale. C'est à *la Renaissance du Val-d'Oise* que revint l'initiative de cette démarche, lorsque le journal publia dans son numéro du 30 août un article qui se présentait comme une lettre spontanée, signée de cinq noms: « les Algériens du 17 rue des Fauvettes à Argenteuil nous

576 « les guérilleros sans fusils », *le Nouvel Observateur*, n° 266, 8 décembre 1969, BIB HC RV258. Lors de notre entretien du 10 décembre 2022, André Normand a mentionné la présence régulière d'une journaliste du *Nouvel Observateur* auprès des habitants des bidonvilles de la Fosse-aux-Loups. Il s'agit probablement de l'autrice de cette tribune anonyme. Voir Annexes, entretien du 10 décembre 2022, p. 14

577 Lettre de Gérard Bertrand, 27 décembre 1969, AM A 14W206

écrivent »⁵⁷⁸. L'article déroulait une violente diatribe contre les militants de la Gauche prolétarienne, accusée d'« égarer » les habitants du bidonville de la rue de Lens, et dressait un éloge sans nuances des « nobles œuvres de notre Municipalité d'Argenteuil » (avec majuscule dans le texte). Le vocabulaire employé dans cet article performait jusqu'à la caricature les expressions et tournures de phrase typiques des discours du Parti communiste: les maoïstes n'y étaient pas simplement qualifiés de « gauchistes », mais également d'« aventuristes » et de « phraséologues ». Plus étonnant, ces Algériens dénonçaient « l'esprit de secte et de fraction [dominant] ces gauchistes, y compris ceux qui se réclament du marxisme tels les TROTSKISTES ». On peut s'interroger sur les raisons qui poussèrent ces travailleurs à fustiger le trotskisme, ennemi héréditaire du Parti communiste français⁵⁷⁹, alors que personne n'avait seulement évoqué son héritage dans le camp de la Gauche prolétarienne. Par endroit, le panégyrique frôlait même dangereusement avec le mensonge, comme lorsque l'article affirmait que l'action de la municipalité visait à remplacer les bidonvilles « par des logements modernes sans distinction de race ou de religion », alors que dans le même temps la municipalité faisait des pieds et des mains auprès de la préfecture pour obtenir que les familles algériennes soient relogées hors de la commune⁵⁸⁰.

Sans nécessairement avancer que cet article soit un faux, il paraît extrêmement douteux que la lettre de ces Algériens ait relevé d'une écriture spontanée. Plus probablement, les sections locales du Parti communiste mobilisèrent certains de leurs sympathisants algériens, afin qu'ils écrivent une lettre défendant une politique de résorption qui ne les concernait pas (ils n'habitaient pas au sein du bidonville visé par l'arrêté d'expulsion). Avant l'indépendance de l'Algérie, le parti avait en effet recruté dans ses rangs un certain nombre d'Algériens, par les voies du syndicalisme ou de l'action politique. Dans cette crise de légitimité, il devenait nécessaire pour le Parti communiste argenteuillais de *faire parler* les membres du groupe social qu'on lui reprochait de marginaliser, non seulement en sa faveur, mais également avec son langage⁵⁸¹.

De l'autre côté du bulldozer, les journaux de la nouvelle gauche ouvrirent également leurs colonnes aux habitants des bidonvilles argenteuillais. *Les Cahiers de Mai*, journal monté par des partisans de différents courants de la gauche radicale post-68, publia ainsi dans son numéro du 15 octobre 1969 « un appel des habitants du bidonville d'Argenteuil » présenté comme ayant été rédigé par « une dizaine d'Algériens habitants de ce bidonville »⁵⁸². L'appel y livrait une vision bien différente de l'action de la municipalité:

Quand une baraque brûle avec tout ce qu'on a dedans, la mairie d'Argenteuil nous donne 1kg de sucre, 1kg de pâtes, 1kg de café. Le sucre, c'est pour le lit? Le café, c'est pour le toit? Tout ce qu'on fait pour nous, c'est de nous envoyer les harkis et les pieds noirs de la police française parce qu'ils parlent arabe.

578 « les Algériens du 17 rue des Fauvettes à Argenteuil nous écrivent », *la Renaissance du Val-d'Oise*, n° 137, 20 août 1969, AM A PER/225 1969

579 Partisan fidèle de l'URSS et de la dictature personnelle de Joseph Staline, le PCF conserva jusqu'à la fin des années 1950 une ligne extrêmement favorable au stalinisme. Avant la recomposition des forces de la gauche communiste à la suite du mouvement de Mai 68, les partisans de la pensée de Léon Trotski étaient donc les principaux concurrents du PCF au sein des groupes marxistes.

580 Ce point sera développé dans la seconde partie de ce chapitre

581 Une réflexion plus poussée sur cet usage du discours des subalternes à des fins de légitimation peut être trouvée dans, Spivak, Gayatri Chakravorty, *Les subalternes peuvent-elles parler... Op. Cit.*, ainsi que Scott, James C., *La domination et les arts de la résistance... Op. Cit.*

582 « un appel des habitants du bidonville d'Argenteuil », *Les Cahiers de Mai*, n° 15, 15 octobre 1969. Trouvé en chinant dans une librairie. Reproduit intégralement en Annexes.

La dénonciation des « harkis » de la police était un topos des textes issus de groupes de la gauche radicale, lorsqu'il s'agissait de pointer du doigt l'héritage colonial du maintien de l'ordre visant les habitants des bidonvilles⁵⁸³. Dans le contexte argenteuillais, la présence de nombreux policiers rapatriés d'Algérie était néanmoins une réalité, et il est fort probable qu'ils furent spécialement en charge de la surveillance des Algériens du fait de leur « expertise » en la matière⁵⁸⁴. L'appel expliquait également les raisons de la résistance des habitants de la rue de Lens face à la politique municipale: « *On promet maintenant un logement à cinq familles par ci, dix familles par là, et les autres? C'est TOUTES les familles qu'il faut reloger, même celles qui ne sont pas expulsées (...) quand le bulldozer arrivera, si nous n'avons pas TOUS la clef d'un nouveau logement correct, il faudra l'arrêter* ». De fait, c'était bien 28 des quelques 130 familles que comptait le bidonville selon la municipalité, qui étaient visées par la procédure d'expulsion, et dont la question du relogement était discutée⁵⁸⁵.

Dans cet article, la présence des militants maoïstes n'était pas évoquée, pas plus que le conflit idéologique qui les opposait à la municipalité. Pour autant, cet appel provenant des personnes directement ciblées par l'expulsion, venait bien conforter l'action des maoïstes, en expliquant le bien-fondé de leur opposition aux desseins de la municipalité. Dans cette période où la situation des travailleurs immigrés était « redécouverte » par les forces de gauche, la parole de ces travailleurs devenait ainsi une ressource précieuse pour défendre leur position de force progressiste: *faire parler* les immigrés, les « damnés de la terre » en sa faveur, c'était s'assurer le prestige de pouvoir se présenter comme la véritable force motrice du changement social et de la lutte contre l'oppression.

Insistons sur le fait que lorsque nous employons l'expression de « faire parler » les subalternes, nous ne voulons pas insinuer l'idée d'une parole forcée, manipulée ou mensongère. Simplement, nous considérons qu'il faut regarder ces discours comme rendu possibles, et même dans une certaine mesure créés, par des acteurs extérieurs en positions de domination quant à l'usage et la diffusion de la parole politique. Les membres du PCF comme de la GP disposaient de moyens matériels (journaux, tracts, affiches), mais aussi de relations sociales (interconnaissance, relation avec d'autres groupes, accès aux médias) leur permettant de diffuser des discours à une échelle dont les habitants du bidonville n'auraient pu que rêver. Dans la mesure où chaque camp avait un intérêt stratégique à diffuser un témoignage subalterne lui étant favorable, ils permirent et incitèrent certains acteurs subalternes à s'exprimer, mais cette parole était dès lors conditionnée par le bon vouloir de ces organisations. Il paraît très peu probable que *la Renaissance* eût diffusé une lettre d'Algériens n'appelant pas à soutenir la municipalité contre les « gauchistes »; de même, et malgré son fond idéologique moins marqué, *les Cahiers de Mai* n'auraient sans doute pas diffusé un appel en faveur du PCF. Ce discours subalterne était donc rendu possible par des médiateurs extérieurs, qui influençaient ainsi le contenu et la forme de cette parole.

Une autre stratégie de légitimation consistait à montrer que non seulement son camp était le porte-parole des groupes subalternes, mais que les membres de ces groupes étaient même partie

583 Voir également « les guérilleros sans fusils », *le Nouvel Observateur*, n° 266, 8 décembre 1969, BIB HC RV258

584 Voir *supra* Chapitre 5 p. 134

585 Compte-rendu de la réunion tenue à la sous-préfecture d'Argenteuil, 22 septembre 1969, AM A 14W206

prenante de son organisation. Intégrer à son équipe militante des personnes issues des groupes concernés permettait alors de gommer la séparation entre militants et habitants, entre combattants et objets du combat. De ce côté, la Gauche prolétarienne possédait un avantage certain, puisque contrairement aux sympathisants communistes, ses militants avaient effectivement noué des relations de solidarité et d'amitié avec certains habitants du bidonville, notamment parmi les jeunes. Le recrutement au sein du détachement argenteuillais de la GP de « militants des bidonvilles » comme Driss Yaiaoui brouillait ainsi les frontières entre militants et habitants, tout en dotant les maoïstes d'une légitimité que la rhétorique communiste tentait de leur dénier: celle d'être enracinés localement, au sein même des groupes concernés par les expulsions.

Après la bataille du marché, chaque camp tenta de tirer à lui les immigrés, pour affirmer qu'ils avaient majoritairement combattu dans leurs rangs. Dans l'ouvrage retraçant l'histoire de la GP rédigé par d'anciens militants du mouvement, on affirme ainsi que lors de la bataille d'Argenteuil, « *les jeunes immigrés du bidonville et les maos s'opposent aux militants du PCF* »⁵⁸⁶. Dans le récit des événements donné par *la Renaissance*, est mentionné après les prises de parole de Fernand Châtelain et Robert Montdargent, celle d'un « *travailleur algérien qui s'adressa en arabe à ses compatriotes* ». Après le départ des maoïstes, « *travailleurs français et algériens* » auraient défilés unis. Il est certain que parmi la communauté immigrée d'Argenteuil, l'action des maoïstes ne faisait pas l'unanimité, et des Algériens combattirent sans doute de part et d'autre lors de l'affrontement du marché. L'enjeu est de noter comment la volonté de la Gauche prolétarienne de lutter non seulement pour, mais à partir des groupes subalternes, fit de la parole et de la présence des immigrés une ressource de légitimité pour les forces de gauche. Il ne suffisait plus d'affirmer que l'on luttait pour les intérêts des immigrés, ils fallait également que les immigrés eux-mêmes le disent.

Malheureusement, les habitants des bidonvilles argenteuillais n'ont pas laissé de traces produites sans le concours des acteurs militants. Au contraire d'autres bidonvilles comme ceux de la Campa à la Courneuve ou du Franc-Moisin à Saint-Denis, je n'ai pas trouvé à Argenteuil de lettres, pétitions, adresses ou notes rédigées par les habitants eux-mêmes, qui nous permettraient de préciser la manière dont ceux-ci se positionnaient vis-à-vis du conflit opposant maoïstes et municipalité. C'est donc principalement en tant que source de légitimité politique que cette parole fut diffusée et conservée.

La municipalité contre-attaque

Suite à la surprise provoquée par l'arrivée de la Gauche prolétarienne, les forces locales du Parti communiste organisèrent, dans la foulée de l'affrontement du 14 septembre, une riposte dont le but était de réaffirmer leur position d'hégémonie au sein du champ politique communal. Pour cela, les élus municipaux organisèrent dès le dimanche suivant la bataille une démonstration de force à l'occasion du marché hebdomadaire⁵⁸⁷. Toutes les forces dont disposaient le Parti y furent mobilisées, pour aller au contact de la population et se présenter comme les garants de l'ordre et de la paix retrouvée. Les élus firent le déplacement, le maire Victor Dupouy, le député Léon Feix, le sénateur Fernand Châtelain, mais aussi le Conseiller général Michel Vandel et les adjoints et membres du conseil municipal. Les membres des sections distribuèrent des tracts et récoltèrent des

586 Anonyme, (collectif), *Les Nouveaux Partisans... OP. Cit*, p. 104

587 « Les élus d'Argenteuil sur le marché », *La Renaissance du Val-d'Oise*, n° 141, 27 septembre 1969

signatures pour une pétition condamnant « *les actes de violence de groupes extérieurs à Argenteuil* », réclamant le relogement des travailleurs immigrés par les pouvoirs publics, et renouvelant la confiance exprimée pour la municipalité. Les commerçants du marché furent également mis à profit, puisqu'ils distribuèrent à leurs clients un tract les invitant à « *les aider à chasser de leur lieu de travail les trublions* » en cas de nouvel affrontement.

L'article de *la Renaissance* ne le mentionne pas, mais on peut raisonnablement supposer que le Parti mobilisa également les forces combattantes dont il disposait, afin de s'assurer que les éventuels trouble-fêtes seraient reçus comme il se doit. La menace de déstabilisation politique passée, on ne mentionnait plus d'éventuels orateurs algériens. Cette démonstration de force témoignait de l'ancrage dont disposait le Parti communiste sur Argenteuil, aussi bien en termes de militant que de soutien populaire. Cependant, l'aisance avec laquelle la municipalité put réoccuper le vide créé par l'action des maoïstes s'explique également par le peu d'intérêt dont les Argenteuillais témoignaient pour la question des bidonvilles: si des opposants politiques étaient venus attaquer la municipalité sur la question du manque de transports ou du mal-logement dans le centre-ville, peut-être que les élus communistes auraient-ils eu plus de mal à se débarrasser de ces adversaires.

Le retour à l'ordre passa également par ce qui semble être une tentative du Parti communiste pour capter à lui l'activité associative de soutien aux habitants des bidonvilles, afin de couper l'herbe sous le pied de ses opposants politiques. Deux semaines après la bataille du marché, *la Renaissance du Val-d'Oise* fit paraître un communiqué émanant d'un « Comité pour la disparition des bidonvilles », présenté comme une initiative spontanée des habitants du quartier de la Fosse-aux-Loups, ayant décidé de former un collectif trans-partisan, indépendant, et dont le seul but était de fournir des propositions pour mettre un terme au problème des bidonvilles. Supposément formé en octobre 1968, ce comité aurait envoyé un certain nombre de délégations tant à la municipalité qu'à la préfecture. Cependant, l'action de ce comité n'a laissé aucune trace dans les archives municipales, et son existence n'est mentionnée à aucun moment, ni dans les documents administratifs, ni dans les témoignages des différents acteurs de cette période. Plus étonnant encore, cet hypothétique comité demeura totalement absent lors de la campagne anti-expulsion, et ne croisa à aucun moment la route des maoïstes qui se rendaient pourtant très régulièrement à la Fosse-aux-Loups.

Il paraît donc surprenant que ce comité, qui avait depuis un an consacré la majeure partie de son énergie à rester caché, choisit de publier un communiqué soutenant la position de la municipalité exactement deux semaines après l'affrontement du marché. Dans ce communiqué, le comité signalait avoir rédigé suite à ces événements un tract défendant le bien-fondé des expulsions et la responsabilité du seul gouvernement et patronat quant au relogement des immigrés, lequel tract avait été « *exposé publiquement sur le marché Delambre [recueillant] en moins de deux heures plus de 700 signatures* », et avait même reçu « *l'approbation des habitants des bidonvilles* ». Au vu du conflit qui opposait alors les municipalités communistes aux préfectures sur la question du financement des relogements, la constitution d'un pareil comité de citoyens soutenant la ligne municipale n'aurait pas manqué d'être utilisée par la mairie d'Argenteuil pour peser dans les négociations sur l'attribution de crédits supplémentaires. Or, ni avant ni après la campagne anti-expulsion, ce comité ne fut mentionné nulle part. Il faut en déduire que l'objectif réel de ce comité fantoche était d'occuper le terrain associatif et militant en y plaçant des acteurs favorables à la ligne

de la municipalité, pour empêcher ses opposants politiques de pouvoir jouer le rôle d'adjuvants auprès des populations immigrées.

Cette stratégie permettait ainsi au Parti communiste de récupérer une partie de sa légitimité de porte-parole des opprimés, tout en rejetant les accusations de ségrégation et de mauvaise gestion sur l'administration préfectorale. La tactique n'était pas neuve, et avait déjà été employée avec succès par Waldeck l'Huillier, maire de Gennevilliers. Après avoir donné son accord pour la construction des cités de transit du Port contre la promesse du relogement en leur sein de 80 familles algériennes résidant sur Gennevilliers, celui-ci organisa à partir de 1966 la dénonciation de ces « ghettos » conjointement aux autres forces syndicales et associatives de sa commune, un fois qu'il était devenu clair que la préfecture ne remplirait pas sa part du contrat. Un « comité contre l'installation des cités dans le Port » s'organisa pour dénoncer la ségrégation dont faisaient l'objet les familles résidant dans ces cités. Par souci de cohérence, le maire de Gennevilliers omit d'informer les membres de ce comité du marché passé originellement avec la préfecture, pour prétendre que la municipalité avait toujours refusé d'envoyer des familles gennevilloises dans ces ghettos. L'instrumentalisation des acteurs associatifs pour peser dans les négociations entre administrations n'était donc nullement une nouveauté lorsque apparût à Argenteuil ce « comité pour la disparition des bidonvilles ».

Celui-ci n'eut cependant pas à jouer un rôle très actif dans la marginalisation des militants maoïstes. La surveillance policière accrue autour du bidonville, ainsi que le procès pour diffamations intenté par la municipalité contre trois militants de la Gauche prolétarienne, contribuèrent bien plus activement au départ de ces militants vers d'autres terrains de lutte. D'autant que l'organisation était en passe d'essaimer ses troupes sur bien d'autres bidonvilles et foyers de la région parisienne: Argenteuil n'était plus le seul horizon des campagnes anti-expulsion⁵⁸⁸. Comme se le rappelle André Normand:

Si tu veux, l'essentiel, ça a été très très, comment dire... très dense pendant trois quatre mois, que nous on a appelé la « bataille », et puis après voilà. Nous après on a sauté à autre chose, tu sais, on était aussi très volatiles, c'est-à-dire qu'on passait d'une bataille à une autre.⁵⁸⁹

De fait, la bataille du marché d'Argenteuil signa peut-être une victoire stratégique dans la guerre de légitimité que se livraient le PCF et les nouvelles force de gauche, mais elle constitua une défaite tactique pour ce qui était de la campagne anti-expulsion à Argenteuil. Après cet acmé, la conflictualité retomba progressivement, et la gestion dans bidonvilles argenteuillais sortit de sa seconde période de crise, pour s'orienter résolument vers une résorption définitive.

En finir avec les bidonvilles d'Argenteuil

Avec la fin de la crise politique ouverte par la campagne contre l'expulsion des familles du bidonville rue de Lens, les autorités municipales et préfectorales redevenaient maîtresses du calendrier des résorptions. La stratégie d'unité proposée par les militants anti-expulsion, conditionnant l'organisation des résorptions au relogement simultané en HLM de toutes les

588 Des militants de la Gauche prolétarienne y revirent cependant au moins de manière ponctuelle. Le collectif à l'origine de l'ouvrage *Les Nouveaux Partisans...* Op. Cit note ainsi qu'en septembre 1971 fut organisé une « campagne en faveur des expulsés du bidonville d'Argenteuil ».

589 Entretien avec André Normand du 10 décembre 2022, p. 21

familles, fut écartée. Les pouvoirs publics préférèrent résorber les baraques en fonction des besoins des travaux d'aménagement de la ZUP, relogant les familles au compte-goutte. Plusieurs années furent encore nécessaires pour en finir avec les bidonvilles d'Argenteuil.

La longue résorption des bidonvilles argenteuillais

Contrairement à ce que certains observateurs avaient cru comprendre de l'opération menée à l'été 1969 par la SEMARG, le jugement d'expulsion prononcé le 30 juillet ne visait pas l'ensemble des résidents du bidonville de la rue de Lens, mais seulement ceux de sa partie la plus au nord, qui empiétaient sur le tracé de la route prévue. 28 familles étaient visées par l'avis d'expulsion, ce qui représentait un peu moins du cinquième de la population totale de ce bidonville. Pour le reste des habitants, aucune solution de relogement n'était envisagée à court terme, et c'est bien sur ce point que s'étaient concentrées les critiques des habitants et des militants maoïstes. Après le départ de ces derniers, la résorption initialement prévue eût effectivement lieu, bien qu'avec plusieurs mois de retard. À l'hiver 1969, l'avenue des martyrs de Châteaubriant était en cours d'édification, mais le gros des bidonvilles de la plaine de la Fosse-aux-Loups n'étaient pas inquiétés.

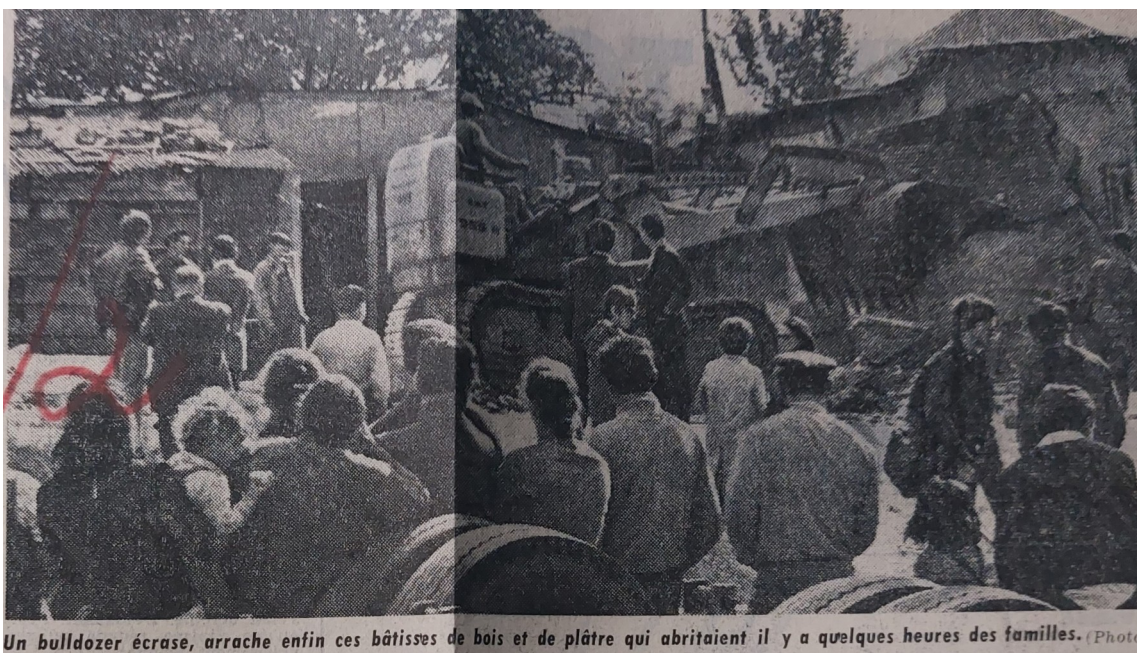
Malgré la « redécouverte » des bidonvilles argenteuillais au cours de l'année 1967, c'est seulement à partir de l'entrée dans la décennie 1970 que les résorptions commencèrent à prendre place. Ce délai doit être expliqué par la priorité que la SEMARG accorda à la résorption du bâtiment insalubre du centre urbain, ainsi qu'à la sortie de terre entre 1968 et 1971 du parc résidentiel différentiel dans lequel on projetait de reloger les immigrés les moins « adaptés » : cités de transit, PSR et foyers de travailleurs. Suivant la méthode préférée par les autorités étatiques, les résorptions de bidonvilles s'effectuèrent alors par tranches successives, en fonction de l'avancée des travaux de la ZUP, et des logements que les administrations étaient prêtes à mettre à disposition. À Argenteuil, il fallut attendre la fin de l'année 1970 pour qu'une première opération de grande envergure soit menée contre les bidonvilles de la Fosse-aux-Loups, et notamment le bidonville de la rue de Lens, qui disparut au cours de l'automne 1970⁵⁹⁰. Dans l'intervalle, la police fut en charge du recensement des habitants, et continua de quadriller le secteur pour empêcher l'installation de nouveaux venus.

La disparition du bidonville de la rue de Lens, qui abritait encore entre 700 et 1000 personnes, fut obtenue à la suite d'une campagne de résorption organisée le long du mois de septembre 1970. Les articles de la presse nationale relatant l'évènement font état d'un soulagement général des autorités et des habitants, qui se virent tous offrir un logement⁵⁹¹. Contrairement à ce qui s'était produit l'année précédente, l'opération de résorption ne rencontra pas de résistance de la part des habitants, et les bulldozers purent opérer dans le calme : le 16 septembre, 30 familles de la rue de Lens furent relogées en présence du préfet du Val-d'Oise M. Paraf, à la suite de 60 autres déjà déplacées. Les observateurs de la presse nationale décrivirent alors avec soulagement la fin tant espérée des bidonvilles argenteuillais. Le 26 septembre, *la Renaissance du Val-d'Oise* douça cet optimisme, en publiant un article au ton caustique rappelant que cette opération de résorption était loin d'avoir mis un terme au problème des bidonvilles sur la commune :

590 Séance inaugurale du Comité départemental pour l'aide aux travailleurs migrants, 25 juin 1970, AD 95 363W11

591 « c'est la fin du bidonville d'Argenteuil », *France Soir*, 17 septembre 1970, BIB SPP « Taudis, bidonvilles, habitat insalubre en France de 1945 à 2004 : dossier de presse », T.2

Si l'on en croit les journaux parisiens de la semaine dernière, les bidonvilles d'Argenteuil auraient disparu. Nouvelle qui a dû bien surprendre les Argenteuillais qui peuvent toujours voir à l'extrémité de la ZUP se dresser les baraques en planches disséminées au hasard des boqueteaux.⁵⁹²



Un bulldozer écrase, arrache enfin ces bâtisses de bois et de plâtre qui abritaient il y a quelques heures des familles. (Photo

Figure 21: Photographie illustrant l'article de France Soir couvrant la résorption du bidonville de la rue de Lens. BIB SPP, dossier de presse « taudis, bidonvilles, habitat insalubre en France », T.2

L'article précisait que si 30 nouvelles familles avaient été relogées le 16 septembre, c'est un total de 220 familles qui étaient concernées par cette campagne de résorption, et que la sortie définitive du problème des bidonvilles était encore à atteindre: « est-ce à dire qu'il n'y aura plus alors de bidonville? Ce serait oublier qu'il y a des bidonvilles, largement disséminés à l'ouest de la ville ». En effet, la disparition du plus visible d'entre eux, celui de la rue de Lens, ne mit pas un terme à la présence des autres bidonvilles répartis dans le quartier de la Fosse-aux-Loups: plusieurs centaines de personnes vivaient toujours en bidonville à Argenteuil. Ainsi, lorsque le Parti communiste argenteuillais commandita un reportage vantant les réalisations de son équipe élue à l'occasion des élections municipales de 1971, la question des bidonvilles fut évoquée, et l'équipe de tournage se rendit sur place en compagnie d'un élu municipal⁵⁹³. Le principal (mais non l'unique) bidonville argenteuillais se trouvait à présent juste au nord de la ZUP du Val-Nord, collé à la voie ferrée qui séparait celle-ci de la Fosse-aux-Loups, entre l'actuel parc du Cerisier et le cimetière du Chemin Vert.

Les rush tirés de ce documentaire, ainsi que les images aériennes du service de l'IGN, montrent qu'au début de l'année 1971, la Fosse-aux-Loups et le nord de la ZUP d'Argenteuil étaient encore couverts de dizaines de petits bidonvilles et de grappes de baraques. Un an et demi après la campagne des bidonvilles, la question du relogement de leurs habitants continuait ainsi d'alimenter les litiges entre la municipalité et la préfecture. Dans le film promotionnel, le représentant de la

592 « le bidonville rasé? », *la Renaissance du Val-d'Oise*, n° 193, 26 septembre 1970, AM A PER225 1969

593 *Argenteuil, un contrat communal*, 1971, 37 min, catalogue en ligne de Ciné-archives, Voir Sources

municipalité se montrait peu enthousiaste quant aux promesses prises par le premier ministre Chaban-Delmas de venir à bout des bidonvilles d'ici 1972:

Évidemment, les annonces qui ont été faites qu'en 72 il n'y aurait plus de bidonvilles, non seulement en France (puisque ce sont les déclarations de Chaban-Delmas) et sur Argenteuil (ce sont les déclarations du préfet du Val-d'Oise), il nous semble sans être pessimiste que ce sont des déclarations purement démagogiques. Puisque même dans les familles qui ont été relogées actuellement, elles ont surtout été relogées en fonction de leurs possibilités financières, et non pas en se basant sur les cas sociaux.

C'est ainsi que plusieurs familles d'ici ont été relogées, mais les baraques ont été vidées, et ça s'est fait sans contrôle, sans l'accord de la municipalité, et les baraques qui se sont vidées de leurs habitants ont été pratiquement réoccupées immédiatement par d'autres qui venaient de l'extérieur. Parce qu'il est clair que si on veut en finir... enfin si on veut régler le problème, c'est tout un bidonville qu'il faut prendre et reloger en bloc, sinon c'est une réoccupation perpétuelle

La question de la mauvaise surveillance des bidonvilles, favorisant l'installation de nouveaux habitants après la menée d'une opération de résorption, constituait une critique récurrente formulée par la municipalité à l'encontre de la préfecture et des services de police. Non sans ironie, le représentant de la municipalité se trouvait ici arriver aux mêmes conclusions que les militants de la Gauche prolétarienne un an et demi plus tôt: la solution au problème des bidonvilles devait passer par le relogement en commun de tous les habitants, sans faire de sélection entre les familles plus ou moins « adaptées ». Cette conclusion était en totale opposition avec la politique menée depuis la disparition du bidonville du Château Mirabeau, dirigée par la préfecture, mais où la municipalité jouait aussi son rôle en ne faisant pas pression sur les organismes HLM (OPHL puis SEMARG) pour qu'ils acceptent de reloger plus rapidement les habitants des bidonvilles. Toujours est-il qu'en 1971, la disparition du bidonville de la rue de Lens devait encore être complétée par de nombreuses opérations de résorption de moindre envergure.

Les sources municipales et préfectorales sont peu bavardes sur ces épisodes de résorptions, ce qu'il faut sans doute attribuer à la relative modestie des différentes opérations, qui s'effectuèrent dans le calme et l'anonymat. Lors d'une réunion tenue fin mai 1971 à la sous-préfecture d'Argenteuil en présence de Guy Housit, secrétaire général du GIP (Groupement interministériel pour la résorption de l'habitat insalubre, créé en octobre 1970), le sous-préfet se montra très optimiste quant à la disparition prochaine des derniers « bidonvilles horizontaux » installés dans la plaine d'Argenteuil: « *la question est pratiquement réglée; il ne reste plus à Argenteuil que deux ou trois microbidonvilles comportant une douzaine de familles* »⁵⁹⁴. En effet, les prises de vue aériennes montrent qu'en mars 1971, le bidonville où le représentant municipal s'était rendu quelques mois plus tôt avait disparu: seuls quelques îlots grevaient encore les terres agricoles. Les pouvoirs publics pensaient pouvoir sous peu se concentrer sur ce qu'ils appelaient désormais des « bidonvilles verticaux », c'est-à-dire le bâti insalubre du centre urbain.

594 « entretien avec M. Houist à la sous-préfecture d'Argenteuil », 26 mai 1971, AM A 14W206



Figure 22: capture d'écran montrant un bidonville au nord de la ZUP, tiré de « Argenteuil, un contrat communal », commande de la municipalité d'Argenteuil, 1971. Catalogue en ligne de Ciné-archives

Le coup de grâce fut porté lors de l'année 1972. Les tableaux trimestriels présentant le bilan des relogements effectués sur le département montrent qu'une dernière grande opération de résorption de bidonville se tint au début de l'année, ciblant 5 bidonvilles majoritairement répartis dans la Fosse-aux-Loups, après quoi les résorptions devinrent plus anecdotiques⁵⁹⁵. Néanmoins, ces bilans font état d'une quarantaine de familles relogées hors des bidonvilles au cours de l'année 1972, pour un total d'environ 280 habitants, ce qui montre que la disparition finale des bidonvilles argenteuillais fut une bataille de longue haleine. Cette victoire ne signa guère la fin des opérations de lutte contre le longtemps insalubre; au contraire, la sous-préfecture et la municipalité s'étaient dotés l'année précédente d'un groupe de travail permanent, qui allait à présent porter le combat contre les multiples îlots insalubres logeant toujours une proportion importante des quelques 20 000 Argenteuillais originaires de l'immigration. À présent que cette page de l'histoire du mal-logement immigré était définitivement tournée sur Argenteuil, la question se posa de savoir où déplacer ces populations, qui pour certaines n'avaient connus que taudis et bidonvilles depuis leur arrivée en France.

Expulser, reloger?

Comme ne cessaient de le souligner les élus municipaux, seule une offre de relogement suffisante pouvait permettre de solder définitivement le problème des bidonvilles argenteuillais. Contrairement à la résorption du bidonville du Château Mirabeau qui s'était effectuée dans

595 Tableaux des relogements, bilan du GIP, 1972, AD 95 363W11

l'urgence, la campagne de résorption initiée à l'été 1969 avait été préparée par trois années de planification urbaine, au cours desquelles quatre nouveaux foyers de travailleurs, ainsi que plusieurs cités PSR, furent mise en chantier afin de préparer le relogement des habitants délogés. Aussi, l'on pouvait s'attendre à ce que la municipalité ait été de bonne foi à l'été 1969, lorsqu'elle justifia son recours en justice contre les 28 familles de la Fosse-aux-Loups par la garantie d'une solution de relogement préalable à leur expulsion.

Or, il semble que la question du relogement des 28 familles visées par le jugement en référé du 30 juillet 1969, n'était pas aussi claire que ne le laissait présager Victor Dupouy lors de sa conférence de presse du 2 septembre. Dans celle-ci, le maire affirmait en effet que sa politique de résorption n'aurait pas pour conséquence de « *chasser ces pauvres gens sans obtenir leur relogement, mais de donner les moyens d'obtenir que l'État responsable de leur implantation à Argenteuil contribue à leur assurer un relogement décent avec la participation des entreprises qui les emploient* »⁵⁹⁶. Pourtant, le 22 du même mois, lors d'une réunion tenue à la sous-préfecture sur la question de la résorption des bidonvilles argenteuillais, la solution de relogement offerte à ces 28 mêmes familles que la SEMARG souhaitait expulser en urgence semblait rien moins que certaine. Ainsi, à la demande faite par Victor Dupouy d'une action préfectorale pour débloquer en urgence des offres de logements, le sous-préfet répondit qu'il espérait pouvoir reloger *certaines* familles dans des logements HLM, mais avec une nuance:

Toutefois, rien n'indique que ces 28 familles à reloger d'urgence soient aptes à occuper un HLM sans période d'adaptation, il faut donc trouver une solution provisoire qui permette d'attendre les 96 PLR [ceux de la rue du Prunet]. Celle-ci paraît pouvoir être obtenue par la constitution d'un parc de logement démontables.⁵⁹⁷

Derrière ce paragraphe en apparence insignifiant, se cache en réalité l'étincelle qui mit le feu aux poudres de la campagne anti-expulsion. Reprenons dans le détail les informations qui sont ici transmises par le sous-préfet. En premier lieu, la municipalité demande à la préfecture de fournir une solution de relogement aux familles concernées par le jugement d'expulsion pris à l'initiative de la SEMARG; en second, la réponse du sous-préfet indique qu'un relogement en HLM est exclus, ce qui implique qu'aucune solution de relogement ne sera offerte à ces familles avant l'achèvement des PLR de la rue du Prunet. Dans un troisième temps, apparaît la solution finalement retenue: un parc de relogement démontable du ministère de l'équipement, que l'on installerait pour une durée de deux ans. Récapitulons. Le 22 septembre, soit près d'un mois après la date limite donnée aux familles de la Fosse-aux-Loups pour abandonner leurs baraques, ni la municipalité, ni la préfecture n'avaient prévus de solution de relogement à leur destination. Alors que le jugement en référé avait été rendu deux mois plus tôt, on en était encore à rechercher des terrains et des financements pour établir une solution de logement temporaire, dans l'attente de la fin des travaux d'une autre solution de logement temporaire. La route jusqu'au HLM allait être longue.

Ainsi, les échanges tenus lors de cette réunion semblent bien donner raison aux militants de la Gauche prolétarienne, lorsque ceux-ci accusaient la municipalité et la préfecture de chercher à expulser les habitants du bidonville sans avoir préalablement élaboré de politique de relogement globale. Non seulement les pouvoirs publics n'avaient pas prévu de reloger l'ensemble des

596 Conférence de presse de Victor Dupouy sur le problème des bidonvilles, 2 septembre 1969, AM A 14W206

597 Compte-rendu de réunion à la sous-préfecture, 22 septembre 1969, AM A 14W206

habitants, mais selon toute vraisemblance, ils n'avaient pas non plus prévus de reloger les 28 familles sous la menace d'une expulsion. Sans chercher à réécrire l'histoire, nous pouvons nous interroger sur ce qui serait advenu de ces familles, si leur situation n'avait pas acquis une large notoriété grâce à la campagne anti-expulsion. Pourtant, des solutions de logement étaient disponibles; depuis les bidonvilles de la Fosse-aux-Loups, il était même difficile de les rater: les premiers logements de la ZUP Nord avaient commencé à être livrés dès l'année précédente. Mais comme dans d'autres contextes de résorption, le prétexte de l'« inadaptation » des habitants des bidonvilles fut brandi par les administrations concernées (la SEMARG et l'OPHLM) pour se dispenser de prendre en charge le relogement de ces populations considérées comme indésirables.

Cette « omission » d'une solution de relogement pour ces familles que l'on cherchait à expulser en urgence confirme notre hypothèse précédente pour expliquer le choix de ne pas recourir à la procédure d'expulsion offerte par la loi Debré: en faisant prononcer un jugement d'expulsion, la SEMARG et la municipalité se dispensaient de l'obligation de relogement, qui conditionnait l'usage de la loi Debré. Ce choix de ne pas reloger les habitants ne signifiait pas forcément que la municipalité comptait mettre à la rue ces 28 familles, mais plutôt qu'elle comptait se délester du problème du relogement sur le compte des services préfectoraux, en parfaite conformité avec la ligne du Parti communiste, qui considérait le problème des bidonvilles comme un problème à régler à l'échelle étatique. De ce point de vue, la municipalité aurait fait d'une pierre, deux coups: l'expulsion aurait libéré des terrains nécessaires à l'aménagement de la ZUP, tout en rejetant la responsabilité du relogement sur la préfecture, quitte à ce que les familles expulsées fassent les frais de cette manœuvre. D'ailleurs, lorsque ces familles furent bien expulsées à la fin de l'année 1969, leur relogement fut, sans surprise, pour le moins hasardeux, et *la Renaissance du Val-d'Oise* se fit alors une joie de souligner la duplicité de la préfecture, qui avait promis de reloger toutes les familles expulsées, mais n'en avait toujours relogées que « 6 à 7 » à la fin janvier 1970: « *si les pouvoirs publics s'avèrent incapables de reloger 25 familles, comment relogeront-ils les milliers d'immigrés qui attendent un logement décent, comme l'avait promis le ministre?* »⁵⁹⁸.

Cependant, l'accélération du calendrier des résorptions nécessita bien de trouver des solutions de relogement pour les quelques 200 familles et 1600 à 1900 personnes concernées par ces opérations. La majorité de ces familles n'étaient pas jugées aptes à un relogement directement en HLM, et l'administration municipale ne proposa pas de leur y réserver des places, contrairement à ce qu'elle avait fait pour les habitants des « bidonvilles » de la Butte Blanche et de l'îlot Karl Marx. Le relogement des habitants de la Fosse-aux-Loups s'orienta en direction des ensembles PSR déjà sortis de terre (rue de Montigny, près du foyer des Indes), ou prévus à court terme (rue du Prunet). Dans l'éventualité où ces solutions ne s'avéreraient pas suffisantes, le ministère de l'Équipement se disait prêt à débloquent des fonds pour 240 logements PSR supplémentaires, mais leur réalisation n'interviendrait que plusieurs années après la disparition des derniers bidonvilles⁵⁹⁹. Or, il se trouve que la livraison des 96 logements PSR de la rue du Prunet, sur laquelle la municipalité pensait pouvoir compter dès 1971, prit du retard: en mars 1971, les travaux n'avaient toujours pas commencé.

598 « faudra-t-il la mort d'autres petites Fatima pour que le gouvernement s'intéresse au sort des travailleurs immigrés? », *la Renaissance du Val-d'Oise*, n°159, 31 janvier 1970

599 Compte-rendu de réunion à la sous-préfecture, 22 septembre 1969, AM A 14W206

Une étape supplémentaire allait donc devoir intervenir pour faire patienter les habitants avant leur accession au HLM: la cité de transit. Jusqu'aux années 1970, Argenteuil n'avait pas été concernée par le développement de ces cités, bien que les acteurs de l'époque employaient parfois le terme pour désigner des ensembles de PSR. Le modèle des « cités de transit » avait d'abord été développé dans la préfecture de la Seine pendant la guerre d'Algérie, afin de fournir une solution de relogement provisoire aux familles sorties des bidonvilles, tout en les gardant sous étroite surveillance administrative. Entre 1960 et 1963, 7 premières cités sortirent de terre dans le département de la Seine, mais leur usage se généralisa véritablement à partir de la décennie 1970, lorsque le directeur du GIP en fit un outil promotionnel indispensable au « plan de deux ans » proposé pour venir à bout des bidonvilles⁶⁰⁰.

Sous prétexte de « rééduquer » leurs habitants à la vie urbaine moderne, les cités de transit permettaient en pratique de vider les bidonvilles gênant des opérations d'aménagement urbain, sans avoir à fournir aux personnes déplacées des logements d'une qualité équivalente à ceux dont bénéficiaient les citoyens français. Ainsi, les cités de transit étaient composées de bâtiments préfabriqués sans étages, généralement installés sur une dalle de ciment, parfois directement sur une remorque. Les municipalités avaient la charge de les raccorder à l'électricité et à l'eau, et un logement typique pouvait comporter de deux à trois pièces. Les différents bâtiments de la cité étaient reliés par des allées de terre battue, et entourés de grillages. Comme dans les foyers de travailleurs, un gardien y résidait, pour assurer la surveillance des habitants et s'imposer comme intermédiaire entre eux et tout contact extérieur. Prévus pour ne durer que quelques années, ces cités étaient généralement placées sur les terrains les plus enclavés et moins habitables des zones urbaines⁶⁰¹.

À Argenteuil, la première de ces cités entra en service en 1971, afin de reloger les familles jugées les moins aptes à accéder à un logement HLM⁶⁰². D'une capacité de départ de 26 logements, cette cité était composée de cabanes de chantiers, et était installée sur un terrain vague rue de Salonique, soit de l'autre côté de l'avenue des Martyrs de Châteaubriant, à moins de 20 m de l'ancien bidonville de la rue de Lens. Monique Hervo vint la photographier en 1975, date à laquelle la cité avait vraisemblablement été considérablement agrandie, et était toujours partiellement habitée. Les indications d'André Normand nous ont également mises sur la piste d'une autre possible cité de transit, composée de cinq bâtiments préfabriqués implantés sur une étroite parcelle prise en étau entre deux voies de chemin de fer, le long de la rue des érables qui reliait la nouvelle zone industrielle à la rue du Perreux⁶⁰³.

Le relogement des familles de la Fosse-aux-Loups sur Argenteuil s'effectua donc au sein d'au moins une cité de transit, mais également au sein des ensembles PSR de la rue de Montigny, puis de la rue du Prunet une fois celui-ci achevé. Ces deux cités toujours en activité étaient localisées à l'écart de la ZUP en cours de construction, et il fallut attendre plusieurs années avant que les familles issues du bidonville puissent accéder aux logements HLM de la ZUP, suivant un parcours résidentiel dont l'histoire reste à écrire. Un certain nombre de ces familles finirent

600 Blanc-Chaléard, Marie-Claude, *En finir avec les Bidonvilles... Op. Cit*, Chapitre 9, « la fin des bidonvilles »

601 Cohen, Muriel, *Des familles invisibles... Op. Cit*, p. 406

602 Conférence de presse du 28 octobre 1971, AM A 14W64

603 Cette cité n'est pas mentionnée dans les sources, mais apparaît bien sur les photographies aériennes. Une recherche plus approfondie sur la question des logements de transit à Argenteuil permettrait de vérifier cette hypothèse.

cependant par être relogées dans la ZUP au cours des décennies 1970-80, comme en témoigne Mimouna Gaouaou, ancienne habitante d'un bidonville du quartier des Coteaux, qui se rappelle de son émerveillement à son arrivée dans son logement HLM⁶⁰⁴.



Figure 23: Photographie de la cité de transit rue de Salonique à Argenteuil, 1975, Monique Hervo. Fond Monique Hervo de la Contemporaine, BDIC_HER_31N_A05

Comme d'autres municipalités très impactées par le phénomène des bidonvilles, Argenteuil comptait sur les autorités étatiques pour obtenir qu'un maximum des habitants délogés soit relogé hors du territoire communal. L'objectif de la municipalité était double: d'une part, se décharger du fardeau des relogement sur la préfecture et d'autres communes tout en réservant les nouveaux HLM à ses administrés; d'autre part, obtenir une réduction de la part des immigrés dans la démographie communale, à une période où ceux-ci étaient pointés du doigt comme constituant un poids grévant les finances municipales. Les négociations menées par la municipalité auprès de la préfecture avaient pour principal enjeu d'obtenir des garanties quant à la répartition de familles des bidonvilles hors de la commune, ce à quoi les services de la préfecture répondaient en rappelant que l'arrêté ministériel du 1^{er} octobre 1968 prévoyait un quota de 6,75% des logements HLM neufs, que l'on réserverait aux habitants provenant d'un habitat insalubre. Ce quota devait permettre de répartir automatiquement les habitants des bidonvilles hors des communes concernées.

Dans les faits, le relogement des habitants de la Fosse-aux-Loups s'effectua ainsi pour partie au sein des HLM, PSR et cités de transit de la commune, et pour partie en dehors d'Argenteuil, en cité de transit ou HLM. Nous n'avons pas eu ici l'ambition d'effectuer un suivi de ces anciens

604 Voir son témoignage dans le documentaire *Gens d'ici*, réalisé par Luc Decaster, 1998, voir Sources

habitants (dont nous n'avons de toute manière pas trouvé de recensement), pour mesurer quelle partie d'entre eux furent relogés en HLM, dans et hors d'Argenteuil, et quelle importance occupèrent les solutions de logement réservées aux immigrés dans leur parcours résidentiel. Néanmoins, il semble que cette fois-ci, les familles furent bien toutes relogées par les pouvoirs publics, fut-ce dans des solutions précaires. C'est ce dont se souvient un ancien habitant, croisé avec André Normand lors de notre visite du quartier de la Fosse-aux-Loups:

Passant: Oui, et après on a déménagé à Colombes, pasque mon père il travaillait à la mairie. Chacun, y en a qu'ils ont envoyé à Ermont-Eaubonne, y en a qu'ils ont envoyé à Cergy.

Dalil: Vous avez été relogé vous voulez dire?

Passant: Ah oui on a été relogé bien sûr!

André: Mais tout le monde n'avait pas été relogé, si?

Passant: Ah si! Si si.

André: Si? Vous avez la vision que tout le monde a été relogé?

Passant: Ah oui oui oui, je m'en rappelle. (...) Même là-bas vers Cormeilles ils ont été relogés. Ils ont même été relogés dans des baraques.

André: Ah oui, il y a une partie qui a été relogée dans la cité d'urgence de Cormeilles.⁶⁰⁵

Entre 1970 et 1972, les derniers bidonvilles argenteuillais disparurent, et leurs habitants furent répartis dans diverses solutions de logement, aussi bien à Argenteuil même que sur le reste du Val-d'Oise. Avec ces résorptions, une page de l'histoire de l'immigration argenteuillaise se tournait. Mais faire table rase des bidonvilles ne signifiait ni en avoir fini avec le mal-logement, ni être parvenu à extraire la population immigrée, et plus particulièrement maghrébine, de la sphère résidentielle discriminante dans laquelle elle avait évolué depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. Le coup final porté au « problème des bidonvilles » ne signifia pas que toutes les questions posées par la présence de la population immigrée avaient été résolues de manière satisfaisante. Cependant, il allait maintenant falloir trouver un nouveau paradigme pour expliquer et qualifier les problèmes posés par cette population.

D'un paradigme à l'autre: la reformulation du problème de l'immigration une fois le « problème des bidonvilles » clos

Une fois la résorption finale des derniers bidonvilles argenteuillais achevée entre 1972 et 1973, les questions sociétales que ces habitats avaient symbolisés (exploitation économique des travailleurs immigrés, ségrégation de leurs familles, ou bien menace identitaire et danger social) ne disparurent pas avec les dernières baraques, ni à Argenteuil, ni au niveau national. L'issue tant espérée à la crise des bidonvilles s'accompagna sur Argenteuil et dans le reste des communes concernées par ce phénomène, d'une redéfinition du paradigme à partir duquel penser et critiquer les problèmes entraînés par la présence des immigrés sur leur territoire. Si l'on en avait fini avec les bidonville argenteuillais, on ne voyait par contre pas la fin de la dénonciation de la politique migratoire française, et des conséquences que celle-ci imposait aux municipalités ouvrières de région parisienne.

605 Interview d'un passant sur les lieux du bidonville de la Fosse-aux-Loups, 13 janvier 2023, p. 1

L'immigration, toujours aux marges de la cité

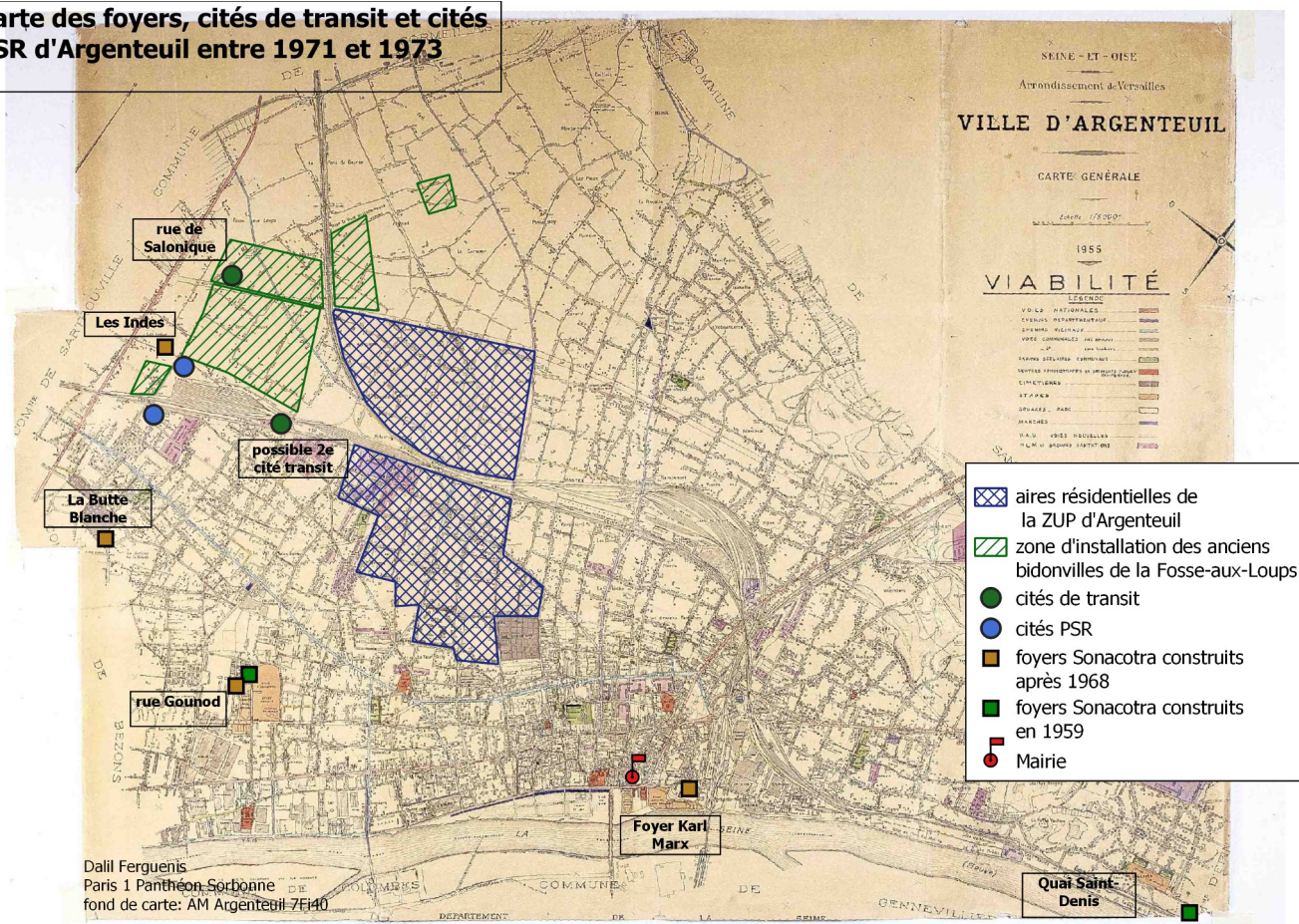
À Argenteuil, le relogement des familles sorties des bidonvilles ne s'effectua pas dans le même sens que celles déplacés hors du bâti insalubre du centre-ville: si les secondes accédèrent prioritairement aux quelques 6000 logements HLM construits dans la ZUP, les premières furent redirigées pour partie vers du logement social de seconde classe (les PSR), pour partie vers une solution transitoire (les cités de transit), et pour partie enfin sur des HLM dans et hors d'Argenteuil. D'un point de vue des conditions de vie, ce relogement constituait une amélioration certaine par rapport aux bidonvilles. Cependant, le relogement d'une part importante des anciens habitants des bidonvilles vers un parc immobilier qui leur était pratiquement réservé, contribua à maintenir et pérenniser la frontière qui séparait les sphères résidentielle des Argenteuillais d'origine immigrée et celle des Argenteuillais de nationalité française. En effet, l'implantation géographique des différentes solutions de logement prévues pour les habitants issus des bidonvilles, prolongeait l'enclavement spatial qui avait caractérisé l'implantation des bidonvilles de la Fosse-aux-Loups.

Les deux cités PSR où furent relogées une partie importante de cette population étaient ainsi implantées au sein même du quartier de la Fosse-aux-Loups, de part et d'autre du passage emprunté par les militants maoïstes pour se rendre dans les bidonvilles. Représentant à elles deux près de 200 logements, les cités de la rue du Prunet et de la rue de Montigny se situaient ainsi à moins d'une centaine de mètres des anciens bidonvilles. La cité de transit ouverte en 1971 était quant à elle placée directement en face de l'ancien bidonville de la rue de Lens. D'autre part, la cité de transit placée entre les deux branches de la voie ferrée, rue des érables, n'était pas tellement mieux placée: l'étroit terrain était encaissé entre les deux talus où passaient les trains, et la rue des érables constituait l'unique moyen d'y accéder. Ces quatre espaces de relogement familiaux étaient ainsi placés à proximité directe des anciens bidonvilles, à la lisière de la zone industrielle nouvelle et à l'extrême ouest de la commune. Alors que la Semarg prévoyait de briser l'enclavement de l'immense territoire argenteuillais en ouvrant dès 1972 une seconde gare entre le Val Nord et le Val Sud de la ZUP (l'actuelle gare du Val d'Argenteuil), ces ensembles de logements sociaux de seconde classe n'allaient pas pouvoir bénéficier des nouveaux aménagements. La relégation spatiale allait donc perdurer pour une part importante des habitants issus des bidonvilles.

Par ailleurs, les nouveaux foyers attendus par la municipalité sortirent progressivement de terre à partir de 1967 pour le foyer des Indes, de 1968 pour celui de la rue Gounod, et de 1971 pour les foyers de la rue Karl Marx et de la Butte Blanche. Portant à 6 le nombre de foyers de travailleurs présents sur Argenteuil, ces quatre nouveaux foyers devaient reloger un millier de travailleurs, permettant ainsi aux autorités de s'attaquer aux « marchands de sommeil » et divers hôtels insalubres que l'on souhaitait raser afin de réaménager le centre-ville. Toujours gérés par la Sonacotra, société d'économie mixte dépendante du ministère de l'Intérieur, ces foyers assuraient une fonction de surveillance de la main-d'œuvre immigrée, mais ils jouèrent également une fonction ségrégative: en regroupant des travailleurs auparavant logés de manière diffuse au sein de quelques foyers qui leurs étaient réservés, cette solution de relogement administratif avait pour conséquence de minimiser la présence des étrangers dans l'espace communal, tout en les distinguant du reste des Argenteuillais. Cela était d'autant plus vrai qu'une partie de ces foyers fut implantée dans des espaces très enclavés et reculés du territoire communal: le foyer des Indes était installé à la Fosse-aux-Loups à proximité de la cité PSR de la rue de Montigny, et celui de la Butte Blanche était pris entre le cimetière et l'ancien terrain du centre de la rue Rochefort. La seule

véritable exception était le foyer Karl Marx, installé dans le centre-ville, près de la Seine et de la gare de train.

Carte des foyers, cités de transit et cités PSR d'Argenteuil entre 1971 et 1973



Cette pérennisation de la mise à l'écart des immigrés via leur installation dans un parc résidentiel dégradé n'était pas un phénomène propre au cas argenteuillais. Au contraire, cette tendance de la politique de relogement à cantonner les personnes relogées dans des espaces stigmatisés et des logements de moindre qualité avait été dénoncée dès la mise en place du « plan de deux ans » proposé par le GIP en 1970. Certaines cités de transit, comme la cité des Burons de Gennevilliers, et certains ensembles PSR comme les Canibouts de Nanterre, avaient très tôt servi de repoussoir pour les journalistes et les militants associatifs. Surtout, des études menées par plusieurs équipes de sociologues dénoncèrent dès la fin des années 1960 l'effet contre-productif des solutions « transitoires » de relogement, quant à l'adaptation et à l'intégration des familles⁶⁰⁶. Le rythme des recasement des cités de transit aboutissait en effet mécaniquement à faire de ces dernières des « ghettos »: une fois les familles les mieux insérées socialement relogées en HLM, seules les familles les plus précaires restaient dans la cité, sans espoir d'en sortir. Comme le résume Marie-Claude Blanc-Chaléard, « de façon quasi mécanique, l'évolution des cités de transit conduit ainsi au ghetto, au sens le plus radical du terme: dégradation du bâti, délinquance, stigmatisation, enfermement des habitants qui perdent le goût de changer de condition »⁶⁰⁷.

606 Voir par exemple Pétonnet, Collette, *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Galilée, Paris, 1982 (enquête de 1975)

607 Blanc-Chaléard, Marie-Claude, *En finir avec les Bidonvilles... Op. Cit.*, p. 357

Pour beaucoup de familles et de travailleurs seuls, la fin des bidonvilles ne signifia ainsi guère la fin de la relégation spatiale, ni la fin de la ségrégation résidentielle. Alors que les bidonvilles étaient en train de disparaître définitivement du paysage argenteuillais, l'occasion de briser la mise au ban spatiale, résidentielle et civique dont souffraient les Argenteuillais issus de l'immigration fut manquée: ceux-ci continueraient d'être regroupés dans des logements différentiels, dégradés, à l'écart des centres et infrastructures communales. Pour les résidents des foyers et cités de transit, ils continueraient également d'être privés des droits et marques de la citoyenneté urbaine, en étant maintenu à l'écart du statut de locataire, et sous la surveillance constante de l'administration. Mais en cette période de bouleversements urbains, il allait falloir trouver une nouvelle manière de parler des problèmes posés par la présence des immigrés en France, maintenant que la page de la lutte contre les bidonvilles était close. À présent, c'était la constitution de « ghettos » dans les ensembles HLM et PSR qui cristallisait les peurs.

Fin des bidonvilles, naissance des « ghettos »

Alors que les bidonvilles disparaissaient et que l'on avait bon espoir de pouvoir également s'attaquer au logement insalubre et aux « marchands de sommeil », les problèmes posés par la présence d'importantes communautés immigrées dans les villes de banlieue n'étaient quant à eux pas en voie de disparition. Les pouvoirs publics, mais aussi les municipalités, s'inquiétaient à présent de ce que le relogement dans les mêmes ensembles résidentiels des familles immigrées tirées des bidonvilles ne conduisent à la formation de « ghettos », en lieu et place des solutions de relogement sensées conduire à la progressive assimilation des immigrés.

En effet, la campagne de lutte contre les bidonvilles et le logement insalubre urbain, deux phénomènes qui concernaient prioritairement les immigrés, s'accompagna comme nous l'avons vu d'une prise en charge par l'État du relogement des non-nationaux dans des types de logements spécifiques: les foyers de travailleurs et les cités de transit, mais aussi les cités PSR. La conséquence logique de cette relégation d'une proportion importante des personnes relogées en dehors du circuit résidentiel standard était la création d'un parc résidentiel ségréatif, où les immigrés étaient sur-représentés. Ces quartiers regroupant des logements d'une moindre qualité, souvent géographiquement enclavés et où les populations immigrées étaient maintenues dans l'attente d'un relogement en HLM, nourrirent la peur que des « ghettos » ne viennent remplacer les bidonvilles. Le terme gagna rapidement une certaine popularité parmi les textes administratifs et les articles de presse. Ainsi, l'édition du journal du Parti communiste *l'Humanité* du 24 octobre 1972 présenta une enquête critiquant la municipalité UDR de Chelles (en Seine-et-Marne), accusée d'avoir relogé les habitants des micro-bidonvilles du quartier des Coudreaux dans une cité que le journal qualifiait de « cité ghetto »⁶⁰⁸. La cité incriminée était un ensemble PSR de 100 logements construite par la Sonacotra, dans le but de reloger les familles immigrées tirées des bidonvilles. Cette cité était géographiquement enclavée, à l'écart des nouvelles infrastructures socio-éducatives et médicales. Les habitants ainsi que les différentes associations mobilisées contre sa construction, considéraient que « *ce ghetto constituera un obstacle à notre intégration et provoquera une accentuation de l'antagonisme entre les deux communautés* ».

608 « à Chelles, les micro-bidonvilles remplacés par une cité ghetto? », *l'Humanité*, 24 octobre 1972, BIB SPP « Taudis, bidonvilles, habitat insalubre en France de 1945 à 2004 : dossier de presse », T. 2

La crainte était grande que la ségrégation des immigrés dans un habitat HLM dégradé ne conduise à l'échec de la politique d'assimilation prônée par l'État, mais également par les municipalités communistes. Ces dernières s'inquiétèrent ainsi régulièrement de la fixation sur leur territoire des habitants tirés des bidonvilles, regroupés dans des solutions dégradées de relogement qui risquaient de devenir des lieux de relégation sociale. Lors d'une visite à Saint-Denis en juin 1970 de la sous-commission de l'Assemblée nationale chargée d'étudier le problème des bidonvilles, le maire Auguste Gillot prépara une déclaration introductrice, dans laquelle il se prononçait en faveur d'un relogement directement en HLM d'une part importante des familles tirées des bidonvilles, pour éviter leur fixation dans des cités de transit⁶⁰⁹. Selon lui, une politique efficace de relogement devait également nécessairement s'accompagner d'une redistribution géographique des familles immigrées, afin de limiter les risques de leur regroupement dans des quartiers ségrégués:

Toute autre solution que l'étalement provoque des tensions sur le plan économique, sur le plan social (racisme). Elle empêche les immigrés de prendre en main leur destin et avec l'aide de la collectivité, de déboucher vers une élévation de leur condition. Toute autre solution conduit en fait, à l'impasse, au ghetto.

Suivant cette lecture partagée tant par les administrations d'État que les municipalités, la constitution de « ghettos » était un risque porté de manière intrinsèque par les populations immigrées, et ce risque allait en s'accroissant en fonction de leur concentration numérique, et de leur relégation dans un habitat spécifique. Cette dénonciation de la concentration des immigrés dans les mêmes communes était partagée par l'ensemble des municipalités communistes de la région parisienne, et reprenait les revendications qui avaient été formalisées un an plus tôt dans une « déclaration des maires communistes de la région parisienne et des élus de Paris pour la liquidation des bidonvilles et le relogement humain des travailleurs immigrés », publiée en octobre 1969⁶¹⁰. Cette déclaration, largement diffusée, avait pour but de fixer la ligne du Parti communiste quant au problème du relogement des familles et travailleurs immigrés, en affirmant que le relogement devait être pris en charge par l'État et financé par le patronat, puisqu'il s'agissait des deux responsables de la politique migratoire ayant entraîné la formation des bidonvilles.

De manière tacite, cette déclaration des maires communistes venait également entériner l'évolution suivie par le PCF depuis le début des années 1950, laquelle l'avait conduit à durcir sa ligne en défaveur d'une politique migratoire vue comme « *destinée à fournir aux grandes sociétés capitalistes une main-d'œuvre à bon marché (...) et à faire pression sur les salaires de tous les travailleurs* »⁶¹¹. Si le Parti communiste continuait à dénoncer le « *comportement inhumain* » du patronat et du gouvernement, cette déclaration confirmait l'abandon de la ligne internationaliste et solidaire du PCF à l'égard des travailleurs immigrés, avec lesquels il n'était plus envisagé de faire cause commune, puisque leurs intérêts étaient perçus comme entrant en contradiction avec ceux de la classe ouvrière française: « *À l'heure où des centaines de milliers de familles françaises attendent un logement, le financement du relogement des travailleurs immigrés ne peut et ne doit en*

609 « déclaration de la municipalité de Saint-Denis à l'ouverture de la discussion lors de la visite de la sous-commission de l'Assemblée nationale », 23 juin 1970, AMSD 18ACW22

610 Cette déclaration connut une large diffusion. Un exemplaire a été conservé aux AMSD, 101 ACW11

611 *Ibid.*

aucun cas être à la charge du budget communal ». Pour le Parti communiste, l'heure était désormais à la préférence nationale.

Sur Argenteuil, la municipalité s'inquiétait tout particulièrement de devoir assister au remplacement des bidonvilles par des « ghettos ». Le maire Victor Dupouy dénonçait déjà depuis plusieurs années l'augmentation constante de la part de la population immigrée (et surtout algérienne) dans la démographie communale. Lors de sa conférence de presse du 2 septembre 1969, il rappelait ainsi que près de 20 000 immigrés, dont 15 000 Algériens, logeaient à Argenteuil, représentant respectivement 22% et 17% du total de la population communale⁶¹². Cette population connaissant une grande précarité matérielle et sociale était la cause d'une surcharge des services médicaux, sociaux et scolaires de la commune, que les finances municipales n'étaient pas en état d'absorber. Surtout, le maire s'inquiétait de ce que ces travailleurs ne soient « rassemblés dans de véritables « ghettos » » qui seraient à la source de tensions entre nationaux et immigrés.

Deux ans plus tard, Victor Dupouy tirait de nouveau l'alarme auprès de la préfecture du Val-d'Oise, en lui adressant une longue note au ton pressant. Estimant qu'à présent la proportion des immigrés avait dépassé le quart de la population communale (autour de 25 000 personnes), le maire soulignait le risque encouru de la multiplication des « ghettos », avec un ton volontiers alarmiste:

La situation est particulièrement grave à cet égard à Argenteuil, où plusieurs quartiers et pas seulement dans le centre-ville, sont déjà transformés en ghettos. D'autres sont menacés à court terme, et la ville entière, à plus ou moins long terme, si des mesures exceptionnelles ne sont pas décidées d'urgence, aux échelons les plus élevés pour stopper l'afflux croissant de population immigrée à prédominance algérienne.⁶¹³

À présent que le bidonville de la rue de Lens avait enfin été rasé, et que les autres bidonvilles de la plaine d'Argenteuil étaient en passe de disparaître définitivement, le maire estimait que la menace de l'apparition de « ghettos » était devenue une réalité. Autrement dit, la disparition des bidonvilles de la Fosse-aux-Loups et le relogement de leurs habitants était perçu non pas comme un possible progrès vers l'intégration des immigrés dans la communauté argenteuillaise, mais au contraire comme un risque posé à l'existence même de cette dernière. Alors que depuis près de vingt ans, une proportion conséquente des Argenteuillais issus de l'immigration avaient vécu dans des logements qui les différenciaient du reste de la population (bidonvilles et hôtels clandestins notamment), c'est au moment où ils accédaient (bien que de manière partielle et dégradée) à des logements normaux qu'ils étaient perçus comme une menace pour l'intégrité communale. Ironiquement, alors que la note adressée à la préfecture se présentait comme une « note d'information sur les problèmes de la population immigrée », son contenu ne se concentrait que sur les problèmes que la présence des immigrés posait à la municipalité.

On peut s'étonner qu'une municipalité qui avait toujours soutenu combattre pour le relogement des travailleurs immigrés « sans distinction de race »⁶¹⁴, s'employait à dénoncer l'accession de ceux-ci aux logements HLM, qui leur permettait justement de sortir des logements

612 Conférence de presse sur le problème des bidonvilles, 2 septembre 1969, AM A 14W206

613 « note d'information sur les problèmes de la population immigrée à Argenteuil », 24 septembre 1971, AM A 14W64

614 « les Algériens du 17 rue des Fauvettes à Argenteuil nous écrivent », *la Renaissance du Val-d'Oise*, n° 137, 30 août 1969

ségrégatifs ou insalubres, et d'être enfin logés à égalité avec les Français. Pourtant, la principale doléance portée par Victor Dupouy lors de ses échanges avec les pouvoirs publics était bien qu'un trop grand nombre d'immigrés accédaient à un logement HLM sur Argenteuil. Il dénonçait ainsi le fait que « *certaines organismes constructeurs d'HLM dans la ZUP [du Val-d'Argenteuil] (...) ne se contentent pas de réserver ce contingent de 6,75% qui doit impérativement être affecté aux familles immigrées d'Argenteuil mais qu'ils consacrent une proportion croissante de leur contingent propre (...) à des familles immigrées venant (...) d'autres communes de la région parisienne* ». Ce « contingent de 6,75% », correspondant à la part des logements HLM qui devait être réservée aux familles immigrées issues d'un logement insalubre, était ici brandi comme un plafond à ne pas dépasser. En conformité avec la déclaration des maires communistes d'octobre 1969, l'installation de familles immigrées (et surtout algériennes) dans les nouveaux HLM de la ZUP était perçue comme une privation supplémentaire imposée à la classe ouvrière française, et agiter le risque du « ghetto » permettait de justifier qu'elles ne puissent pas bénéficier de ces logements.

Alors que l'accession au HLM constituait une normalisation du statut résidentiel des familles immigrées, l'association entre présence immigrée et formation de ghettos aboutissait sur Argenteuil à une situation paradoxale: d'une part, les pouvoirs publics avaient organisé un relogement ségrégatif des populations immigrées dans des espaces à part (cités de transit, PSR et foyers), qui servirent de base à l'agitation de la menace du « ghetto ». Mais d'autre part, la municipalité brandissait cette même menace pour s'opposer au relogement des immigrés dans le parc résidentiel HLM normal, où les familles immigrées auraient été mises à égalité avec les familles françaises. Le « ghetto » était ainsi utilisé tant pour critiquer le relogement différentiel des immigrés, que pour dénoncer leur accession à des logements normaux. Comme les bidonvilles à présent disparus, le « ghetto » collait à la peau de l'immigré, qui était toujours suspecté de l'emmener dans ses valises, où qu'il les pose.

Construire les immigrés comme cause du racisme

La principale conséquence de cette attention nouvelle des administrations pour la lutte contre les « ghettos » était de définir comme problématique toute concentration trop importante de populations immigrées en un même lieu. Dans cette logique, il devenait nécessaire de parvenir à empêcher que les familles immigrées ne se concentrent au sein des mêmes espaces; pour les municipalités, cela signifiait en pratique parvenir à reloger chez le voisin une partie de ses administrés d'origine étrangère. L'acharnement mis par la municipalité d'Argenteuil pour parvenir à limiter la présence des immigrés sur son territoire n'était en soi ni une nouveauté, ni une spécificité argenteuillaise: en 1957, Victor Dupouy avait déjà obtenu du préfet d'Alger que celui-ci interdise tout départ d'Algériens à destination de sa commune⁶¹⁵. Comme à Nanterre et Gennevilliers, cette attention portée aux travailleurs immigrés se doublait également de leur hiérarchisation suivant des critères raciaux, sensés représenter leur capacité d'adaptation: les Maghrébins, et plus encore les Algériens, étaient ceux qui étaient vus comme les moins assimilables, et les municipalités cherchaient à s'en débarrasser en priorité⁶¹⁶. Dans cette optique, la résorption des bidonvilles se présentait pour les maires concernés comme une opportunité d'obtenir le recasement hors de leur

615 Lettre du préfet de Seine-et-Oise au maire, 25 novembre 1957, AM A 14W206.

616 Cohen, Muriel, *Des familles invisibles... Op. Cit.*, Collet, Victor, *Nanterre, du bidonville à la cité, Op. Cit.*

commune d'une partie de ces familles indésirables, particulièrement lorsque ces bidonvilles étaient peuplés presque exclusivement de Maghrébins, comme c'était le cas à Argenteuil.

La politique des quotas de relogement, initiée par la Sonacotral⁶¹⁷ puis encouragée par le rapport Trintignac de 1967, légitimait l'usage de critères raciaux pour décider de la répartition des familles, et permettait ainsi aux municipalités de trier suivant ces mêmes critères les familles qu'elles souhaitaient ou non reloger. Ainsi, la construction à Argenteuil d'une cité de transit pour reloger une partie des familles des bidonvilles de la Fosse-aux-Loups ne fut acceptée par les délégués de la municipalité que

sous la réserve qu'en contre-partie, il leur soit assuré que cent familles des bidonvilles d'Argenteuil originaires d'Afrique du Nord, seront relogées dans les communes extérieures. Ils offrent en contre-partie de réserver cent appartements HLM dans la ville à des bidonvilliens d'origine française.⁶¹⁸

Comme le montre ce marché passé entre la municipalité et la préfecture, vingt jours après la conférence de presse où Victor Dupouy déclarait se refuser à « *toute discrimination entre travailleurs français et étrangers* »⁶¹⁹, le critère principal de sélection n'était ni la stabilité économique, ni l'ancienneté de la résidence sur la commune, mais bien l'origine ethnique, désormais porteuse de la menace du ghetto⁶²⁰. Cette menace justifia ainsi la mise en place par certaines municipalités de mesures de dissuasions, qui avaient toutes pour conséquence d'accentuer la ségrégation des immigrés, et dont certaines outrepassaient parfois tout simplement le cadre de la légalité. C'était par exemple le cas lorsque certains maires refusèrent de scolariser les enfants ne disposant pas de la nationalité française. Pointant du doigt le retard que faisait prendre à tous les élèves la présence d'un nombre trop important d'enfants étrangers dans certaines écoles, la municipalité de Nanterre appuya ainsi la formation d'un « comité d'assainissement du Petit-Nanterre », qui organisa en 1963 et 1965 des grèves scolaires, où la sur-représentation des enfants étrangers était dénoncée comme un frein à l'apprentissage⁶²¹. À Gennevilliers, la municipalité refusait de scolariser les enfants des familles installées dans les deux cités de transit du port ouvertes en 1966⁶²². Lors de la rentrée 1971, le maire d'Argenteuil décida de refuser d'inscrire de nouveaux enfants dans les écoles de la commune s'ils étaient d'origine étrangère, et dû être rappelé à l'ordre par le préfet⁶²³.

La disparition des bidonvilles argenteuillais et la progressive normalisation de la situation résidentielle d'une partie des familles immigrées, suscita ainsi une réactivation de l'usage fait par les administrations des catégories raciales. Alors que s'offrait la possibilité de pleinement intégrer les familles et travailleurs immigrés au sein d'une sphère résidentielle partagée avec les

617 L'expérience lancée en 1959 à Nanterre de l'ensemble PLR des Canibouts fut l'occasion de promulguer pour la première fois le principe d'un quota de 15% d'immigrés à ne pas dépasser pour éviter la formation de « ghettos ». Blanc-Chaléard, Marie-Claude, *Op. Cit.*, p. 159

618 Réunion à la sous-préfecture d'Argenteuil, 22 septembre 1969, AM A 14W206

619 Conférence de presse sur le problème des bidonvilles, 2 septembre 1969, AM A 14W206

620 Sur ce sujet, voir notamment de Barros, Françoise, « Des « Français musulmans d'Algérie » aux « Immigrés », l'importation de classifications coloniales dans les politiques du logement en France (1950-1970) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°159, 2005

621 Collet, Victor, *Nanterre, du bidonville à la cité*, p. 86

622 Masclat, Olivier, *La gauche et les cités... Op. Cit.*, p.79

623 Lettre du préfet au maire d'Argenteuil, 24 septembre 1971, AM A 14W64

Argenteuillais d'origine française, il devenait nécessaire de réemployer ces catégories pour expliquer en quoi cette intégration présentait des risques, et pourquoi il valait mieux maintenir les immigrés sous un contrôle spécifique. Autre face de la menace du « ghetto », le début de la décennie 1970 vit gagner en popularité un paradigme d'explication du racisme qui proposait de le considérer comme une conséquence logique du trop grand nombre d'étrangers. Le racisme apparaissait ainsi de manière automatique chez la population nationale, une fois un certain « seuil » de population immigrée atteint⁶²⁴. Cette grille de lecture n'était pas nouvelle, mais elle était à présent reçue comme une vérité scientifique que les politiques publiques devaient prendre en compte. Or, ce paradigme explicatif possédait trois principales vertus.

En premier lieu, cette explication rencontrait un assez large consensus parmi les décideurs publics: il s'accordait parfaitement avec la ligne politique des édiles communistes, qui défendaient depuis le milieu des années 1960 une plus égale répartition des immigrés entre les communes de la région parisienne, et ceux-ci réemployèrent donc volontiers l'argumentaire du « seuil de tolérance ». D'autre part, pour les hauts fonctionnaires en charge des questions d'immigration, cette explication du racisme comme mécanisme de défense permettait de justifier l'arrêt des politiques migratoires⁶²⁵. Secondement, il permettait, en réduisant le développement des idées et des actes racistes dans la population française à une simple mécanique mathématique de répartition, de dispenser les autorités de s'interroger sur les origines de ces discriminations, ainsi que sur leur propre responsabilité dans la propagation d'un mode de pensée qu'ils continuaient pourtant d'employer. Enfin, ce paradigme permettait de faire porter la responsabilité du racisme sur ses victimes mêmes, en détournant l'attention des auteurs d'actes racistes pour la faire porter uniquement sur leurs cibles. De cette manière, les pouvoirs publics n'avaient plus à se demander comment prévenir les comportements racistes ou lutter contre les discriminations, mais comment éviter que les Français aient à supporter la présence d'un trop grand nombre d'immigrés. Dans tous les cas, la solution allait donc nécessairement reposer sur l'élaboration de politiques de contrôle spécifique de ces derniers, justifiant le maintien d'une grille de lecture raciale par la nécessité de lutter contre la propagation du racisme.

C'est d'ailleurs dans ce sens que poussait le maire d'Argenteuil. Après la transmission au préfet du Val-d'Oise de sa note de septembre 1971 sur les « problèmes de de la population immigrée à Argenteuil », Victor Dupouy prit l'initiative de la transmettre directement au président de la République un mois plus tard. La municipalité organisa également une nouvelle conférence de presse le 28 octobre 1971, qui revenait sur la disparition des bidonvilles et sur les risques que présentait l'augmentation continue de la population immigrée:

En 1969, ici même, Victor Dupouy employait le terme de seuil critique. Aujourd'hui (...) c'est le mot « danger » qui est employé. Il y a effectivement danger pour tous le monde, Français et Immigrés. D'ailleurs, des sociologues éminents, attachés au district de la région parisienne, considèrent qu'au delà de 10%, la présence d'une minorité ethnique dans une collectivité présente des inconvénients graves.⁶²⁶

624 Blanc-Chaléard, Marie-Claude, *En finir avec les Bidonvilles... Op. Cit*, p. 159

625 C'est à cette conclusion qu'aboutirent par exemple les membres du Comité Consultatif économique et social de la région parisienne lors de leur assemblée du 28 juin 1973. Voir la note conservée dans les fonds du GIP, AD 95 363W11

626 Conférence de presse du 28 octobre 1971, AM A 14W64

Face aux défis posés de longue date par l'importance de la population immigrée à Argenteuil, dans un contexte où le renouveau des luttes antiracistes critiquait la cécité du bloc communiste sur ces sujets, et à un moment où les habitants des bidonvilles se voyaient enfin parvenus au seuil du logement HLM, la possibilité que les immigrés sortent de leur invisibilité devenait un « *danger* » contre lequel il était urgent de se mobiliser. Lutter contre les ghettos, lutter contre le racisme, signifiait en pratique continuer de traiter les immigrés différemment des Français, comme un groupe social qu'il fallait constamment mesurer, répartir, déplacer, distinguer. Un groupe qui était menaçant lorsqu'il était maintenu aux marges de la cité, mais qui devenait dangereux lorsqu'il s'intégrait à celle-ci. Un groupe dont il fallait maintenir et préserver la différence, un groupe qui nécessitait, encore et toujours, un dispositif de contrôle différentiel.

En 1973, Argenteuil en avait définitivement fini avec les bidonvilles. Après une seconde campagne de résorption qui s'était échelonnée sur près de trois ans, les multiples bidonvilles de la plaine d'Argenteuil avaient définitivement laissé la place aux aménagements de la nouvelle ZUP. Entre la « redécouverte » de l'existence des bidonvilles en 1967, du fait de l'avancée des travaux de la ZUP, et leur disparition finale, cinq années avaient été nécessaires, au cours desquelles le « problème des bidonvilles » était devenu le cœur d'un nouveau champ de force, où pouvoirs publics, élus, militants et habitants se positionnèrent pour négocier ou imposer les termes selon lesquels on allait tourner la page de cette époque des bidonvilles.

En devenant le lieu de la première campagne anti-expulsion de l'après Mai 68, ainsi que l'un des plus violent théâtre d'affrontement entre forces du bloc communiste et de la nouvelle gauche radicale, les bidonvilles argenteuillais avaient servis de catalyseurs pour symboliser les oppositions que suscitaient la question de la place à réserver aux immigrés dans les villes ouvrières, et plus largement dans la société française. La sortie de cette seconde crise des bidonvilles d'Argenteuil s'était faite progressivement à partir de l'automne 1969, date à partir de laquelle les militants de la Gauche prolétarienne réinvestirent sur d'autres terrains l'expérience acquise à Argenteuil. La municipalité et la préfecture eurent donc les mains libres pour organiser la résorption des bidonvilles et le relogement de leurs habitants. Pour ces derniers, en finir avec le bidonville ne signifia pas en finir avec la relégation dans un habitat ségrégatif, destiné aux seuls immigrés. Le relogement des familles immigrées d'Argenteuil s'effectua en effet suivant un tri entre celles qui étaient jugées dignes d'accéder aux nouveaux HLM de la ZUP, et celles qui seraient maintenues dans des solutions transitoires de relogement, PSR et cité transit.

Maintenant que la page des bidonvilles et du mal-logement était en passe d'être tournée, et que les immigrés pouvaient espérer accéder aux mêmes logements que les ouvriers français, un nouveau paradigme était nécessaire pour expliquer pourquoi immigrés et Français devaient être traités différemment, et pourquoi cette différence devait prendre la forme d'un contrôle plus étroit des premiers. La peur du ghetto, et l'interprétation de la montée du racisme comme une conséquence mathématique de la trop grande présence d'étrangers, gagna une nouvelle popularité, précisément au moment où les immigrés sortaient des bidonvilles pour espérer à terme enfin quitter les marges de la cité.

Conclusion

Le passé commémoré des bidonvilles efface le présent de la baraque

Victor Collet, *Nanterre, du bidonville à la cité*, 2019

Ici s'achève le temps des bidonvilles argenteuillais. Sur le cours de deux décennies, nous avons eu l'occasion d'en suivre les ramifications, en nous demandant ce que leur histoire pouvait nous permettre de comprendre sur des enjeux sociaux et politiques, ayant eu des répercussions au niveau tant local que national. La question avec laquelle nous avons appréhendé notre terrain d'enquête mêlait histoire du fait colonial et histoire sociale des mobilisations immigrées: nous étions arrivé à Argenteuil avec un problème double. D'une part, nous voulions comprendre comment la guerre d'Algérie avait transformé les structures de surveillance des immigrés coloniaux présents en métropole, et comment cet héritage avait été affecté par la décolonisation. D'autre part, nous voulions également dresser une histoire sociale des conflits politiques locaux engendrés par la présence des bidonvilles, afin de comprendre comment l'action des pouvoirs publics dût s'adapter à la capacité d'initiative des habitants et de leurs soutiens. Voyons ce qu'il est possible d'apporter comme réponse à ces questions.

De la formation du bidonville du Château Mirabeau en 1953 jusqu'à la disparition des derniers bidonvilles de la Fosse-aux-Loups entre 1972 et 1973, nous avons pu constater qu'Argenteuil abrita d'importants bidonvilles, presque exclusivement peuplés d'immigrés (post) coloniaux. Nous avons vu que cette population fit l'objet d'un *dispositif de contrôle différentiel*, c'est-à-dire d'un appareil administratif chargé de l'encadrer tout en la différenciant du reste de la population. Cet appareil fut formé dans le contexte de la guerre d'Algérie, à la faveur d'un transfert de connaissances et de personnel depuis les colonies vers la métropole, afin de répondre au danger croissant représenté par la structuration politique de l'immigration algérienne. Ce dispositif reposa en partie sur une logique répressive organisée par les forces de police, mais également sur l'organisation d'un accès ségréгатif aux services sociaux et au logement. Avec la résorption du bidonville du Château Mirabeau et la fin de la guerre d'indépendance, les habitants des bidonvilles d'Argenteuil passèrent pour un temps au second plan des préoccupations administratives, mais ils continuèrent d'être soumis à un dispositif spécifique de surveillance qui ne fut pas véritablement altéré par la décolonisation, ni dans ses acteurs ni dans ses objectifs.

En effet, la véritable rupture dans le maintien de l'ordre des bidonvilles argenteuillais ne survint pas avec la fin de la guerre d'Algérie, mais avec la disparition du bidonville du Château Mirabeau en 1958: après son démantèlement, les bidonvilles retournèrent dans une logique d'« abandon surveillé » ponctué d'opérations de démantèlement. Tout au long des années 1960, l'objectif des pouvoirs publics demeura inchangé: obtenir la disparition des bidonvilles, et reloger ses habitants dans un parc résidentiel réservé aux immigrés (foyers pour travailleurs, cités de transit, PSR), où ceux-ci pourraient être maintenus sous un contrôle administratif spécifique, jusqu'à ce qu'ils soient jugés suffisamment « assimilés », ou qu'ils retournent dans leur pays d'origine. Nous avons ainsi eu l'occasion de voir comment la résorption définitive des bidonvilles argenteuillais

menée au début des années 1970, s'effectua selon cette logique d'un traitement différentiel des familles et travailleurs immigrés qui eut pour effet de les maintenir, pour une partie importante d'entre eux, dans des types d'habitats ségrégatifs, au moment où la construction de la ZUP du Val d'Argenteuil pouvait permettre de normaliser leur situation résidentielle.

Par ailleurs, l'histoire des bidonvilles argenteuillais a permis d'interroger la manière dont la présence des bidonvilles pouvait impacter le contexte politique des villes de la banlieue parisienne, que ce soit dans des périodes de « conflictualité ordinaire » où ils n'attiraient que peu l'attention, ou bien au contraire lors d'épisodes de conflits manifestes, au cours desquelles les bidonvilles pouvaient devenir le centre de *champs de forces*, c'est-à-dire d'un espace de conflictualité constitué par un problème commun, autour duquel s'affrontaient des acteurs issus tant du champ politique dominant (élus, préfets, acteurs administratifs...) que de groupes sociaux subalternes (habitants des bidonvilles, militants radicaux...). À Argenteuil, nous avons pu distinguer deux épisodes autour duquel se forma une « crise des bidonvilles »: la guerre civile entre FLN et MNA pour le contrôle du bidonville du Château Mirabeau, et le conflit entre Gauche prolétarienne et sympathisants du PCF quant à la résorption du bidonville de la rue de Lens. Bien que ces deux crises aient possédé d'importantes différences, toutes deux constituèrent des moments d'affrontements entre acteurs subalternes et représentant de l'autorité municipale ou étatique, dont le déroulé contribua à influencer la manière dont fut réglé le problème des bidonvilles. Dans les deux cas, le bidonville fut transformé en champ de force grâce aux différentes ressources qu'il pouvait offrir à certains acteurs, et il servit à symboliser des enjeux politiques plus larges, tels la violence de la colonisation, la place des immigrés en France, ou la manière de gérer une municipalité ouvrière.

Au seuil de notre enquête, nous ne pouvons maintenant que constater combien notre problématique initiale a ouvert de portes et tiré de fils, reliant entre eux des points que nous pensions épars, soulevant des enjeux que nous n'avions pas vu. En premier lieu, nous espérons que le présent travail aura démontré l'intérêt de réinterroger dans un cadre nouveau l'histoire de la guerre d'Algérie en métropole, en proposant d'une part de décentrer le regard de la préfecture de police de Paris, mais également de dépasser la fin du conflit pour se pencher sur l'héritage de cette guerre dans la structuration de la police et de la politique d'immigration française. Nous espérons également avoir permis d'apporter une lecture novatrice du phénomène des bidonvilles métropolitains, en montrant que sa compréhension gagnait à la conduite d'une histoire sociale s'attachant à restituer les bidonvilles dans leur contexte local, sans prendre pour acquis la nécessité de leur résorption.

En second lieu, nous pensons que le présent travail peut également être mobilisé afin de servir à la compréhension de débats historiographiques et d'enjeux plus transversaux. D'une part, notre travail s'est attaché à tenter de comprendre, à partir de l'exemple argenteuillais, comment pouvait fonctionner la marginalisation de certains groupes sociaux dans un contexte de transformation urbaine. En étudiant le développement des bidonvilles, mais également des solutions de relogement proposées à leurs habitants, nous avons pu voir que différents facteurs avaient conduit à la ségrégation des populations maghrébines. Si la conjoncture entre crise du logement, arrivée migratoire et reconversion des villes de banlieue fut à l'origine de l'apparition des bidonvilles à Argenteuil, nous avons également souligné que l'approche adoptée par les

administrations étatiques et municipales vis-à-vis de ce problème contribua à pérenniser la ségrégation des habitants, en la reconduisant au-delà de la disparition des bidonvilles. Dans la mesure où nous avons également souligné le rôle clé que jouèrent les stéréotypes d'origine coloniale dans la justification de la surveillance et de la mise à l'écart des immigrés maghrébins présents à Argenteuil, notre travail a souligné l'importance des catégories raciales dans la politique d'immigration française des « Trente Glorieuses ». En effet, nous sommes amenés à rejoindre les observations de Rachida Brahim quant à la participation des politiques d'État dans la mise en place d'une gestion raciale des populations.

S'appuyant sur les travaux de Michel Foucault⁶²⁷, elle propose de considérer la race comme une manière de produire un découpage au sein de la population, produisant ainsi « *une sous-catégorie de personnes exposées à une violence spécifique* »⁶²⁸. Cette catégorie est le fruit d'un processus de « *racialisation* », que Rachida Brahim définit comme « *un dispositif qui permet de particulariser, mais aussi d'exposer davantage à la mort une catégorie de population* »⁶²⁹. Sous tous rapports, les habitants des bidonvilles argenteuillais furent placés dans un dispositif de contrôle qui les exposa, de manière durable, à des violences spécifiques trouvant leur justification dans des stéréotypes racistes sur l'« inadaptabilité » ou la dangerosité de cette population. L'exemple de la gestion des bidonvilles d'Argenteuil, des violences de la guerre d'Algérie aux opérations de résorption finales, peut ainsi être lu comme un cas pratique de la façon dont les administrations d'État participèrent à la ségrégation urbaine des populations immigrées, tout en ne résolvant jamais l'ambivalence entre demande d'« assimilation » et volonté de maintenir les immigrés sous un contrôle spécifique.

Par ailleurs, notre travail peut également s'inscrire dans l'historiographie des gauches en France, dans la mesure où nous avons eu à expliquer comment les bidonvilles argenteuillais devinrent l'un des premiers terrains de bataille entre militants de la gauche radicale post-68 et édiles du communisme municipal. Il apparaît que la question de la place qui devait revenir aux immigrés dans la société française fut l'un des principaux points de discordance entre ces deux générations de militants communistes: là où les sympathisants et élus du PCF s'accordaient sur une solidarité de principe avec les étrangers présents dans leurs communes, mais ne les considéraient pas comme des acteurs politiques égaux aux citoyens français car leur présence était pensée comme transitoire, les militants issus de Mai 68 revendiquaient au contraire l'héritage internationaliste des révolutions communistes passées. Les bidonvilles servirent alors à symboliser le scandale du traitement des immigrés en France, et à souligner la participation tacite des municipalités communistes dans leur exploitation. C'est à Nanterre et Argenteuil que cette recomposition des forces de la gauche radicale autour des luttes de l'immigration prit forme, à l'occasion de la première grande campagne anti-expulsion menée par la Gauche prolétarienne.

Le passant, même attentif, serait aujourd'hui bien en peine de retrouver la trace des bidonvilles d'Argenteuil. Depuis longtemps, leurs vestiges ont été recouverts par le développement urbain: on aurait bien de la peine à tenter d'exhumer des restes de baraques sous la pelouse du stade

627 Foucault, Michel, *Sécurité, Territoire, Population ; cours au Collège de France, 1977-1978*, Seuil Gallimard, Paris 2009

628 Brahim, Rachida, *La race tue deux fois, Une histoire des crimes racistes en France (1970-2000)*, Éditions Sylepse, Paris, 2020, p. 117

629 *Ibid.*, p. 119

du Marais, ou sous le bitume de la zone industrielle. Constructions éphémères, les bidonvilles sont retournés à la cendre. Mais la trace n'est pas toujours là où l'on croit la trouver. Dans le cas des bidonvilles des « Trente Glorieuses », leur trace persista sous la forme d'un *stigmat*, qui continua de durablement marquer ses anciens habitants et les quartiers où ils s'étaient implantés. Aujourd'hui encore, des noms comme Nanterre, Champigny, le Franc-Moisin, continuent d'évoquer ce « temps des baraques » qui n'est plus. Peut-être est-ce là qu'il faut chercher ce qu'il reste des bidonvilles d'Argenteuil: parmi les stigmates associés aux populations issues de l'immigration, aux habitants des « quartiers », dont la dépréciation prolonge celle, désormais inconsciente, qui frappait autrefois les habitants des taudis et des bidonvilles.

Comme d'autres chercheurs et chercheuses avant nous l'ont souligné.es, les bidonvilles n'ont pas disparus de France en 1973⁶³⁰. Contrairement à ce que pourrait laisser penser la formule consacrée, tous leurs habitants ne sont pas passés « du bidonville à la cité ». Certes, les familles maghrébines accédèrent enfin aux HLM à partir de la décennie 1980, obtenant pour la première fois la clé d'un « vrai » logement, après parfois plus de trente ou quarante années de présence en France⁶³¹. Cette accession au HLM, ancien signe de prestige social et de respectabilité ouvrière, s'effectua sans soulagement, dans une période où l'opprobre s'abattait sur les « grands ensembles », et où la stigmatisation poursuivait les immigrés et les jeunes Français dit « issus de l'immigration »⁶³². Indésirables, ceux qui n'étaient plus depuis longtemps des étrangers le demeuraient toujours. Cependant, de nouveaux arrivants prirent leur place dans les interstices des villes de banlieue. Ce nouveau peuple des marges, privé d'accès au logement, de scolarisation et d'un emploi stable, vu comme un fardeau par les administrations communales et traité en intrus par les préfetures, venait à présent d'Europe de l'Est: il s'agissait des « Rom » et des « Roumains ».

J'aimerais me permettre une incise personnelle. Ayant grandi en Seine-Saint-Denis, le fait que des gens vivent dans des baraques et des roulottes avait pour moi toujours fait partie de ces évidences qui se construisent inconsciemment, à force de banalité et de répétitions quotidiennes. Parmi les adultes, personne ne semblait s'étonner de voir ces petits bidonvilles sous les ponts le long du canal de l'Ourcq, à côté du parking du centre commercial, au bord de l'autoroute lorsque nous partions en vacance. J'avais pris l'habitude de croiser ces ensembles de baraques, dont je savais à l'avance repérer l'emplacement grâce à l'odeur de l'immanquable barbecue des jours de week-ends. Parfois, lorsque nous repassions quelques jours plus tard, les roulottes avaient cédé la place à de gros cailloux disposés avec régularité, entourés par un grillage. Non loin de chez moi se trouvait un bidonville plus grand que la moyenne. Installé entre le canal de l'Ourcq et la route départementale, nous le longions presque tous les week-ends pour nous rendre chez ma grand-mère, dans le quartier des 4000 à la Courneuve. Les portes du terrain étaient toujours ouvertes, et l'on pouvait voir les enfants jouer dans l'allée centrale, les habitants aller et venir, les vieux regarder passer les voitures.

630 Collet, Victor, *Nanterre, du bidonville à la cité... Op. Cit*, « épilogue ». Blanc-Chaléard, Marie-Claude, *En finir avec les Bidonvilles... Op. Cit*

631 Cohen, Muriel, *Des familles invisibles... Op. Cit*

632 Masclat, Olivier, *La gauche et les cités... Op. Cit*

Un matin, alors que je devais avoir 17 ans, nous avons eu la surprise de voir l'entrée du bidonville obstruée par des cars de CRS. Le lendemain, le bidonville avait été rasé, et ses habitants avaient disparu. On ne prit cette fois pas la peine de recouvrir le terrain de grosses pierres: quelque mois plus tard, il avait été réaménagé en une «ferme urbaine transitoire», où l'on pouvait écouter de la musique les soirs de week-end, et participer à des ateliers bénévoles la journée. Je n'ai jamais su ce que l'on avait fait des anciens habitants.

Je ne souhaite pas tomber dans une dénonciation facile de l'hypocrisie supposée des élus locaux des villes de banlieue, ni me confondre dans une critique simpliste de la gentrification⁶³³. J'aimerais cependant rappeler que le présent travail ne s'attache pas au récit de phénomènes achevés, mais au contraire décrit des dynamiques sociales et politiques qui continuent d'influencer le présent de la société française. Le bidonville continue en effet d'être un mode d'habitat ordinaire des périphéries urbaines, où se regroupent les étrangers que l'on estime les plus indésirables et les moins capables de s'« assimiler ». Comme pendant les années 1960, le prétexte du caractère temporaire de leur présence en France justifie l'ignorance que l'on affiche à leur égard, et permet de dédouaner les pouvoirs publics de leurs responsabilités⁶³⁴ quant à la situation sociale et sanitaire de ces populations. Je me joins aux observations de Victor Collet concernant la récente patrimonialisation que connaît l'histoire de l'immigration en France (et notamment l'histoire locale des bidonvilles)⁶³⁵, lequel rappelle que le retour sur les souffrances passées de l'immigration ne doit pas servir à occulter les mécanismes contemporains de la discrimination: patrimonialiser ne signifie pas mettre fin aux problèmes.

Rappelons, enfin, que l'origine coloniale du mode de gestion des bidonvilles n'est pas non plus une relique du passé. Dans les post-colonies françaises, les bidonvilles continuent aujourd'hui d'être des lieux où l'État peut déployer un dispositif de contrôle différentiel, ayant pour but de soumettre ses habitants à des violences spécifiques. Le 22 avril 2023, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin ambitionnait ainsi de lancer une vaste opération de destruction de bidonvilles sur l'île de Mayotte, département où 77% de la population vit sous le seuil de la pauvreté, et où le recours à l'auto-construction est une nécessité pour bien des habitants⁶³⁶. Sous couvert de lutte contre la criminalité et de relogement des habitants (français) dans d'hypothétiques logements sociaux, l'opération « Wuambushu », actuellement toujours en cours, vise à raser les bidonvilles entourant la ville de Mamoudzou dans le but d'y débusquer les immigrés comoriens en situation

633 Bien que l'anecdote ci-dessus témoigne de la manière dont les classes sociales privilégiées peuvent s'appropriier les lieux de vie des groupes sociaux subalternes, grâce au concours d'un appareil étatique de répression construisant de manière active leur situation de précarité.

634 Je tiens à préciser que je ne confond pas la *responsabilité* et la *faute*. Être responsable d'une situation signifie avoir l'obligation de prendre en charge les conséquences, peut importe le fait de savoir qui est à l'origine de ladite situation. En France, la légitimité dont bénéficient l'État et les pouvoirs publics locaux repose en grand partie sur la garantie de responsabilité qu'ils prétendent exercer quant à la satisfaction des nécessités sociales et sanitaires de la population.

635 Collet, Victor, *Op. Cit.*, « épilogue ». En 2013, la municipalité de la Courneuve organisa à la mairie une exposition sur le bidonville de la Campa, dont les prospectus et livrets de presse peuvent être consultés aux Archives municipales, cote 510W10. Une stèle commémorative a par ailleurs été posée à l'emplacement du bidonville, dans le parc départemental de la Courneuve.

636 Idaroussi Tsimanda, Fahad, « Migrer pour un bidonville. La vulnérabilité socio-économique des migrants comoriens à Mayotte », *Géo Confluences*, 27 janvier 2023. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/inegalites/articles/migrants-comores-mayotte>

illégal, et de les renvoyer du territoire. L'organisation d'importantes démonstrations de forces policières dans les bidonvilles fut l'occasion de violents accrochages avec la population, au cours duquel les policiers firent usage de leurs armes à plusieurs reprises, faisant *a minima* un blessé parmi la population civile⁶³⁷. La menace d'une expulsion provoqua chez certains habitants de véritables mouvements de panique, certaines personnes préférant démolir elles-mêmes leur habitation de peur de représailles policières⁶³⁸. Dans un contexte de sous-investissement public chronique, il est peu probable que l'État ne dispose de solutions de logement à offrir pour les centaines de familles vivant dans les bidonvilles de Mayotte.

Comme au temps de Nanterre et du Château Mirabeau, les bidonvilles demeurent dans la France contemporaine des espaces d'exception, où se regroupent étrangers et populations (post) coloniales. Comme au temps de la Fosse-aux-Loups, c'est par le mépris que l'on traite ces espaces et leurs habitants, sauf lors de grandes démonstrations de force dont le résultat est de renforcer la précarité matérielle et sociale de ces nouveaux indésirables. En France, le « bidonville » compte donc parmi ces produits d'un passé qui s'obstinent à vivre au présent.

637 Un mineur de 17 ans a en effet été blessé par une balle perdue. Son témoignage anonymisé peut être consulté sur le site de *Médiapart*. « Un mineur à été blessé par balle par les forces de l'ordre à Mayotte », *Médiapart*, Nejma Brahim et Pascale Pascariello, 3 mai 2023, <https://www.mediapart.fr/journal/france/030523/un-mineur-ete-blesse-par-balle-par-les-forces-de-l-ordre-mayotte>

638 « à Mayotte, des habitants terrorisés à l'idée d'être expulsés démolissent eux-même leur maison », *Médiapart*, Nejma Brahim, 24 avril 2023, <https://www.mediapart.fr/journal/france/240423/mayotte-des-habitants-terrorises-l-idee-d-etre-expulses-demolissent-eux-memes-leur-maison>

Annexes

Liste des abréviations

Centres d'archives

AD 78: Archives départementales des Yvelines
AD 93: Archives départementales de Seine-Saint-Denis
AD 95: Archives départementales du Val-d'Oise
AM A: Archives municipales d'Argenteuil
AM G: Archives municipales de Gennevilliers
AMLC: Archives municipales de la Courneuve
AMSD: Archives municipales de Saint-Denis
AN: Archives Nationales (de Pierrefitte)
BIB SPP: Bibliothèque de Sciences Po Paris

Abréviations des institutions, organisations et programmes de logement mentionnés dans le mémoire

Afna: Association des foyers nord-africains
Asti: Association de soutien aux travailleurs immigrés
ATD (Quart-Monde): Aide à Toute Détresse
BSU; Brigade de Sûreté Urbaine
CANAM: Commission d'Aide aux Nord-africains dans la Métropole
CTAM: Conseiller Technique aux Affaires Musulmanes
CVB: Comité Vietnam Base
DGSN: Direction Générale de la Sûreté Nationale
Fasti: Fédération des association de soutien aux travailleurs immigrés
FAS: Fond d'Action Sociale
FLN: Front de Libération Nationale
FPA: Force de Police Auxiliaire
GIP: Groupe Interministériel Pour la résorption de l'habitat insalubre
GP: Gauche Prolétarienne
HLM: Habitat à Loyer Modéré
INGAME (préfet): Inspecteur Général de l'Administration en Mission Extraordinaire
MNA: Mouvement de Libération Nationale
PCF: Parti Communiste Français
PSR/PLR: Programme Social de Relogement/ Programme à Loyer Réduit
RG: Renseignements Généraux
SAMAS: Service d'Aide aux Musulmans et d'Action Sociale
SAT-FMA: Service d'Assistance Technique aux Français Musulmans d'Algérie
SEMARG: Société d'Économie Mixte pour l'aménagement d'Argenteuil

SLPM: Service de Liaison et de Promotion des Migrants

Sonacotra(l): Société nationale de construction de logements pour les travailleurs (algériens)

UJC-ML: Union des Jeunesses Communistes Marxistes-Léninistes

VLR/VLC: Vive la Révolution/ Vive le Communisme

ZUP: Zone à Urbaniser par Priorité

Chronologie indicative

1951-1953

octobre 1951: première mention du terme de « bidonville » dans un quotidien de France métropolitaine

octobre 1953: opération de recensement des « Nord-africains » de Seine-et-Oise

23 novembre 1953: rapport Yanez, première mention du bidonville du Château Mirabeau à Argenteuil

1954-1956

janvier 1954: création d'un service spécialisé de la direction départementale du Travail pour encadrer la main-d'œuvre algérienne en Seine-et-Oise. La préfecture de Seine-et-Oise commence à envisager la construction de foyers à Argenteuil

1^{er} novembre 1954: « Toussaint rouge », début de la guerre d'Algérie

début 1955: le FLN décide d'envoyer une délégation en métropole pour rallier les membres du MNA

1^{er} juillet 1955: détachement d'un CTAM auprès de la préfecture de Seine-et-Oise

4 août 1956: création de la Sonacotral, société d'économie mixte dépendant du ministère de l'Intérieur

1957

janvier 1957 à mars 1958: multiplication des règlements de compte entre indépendantistes et des opérations de police autour du bidonville du Château Mirabeau

15 mars: arrêté municipal interdisant la construction en dur dans le bidonville du Château Mirabeau (appliqué le 09 novembre 1957)

novembre: Victor Dupouy demande et obtient l'interdiction de l'émigration algérienne à destination d'Argenteuil

18 octobre: mort de l'OPA Badens près du Château Mirabeau. Premier policier tué en métropole du fait de la guerre d'Algérie

1958

4 mars: fusillade organisée par le MNA contre le bidonville. Deux morts.

15 mars: première opération de résorption de la partie nord du bidonville du Château Mirabeau

mars: Maurice Papon préfet de la Seine, mise en place d'une structure contre-insurrectionnaire au sein de la Préfecture de Police

23 août : création officielle du SCAA (Service de coordination des affaires algériennes) et du SAT-FMA (service d'assistance technique aux « Français musulmans d'Algérie »)

12 décembre: résorption définitive du bidonville du Château Mirabeau. Les habitants ne sont pas relogés

29 décembre : création du FAS (fond d'action sociale), dirigé par Michel Massenet

décembre: ouverture partielle du centre d'hébergement provisoire de la rue Rochefort, géré par la CANAM

1959-1962

janvier 1959: ouverture du foyer du Marais géré par la Sonacotral

1961: installation du bidonville de la Campa à la Courneuve

11 août 1961: première apparition des « Brigades Z » dans les bidonvilles de Nanterre. Intensification de la répression policière contre les Algériens

17 octobre 1961: manifestation pacifique contre le couvre-feu débouchant sur un massacre d'État faisant plus de 200 morts. Les communautés algériennes de Nanterre et Argenteuil sont particulièrement touchées

23 octobre 1962 : premier rapport municipal mentionnant l'existence du bidonville des Franc-Moisins à Saint-Denis

18 mars 1962 : signature des accords d'Evians consacrant l'indépendance de l'Algérie. La France sort de la guerre d'Algérie

1963-1967

mai 1964: opération de démantèlement d'un bidonville dans la rue de l'Ouest

14 décembre 1964: loi Debré dite « anti-bidonville », permettant de faciliter les opérations de résorption. Première grande campagne de presse sur le « problème des bidonvilles » en France

1965: début des travaux de la ZUP d'Argenteuil, gérés par la SEMARG

janvier 1966: premier recensement national des bidonvilles. 1437 habitants recensés à Argenteuil

juin 1966 : adoption des statuts de la Fasti, Fédération des associations de soutien aux travailleurs immigrés

novembre 1966: opération de prévention contre l'extension d'un bidonville à Argenteuil

avril 1967: note municipale listant 28 bidonvilles présents sur l'espace de la ZUP

novembre 1967: ouverture du foyer de la rue de Montigny

1968-1969

mai 1968 : mouvement de Mai. Gain en visibilité de la question des bidonvilles, arrivée de groupes de militants de gauche radicale dans les bidonvilles de Nanterre

octobre 1968: naissance de la Gauche prolétarienne

30 juillet 1969: jugement du tribunal de Pontoise donnant un mois à 29 familles du bidonville de la rue de Lens pour quitter leurs domiciles. Début de la campagne anti-expulsion de la GP à Argenteuil

septembre 1969: déclaration des maires communistes de région parisienne dénonçant la gestion gouvernementale des bidonvilles

14 septembre 1969: « bataille du marché d'Argenteuil », au cours de laquelle militants de la GP et du PCF s'affrontent pendant plusieurs heures

décembre 1969: fin de la campagne anti-expulsion. Expulsion partielle du bidonville de la rue de Lens

1970-1973

1970: multiplication des campagnes de soutiens aux travailleurs immigrés organisées par la Gauche prolétarienne dans les bidonvilles de Nanterre, Saint-Denis, Champigny, Vitry...

1970: ouverture de la première cité de transit d'Argenteuil, rue de Salonique

octobre 1971: conférence de presse à la mairie d'Argenteuil sur les risques présentés par le trop grand nombre de Maghrébins vivant sur la commune

1971-1973: résorption finale des bidonvilles de la Fosse-aux-Loups à Argenteuil

8 novembre 1973 : évacuation des dernières familles du bidonville des Franc-Moisins, dernier grand bidonville d'Ile-de-France.

Encore 12 800 personnes vivant dans 31 bidonvilles d'Ile-de-France, sans compter les micro-bidonvilles

Tableaux de résultats de la base de donnée

Liste des incidents survenus dans le bidonville du Château Mirabeau, avec les acteurs impliqués

n°	Type d'incident	date	heure	Nom des acteurs	Type d'acteur	statut	Appartenance politique	profession	Rôle dans l'incident
45	vol à main armée	22/05/57	04:00:00	groupe anonyme FMA	individu	FMA			auteur
45	vol à main armée	22/05/57	04:00:00	Ali Kechit	individu	FMA		manoeuvre	victime
59	opération de police	01/06/57	06:00:00	personne anonyme FR	individu	FR			victime
59	opération de police	01/06/57	06:00:00	groupe anonyme FMA	individu	FMA			victime
59	opération de police	01/06/57	06:00:00	CRS	service de police				orga
59	opération de police	01/06/57	06:00:00	Police urbaine	service de police				orga
59	opération de police	01/06/57	06:00:00	service régional de police judiciaire	service de police				orga
59	opération de police	01/06/57	06:00:00	2e section de RG	service de police				orga
12	agression 2 arme à feu	05/07/57		Yaya Bencheikh	individu	FMA		cafetier	victime
12	agression 2 arme à feu	05/07/57		groupe anonyme FMA	individu	FMA			victime
12	agression 2 arme à feu	05/07/57		groupe anonyme FMA	individu	FMA			auteur
12	agression au 7 couteau	23/07/57	15:00:00	Mohamed Khiri	individu	FMA			auteur
12	agression au 7 couteau	23/07/57	15:00:00	Moussa Khiri	individu	FMA			auteur
12	agression au 7 couteau	23/07/57	15:00:00	Yaya Bencheikh	individu	FMA		cafetier	victime
13	2 fusillade	06/08/57	22:30:00	Mohamed Lamraoui	individu	FMA			victime
13	2 fusillade	06/08/57	22:30:00	Abdelkader Zekraoui	individu	FMA			victime
13	2 fusillade	06/08/57	22:30:00	MNA	parti		nationalisme algérien		participant
13	2 fusillade	06/08/57	22:30:00	FLN	parti		nationalisme algérien		participant
13	2 fusillade	06/08/57	22:30:00	groupe anonyme FMA	individu	FMA			auteur
13	2 fusillade	06/08/57	22:30:00	groupe anonyme FMA	individu	FMA			victime
13	contrôle de 3 police	08/08/57		groupe anonyme FMA	individu	FMA			victime

13	contrôle de			2e section de	service de		préfecture		
3	police	08/08/57		RG	police		de		
15				personne			Versailles		orga
7	assassinat	20/09/57		anonyme FMA	individu	FMA			auteur
15				Mohamed					
7	assassinat	20/09/57		Maidi	individu	FMA			victime
22							police		
6	fusillade	18/10/57	20:00:00	Casimir Taule	individu	FR	urbaine	policier	victime
22							police		
6	fusillade	18/10/57	20:00:00	Pierre Garnier	individu	FR	urbaine	policier	victime
22							police		
6	fusillade	18/10/57	20:00:00	Louis Badens	individu	FR	urbaine	policier	victime
22				groupe					
6	fusillade	18/10/57	20:00:00	anonyme FMA	individu	FMA			victime
22				groupe					
6	fusillade	18/10/57	20:00:00	anonyme FMA	individu	FMA			auteur
23	agression			Mohamed					
5	arme à feu	26/10/57	22:15:00	Kemmache	individu	FMA			victime
27				groupe					
4	assassinat	01/11/57	17:20:00	anonyme FMA	individu	FMA			orga
27									
4	assassinat	01/11/57	17:20:00	Saïd Nehmar	individu	FMA	MNA	cafetier	victime
24				consul de			Etat	diplomate	
0	fête	03/11/57	16:30:00	Tunisie	individu	ETR	tunisien	e	participant
							nationalis		
28	opération						me		
7	armée	08/12/57	07:00:00	MNA	parti		algérien		orga
28	opération			groupe					
7	armée	08/12/57	07:00:00	anonyme FMA	individu	FMA			victime
33				Haddad					
3	assassinat	22/01/58	11:30:00	Haoues	individu	FMA	FLN		auteur
33									
3	assassinat	22/01/58	11:30:00	Ali Ben Bachir	individu	FMA	FLN		auteur
33				Laid Ben					
3	assassinat	22/01/58	11:30:00	Bachir	individu	FMA	FLN		auteur
33									
3	assassinat	22/01/58	11:30:00	Boukaci Kaci	individu	FMA			victime
				Mahfoudi					
33				Mohamed Ben					
3	assassinat	22/01/58	11:30:00	Ammar	individu	FMA			victime
33	agression			Haddad					
2	arme à feu	22/01/58	21:00:00	Haoues	individu	FMA	FLN		auteur
33	agression								
2	arme à feu	22/01/58	21:00:00	Ali Ben Bachir	individu	FMA	FLN		auteur
33	agression			Laid Ben					
2	arme à feu	22/01/58	21:00:00	Bachir	individu	FMA	FLN		auteur
33	agression								
2	arme à feu	22/01/58	21:00:00	Laid Ferhati	individu	FMA			victime
33	agression			groupe					
2	arme à feu	22/01/58	21:00:00	anonyme FMA	individu	FMA			auteur
33	opération de			Tunisiens					
7	police	26/01/58	06:00:00	anonymes	individu	ETR			victime
33	opération de			groupe					
7	police	26/01/58	06:00:00	anonyme FMA	individu	FMA			victime

33 opération de 7 police	26/01/58	06:00:00	service régional de police judiciaire	service de police		préfecture de Versailles	orga
33 opération de 7 police	26/01/58	06:00:00	2e section de RG	service de police		préfecture de Versailles	orga
36 3 arrestation	13/02/58		Haddad Haoues	individu	FMA	FLN	victime
36 3 arrestation	13/02/58		Ali Ben Bachir Laid Ben	individu	FMA	FLN	victime
36 3 arrestation	13/02/58		Bachir	individu	FMA	FLN	victime
36 3 arrestation	13/02/58		service régional de police judiciaire	service de police		préfecture de Versailles	orga
37 opération de 8 police	27/02/58		Ahmed Arib	individu	FMA	nationalis me algérien	victime
37 opération de 8 police	27/02/58		2e section de RG	service de police		préfecture de Versailles	orga
37 opération de 8 police	27/02/58		groupe anonyme FMA Zahra	individu	FMA		victime
38 5 fusillade	04/03/58	21:00:00	Mohamed Amor	individu	FMA		victime
38 5 fusillade	04/03/58	21:00:00	El Trabelsi Amar	individu	FMA		victime
38 5 fusillade	04/03/58	21:00:00	Krisseane	individu	FMA		victime
38 5 fusillade	04/03/58	21:00:00	Ahmed Abdallah	individu	FMA		victime
38 5 fusillade	04/03/58	21:00:00	Lamred	individu	ETR		victime
38 5 fusillade	04/03/58	21:00:00	groupe anonyme FMA	individu	FMA		victime
38 5 fusillade	04/03/58	21:00:00	groupe anonyme FMA	individu	FMA		auteur
39 8 assassinat	09/03/58	09:50:00	Arif Lakhdar	individu	FMA		victime
39 8 assassinat	09/03/58	09:50:00	groupe anonyme FMA	individu	FMA		auteur
opération de 411 police	15/03/58		Police urbaine	service de police		préfecture de Versailles	orga
opération de 411 police	15/03/58		groupe anonyme FMA	individu	FMA		victime
41 vol à main 6 armée	19/03/58	02:00:00	personne anonyme FMA	individu	FMA		victime
41 vol à main 6 armée	19/03/58	02:00:00	groupe anonyme FMA	individu	FMA		auteur
42 1 incendie	23/03/58	16:00:00	groupe anonyme FMA	individu	FMA		victime

Tribune des habitants du bidonville d'Argenteuil, publiée par Les Cahiers de Mai, n° 15, 15 octobre 1969



Le bidonville d'Argenteuil et, en arrière-plan, les immeubles neufs dont les appartements ne seront pas attribués aux habitants du bidonville. On conçoit, en effet, que dans une politique électorale bien menée, les logements disponibles vont en priorité à ceux qui possèdent une carte d'électeur. La municipalité (P.C.F.) d'Argenteuil n'échappe pas à cette logique. Ses journaux, de plus, n'hésitent pas à dénoncer à la police des militants qui s'efforcent de venir en aide aux habitants du bidonville. Mais des incidents récents — seraient-ils provoqués par la municipalité — montrent les dangers d'un certain type d'intervention qui risque de se retourner finalement contre les travailleurs immigrés auxquels on désire venir en aide. C'est leur intérêt et leurs décisions qui doivent compter avant tout.

Devant la menace d'expulsion, les habitants décident de résister jusqu'à leur relogement. Avec l'aide d'un groupe de militants extérieurs, ils prennent contact avec d'autres bidonvilles de la région parisienne.

Nous publions ci-dessous le texte d'un appel conçu par un groupe d'une dizaine d'Algériens, habitants de ce bidonville, après les derniers incidents qui ont eu lieu à Argenteuil :

UN APPEL DES HABITANTS DU BIDONVILLE D'ARGENTEUIL

A Argenteuil, à Nanterre, à Massy, à Champigny comme dans tous les bidonvilles, nous vivons dans la boue, l'humidité, les ordures et parmi les rats. Nous sommes plus souvent malades, surtout nos enfants, que ceux qui ont un logement normal. Nous devons souvent arrêter le travail, et les patrons nous licencient à la quatrième ou cinquième maladie.

Quand une baraque brûle avec tout ce qu'on a dedans, la mairie d'Argenteuil nous donne 1 kg de sucre, 1 kg de pâtes, 1 kg de café. Le sucre, c'est pour le lit ? le café c'est pour le toit ? Tout ce qu'on fait pour nous, c'est de nous envoyer les harkis et les pieds noirs de la police française parce qu'ils parlent arabe. La police est toujours là à nous contrôler et nous considérer comme suspect.

Nous les Algériens avons les premiers construit les bidonvilles depuis plus de 15 ans. Nous n'avons pas eu le choix. Nous sommes venus en France pour travailler. Nous n'avons rien trouvé pour nous loger. D'autres travailleurs émigrés : Maromains, Tunisiens, Espagnols, Portugais, etc., ont été obligés de nous suivre au bidonville. Il en arrive tous les jours, et pour eux comme pour nous, il n'y a toujours pas de logement.

Nous ne voulons pas de notre bidonville. Nous sommes des travailleurs comme les autres, et la plupart d'entre nous pourrait payer un loyer. Cela fait 5 à 15 ans et même plus que nous avons fait des demandes de logement. A la mairie, on nous répond : « Qu'est-ce que tu fais chez nous, va voir ton Ben Bella... Si tu veux être relogé, tu n'as qu'à prendre la nationalité

française. » Le racisme vient toujours des autorités et du patron, pas des Français avec qui on travaille qui sont souvent eux aussi mal logés. Nous en avons assez de voir construire devant les bidonvilles où nous habitons des logements neufs qui ne sont pas pour nous, à Massy, à Nanterre, à Champigny, à Super Argenteuil.

Si les patrons ont besoin des travailleurs émigrés, des 35 000 Algériens qu'ils font venir chaque année, qu'ils les logent. Quand les Français vont travailler en Algérie, ils ont bien un logement.

TOUS LES TRAVAILLEURS ONT DROIT A UN LOGEMENT

Maintenant, à Argenteuil, on veut nous expulser pour faire passer les voitures vers Super Argenteuil. Nous avons résisté. Alors la mairie a voulu nous reloger dans une usine en cours de démolition, elle nous a même dit d'aller construire un autre bidonville ailleurs. On promet maintenant un logement à cinq familles par ci, dix familles par là, et les autres ? C'est TOUTES les familles qu'il faut reloger, même celles qui ne sont pas expulsées.

Il faut démolir les bidonvilles en relogant tout le monde collectivement. 15 ANS DE BIDONVILLE, ÇA SUFFIT !

Quand le bulldozer arrivera, si nous n'avons pas TOUS la clef d'un nouveau logement correct, il faudra l'arrêter, hommes, femmes et enfants, et par tous les moyens. Empêchons toute expulsion, opposons-nous aux démolitions baraque par baraque ou morceau par morceau.

Au bidonville d'Argenteuil, tous unis la main dans la main, exigeons notre droit au logement.

Dans tous les bidonvilles de la région parisienne et de France, tous unis, tous solidaires, travailleurs arabes, espagnols, portugais, travailleurs immigrés, travailleurs français, nous devons exiger notre relogement à proximité de notre lieu de travail.

**PAS D'EXPULSION SANS RELOGEMENT POUR TOUS
PLUS DE BIDONVILLES, RELOGEMENT POUR TOUS !**

Des habitants du bidonville d'Argenteuil.

LES ALGÉRIENS DU 17, RUE DES FAUVETTES A ARGENTEUIL, NOUS ÉCRIVENT

Nous avons lu l'article à propos des Bidonvilles des rues de Soissons et de Lens, avec lequel nous ne sommes pas tout à fait d'accord sur la manière avec laquelle se sont comportés quelques égarés et sous la conduite de ces gauchistes et aventuristes qui tentent de se survivre par tous les moyens en leur pouvoir, l'anticommunisme en particulier.

Nous voulons, aujourd'hui, rappeler à ces phraséologues que leurs actions aventuristes mènent à une impasse et font le jeu du pouvoir antisocial et que la lutte des communistes et de la municipalité ouvrière d'Argenteuil reste en vigueur afin de limiter les extensions des Bidonvilles et suggérer même leurs suppressions radicales par des logements modernes sans distinction de race ou de religion.

L'esprit de secte et de fraction domine ces gauchistes, y compris ceux qui se réclament du marxisme tels les TROTSKISTES.

Dans un tract démagogique et mensonger, ils ont omis de dire la vérité pour désigner quels sont les vrais responsables de ces expulsions, de l'extension de ces Bidonvilles, de la venue de ces travailleurs pour les exploiter et augmenter les profits des patrons. Ils n'ont pas dit aussi qui œuvre pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de toutes les couches sociales et en particulier de celles des immigrés.

Au lieu de diviser les travailleurs et de provoquer la population laborieuse chez qui le gauchisme ne trouve pas d'audience, il est préférable d'éviter une situation scandaleuse sans issue comme celle-ci.

Le seul choix valable et qui n'est pas toujours simple mais clair. Celui qui, en France, choisit la révolution socialiste doit choisir le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS.

Nous, Algériens, conscients de nos responsabilités, savons que les agissements et les vociférations irresponsables de la « gauche prolétarienne » peuvent être utilisés comme une sorte d'épouvantail par la bourgeoisie régnante pour renforcer son influence sur certains éléments des couches populaires et dont nous mettons en garde nos frères.

Le rôle joué par les gauchistes est néfaste et nous ne comprenons pas pourquoi ils sont venus, aujourd'hui, nous montrer ce masque que nous n'ignorons pas.

Les nobles œuvres de notre Municipalité d'Argenteuil, nous les connaissons et ce ne sera qu'à elle seule que nous nous adresserons, avec elle nous lutterons contre les spéculateurs et les agents de la bourgeoisie qui nuisent aussi bien à nos camarades travailleurs français qu'à nous, travailleurs immigrés.

La Municipalité d'Argenteuil, jusqu'à présent, n'a jamais précipité le mouvement populaire dans une aventure mortelle parce que ses analyses de la situation étaient plus près de la réalité que celles des opportunistes et des gauchistes que nous avons vu au marché boulevard Héloïse.

Voilà, cher journal « LA RENAISSANCE », nous te demandons, pour une seule fois, l'hospitalité parmi tes colonnes afin que notre réponse et celle des camarades algériens et marocains soit entendue par ce gauchisme malade et véreux, représentant de la haute bourgeoisie bureaucratique et aventuriste.

BELGUSSAM Ali,
HAMITOUCHE Ahmed,
LOUALI Abdelkader,
ZERIZER Mustapha,
MOHAMED Ben Ahmed,
MEZIANI.

DERNIÈRE MINUTE :

Au moment de mettre sous presse nous apprenons que ces soi-disants « révolutionnaires » et « défenseurs des opprimés » sont passés du stade de la calomnie à celui d'actes plus graves. En effet, dans la nuit de mardi à mercredi, ils ont saboté 4 engins, dont 3 bulldozers de l'entreprise Coutant, sur le chantier de la Z.U.P., et rendu inutilisable une réserve de fuel de 16.000 litres. Comment appeler de telles méthodes sinon fascistes ?

Les mal-logés d'Argenteuil, qu'ils soient immigrés ou non, sauront à quoi s'en tenir quand ils apprendront que ces actes vont retarder pendant un temps les travaux sur les chantiers.



EXISTE-T-IL DES LIAISONS ENTRE LA SOI-DISANT GAUCHE PROLÉTARIENNE ET LES MARCHANDS DE SOMMEIL ?

La soi-disant gauche prolétarienne, qui mène une violente campagne anticommuniste à l'occasion de l'obligation faite aux Pouvoirs publics de reloger les habitants du bidonville de la rue de Lens, est-elle dans cette affaire un organisme au service des marchands de sommeil qui exploitent les travailleurs algériens ?

C'est une question que l'on est en droit de se poser à la suite de la divulgation, par la Municipalité, du nom des individus contre qui elle a porté plainte et qui ont souillé les rues et les murs d'Argenteuil d'inscriptions visant à empêcher la destruction du bidonville et le relogement des travailleurs algériens en dehors d'Argenteuil.

Dans un autre article, nous disons que ces soi-disant révolutionnaires. Précisons en plus que l'une d'eux, Ginette Morel, demeure 3, rue des Mauvais Garçons à Paris, et que, coïncidence curieuse, à cette même adresse existe un hôtel au rez-de-chaussée duquel se trouve deux boutiques : l'une d'un agent agréé d'Air-Algérie, l'autre hébergeant une agence de voyage.

Quand on se rappelle que la Municipalité a déjà plusieurs fois dénoncé le fait que des Algériens étaient directement dirigés d'Orly

vers les bidonvilles d'Argenteuil, on peut voir là plus que de simples coïncidences.

C'est pourquoi « La Renaissance » se permet de suggérer aux services chargés de mener l'enquête à la suite de la plainte de la Municipalité de chercher une réponse aux questions suivantes :

- Connait-on l'identité des négriers qui organisent la venue des travailleurs d'Algérie vers les bidonvilles d'Argenteuil ?
- Connait-on les liens de ceux-ci avec les marchands de sommeil qui exploitent les travailleurs algériens sur place, leur vendent les planches 300.000 AF, l'eau, l'électricité à des prix scandaleux ?
- La virulence de la campagne de la soi-disant gauche révolutionnaire n'est-elle pas en liaison directe avec les liens personnels qui existent entre certains de ses membres et les négriers qui tirent profit de la venue des travailleurs immigrés en France et de l'existence des bidonvilles ?

Que les fils à papa du XVI^e se mettent au service des exploiters de la misère, voilà qui montre la qualité du vernis révolutionnaire qu'ils donnent à leur anticommunisme.

Bibliographie

Agamben, Giorgio, *Homo Sacer, le pouvoir souverain et la vie nue*, Seuil, Paris, 1997

- *État d'exception, Homo sacer II,1*, Seuil, Paris, 2003
- *Moyens sans Fins, notes sur la politique*, Payot et Rivages, Paris, 1995

Amador, Marine. « Quand la population fait le bidonville. Le cas des Gitans de la Campagne Fenouil à Marseille (1960-1998) », *Hommes & Migrations*, vol. 1322, no. 3, 2018, pp. 158-167.

Amiri, Linda, *La bataille de France, la guerre d'Algérie en métropole*, R. Laffont, Paris, 2004

Anonyme, (collectif), *Les Nouveaux Partisans. Histoire de la Gauche Prolétarienne, par des militants de base*. Éditions Al Dante, 2015

Arendt, Hannah, *L'impérialisme*, 1948 ; éd. consultée Le Point, Paris, 2010

- *La crise de la culture*, 1972 ; éd. consultée Gallimard, Paris, 2000

Ballandier, Georges, « La situation coloniale: approche théorique », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol.11, 1951

Bat, Jean-Pierre ; **Courtin**, Nicolas (dir.), *Maintenir l'ordre colonial, Afrique et Madagascar, XIXe-XXe s*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2012

Baudouï, Rémi. « La prévention dans les politiques d'aménagement : le cas du protectorat français au Maroc. » In: *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°64, octobre-décembre 1999. *Villes en crise ?* pp. 83-89

Benot, Yves, *Massacres coloniaux ; 1944-1950 : la IVe République et la mise au pas des colonies françaises*, La Découverte, Paris, 1994

Berlière, Jean-Marc, **Lévy**, René, *Histoire des polices en France, de l'Ancien régime à nos jours*, Nouveau Monde, Paris, 2013

Bertrand, Romain, *L'Histoire à parts égales: récits d'une rencontre Orient-Occident, XVI^e-XVII^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2011

Blanc-Chaléard, Marie-Claude, *En finir avec les Bidonvilles, intégration et politique du logement dans la France des Trente glorieuses*, Presses de la Sorbonne, Paris, 2016

- « Police et migrants jusqu'en 1945 », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°66, avril-juin 2000, pp. 154-156
- « Une intégration dans la durée. Les Italiens en région parisienne (1880-1960) », *Revue européenne des Migrations internationales*, 1999, n° 15/3

Blanchard, Emmanuel, *La police parisienne et les Algériens (1944-1962)*, Nouveau Monde, Paris, 2011

- *Encadrer des "citoyens diminués". La police des Algériens en région parisienne (1944-1962)*. Thèse d'Histoire. Université de Bourgogne, 2008.

- « Contrôler, enfermer, éloigner, la répression policière et administrative des Algériens en métropole (1956-1962) », in Raphaëlle Branche et al., *La France et guerre 1954-1962*, Autrement, Paris, 2008, p.318-331
- « Ordre colonial », *Génèses*, n°86, 2012, p.2-7
- « La police et les « médinas algériennes » en métropole. Argenteuil, 1957- 1962 », *Métropolitiques*, 8 février 2012
- « la Goutte d'or, 30 juillet 1955 : une émeute au cœur de la métropole coloniale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°195, 2012, p.98-111
- « Legs et leçons de la guerre d'Algérie », *Plein droit*, n°117, 2018, p.12-15

Blanchard, P., Bancel, N., Lemaire, S. (dir.), *La fracture coloniale ; la société française au prisme de l'héritage colonial*, La Découverte, Paris, 2006

Bouchène, A., Peyroulou, J-P, Tengour, O., Thénault, S. (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, La Découverte, Paris, 2012

Bourdieu, Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, 1972, Seuil, Paris, 2000

- *Sociologie de l'Algérie*, 1961 ; éd. Consultée Presse Universitaire de France, Paris, 2021
- *Langage et pouvoir symbolique*, 1991, Polity Press, Cambridge, 2001 au Seuil pour l'édition française; éd. Consultée le Point, 2014
- « Champ du pouvoir et division du travail de domination. Texte manuscrit inédit ayant servi de support de cours au Collège de France, 1985-1986 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 190, no. 5, 2011, pp. 126-139.
- « Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975. Introduction de Patrick Champagne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 200, no. 5, 2013, pp. 4-37.

Brahim, Rachida, *La race tue deux fois, Une histoire des crimes racistes en France (1970-2000)*, Éditions Sylepse, Paris, 2020

Chakrabarty, Dipesh, *Provincialiser l'Europe, la pensée postcoloniale et la différence historique*, 2000, éd. consultée, Éditions Amsterdam, Paris, 2020

Chamayou, Grégoire, *Les chasses à l'homme*, la Fabrique, Paris, 2010

Clastres, Pierre, *La Société contre l'État : recherches d'anthropologie politique*, Éditions de Minuit, Paris, 1991

Clover, Joshua, *L'émeute prime, la nouvelle ère des soulèvements*, 2016, éd. Consultée, Entremonde, Paris, 2018

Cohen, Muriel, *Des familles invisibles, Politiques publiques et trajectoires résidentielles de l'immigration algérienne (1945-1985)*, Thèse de doctorat d'Histoire soutenue en 2013

Collet, Victor, *Nanterre, du bidonville à la cité*, Agone, Marseille, 2019

David, Cédric, *Logement social des immigrants et politique municipale en banlieue ouvrière (Saint-Denis, 1944-1995)*, *Histoire d'une improbable citoyenneté urbaine*, thèse soutenue à l'Université Paris Nanterre, 2016

- « La résorption des bidonvilles de Saint-Denis, politique urbaine et redéfinition de la place des immigrants dans la ville », *Histoire urbaine*, n°27, 2010, p.121-142

De Barros, Françoise, « Les municipalités face aux Algériens, méconnaissances et usages des catégories coloniales en métropole avant et après la Seconde Guerre mondiale », *Genèses*, 2003, n°53, p.69-92

- « Des « Français musulmans d'Algérie » aux « Immigrés », l'importation de classifications coloniales dans les politiques du logement en France (1950-1970) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°159, 2005, p.26-53
- « Contours d'un réseau administratif « Algérien » et construction d'une compétence en « affaires musulmanes », les conseillers techniques pour les affaires musulmanes en métropole (1952-1965) », *Politix*, n°76, 2006, p.97-117

Deluermoz, Quentin, « Présences d'État. Police et société à Paris (1854-1880) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2009/2

Elias, Norbert, **Scotson**, John L, *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, 1965, éd. consultée Fayard, Paris, 1997

Fanon, Franz, *Les damnés de la terre*, Maspéro, Paris, 1974

- *L'an V de la Révolution algérienne*, 1959, éd. Consultée, la Découverte, Paris, 2011

Foucault, Michel, *Surveiller et Punir, naissance de la prison*, 1975, éd. consultée Tel Gallimard, Paris, 2014

- *Sécurité, Territoire, Population ; cours au Collège de France, 1977-1978*, Seuil Gallimard, Paris 2009
- *Naissance de la Biopolitique ; cours au Collège de France, 1978-1979*, Seuil Gallimard, Paris, 2009

Gastaut, Yvan « Les bidonvilles, lieux d'exclusion et de marginalité en France durant les Trente Glorieuses », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 69 | 2004, mis en ligne le 10 mai 2006

Ginzburg, Carlo, et **Poni**, Carlo. « La micro-histoire », *Le Débat*, vol. 17, no. 10, 1981, pp. 133-136.

Ginzburg, Carlo, *Les batailles nocturnes, Sorcellerie et rituels agraires au XVIe et XVIIe siècle*, 1966, Flammarion, Paris, 2019

- *Le Fromage et les vers, l'univers d'un meunier du XVIe siècle*, 1976, Flammarion, Paris, 2019
- *Rapports de force, Histoire, Rhétorique, Preuve*, Seuil, Gallimard, Paris, 2003
- « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, vol. 6, no. 6, 1980, pp. 3-44.

Granier, Anne. « Une politique d'abandon surveillé : la zone de Boulogne-sur-Seine pendant l'entre-deux-guerres (1919-1933) », *Espaces et sociétés*, vol. 171, no. 4, 2017, pp. 19-36.

Henni, Samia, *L'architecture de la contre révolution : l'armée française dans le nord de l'Algérie*, Éditions B42, Paris, 2019

Hmed, Choukri. *Loger les étrangers « isolés » en France. Socio-histoire d'une institution d'État: la Sonacotra (1956-2006)*, thèse de science politique soutenue en 2006, Université Paris 1

- « « Tenir ses hommes ». La gestion des étrangers « isolés » dans les foyers Sonacotra après la guerre d'Algérie », *Politix*, vol. 76, no. 4, 2006, pp. 11-30.
- « Contester une institution dans le cas d'une mobilisation improbable : la « grève des loyers » dans les foyers Sonacotra dans les années 1970 », *Sociétés contemporaines*, vol. 65, no. 1, 2007, pp. 55-81.
- « L'encadrement des étrangers « isolés » par le logement social (1950-1980). Éléments pour une socio-histoire du travail des street-level bureaucrates », *Genèses*, vol. 72, no. 3, 2008, pp. 63-81.

Hoss, Jean-Pierre, *Communes en banlieue, Argenteuil et Bezons*, Armand Colin, Paris, 1969

House, Jim ; **MacMaster**, Neil, *Paris 1961, les Algériens, la terreur d'État et la mémoire*, Tallandier, Paris, 2008

- « L'impossible contrôle d'une ville coloniale ? Casablanca, décembre 1952 », *Genèses*, n°86, 2012, p.78-103

Jobard, Fabien. « Le gibier de police immuable ou changeant ? », *Archives de politique criminelle*, vol. 32, no. 1, 2010, pp. 93-105.

Lallaoui, Mehdi, *Du bidonville aux HLM*, Paris, Syros, 1993

Lapeyronnie, Didier, « de l'intégration à la ségrégation », *Cultures et conflits*, 1992

Le Cour Grandmaison, Olivier, *Coloniser. Exterminer. Sur la guerre et l'État colonial*, Fayard, Paris, 2005

- *La République impériale, politique et racisme d'État*, Fayard, Paris, 2010
- *L'empire des Hygiénistes. Vivre aux colonies*, Fayard, Paris, 2014

Levi, Giovanni, *Le pouvoir au village, Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*, 1985, Gallimard, Paris, 1989

MacMaster, Neil. « Des révolutionnaires invisibles : les femmes algériennes et l'organisation de la Section des femmes du FLN en France métropolitaine », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 59-4, no. 4, 2012, pp. 164-190.

Manceron, Gilles, *Marianne et les colonies, une introduction à l'histoire coloniale de la France*, la Découverte, Paris, 2003

Maslet, Olivier, *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, la Dispute, 2003, éd. Consultée la Découverte, Paris, 2021

- « Une municipalité communiste face à l'immigration algérienne et marocaine. Gennevilliers, 1950-1972 », *Genèses*, vol. n°45, no. 4, 2001, pp. 150-163.

- « Du « bastion » au « ghetto ». Le communisme municipal en butte à l'immigration », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. n° 159, no. 4, 2005, pp. 10-25.

Rahal, Malika, *Algérie 1962. Une histoire populaire*. La Découverte, Paris, 2022

Reynaud-Paligot, Carole, *La République raciale, une histoire, 1860-1940*, Presses Universitaires de France, Paris, 2006

Rigouste, Mathieu, *L'ennemi intérieur, la généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, La Découverte, Paris, 2009

- *La domination policière, une violence industrielle*, La Fabrique, Paris, 2012
- *Un seul héros le Peuple, la contre-insurrection mise en échec par les soulèvements algériens de décembre 1960*, Éditions Premiers matins de Novembre, Paris, 2020

Said, Edward W., *L'Orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, 1978, éd. Consultée, Point, Paris, 2005

Sandburg, Carl, *Les émeutes raciales de Chicago, juillet 1919*, 1919, éd. Consultée, Payot et Rivages, Paris, 2021

Sayad, Abdelmalek, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, Paris, 1999

- *Un Nanterre Algérien, terre des bidonvilles*, Autrement, Paris, 1995
- « Immigration et "pensée d'État" ». In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 129, septembre 1999. *Délits d'immigration*. pp. 5-14

Scott, James C., *La domination et les arts de la résistance, Fragments du discours subalterne*, 1992, éd. Consultée, Éditions Amsterdam, 2019

Shepard, Todd, 1962, *Comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, Payot, Paris, 2008

- *Mâle décolonisation, l'« homme arabe » et la France, de l'indépendance algérienne à la révolution iranienne*, Payot, Paris, 2017

Sierra, Alexis, **Tadié**, Jérôme, (dir.), « La ville face à ses marges », *Autrepart*, Presse de Science Po, n°45, 2008

Smouts, Marie-Claude (dir.) *La situation postcoloniale. Les postcolonial studies dans le débat français*. Presses de Sciences Po, 2007

Spire, Alexis, *Étrangers à la carte : l'administration de l'immigration en France (1945-1975)*, Grasset, Paris, 2005

Spivak, Gayatri Chakravorty, *Les subalternes peuvent-elles parler?*, 1988, Amsterdam, Paris, 2022

Thénault, Sylvie, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale, camps, internements, assignations à résidence*, Odile Jacob, Paris, 2012

- *Les ratonnades d'Alger, 1956: une histoire de racisme colonial*, Seuil Histoire, Paris, 2022
- « L'état d'urgence (1955-2005). De l'Algérie coloniale à la France contemporaine : destin d'une loi », *Le Mouvement Social*, vol. n° 218, no. 1, 2007, pp. 63-78.

Thénault, Sylvie, **Gosha**, Christopher E. (dir.), « Maghreb-Indochine, comparaisons impériales », *Monde(s)*, n°12, 2017

Topalov, Christian, *L'aventure des mots de la ville*, R. Laffont, Paris, 2010

Valat, Rémi, *Les calots bleus et la bataille de Paris, une force de police auxiliaire pendant la guerre d'Algérie*, Éditions Michalon, Paris, 2007

Viet, Vincent, « La politique du logement des immigrés (1945-1990). » In: *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°64, octobre/décembre 1999. *Villes en crise ?* pp. 91-103

Volovitch-Tavares, Marie-Christine, *Portugais à Champigny: le temps des baraques*, Autrement, Paris, 1995

Vorms, Charlotte, « la Périphérie sous surveillance, le recensement des baraques et de leurs habitants à Madrid sous le franquisme », *Histoire et mesure*, vol. XXXIV, 2019, p.93-120

Vorms, Charlotte et **Gilbert**, Pierre, (dir.) « L’empreinte de la guerre d’Algérie sur les villes françaises », *Métropolitiques*, numéro de revue, 2012. URL : <https://metropolitiques.eu/L-empreinte-de-la-guerre-d-Algerie.html>

Vorms, Charlotte, **de Barros**, Françoise (dir.), « Favelas, bidonvilles, baracche : recensement et fichiers », *Histoire et mesures*, Éditions de l'EHESS, vol. XXXIV, 2019

Zancarini-Fournel, *Les Lutttes et les Rêves, une Histoire populaire de la France de 1685 à nos jour*, La Découverte, Zone, Paris, 2016

Sources

Sources d'archives

Archives nationales

Ministère de l'Intérieur – administration générale – archives du Service des Affaires Musulmanes et de l'Action Sociale (SAMAS)

- F/1a/5120 : programme de résorption des bidonvilles de la région parisienne, 1956-1968
- F/1a/5116: Commission permanente de résorption des bidonvilles, 1965-1967

Archives départementales de Seine-Saint-Denis (93)

- 1267W/6 : Préfecture - Direction de l'administration générale et du logement ; bidonville du Franc-Moisin 1970-1973
- 1712 W/66 : Préfecture - Sous-préfet chargé de mission ; bidonville du Franc-Moisin 1970-1973

Archives départementales de Seine-et-Oise (95)

- 1797W 1: Rapport annuel du commissariat d'Argenteuil, 1962-1963
- 363W 11: Préfecture, réglementation de salubrité. Résorption de l'habitat insalubre et logement des travailleurs migrants 1966-1975

Archives départementales des Yvelines (78)

Dépôt préfectoral: Cabinet du Préfet, 1939-1974

- 1W 433: Rapports des Renseignements généraux; vie politique, grèves, divers, 1952-1955
- 1W 434: Synthèses quotidiennes des Renseignements généraux, 1951-1956
- 1W 1852: Logement, enquêtes, procès-verbaux de réunions, projets de réalisation de logement, 1953-1959
- 1W 1853: Logement, enquête auprès des maires et commissaires, 1958-1959
- 1W 1854: Foyers nord-africains ; résorption du bidonville d'Argenteuil, 1950-1959
- 1W 1856: Habitat nord-africain et foyers, liasses par communes, 1950-1957

Dépôt préfectoral: Police générale, 1939-1957

- 300W 27: Rapports journaliers de la police d'État, 1954-1957
- 300W 39: Synthèses quotidiennes des Renseignements généraux, 1957-1958
- 300W 41: Notes des Renseignements généraux, 1947-1956

Dépôt préfectoral: Renseignements généraux, élections, divers (fond non classé)

- 1104W 82: Opérations de police, 1958
- 1104W 83: Opérations de police, 1961

- 1104W 84: Opérations de police, 1959-1960

Archives municipales de la Courneuve

- 2D194 : Bidonville de la Campa
- W2287 : Bidonville de la Campa

Archives municipales de Gennevilliers

- Liasse documentaire « 17 Fossé de l'aumône, section D n°30 »: bidonville du Fossé de l'aumône, 1955-1962
- Liasse documentaire « îlots insalubres »: plan et recensement du bâti insalubre, 1955
- Carton « Immigration 1 »: presse, extrait photocopiés d'ouvrages, documents divers

Archives municipales de Saint-Denis

Dépôt municipal : cabinet du maire, secrétariat général

- 37 AC 17 : Immigration. - Intervention de la municipalité pour défendre les Nord-Africains dans leurs conditions de vie et face à la répression policière 1950-1964
- 101 ACW 11 : Bidonville, construction de logements pour la résorption du bidonville des Franc-Moisins et élaboration du programme des équipements publics. 1971-1977
- 50 ACW 75 : suppression des bidonvilles et construction de logements et de cités de transit. 1957-1970
- 18 ACW 22 : bidonvilles, prise de position de la municipalité et du groupe communiste, revue de presse, correspondance, discours d'Auguste Gillot, questions écrites au préfet, pétitions. Construction de la cité transit le Roy des Barres. 1957-1970
- 18 ACW 23 : travailleurs immigrés et réfugiés politiques. Mobilisation de la municipalité et des élus communistes pour demander la suppression des bidonvilles : revues de presse, tracts, lettres, discours d'Auguste Gillot, délibérations du conseil municipal, correspondance avec les ambassades, les syndicats (...), 1962-1970

Archives municipales d'Argenteuil

Dépôt municipal : cabinet du maire, direction générale

- 14W 64: résorption des bidonvilles, plan de situation des bidonvilles et foyers 1967-69
- 14W 206: résorption des bidonvilles, enquête sur les travailleurs migrants de la CEE 1957, constructions de foyers nord-africains, correspondance, 1958-1971

Dépôt municipal : police, hygiène publique, salubrité

- 2J 17: Étrangers, instructions préfectorales, 1945-1967
- 5 J 55 : Hébergement des travailleurs nord-africains: résorption des baraquements ou bidonvilles ; correspondance avec l'association des foyers nord-africains de la Région parisienne 1943-1964
- 5W 69: Bureau d'hygiène, bidonville de la rue Gaudon 1962-1971

Dépôt municipal: administration générale

- 3D 4 à 6: Correspondance avec le préfet, 1945-1962

Dépôt municipal: Délibérations du conseil municipal

- 1D 51 à 63: Délibérations du conseil municipal d'Argenteuil, 1949-1962

Fonds de presse

- PER225: *La Renaissance de Seine-et-Oise*, journal hebdomadaire régional du Parti Communiste Français. Consulté pour les années 1969, 1970 et 1957

Bibliothèque de Sciences Po Paris

- DP.11148: « Taudis, bidonvilles, habitat insalubre en France de 1945 à 2004 : dossier de presse »
 - 461/42: Tome 1 (1945-1970): fond numérisé consulté sur le site de la bibliothèque de Sciences Po Paris
 - Tome 2 (1970-2004): fond non-numérisé, consulté sur place à Sciences Po Paris
- FRA 46 (059): « Les Maghrébins en France de 1946 à 1962 : dossier de presse » 1946-1956
- FRA 56 (018): « Les Maghrébins en France de 1946 à 1962 : dossier de presse » 1956-1962

Sources imprimées

De la Gorce, Francine, *La Gaffe de Dieu*, Éditions Science et Service, 1978

Hervo, Monique, et **Charras**, Marie-Ange, *Bidonvilles, l'enlissement*, librairie François Maspero, Paris, 1971

Hervo, Monique, *Chroniques du bidonville, Nanterre en guerre d'Algérie*, Seuil, Paris, 2001

Kenzi, Mohammed, *La Menthe sauvage*, 1984, éditions consultée: Éditions Grevis, Caen, 2022

Maffre, Laurent, *Demain, demain t.1: Nanterre, bidonville de la Folie: 1962-1966*, préface de Monique Hervo, Actes Sud, 2012

Manceaux, Michèle, *Les maos en France*, avant-propos de J.P Sartre, Gallimard, Paris, 1972

Périodique, *Cahiers de Mai*, n° 15, 15 octobre 1969, Daniel Anselme (directeur de publication), numéro original trouvé à la librairie Le Point du Jour, rue du Gay-Lussac, Paris.

Sources photographiques

Archives départementales de Seine-Saint-Denis (93)

- 121FI/022 à 619 : Fond photographique privé – fond Walter Weiss (1971-1973) ; 18 photographies couleur sur le bidonville des Franc-Moisin et les actions des militants d'ATD Quart-Monde

Archives municipales d'Argenteuil

- Dossier de photographies « bidonville », contenant 28 photographies en noir et blanc numérisées au format JPEG. La presque intégralité de ces photographies ne comporte ni cote, ni nom d'auteur, ni date. Les photographies de bâtiment insalubres sont mélangées avec celles du bidonville. Treize photographies ont été retenues

Bibliothèque La Contemporaine, Nanterre

- KAG/04011/N/A01A - KAG/04011/N/A35A : Fond Elie Kagan ; « Bidonville d'Argenteuil. Travaux de voirie. Militant du REL au bar Le Cléry. À l'aéroport d'Orly : arrivée de Goldenberg, douane pour les passagers aériens ». 31 photographies en noir et blanc, (1969)
- KAG/04010/N/A02 – KAG/04010/N/A37: Fond Elie Kagan ; « Des Algériens au travail. Bidonville d'Argenteuil ». 36 photographies en noir et blanc, (1969)
- HER 25 N / A00 à A06: Fond Monique Hervo ; « Bidonville d'Argenteuil : démolitions policières (A) ». 8 photographies en noir et blanc, (1964)
- HER 09 N / A02 - HER 09 N / A37: Fond Monique Hervo ; « Bidonvilles et destructions : Saint-Ouen, Nanterre (Rue de Lens), Argenteuil (A) ». 33 photographies en noir et blanc, (1964)
- HER 31 N / A01 - HER 31 N / A37: Fond Monique Hervo ; « Cité de transit d'Argenteuil (A) ». 37 photographies en noir et blanc, (1975)

Photographies aériennes de l'IGN

Ensemble de 22 photographies aériennes prises au dessus d'Argenteuil entre 1951 et 1976. Consultables en ligne sur le site de l'IGN « Remonter le temps ».

Sources orales

Bibliothèque de la Contemporaine, Nanterre

- Campagne d'enquête « mémoire algérienne de l'immigration: Oued Souf (Algérie)- Haut-de-Seine (France) », réalisée par la BDIC (La contemporaine depuis 2018) et l'UFR d'Histoire de l'Université Paris Nanterre, entre 2011 et 2013.
 - NUMAUD/0038/10: entretien d'Ahmed Athalla. Entretien réalisé le 27 février 2012 au domicile du témoin (City Allkoos, Bayada, El Oued) par Marie-Claude Blanc-Chaléard et Athmane Zegueb . Filmé par Joséphine Baillaud. Durée: 2h00, langue: français
 - NUMAUD/0038/12: entretien de Mohamed Ben Amor, réalisé le 27 février 2012 dans les locaux de l'Université d'El Oued par Muriel Cohen, Khaoula Ben Moussa. Filmé par Martin Peterolff. Durée: 1h33, langue: arabe traduit par une interprète
- CD audio 165: « Les bidonvilles d'Argenteuil ». Atelier "Archives audiovisuelles" (BDIC), réalisé par Boucharaut, Dominique ; Gautier, Nolwenn. Enregistrement audio sur CD, 7min37 ; 2005

Campagne d'entretiens oraux

- Entretiens avec André Normand, ancien militant de la Gauche Prolétarienne originaire d'Argenteuil.
 - Entretien du 13/12/2022, enregistré sur support audio .WAV stéréo. 1h26
 - Entretien du 10/01/2023, enregistré sur support audio .WAV stéréo. 00h46, suivi d'enregistrements réalisés en voiture et dans la rue sur les lieux du bidonville. Interview d'un ancien habitant croisé rue de la Fosse-aux-Loups, 3min23

Sources vidéographiques

Catalogue en ligne de l'association Ciné-archives (fond audiovisuels du Parti Communiste Français)

- *Argenteuil, un contrat communal*, film documentaire en noir et blanc commandé par la municipalité d'Argenteuil. 37 min, 1971
- *Les immigrés en France: le logement*, film documentaire en noir et blanc réalisé par Robert Bozzi, 52 min, 1970
- *Naissance d'une cité: Gennevilliers*, film documentaire en noir et blanc réalisé par Louis Daquin pour les 30 ans de la municipalité communiste de Gennevilliers. 30 min, 1964

Sources vidéographiques de l'INA

- « Ces misérables cités qu'on nomme bidonvilles », *Journal des actualités françaises*, 09 janvier 1963 ; 3min15 <https://www.ina.fr/video/AFE85009790/ces-miserables-cites-qu-on-nomme-bidonvilles-video.html>
- « Propos d'un jeune sur son bidonville », *Seize millions de jeunes*, 10 février 1966 ; 1min18 <https://www.ina.fr/video/I13099407/propos-d-un-jeune-sur-son-bidonville-video.html>
- « Bidonvilles aux portes de Paris », *Rond Point*, 02 mars 1968, 07min31 ; <https://www.ina.fr/video/I17314084/bidonvilles-aux-portes-de-paris-video.html>
- « Immigrés portugais installés dans le bidonville de Nanterre », *Point Contrepoint*, 11 novembre 1969, 06min53 ; <https://www.ina.fr/video/I00019562/immigres-portugais-installes-dans-le-bidonville-de-nanterre-video.html>
- « Monsieur Jacques Chaban Delmas visite les bidonvilles » *JT 20H*, 12 février 1970, 04min24 ; <https://www.ina.fr/video/CAF89001601/monsieur-jacques-chaban-delmas-visite-les-bidonvilles-video.html>
- « Incendie du bidonville du Franc Moisin », *JT 20H*, 15 juin 1970, 02min ; <https://www.ina.fr/video/CAF94015608/incendie-du-bidonville-du-franc-moisin-video.html>
- « Jacques Chaban Delmas dans les bidonvilles de Nanterre », *JT 20H*, 29 juin 1971, 02min16 ; <https://www.ina.fr/video/CAF97511603/jacques-chaban-delmas-dans-les-bidonvilles-de-nanterre-video.html>
- « la destruction des bidonvilles autour de Paris », 10 septembre 1971, 4min ; <https://www.youtube.com/watch?v=3bxWcsBeNd0>
- « le Bidonville du Franc Moisin à Saint-Denis », *Magazine 52*, 3 août 1973, 1min45 ; <https://www.ina.fr/video/I04076293/bidonville-du-franc-moisin-a-saint-denis-video.html>

Sources vidéographiques autres

- « les gens des baraques », Film documentaire de Robert Bozzi, 1995, 1h :27min ; <https://www.youtube.com/watch?v=S37ORBzDjTA&list=WL&index=30&t=0s>

- « Étranges étrangers », Film documentaire de Marcel Trillat et Frédéric Variot. Version consultée tirée de la série « histoire d'un film, mémoire d'une lutte » produite par Périphérie, centre de la création cinématographique. 58min, 1970
- « Un logement pour tous », Film amateur réalisé par cinq jeunes Courneuviens et Courneuviennes, dans le cadre d'un atelier du pôle image du service jeunesse de la mairie de la Courneuve. 19min35, 2007
- « Gens d'ici ». Film documentaire réalisé par Michel Carrier et Luc Decaster. Consulté sur VHS au service des archives municipales d'Argenteuil. 1H10, 1998
- « Du bidonville au HLM ». Film documentaire réalisé par Mehdi Lallaoui. Consulté sur DVD à la Contemporaine. 52 min, 1993